



**Par-delà la traite des femmes vietnamiennes en Asie du
Sud-Est. Anthropologie économique des carrières
intimes**

Nicolas Lainez

► **To cite this version:**

Nicolas Lainez. Par-delà la traite des femmes vietnamiennes en Asie du Sud-Est. Anthropologie économique des carrières intimes. Anthropologie sociale et ethnologie. École des hautes études en sciences sociales, 2015. Français. <tel-01183507>

HAL Id: tel-01183507

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01183507>

Submitted on 9 Aug 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Par-delà la traite des femmes vietnamiennes en Asie du Sud-Est.
Anthropologie économique des carrières intimes**

Thèse pour l'obtention du titre du Doctorat nouveau Régime en
« Ethnologie et anthropologie sociale »
de l'École des hautes études en sciences sociales

présentée et soutenue publiquement par
Nicolas LAINEZ

Le 30 Juin 2015
Sous la direction de
Michel BOZON
† Alain TESTART (1945-2013)

Jury

Danièle BÉLANGER, Professeure à l'Université de Laval, rapporteure
Michel BOZON, Directeur de recherche à l'INED, directeur de thèse
Isabelle GUÉRIN, Directrice de recherche à l'IRD, rapporteure
Marie-Elisabeth HANDMAN, Maîtresse de conférence (HDR) à l'EHESS, examinatrice
Pascale MOLINIER, Professeure à l'Université Paris-13, examinatrice

Résumé

À partir d'une enquête sur la traite prostitutionnelle conduite au Viêt Nam, au Cambodge et à Singapour, cette thèse propose une anthropologie économique des relations intimes que les femmes prostituées vietnamiennes nouent avec des opérateurs informels de crédit, avec des facilitateurs de la migration prostitutionnelle, avec des employeurs de l'industrie sexuelle, avec leur famille ainsi qu'avec les hommes qui rétribuent leurs services. Alors que l'économie de marché, à laquelle le Viêt Nam adhère depuis les réformes du Renouveau (*Đổi mới*) en 1986, pousse ces femmes à entreprendre, à investir, à s'endetter, à consommer et à migrer, de nombreuses embûches se dressent sur leur chemin : exclusion du marché de crédit, coût élevé de la migration transnationale régulée, obligations de solidarité familiale, inégalités de genre, risques de stigmatisation. Pour se frayer un chemin dans cet univers d'opportunités et de contraintes, elles utilisent l'intimité comme une ressource polyvalente et stratégique afin d'augmenter leurs marges de manœuvre et d'étoffer leurs répertoires d'action.

La réflexion proposée s'appuie sur un concept capable de rendre compte de la fluidité des parcours et de l'articulation entre économie et intimité : les *carrières intimes*. Cette perspective invite à examiner les parcours de dette à la lumière de l'évolution récente des marchés financiers et de la migration prostitutionnelle, mais aussi les trajectoires de *care* au regard du régime « familialiste » de bien-être promu par l'État, les carrières sexuelles au prisme des inégalités de genre et notamment de la division sexuelle du travail, ainsi que les carrières morales en référence à la politique de lutte contre les « fléaux sociaux ».

Nourrie d'un solide socle empirique privilégiant l'ethnographie économique de l'intime et le suivi longitudinal ainsi que d'une longue expérience avec les ONG luttant contre la traite en Asie du Sud-Est, cette recherche dépasse rapidement son objet initial, la traite, pour mettre en relief des aspects inédits de la vie des femmes vietnamiennes et interroger la place de l'intimité dans l'économie de marché. Sur le plan théorique, ce travail construit son objet sur l'anthropologie de l'esclavage, sur la sociologie « déconstructiviste » de la traite, sur la sociologie économique de l'intimité et sur la sociologie des carrières.

Mots-clés

Traite, intimité, prostitution, dette, migration, *care*, morale, sociologie économique, sociologie des carrières, Viêt Nam, Cambodge, Singapour.

Abstract

This thesis, based on fieldwork on sex trafficking conducted in Vietnam, Cambodia and Singapore, formulates an economic anthropology of intimate relations that conceptualises Vietnamese sex workers as embedded in relations with informal creditors, sex migration brokers, employers in the sex industry, their families and their clients. While the market economy embraced by Vietnam since the launch of the *Đổi mới* reforms in 1986 encourages women to invest, become indebted, consume and migrate, several obstacles stand in their way : exclusion from formal credit markets, high cost of regulated labor migration, familial obligations, gender inequalities and the risk of stigmatisation. To make their way in this world of opportunities and constraints, they use intimacy as a multipurpose and strategic resource to strengthen their leverage in dealing with these constraints.

The framework I propose is based on a concept, *careers of intimacy*, that takes into account the fluidity of their trajectories and the articulation between economy and intimacy. This perspective examines the trajectories of debt in light of the recent evolution of financial markets and transnational migration for sex work ; the trajectories of care with regard to the familialist welfare regime promoted by the state ; sexual careers through the prism of gender inequalities, and notably the sexual division of labour ; and moral careers with reference to state-initiated campaigns against « social evils ».

Based on solid ethnographic work that focused on the economic ethnography of intimacy, a longitudinal approach and my considerable experience with NGOs working on anti-trafficking in Southeast Asia, this research quickly went beyond its initial objective – human trafficking – to unveil the private lives of Vietnamese women which were inextricably tied to the market economy. Thus, the research became an investigation of the place of intimacy in the market economy. The theoretical moorings of this research are the anthropology of slavery, the « deconstructivist » approach towards trafficking discourses and practices, the economic sociology of intimacy and the sociology of careers.

Keywords

Trafficking, intimacy, sex work, debt, migration, care, morals, economic sociology, sociology of careers, Vietnam, Cambodia, Singapore.

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier vivement Alain Testart, mon directeur de thèse entre 2007 et 2013, année de son décès. Alain restera une source inépuisable d'inspiration intellectuelle, un modèle d'audace et de rigueur scientifique, un esprit libre comme il y en a peu aujourd'hui. Alain a toujours pris à cœur son travail d'encadrement, et a fait preuve d'une immense générosité dans le temps qu'il m'a consacré et dans les conseils qu'il m'a prodigués. Cette thèse lui revient et lui est dédiée.

Je suis tout aussi redevable à Michel Bozon, mon second directeur de thèse. La tâche était ardue : récupérer un étudiant en sixième année de thèse, inconnu, lointain, déboussolé, en fin de parcours. Michel Bozon a impeccablement rempli son office et relevé le défi, faisant preuve d'une grande patience. Il m'a surtout appris à raisonner en sociologue. Merci d'avoir exigé de moi de la rigueur scientifique et de la précision dans l'écriture.

Je remercie chaleureusement Marie-Elisabeth Handman, ma directrice de Master dont le soutien sans faille au fil des années s'est avéré précieux, en dépit de la distance nous séparant. Bien des séances de son séminaire sur la prostitution en Europe m'ont marqué.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance aux membres du jury, à Danièle Bélanger avec qui je communique depuis 2006, toujours disponible et bienveillante, à Isabelle Guérin qui s'est montrée généreuse depuis notre rencontre en 2012, et dont je suis admiratif de son savoir sur la dette. Je tiens aussi à remercier Pascale Molinier pour sa participation à la soutenance, et dont j'apprécie ses travaux sur le *care*.

Cette thèse est le fruit d'un travail en équipe, et je suis redevable à un grand nombre de personnes en Asie comme en Europe. Si toutes ne peuvent pas être remerciées ici, je vais essayer d'en inclure le plus possible.

À Hồ Chí Minh-Ville, je voudrais témoigner toute ma gratitude à Georges Blanchard, directeur de l'Alliance-Anti-Trafic Viêt Nam. Saïgonnais dans l'âme, Georges m'a accueilli, guidé et soutenu pendant mes années vietnamiennes. Cette thèse n'existerait pas sans lui. Je tiens aussi à remercier les équipes de l'Alliance-Anti-Trafic, le personnel administratif, les éducatrices, les partenaires institutionnels, Marin Postel qui a toujours pris le temps de répondre à mes questions, et Michelle Alexander qui a toujours fait preuve de patience dans les relectures des documents en anglais.

Je suis redevable à bien d'autres Saïgonnais. Je remercie la directrice du Département de sociologie de l'Université des sciences sociales et humaines, Mme Trần Thị Kim Xuyén, de m'avoir soutenu pendant quatre ans. L'accès au terrain n'est pas allé de soi. Je remercie Nguyễn Công Đức, professeur au Département de linguistique, de m'avoir ouvert les portes de Châu Đốc. Nolwen Henaff m'a mis le pied à l'étrier. Cette fine enquêtrice de terrain m'a accompagné au comité populaire de Châu Đốc pour un rendez-vous décisif. Ce sera le début d'une longue amitié. Merci Nolwen de m'avoir initié au travail de terrain, et d'avoir été une tutrice, une relectrice, une collègue et une amie pendant toutes ces années.

À Châu Đốc, je tiens à remercier le comité populaire d'avoir accepté un étranger au sein de sa municipalité pendant 16 mois – une première – ainsi que l'Union des femmes de m'avoir aidé de son mieux. L'enquête aurait été beaucoup plus difficile sans deux personnes exceptionnelles. D'abord, mon « oncle Tur », notable de Châu Đốc au savoir et au carnet d'adresses dont j'ai usé et abusé. Ensuite, Tạ Mỹ Ngân, une jeune femme du terroir, mon assistante de recherche pendant plus de deux ans, a joué un rôle déterminant pendant l'investigation. L'accès aux familles et aux femmes aurait été fort plus difficile sans sa patience, son intelligence et sa détermination. Je remercie aussi les travailleuses sociales rencontrées, en particulier Quyên qui m'a tout appris sur la finance informelle. Je suis redevable à la famille de Mme Sen pour son chaleureux accueil. Merci de m'avoir appris le

vietnamien, de m'avoir fait découvrir la région de l'Ouest (*miền tây*) et de m'avoir protégé contre vents et marées. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude envers l'Université d'An Giang, en particulier le recteur M. Lê Minh Tùng, et le Département de recherches en sciences sociales et humaines, notamment le directeur, M. La Hồng Huy, de m'avoir accueilli pendant un an en tant que chercheur. Encore une première.

À Cần Thơ, je remercie la présidente de l'Union des femmes, Mme Nguyễn Thị Hồng Nhung, et la directrice du centre de l'Alliance Anti-Trafic, Mme Nguyễn Thị Hà, de m'avoir accueilli pendant deux semaines. Ce court séjour m'a beaucoup appris sur le fonctionnement des institutions vietnamiennes. Je remercie aussi Mme Phạm Ngọc Phương, du Bureau de prévention des fléaux sociaux, pour un riche et éclairant entretien.

À Phnom Penh, je remercie SFODA (Sacrifice Families and Orphans Development Association), notamment le directeur du projet *Smartgirl* de prévention de VIH, M. Ros Virak. L'équipe d'éducatrices m'a facilité l'accès aux femmes vietnamiennes que je cherchais partout, mais que je ne trouvais nulle part. Je remercie aussi Pharmaciens sans frontières, un partenaire de mon époque de photographe, et la directrice Anne Rouve de m'avoir permis de suivre ses équipes mobiles. Je suis très reconnaissant à Pierre-Régis Martin, ancien de Médecins du Monde, qui m'a fourni un espace de travail à l'hôpital Kossamak. Et je serai toujours en dette envers Michel Gigot et sa famille franco-cambodgienne, qui m'a accueilli et prodigué soins et soutien après mon accident de moto. Je tiens aussi à remercier Pierre Legros, fondateur de l'AFESIP (Agir pour les Femmes en Situation Précaire), un ami de longue date. Que soient aussi remerciés Tan Phong et Bertrand Porte.

À Bangkok, je tiens à remercier Jürgen Thomas, directeur de l'Alliance Anti-Trafic Thaïlande, et son équipe. Jürgen a été une source inépuisable d'information et de contacts, et nos rencontres en Thaïlande, en Malaisie et à Singapour ont toujours été fructueuses.

L'enquête à Kuala Lumpur a été brève et laborieuse. Même si j'ai finalement décidé d'écarter les données produites, je tiens à remercier Mme Irene Fernandez, activiste de renommée internationale et directrice de l'ONG Tenaganita, décédée en 2014.

À Singapour, mes remerciements vont tout d'abord à Brenda Yeoh, directrice du groupe de recherche sur la migration à l'Institut de recherche sur l'Asie (ARI) à l'Université nationale de Singapour (NUS), pour m'avoir accueilli entre 2010 et 2012. Mon affiliation à ce centre a été précieuse. Je suis aussi redevable à Eric Thompson et Anne Raffin pour avoir facilité mon affiliation auprès du Département de sociologie de NUS entre 2012 et 2014. Quand bien même j'ai enquêté seul à Singapour, j'ai beaucoup appris grâce à certaines ONG, dont Project X et en particulier Yock Leng et Vanessa Ho, le pasteur Jerry et son équipe de Geylang Bless God, et suster Mary des Franciscains. Avant l'arrivée de mon assistante, j'ai aussi travaillé avec Nguyễn Thị Thanh Tâm, une excellente enquêtrice de terrain.

Je suis infiniment redevable à un grand nombre de collègues avec qui j'ai eu le plaisir de communiquer au fil des années, et à une armée de relecteurs qui ont pris le temps de me corriger et de m'apprendre à écrire en français. Mes premières pensées vont à Jean-Michel Chaumont, qui m'a soutenu, conseillé et invité à plusieurs reprises à l'Université Catholique de Louvain. Que soient aussi ici infiniment remerciés Brigitte Nicolay, Nelcy Delanoë, Myriam de Loenzien, Annuska Derks, Eric Frecon, Isabelle Tracol-Huynh, Emmanuel Pannier, Christophe Guilmoto, Pascal Bourdeaux, Frédéric Thomas, Pascale Hancart-Petit, Gaël Henaff et Laura Merla. Et que soit remercié Ian White pour les photographies prises à Phnom Penh entre 2012 et 2014.

Cette thèse a coûté cher, et je voudrais exprimer ma reconnaissance aux institutions qui l'ont rendu possible : le ministère des Affaires étrangères (programme Égide), le Conseil régional d'Île-de-France, l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), l'Observatoire des trafics illicites et l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), le Laboratoire d'anthropologie

sociale (LAS) et l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS). Les financements émanant du milieu associatif ont aussi joué un rôle déterminant. Je suis redevable à l'Agence espagnole pour la Coopération internationale au développement (AECID) et aux nombreux donateurs qui ont financé, au fil des années, la recherche au sein de l'Alliance Anti-Trafic, en particulier ANESVAD, Manos Unidas et FELM. Je tiens aussi à remercier Bruno Maltoni de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Cambodge de m'avoir commandité une consultation.

Toute ma gratitude va à ma famille, et en particulier mes parents qui m'ont accordé leur soutien inconditionnel pendant toute la durée de la thèse. Mon épouse Su-Ann Oh a été mon principal soutien pendant les longues éprouvantes années d'écriture. Elle a aussi été une sociologue rigoureuse qui a partagé les hauts et les bas de cette épreuve.

Les derniers de la liste sont toujours les plus importants. Comment ne pas remercier infiniment tous les Vietnamiens rencontrés ici et là au fil des années, qui m'ont accepté dans leur vie, et qui ont partagé leurs histoires, difficultés, secrets et espoirs, parfois à leurs risques et périls. C'est avec une grande émotion que je pense à eux, surtout à elles. Merci de m'avoir fait confiance et de m'avoir ouvert la porte de vos vies. Cette thèse vous appartient et revient.

Liste d'acronymes

ACMI : Archdiocesan Commission for the Pastoral Care of Migrants and Itinerant People
ADAPT : An Giang-Đồng Tháp Alliance for the Prevention of Trafficking
AECID : Agencia española de cooperación internacional para el desarrollo
AFESIP : Agir pour les femmes en situation précaire
ARI : Asia Research Institute
BADR : Banque agricole et de développement rural
CAEM : Conseil d'assistance économique mutuelle (COMOCON en anglais)
CEOP : Child Exploitation and Online Protection Centre
DOLISA : Department of of Labour, Invalids and Social Affairs
FHI : Family Health International
G/TIP : Department of State's Office to Monitor and Combat Trafficking in Persons
HOME : Humanitarian Organization for Migration Economics
IJM : International Justice Mission
MOLISA : Ministry of Labour, Invalids and Social Affairs
MST : Maladie sexuellement transmissible
MSF : Médecins sans frontières
OI : Organisation internationale
OIM : Organisation internationale pour les migrations
ONG : Organisation non gouvernementale
PSF : Pharmaciens sans frontières
SFODA : Sacrifice Families and Orphans Development Association
UNIAP : United Nations Inter-Agency Project on Human Trafficking
USAID : United States Agency for International Development

Table des matières

Résumé	3
Abstract	4
Remerciements	5
Liste d'acronymes	8
Table des matières	9
Liste d'encadrés	12
Prologue – Svay Pak, Cambodge, 2002	13
INTRODUCTION	16
1. Du reportage social aux sciences sociales	18
2. Le Viêt Nam : un pays peu étudié	20
3. Entre engagement et réflexivité	25
4. Déconstruire l'objet : par-delà l'esclavage et la traite	29
4.1. L'anthropologie de l'esclavage : un champ peu opératoire	29
4.2. La sociologie « déconstructiviste » de la traite : la dialectique de l'objet et de sa représentation	34
4.3. Une approche juridique de la traite obsédée par l'économie et la contrainte	37
5. Reconstruire l'objet : vers une sociologie des carrières intimes	41
5.1. De l'encastrement à la sociologie économique de l'intimité	41
5.2. La sociologie des carrières vue par l'École de Chicago	45
5.3. Les carrières intimes : du fil au trait	47
6. Conclusion	49
CHAPITRE 1 – L'investigation : conjurer le spectre de la traite	51
1. Enquête « An Giang » : jeter les bases de l'investigation	53
1.1. Le commerce sexuel à la pagode de l'arbre du Bouddha	63
1.2. Du trottoir à l'enceinte familiale, du public au privé	64
1.3. Sur les traces de la migration prostitutionnelle à travers une frontière poreuse	66
1.4. Un enquêteur caméléon partagé entre rôles théoriques et places assignées	69
2. Enquête « Cần Thơ » : l'éthique de la recherche à l'épreuve du terrain	76
3. Enquête « Phnom Penh » : une présence vietnamienne effacée	81
4. Enquête « Singapour » : la nouvelle destination des Vietnamiennes	94
5. Conclusion	114
PREMIÈRE PARTIE : S'ENDETTER ET MIGRER : LA FORCE DE L'INFORMALITE	116
CHAPITRE 2 – La souplesse des prêteurs privés, ou comment la sexualité s'immisce dans la finance informelle	118
1. Le Viêt Nam du post-Renouveau : pauvreté, vulnérabilité et crédit	119
1.1. Le Renouveau : les bénéficiaires de l'économie de marché	119
1.2. De la pauvreté à la vulnérabilité : l'imprévu au centre de l'analyse	121

1.3. La finance informelle, palliatif de l'exclusion financière.....	124
2. Le marché du prêt à intérêt : avantages et inconvénients	129
2.1. L'offre souple et adaptée des prêteurs privés de Châu Đốc.....	129
2.2. Crédit collecté et restant : l'argument discutable de l'usure.....	138
2.3. Dette morcelée et surendettement : les risques de la cherté.....	139
2.4. La violence de la dette litigieuse : entre harcèlement et mort sociale	142
3. Crédit et sexualité : des carrières de dette genrées	147
3.1. Principales caractéristiques des carrières de dette	147
3.2. Le commerce sexuel : une source de revenus substantiels	150
3.3. Solvabilité, garantie et travail hypothéqué : la sexualité s'immisce dans le crédit	154
4. Conclusion.....	158
CHAPITRE 3 – Par-delà le lien de dette dans la migration prostitutionnelle : la force des liens intimes	159
1. Le recrutement avec avance à Svay Pak.....	159
1.1. La migration prostitutionnelle à Hô Chí Minh-Ville et à Phnom Penh	160
1.2. Svay Pak, plaque tournante de la migration prostitutionnelle vietnamienne au Cambodge	163
1.3. Le recrutement avec avance : la dette appât	168
1.4. Devenir recruteuse : relations sociales et intermédiation	172
2. Le forfait migratoire à crédit à Singapour	174
2.1. Le Cambodge : une destination inhospitalière et démodée	174
2.2. Hô Chí Minh-Ville : le tremplin vers Singapour	176
2.3. La migration prostitutionnelle à Singapour : entre (il)légalité et (il)licite.....	180
2.4. Le forfait migratoire : services et enjeux économiques	182
2.5. La cherté et les contraintes relatives du forfait	187
2.6. S'endetter pour rejoindre une infrastructure familiale.....	189
2.7. Le recrutement de recruteuses : la force des liens intimes.....	193
3. Conclusion.....	197
Conclusion partie 1.....	199
SECONDE PARTIE – CARE, SEXUALITÉ ET HONNEUR : LES ENJEUX QUI COMPTENT	201
CHAPITRE 4 – Care et proxénétisme et familialisme : le visage du familialisme.....	204
1. Famille, familialisme et informalité	204
1.1. Un système de parenté à la croisée des mondes chinois et sud-est asiatique	205
1.2. Un régime familialiste de sécurité informelle.....	208
1.3. L'institutionnalisation réussie du régime familialiste.....	213
2. Les carrières de <i>care</i> au fil du temps	215
2.1. Éthique du <i>care</i> , économie du <i>care</i>	216
2.2. Enfance : socialisation et interdépendance	219
2.3. Adolescence : une lutte opiniâtre pour l'autonomisation	225
2.4. Âge adulte : partir sans trop s'éloigner	232
3. Le proxénétisme familial : parenté alternative et extension du <i>care</i>	238
3.1. Le gendre : un cas atypique de résidence uxorilocale.....	238
3.2. Le protecteur : le spectre de la relation de patronage	241
3.3. L'étranger prestigieux : entre adoption et parrainage	243
4. Conclusion.....	246

CHAPITRE 5 – Des carrières sexuelles « ondoyantes », ou l’âpre combat pour l’émancipation de genre.....	248
1. Homme et femme : la distance entre égalité de droit et inégalité pratique	249
1.1. L’égalité des sexes : un idéal révolutionnaire.....	249
1.2. Entre progrès et recul : la persistance de la division sexuelle du travail	251
1.3. La sexualité récréative : le bastion de la masculinité hégémonique	254
2. Les carrières sexuelles dans l’optique de l’échange économique-sexuel.....	256
2.1. Du sexe transactionnel à l’échange économique-sexuel.....	256
2.2. Les relations tarifées : une codification rigoureuse	258
2.3. Les relations d’entretien : une conjugalité alternative	263
2.4. Les relations matrimoniales au prisme des enjeux économiques	266
3. Les trajectoires sexuelles à travers la sociologie des carrières	269
3.1. Des carrières prostitutionnelles aux trajectoires « ondoyantes »	269
3.2. Le mécanisme et la séquentialité à l’épreuve des explications imbriquées	271
3.3. Des parcours bâtis sur des événements indépendants.....	272
3.4. La prise en charge sociale de la traite : une bifurcation aux conséquences imprévisibles.....	275
4. Dissidence dans la sexualité : résistance et émancipation du genre	280
5. Conclusion	292
CHAPITRE 6 – Secret, culture et ostentation : préserver l’honneur à tout prix	294
1. Le Viêt Nam en guerre contre les « fléaux sociaux ».....	295
1.1. La « putain » : une catégorie englobante et disqualifiante	295
1.2. Criminaliser la prostitution, réhabiliter la prostituée	296
1.3. L’État déshumanisant, le Nouveau réalisme social humanisant.....	306
1.4. Le péril sanitaire ou le danger de la sur-stigmatisation	309
2. Préserver l’honorabilité à tout prix : un répertoire d’action étoffé.....	313
2.1. Dissimuler les signes déshonorants : une technique efficace	313
2.2. L’énoncé du « bon » enfant dévoué, ou l’apologie du familialisme.....	317
2.3. Le culturalisme à l’épreuve du placement professionnel d’adolescents.....	321
2.4. <i>Care</i> et ostentation : le blanchiment social de l’argent « sale » de la prostitution	325
3. Conclusion.....	333
Conclusion partie 2.....	335
CONCLUSION - Temporalité et politique des carrières intimes.....	337
La traite : un objet problématique.....	337
Le pluralisme temporel des carrières	338
De l’action individuelle aux effets politiques de l’intimité	341
Épilogue – Joo Chiat, Singapour, 2013	348
BIBLIOGRAPHIE	351
Littérature scientifique et grise	351
Presse	382
Photographie et films.....	388
ANNEXES.....	389
Annexe 1 : Notes de terrain – installation au foyer de Joo Chiat à Singapour	389
Annexe 2 : Liste des enquêtés	397
Annexe 3 : Tableau récapitulatif de l’investigation.....	401

Liste d'encadrés

Encadré 1 : L'AFESIP, Somaly Mam et la chute d'une icône (p. 23)

Encadré 2 : La recherche sous surveillance policière au Viêt Nam (p. 62)

Encadré 3 : Le malheureux destin de Phạm Thị Trúc Linh (p. 96)

Encadré 4 : De la quête du pactole à l'écoute de l'au-delà : la folie du jeu (p. 130)

Encadré 5 : La violence corporelle à travers l'objectif photographique (p. 207)

Encadré 6 : L'implantation du confucianisme au Viêt Nam (p. 316)

Prologue – Svay Pak, Cambodge, 2002



Fig. 1 : « Tí, d'origine vietnamienne, apprend à 13 ans l'usage du préservatif dans un centre social. Il a deux clients étrangers par jour, et reverse tout son argent aux parents. Son premier client, un Chinois, l'a acheté pendant une journée. Tí raconte que, parfois, des Blancs le filment. Il arrive que des étrangers emmènent quatre enfants dans des maisons privées pour des fêtes, dit-il. Une autre fois, un homme lui a demandé de pénétrer sa femme. Il a refusé... Quand il sera grand, il veut réparer des motos. Il rêve d'une famille heureuse sans violence ni problèmes d'argent ». Photo prise par l'auteur au Club du lotus, et légende originale ayant accompagné sa diffusion, 15/04/2002.

Click, c'est dans la boîte ! Un garçon de 13 ans apprend à poser un préservatif sur un pénis en bois au Club du lotus, un centre social ouvert aux femmes et aux enfants exerçant des activités de commerce sexuel à Svay Pak. Située dans l'arrondissement de Russey Keo à 11 kilomètres de Phnom Penh, la capitale du Cambodge, cette enclave vietnamienne de quelques centaines d'habitants compte une vingtaine de maisons closes où travaillent plusieurs centaines de femmes originaires du delta du Mékong. Mon reportage *Phnom Penh Red Light District* entend couvrir la situation du « Km 11 », la nouvelle Mecque du tourisme sexuel adulte et infantile au Cambodge en cette année 2002.

Un cours d'anglais va commencer. Plusieurs enfants débarquent, dont une adolescente de 14 ans. Elle revient d'un centre médical, l'air abattu. Elle remet à l'éducatrice le résultat de son test au VIH. Positif. Elle fond en larmes et exprime le souhait de rentrer chez sa famille au Viêt Nam. Elle disparaîtra à jamais. Sous le choc, je sors sur le balcon prendre l'air. À l'horizon, j'aperçois un van rempli d'étrangers. Il descend l'avenue principale et poussiéreuse, bordée de cafés et de maisons closes. Au ronronnement du moteur, des dizaines de femmes en tenue légère s'empressent devant leur établissement. Le véhicule s'arrête au carrefour d'une rue transversale. Les clients descendent en souriant. Des rabatteurs se ruent vers eux. Des enfants essaient de se frayer un chemin parmi eux. Ils s'agrippent aux bras des nouveaux arrivés et s'exclament : « *boum boum five dollars* ».

Je photographie Svay Pak depuis maintenant trois semaines. Auparavant, j'ai passé deux mois dans un quartier rouge cambodgien de Phnom Penh, photographiant le quotidien de maisons closes bien plus sommaires que celles de Svay Pak. Et en 2000, j'avais photographié les grands quartiers rouges de Kamathipura et de Falkland Road à Mumbai dans le sillage de Mary Ellen Mark (1981). Initiatique et bouleversante à la fois, cette première immersion dans cet espace réputé difficile, où eunuques, femmes et enfants indiens et népalais travaillent côte à côte, avait consolidé mon intérêt pour la thématique et mon engagement politique. Les photographies sur Svay Pak s'inscrivent donc dans un vaste projet couvrant le continent asiatique. Malgré mon expérience, bien des choses me bouleversent au Km 11, à l'instar des conversations entendues aux terrasses des cafés entre les clients étrangers au sujet des tarifs pratiqués, des « bons » plans et des exploits sexuels des uns et des autres, la désinvolture des rabatteurs et des parents complices, et les récits des enfants.

Dans le cadre de ma collaboration avec le Club du lotus, je propose des cours d'anglais aux enfants de Svay Pak, des rudiments censés leur faciliter les échanges avec les clients étrangers : « *I come from Viet Nam* », « *My name is...* », « *I am... years old* », « *I live in Svay Pak* », « *The price for oral sex is 5 USD* ». Cette activité me rapproche d'eux et libère

leur parole. Ils me décrivent alors leur vie à Svay Pak, leurs parcours depuis le Viêt Nam, les rapports complexes qu'ils entretiennent avec leur famille et avec les étrangers. Alors que la plupart des clients se contentent d'une fellation ou d'une masturbation pratiquée à l'arrière-fond d'une chambre louée au sein d'un établissement sexuel, d'autres demandent davantage, expliquent-ils. Certains les filment nus ou pendant des actes sexuels pour ensuite poster les images sur des sites Internet à tendance pédophile. D'autres encore commandent des enfants aux rabatteurs pour des parties fines organisées en toute discrétion à Phnom Penh.

Ces récits résonnent avec les témoignages coup-de-poing que je lis à l'époque, dont *Le prix d'un enfant. L'enfer de la prostitution infantile à Bangkok* de l'infirmière belge Marie-France Botte (1993) et *Lao, Wee et Arusha. Enfants prostitués en Asie* du psychologue Franck Pavloff (1994), deux livres précurseurs de la mobilisation alors naissante contre le tourisme sexuel impliquant des enfants en Asie du Sud-Est. La quatrième de couverture du premier donne le ton :

« Lao, Sonta, Patchara, trois petites filles, enlevées à leurs familles dès leur plus jeune âge, séquestrées, battues, violées dans les bordels de Bangkok... Des enfants comme tant d'autres, des milliers d'enfants thaïlandais, obligés de livrer leurs corps aux « gringos » du monde entier, ces touristes qui achètent un billet d'avion pour Bangkok uniquement pour s'offrir quelques nuits avec des petites filles ou des garçons... Aujourd'hui, Sonta et Patchara sont mortes du sida. Et Lao lutte, désespérément, contre l'évolution de la maladie. »

Les fillettes impubères, les « prédateurs » occidentaux à la recherche d'enfants impubères, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le sida, tout cela existe à Svay Pak. Toutefois, une vingtaine d'enfants seulement, âgés de sept à 14 ans pour ceux que je rencontre, se livrent à cette activité, tandis que des centaines de femmes adultes travaillent dans les établissements sexuels bordant l'allée principale. Alors que la prostitution infantile reste minoritaire au Km 11, elle m'obsède à l'instar du milieu associatif de Phnom Penh. Un sentiment amer mêlant révolte, dégoût et crainte s'empare de moi au fil des jours. En témoignant sur les abus commis à l'encontre des enfants, je touche de près aux intérêts de leurs exploiters et de leurs familles complices. Je crains de subir des menaces ou pire, un accident de la route. Le moment est arrivé de revenir à Phnom Penh.

INTRODUCTION

L'Asie du Sud-Est est une des régions du monde qui fait le plus parler d'elle au sujet de la traite des femmes et des enfants à des fins d'exploitation sexuelle. Qui n'a pas entendu parler de jeunes gens asiatiques vendus, trafiqués, contraints, exploités, réduits à l'état de marchandises ? Les images de maisons closes miséreuses, de gogo-bars thaïlandais, d'Occidentaux agrippés aux bras de jeunes femmes thaïlandaises à Pattaya ou d'enfants des rues cambodgiens à Phnom Penh viennent aux esprits occidentaux à la simple évocation des mots « traite », « prostitution » et « pédophilie » en Asie. Mais alors que les médias, le milieu associatif, les experts, les chercheurs et les décideurs s'empressent de se concerter, de réfléchir, d'adopter des politiques et de lancer des programmes en vue d'enrayer le « fléau », la traite à des fins d'exploitation sexuelle, et la vaste industrie sexuelle sud-est asiatique qui la sous-tend, restent des objets mystérieux et peu accessibles. La surenchère idéologique va de pair avec un vide scientifique. Ce constat vaut pour le Viêt Nam.

La présente thèse entend combler ce manque en jetant un nouvel éclairage sur la traite des femmes vietnamiennes en Asie du Sud-Est¹. Elle prend le parti d'examiner les relations sociales, objet naturel de l'anthropologie. Si les cas de traite à des fins d'exploitation sexuelle se sont révélés rares sur le terrain, en revanche, j'ai rencontré des dizaines de femmes nouant et entretenant des relations mêlant économie et intimité avec des opérateurs de crédit, des employeurs de l'industrie sexuelle, des facilitateurs de la migration prostitutionnelle, leur famille et des hommes rétribuant des rencontres intimes. Alors que la traite évoque des relations économiques, abusives et circonscrites au temps de l'exploitation, les relations au cœur de cette thèse apparaissent intimes, complexes et dynamiques.

Ces relations se tissent dans une région en proie à des changements rapides en raison de son adhésion récente aux principes de l'économie de marché. Alors que l'Asie du Sud-Est entreprend son intégration régionale et globale à la fin de la guerre froide, le Viêt Nam lance un ambitieux programme de réformes macroéconomiques visant à assurer la transition d'une économie socialiste planifiée à une économie de marché sous tutelle de l'État en 1986 : le Renouveau (*Đổi mới*). Pour le meilleur et pour le pire, les vents néolibéraux qui soufflent aujourd'hui dans la région apportent leur lot de contradictions : liberté et contrainte, opportunité et risque, enrichissement et inégalité. Plus intéressant, et Chris Lyttleton (2014)

¹ Dans le corps du texte, l'adjectif « vietnamien » renvoie à l'ethnicité *viêt* et à la nationalité vietnamienne. L'enquête exclut les femmes et les familles d'autres groupes ethniques au Viêt Nam, par exemple les Khmers ou les Chams implantés dans les provinces côtières et du Sud.

en fait l'argument de son ouvrage *Intimate Economies of Development*, si l'économie de marché change les structures économiques et politiques, elle bouleverse aussi les subjectivités et notamment les désirs, l'intimité et les représentations de soi. Et à l'inverse, ces subjectivités travaillent les structures – ne serait-ce que sur les plans moraux et sanitaires – en fixant par exemple les limites acceptables des effets pervers du développement : exploitation de la main-d'œuvre docile, traite, inégalités, expansion du VIH/sida de pair avec le développement des infrastructures, régionalisation de la criminalité, etc.

Mon travail examine la dialectique entre changement structurel et social, économie et intimité, en partant de la traite, mais pour vite dépasser cet objet. Plus exactement, elle interroge la manière dont les acteurs utilisent l'intimité et la sexualité pour se frayer un chemin dans l'économie de marché et la globalisation. Car alors que les réformes poussent les acteurs à entreprendre, à migrer, à s'individualiser, à s'endetter, à consommer et à adhérer au capitalisme, de nombreuses embûches se dressent sur leur chemin : exclusion des marchés de crédit, coût prohibitif de la migration transnationale régulée, contraintes familiales accentuées par la collusion entre sphères productives et reproductives, reconfiguration des rapports de genre, besoin de préserver l'honorabilité en toutes circonstances. Au titre de leur capacité d'agir, les acteurs rencontrés utilisent l'intimité et la sexualité comme une ressource polyvalente, stratégique et créative leur permettant d'augmenter leurs marges de manœuvre et d'étoffer leurs répertoires d'action.

La réflexion sur ces questions s'appuie sur un concept heuristique capable de rendre compte de la fluidité des parcours individuels, mais aussi de l'articulation entre économie et intimité, structure et individu, contrainte et capacité d'agir : les *carrières intimes*. Ce concept se décline en carrière de dette, carrière migratoire, carrière de *care*, carrière sexuelle et carrière morale, des facettes des trajectoires personnelles appréhendées dans les chapitres dédiés à la finance informelle, à la migration prostitutionnelle, à la solidarité familiale, à l'intimité rétribuée et à la gestion de l'honneur et de la moralité. Bâti au gré de l'enquête et de l'écriture dans une démarche inductive, ce projet scientifique interroge et dépasse l'objet initial, la traite à des fins d'exploitation sexuelle, pour se centrer sur les carrières intimes.

Si la thèse décrit les parcours des femmes vietnamiennes, elle aborde aussi le cheminement personnel et intellectuel qui m'a conduit de la chambre noire à la bibliothèque, des rédactions des magazines aux bancs de l'université, des bureaux de communication des ONG aux salles de séminaire, du militantisme dogmatique à l'anthropologie critique, bref du reportage social aux sciences sociales. Ce parcours s'étale sur une quinzaine d'années riches

en expériences, réflexions, tâtonnements, fausse-routes, revirements. Le résultat final ne peut se comprendre qu'à la lumière de sa gestation.

1. Du reportage social aux sciences sociales

J'atterris à Roissy après quatre mois passés au Cambodge. Le reportage *Phnom Penh Red Light District* s'est avéré éprouvant. J'ai perdu du poids et des cernes noirs marquent mon visage émacié. Les enfants du Km 11 me hantent pendant la postproduction. Ils apparaissent dans l'obscurité de la chambre noire, sur le papier baryté, et dans celle de la nuit, dans mes cauchemars récurrents. Mais rien n'entame ma détermination. Ma conviction sort renforcée par le succès que remporte le reportage : un prix en Espagne, des publications dans la presse française et internationale, sa diffusion par une agence de photographie, l'achat d'images par l'UNICEF, la publication d'un carnet accompagné d'une exposition dans les galeries de la Fnac avec Pharmaciens sans frontières, une exposition itinérante dans plusieurs aéroports espagnols avec la Fondation ANESVAD. Plus motivé que jamais, j'entends bien poursuivre mon projet dans le sillage de mes maîtres, Eugene Smith (1998), Eugene Richards (1994) et Paolo Pellegrin (1994)². Le projet prend un tournant politique : le témoignage sur l'autre démuné et souffrant doit faciliter le changement des mentalités, et *in fine* éradiquer l'injustice sociale. Pendant les deux années suivantes, je photographie la traite, le commerce sexuel, la migration irrégulière, le travail des enfants et la prise en charge du VIH/sida à Bangkok, à Pattaya, à Chiang Mai, à Mae Sai et à Mae Sot en Thaïlande, à Poipet et à Phnom Penh au Cambodge, à Rangoon au Myanmar et à Manille aux Philippines, toujours en collaboration avec le milieu associatif, mon principal financeur et partenaire de terrain.

En dépit de l'accueil favorable qu'il reçoit, le projet commence à vaciller en 2004. Les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations internationales (OI) utilisent parfois mes images pour défendre des causes auxquelles je ne souscris pas nécessairement. Certains vont jusqu'à détourner leur sens en changeant les légendes ou en les insérant dans des propos éloignés du mien. La communication l'emporte sur le témoignage, l'intérêt du client sur celui du photographe.

Pire, mes photographies commencent à se décolorer, à jaunir, à toutes se ressembler. Pourquoi les prostituées indiennes, cambodgiennes, vietnamiennes, thaïlandaises, birmanes et philippines se ressemblent-elles toutes ? Pourquoi les images relatent-elles toutes un récit analogue ? Ces femmes vivent-elles toutes de la même manière ? Travaillent-elles toutes dans

² Les ouvrages de photographie et les films cités sont référencés dans la section « Photographie et films » de la bibliographie.

les mêmes conditions ? Les mêmes clichés reviennent sans cesse, comme si l'existence des photographiées se réduisait à la souffrance de leur condition sociale et politique. Je réalise alors que j'ai longtemps répondu à la demande de mes clients pour des images convenues de la traite et de la prostitution (Lainez 2009). S'installe en moi un profond questionnement sur l'altérité, la représentation de l'autre et la place de l'émotion dans la photographie. Cette réflexion ébranle mon projet documentaire et me ramène droit à l'université.

La reprise de mes études démarre avec une maîtrise en ethnologie à l'université Paris X-Nanterre en 2004. Mon mémoire interroge les représentations croisées dans l'industrie sexuelle touristique en Thaïlande, le regard que les touristes occidentaux portent sur les *bargirls* de Bangkok, et à l'inverse, le regard que celles-ci posent sur leurs clients. Alors que tout sépare ces individus, leur race, leur classe et leur genre, ils nouent des relations plus ou moins durables. L'étude des représentations orientalistes sur l'Asie me révèle ma propre fascination pour l'Orient en général et pour la femme asiatique en particulier. Je comprends dès lors qu'avec ma photographie, je participe à la sexualisation des femmes asiatiques et à l'idéalisation d'un Orient convenu et attendu (Said [1978] 1980). De quoi rassurer la presse, le milieu associatif et leurs clients, les lecteurs et les donateurs.

Outre *L'Orientalisme*, un autre texte marque la reprise de mes études. Dans *Modern Babylon ? Prostituting Children in Thailand*, Heather Montgomery (2001) décrypte le schéma narratif qui sous-tend les récits sur le tourisme sexuel impliquant des enfants en Thaïlande, illustré par la citation de M. F. Botte en prologue. Ces derniers sont abandonnés ou vendus par leurs parents, exploités par les mafias locales et les pédophiles étrangers, et condamnés à mourir du sida même si certains sont sauvés par des Occidentaux. H. Montgomery montre que les narrateurs confisquent la parole des enfants en dirigeant les entretiens, les singularisent en les nommant, les disqualifient en mettant l'accent sur leur innocence et leur impuissance, et les hiérarchisent en distinguant ceux qui endossent le rôle de victime et ceux qui rejettent ce label. Pourtant, l'anthropologue rencontre beaucoup d'enfants thaïlandais dont les vies se révèlent moins tragiques et plus banales, des jeunes qui produisent des récits articulés sur leur situation et leur futur. À la lecture de ce livre, je réalise que beaucoup de mes photographies reproduisent le schéma de l'enfant prostitué. Au mépris de la complexité de leur parcours, elles réduisent les photographiés à la condition de prostitué, d'exploité, de sidéen, de victime de la traite. La charge dramatique du message est renforcée par l'esthétique du noir et blanc granulé et contrasté, emblématique de la photographie engagée et du Leica M.

Ces lectures à la fois éclairantes et douloureuses m'incitent à poursuivre ma réflexion sur la traite dans le cadre d'un Master en « Coopération internationale, Action humanitaire, et

Politiques de développement » à l'Université Paris I-Sorbonne, d'un Master de recherche en « Anthropologie sociale et Ethnologie » à l'École des hautes études en sciences sociales, puis d'un doctorat en anthropologie dans cette même institution. Les premières années de ce projet visent à déterminer le pays d'étude, à établir une assise institutionnelle et à définir un objet.

2. Le Viêt Nam : un pays peu étudié

Je choisis le Viêt Nam pour plusieurs raisons. D'abord, un grand nombre de femmes vietnamiennes gravite dans l'industrie sexuelle en Asie du Sud-Est. Ensuite, le Viêt Nam représente un défi motivant en matière d'accès au terrain. Enfin, la plupart des recherches lancées dans l'urgence de la mobilisation anti-traite portent sur la Thaïlande, le Cambodge et le Laos, en moindre mesure sur le Viêt Nam.

Le choix du Viêt Nam s'explique d'abord par la présence de femmes vietnamiennes dans l'industrie sexuelle sud-est asiatique. Dans le cadre de mes reportages, j'ai retrouvé leurs traces à Phnom Penh, à Svay Pak et à Siem Reap au Cambodge, à Vientiane au Laos et dans la banlieue de Kuala Lumpur en Malaisie. Ce déploiement justifiera l'enquête multi-située à venir sur les flux vietnamiens de migration prostitutionnelle dans la région.

Si le Viêt Nam semble un bon choix, il traîne une réputation de pays difficile. Nombre d'experts me mettent en garde contre le défi posé par mon projet : aucun étranger n'y est parvenu à mener une enquête approfondie sur la traite en raison des restrictions d'accès au terrain imposées par le gouvernement. En 2006, dans le cadre de mon premier Master, je rejoins pendant six mois le bureau chargé de la lutte contre la traite à l'antenne saïgonnaise de l'OIM³, en qualité de chercheur stagiaire. Mon mémoire interroge le lien entre l'endettement des ménages, les obligations morales et la migration prostitutionnelle au Cambodge (Lainez 2006). Cette expérience dissipe mes craintes. En dépit des contraintes, des OI parviennent à travailler sur place ; en outre, les autorités locales m'offrent un accès au terrain, quoique limité et encadré. Ce séjour me permet surtout de nouer des liens d'amitié avec Georges Blanchard, directeur et fondateur de l'AFESIP-Viêt Nam, rebaptisée Alliance Anti-Trafic-Viêt Nam en 2007⁴. Originaire de Saint-Dié-des-Vosges en Lorraine, mais résident à Hồ Chí

³ À la réunification de 1975, Saïgon devient Hồ Chí Minh-Ville. La plupart des habitants de cette ville comme ceux du sud du Viêt Nam continuent néanmoins à utiliser « Saïgon » dans le langage parlé.

⁴ AFESIP est l'acronyme de « Agir pour les Femmes en Situation Précaire ». L'encadré 1 présente un bref historique de l'ONG cambodgienne d'abord, internationale ensuite. Contrairement à leur homologue laotienne, les antennes vietnamiennes et thaïlandaises se désolidarisent du siège cambodgien en 2007. Elles deviennent Alliance Anti-Trafic-Viêt Nam et Alliance Anti-Trafic-Thaïlande respectivement. Dans le corps du texte, l'expression « Alliance Anti-Trafic » se réfère uniquement à l'antenne vietnamienne.

Minh-Ville dès 1992, ce fin connaisseur du pays, de la langue et des rouages administratifs propose de m'accueillir au sein de son ONG dans le cadre d'un travail de thèse.

Pendant ce séjour, un autre élément conforte mon choix. Un vent de panique morale souffle dans tout le Viêt Nam, en particulier au Sud, au sujet des mariages transnationaux par agence entre des femmes vietnamiennes et des hommes taiwanais, coréens et singapouriens. Le gouvernement, les médias nationaux, des universitaires vietnamiens et le milieu associatif s'interrogent sur l'éventuelle corrélation entre ce phénomène et la traite. À une conférence, je rencontre Mme Trần Thị Kim Xuyên, directrice du Département de sociologie à l'Université des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh-Ville, chargée d'un projet de recherche sur les mariages transnationaux dans le delta du Mékong, avec des publications à ce sujet à son actif (Trần 2005). Intéressée par mon projet, elle me propose une affiliation universitaire. Ce rattachement me facilitera pendant les quatre années à venir le renouvellement de mon visa universitaire et des autorisations de recherche, un enjeu sensible dans les pays socialistes asiatiques (Turner 2013).

Une autre raison qui m'incite enfin à choisir ce pays est la faible visibilité du Viêt Nam dans la recherche sur la traite en Asie du Sud-Est. Au milieu des années 2000, la mobilisation anti-traite est à son apogée dans la région. Les fonds de la coopération affluent, et une partie est consacrée à la recherche. La traite devant être comprise et combattue de toute urgence, nombre de chercheurs lancent d'ambitieux travaux censés orienter les actions.

En 2004, l'ethnologue français Pierre Le Roux prend la direction du Département de recherche au bureau de l'AFESIP à Phnom Penh. Le programme qu'il conçoit avec le directeur de l'ONG, Pierre Legros, préconise une approche holistique de la traite « afin d'essayer de comprendre les causes économiques, historiques, psychologiques, sociales et culturelles de la chute d'un individu dans le trafic et la prostitution, que ce soit à titre de victime, ou à titre de proxénète ou trafiquant, et ensuite de proposer des éventuelles solutions préventives », selon les termes d'un document de travail. Les tâches prévues vont de la création d'une base régionale de données sur les trafiquants (les « pêcheurs ») à des monographies sur les victimes (les « poissons ») en passant par des recherches sur la relation mère-enfant. Alors que la présidente, Somaly Mam, ferme brutalement le département de recherche au début de 2006, plusieurs publications issues de cette initiative voient ensuite le jour (Dialma et Mam 2005, Lainez et Le Roux 2008, Le Roux 2007, Le Roux, Baffie et Beullier 2010, Le Roux et Dialma 2007, 2011).

En parallèle, des OI engagent des projets de recherche-action. Le Projet inter-agences des Nations unies contre la traite des êtres humains dans le bassin du Mékong (UNIAP) lance

la série *TRACE Trafficking – from Community to Exploitation* sur la migration irrégulière et la traite entre le Laos et la Thaïlande. Il en ressort qu'une approche préventive menée dans les sites émetteurs ne peut à elle seule permettre de diminuer la traite ou d'aider les migrants à évaluer leur probabilité de réussite ou de tomber dans l'exploitation en raison de la diversité des facteurs qui sous-tendent la migration transfrontalière (Ministry of Labour and Social Welfare, UNIAP et UNICEF 2004).

Au même moment, en 2004, Thomas Steinfatt de l'Université de Miami lance un projet de quantification de la traite prostitutionnelle au Cambodge en collaboration avec l'UNIAP et la coopération américaine (USAID) (Steinfatt 2011, Steinfatt et Baker 2011). Ce professeur en communication – mais statisticien de formation – s'attaque au chiffre de 80 000 à 100 000 femmes trafiquées dans l'industrie sexuelle cambodgienne, annoncé par les ONG et les médias locaux. Sa méthodologie basée sur la cartographie statistique se veut scientifique et innovante. Elle repose sur le recrutement d'une armée de mototaxis chargés de comptabiliser et d'établir la localisation GPS des établissements sexuels dans les principales localités du pays. En se présentant comme clients, ces derniers doivent ensuite évaluer auprès des gérants le nombre d'employées, et parmi ces dernières celles endettées, sous contrat et asservies, les traits présumés de la traite prostitutionnelle. L'estimation à laquelle parvient T. Steinfatt, environ 3 000 femmes trafiquées à l'échelle nationale, est bien en deçà de celle en circulation, même si sa méthodologie a fait l'objet de critiques (Molland 2012 : 108-9). La production d'estimations chiffrées rigoureuses reste un enjeu majeur pour certains chercheurs, alors que les organisations anti-traite continuent de faire un usage instrumental de chiffres non rigoureux en dépit des critiques formulées par le milieu académique (voir Chaumont 2012, Roux 2011, Molland 2014, Montgomery 2001, Weitzer 2007).

Par ailleurs, de jeunes chercheurs consacrent leur thèse de doctorat aux effets de la mobilisation anti-traite dans la région. Au Cambodge, Anastasia Hudgins (2006) interroge les discours de trois ONG venant en aide aux migrantes vietnamiennes de Svay Pak. Selon leur expertise, ces organisations conçoivent ces dernières comme des victimes, des travailleuses ou des sujets biomédicaux. Ces approches ignorent les conditions économiques et politiques qui perpétuent la migration prostitutionnelle depuis le Viêt Nam, estime l'anthropologue. Rebecca Miller (2008) examine la coordination dans la lutte régionale contre la traite en s'appuyant sur une ethnographie de l'UNIAP. De son point de vue, l'ossature institutionnelle du milieu anti-traite empêche une coordination efficace. Pour parvenir à cet objectif, la confiance, la participation égalitaire et la neutralité doivent se conjuguer à la mise en place de plateformes consultatives fondées sur le partage de ressources et de savoirs. Enfin, Sverre

Molland (2012) propose une monographie sur la traite des femmes laotiennes à la frontière thaïlandaise. Il articule les pratiques de terrain qualifiées de « traite », les discours à leur égard et la prise en charge des victimes par le dispositif institutionnel, et montre l'écart entre l'objet de la traite et sa représentation. Ces travaux enrichissent la connaissance sur la traite et sa prise en charge dans les pays de la région où le tissu associatif est développé et où l'État autorise l'accès au terrain, comme c'est le cas au Cambodge, en Thaïlande et au Laos. Au milieu des années 2000, le Viêt Nam reste encore exclu de ce périmètre de recherche, ce qui rend le choix de ce pays stimulant et utile. En bref, je choisis le Viêt Nam comme pays d'étude à cause de la faible représentation du Viêt Nam dans la recherche florissante sur la traite, mais aussi de la forte présence vietnamienne dans l'industrie sexuelle sud-est asiatique, et des appuis institutionnels offerts par l'Alliance Anti-Trafic et le Département de sociologie de l'Université des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh-Ville.

Encadré 1 – L'AFESIP, Somaly Mam et la chute d'une icône

Le biologiste français Pierre Legros et sa femme cambodgienne Somaly Mam fondent l'AFESIP-Cambodge à Phnom Penh en 1997. Cette organisation pionnière suscite l'intérêt des médias internationaux après la diffusion en 1998 d'un reportage de l'émission *Envoyé spécial* sur la traite des femmes au Cambodge sur France 2. La même année, S. Mam reçoit le prestigieux Prix Prince des Asturies des mains de la reine d'Espagne, récompensant son action charitable envers les victimes de la traite.

En peu de temps, l'AFESIP devient un acteur central dans la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle au Cambodge, dans la région avec l'ouverture d'antennes opérationnelles à Vientiane, à Bangkok et à Hồ Chí Minh-Ville, et à l'échelle européenne avec ses bureaux de représentation à Nice, à Lausanne et à Madrid. En 2005, S. Mam accède à la notoriété avec la publication de son autobiographie en français, traduite en anglais et en allemand (les droits pour 22 autres langues sont alors vendus).

Forte de ses relations avec des célébrités nord-américaines, dont des actrices comme Susan Sarandon ou des journalistes comme Nicholas Krystof du *New York Times*, elle lance la Somaly Mam Foundation à New York en 2007. En 2009, elle devient une des cent personnalités de l'année dans le classement de *Time Magazine*. Sa communication varie peu au fil des années. Dans ses prises de parole, elle brosse un portrait alarmiste de la traite des femmes et des enfants en Asie en s'appuyant sur des statistiques infondées et des récits victimaires, dans une grammaire abolitionniste qui confond prostitution, traite et esclavage. Et elle légitime sa mission salvatrice au titre de son passé d'esclave sexuelle.

En 2012, les journalistes Simon Marks et Phorn Bopha publient une enquête dans le *Cambodia Daily* concernant les allégations dans certains de ses discours

(25-26/04/2012)⁵. L'annonce selon laquelle huit femmes « sauvées » lors d'un raid coordonné par l'AFESIP en 2004 auraient ensuite été assassinées se révèle fautive, tout comme celle faite devant l'Assemblée générale des Nations unies selon laquelle sa fille aurait été séquestrée par des trafiquants et filmée lors d'un viol collectif en guise de représailles pour son engagement dans la lutte contre la traite. L'année suivante, les journalistes révèlent la fabrication du récit d'une rescapée proche de S. Mam ayant perdu un œil : un médecin lui aurait extrait en raison d'un problème médical, et non les trafiquants furieux armés d'un couteau en raison de son refus de coucher avec eux (Marsk et Bopha 12/10/2013). Simon Mark s'attaque enfin à l'autobiographie dans un long article au titre évocateur, « Holy Saint (and Sinner) of Sex Trafficking », paru dans *Newsweek* (21/05/2013). S. Mam prétend avoir été élevée par un « grand-père » qui fait d'elle une esclave sexuelle, l'obligeant de vendre sa virginité et de se marier à un soldat violent à l'âge de 14 ans. Ce dernier l'aurait ensuite vendu à une maison close de Phnom Penh où elle aurait été torturée avec de l'électricité. Or, selon les gens de son village, elle aurait vécu une enfance banale avec sa famille avant de partir travailler à Phnom Penh. Du jour au lendemain, S. Mam se retrouve sous le feu de la presse internationale, taxée d'imposteur. Le *New York Times* titre « La chute d'une activiste cambodgienne révèle une vaste tromperie » (Fuller 14/06/2014, ma traduction, Mullany 29/05/2014). *Paris Match* annonce la « fin d'une légende » suite aux révélations d'« une histoire montée de toutes pièces » par une « activiste mythomane » (Desnos 30/05/2014). *Le Monde* décrit la chute d'une « icône glamour » qui devient, de « contradictions » en « révélations », une « mythomane prête à tout pour réussir » (Chaumeau et Marksparet 29/12/2014).

En mars 2014, la Somaly Mam Foundation de New York lance une enquête sur les allégations de sa présidente. Si les résultats restent confidentiels, S. Mam démissionne peu après. En octobre 2014, la fondation annonce sa fermeture définitive. Or, des voix discordantes crient au complot. Dans « Somaly's Story : « I Didn't Lie » », *Marie-Claire US* récuse les accusations portées à l'encontre de S. Mam, présumée victime de machinations politiques. Pourtant, la ligne de défense de l'accusée peine à convaincre, son argument principal étant que la mémoire d'un esclave violé et abusé depuis sa jeune enfance s'estompe naturellement (Pesta 16/09/2014). Son ex-mari, P. Legros, critique à son tour cette thèse (le Coz 09/10/2014). Le 4 février 2015, un documentaire accablant signé Mary-Ann Jolley, diffusé par Al Jazeera, revient sur les allégations connues et pointe de nouvelles irrégularités, notamment l'achat massif de terres dans les provinces de Pailin et de Siem Reap avec des fonds de la coopération par S. Mam, et son manque de réaction dans l'affaire révélée par la presse espagnole concernant les viols à répétition commis par le directeur du centre d'accueil de Siem Reap à l'encontre des femmes résidentes (Suárez et Jiménez 10/13/2013).

Cette débâcle médiatique n'empêche pas un groupe d'inconditionnels de soutenir S. Mam dans la mise en place d'une nouvelle fondation aux États-Unis : la New Somaly Mam Fund (Anderson 24/12/2014). Comme quoi les héros modernes ont la peau dure.

⁵ Dans tout le corps du texte, la date complète – jour, mois, année – après un nom ou un titre de presse renvoie à une référence journalistique (section « Presse » dans la bibliographie).



Fig. 2 : Somaly Mam entourée de représentants du gouvernement pendant la célébration de la journée de lutte contre la traite à Phnom Penh, sous les auspices de la Somaly Mam Foundation, devant des centaines de jeunes mobilisés à l'occasion. Photo de l'auteur, 12/12/2009.

3. Entre engagement et réflexivité

Le pays d'étude choisi, l'étape suivante consiste à établir une assise institutionnelle. Mon rattachement auprès du Département de sociologie de l'Université de sciences sociales et humaines de Hô Chí Minh-Ville pose peu de problèmes. En revanche, ma collaboration avec l'Alliance Anti-Trafic soulève des questions relatives au positionnement du chercheur.

Entre 2007 et 2012, je mène mes recherches au sein de l'Alliance Anti-Trafic. La création de cette ONG en 2001 vise un double objectif : rapatrier des femmes et des enfants vietnamiens trafiqués au Cambodge, en Thaïlande, au Laos et en Malaisie, et proposer un modèle alternatif pour leur prise en charge aussi bien que des femmes arrêtées au titre du délit de prostitution au Viêt Nam. En jouant la transparence et en proposant des réflexions et des activités novatrices, l'Alliance Anti-Trafic devient – et reste encore aujourd'hui – le leader dans la lutte contre la traite au Viêt Nam. En témoigne le rôle consultatif que l'organisation détient auprès du ministère du Travail, des Invalides de guerre et des Affaires sociales (MOLISA), du ministère de la Sécurité publique et de l'Union des femmes, sa visibilité

médiatique au Viêt Nam et sur la scène internationale, et les nombreuses distinctions décernées à G. Blanchard. Le choix de cette ONG s'avère donc judicieux afin de mener des recherches sur la traite au Viêt Nam.

Consciente de la fragilité des présupposés sur lesquels repose un grand nombre de projets de prévention et de lutte contre la traite, l'Alliance Anti-Trafic cherche à acquérir une connaissance approfondie sur sa thématique de travail et son contexte d'intervention. Dans le cadre de notre collaboration, le directeur ne m'impose ni problématique, ni champ de recherche, ni production de recommandations programmatiques. Je propose d'examiner les enjeux pluriels qui entourent la traite, le commerce sexuel et les flux régionaux de migration prostitutionnelle vietnamienne. Soucieux de préserver ma liberté scientifique, le directeur accepte ces lignes de recherche. Par ailleurs, je m'engage à restituer les résultats des enquêtes sous forme de rapports de recherche (Lainez 2010 a, 2011 a, b) et d'articles de vulgarisation diffusés dans la presse asiatique (Lainez 18/04/2011, 30/04/2011, 06/05/2011) et spécialisée française, dont la revue *Carnets du Vietnam*. Et par ma présence physique, je participe aux réflexions sur les orientations stratégiques et la conception d'une stratégie de communication qui débouche sur le lancement d'un site Internet. Enfin, je joue un rôle de représentation auprès des nombreux représentants d'ONG et d'OI, consultants, chercheurs, experts, étudiants et journalistes qui défilent au bureau saïgonnais de l'Alliance Anti-Trafic entre 2008 et 2011.

En échange, l'Alliance Anti-Trafic me fournit une assise administrative et un espace de travail. Et alors que les bourses se raréfient sous l'effet de la crise globale, elle cofinance les différentes enquêtes de l'investigation (chapitre 1). L'ONG ne s'arroge aucun droit de regard sur ma production scientifique, *a contrario* de certains donateurs. Entre 2010 et 2013, le Bureau chargé de combattre la traite des êtres humains (G/TIP) au Département d'État des États-Unis subventionne l'Alliance Anti-Trafic. Une mince partie de ces fonds cofinance l'enquête « Singapour », censée tester l'hypothèse selon laquelle la migration prostitutionnelle vietnamienne à Singapour s'appuie sur des réseaux de traite. L'enquête infirme cette hypothèse, et ce résultat transparaît dans le rapport de recherche consacré à Singapour (Lainez 2011 b). Après lecture du manuscrit, le G/TIP interdit toute mention de son nom ou logo dans la page de remerciements, sans fournir d'explication. Ma conclusion semble contredire sa ligne politique selon laquelle de nombreuses femmes asiatiques sont trafiquées à Singapour à des fins d'exploitation sexuelle. L'année suivante, cet organisme place Singapour en Tier 2 (liste de surveillance) dans son *Trafficking in Person Report* (US Department of State 2012), un rapport annuel sujet à controverse (Stenvoll 2009).

Peu avant, un autre donateur de l'Alliance Anti-Trafic, la Somaly Mam Foundation, réserve un accueil mitigé à la conclusion de l'enquête que je mène à dans la province d'An Giang, selon laquelle le flux de migration prostitutionnelle entre les provinces frontalières du Viêt Nam et le Cambodge aurait presque cessé. Je présente ces résultats dans un *working paper* en français publié par l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (Lainez 2010 a), traduit en anglais et publié sous forme de rapport de recherche par l'Alliance Anti-Trafic. À l'époque, la Somaly Mam Foundation verse des fonds à l'Alliance Anti-Trafic, dont une partie est consacrée à la recherche. Pas un dollar ne finance l'enquête que je mène à An Giang, mais G. Blanchard estime préférable de remercier le donateur. Or, Somaly Mam continue d'orienter une partie de sa communication sur la traite des femmes vietnamiennes au Cambodge, sans preuves à l'appui, ce que je constate lors de l'exposé qu'elle présente pour la journée nationale de lutte contre la traite, le 11 décembre 2009 à Phnom Penh. À l'instar du G/TIP, la Somaly Mam Foundation refuse de voir son nom ou logo apparaître dans les remerciements de mon rapport.

La réaction de cette fondation, comme celle du G/TIP, peut paraître surprenante dans la mesure où les gouvernements et les organisations anti-traite devraient se réjouir de la diminution des pratiques migratoires à risque. Or, S. Molland (2012 : 222) rappelle que les organisations anti-traite ne cherchent pas des solutions adaptées au problème, mais des problèmes adaptés à leurs programmes. La traite apparaît donc comme un mal nécessaire dont dépend leur survie. Le rapport de l'Alliance Anti-Trafic représente un danger potentiel pour certains donateurs, manifestement plus soucieux de maintenir leurs lignes stratégiques que de s'adapter aux changements impulsés par leur action.

Comment concilier les impératifs d'une recherche critique et réflexive, l'adhésion idéologique à une cause et la participation aux activités d'une ONG ? L'anthropologue peut difficilement refuser de prendre parti lorsqu'un fort consensus moral pèse sur son objet de recherche, y compris la traite hissée au rang de fléau « intolérable » (Fassin et Bourdelais 2005)⁶, ou de s'impliquer auprès d'enquêtés en situation de dénuement et/ou de fragilité structurelle⁷. Bien avant que la connivence entre anthropologues et ONG ne se banalise sur le

⁶ La torture, les abus sexuels, la maltraitance des enfants, l'esclavage et les crimes de guerre incarnent les figures de l'intolérable qui traversent et unifient l'espace moral contemporain. Si le mal radical est essentialisé et circonscrit, il est en réalité frappé de relativité temporelle. Les limites morales de l'intolérable sont donc historiquement et socialement situées.

⁷ À ce sujet, voir Broqua (2009) et Fassin (1999) sur le VIH/sida, Makaremi (2008) sur les étrangers détenus aux frontières aéroportuaires françaises, Poupeau (2013) sur les résidents démunis des quartiers périphériques à El Alto en Bolivie, et la discussion générale de Lignier (2013).

terrain, Howard Becker ([1960] 2006) posait déjà la question de savoir si le chercheur doit ou non prendre parti : qu'il le veuille ou non, celui-ci prend toujours parti, la question étant alors de savoir de quel côté se situer, estime le sociologue. Didier Fassin (1999, 2009) dépasse le clivage entre « engagement » et « distanciation » dans la production d'une « science sociale critique ». Dans la pensée de Norbert Elias, observe-t-il, le chercheur « fait partie de ce monde qu'il étudie et y est donc engagé, tout en travaillant à le constituer en objet, par conséquent en s'en distanciant » (Fassin 2009 : 202). L'ethnographe se rapproche de ses sujets d'enquête « au point de vouloir non seulement entendre leurs justifications, mais de tendre soi-même à les justifier », alors que l'anthropologue décrit du « seuil de la caverne » une scène sociale plus vaste et complexe en s'éloignant des sujets, « au point de porter sur eux un regard sans concession » (*ibid.*). Cette posture se rapproche de celle de l'anthropologue dit « impliqué »⁸, attentif à l'humain et à sa souffrance, mais critique vis-à-vis des structures et des rapports de pouvoir (Fassin 1999 : 58-9). Rapportée à l'anthropologie de la traite, cette posture suppose de faire preuve de sensibilité envers les sujets d'étude en posant un regard attentif sur eux, tout en proposant une analyse critique, réflexive et circonstanciée des faits sociaux et des structures.

Cette posture est parfois difficile à tenir notamment lorsque l'anthropologue doit prendre la parole. Les 3 et 4 mars 2011, l'organisation britannique Child Exploitation and Online Protection Centre (CEOP) organise un atelier régional sur la protection de l'enfance en danger en Asie du Sud-Est dans un luxueux hôtel de Hồ Chí Minh-Ville. Une trentaine de délégués gouvernementaux et de représentants du tissu associatif participent à cet événement, dont l'objectif vise à renforcer les réseaux collaboratifs et à améliorer les connaissances sur la traite et l'exploitation sexuelle. CEOP demande à l'Alliance Anti-Trafic de présenter une *keynote session*. Indisponible ce jour-là G. Blanchard me demande de le remplacer, proposition que j'accepte. Plutôt que de présenter les résultats de l'ONG ou de brosser un portrait général et donc superficiel de la traite au Viêt Nam, je présente une communication décrivant la relation tumultueuse entre une mère et une fille qui monnaie sa sexualité, un cas de proxénétisme familial (Lainez 2012 a). Je purge mon exposé de références théoriques, du jargon académique et militant, et j'évite les fameuses « pistes de solution » en guise de conclusion normative. À l'appui d'une riche ethnographie, je propose une analyse qui remet en cause les catégories et explications usuelles. L'exposé passe mal. Les participants froncent

⁸ Contrairement à la position « appliquée » où l'anthropologue « se met au service de la lutte contre le VIH et adhère aux principes d'analyse de la médecine », et la position symétrique dite « critique » où le chercheur « prend ses distances à la fois en termes d'action et d'analyse » (Fassin 1999 : 54).

les sourcils, se regardent perplexes les uns les autres, s'endorment ou consultent leurs téléphones. Les organisateurs cachent eux aussi mal leur désarroi, alors qu'ils m'avaient bien demandé d'éviter la prestation de type « académique ». Pari perdu, toutes les parties sortent déçues. Cet exemple révèle les difficultés que rencontre l'anthropologue impliqué. Tel un équilibriste marchant sur la corde raide, il doit effectuer des « allers et retours » entre « dénonciation et description » (Fassin 2009 : 202), sans oublier que « l'enquête se poursuit après la publication », car « *rendre public un texte, c'est devoir répondre d'un acte. C'est avoir la charge d'anticiper les conséquences possibles de ce texte – tenter, même si le futur reste imprévisible, de pressentir quelles vont être les suites de ce coup expérimental qu'est l'acte d'énoncer un ensemble de propositions descriptives ou analytiques* » (Cefaï 2009 : 5, italique original). L'incident avec CEOP divertira G. Blanchard, iconoclaste habitué des digressions décalées et provocatrices. Quant à CEOP, ils ne nous inviteront plus jamais, un soulagement plutôt qu'une déception. Ainsi, une fois réglés le choix du pays, l'assise institutionnelle et la positionalité, il reste encore à définir l'objet d'étude, un processus qui exigera plusieurs années de travail.

4. Déconstruire l'objet : par-delà l'esclavage et la traite

La définition de l'objet est le fruit d'un long travail empreint de tâtonnements, de réflexions, de fausses routes. Trois approches méthodologiques orientent ma reprise d'étude durant les premières années de thèse : l'anthropologie de l'esclavage, une sociologie critique qui confronte le phénomène de la traite et sa prise en charge, et une anthropologie économique-juridique. La première perspective montre rapidement ses limites sur les plans conceptuel et méthodologique. La seconde débouche sur la piste des relations sociales. La dernière révèle les limites d'une approche économique centrée sur le temps de l'exploitation.

4.1. L'anthropologie de l'esclavage : un champ peu opératoire

Face à l'engouement des sciences sociales pour la traite et l'esclavage moderne au cours des années 2000, je privilégie d'abord l'anthropologie de l'esclavage dans le sillage des travaux de mon directeur Alain Testart. L'analogie entre le passé et le présent repose sur l'hypothèse selon laquelle le savoir sur les esclavages négriers et indigènes de jadis doit pouvoir éclairer la compréhension de l'esclavage dit « moderne » d'aujourd'hui.

Dans *L'Esclave, la dette et le pouvoir*, A. Testart (2001) propose une définition générale de l'esclave sans rapport avec les conditions de vie ou la propriété. D'une part, la situation des esclaves varie grandement d'une société à l'autre, à l'instar de leurs statuts, de leurs droits et de leurs devoirs. D'autre part, la définition de la propriété soulève de nombreux

problèmes en raison de sa variabilité selon les sociétés. Ainsi, « [l]’esclave est un dépendant : 1) dont le statut (juridique) est marqué par l’exclusion d’une dimension considérée comme fondamentale par la société 2) dont on peut, d’une façon ou d’une autre, tirer profit » (Testart 2001 : 25, la citation originale se présente comme une liste à puces). Et l’auteur de préciser « [q]u’il s’agisse de la parenté dans les sociétés lignagères, de la citoyenneté dans l’Antiquité, ou de la communauté des croyants dans le droit islamique, l’esclave est toujours, dans chaque société, *exclu d’une des dimensions (sociales) considérées comme fondamentales par cette société* » (*ibid.*, p. 24, italique original). L’historien de Harvard Orlando Patterson (1982) propose une définition de l’esclavage portée, elle aussi, sur l’exclusion. L’esclave est pour lui un « mort social », un étranger, un *outsider* qui ne correspond pas à la définition de l’homme retenue par la société qui le réduit à la condition vile d’esclave.

Outre l’esclavage pour dettes résultant d’une situation d’insolvabilité du débiteur, il existe d’autres formes d’asservissement pour dette, continue A. Testart. La « mise en gage » consiste à placer une personne comme garantie d’une créance. Deux situations y aboutissent. Dans la « prise de gage pour dette », le créancier exige le remboursement de la créance à expiration du délai imparti, et prend en gage le débiteur, le cas échéant son représentant, lorsque celui-ci se retrouve dans l’impossibilité de rembourser la dette. Dans la « vente à réméré », le débiteur emprunte une somme au créancier, lequel consent le prêt moyennant la remise d’une personne au titre du gage. Ces deux situations reposent sur les mêmes principes : la personne du gagé garantit la créance, son travail ne rembourse pas la dette mais tout au plus les intérêts, et seul le recouvrement de la dette libère le gagé puisque « *le remboursement supprime le droit du créancier à garder le gage* » (Testart 2001 : 80, italique original).

Nombre de juristes, d’ethnologues et d’historiens ont examiné l’esclavage en Asie du Sud-Est, y compris le Viêt Nam. Dans *L’Engagement des personnes en droit annamite*, Đặng Trinh Kỳ (1933) montre que le droit appliqué par les dynasties Lê (1428-1788) et Nguyễn (1802-1945) interdit l’esclavage pour dettes et la mise en gage des personnes, mais autorise le louage de services (*õ đợ*). Ici, le travail rembourse la dette selon des modalités établies par le législateur. En sus du contrat de prêt, le débiteur signe un contrat d’engagement qui garantit l’amortissement de la créance. Il engage sa force de travail, parfois celle de ses dépendants, enfants ou épouses. S’il s’engage à travailler pour le créancier, à prendre résidence chez lui et à respecter l’ordre de sa maison, il reste à tout moment une personne libre et honorable, rattachée à sa parenté par les liens de filiation et les droits lignagers. Le créancier jouit de droits limités sur l’engagé, proches de ceux de l’employeur. La capacité du travail à recouvrer la dette selon un barème fixé par la loi rapproche le louage de services du salariat moderne

autant qu'il l'éloigne de l'esclavage et de la mise en gage. L'ethnologie juridique de Đặng T. K. entre en résonance avec l'ethnographie économique sur l'endettement paysan au Tonkin et surtout en Cochinchine. Ce corpus témoigne du niveau élevé d'endettement chez les masses paysannes à cause des intempéries, des crises, de l'addiction au jeu, de la rareté des liquidités et de l'épargne, et des intérêts élevés pratiqués par les prêteurs et les propriétaires terriens locaux ou étrangers, Chinois et Chetty, soucieux d'accaparer les terres et les récoltes (Bửu 1941, Gourou 1936, Mathieu 1912).

Dans le prolongement de l'abolition de l'esclavage en 1848, les Français s'intéressent à cette question dès leur arrivée en Indochine en 1858. Militaires et explorateurs relèvent des pratiques qu'ils assimilent d'emblée à l'esclavage au sein des populations sédentaires des basses terres et montagnardes des hauts plateaux du Centre et du Nord (Anonyme 1863, Paulus 1885, Silvestre 1880). Quelques années plus tard, le juriste Camille Briffaut (1907) décrit les institutions d'asservissement, et Henri Dartiguenave (1908) celles relatives à la vente d'enfants. Par ailleurs, les administrateurs relèvent de nombreux cas de traite de femmes et d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle en Annam, en Chine du Sud et à Hong Kong, et la présence de femmes chinoises (Landes 1880) et japonaises (Roux 1905, voir Roustan 2005, 2012) dans les maisons closes de Saïgon, Chợ Lớn et Hà Nội (voir Tracol-Huynh 2013, chapitre 7). Dans *Bétail humain. Rapt, vente, infanticide dans l'Indochine française et dans la Chine du Sud*, ouvrage méconnu, car paru en Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale, l'historien et enseignant au Lycée français de Saïgon, André Baudrit ([1943] 1945), propose une synthèse originale sur la traite indochinoise en s'appuyant sur des sources primaires et secondaires.

L'idée selon laquelle les « formes extrêmes de dépendance », pour reprendre la formule de Georges Condominas (1998), peuvent éclairer l'esclavage moderne traverse mon second mémoire de Master (Lainez 2007) tout comme mes premières publications, y compris le chapitre d'un ouvrage issu d'une conférence organisée en 2009 (Lainez 2012 b) et la réédition du *Bétail humain* d'A. Baudrit, suivi de douze documents sur l'esclavage et la traite en Indochine (Lainez et Le Roux 2008). Ce projet entend offrir « l'éclairage diachronique qui manque à la plupart des études actuelles sur ces questions fondamentales de l'esclavage et de la traite des femmes et enfants, illustrant [...] l'importance de la prise en compte de l'histoire pour appréhender de tels phénomènes dans leur complexité globale » (quatrième de couverture). Projet louable certes, mais quelque peu naïf, et surtout entrepris dans la hâte, à un moment où la traite semble atteindre des proportions alarmantes en Asie du Sud-Est aux dires des organisations anti-traite. D. Fassin (1999 : 49) montre que l'apparition du sida en Afrique

à la fin des années 1980 suscite une « urgence anthropologique ». L'engouement soudain des anthropologues s'accompagne d'un brouillage entre anthropologie, médecine et biologie et d'un abaissement du « niveau d'exigence théorique et méthodologique ». La réimpression du *Bétail humain* tombe dans cet écueil : l'analyse approximative des faits sociaux, culturels et historiques se conjugue à la production d'énoncés scientifiques douteux. Mais au-delà des imperfections d'un projet de jeunesse entrepris dans l'émotion, la thèse du passé qui informe le présent mérite une réflexion plus approfondie.

Dans un registre proche, Jean-Michel Chaumont (2009 a) met en évidence l'héritage et l'ancrage du « mythe de la traite des Blanches » dans le discours contemporain sur la traite des femmes et des enfants. Dans le prolongement de la croisade morale entreprise en Grande-Bretagne contre la réglementation de la prostitution à la fin du XIXe, des experts réunis par la Société des Nations pendant les années 1920 se livrent à des manipulations malhonnêtes pour établir l'existence d'un fléau de la traite des Blanches, alors que les riches données de leur enquête contredisent cette thèse. Leur rapport conforte la croisade morale visant à imposer l'abolitionnisme en Europe au titre des présumées conséquences néfastes provoquées par la traite. Ici, le passé nous renseigne sur le présent dans la mesure où les experts de la Société des Nations et ceux de la traite contemporaine décrivent le phénomène dans les mêmes termes, comme si les seconds avaient emprunté la grammaire des premiers.

Si le rapprochement entre les discours sur la traite des Blanches et la traite contemporaine est une chose, celui entre l'esclavage passé et présent est de nature différente. Comment comparer de telles pratiques ? L'anthropologie de l'esclavage offre des outils théoriques intéressants, mais finalement peu opératoires, si bien que les définitions d'A. Testart, d'O. Paterson et de Đặng T. K. s'ajustent mal au monde actuel. Inutile de chercher à établir une analogie entre l'asservissement pour dettes tel qu'il se présentait hier et tel qu'il se présente aujourd'hui au Viêt Nam. De nos jours, le débiteur conserve à tout moment ses droits civils et lignagers *a contrario* de l'esclave, et la sexualité rembourse et garantit la dette contrairement au travail dans l'esclavage pour dettes et la mise en gage de jadis. Quant au rapprochement avec le louage de services, il ne nous apprend rien dans la mesure où cette institution préfigure le salariat moderne en raison de la valeur effective accordée au travail en guise de recouvrement de la dette.

La thèse de la continuité historique s'effrite davantage au regard du glissement sémantique entre traite des Noirs (avant le XIXe siècle), traite des Blanches (fin du XIXe-début du XXe siècle) et traite contemporaine (fin du XXe-début du XXIe siècle) sur lequel elle repose. Ces trois phénomènes incarnent des formes d'injustice et d'oppression

unanimement condamnées à la suite des abolitions de l'esclavage noir au XIXe siècle. Or, ces trois formes de traites diffèrent sur des points cruciaux, ce qui interdit leur rapprochement. J.-M. Chaumont et Anne-Laure Wilbrin (2006) nous rappellent que l'État encourage la traite des Noirs alors qu'il condamne la traite des Blanches – et j'ajouterais la traite contemporaine. Dit autrement, l'État poursuit l'esclave noir fugitif tandis qu'il est censé aider la victime blanche rescapée, qui cependant fuit son « aide », car, migrante, elle ne souhaite pas toujours être « rapatriée » de force. Ce constat vaut pour l'Asie du Sud-Est. Alors que les royaumes précoloniaux s'efforcent d'encadrer l'esclavage, la mise en gage et le louage de services⁹, les États-nations actuels interdisent ces pratiques jugées intolérables, du reste tombées en désuétude depuis la colonisation. L'incompatibilité entre « traite légale et traite criminalisée » (*ibid.*, p. 126) fragilise donc toute analogie. En outre, A. Testart nous rappelle que la condition juridique, sociale et économique de l'esclave varie fortement d'une société à l'autre. En fait, la force de la catégorie homogénéisante de l'« esclave » réside dans sa capacité à rassembler des institutions variées. Or, l'historien de l'esclavage négrier, l'anthropologue de l'esclavage, l'ethnologue juridique, l'expert de la Société des Nations et le militant contemporain parlent tous d'esclavage, mais se réfèrent à des choses différentes, et dans des visées scientifiques, politiques ou idéologiques souvent inconciliables. Le même constat s'applique au terme « traite », catégorie fourre-tout qui peut regrouper des phénomènes aussi variés que la migration prostitutionnelle, de travail et de mariage, la vente d'enfants et notamment en bas âge, et le travail des enfants ou d'adultes dans des conditions difficiles.

Au-delà, la conclusion finale selon laquelle l'esclavage moderne serait un vestige de l'esclavage d'antan nourrit le fatalisme de l'historicité surdéterminante, du « ce qui fut, sera » (Chaumont 2009 a : 283). Si cette idée insuffle l'action collective visant à briser la dynamique infernale, sa portée scientifique paraît limitée. Finalement, la traite indochinoise mériterait d'être examinée comme ce qu'elle a été, un phénomène historique et situé dans une région où l'asservissement est attesté. La perspective discursive ouverte par J.-M. Chaumont invite à mettre en perspective la grammaire de la traite indochinoise employée par les administrateurs et les ethnographes français, celle des experts de la Société des Nations des années 1920 et surtout des années 1930 dans le cadre de l'enquête sur l'Orient (1934, Hell 2010), et celle du mouvement anti-traite contemporain. Ce projet reste à mener.

⁹ Voir Đặng (1933) sur le louage de services en Annam précolonial, Guyot (2014) sur la servitude pour dette au Champa du Sud au XVIIIe siècle, Sok (1998) sur l'esclavage au Cambodge à travers les codes, les inscriptions d'Angkor et les chroniques royales à l'époque moyenne, Lingat (1931) sur la distinction entre l'esclave rédimible et irrédimible en droit thaï ancien (voir aussi Turton 1998).

L'anthropologie de l'esclavage semblait une piste prometteuse en début de thèse. Elle facilitait l'inscription dans un champ prolifique de l'anthropologie et l'adhésion à un terme qui fédère les mondes scientifique et militant. Mais le concept se révèle vite inapproprié et difficile à opérationnaliser. Mon engouement pour l'anthropologie de l'esclavage s'éteint-il ainsi au profit d'autres approches. Mes constants va-et-vient entre le bureau de l'Alliance Anti-Trafic et le terrain m'orientent peu à peu vers une sociologie portée vers la confrontation des pratiques de terrain avec les discours contemporains sur la traite, plutôt qu'avec les discours ou les pratiques de traite et d'esclavage de jadis.

4.2. La sociologie « déconstructiviste » de la traite : la dialectique de l'objet et de sa représentation

Mon immersion au sein des populations et du milieu associatif m'a parfois incité à mener une double ethnographie sur la traite et sa prise en charge. Car si l'enquête a produit des données sur les phénomènes de traite, ou plutôt sur son absence, ma collaboration avec l'Alliance Anti-Trafic m'a offert un accès privilégié à la programmation, aux interventions et à la communication. Un pan de la recherche sur la traite et le commerce sexuel en Asie du Sud-Est confronte les réalités et les parcours des femmes aux discours et aux catégories politiques. Ici, les sciences sociales dévoilent l'écart entre la pratique et le construit social. Qualifiée par Milena Jaksic (2011 : 178) de « déconstructiviste », cette démarche part du postulat que la traite recèle des complexités qui échappent aux organisations chargées de sa prise en charge. Et cette méconnaissance transparaît dans les positionnements politiques, la communication et les interventions. Plusieurs travaux privilégient cette approche.

Dans sa monographie sur la traite des femmes laotiennes en Thaïlande, S. Molland (2012) confronte la production d'un discours global sur la traite, le recrutement au sein des réseaux informels de migration prostitutionnelle, et la prise en charge de la traite sur le terrain. L'anthropologue démontre combien les figures de victime et de trafiquant résistent mal à la réalité empirique. Il déconstruit aussi la grammaire produite par les organisations anti-traite. Promotrice d'une vision « atomisée » et « décontextualisée » de la migration et du travail sexuel (*ibid.*, p. 11), alors que le monde social se veut « fluide », « contradictoire » et « ambivalent » (*ibid.*, p. 19), cette grammaire rend intelligible un savoir non empirique qui justifie les projets d'assistance, et au-delà l'existence même des organisations qui les portent. Comme je l'ai souligné plus haut, plutôt que de chercher des solutions adaptées au problème de la traite, ces acteurs chercheraient des problèmes adaptés à leurs programmes et capacités. La conclusion invite à retenir que les réseaux informels de recrutement pour la migration

prostitutionnelle et les acteurs anti-traite fonctionnent de manière autonome. L'ethnographie révèle la déformation du construit social, sa « fausseté », alors qu'il n'est pas « nécessairement faussé ou artificiel » (Jaksic 2011 : 180).

Rapportée à l'endettement dans la migration prostitutionnelle et la mise au travail dans l'industrie sexuelle, l'approche déconstructiviste révèle l'inadéquation entre, d'une part, les modalités d'endettement et, de l'autre, les représentations sur l'asservissement pour dette dans le discours sur la traite. Joanna Busza (2004) examine le mode de recrutement pratiqué à Svay Pak par lequel les tenanciers offrent une avance sur salaire à leurs nouvelles recrues vietnamiennes. Le travail sexuel garantit et rembourse la dette, en outre le créancier s'arroge le droit de restreindre la liberté de la débitrice pendant le recouvrement. Larissa Sandy (2009) examine l'endettement des femmes cambodgiennes travaillant dans des établissements sexuels à Sihanoukville, une ville portuaire à 180 km au sud de Phnom Penh. Les tenanciers recrutent leurs nouvelles recrues par le système de l'avance sur salaire. Là aussi, le travail sexuel garantit et rembourse la dette, en outre le tenancier s'arroge le droit de museler la liberté de la débitrice. À l'appui de riches données ethnographiques, J. Busza et L. Sandy confrontent le recrutement avec avance sur salaire à la définition de la traite dans la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, dite Convention de Palerme, sur laquelle je reviendrai. De leur point de vue, le recrutement avec avance ne correspond pas à la traite, car les femmes vietnamiennes et cambodgiennes migrent, s'endettent et travaillent de leur plein gré, en outre, leur recrutement ne repose ni sur la contrainte ni sur l'enlèvement. Si ces auteures révèlent l'écart entre les modalités d'endettement et leurs représentations, elles vont plus loin que S. Molland dans la mesure où elles proposent des paradigmes de remplacement en phase avec les réalités empiriques observées. Attentive à la santé des migrantes, J. Busza (2004 : 247, ma traduction) souhaite remplacer celui de la traite par un « cadre de renforcement des capacités d'agir visant à donner aux travailleuses du sexe les moyens et les opportunités de gérer leur propre environnement professionnel [ce qui] peut améliorer à la fois leur santé et les droits de l'homme ». Cette démarche politique s'avère audacieuse en 2004, alors qu'un air de panique morale souffle au Cambodge par rapport à la traite des femmes et des enfants vietnamiens à Svay Pak. L. Sandy adopte quant à elle une approche plus épistémologique, car elle invite à remplacer le paradigme de la traite par celui de l'exploitation par le travail. Mais le lecteur reste sur sa faim en raison de la dimension inachevée de ces conclusions normatives, d'autant plus que les approches santé et travail ébauchées par les deux auteures soulèvent autant de problèmes que celle de la traite.

Sébastien Roux (2011) va plus loin. Ce sociologue rend compte de la dialectique qui unit le phénomène du tourisme sexuel en Thaïlande et sa prise en charge. La première partie de sa monographie décrit les relations fluides qu'hommes occidentaux et femmes travaillant dans les bars de Patpong à Bangkok nouent ensemble. La seconde propose une généalogie du tourisme sexuel centrée sur la construction d'une catégorie politique aux contours mouvants. Le sociologue conçoit le tourisme sexuel « comme une construction, mais une construction qui produit ses effets sur le monde social », car si « les catégories ne font pas sens scientifiquement, elles jouent pourtant constamment dans les interactions, les logiques de classement, les dispositifs institutionnels ou les politiques adoptées » (*ibid.*, p. 253). Ainsi, les femmes essaient de s'extraire des catégories plus stigmatisées en récusant l'identification avec la prostituée vénale du trottoir (*pouying kai tua*). Et pour qualifier leurs clients suivis, elles utilisent les termes neutres *fen* (copain), *sani* (mari) ou *gik* (ensemble d'hommes avec lesquels les femmes entretiennent des relations sexuelles et/ou affectives) (*ibid.*, p. 65). Quant aux politiques, elles produisent des effets notables dans la vie des individus. La focalisation sur les enfants sexuellement exploités renforce ainsi le clivage entre adultes et mineurs : les premiers ont le droit de choisir le travail sexuel contrairement aux seconds.

Heidi Hoefinger (2013) prolonge cette démarche. Sa récente monographie examine les relations entre les « *professional girlfriend* » cambodgiennes et des hommes étrangers, nouées dans les bars de nuit de Phnom Penh. L'anthropologue interroge les relations polymorphes et fluides mêlant sexualité, sentiments, intérêt et rétribution. Les femmes font preuve d'ingénuité et de résilience, prennent des décisions avisées et négocient leurs relations avec les hommes étrangers en dépit des contraintes structurelles. Sur cette base, l'anthropologue récuse la relégation de ces unions au registre de l'exploitation et celle des femmes au stéréotype de la prostituée contrainte, stigmatisée et victime des inégalités. H. Hoefinger critique le discours sur l'exploitation sans illustrer ses spécificités au Cambodge, alors que le discours victimaire résulte d'une constellation d'acteurs globaux et locaux dont les objectifs et idéologies varient, comme S. Roux l'a démontré pour la Thaïlande. Mais l'ouvrage montre que, à l'instar de leurs consœurs thaïlandaises, les femmes cambodgiennes cherchent à s'extraire des catégories stigmatisées. L'anthropologue examine les hiérarchies des femmes de la nuit à partir des catégories *emic*¹⁰. Les *professional girlfriends* tiennent notamment à se démarquer des *taxi-girls* qui monnaient leurs services à l'unité sur le trottoir, des « femmes souillées » (*srei kouc*)

¹⁰ L'opposition *emic/etic* renvoie à la distinction entre discours indigène et discours savant, entre données tirées de discours des acteurs et données de recension et observation (de Sardan 1998).

et des Vietnamiennes sur lesquelles fantasment les hommes cambodgiens. Elles cherchent par ailleurs à normaliser leurs relations. La pratique du « *going dutch* », où chacun paye sa part, exprime le désir d'atteindre un idéal d'égalité. En acceptant de partager les frais communs, la femme témoigne de l'authenticité de ses sentiments envers son partenaire malgré les inégalités criantes qui les séparent. La volonté déconstructiviste est bien présente dans cet ouvrage en dépit d'une présentation lapidaire des discours politiques.

Ces travaux interrogent les relations que les femmes nouent avec des recruteurs, des employeurs et des clients à travers le prisme des mobilisations visant à lutter contre la traite, le tourisme sexuel et la prostitution. Ils nous rappellent que la réalité est plus complexe que la communication ne saurait l'entendre, que les statistiques alarmistes manquent de fondement empirique, que les croisades morales bouleversent la vie des acteurs à maints égards. Dans le sillage de cette sociologie déconstructiviste, j'ai souhaité examiner les relations sociales que les femmes vietnamiennes nouent avec la myriade d'acteurs qu'elles rencontrent – prêteurs privés, employeurs, facilitateurs de la migration prostitutionnelle, famille, clients –, sans pour autant les renvoyer aux discours politiques, une approche désormais peu originale.

4.3. Une approche juridique de la traite obsédée par l'économie et la contrainte

Le cap mis sur les relations sociales, il restait encore à déterminer la manière de les saisir. À l'instar du discours dominant, nombre de travaux examinent les relations de traite dans une perspective économique, juridique et circonscrite au processus de traite. Celle-ci se présente comme un « *perfect business* », pour reprendre le titre de l'ouvrage de S. Molland (2012), soumis aux lois impitoyables du marché et de la rationalité. Omniprésent mais invisible, le crime organisé incarne la marchandisation de l'humain, les dérives perverses du capitalisme et de la globalisation. Le sociologue abolitionniste Richard Poulin (2003 : 743) n'hésite pas à affirmer que « [l]a traite des femmes et des enfants est donc imbriquée étroitement à l'économie et la finance mafieuses. Les organisations criminelles, qui règnent sur la traite des femmes et des enfants au profit du système proxénète qu'elles contrôlent, utilisent la terreur et disputent à l'État le monopole de la violence »¹¹. Personnification du

¹¹ Les mouvements féministes abolitionniste et libéral « pro-droits » se livrent une véritable *sex war*. Les premiers amalgament la traite, la prostitution (Bales 2004, Kara 2009, Poulin 2003, 2005), et la violence à l'encontre des femmes pour les plus extrêmes dont Kathleen Barry (1986, 1996 a), cofondatrice de l'organisation Coalition Against Trafficking in Women (CATW) et figure de proue de la seconde vague de féminisme dite « radicale » (voir aussi Raskin 1986). La prostitution se présente comme une forme de domination sexuelle à l'instar de la traite, ce qui rend les femmes prostituées des victimes opprimées. Le courant réglemmentariste ou « pro-droit » s'oppose aux abolitionnistes. Beaucoup de ses membres appartiennent à l'organisation Global Alliance Against Trafficking in

crime organisé, le trafiquant trompe, oppresse et exploite des jeunes femmes naïves et innocentes en quête d'une vie meilleure ailleurs. Il navigue comme un poisson dans l'eau entre les régions pauvres émettrices et les régions riches destinataires de migrants, et maîtrise les secrets de la finance informelle, du transport clandestin de migrants et de la mise au travail dans l'économie informelle. Quand il n'exploite pas lui-même ses recrues, il agit de connivence avec d'autres trafiquants à qui il les revend ou avec des employeurs qui les exploitent. Le trafiquant incarne le bourreau, « sorte d'entreprise internationale calculatrice, professionnelle, transnationale, hiérarchique, et, la plupart du temps, rentable » (Molland 2012 : 56, ma traduction).

Dans le sillage de la mobilisation contre le tourisme sexuel impliquant les enfants du milieu des années 1990, les parents peuvent eux aussi incarner le trafiquant ou le proxénète. Dysfonctionnels, cupides et méchants, ils vendent leurs filles à des recruteurs, des trafiquants et des employeurs prostitutionnels en vue d'en tirer profit, ou alors ils ferment les yeux sur l'activité de leurs filles ou les abus commis contre elles (voir Rushing 2006, Vijayarasa 2010 et les rapports de Brown 2007, Child Exploitation And Online Protection Centre 2011, Reimer 2006). Une citation de P. Le Roux (2007 : 197) illustre l'amalgame courant entre famille, trafiquant et crime organisé :

« Comme indiqué plus haut, à côté des parents des jeunes filles, père, mère, oncle, tante, frère ou sœur, cousin ou cousine, qui sont bien souvent les premiers pourvoyeurs, les trafiquants de leur propre sang, nombre de trafiquants malaisiens sont en fait des individus opportunistes qui, sachant le vide juridique et l'inertie policière concernant le trafic de femmes à but d'exploitation sexuelle, se lancent dans celui-ci. Nombre d'entre eux sont des Sikhs, notamment aux environs de Penang alors que les musulmans sont plus actifs du côté de Kuala Lumpur ou de Johor Bahru. Bien que l'on puisse trouver aussi quelques individus d'origine chinoise dans cette catégorie, la plupart des personnes d'origine chinoise concernées par le trafic relèvent plutôt du crime organisé, les fameuses triades. »

La focalisation sur la dimension criminelle de la traite justifie le recours fréquent à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, dite Convention de Palerme, adoptée le 15 novembre 2000 et entrée en application le 29 septembre 2003,

Women (GAATW) ou à des groupes de prostituées (Network for Sex Work Projects en Angleterre, le Syndicat du travail sexuel ou des associations communautaires comme le Bus des femmes ou Cabiria en France, et Aspésie en Suisse). Ici, les femmes sont libres de disposer de leur corps, et seule la contrainte définit la traite, laquelle se distingue de la prostitution, reconnue comme une activité légitime. Les analyses portent sur l'aporie du choix (Doezema 2002), la production de discours victimaires et misérabilistes (Doezema 2001), l'écart entre l'activité prostitutionnelle et ses conditions d'exercice (Kempadoo, Sanghera, Pattanaik 2005).

l'accord-cadre qui régle aujourd'hui la lutte contre la criminalité internationale, en vue d'insister sur l'illégalité de la traite, en particulier l'exploitation économique. Le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants, s'attaque à la déshumanisation de l'être humain trompé, agressé, exploité, réduit à l'état de marchandise. Il définit la traite comme suit :

« Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie ou abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. » (Nations unies 2000 : 42)

La traite recouvre des actions (recrutement, déplacement) et les moyens déployés (tromperie, coercition, etc.) pour parvenir à son but (exploitation). Le processus se poursuit après l'arrivée du migrant au pays de destination en vue de l'assujettir. Un second protocole porte sur le trafic illicite de migrants. Ce phénomène renvoie au « fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet État » (Nations unies 2000 : 55). Contrairement à la traite, le trafic illicite cesse avec l'arrivée du migrant au pays de destination, moment qui consomme la rupture de sa relation avec le facilitateur de la migration. Sur le terrain, la frontière entre les deux phénomènes reste floue, voire inopérante. Car aussi bien les femmes trafiquées que les migrants clandestins empruntent *de facto* les mêmes routes et réseaux, traversent les mêmes frontières et subissent le même sort de la part des passeurs ou de la police. Roxana Burlacu (2009), la prostituée moldave originaire d'un village pauvre en Moldavie, ancienne étudiante en arts plastiques ayant vécu une épopée comme prostituée en Europe de l'Est et en Belgique, maintes fois arrêtée en tant que migrante illégale et refoulée aux portes de l'espace Schengen, devenue femme de lettres avec la publication de son autobiographie, « se sent pleinement solidaire [des clandestins], parce qu'ils forment une évidente communauté de destins, de tous les autres sans-papiers comme elle en quête d'un avenir », de l'avis de J.-M. Chaumont, son postfacier (2009 b : 335).

Le droit international conçoit la relation entre la victime et ses bourreaux, trafiquants et employeurs abusifs dans une optique économique et oppressive qui met l'accent sur

l'exploitation, l'esclavage et la servitude. Or, le Protocole se garde bien de définir ces notions centrales ou de fixer le seuil d'exploitation à partir duquel une personne peut être considérée comme victime de la traite, à condition qu'elle ait été recrutée et transportée à cette fin. C'est que définir l'exploitation économique pose problème, d'ailleurs cette question obsède depuis longtemps les mouvements syndicalistes. De surcroît, la perception relative aux bonnes conduites professionnelles varie d'un pays et d'un secteur d'activité à un autre. Ainsi, « en l'absence d'un consensus politique mondial sur les droits du travail *a minima*, et de normes internationales et sectorielles sur les relations de travail, il est extrêmement difficile d'arriver à une unité de mesure universelle et neutre à partir de laquelle mesurer l'« exploitation » », remarquent Bridget Anderson et Julia O'Connell Davidson (2002 : 11, ma traduction) avant même l'entrée en vigueur de la Convention de Palerme. Bref, la traite se définit à partir d'un indicateur, l'exploitation économique, qui ne fait l'objet d'aucune définition. Si cette absence laisse une grande marge de manœuvre aux juridictions nationales et internationales, elle complique la qualification juridique et l'analyse sociologique.

Outre mettre l'accent sur l'économique au détriment du social, sur le temps court du processus de traite aux dépens du temps long des cheminements humains, le Protocole sur la traite opère un clivage net entre choix et coercition, légalité et illégalité, enfance et âge adulte. Or, ces dichotomies trahissent la fluidité des parcours et de la réalité. D'abord, le choix pur se révèle illusoire dans la mesure où une personne peut migrer de plein gré et se retrouver ensuite coincée dans une situation coercitive, et vice-versa (Anderson et O'Connell Davidson 2002 : 13). Ensuite, la migration et la mise au travail des migrants peuvent intégrer des aspects légaux et illégaux dans une même trajectoire. Et le clivage entre légalité et illégalité, licite et illicite, est situé sur les plans historique et politique (Van Schendel et Abraham 2005). Enfin, l'article 3c du Protocole sur la traite retire aux mineurs le droit de choisir par eux-mêmes la migration conduisant à leur exploitation. Or, de nombreuses sociétés considèrent les enfants comme des adultes responsables dès l'adolescence, surtout parmi les couches plus défavorisées. Investis de lourdes obligations économiques, les jeunes migrent et travaillent dans des conditions parfois difficiles pour soutenir leur famille, comme c'est le cas du Viêt Nam (chapitre 4). À l'encontre de cette vision binaire et rigide, J. O'Connell Davidson (2005 : 78-9, ma traduction) invite à situer les dichotomies entre « migration forcée et volontaire, entre prostitution forcée et libre, entre migrants adultes et enfants et entre prostitution adulte et infantile » sur des continuums attentifs aux nuances du monde social et de l'humain. Si cette proposition facilite l'analyse sociologique, elle complique la qualification juridique, un enjeu central pour les instances judiciaires.

En somme, l'approche économique et juridique peine à concevoir les relations de traite autrement que par l'économie et la contrainte. L'économie joue certes un rôle central dans la migration et l'exploitation des migrants, au sein de l'industrie sexuelle ou ailleurs, dans la mesure où le désir d'améliorer les conditions matérielles informe les parcours migratoires. Mais la perspective économique des relations de traite gomme leur dimension sociale, et l'accent sur le processus de traite évacue son ancrage dans le temps long. Ce constat invite à placer l'économie et le social au cœur de l'analyse des relations, et à privilégier le temps long des cheminements humains plutôt que le temps court du processus de traite.

5. Reconstruire l'objet : vers une sociologie des carrières intimes

Le cap mis sur l'imbrication entre intimité et économie dans les relations dans une visée temporelle, il reste encore à déterminer les relations concernées et un appareillage théorique adéquat pour leur examen. Alors que les travaux déconstructivistes tendent à examiner un seul type de relation – recrutement au sein des réseaux informels de migration transfrontalière au Laos chez S. Molland, recrutement avec avance au sein des établissements sexuels du Cambodge chez J. Busza et L. Sandy, sexualité rétribuée en Thaïlande chez S. Roux et au Cambodge chez H. Hoefinger –, la thèse entend couvrir les relations significantes chez les femmes vietnamiennes rencontrées : crédit auprès de prêteurs privés, d'employeurs de l'industrie sexuelle et de facilitateurs de la migration prostitutionnelle, solidarité familiale avec les parents, sexualité rétribuée avec les hommes. Plutôt que de renvoyer ces relations à la production de discours politiques dans une logique conflictuelle ou dialectique, la thèse les utilise pour explorer l'imbrication entre économie et intimité dans les contextes vietnamien et sud-est asiatique actuels en pleine mutation. Par rapport à la sociologie déconstructiviste, l'objet subit donc un double déplacement : des relations de traite aux relations significantes, des discours politiques au changement social. Sur le plan théorique, la thèse interroge cet objet à travers le concept heuristique de « carrière intime ». Ce dispositif place l'intimité au cœur de l'analyse des relations économiques dans la veine de la sociologie économique, et examine le rapport entre individu et structure, subjectif et objectif, dans une perspective temporelle dans le sillage de la sociologie de l'École de Chicago.

5.1. De l'encastrement à la sociologie économique de l'intimité

Les femmes vietnamiennes nouent des relations sociales avec des opérateurs de crédit, des protecteurs et employeurs, des facilitateurs de la migration prostitutionnelle, des proches et des clients. Mais plus que sociales, ces relations relèvent du champ de l'intime au sens où

l'entend Viviana Zelizer. Dans ses travaux sur l'interférence entre l'activité économique et les relations intimes, la sociologue propose une définition générale de l'intimité, à rebours de celles axées sur les sentiments chaleureux dont l'expression peut être réfléchie et calibrée¹².

« Nous concevons les relations comme intimes dans la mesure où les interactions qu'elles recouvrent dépendent d'une connaissance et d'une attention particulières apportées au moins par une personne et ne s'étendant pas à une tierce partie. Ainsi définies, les relations intimes reposent à divers degrés sur la confiance. L'aspect positif de la confiance est qu'elle suppose l'acceptation d'une influence mutuelle face au risque ; son aspect négatif est de procurer à chacun des partenaires une connaissance et une considération de l'autre qui, si elles venaient à se propager, pourraient nuire à son statut social. » (Zelizer 2005 a : 18)

Cette définition met l'accent sur la confiance, l'influence et le partage d'informations sensibles. Elle recoupe celle du dictionnaire et de l'étymologie. Le *Petit Robert* propose deux acceptions. La première englobe le caractère intérieur, profond, secret ; la seconde renvoie à des liaisons ou à des relations étroites et familiales. Le mot dérive du latin *intimus*. En tant que superlatif de *intus* (dedans), l'« intime » évoque l'idée de profondeur ou de ce qui se trouve à l'intérieur de quelque chose, par extension ce qui est essentiel ou ce qu'il y a de plus profond. Il évoque aussi ce qui nous est cher en rapport avec l'amitié, l'attachement, la confiance. L'intimité est donc ce qui est caché ou enfoui (secret), ce à quoi l'on tient particulièrement (confiance) au titre de valeurs et de sentiments. V. Zelizer regroupe un vaste nombre de relations sous cette enseigne : familiales entre conjoints ou entre parents et enfants, dyadiques entre prostituée et client, espion et espionné, psychiatre et patient, etc. Ces relations se déploient sur une échelle allant de « l'intimité à l'impersonnel, du durable à l'éphémère » (Zelizer 2005 a : 24). Ainsi définie, l'intimité s'applique aux relations ici abordées entre prêteur et emprunteur, protecteur et protégée, employeur et employée, facilitateur de la migration et migrant, parents et enfants, prestataire de services sexuels et client.

Ces relations intimes peuvent induire de l'activité économique. D'une manière générale, l'action économique s'encastre dans la structure sociale. Karl Polanyi ([1944] 1983) forge la notion d'« encastrement » (*embeddedness*). Dans la *Grande transformation*, l'historien se penche sur les institutions qui structurent la vie économique avant et après

¹² À ce sujet, Arlie R. Hochschild (1983, 2003) forge la notion de « travail émotionnel » (*emotional labor*) à partir d'une enquête sur le travail des hôtesses de l'air aux États-Unis. D'une manière générale, elle évoque les actions entreprises par les personnes en vue de contrôler, supprimer ou évoquer le degré ou la qualité de leurs émotions et sentiments dans le cadre d'interactions sociales ou d'activités professionnelles. La recherche sur des métiers du tertiaire, dont le commerce sexuel, utilise abondamment cette notion.

l'avènement du marché. Si l'économie reste longtemps encadrée dans les relations sociales, cet équilibre se rompt au XIXe siècle. Les relations marchandes se désencastrent, transformant le travail, la terre et la monnaie en marchandises, et se réencastrent en faisant de la société un appendice de l'économie. K. Polanyi (*ibid.*, p. 220) fustige cette transformation, car « séparer le travail des autres activités de la vie et le soumettre aux lois du marché, c'était anéantir toutes les formes organiques de l'existence et les remplacer par un type d'organisation différent, atomisé et individuel ».

Mark Granovetter (1985), représentant de la Nouvelle sociologie économique¹³, remet au jour le concept d'« encastrement ». Son article « Economic Action and Social Structures : The Problem of Embeddedness » rompt avec la vision d'une sphère marchande autorégulée en envisageant les institutions économiques, notamment les firmes américaines, comme des réseaux sociaux composés d'individus non atomisés et unis par des relations personnelles fortes. Son originalité consiste à penser la structure à partir des conditions d'agrégation des actions individuelles, à concevoir les institutions comme des construits sociaux et à insister sur le fait que les acteurs conjuguent des impératifs économiques et d'efficacité à des enjeux sociaux tels que la reconnaissance, la sociabilité et le statut.

M. Granovetter opère un partage novateur entre l'encastrement relationnel (relations qui déterminent l'action) et l'encastrement structurel (réseaux d'inscription de l'acteur). Sharon Zukin et Paul DiMaggio (1990, voir aussi le Velly 2002) critiquent la seconde notion, trop étroite à leur goût, et insistent sur la nécessité de tenir compte de l'encastrement culturel, politique et cognitif. Isabelle This Saint-Jean (2005 : 318-9) critique à son tour cette thèse qui renforcerait l'autonomie de la sphère économique. En élargissant la définition d'un terme aux contours flous, les tenants de l'encastrement reproduisent et perpétuent la frontière épistémologique qu'ils cherchent à récuser, car finalement, les « processus sociaux ne fournissent que le « contenant » de l'économie, tandis que le contenu resterait identifié par les systèmes rationnels d'échange de l'économie standard » (Zelizer 2008 : 16).

Dès la fin des années 1980, V. Zelizer s'attache à dépasser la thèse de l'encastrement. De son point de vue, les sphères économiques et sociales s'entremêlent dans la vie courante. À rebours de la thèse polanyienne de la permutation dangereuse entre société et marché, la sociologue défend celle selon laquelle l'intrusion des relations marchandes dans les relations sociales et intimes n'induit pas nécessairement de danger. La théorie des « mondes hostiles »

¹³ La Nouvelle sociologie économique naît aux États-Unis dans les années 1980 en réponse aux dérives de l'économie néoclassique, représentée notamment par Gary Becker.

à laquelle elle s'attaque présume en effet que des principes antinomiques et inconciliables gouvernent ces deux sphères. Les relations marchandes s'inscriraient dans l'univers froid du marché gouverné par le calcul, l'individualisme, l'intérêt, la maximisation et le profit ; les relations intimes dans la sphère privée régie par l'affection, les sentiments, l'amour, la solidarité, le don et l'appartenance culturelle. Clôturées et laissées à elles-mêmes, ces deux sphères fonctionneraient en harmonie. Or, leur chevauchement induirait souillure et pollution morale : le calcul et la rationalité déshumaniseraient le monde des sentiments et des affects, et à l'inverse, l'action des affects dans l'univers rationnel engendrerait favoritisme et corruption (Zelizer 2001, 2005 b).

Peu satisfaits de cette vision étriquée des relations économiques, des critiques ont étayé des théories que V. Zelizer regroupe sous la bannière du « tout ou rien ». Les tenants du tout économique voient dans les comportements sociaux de la rationalité, ainsi les soins fournis à autrui, les relations parents-enfants et la sexualité tarifée n'expriment-ils que des calculs individuels. Les partisans de l'approche culturelle voient des croyances, des relations sentimentales et des affiliations culturelles dans les comportements économiques. Et les défenseurs du tout politique – dont les féministes radicales – ne jurent que par la domination masculine dans les rapports de genre.

V. Zelizer salue l'avancée de ces théories par rapport à celle des mondes hostiles, mais les rejette *in fine* en raison de leur essentialisme. Elle propose une troisième voie centrée sur l'analyse des croisements entre l'économie et l'intimité. Elle part du constat selon lequel les acteurs élaborent des relations privilégiées en les associant à des symboles, des pratiques et des moyens d'échange afin d'encadrer et de signifier l'activité économique, processus qu'elle nomme « mondes connectés » (*connected lives*) (Zelizer 2005 b : 32-5)¹⁴. La méthode des vies connectées qu'elle préconise repose sur l'analyse des *relations*, c'est-à-dire partage des « ensembles durables et nommés d'accords, de pratiques, de droits et d'obligations liant entre elles deux ou plusieurs personnes », des *transactions* ou des « interactions limitées à court terme entre des personnes », des *moyens d'échange* consistant en « systèmes comptables recourant à des formes de monnaies symboliques », et des *lignes de partage* ou des « périmètres reconnus qui délimitent des combinaisons singulières de relations, de transactions et de moyens » (Zelizer 2005 a : 24-5). Ici, le travail relationnel « consiste à réaliser des ajustements viables entre les relations, les transactions, les moyens et les lignes de partage » (*ibid.*, p. 25).

¹⁴ Caroline Dufy et Florence Weber (2007 : 18-21) proposent un programme de recherche similaire.

Les transactions s'effectuent dans des « circuits économiques », notion que V. Zelizer (2004, 2005 c) définit comme une structure institutionnelle organisée moins par les principes de marché que par les ajustements des lignes de partage relatifs aux relations, aux transactions et aux moyens d'échange. Le circuit repose sur la confiance, la réciprocité et la flexibilité. Il dépasse la simple chaîne d'individus au sein de laquelle circule un billet de banque ou une monnaie parallèle, ou le réseau social ancré dans des institutions stables et régies par des comportements individuels prescriptifs. Les marchés de la finance informelle, de la migration prostitutionnelle, du bien-être et de la sexualité incarnent des circuits économiques aux enjeux financiers considérables.

La notion de carrière intime retient de la sociologie économique l'imbrication entre l'activité économique et l'intimité ainsi que la méthode attentive aux lignes de partage. Les relations ciblées s'inscrivent dans l'intimité en raison de leur nature, mais aussi parce qu'elles placent la sexualité au cœur des arrangements économiques que ce soit dans le monde de la finance informelle, de la migration prostitutionnelle, de la solidarité familiale et du commerce sexuel. Dans ces contextes, la sexualité sert à la fois de ressource, de gage, de ciment social et d'objet d'échange. En outre, la perspective des mondes connectés, selon laquelle les acteurs négocient les lignes de partage par le travail relationnel, invite à placer le processus au cœur de l'analyse. Or, cette dimension processuelle fait défaut dans la sociologie économique de l'intimité de V. Zelizer. Certes le travail émotionnel évoque l'ajustement permanent des lignes de partage dans les relations, mais la méthodologie préconisée ne place pas les processus au cœur de l'analyse. La sociologie des carrières offre des outils adéquats pour saisir les effets du temps qui passe dans les trajectoires.

5.2. La sociologie des carrières vue par l'École de Chicago

La notion de carrière renvoie dans le sens commun autant à l'ascension sociale qu'à la trajectoire professionnelle, comprise comme une succession de postes (Rostaing 2010 : 48). En sociologie, la carrière englobe des processus généraux, des trajectoires professionnelles, mais aussi éducatives, sportives, amoureuses, déviantes, morales, etc. Pour les précurseurs de ce champ, les sociologues de l'École de Chicago, la carrière recouvre un sens plus général englobant à la fois la trajectoire et l'articulation entre l'individu et la structure. Trois auteurs majeurs développent cette démarche.

Chez Everett Hughes ([1967] 1996 : 175), pilier fondateur de la pensée sociologique de l'École de Chicago, la carrière évoque le « [p]arcours ou progression d'une personne au

cours de la vie (ou d'une partie donnée de celle-ci) »¹⁵. La notion renvoie à l'ordre dans lequel se déroulent ces parcours dans des systèmes situés. Le travail du sociologue consiste à « mettre à jour les régularités », à « trouver de l'ordre, quel qu'il soit » (*ibid.*, p. 176). Pour Howard Becker ([1963] 1985 : 47), la carrière évoque autant les « faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu ». À propos des carrières « déviantes » des fumeurs de marijuana, le sociologue propose un modèle séquentiel qui met en lumière les conséquences de l'étiquetage sur leur identité. Ces carrières comportent quatre étapes dont le passage de l'une à l'autre n'est ni mécanique ni obligatoire : transgression, engagement, désignation publique, adhésion à un groupe « déviant ». Enfin, Erving Goffman ([1961] 1968) décrit la « carrière morale » des malades mentaux placés en institution psychiatrique. Cette notion évoque le « cycle de modifications qui interviennent dans la personnalité du fait de cette carrière et aux modifications du système de représentation par lesquelles l'individu prend conscience de lui-même et appréhende les autres » (*ibid.*, p. 179-80). Les carrières morales s'échelonnent sur trois étapes : celle précédant l'entrée à l'hôpital, le séjour dans l'institution, celle postérieure à la sortie. E. Goffman s'intéresse moins aux maladies mentales qu'aux effets de l'étiquetage et de la socialisation, si bien que l'institution psychiatrique détruit l'identité du malade et lui en impose une nouvelle en vue de légitimer un rapport de domination. H. Becker et E. Goffman adoptent une perspective interactionniste : la déviance des fumeurs de marijuana ou des malades mentaux ne découle ni d'une pathologie ni d'un dysfonctionnement du système, mais d'un label apposé par une instance de contrôle social.

Outre l'idée de progression au cours d'un parcours, le concept de carrière recouvre deux aspects majeurs dans la pensée de l'École de Chicago. Le premier renvoie à la face objective, publique ou structurelle, exprimée par les attributs et les positions sociales, les droits, les devoirs et les statuts qui permettent de situer la personne dans la structure. Le second renvoie à sa face subjective relative à l'expérience et au sens que les acteurs attribuent à leur carrière et à leur devenir (Barley 1989 : 49). E. Goffman ([1961] 1968 : 179) évoque l'ambiguïté qui réside au cœur même du concept de carrière :

« D'un côté, il s'applique à des significations intimes, que chacun entretient précieusement et secrètement, image de soi et sentiment de sa propre identité ; de l'autre, il se réfère à la situation officielle de l'individu, à ses relations de droit, à son

¹⁵ Pierre Bourdieu (1986 : 71, italique original) propose une définition très similaire de la trajectoire, conçue « comme série des *positions* successivement occupées par un même agent (ou un même groupe) dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformations ».

genre de vie et entre ainsi dans le cadre des relations sociales. Le concept de carrière autorise donc un mouvement de va-et-vient du privé au public, du moi à son environnement social, qui dispense de recourir abusivement aux déclarations de l'individu sur lui-même ou sur l'idée qu'il se fait de son personnage. »

La perspective des carrières intimes retient cette ambiguïté. Le versant objectif permet d'analyser les relations, les parcours et les statuts des femmes et de leurs familles au regard des structures, en particulier l'économie politique de la finance formelle et informelle, de la migration prostitutionnelle, du bien-être et de la sexualité. Selon les domaines, les carrières intimes se déclinent-elles ainsi en carrières de dette, carrières migratoires, carrière de *care* et carrières sexuelles. Le versant subjectif permet d'examiner les enjeux relatifs à l'honneur, l'estime de soi et l'identité. La carrière intime devient alors une carrière morale. La sociologie des carrières offre des outils adéquats pour examiner la forme des parcours, les événements marquants ou les bifurcations, la transmission ou l'acquisition de répertoires d'action et de savoir-faire. La perspective des carrières intimes s'intéresse donc moins au vieillissement « social » ou « biologique » de la personne (Bourdieu 1986 : 72) qu'aux divers processus qu'engagent les acteurs à différents moments de leur vie. Elle met l'accent sur les marges de manœuvre dont ces derniers disposent pour naviguer entre le soi et la structure, le subjectif et l'objectif, l'intimité et l'économie, le désir et la contrainte. Ces marges mettent en lumière les effets des structures sur les individus et leurs carrières intimes, et vice-versa.

5.3. Les carrières intimes : du fil au trait

La thèse examine les carrières intimes des femmes vietnamiennes, et celles de leurs familles, dans une perspective kaléidoscopique. La première partie décrit les carrières de dette et les carrières migratoires en référence aux circuits de la finance informelle et de la migration prostitutionnelle. La seconde partie aborde les carrières de *care*, les carrières sexuelles et les carrières morales par rapport aux circuits du *care* et du commerce de la sexualité.

Le chapitre 1 présente l'« investigation », c'est-à-dire les quatre enquêtes menées au Viêt Nam, au Cambodge et à Singapour sur 30 mois, ainsi que la méthodologie. Alors que la traite oriente fortement l'investigation à ses débuts, les difficultés consistant à trouver des femmes reconnues comme victimes par les organismes leur venant en aide ou s'estimant elles-mêmes trafiquées ou exploitées m'orientent peu à peu vers les relations sociales et les carrières intimes, sans pour autant abandonner la traite.

La première partie décrit les carrières de dette. Cette notion évoque l'endettement perpétuel dans lequel vivent les femmes et les familles rencontrées. Elles s'endettent dans la finance informelle en raison de leur exclusion du marché de crédit. Elles ont notamment

recours au prêt à intérêt proposé par des prêteurs privés ayant pignon sur rue (chapitre 2). En parallèle, les migrantes s'endettent auprès d'employeurs de l'industrie sexuelle au Viêt Nam et au Cambodge, et de facilitateurs de la migration prostitutionnelle à Singapour dans le cadre de leurs carrières migratoires, des pratiques de crédit souvent renvoyées à la traite (chapitre 3). L'analyse passe au crible les rapports de dette, les enjeux et les modalités, les droits et les devoirs des parties, les risques d'exploitation et l'ambiguïté qui traversent les représentations morales sur la dette et le crédit (Peebles 2010). L'intimité s'immisce dans les arrangements financiers, car non seulement la sexualité garantit et rembourse le crédit, mais les relations et les structures de crédit évoluent au contact de l'intimité.

La seconde partie aborde les carrières de *care*, les carrières sexuelles et les carrières morales. Les carrières de *care* renvoient à la solidarité intergénérationnelle, au fait que les femmes qui monnaient leur sexualité partagent leurs revenus avec leur famille (chapitre 3). Cette dynamique s'inscrit dans le régime de protection sociale dit « familialiste », signalé pour les pays méditerranéens. Le *care* est un enjeu central pour l'État comme pour les familles vietnamiennes exclues du marché privé du bien-être. La solidarité fait l'objet d'ajustements et de négociations pendant l'enfance, l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte, les trois phases du cycle de vie couvertes. La logique de mutualisation des revenus qui prévaut au sein des ménages rend les parents complices dans la mise au travail de leurs enfants en général et de leurs filles en particulier. Dans les cas rares de proxénétisme familial où les mères supervisent les relations vénales de leurs filles, l'intimité permet d'étendre le réseau de pourvoyeurs de *care* à des agents extérieurs à la parenté au prix d'un intense travail relationnel et émotionnel à visée euphémisante.

Les carrières sexuelles interrogent la résistance du genre face à la domination masculine, manifeste dans divers domaines : politiques de l'État, division sexuelle du travail, constructions de nouvelles formes de masculinité, représentations sur la sexualité. L'analyse de ces carrières au prisme de la théorie de l'échange économique-sexuel (Tabet 2004) permet de fournir une typologie de relations : tarifées, d'entretien, matrimoniales. Au fil de leurs carrières sexuelles « ondoyantes », les femmes expriment leur capacité d'agir face aux inégalités de genre en déployant un répertoire d'action qui comprend le jeu simultané sur plusieurs catégories du continuum, le double jeu, la mise en concurrence avec surenchère et la monétarisation accrue des rapports de genre.

Enfin, les carrières morales évoquent la manière dont les acteurs négocient les enjeux moraux liés au commerce sexuel (chapitre 6). L'État renforce le stigmate de la « putain » (Pheterson 2001) dans sa politique de lutte contre les « fléaux sociaux », héritée de la fin de la

guerre du Viêt Nam. Dans le sillage des travaux sur les économies morales contemporaines (Fassin et Eideliman 2012), le chapitre articule une sociogenèse de l'encadrement de la prostitution au Viêt Nam à une « ethnographie des manières individuelles et collectives d'agir et de réagir par rapport à ce processus » (*ibid.*, p. 17). Ici, le répertoire d'action consiste à dissimuler les actes déshonorants, à jouer sur les identités cumulatives dont celle du « bon » enfant qui prend soin des siens, et la consommation ostentatoire qui permet d'exorciser les fonds illégitimes de la prostitution et de gagner un prestige immédiat, quoique précaire.

Au terme de la démonstration, les éléments mis en valeur dans l'analyse renseigneront le lecteur sur le contexte dans lequel évoluent les femmes et les familles vietnamiennes. Dans ce monde en mutation où les opportunités et les risques abondent, et où des forces globales et locales reformulent les institutions politiques, économiques et sociales, les acteurs doivent se frayer un chemin coûte que coûte. L'intimité devient un choix entrepreneurial, une arme puissante dans les répertoires d'action, une ressource polyvalente et créative par laquelle les acteurs affirment leur capacité d'agir, leurs désirs et leurs aspirations.

6. Conclusion

Cette introduction décrit mon cheminement personnel et intellectuel sur quinze ans. Mon parcours commence par le reportage social. Désireux de témoigner sur l'injustice dans l'espoir – naïf dirais-je aujourd'hui – de changer le monde, je multiplie les séjours dans les quartiers rouges, les bidonvilles et les frontières poreuses asiatiques à la recherche d'images poignantes et convenues. Je trouve dans le milieu associatif un allié précieux, financeur modeste, mais indispensable collaborateur de terrain et diffuseur d'images. En dépit de son succès, mon projet photographique commence à vaciller. Non seulement mon objectif et celui de mes clients, les services de communication des ONG et des OI et dans une moindre mesure la presse internationale diffèrent à certains égards, mais je réalise que la photographie a un impact faible sinon nul de dans l'arène politique. Autrement dit, la photographie ne change rien ou presque sur le terrain. Cette frustration suscite un questionnement sur la représentation de l'altérité, la victimisation et la communication qui finit de plomber mon projet et de transformer mon engagement politique en intérêt intellectuel.

La reprise de mes études redonne un nouveau souffle à mon parcours. Elle m'éloigne définitivement de la photographie engagée et me permet de nourrir une réflexion ponctuée de retours sur le terrain. Le désir d'entreprendre un travail de thèse se concrétise après un stage au sein de l'OIM et de diverses rencontres marquantes à Hồ Chí Minh-Ville, dont celle avec l'Alliance Anti-Trafic et le Département de sociologie de l'Université des sciences sociales et

humaines. L'assise institutionnelle précieuse offerte par ces organismes conforte le choix du Viêt Nam comme pays d'étude. S'ajoutent des arguments scientifiques, dont le déploiement des femmes vietnamiennes dans l'industrie sexuelle sud-est asiatique et la représentation limitée de ce pays dans la recherche naissante sur la traite du milieu des années 2000.

La construction de l'objet s'échelonne sur plusieurs années. Les apports et les limites de l'anthropologie de l'esclavage et des perspectives déconstructiviste et économique-juridique de la traite m'incitent à opérer un glissement de l'objet – de la traite aux relations intimes, des discours politiques aux structures – qui se concrétise pendant l'écriture. Empruntant le sillon de la sociologie économique de l'intimité et de la sociologie des carrières, le dispositif des carrières intimes permet de placer l'intimité au cœur de l'analyse des relations économiques dans une perspective dynamique et d'articuler subjectif et objectif, individu et structure.

CHAPITRE 1 – L’investigation : conjurer le spectre de la traite

La perspective des carrières intimes nécessite une ethnographie fine des pratiques, des relations et des économies qui les animent. L’investigation s’est déroulée dans trois pays de la péninsule sud-est asiatique où travaillent les femmes vietnamiennes, le Viêt Nam, le Cambodge et Singapour, et accessoirement la Malaisie même si les données ont été écartées. La recherche de femmes s’estimant exploitées ou trafiquées à des fins d’exploitation sexuelle, ou reconnues comme telles par les organismes leur venant en aide, a servi de fil conducteur pendant les 30 mois de l’investigation. Mon assistante et moi nous sommes rendus dans des régions émettrices de migration prostitutionnelle, en particulier la province d’An Giang dans le delta du Mékong au sud-ouest du Viêt Nam, et des régions réceptrices dont Phnom Penh et la ville-État de Singapour.

Alors que les gouvernements vietnamien, cambodgien et singapourien appliquent des législations en matière de lutte contre la traite en collaboration avec des ONG et des OI, que la presse et les médias locaux et internationaux s’emparent du sujet, et que les populations semblent être bien informées des risques de traite dans les zones considérées à risque, ce chapitre retrace les difficultés que nous avons rencontrées pour identifier des femmes s’estimant trafiquées ou considérées comme telles par les organismes leur venant en aide. Ces difficultés ont peu à peu orienté l’investigation vers les carrières intimes en raison du nombre élevé de femmes rencontrées en situation d’endettement, de dépendance familiale et d’activité dans le commerce sexuel. Tels des joyaux, les cas de traite relevés et documentés feront l’objet d’une analyse détaillée attentive aux spécificités et aux contextes d’énonciation des récits. Compte tenu des difficultés inhérentes à l’enquête sur des sujets sensibles et des populations cachées, le chapitre propose une réflexion méthodologique, dont le processus d’aiguillage de méthodes adaptées aux contextes et aux contraintes.

La présentation permet de planter le décor et de décrire les enquêtes menées dans la région. Pour chaque pays d’étude, je décris les caractéristiques des sites de recherche, l’assise institutionnelle, l’échantillon, la durée des enquêtes, les méthodes et les principaux résultats. Des cartes et des photographies permettent de localiser et de visualiser les emplacements. En annexe 2, un tableau présente les enquêtés-e-es nommé-e-s et numéroté-e-s selon l’ordre d’apparition¹⁶, et en annexe 3, un autre tableau récapitule les principales caractéristiques des

¹⁶ Pour faciliter la tâche au lecteur, j’ajouterai le numéro d’ordre et l’âge lors de l’enquête lorsque je citerai le nom d’enquêté-e-s sur lesquels/lesquelles je reviendrai, par exemple Đan (n° 1, 19 ans).

enquêtes. Pour faciliter la lecture, je référence et donne l'âge de chaque personne enquêtée et nommée, en sachant que tous les noms et prénoms ont été changés sauf ceux de mon assistante (Ngân) et des directeurs ou responsables d'institutions et d'ONG, dont celui de l'Alliance Anti-Trafic (G. Blanchard).



Fig. 3 : Carte d'Asie du Sud-Est avec les trois pays d'étude en rouge.

1. Enquête « An Giang » : jeter les bases de l'investigation

À mon arrivée au Viêt Nam à la fin 2007, je continue ma formation en vietnamien à l'Université de pédagogie de Hồ Chí Minh-Ville, et m'attelle à choisir un site de recherche pertinent par rapport à la traite. Plusieurs éléments orientent l'investigation vers la migration prostitutionnelle entre le Viêt Nam et le Cambodge, plus exactement entre la province d'An Giang et Phnom Penh. Lesquels ?

De nombreuses femmes vietnamiennes ont travaillé – et travaillent encore aujourd'hui – dans l'industrie sexuelle cambodgienne. Lorsque je réalise le reportage *Phnom Penh Red Light District* en 2002, je relève leur présence à Svay Pak et dans les principaux quartiers rouges de la capitale : la rue des petites fleurs à Tuol Kok, le carrefour de la 271 à Steung Meanchey, la rue 63 entre le marché central de Phsar Thmey et le boulevard Sihanouk. De surcroît, le centre de l'AFESIP accueille des femmes vietnamiennes arrêtées par la police dans des établissements sexuels. Lorsque j'effectue ma recherche de Master au sein du bureau de l'OIM en 2006, je rencontre six femmes d'An Giang au centre de l'AFESIP, et six autres dans les provinces d'An Giang et de Kiên Giang ayant travaillé à Phnom Penh (Lainez 2006 : 27-39). Ce terrain exploratoire permet d'établir une passerelle entre une région émettrice de migration prostitutionnelle vietnamienne, les provinces frontalières du delta du Mékong au Viêt Nam, et une ville réceptrice, Phnom Penh au Cambodge. Cette connexion est confirmée par les données de l'Alliance Anti-Trafic concernant les rapatriements de victimes vietnamiennes de la traite prostitutionnelle depuis le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et la Malaisie. Entre 2003 et 2008, l'ONG ramène 73 femmes dont 24 viennent d'An Giang, cinq de Kiên Giang et 12 de Cần Thơ, les deux provinces mitoyennes. An Giang apparaît comme un « point chaud » de la migration prostitutionnelle au Cambodge, une province émettrice et de transit (Beesey, Lê et Đào 2010 : 14, Chantavanich 2000 : 14, Derks 1998 : 20, Farrington 2002 : 26, Hudgins 2006 : 165, Nguyễn et Gironde 2010, Slocomb 2001 : 5, 8, UNIAP 2011).

Je choisis An Giang sur la base de ces indices en accord avec l'Alliance Anti-Trafic et le Département de sociologie de l'Université des sciences sociales et humaines. Mais cela ne débloque pas pour autant l'accès au terrain. D'une part, G. Blanchard ne détient aucun contact institutionnel à An Giang, fief réservé de l'OIM. D'autre part, l'université se limite à me fournir une lettre établissant mon rattachement sans faciliter la mise en contact avec les autorités locales, dont l'accord s'avère nécessaire. Au chercheur de les approcher et de les convaincre du bien-fondé de son projet.

La province d'An Giang compte 2 149 184 millions d'habitants en 2009, à majorité rurale (An Giang Statistical Office 2010 : 53). Le PIB annuel par habitant atteint

18 450 000 VND (1 074 USD) en 2009 (*ibid.*, p. 54)¹⁷. An Giang compte deux municipalités (*thị xã*), 11 districts (*huyện*) et 154 communes (*xã*), chacune comportant quatre ou cinq hameaux (*xóm*, environ 500 foyers) contenant de dix à 25 groupements (*tổ*, environ 25 foyers) (UNIAP 2011 : 10). Elle partage 104 km de frontière avec les provinces cambodgiennes de Takeo et Kandal. Les citoyens vietnamiens et cambodgiens peuvent traverser la frontière par cinq postes frontaliers fermés aux étrangers. Les postes de Tịnh Biên et Long Bình, à 122 et 100 km de Phnom Penh respectivement, régulent la circulation de biens et de personnes sur les routes 91/2 et 953-6/21, les deux principaux axes routiers de la sous-région.

À An Giang, la municipalité de Châu Đốc apparaît comme la plaque tournante de la migration prostitutionnelle en raison de sa situation stratégique à la croisée de la RN 91 qui rejoint Tịnh Biên (elle devient ensuite la RN 2 du côté cambodgien) et de la RN 953-6 jusqu'à Long Bình (elle devient plus loin la RN 21). Châu Đốc abrite par ailleurs une modeste industrie sexuelle aménagée au goût des locaux et des visiteurs. Un enseignant-chercheur de Hồ Chí Minh-Ville me met en contact avec un notable local, un ancien responsable du service culturel, qui m'introduit auprès du comité populaire en vue d'obtenir les autorisations de recherche. Fin connaisseur des rouages administratifs, et toujours disponible sur simple appel, mon « oncle Tur » me fournira les recommandations (*giới thiệu*) nécessaires pour libérer la parole des gens et notamment des fonctionnaires.

La municipalité de Châu Đốc couvre une superficie de 104 km². Elle se situe à 240 km de Hồ Chí Minh-Ville, à l'extrême sud-ouest d'An Giang et du Viêt Nam. Elle est bordée au nord-ouest par le fleuve portant le même nom, au nord-est par le fleuve Bassac (*sông Hậu*), à l'ouest par le canal de Vĩnh Tế, la démarcation frontalière creusée par les Français à l'époque coloniale. En 2009, la population de 111 874 habitants se concentre majoritairement dans la ville de Châu Đốc (An Giang Statistical Office 2010 : 31). L'économie repose sur la production de poisson-chat (*cá ba sa*), de sauce salée de poisson (*nước mắm*) et d'anchois (*mắm tai*), le commerce transfrontalier et le tourisme. Celui-ci s'organise autour du pèlerinage au temple de la Déesse du royaume (Bà Chúa Xứ) à Núi Sam, une bourgade au pied d'une colline de 234 mètres, à cinq kilomètres au sud de Châu Đốc. La Déesse du royaume, divinité tutélaire célebrissime dans la « région de l'ouest » (*miền tây*) du delta du Mékong (*đồng bằng sông cửu long*), attire des centaines de milliers de touristes vietnamiens et étrangers lors du festival du quatrième mois lunaire (*lễ hội Bà Chúa Xứ* ou *lễ vía Bà*, voir Taylor 2004).

¹⁷ Dans tout le corps du texte, les conversions sont calculées par rapport au taux de change en cours le 1er janvier de l'année concernée (<http://www.oanda.com/lang/fr/currency/converter/>).



Fig. 4 : Carte du sud du Viêt Nam avec la province d'An Giang en rouge.

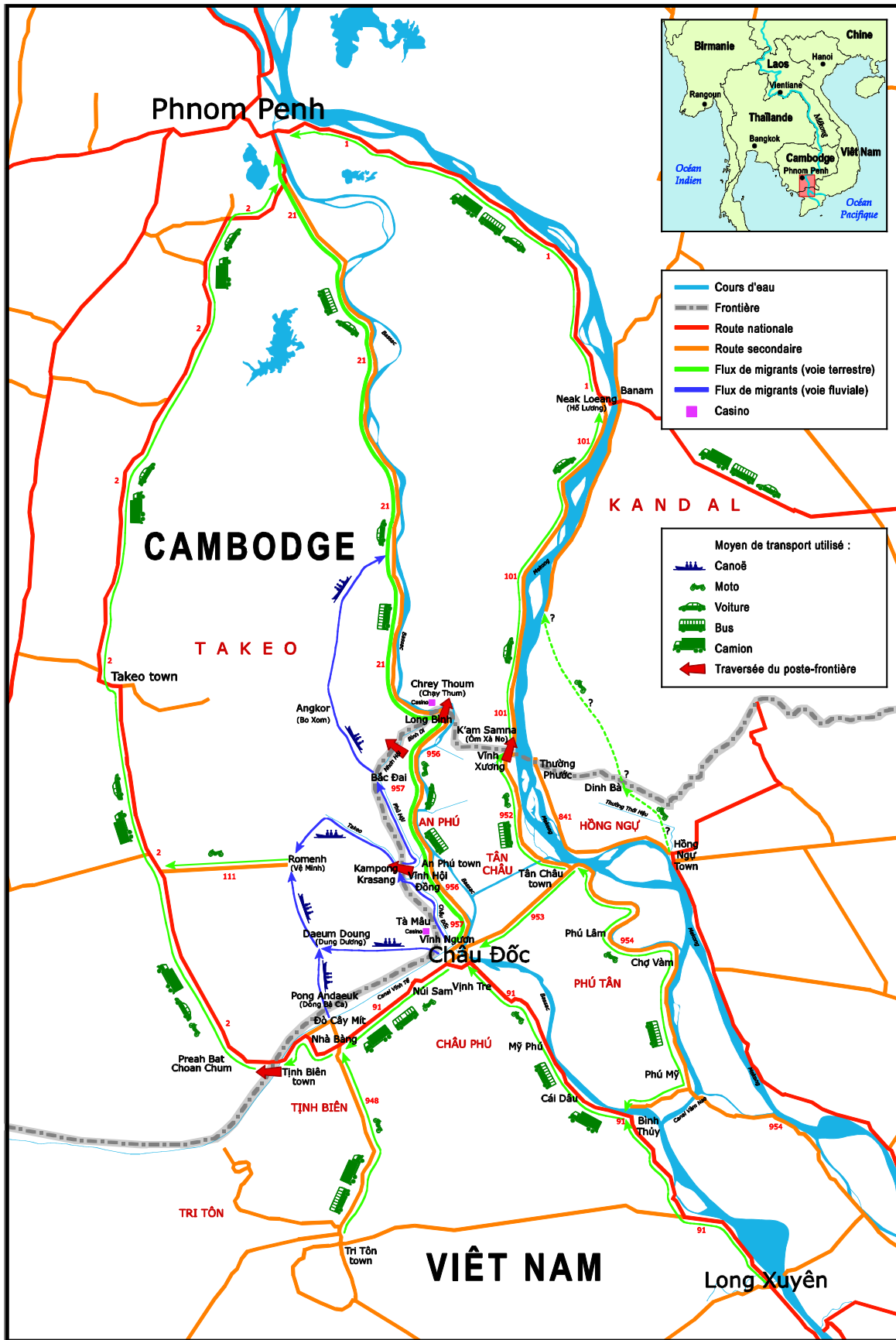


Fig. 5 : La frontière entre le Viêt Nam et le Cambodge au niveau de la province d'An Giang, avec les postes-frontière, les voies de communication et les moyens de transport utilisés pour traverser la frontière. Carte de Mikaël Brodu, IRASEC.

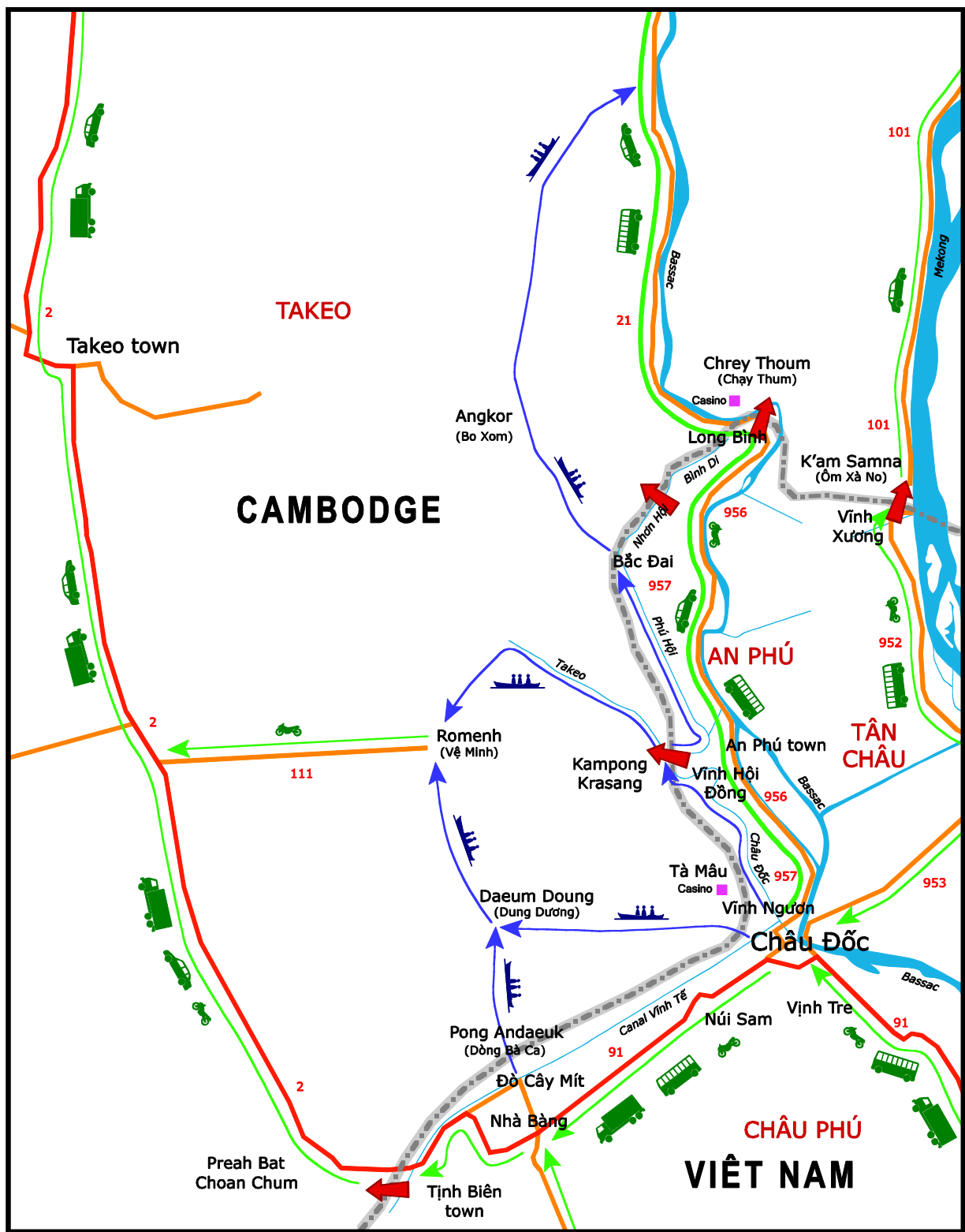


Fig. 6 : Gros plan sur la carte précédente montrant la centralité de Châu Đốc en matière de mobilité transfrontalière. Carte de Mikael Brodu, IRASEC.



Fig. 7 : La pagode Tân An au carrefour de la RN 91 à Núi Sam, pendant le festival de la Déesse du royaume. Derrière, le sommet de la colline. Photo de l'auteur, 01/05/2009.



Fig. 8 : La frontière entre An Giang et Takeo. La rizière est inondée pendant la saison des pluies, ce qui la rend impraticable entre mai et octobre. Photo de l'auteur, 30/04/2009.



Fig. 9 : Un ferry et un canoë traversent le fleuve Bassac à l'embarcadere de Châu Đốc, à l'arrivée d'un orage en pleine saison des moussons. Photo de l'auteur, 10/05/2009.



Fig. 10 : La frontière entre An Giang et Takeo. À l'arrière, au Viêt Nam, la culture intensive du riz. Au premier plan, au Cambodge, les terres moins exploitées, fruit du différentiel en matière de développement agricole. Photo de l'auteur, 25/11/2009.

L'enquête « An Giang » se déroule entre juin 2008 et août 2009. Après l'obtention des autorisations de recherche, un accord verbal jamais formalisé, le comité populaire de Châu Đốc me présente à l'Union des femmes (*Hội liên hiệp phụ nữ*), mon partenaire institutionnel sur place. Rattachée au Front de la patrie au titre de la Constitution de 1946, cette organisation de masse forte de plusieurs millions de membres défend les droits des femmes. Active à tous les échelons administratifs, elle lutte notamment contre la pauvreté, l'exclusion et la traite. Dans un premier temps, la directrice m'introduit auprès de familles de travailleurs migrants et d'épouses transnationales, à un moment où la presse locale dénonce les risques d'exploitation et de traite dans la migration de travail et de mariage.

En 2008, l'Union des femmes occupe un bâtiment de deux étages sur l'avenue Nguyễn Văn Vàng, au centre-ville, à une rue du marché central, en face de la pagode de l'arbre du Bouddha (chùa Bồ Đề Đào Trạng). Au rez-de-chaussée se trouve un atelier de formation à la couture accueillant des apprenties en situation précaire. La responsable de cet espace gère un petit café, quelques tables basses et tabourets en plastique posés à même le trottoir. Plusieurs semaines me sont nécessaires pour comprendre que les jeunes femmes qui y sirotent leur café noir glacé proposent des services sexuels à quelques mètres de là, autour de la pagode de l'arbre du Bouddha, que les mères qui les accompagnent tirent profit de leur sexualité, et que les hommes qui effectuent des transactions discrètes à côté de leur moto en fin de journée sont des prêteurs privés venus collecter les cotisations journalières de leurs clients. Sans le savoir, et sans que l'Union des femmes me le précise, j'atterris au bon endroit.



Fig. 11 : Le centre de Châu Đốc. À gauche, cachée derrière l'arbre, la pagode de l'arbre du Bouddha. Les femmes proposent des services sexuels dans le parc au premier plan, en bas à gauche. À droite, juste en face de l'entrée de la pagode, le bâtiment de l'Union des femmes,

fermé ce jour-là, avec l'atelier et le café au rez-de-chaussée. À l'arrière plan, les banques privées font leur apparition. Photo de l'auteur, 01/11/2007.

Malgré cela, mes débuts au café de l'Union des femmes s'avèrent difficiles. Mon identité de doctorant étranger menant des recherches sur les femmes vulnérables suscite l'incompréhension. En outre, je maîtrise mal le dialecte local, assez éloigné du vietnamien scolaire enseigné à l'université. L'aide d'un assistant de recherche s'impose. Les difficultés pour trouver une personne sur place prête à s'engager dans une enquête difficile et de longue haleine m'orientent vers l'Université d'An Giang. Le recteur, M. Lê Minh Tùng, diplômé d'Harvard et vice-président de la province, accepte le principe d'une collaboration avec le Centre de recherche en sciences sociales et humaines de son institution. Il met à ma disposition une jeune chercheuse anglophone, Tạ Mỹ Ngân, alias Ngân, originaire de Tân Châu, un district jouxtant Châu Đốc, à raison de deux semaines par mois. Je m'engage à financer sa formation et à restituer les résultats des enquêtes sous forme de séminaire. Ngân habitera chez la famille qui m'accueille à Châu Đốc. Je lui apprend les rudiments de l'enquête ethnographique, à systématiser le « pourquoi » (*tại sao ?*) dans les discussions avec les informateurs, et à se défaire de ses préjugés vis-à-vis des populations marginales. Elle devient vite une fine enquêtrice capable de combler l'écart culturel, social et linguistique qui me sépare des enquêtés-e-s. À la fin de l'enquête « Châu Đốc », elle quitte l'Université d'An Giang et me suit par intervalles à Cần Thơ, à Phnom Penh et à Singapour. Elle rejoint ensuite le service de communication de l'Alliance Anti-Trafic, puis part à l'Université d'Oregon, aux États-Unis, préparer un Master en études internationales, mention genre et développement, dans le cadre du programme d'échange Fullbright. Notre rencontre à l'Université d'An Giang en 2008 marque un tournant dans nos vies à maints égards, et encore aujourd'hui, nous communiquons souvent, d'autant plus qu'elle devient directrice des projets au sein de l'Alliance Anti-traffic en mai 2015. Outre financer la formation de leur chercheuse et d'assurer un séminaire, je m'engage auprès de l'Université d'An Giang à faire preuve de transparence. Cela suppose de négocier ma présence avec plusieurs services de police chargés de ma surveillance (encadré 2).

Encadré 2 – La recherche sous surveillance policière au Viêt Nam

Plusieurs services de police se chargent de ma « sécurité » pendant mon séjour au Viêt Nam. L'Alliance Anti-Trafic rapporte tous les quinze jours ses activités et les miennes au Bureau de contre-espionnage des services étrangers (*Cục chống gián điệp các nước tây âu*, A37). L'Université des sciences sociales et humaines de Hồ Chí Minh-Ville transmet mes rapports d'activité trimestriels d'abord, mensuels ensuite, au Bureau de la police politique (*phòng Bảo vệ chính trị*, PA35) et au Bureau de la sécurité intérieure et des idées culturelles (*phòng Bảo vệ an ninh nội bộ và văn hóa tư tưởng*, PA25). Le Centre de recherche en sciences sociales et humaines de l'Université d'An Giang ne systématise pas cette procédure, faute d'expérience en matière de collaboration avec des chercheurs étrangers. Or, les divisions locales de PA25 et PA35 découvrent ma présence. Soucieux de couvrir les responsabilités, un agent de PA25 demande à Ngân de lui envoyer des rapports mensuels sur nos activités. Ngân rencontre par ailleurs un officier de PA35 qui souhaite lui aussi rester informé des aventures du chercheur étranger travaillant sur la frontière d'An Giang. À Châu Đốc, le Bureau de la sécurité (*Phòng an ninh*, B2) affecte un jeune officier à ma surveillance. Cet individu m'espionne en ville au début de l'enquête. Il s'assoit parfois derrière moi au café ou à la cantine pour essayer d'écouter mes conversations. J'essaie d'établir une relation cordiale avec lui, mais il refuse tout échange, car ni Ngân ni moi ne sommes censés le connaître. Un autre policier retraité de Châu Đốc essaie de soudoyer ma famille d'accueil. Il demande une rançon pour autoriser la sous-location à un étranger. Peine perdue, car non seulement le chef de famille connaît les procédures en qualité de chef de groupement, mais ma famille déclare déjà ma présence au comité populaire. En outre, elle fait valoir ma relation avec le vice-président de la province. Résultat, le policier véreux repart bredouille. Enfin, la police de quartier (*công an phường*) me tient à l'œil pendant l'enquête à la pagode de l'arbre du Bouddha.

Ce dispositif contraignant de type *Big Brother* effraie de nombreux jeunes chercheurs étrangers. La transparence s'avère pourtant avantageuse en cas de problème, car elle offre la possibilité de renvoyer face à face les différents services affectés à une même tâche. Lorsque le Bureau de la police politique d'An Giang apprend que Ngân et moi avons assisté à une célébration religieuse *hòa hảo*, un groupe bouddhiste opposé aux communistes pendant la guerre du Viêt Nam, et de ce fait sensible et donc interdit aux étrangers, il menace de bloquer ma recherche. Je leur signale que si l'enquête s'arrête subitement et sans justification valable, ils devront rendre compte aux autres services de police et aux responsables qui soutiennent le projet, y compris le vice-président de la province. Cette mise en garde suffit à régler la situation.

Une fois installé en règle à Châu Đốc, je peux commencer à travailler. L'enquête « An Giang » permet d'ouvrir trois axes de recherche. Le premier, le commerce de la sexualité, comble un vide dans la mesure où la plupart des travaux abordant cette question au Viêt Nam ciblent les grandes villes, rarement la province. Le second, l'économie familiale, intéresse l'Université d'An Giang qui attend des recommandations sur les stratégies de réduction de la

pauvreté dans sa province. Le troisième, la migration prostitutionnelle transfrontalière, suscite des attentes au sein du milieu associatif, y compris l'Alliance Anti-Trafic. Chacun de ces thèmes fait l'objet d'une sous-enquête indépendante.

1.1. Le commerce sexuel à la pagode de l'arbre du Bouddha

À mon arrivée à An Giang, le premier objectif consiste à identifier des femmes s'estimant exploitées ou trafiquées à des fins d'exploitation sexuelle, ou reconnues comme telles par les organismes leur venant en aide. Mais où les trouver ? Je privilégie rapidement l'enquête ethnographique à la voie institutionnelle. L'Union des femmes ne semble guère pouvoir me présenter à des femmes « trafiquées » bénéficiant de ses services, arguant qu'elle n'en connaît pas, ou à celles qui monnaient leur sexualité à la pagode de l'arbre du Bouddha, en face de leur bureau, alors que certaines fréquentent l'atelier de couture. Par ailleurs, le Département du Travail, des Invalides de guerre et des Affaires sociales (DOLISA), l'antenne du MOLISA au niveau de la province, chargée de la réintégration et de la réinsertion des victimes de la traite, me barre l'accès aux 24 femmes rapatriées par l'Alliance Anti-Trafic à An Giang entre 2003 et 2008. Alors que je possède une liste avec les noms et les adresses, ce bureau rejette ma demande prétextant que je ne détiens pas les autorisations nécessaires pour effectuer pareille recherche. Frustrés par la paperasserie et la lenteur de la voie officielle, Ngân et moi décidons d'approcher les femmes qui travaillent à la pagode de l'arbre du Bouddha. Par notre présence répétée au café de l'Union des femmes où elles se réunissent, nous espérons nouer des liens de confiance et d'amitié. Nous cherchons à établir si certaines d'entre elles ont travaillé ou été trafiquées au Cambodge, et à interroger leur savoir sur la migration prostitutionnelle transfrontalière.

L'échantillon de cette sous-enquête comprend sept femmes monnayant leur sexualité à la pagode de l'arbre du Bouddha, dont une usagère de drogue qui travaille aussi à Núi Sam, une femme qui entretient des relations rétribuées chez sa famille, deux masseuses employées dans un hôtel-massage, un mototaxi et rabatteur de clients au compte d'hôtels de Núi Sam, trois éducatrices affectées à la prévention de MST et du VIH/sida, et un médecin spécialiste du sida à Núi Sam. La primauté du genre féminin dans cet échantillon s'explique par la rareté de la prostitution masculine au Viêt Nam, concentrée pour l'essentiel dans certains espaces des grandes villes, contrairement aux pays voisins tels que le Laos (Lyttleton 2014) et la Thaïlande (McCamish 1999, Roux 2011).

Si toutes les femmes rencontrées ont entendu parler de la migration prostitutionnelle au Cambodge, trois seulement ont travaillé à Phnom Penh. Aucune d'entre elles n'a été

trafiquée au sens juridique, c'est-à-dire trompée, transportée et sexuellement exploitée, à l'exception de Đan (n° 1, 19 ans). Cette jeune femme décède du sida en septembre 2008, sans que nous parvenions à la rencontrer. Sa grande sœur nous explique qu'elle « traînait avec des gens peu fréquentables de Châu Đốc, sans jamais se soucier de sa famille » (entretien du 12 février 2009). En 2006, une femme lui propose un travail alléchant au Cambodge. Son père s'y oppose, mais elle part avec elle après le décès accidentel de celui-ci. La recruteuse la « vend à un bordel », précise sa sœur, où elle est « exploitée » jusqu'à ce que sa mère réussisse à la retrouver et à la sauver avec l'aide de la police cambodgienne. Đan (n° 1, 19 ans) revient à Châu Đốc séropositive, repart travailler dans la province mitoyenne de Kiên Giang, et retourne chez elle pour mourir du sida à 19 ans. Les données fragmentaires transmises par la sœur empêchent de produire une analyse approfondie de ce cas plausible de traite. Au-delà, le très faible nombre de femmes s'estimant exploitées ou trafiquées à des fins d'exploitation sexuelle ou reconnues comme telles par les organismes leur venant en aide dans l'échantillon contraste avec le discours alarmiste sur la traite transfrontalière, proféré par la presse locale et les organisations anti-traite actives dans la province, l'OIM et surtout l'ONG ADAPT (An Giang/Đồng Tháp Alliance for the Prevention of Trafficking).

Cette sous-enquête met en évidence les carrières sexuelles. Les femmes rencontrées combinent des activités sexuelles et non sexuelles, auxquelles elles s'adonnent à temps complet ou partiel, et entretiennent simultanément plusieurs relations d'échange économico-sexuel. Une femme peut ainsi aider ses parents le matin, vendre des coupons de loterie l'après-midi et des services sexuels la nuit, et se faire entretenir par un ou plusieurs amants payants (chapitre 5). Le contact avec les femmes nous dirige vers les familles.

1.2. Du trottoir à l'enceinte familiale, du public au privé

Les jeunes femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha nous introduisent auprès de leurs parents. Nous rencontrons les mères au café de l'Union des femmes tôt le matin, à la pagode de l'arbre du Bouddha et chez elles en journée. Cet accès nous permet d'examiner l'économie familiale, y compris l'endettement dans la finance informelle et le partage des revenus au sein des ménages.

L'échantillon comprend cinq familles dont au moins une femme exerce une activité de commerce sexuel, deux familles dont au moins une femme est mariée à l'étranger, quatre familles dont au moins un enfant a migré dans le cadre d'un programme de migration de travail, cinq familles sans lien avec le commerce sexuel ou la migration dont celle qui m'accueille, soit un total de 17 familles. S'ajoutent 16 apprenties couturières rencontrées à

l'atelier de l'Union des femmes, trois prêteurs privés et le directeur de la Banque des politiques sociales de Châu Đốc. Outre les données ethnographiques, je recueille des sources écrites, y compris plusieurs centaines d'articles parus dans le journal de la province, le *Báo An Giang*, accessible à la bibliothèque municipale de Long Xuyên, sur des thématiques aussi variées que la traite, le commerce sexuel, la migration, le sida, la contrebande, la finance informelle, les fléaux sociaux, le développement, la politique transfrontalière, Châu Đốc, etc.

Le discours dominant sur la traite place une lourde responsabilité sur les parents, les blâmant parfois d'agir à l'instar de proxénètes qui vendent leurs filles ou qui exploitent leur sexualité au mépris des valeurs familiales élémentaires. Le problème vient notamment de l'usage relâché du mot « vendre » (*bán*). Certaines mères en situation difficile « vendent leur enfant en adoption » (*bán con nuôi*), on entend par là un nourrisson ou enfant en bas âge, ou le « donnent en adoption » (*cho con nuôi*) en échange d'une « compensation financière » (*đền bù*) censée couvrir les frais engagés pendant la grossesse et l'accouchement. Don ou vente, peu importe, ces transactions rares et souterraines ne visent pas l'exploitation, mais plutôt la promesse d'un meilleur avenir pour l'enfant (Lainez 2010 b). Dans un autre registre, les femmes « vendent leur virginité » (*bán trinh*), sans pour autant vendre leur corps ou se vendre elles-mêmes (chapitre 5). En revanche, aucune famille ne « vend » ses filles à des recruteurs ou à des gérants d'établissement sexuel comme le prétend le discours dominant sur la traite. Toutefois, au début des années 2000, Simon Baker et ses consœurs (2003 : 18) signalent que des mères vietnamiennes se rendent parfois dans des établissements sexuels de Svay Pak pour placer leur fille auprès des gérants et empocher une avance offerte par celui-ci (chapitre 3). Ces transactions ne sont pas des ventes, quand bien même le sens commun peut les interpréter comme des « ventes d'une fille à un établissement sexuel » (*bán con gái cho quán gái*). Si les familles de Châu Đốc ne vendent pas leurs filles, nombre d'entre elles collectent par contre une partie des revenus issus de leur sexualité rétribuée. Et certaines mères agissent à l'instar de maquerelles en organisant les rencontres monnayées de leurs filles. Mais là encore, point de traite ou d'aliénation, au plus de la contrainte. L'ethnographie des familles permet d'interroger cette question du proxénétisme familial, centrale dans la recherche sur la traite et le commerce sexuel en Asie du Sud-Est (chapitre 3).

Cette sous-enquête permet par ailleurs d'objectiver l'économie familiale en établissant le budget des ménages. Si les familles ne sont pas pauvres au regard de la définition retenue par le gouvernement, elles restent vulnérables vis-à-vis des imprévus. Et la plupart financent leurs dépenses en empruntant dans la finance informelle, ce qui peut aggraver leur situation (chapitre 2). L'examen attentif de l'économie familiale met en lumière l'imbrication des

logiques économiques et sociales à l'œuvre dans la solidarité intergénérationnelle, en particulier l'éthique du *care* relative à la morale et l'économie du *care* relative aux soins.

1.3. Sur les traces de la migration prostitutionnelle à travers une frontière poreuse

La troisième sous-enquête examine la traite des femmes sous l'angle de la migration prostitutionnelle transfrontalière entre An Giang et Phnom Penh. Elle vise à établir les voies et les moyens de transport utilisés par les candidates à la migration prostitutionnelle, à évaluer l'importance de ce flux migratoire après une décennie de mobilisation anti-traite au Viêt Nam et au Cambodge.

L'échantillon comprend cinq transporteurs fluviaux rencontrés sur les affluents des fleuves Châu Đốc, Bassac et Mékong, sept convoyeurs routiers, 31 mototaxis dont quatre travaillent comme proxénète, rabatteur ou passeur transfrontalier, et 36 personnes croisées dans des cafés, des restaurants et des marchés. Ngân engage des conversations spontanées avec la plupart de ces personnes.

Cette sous-enquête couvre la municipalité de Châu Đốc, et accessoirement six autres districts de la province d'An Giang : An Phú, Tân Châu, Phú Tân, Châu Phú, Tịnh Biên, Chợ Mới, Tri Tôn. Elle met en relief la porosité de la frontière, en particulier la forte circulation de personnes entre An Giang et Phnom Penh. Depuis Châu Đốc, les voyageurs peuvent prendre un bus au pont Côn Tiên qui les dépose à Phnom Penh quatre heures plus tard, pour 17 USD. Par voie fluviale, les embarcations amarrées au marché aux poissons proposent le trajet jusqu'à Bo Xom. De là, le passager emprunte un véhicule jusqu'à Phnom Penh. Depuis le district khmer de Tri Tôn, les voyageurs peuvent emprunter un autre bus qui traverse la frontière à Tịnh Biên et rejoint Phnom Penh par la RN2. Depuis Vĩnh Xương, dans la province de Đồng Tháp, les voyageurs peuvent emprunter la RN 952, traverser la frontière à Ka Om Samna, puis continuer par la RN 101 dans la province de Kandal jusqu'à la RN 1, reliant Phnom Penh et Hồ Chí Minh-Ville. Un mototaxi de Đồng Tháp propose ce trajet pour 28 USD aux voyageurs dépourvus de papiers. À Long Bình et à Tịnh Biên, les voyageurs sans documents peuvent tromper les gardes-frontières en se faisant passer pour des joueurs se rendant aux casinos sur la frontière cambodgienne. Ils peuvent aussi emprunter des sentiers de rizière avec l'aide d'un passeur pour quelques dollars. La plaine s'étend à perte de vue et même si l'option de la traverser à pied ou en canoë s'avère peu pratique, elle permet de contourner la police frontalière. Arrivés au Cambodge, les voyageurs se rendent dans une commune reliée à un axe routier et empruntent un véhicule jusqu'à Phnom Penh. En somme, la frontière se traverse facilement avec ou sans papiers. La plupart des voyageurs privilégient

l'option terrestre à la suite des travaux d'aménagement du réseau routier. La route 953-6 reliant Cần Thơ, Long Xuyên, Châu Đốc et Long Bình reste l'axe le plus utilisé. Les voyageurs peuvent aussi se rendre à Phnom Penh par voie fluviale, du moins sur une partie du trajet. Mais cette option peu pratique semble abandonnée. Hier (Derks 1998 : 20-3) comme aujourd'hui, les candidates à la migration prostitutionnelle ont donc le choix entre diverses options de transport sûres et économiques.

Mais alors que l'aménagement des infrastructures dans le cadre de projets régionaux de développement économique facilite la mobilité humaine, la sous-enquête indique que la migration prostitutionnelle entre An Giang et le Cambodge relève du passé, un résultat qui contraste avec la situation relevée à l'aube des années 2000. Aujourd'hui, les candidates à la migration prostitutionnelle originaires du Sud du pays privilégient les grandes villes, Hồ Chí Minh Ville et Cần Thơ en tête, voire les pays riches de la région comme la Malaisie et Singapour. Le Cambodge apparaît comme une destination dépréciée et dangereuse, et Phnom Penh comme un endroit où « il est facile de se rendre, mais difficile d'en revenir » (*Nam Vang đi dễ, khó về*), selon un proverbe partout répété (chapitre 3).



Fig. 12 : Des Vietnamiens traversent la frontière. À l'arrière, Long Bình à An Giang, au premier plan, Chrey Thoum sur le sol cambodgien. Photo de l'auteur, 03/12/2008.



Fig. 13 Le fleuve Vĩnh Hội Đông. Au bout se trouvent le poste frontalier vietnamien et la province cambodgienne de Takeo. Une embarcation transporte un groupe de femmes vers le Cambodge. Photo de l'auteur, 18/10/2009.



Fig. 14 : Des panneaux de prévention de la traite de l'ONG Terre des Hommes sur la RN 91, la route qui mène à la frontière avec le Cambodge à hauteur de Tịnh Biên. Photo de l'auteur, 18/10/2009.

1.4. Un enquêteur caméléon partagé entre rôles théoriques et places assignées

L'enquête « An Giang » soulève des enjeux méthodologiques majeurs, à commencer par les rôles ethnographiques. Tels des « hommes-caméléons », pour reprendre l'expression de David Berliner (2013), Ngân et moi endossons bon gré mal gré plusieurs rôles. Partant de la typologie proposée par Bunford Junker, Raymond I. Gold ([1958] 2003 : 340) examine les « quatre types de rôles possibles pour les sociologues enquêtant sur le terrain », des « modèles de relations entre enquêteurs et enquêtés » que je qualifierai de « rôles théoriques ». À un extrême, se trouve le rôle de « pur participant » où « l'identité d'enquêteur et le projet d'enquête du pur participant ne sont pas connus de ceux que le pur participant observe sur le terrain » (*ibid.*, p. 342), et à l'autre celui de « pur observateur » qui « exclut toute interaction sociale de l'enquêteur de terrain avec des informateurs. L'enquêteur tente ici d'observer des gens sans qu'ils lui prêtent attention, du fait qu'ils ne savent pas qu'ils les observe et qu'ils lui servent d'informateurs » (*ibid.*, p. 346-7). Au milieu, proche du rôle de pur-participant, se situe le rôle du « participant-comme-observateur » où « l'enquêteur et l'informateur sont tous deux conscients d'entretenir une relation de terrain » (*ibid.*, p. 345), et proche de celui de pur observateur, se trouve celui de l'« observateur-comme-participant », le cas des entretiens à visite unique, où le contact avec l'informateur est « si bref, et peut-être si superficiel, que les risques d'incompréhension ou de mécompréhension entre enquêteur et enquêté sont là à leur point le plus élevé » (*ibid.*, p. 346).

Dans la sous-enquête sur la migration prostitutionnelle, Ngân et moi endossons le rôle théorique de pur observateur lors des repérages et des discussions sporadiques. Ailleurs, les circonstances nous imposent parfois le rôle peu satisfaisant d'observateur-comme-participant. Au début de l'enquête, l'Union des femmes nous invite à effectuer des entretiens avec les familles de migrants de travail et d'épouses transnationales. Lorsqu'une représentante nous introduit auprès d'un nouvel informateur, elle s'attend à ce que nous menions un entretien en bonne et due forme. Non seulement elle supervise l'échange, mais elle rapporte le contenu à sa hiérarchie. Outre les enjeux éthiques de ce protocole, le rôle d'observateur-comme-participant présente des risques d'incompréhension en raison de la brièveté de la rencontre. Mais l'Union nous oublie vite, lassée par notre persévérance et nos demandes itératives, et Ngân et moi réussissons alors à établir des relations de confiance avec quelques familles de migrants. Avec elles, comme avec les femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha et leurs familles, nous endossons peu à peu le rôle de participant-comme-observateur. Or, participer au quotidien de l'autre en s'imprégnant de sa culture revient aussi à jouer à être quelqu'un d'autre (Berliner 2013 : 152), c'est-à-dire à endosser les rôles projetés par l'autre.

Dans *Le travail à côté*, Florence Weber (1989 : 25) signale que l'anthropologue « devient un indigène, c'est-à-dire un sujet à observer, dans la mesure même où on lui a assigné une place dans l'espace social local ». L'observation de son langage et de son habillement, de ses origines, de ses manières et de ses usages informe cette assignation. Ngân et moi essayons d'explicitier le plus clairement possible notre projet scientifique, de me présenter comme un doctorant en anthropologie soutenu par des institutions locales, désireux de comprendre (*tìm hiêu*) les choses. Ces explications franches n'empêchent pas les enquêtés de projeter sur nous des assignations éloignées des rôles théoriques. Et dans la mesure où cette production se révèle parlante, l'« enquête se prend elle-même en compte et devient son propre révélateur » (de Sardan 1995 : 76). En d'autres termes, le jeu croisé de rôles théoriques et des places projetées devient producteur de sens.

Les femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha me perçoivent comme un homme de lettres aimable et curieux, une source d'internationalité et de prestige. L'intérêt démesuré et inhabituel que je leur porte me transforme *ipso facto* en un potentiel amoureux, amant, mari ou prince charmant pouvant les emmener en Occident. Au quotidien, j'incarne à leurs yeux un généreux pourvoyeur de fonds, d'aliments, de café, de menus cadeaux et de services de transport. Mon genre, ma couleur de peau, ma nationalité et mon statut social me transforment d'emblée en objet de séduction. Ce désir unilatéral et non partagé me fait prendre conscience des inégalités structurelles criantes qui me séparent des enquêté-e-s.

Le rôle d'amoureux, d'amant ou de mari pose bien des problèmes. Une des femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha, Thảo, de la famille Trần (n° 2, 20 ans) interprète l'attention que je lui porte comme un signe d'attirance amoureuse et sexuelle. Don Kulick ([1995] 2011 : § 17) note que des « différences dans la signification et les pratiques entendues comme sexuelles peuvent générer des tensions significatives ». Et cela se révèle pertinent. Car lorsque je m'absente de Châu Đốc, Thảo (n° 2, 20 ans) m'appelle sur mon téléphone portable pour s'enquérir de la date de mon retour. Or, l'affaire s'envenime lorsqu'elle commence à répandre des rumeurs selon lesquelles nous avons des rapports sexuels. Alors que Ngân et moi ignorons le contenu de ces rumeurs, nous remarquons que les femmes du quartier nous ignorent. La situation s'envenime et se prolonge sans que nous comprenions pourquoi. Le malentendu est levé lorsque la gérante du café de l'Union se confie :

« Thảo est très fière d'être une fille. Elle s'estime jolie et attirante et cela explique de son point de vue pourquoi les hommes lui courent après. Le fait de faire circuler des rumeurs selon lesquelles tu couches avec elle l'aide à éprouver de la fierté auprès des

autres filles, car cela signifie qu'elle est plus belle et attirante que les autres. C'est pour cette raison que tu l'as choisie, et pas une autre. » (discussion du 9 mars 2009)

Pour les femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha, j'ai perdu la face (*mát mắt*) et je ne suis plus digne de confiance en raison de mes coucheries avec Thảo (n° 2, 20 ans), la plus mythomane, conflictuelle et instable de toutes. Et comme l'évaluation de la réputation d'une personne dépend de son être propre comme de celles qui l'entourent, je vaudrais ce que cette femme vaut à leurs yeux, c'est-à-dire pas grand-chose. Ngân et moi réalisons les ravages potentiels que ce malentendu peut provoquer, car il peut ruiner des mois de mise en confiance. Je peux apparaître comme un étranger qui, finalement, utilisait la recherche pour coucher avec les femmes des trottoirs. La gravité de la situation exige une action urgente.

Je convie Thảo (n° 2, 20 ans) et les femmes du quartier au café de l'Union des femmes. On s'assoit face à face. La foule se presse autour de nous, comme dans un ring de boxe. J'expose une à une les allégations me concernant et demande des explications. Prise de court, acculée contre les cordes, incapable de réagir, la jeune femme s'effondre. La rumeur s'évanouit, l'imbroglie se démêle, et phrase après phrase, je regagne la face à mesure qu'elle perd la sienne. Ngân et moi quittons la scène, la laissant abattue. Après notre départ, elle s'en prend violemment à la gérante du café, l'accusant de l'avoir trahie, de tout m'avoir raconté, d'avoir détruit sa vie. Les deux femmes en arrivent aux poings. La police de quartier débarque et les emmène au poste. Une heure après, elle convoque par téléphone la directrice de l'Union des femmes, Ngân et moi-même. Je m'efforce de clarifier le malentendu auprès de l'agent, de lui expliquer que mon intention n'est pas de coucher avec les femmes du trottoir, mais de les comprendre (*tìm hiếu*)¹⁸. La police nous relâche une heure après. Je signe ma déclaration et Thảo (n° 2, 20 ans) signe une promesse (*cam két*) dans laquelle elle s'engage à ne plus mentir à mon sujet. J'apprendrai plus tard que son frère et une collègue la réprimanderont le lendemain. Après cet incident, les informatrices nous reparlent comme si de rien n'était et tout redevient normal. En revanche, Thảo (n° 2, 20 ans) disparaît de Châu Đốc, répudiée, devenue un objet de risée. À son retour quelques mois plus tard, elle peine à retrouver sa place au sein du groupe, en outre elle n'ose plus m'adresser la parole. La relation entre l'enquêteur et l'enquêté peut ainsi se nouer sur des malentendus ethnographiques dévastateurs en raison de rapports structurels inégaux et de formes d'interaction genrées ou sexuelles disparates. Pour le

¹⁸ L'usage de ce mot aurait pu prêter à confusion, car dans le registre amoureux, il s'emploie pour signifier la prospection des sentiments et des intentions en vue de demander en mariage au sein des couples dont la relation devient sérieuse.

meilleur ou pour le pire, l'irruption de la sexualité dans la relation d'enquête peut devenir productive sur le plan ethnographique.

Le regard des familles s'aligne à certains égards sur celui de leurs filles. Lors de la première rencontre, les mères s'enquèrent toujours de mon statut civil et de ma date de naissance afin de vérifier la compatibilité astrologique avec leurs filles et nièces. Elles me perçoivent comme un potentiel gendre, protecteur, garant, parrain ou parent adoptif de leurs enfants en bas âge. Ngã (n° 3, 40 ans), le chef de la famille Đoàn, interprète l'attention scientifique que je porte à sa fille Tiên (n° 4, 18 ans) comme un signe de mon attirance envers elle. Elle croit peut-être que je souhaite l'épouser, du moins elle l'insinue aux prêteurs privés de la pagode de l'arbre du Bouddha afin de regagner le crédit qu'elle a perdu à leurs yeux après plusieurs contentieux (chapitre 3). Si ces rôles engendrent des malentendus dans la relation d'enquête, notamment au début, ils favorisent sa consolidation sur la base d'attentes fort différentes, mais finalement réciproques, car chacun veut quelque chose de l'autre, ce qui suffit à entretenir la relation.

Ngân endosse quant à elle le rôle de « grande-sœur » (*chị*) auprès des enquêtées. À l'image d'autres systèmes de parenté sud-est asiatiques, la terminologie vietnamienne organise un mode de classement générationnel qui rend comparables les individus, apparentés ou pas, aux consanguins (Benedict 1947, Hy 1984, Spencer 1945). La terminologie descriptive met l'accent sur quatre critères de classification : la distinction entre les branches aînées (*trưởng*) et cadettes (*thứ*) et entre les lignées paternelle du dedans (*nội*) et maternelle du dehors (*ngoại*), le respect de la différence de génération (*đời*), et le genre (*trai* ou garçon, *gái* ou fille) (Krowolski 1999 : 116). Ces critères conjugués à l'évaluation du statut, du pouvoir et de la richesse facilitent l'identification par Égo des individus non apparentés. Le rapport de séniorité joue un rôle central dans la mesure où il produit une matrice prescriptive de rôles et de comportements. L'aîné doit faire preuve de générosité et assurer une protection financière, alimentaire et symbolique au cadet en vertu de l'autorité et de la confiance dont il est investi, et inversement, le cadet doit témoigner de respect, loyauté et obéissance envers l'aîné (Le Roux 2007 : 180-1). Le rôle de grande sœur endossé par Ngán s'avère à la fois utile et problématique. Utile parce que la cadette se confie en toute sincérité à la grande sœur, ce qu'elle fait plus rarement auprès du *anh*, grand-frère réel ou fictif, partenaire sentimental ou mari. Problématique parce que la petite sœur peut solliciter l'aide matérielle de sa grande sœur en toute légitimité. Ngán tombe dans ce piège au début de l'enquête malgré mes mises en garde. Nous rencontrons Giao (n° 5, 25 ans), une usagère de drogue séropositive qui travaille à la pagode de l'arbre du Bouddha et sur la RN 91 à Núi Sam. Dès la première

rencontre, elle demande de l'argent à Ngân, soi-disant pour se soigner, qui cède. Résultat, leur relation se noue rapidement dans la dépendance. Giao commence alors à nous harceler. Un jour, elle nous suit dans la rue en quémendant de l'argent, et se plante chez nous devant notre refus de lui en prêter à nouveau. Cette dépendance corrompt notre relation avec elle.

Spontanément, Ngân et moi réfléchissons dans un premier temps en termes de rôles théoriques, maîtrisables et où nous nous sentons à l'aise. Mais l'enquête nous fait vite prendre conscience des limites de ces rôles, de leur caractère plus théorique que pratique, de l'écart qui les sépare des places assignées. Ces dernières apparaissent incontrôlables et nous mettent mal à l'aise. Si j'essaie d'en tirer parti sur le plan scientifique, je refuse de les endosser *in extenso*, par exemple en nouant de vraies relations sentimentales ou sexuelles sur le terrain, en me mariant avec une femme du terroir, ou en « virant indigène » (*going native*) et devenant plus vietnamien que les Vietnamiens. En fin de course, je paie une facture en raison du constant et déstabilisant va-et-vient entre le moi, les rôles théoriques et les places assignées. David Berliner (2013 : 163) signale que l'ethnographe-caméléon se livre à un « exercice de « désidentité » » en endossant les habits de quelqu'un d'autre. Et à force de jouer avec l'identification et la désidentification, d'être un autre en essayant de rester soi-même, l'enquête « An Giang » me jette dans un entre-deux déstabilisant et éprouvant, au point de ne plus savoir si je suis franco-espagnol ou vietnamien, enquêteur ou enquêté. Tout se mélange, l'enquête et la vie privée. Toutes les femmes vietnamiennes (ou pas d'ailleurs) m'apparaissent comme des prostituées vénales et intéressées, celles que je rencontre sur les trottoirs de Châu Đốc à l'instar de celles qui s'affairent dans les couloirs de l'Université des sciences sociales et humaines en ville. Ce malaise, ou cet « inconfort du terrain » pour reprendre le titre d'un article de Martin de la Soudière (1998), explique mon célibat et mon abstinence sexuelle quasi totale pendant l'investigation, alors que ma proximité avec les femmes a parfois éveillé sinon un désir sexuel, du moins une certaine attirance, notamment à Singapour (annexe 1). La règle du « ne pas », c'est-à-dire de ne pas établir des relations sexuelles avec les enquêtés au titre d'un code ethnographique tacite et non questionné (Kulick [1998] 2011 : § 24) s'applique à toutes mes relations avec les femmes vietnamiennes. Une longue convalescence s'imposera pour sortir de cette pénible impasse et créer les conditions d'une vie sentimentale.

Les rôles intimes d'amoureux, d'amant, de mari, de protecteur, de parrain et de grande sœur facilitent l'ethnographie des secrets, des « phénomènes les moins officiels » (Weber 1989 : 26). Ils permettent en effet d'établir une passerelle entre l'extérieur et l'intérieur, le public et le privé. Parmi les familles rencontrées, quelques-unes seulement nous ouvrent leur porte et nous autorisent à observer leur quotidien par une présence discrète et effacée, mais

active et attentive. L'ethnographie *in situ* du *care* devient possible dans ces conditions. D'une part, Ngân et moi portons notre attention au langage, aux expressions, aux pronoms et aux styles de conversations, autant de révélateurs de la « vision morale d'une personne », de sa « texture d'être » (Molinier, Laugier et Paperman 2009 : 24). D'autre part, nous objectivons l'économie du *care* en examinant les phénomènes économiques et sociaux, car « [r]estituer le travail du *care* domestique, forcément banal, quotidien, et pourtant si peu connu », revient à « nécessairement donner la priorité à la description des activités et de l'organisation sociale (les régularités, les modèles, les *pattern*) du travail de *care* domestique » (Damamme et Paperman 2009 : 136). Observations, triangulations, recoupements, comptages et inventaires nous permettent d'établir l'économie des prestations de *care* en relation au budget familial. Les données économiques ne nous fournissent cependant que des ordres de grandeur, car l'enquêteur ne peut espérer de ses informateurs la rigueur scientifique à laquelle il aspire lui-même. Un nombre considérable d'heures de travail nous est en effet nécessaire pour établir les budgets familiaux à partir de données imprécises et changeantes d'un jour à l'autre. En outre, l'usage selon lequel les membres d'un ménage tiennent des comptabilités communes aussi bien que séparées nous oblige à mener des entretiens avec chaque individu pour essayer de restituer une vision partielle et forcément approximative de l'économie familiale, éloignée de l'agrégation des économies individuelles. Outre leur capacité à nous renseigner sur les rapports sociaux et sexuels entre les sexes, les places assignées nous permettent d'accéder à la vie économique, aux secrets et à l'intimité des ménages.

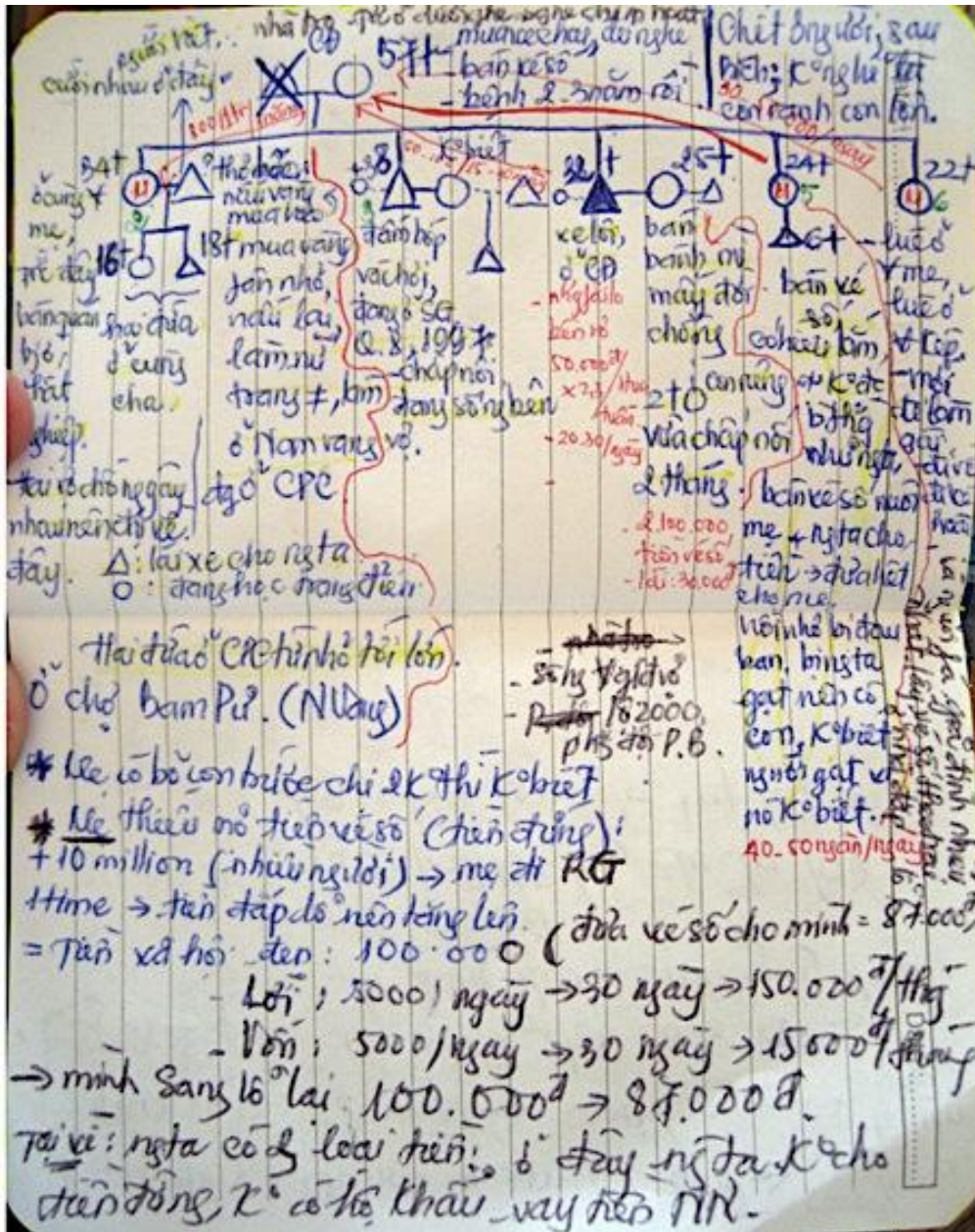


Fig. 15 : Notes de terrain établies par Ngân lors du premier entretien avec un informateur de Châu Đốc. Le premier entretien permet de dresser le diagramme de parenté, d'établir le profil socioéconomique des parents et de la fratrie, de cartographier les liens économiques qui lient les différentes générations. Les entretiens postérieurs permettent d'approfondir l'examen des relations familiales par des données qualitatives.

En bref, l'enquête « An Giang » se révèle riche en enseignements. Elle permet de planter le décor, d'entamer l'investigation, de découvrir le delta du Mékong, d'améliorer ma connaissance du vietnamien, de consolider mon assise institutionnelle, d'établir une relation durable avec Ngân, de « bricoler » (de Sardan 1995) une boîte à outils méthodologique, de définir trois axes de recherche, de préparer les enquêtes à venir et de pivoter de la traite aux carrières intimes. De riches apports au prix d'un terrain formateur, quoique éprouvant.

2. Enquête « Cần Thơ » : l'éthique de la recherche à l'épreuve du terrain

Les difficultés pour trouver des femmes s'estimant exploitées ou trafiquées à des fins d'exploitation sexuelle ou reconnues comme telles par les organismes leur venant en aide à An Giang orientent l'investigation vers le Centre d'accueil pour femmes en difficulté (*Trung tâm giúp đỡ phụ nữ khó khăn*), ouvert par l'Alliance Anti-Trafic à Cần Thơ en 2004. Cette ville-province de 1,2 million d'habitants, surnommée la « capitale de l'ouest » (*tây đô*) du delta du Mékong, se trouve à 169 km au sud de Hồ Chí Minh-Ville. Cette enquête doit faciliter l'accès à une catégorie sous-représentée à An Giang : les victimes de la traite (*nạn nhân bị buôn bán*) et de l'exploitation sexuelle (*nạn nhân bị bóc lột tình dục*). Le centre de Cần Thơ offre une large gamme de services aux femmes identifiées par les autorités en tant que telles : prise en charge psychosociale, formation professionnelle, réintégration, microcrédit. Entre 2010 et 2013, il accueille sept femmes « trompées ou leurrées », une « forcée à se prostituer », 18 « vendues », 33 victimes de « violence sexuelle », sept femmes « mariées à des étrangers et séparées car malheureuses » et 11 cas « préventifs », autant de catégories institutionnalisées dans ce centre. Alors que celui-ci est censé couvrir l'ensemble du delta du Mékong, les autorités d'autres provinces réfèrent peu de femmes, à peine huit victimes de la traite prostitutionnelle par an. Il ferme les portes en 2013, année où l'Alliance Anti-Trafic perd plusieurs bailleurs de fonds.

L'ONG assure le rôle de maître d'ouvrage, tandis que l'Union des femmes remplit celui de maître d'œuvre. L'organisation de masse se charge de la prévention de la traite d'après la décision 130/CP, qui augure le Plan d'action national de lutte contre le crime de la traite des femmes et des enfants pour la période 2004-2010, renouvelé jusqu'en 2015. Supervisé par un comité de pilotage, ce plan comprend trois autres volets : la réintégration et la réinsertion par le MOLISA, la lutte contre la criminalité par le ministère de l'Intérieur, la révision et les amendements de loi par le ministère de la Justice. Le DOLISA de Cần Thơ aurait dû gérer le centre de l'Alliance Anti-Trafic, or il met des entraves et n'apporte rien lors des négociations initiales, contrairement à l'Union des femmes qui propose un espace pour accueillir le centre. À l'échelle nationale, le MOLISA rivalise avec l'Union des femmes pour des financements de la coopération, ce qui peut entraver leur collaboration et notamment le transfert de victimes de la traite, devenues des objets de convoitise.

L'enquête « Cần Thơ » se déroule entre le 1er et le 14 novembre 2009. L'échantillon comprend trois femmes identifiées comme victimes de la traite prostitutionnelle, deux sœurs contraintes par leur mère de vendre leur virginité et de se prostituer, trois femmes ayant travaillé dans des établissements sexuels à Phnom Penh, deux candidates à la migration de

mariage à Taiwan, une épouse transnationale séparée, la présidente de l'Union des femmes, la directrice du centre, une éducatrice et la vice-présidente du Bureau de lutte contre les fléaux sociaux, rattaché au DOLISA.

L'Union des femmes encadre strictement les entretiens. Elle soumet leur trame au comité populaire et à deux services de police (PA25, PA35) pour approbation. Dans un premier temps, Ngân et moi sommes autorisés à rencontrer les résidentes dans la salle de réunion en présence d'une représentante de l'Union des femmes et d'une autre du Bureau des affaires étrangères de la province, toutes deux chargées de restituer le contenu des échanges à leur hiérarchie. Durant l'entretien, les informatrices doivent ainsi répondre à des questions sensibles devant un panel imposant composé de deux ou trois fonctionnaires de l'État, un chercheur étranger et son assistante, ces derniers représentant le maître d'ouvrage. Malgré mes demandes, la représentante de l'Union interrompt parfois les entretiens pour commenter ou orienter les réponses des informatrices. La lourdeur du dispositif s'allège au fil des jours, et Ngân et moi réussissons alors à mener des entretiens semi-structurés, à revoir certaines informatrices et à discuter librement avec elles dans les couloirs.

Cette enquête met en exergue un conflit déontologique. Aucune charte, aucun code ou manuel officiel sur l'éthique en anthropologie n'existe en France. Et aucun comité d'éthique n'examine en amont les projets de recherche pour se prononcer sur leur recevabilité comme cela se fait dans le monde académique anglo-saxon. L'anthropologue français doit néanmoins se plier à des règles s'il tient à protéger l'intégrité et les droits fondamentaux de ses informateurs. Ces principes mettent l'accent sur le consentement libre et éclairé de l'enquêté, le respect de son autonomie, l'anonymat lors de la publication des résultats, la confidentialité des données, et si possible la restitution des comptes rendus des analyses (voir Béliard et Eidélian 2008 : 124-5). Le respect *stricto sensu* de cette charte tacite peut poser problème sur le terrain. Dans les interactions avec les chercheurs étrangers en sciences sociales, le gouvernement vietnamien en général et l'Union des femmes en particulier privilégient des règles indigènes. Ainsi, en dépit de mes protestations, l'Union des femmes choisit les informatrices selon des critères opaques, sans garantir leur consentement libre et éclairé. Cela se révèle d'autant plus problématique que les résidentes jouissent d'un faible pouvoir de par leur statut d'assistées. Et le dispositif met à mal la confidentialité des données recueillies, au demeurant sensibles, car les rapporteuses transmettent les comptes rendus à leur supérieur, et peut-être la police, sans les anonymiser. Avec le soutien de G. Blanchard, je proteste contre ce protocole peu respectueux des règles éthiques et déontologiques occidentales. Mais l'Union

des femmes me répond que les règles éthiques vietnamiennes prévalent sur les règles occidentales au Viêt Nam. L'irréfutabilité de cet argument clôt d'emblée la discussion.

L'enquête « *Cần Thơ* » confirme l'existence de la traite prostitutionnelle des femmes vietnamiennes d'après trois récits. Sans remettre en question la parole des personnes, l'histoire de vie doit se lire avec prudence. Définie par Pierre Bourdieu (1986 : 70) comme un « récit cohérent d'une séquence signifiante et orientée d'événements », elle « s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles » (*ibid.*, p. 69). Sa production en situation d'enquête peut résulter d'un processus imprévu, désordonné et chaotique, à l'image de la discontinuité du réel. Daniel Fabre, Jean Jamin et Marcello Massenzio (2010) différencient les acteurs investis dans la production de l'histoire de vie, et invitent à éviter l'écueil de la « fiction biographique » qui confond vie vécue et vie racontée :

« Il y a le *biographié*, produit de l'application d'un état civil à un corps animé et à une masse indistincte de relations, d'événements, d'affects et de pensées circonscrits dans un temps et un espace ; il y a le *biographiant* toujours placé en position de décalage, personnel ou temporel, par rapport à la vie dont il récupère l'écheveau embrouillé – distance donnée de fait dans la biographie d'un autre que soi, distance construite dans l'autobiographie où il faut se traiter « soi-même comme un autre » selon l'heureuse expression de Paul Ricœur – ; il y a enfin le *biographe* qui va mettre en intrigue la matière biographique en négligeant, en camouflant ou, au contraire, en laissant entrevoir les « coups » joués par les deux autres partenaires, et avec eux. » (*ibid.*, p. 14, italique original)

La reconstitution de vies racontées par des entretiens ou des discussions informelles met en lumière la fabrication du récit dans la relation d'enquête. Celle-ci place l'enquêté en position de biographiant, tenu de produire un récit intelligible et cohérent sur ses expériences passées. L'enquêteur endosse alors le rôle de biographe qui « ressaisit », « coordonne », « harmonise » et « *compose* » (*ibid.*, p. 16, italique original) *ex post* l'histoire de vie, de « professionnel de l'interprétation » contraint d'« accepter cette création artificielle de sens » (Bourdieu 1986 : 69), de biographiant lorsqu'il oriente le récit par le ciblage des thématiques.

Le protocole imposé par l'Union des femmes oblige les informatrices en situation d'infériorité structurelle à livrer une histoire de vie convaincante, honnête et plausible devant une audience composite. Les jeunes femmes produisent leur récit suivant des stratégies narratives qui informent la construction identitaire de leur moi social et moral, à l'instar des demandeurs d'aide d'urgence en France. À ce sujet, D. Fassin (2000) montre que pour bénéficier d'une aide de l'État, le demandeur doit se raconter et exprimer sa bonne volonté

pour justifier sa demande. La mise en boîte du récit répond à des « stratégies narratives, souvent rudimentaires, parfois élaborées, dont le degré de conscience, voire de calcul, n'est certes pas évaluable, mais dont la négation équivaldrait à ne pas reconnaître aux pauvres la capacité de s'adapter aux logiques contraignantes de l'aide sociale, voire de les détourner » (*ibid.*, p. 959). Les histoires de vie de trois informatrices de Cần Thơ, présentées comme victimes de la traite prostitutionnelle, doivent se lire au prisme de cette optique critique, en gardant à l'esprit que l'entretien peut représenter pour elles une évaluation visant non pas à obtenir des prestations, lesquelles ont déjà été fournies, mais à convaincre une audience de la plausibilité d'un récit justifiant un statut et des droits.

Le premier récit relate l'histoire de Cúc (n° 6, 30 ans), originaire de Cần Thơ. En 1997, une femme l'approche en lui proposant un travail comme serveuse au Cambodge, payé 30 USD par mois, un salaire bien plus élevé que celui auquel elle aurait pu aspirer au Viêt Nam pour la même activité. Elle suit la recruteuse jusqu'à Phnom Penh. À son arrivée, celle-ci vend sa virginité pour 1 000 USD, et lui en remet 200. Puis, Cúc (n° 6, 30 ans) rejoint une maison close où elle empoche 50 % de ses revenus. Elle s'endette auprès de l'employeur qui restreint sa liberté et surfacture ses frais de vie. Avec trois collègues, elle s'échappe et rentre au Viêt Nam. Bien plus tard, en 2006, elle rencontre l'Union des femmes qui décide de lui fournir du microcrédit après avoir écouté son récit cambodgien. Notre entretien la contraint à se remémorer cet épisode tragique et lointain sur lequel elle a tourné la page. Elle endosse le rôle de biographante en vue de produire un récit cohérent. Elle rejette la catégorie de victime que l'Union projette sur elle. De son point de vue, la traite était un sujet inconnu à l'époque des faits, du moins au Viêt Nam où la mobilisation ne prend corps qu'au début des années 2000. Par contre, elle conçoit son recrutement et son expérience comme de l'exploitation. Si le sociologue ne peut ni ne doit juger la véracité d'un récit ou établir le degré ou la gravité d'un abus, il peut en revanche contextualiser les pratiques décrites. La formule 50/50 évoquée par la jeune femme est courante dans l'industrie sexuelle cambodgienne (et vietnamienne), tout comme le recrutement avec avance qui produit des restrictions sur la liberté individuelle (Busza 2004, Sandy 2009, chapitre 3). S'il y a abus, il émane moins des restrictions *per se* que de la nature et de l'étendue des restrictions imposées à la débitrice.

Le second récit décrit l'histoire de Srong (n° 7, 20 ans) née à Thốt Nốt, un district de Cần Thơ connu pour le nombre élevé de femmes mariées à Taiwan (Bélanger et Trần 2011). Cette jeune femme souhaite se marier à un homme étranger à l'instar de ses cousines et amies. Elle demande à une voisine dont la fille réside à Taiwan de lui trouver un mari. En mai 2008, la voisine en question la présente à un ami dont la nièce vit avec un Malais. Elle et l'ami lui

proposent un travail dans la restauration en Malaisie, un premier pas pour ensuite trouver un mari. Suong (n° 7, 20 ans), l'ami de la voisine et la nièce partent à Alor Setar, une ville au nord-ouest de la Malaisie. À leur arrivée, la nièce enferme Suong (n° 7, 20 ans) dans une chambre d'hôtel et la contraint à vendre des services sexuels pour rembourser les frais de voyage. La jeune femme s'échappe et se rend aux autorités après trois jours. Et après deux mois de confinement dans un centre d'accueil, une ONG locale la rapatrie au Viêt Nam. Lors de l'entretien, la jeune femme se présente comme une victime de la traite, trompée (*bị gạt*) et contrainte de se prostituer, alors que son plan initial consistait à trouver un mari. Elle se place dans la position de la victime innocente mue par le désir louable d'aider la famille et d'imiter ses consœurs mariées à l'étranger. Elle prétend n'avoir jamais entendu parler des risques de traite dans la migration de mariage. Ce point paraît surprenant, car non seulement l'Union des femmes mène des campagnes de prévention dans les zones à risque, à commencer par les districts émetteurs comme Thốt Nốt, mais les médias vietnamiens fustigent les mariages transnationaux en les associant à la traite (Bélangier, Khuất et Trần 2013). Mais peu importe, l'expérience malaise a marqué Suong (n° 7, 20 ans) qui souhaite tourner la page.

Huyền (n° 8, 15 ans), née à Hậu Giang, province jouxtant Cần Thơ, a longtemps vendu des coupons de loterie chez elle et à Hồ Chí Minh-Ville. En novembre 2008, elle souhaite partir travailler à Hà Nội à l'instar de ses amies, ou se marier à Taiwan à l'image de sa tante, pour aider sa famille, précise-t-elle. Sa cousine lui propose un salaire mirobolant pour un travail de serveuse de café à Hà Nội. Elle et sa sœur prennent le bus vers la capitale. À leur arrivée, la cousine les emmène à la gare, les embarque dans un train vers la Chine et les endort avec un somnifère. Lorsqu'elles arrivent au poste-frontière de Lào Cai, un homme vietnamien les récupère et les emmène dans un hôtel de passe situé dans la province chinoise de Yunnan. Là, il les viole et les contraint à se prostituer. Les deux sœurs s'échappent après quatre mois de captivité. Elles vagabondent dans les bois jusqu'à ce que la police chinoise les retrouve et les remette à la police de Lào Cai. Après un long périple institutionnel, elles atterrissent au centre de l'Union des femmes à Cần Thơ, où elles resteront pendant plusieurs mois. Avec l'assistance juridique de l'Union des femmes, elles portent plainte contre leur cousine et ses acolytes, les « trafiquants ».

La mère accompagne sa fille Huyền (n° 8, 15 ans) pendant certains entretiens. Les deux femmes s'efforcent de répondre de leur mieux à nos questions. Elles produisent un récit concordant, identique à celui de l'Union des femmes et de la presse nationale (Mai 15/05/2009). Elles décrivent les difficultés économiques de la famille, et les options pour une jeune femme sans qualification ni ressources souhaitant aider sa famille. Elles comparent les

possibilités de revenus d'un mariage à l'étranger et ceux du travail dans les salons de massage à Hà Nội. L'apparition soudaine de cette option éveille nos soupçons : le présumé travail dans un café consistait-il peut-être en un travail dans un salon de massage ? En tout cas, Huyèn d'Huyèn (n° 8, 15 ans) exprime le vif désir d'aider sa famille à l'instar de ses amies et voisines, et pour cela, toute option semble bonne à prendre. Si elle a sans nul doute vécu une expérience difficile, elle ne renvoie pas l'image d'une femme traumatisée. Elle se montre plutôt joyeuse, délurée et séductrice lorsque Ngàn et moi l'emmenons dîner et jouer au baby-foot avec sa mère le soir après les entretiens. Elle nous avoue alors vouloir quitter le centre au plus vite, endroit où elle s'ennuie et se dispute avec ses collègues. Elle tombera enceinte quelques semaines plus tard. À l'instar de R. Burlacu (2009), cette adolescente semble posséder une grande faculté de résilience. Et comme le remarque si bien J.-M. Chaumont (2009 b : 313), ces femmes constituent la « preuve vivante qu'en soi un traumatisme n'entraîne pas de conséquences inéluctables, qu'aucun destin ne peut se déduire d'une somme d'épisodes traumatiques, que l'alchimie personnelle de chacun et les réactions de l'entourage permettent, ou non, de s'en relever ».

En résumé, l'enquête « Càn Thơ » permet d'accéder à des femmes identifiées comme victimes de la traite et de l'exploitation sexuelle au Viêt Nam. Cet accès s'avère précieux compte tenu des limites de l'enquête « An Giang ». En dépit des lourdeurs du dispositif, cette enquête confirme l'existence de situations contraignantes et abusives de traite. Sur le plan méthodologique, elle oblige à poser les jalons d'une réflexion tant sur l'éthique de la recherche que sur la production de récits biographiques. La prochaine étape consiste à se rendre au Cambodge, un des pays récepteurs de la migration prostitutionnelle vietnamienne.

3. Enquête « Phnom Penh » : une présence vietnamienne effacée

L'enquête « Phnom Penh » poursuit les recherches entamées à An Giang sur le commerce sexuel, l'économie familiale et la migration prostitutionnelle. Elle confirme le tarissement de ce flux migratoire et l'absence de femmes s'estimant exploitées ou trafiquées à des fins d'exploitation sexuelle, ou reconnues comme telles par les organismes leur venant en aide. Le choix de la capitale, Phnom Penh, se justifie par la forte présence de femmes vietnamiennes au sein de son industrie sexuelle (Baker *et al.* 2003, Busza 2004, Derks 1998, Hudgins 2009, Nguyễn et Gironde 2010, Schunter 2001), inscrite dans l'implantation vietnamienne au Cambodge (Bertrand 1998). Loin de former un groupe homogène, les Vietnamiens résidant dans ce pays peuvent se ranger dans trois catégories.

Installés depuis des dizaines d'années souvent sur les berges des fleuves Mékong et Bassac, les « Vietnamiens du Cambodge » (Bertrand 1998 : 30) invoquent leur appartenance au royaume. En 1970, fuyant la répression après le coup d'État du général républicain Lon Nol, beaucoup d'entre eux se réfugièrent au Viêt Nam (Bertrand 1998 : 29, Ehrentraut 2011 : 785). Les derniers déguerpièrent après la prise de pouvoir des Khmers rouges en avril 1975, un mouvement radical d'inspiration maoïste, foncièrement antivietnamien. Beaucoup de ces réfugiés retournèrent au Cambodge pendant l'occupation vietnamienne de 1979 à 1989.

Pendant les années 1990, de nouveaux migrants économiques affluèrent, attirés par le boom économique et les opportunités dans les secteurs désertés par les Cambodgiens, dont la construction (Ehrentraut 2011 : 787). Ils profitèrent de la stabilité apportée par l'APRONUC, l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge. À partir de 1992, cette force multilatérale supervisa la mise en place d'élections libres, préambule à une démocratie participative voulue par la communauté internationale à la suite des accords de Paris de 1991. Des milliers de migrantes vietnamiennes investirent à cette époque l'industrie sexuelle florissante à Phnom Penh en réponse à la demande du personnel masculin de l'APRONUC, environ 20 000 civils et militaires (Baker *et al.* 2003 : 13, Hudgins 2006 : 26-7, Sandy 2009 : 222). Cette vague de migration forge la deuxième catégorie de « Vietnamiens au Cambodge » (Bertrand 1998 : 31). Les Vietnamiens du Cambodge les accusent parfois de voler leur travail et de ternir leur image, surtout les femmes venues monnayer leur sexualité.

Les Khmers *krom* (Khmers du bas), ou *người Khơ me nam bộ* (Khmers du Sud), d'ethnicité khmère mais de nationalité vietnamienne, constituent la troisième catégorie. Ils habitent dans les provinces méridionales du Viêt Nam, Sóc Trăng, Trà Vinh, Bạc Liêu, Cà Mau, Cần Thơ, Vĩnh Long, Kiên Giang et An Giang, annexées par les Vietnamiens aux Khmers au cours de vagues successives de colonisation du delta du Mékong (*nam tiến*) à partir du XVIII^e siècle. Les Khmers du Cambodge continuent de dénommer « Kampuchea Krom » les provinces méridionales du Viêt Nam. Le gouvernement cambodgien fait preuve de tolérance à l'égard de cette population qu'il considère comme déplacée. C'est pourquoi il autorise les Khmers *krom* à traverser la frontière et à s'installer au Cambodge. À Phnom Penh, beaucoup d'entre eux vivent avec les Vietnamiens dans des conditions difficiles.

Les Vietnamiens du/au Cambodge sont exclus de la citoyenneté cambodgienne. Parmi ceux que Ngân et moi avons pu rencontrer, la majorité ne possède aucun papier. Quelques-uns détiennent des livrets de famille délivrés par la commune en échange de pot-de-vin, ou de vraies fausses cartes d'identité cambodgiennes vendues par des policiers véreux en échange de 100 ou 200 USD. Quelques commerçants et voyageurs fréquents conservent leur passeport

vietnamien, utile pour traverser la frontière en toute tranquillité. Une femme dans le bidonville de Chhbar Ampov résume la situation administrative de beaucoup de personnes rencontrées : « Avant, j'avais des papiers cambodgiens, mais ma maison a brûlé et je les ai tous perdus. Refaire des papiers ici coûte très cher. Maintenant, je n'ai aucun papier, pas même ceux du Viêt Nam. Mais je ne veux pas retourner au Viêt Nam » (entretien du 10 mai 2010). Exclus de la citoyenneté, les Vietnamiens du/au Cambodge rencontrent une infinité d'obstacles. Sur le plan juridique, ils ne peuvent pas voter, travailler légalement, devenir propriétaires, emprunter aux banques ou accéder aux services publics. Sur le plan administratif, ils ne peuvent pas obtenir de certificat de mariage ou de décès, de permis de conduire et de construction. Leur précarité les expose aux rackets de la police. En outre, les Khmers les discriminent au titre de leurs origines. Car aujourd'hui encore, ils les perçoivent comme l'ennemi historique, voire comme un envahisseur fantasmagorique (Amer 1994, Berman 1996). Employé par les Khmers pour désigner les Vietnamiens, le mot *yuon* cristallise les tensions interethniques. Des experts lui attribuent une connotation péjorative et raciste contrairement à d'autres (Thion 1993 : 231-4, So et Earl 08/02/2010). Quoi qu'il en soit, la plupart des Vietnamiens du/au Cambodge vivent dans la précarité, l'insécurité et l'exclusion (Bertrand 1998 : 35-9, Ehrentraut 2011 : 791-4).

L'enquête « Phnom Penh » se déroule entre décembre 2009 et mai 2010. Elle bénéficie de l'aide d'un partenaire universitaire, l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), organisme qui m'accorde une bourse de terrain et une assise administrative. Les premiers mois s'avèrent difficiles. J'erre seul dans les quartiers rouges de la ville, à la recherche de Vietnamiennes. Or, la plupart du temps, je ne les trouve pas. Et lorsque je les trouve, elles s'attellent au travail et me voient au mieux comme un client, au pire comme un intrus. Au printemps 2010, j'appelle Ngân au secours. Elle me rejoint pendant deux mois. De surcroît, je contacte deux ONG investies dans la prévention des MST et du VIH. La première, Sacrifice Families and Orphans Development Association (SFODA) opère le projet *Smart Girl*, auprès des femmes vietnamiennes de Phnom Penh exerçant des activités de commerce sexuel. SFODA adopte une approche multidimensionnelle qui inclut la distribution de préservatifs, des consultations gynécologiques, du conseil et des sessions d'éducation à la santé sexuelle. Elle fournit l'essentiel des services dans l'enceinte du Smart Girl Club à Wat Phnom, une vieille pagode bouddhiste du centre-ville très fréquentée, et par l'intermédiaire d'un réseau d'éducatrices bien implanté au sein des communautés vietnamiennes. Le deuxième partenaire, Pharmaciens sans Frontières (PSF), ancien collaborateur dans la production et la diffusion du

reportage *Phnom Penh Red Light District*, met en œuvre un programme similaire destiné aux femmes de toutes origines ethniques exerçant des activités de commerce sexuel.

L'enquête « Phnom Penh » couvre plusieurs sites : le bidonville vietnamien de Chhbar Ampov, le village de Svay Pak, la rue 278, un salon de massage de la rue 223, et les provinces frontalières avec le Viêt Nam de Kandal et Takeo. Ces sites présentent des caractéristiques spécifiques. De même, j'y accède par différents moyens.

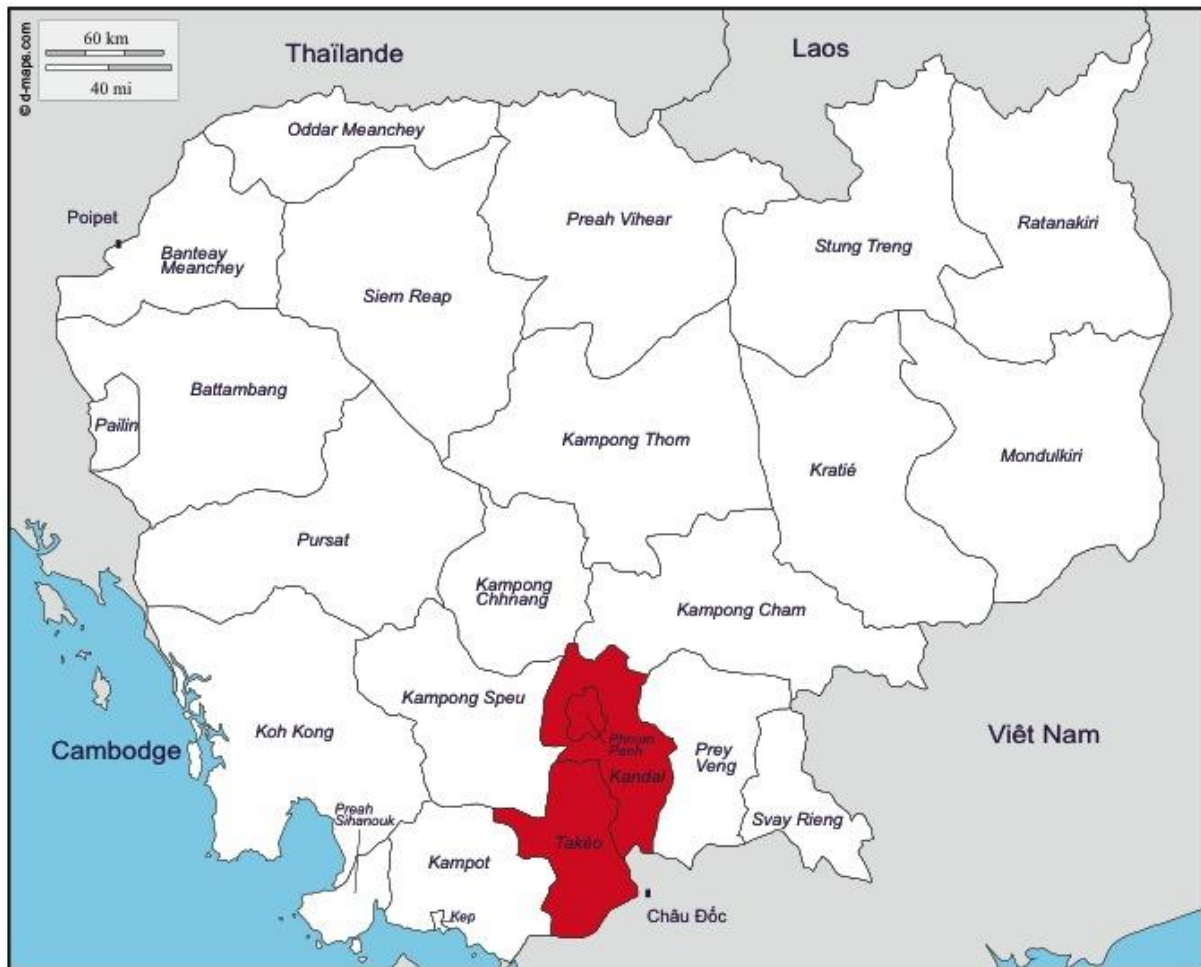


Fig. 16 : Carte du Cambodge avec les provinces étudiées en rouge.

Le bidonville de Chhbar Ampov se trouve dans une enclave vietnamienne au sud-est de la capitale, au carrefour du pont dit « vietnamien » sur le fleuve Bassac et de la RN 1 menant à Hồ Chí Minh-Ville, à quelques centaines de mètres du marché de Chhbar Ampov (canne à sucre) ou *chợ Sài Gòn* (marché de Saïgon). Des Vietnamiens du/au Cambodge, des Khmers *krom* et des Khmers vivent côte à côte dans ce bidonville, souvent dans des taudis insalubres construits sur les bancs du fleuve Bassac, aux murs lépreux, en hauteur pour éviter les débordements des eaux en saison des pluies. Beaucoup de jeunes Vietnamiens non

scolarisés et au chômage se tournent vers l'économie illicite, la petite délinquance pour les garçons (Reimer 2006 : 21), le commerce sexuel pour les femmes. En journée, l'artère principale devient un casino à ciel ouvert employant femmes et enfants, car le jeu attire tout le monde en dépit des revenus modestes. Les éducatrices de SFODA m'introduisent dans cet espace réputé difficile et dangereux, tout comme dans un discret quartier vietnamien situé de l'autre côté du fleuve, sur la route 2 en direction de Takmao.



Fig. 17 : Le marché vietnamien de Chbbar Ampov, photo de Ian White, 21/08/2013.



Fig. 18 : À gauche, le bidonville vietnamien de Chbbar Ampov, à droite, un logement précaire loué par plusieurs familles vietnamiennes. Photo de l'auteur, 01/08/2010.



Fig. 19 : Une famille vietnamienne dans un logement précaire de Chbbar Ampov. Les familles habitent de préférence en hauteur pour éviter les inondations pendant la saison des pluies et la montée du niveau du fleuve. Photo de l'auteur, 01/08/2010.

À 11 km de Phnom Penh, le village de Svay Pak s'organise autour de trois rues parallèles non goudronnées dont la principale débouche sur un étang, et d'une transversale donnant sur un marché. Cette enclave vietnamienne de quelques centaines d'habitants devient un haut lieu du tourisme sexuel entre 1990 et 2004 (prologue, chapitre 3). La vingtaine d'établissements sexuels que compte le village ferme les portes en août 2004 après une vague de descentes policières (Thomas 2005). Sur place, je reprends contact avec l'ancienne directrice du projet Khemara, ma partenaire en 2002¹⁹. Une éducatrice de PSF-ACTED m'introduit dans un salon de massage à l'entrée du village, le seul établissement non sexuel encore ouvert où travaillent deux femmes vietnamiennes arrivées au milieu des années 1990.



Fig. 20 : Les anciens établissements sexuels de Svay Pak donnant sur l'avenue principale, fermés depuis les descentes policières de 2004. Photo de Ian White, 27/09/2013.

¹⁹ En 1995, l'ONG Health and Healing Worldwide ouvre une clinique à Svay Pak, spécialisée dans le traitement et la prévention de MST et du VIH. Consciente des limites d'une approche strictement médicale, l'ONG soutient la mise en place d'un projet social à l'étage de sa clinique, le Club du lotus. Financé par USAID et supervisé par Family Health International (FHI) à partir de janvier 2000, ce projet vise à développer un esprit communautaire chez les migrantes vietnamiennes des établissements sexuels, à améliorer leur qualité de vie par des sessions d'action d'apprentissage participatif (Busza et Schunter 2001), à promouvoir l'usage du préservatif féminin, et à rapprocher le personnel médical, les migrantes et les gérants des établissements sexuels réticents à libérer leurs employées le temps d'une consultation. La méthodologie du projet s'appuie sur un sondage délégué à Population Council (Baker *et al.* 2003, Busza 2004, 2005). En 2001, Health and Healing Worldwide transfère le projet à Médecins sans Frontières Belgique-Hollande-Suisse (MSF). MSF reprend la coordination des activités en déléguant aux ONG Cambodian Women's Clinic la composante médicale, et à Khemara le Club du lotus. Cette dernière m'accueille en 2002 dans le cadre du reportage *Phnom Penh Red Light District*.

Une éducatrice de SFODA m'introduit dans un salon de massage de la rue 223. Cet établissement sommaire compte deux chambres et deux employés. Les services se négocient à un prix modique de 5 000 riels (1,26 USD).

Une autre éducatrice de SFODA m'introduit dans un immeuble de la rue 278, proche du boulevard Monivong. La 278 abrite de nombreux bars et restaurants fréquentés par des touristes et des expatriés. Des migrantes vietnamiennes louent les appartements du rez-de-chaussée. Elles fréquentent les bars et les discothèques de la ville, ou répondent aux appels des clients comme des *call-girls* (*gái gọi*). De l'extérieur, rien n'indique que ces immeubles accueillent plusieurs dizaines de migrantes vietnamiennes.

À mon arrivée au Cambodge, je me rends dans les provinces frontalières de Takeo (communes de Preah Bat Choan Chum et Phnum Den dans le district de Kiri Vong) et Kandal (commune de Chrey Thoum dans le district de Sampov Lun, commune de Ka Om Samna dans le district du même nom) afin d'observer la mobilité humaine transfrontalière. Je cherche aussi à évaluer la présence de femmes vietnamiennes dans les casinos et les établissements sexuels vietnamiens de la frontière.



Fig. 21 : La frontière de Ka Om Samna, en face de Vĩng Xuong, sur le bord du Mėkong, une voie rėputėe pour ses trafics illicites. Photo de l'auteur, 09/12/2009.



Fig. 22 : Un village cambodgien, à proximité duquel habitent des populations vietnamiennes, sur la route menant de Ka Om Samna à la frontière vietnamienne. Photo de l'auteur, 09/12/2009.

L'échantillon de l'enquête « Phnom Penh » comprend dix femmes exerçant des activités de commerce sexuel dont la plupart habitent à Chhbar Ampov ou dans ses environs, deux masseuses et la gérante du salon de massage à Svay Pak, deux masseuses et le gérant de leur salon de la rue 223, trois migrantes et la maquerelle de leur appartement de la rue 278, une femme travaillant dans un établissement sexuel à la frontière thaïlandaise (Poipet), une maquerelle du pub Tai Ming Plaza, l'ancienne directrice de Khemara, cinq éducatrices de SFODA et une dizaine de Vietnamiens rencontrés au gré du hasard dans des cafés.

L'enquête repose sur trois formes de production de données : l'entretien, l'observation participante et le recueil de sources écrites. Ngân et moi effectuons des entretiens semi-structurés d'une ou deux heures avec la plupart des femmes présentées par SFODA et PSF. À cette occasion, nous adoptons le rôle d'observateur-comme-participant. Nous nouons des liens d'amitié avec deux éducatrices de SFODA qui se réjouissent de nous guider au sein de la communauté vietnamienne de Phnom Penh et de participer à la production d'une recherche qu'elles estiment utile et nécessaire pour les siens. Nous revoyons plusieurs fois certaines

informatrices, dont trois sœurs d'une famille de Chbbar Ampov qui nous invitent à la célébration d'anniversaire d'une d'entre elles (chapitre 6). Enfin, je consulte les archives numériques du *Cambodge Soir* et du *Phnom Penh Post*, deux quotidiens en langue française et anglaise, dont je recueille 319 articles sur le commerce sexuel, la pédophilie, la mobilisation anti-traite et la présence vietnamienne au Cambodge.

Dès mon arrivée à Phnom Penh, je constate une forte diminution de la présence vietnamienne dans l'industrie sexuelle par rapport à la situation observée en 2002, ou celle décrite dans la recherche de l'époque. En 2010, des femmes vietnamiennes travaillent encore dans des salons de karaoké et de massage, des clubs privés pour visiteurs et expatriés nord-est asiatiques (Tai Ming Plaza), des bars (Sharky, Walkabout) et des discothèques (Martini, Art of Darkness) pour touristes et expatriés occidentaux. Mais leur présence reste discrète. Les établissements sexuels des anciens quartiers rouges, qui naguère employaient des centaines de femmes vietnamiennes – Svay Pak, la rue 63, la rue des petites fleurs à Tuol Kok, le carrefour de la 271 à Steung Meanchey –, ont fermé leurs portes. Des bâtiments résidentiels et commerciaux ont remplacé les établissements sexuels sommaires sur pilotis d'antan où les passes se négociaient à un dollar. En s'appropriant ces espaces stratégiques du centre-ville, les investisseurs immobiliers ont changé le visage de la capitale (Fauveaud 2014), et au passage, de son industrie sexuelle. Et dans cette nouvelle géographie prostitutionnelle, les femmes vietnamiennes peinent à trouver leur place.



Fig. 23 : En haut, un établissement sexuel vietnamien dans la rue des petites fleurs à Tuol Kok en 2003, photo de l’auteur, 02/09/2004. En bas, des constructions remplacent aujourd’hui des dizaines d’établissements qui s’alignaient hier les uns à côté des autres. Photo d’Ian White, 21/08/2013.

L’absence de nouvelles migrantes vietnamiennes dans l’échantillon – hormis trois femmes de la rue 278 – conforte l’hypothèse selon laquelle la migration prostitutionnelle entre le Viêt Nam et Phnom Penh s’est tarie, sans avoir définitivement cessé. Toutes les informatrices corroborent cette hypothèse. La majorité des femmes vietnamiennes rencontrées sont arrivées au Cambodge à la fin des années 1990 ou au début des années 2000, les plus jeunes sont nées sur place. Les observations effectuées en province aboutissent au même constat. Les masseuses du Grand Dragon, le principal casino de Chrey Thoum en face de Tjnh Biên accueillant pour l’essentiel des joueurs vietnamiens, sont toutes cambodgiennes à

l'exception d'une femme de Châu Đốc. Et les communes frontalières de Phnum Den, Chrey Thoum et Ka Om Samn n'abritent guère d'établissements sexuels vietnamiens employant des centaines de femmes vietnamiennes, contrairement aux rumeurs alarmistes qui circulent de l'autre côté de la frontière.



Fig. 24 : Le Grand Dragon Casino à la frontière de Chrey Thoum (Cambodge), à 200 mètres de Tịnh Biên (Viêt Nam), fréquentés par des joueurs vietnamiens et étrangers. Lors de ma visite, cet établissement n'emploie qu'une seule masseuse vietnamienne de Châu Đốc. Photo de l'auteur, 03/12/2008.

Alors que le gouvernement cambodgien et le milieu associatif s'engagent à lutter contre la traite depuis la fin des années 1990, Ngân et moi trouvons fort peu de femmes vietnamiennes s'estimant trafiquées ou labélisées en tant que telles par les ONG leur venant en aide. Le centre de l'AFESIP à Tuol Kok n'en accueille presque plus. Les éducatrices de SFODA rencontrent chaque jour des dizaines de Vietnamiennes, mais aucune d'entre elles ne connaît de femmes qu'elles qualifieraient de « trafiquées ». Et le directeur de l'ONG se révèle incapable d'évaluer le ratio entre nouvelles et anciennes migrantes chez les bénéficiaires de son projet, et parmi celles-ci, celles qui pourraient faire l'objet de traite ou d'exploitation.

Seule une éducatrice de confiance nous présente deux mères ayant donné ou vendu en adoption leurs enfants en bas âge (Lainez 2010 b), et une collègue de passage à Phnom Penh, Hoài (n° 9, 27 ans), née à Cần Thơ. Hier trafiquée pour son exploitation dans la mendicité infantile en Thaïlande, elle travaille aujourd'hui dans un établissement sexuel de Poipet à la frontière thaïlandaise. Le premier entretien avec cette femme vive et intelligente se révèle riche en enseignements. Je l'invite à nous rejoindre pendant trois jours, tous frais payés. Ngân et moi recueillons une quarantaine de pages de données sur sa vie, fruit de conversations et d'entretiens semi-structurés. Contrairement aux femmes du Centre de Cần Thơ, prisonnières d'un lourd dispositif d'enquête, cette femme construit son récit à son aise, sans contraintes ni enjeux à la clé. Son histoire de vie combine des épisodes de joie et de souffrance, de travail libre et forcé, d'espoir et de désespoir, de haine envers sa mère et d'amour envers son enfant et sa partenaire féminine. Elle voit en moi un chercheur généreux et néophyte à qui elle compte tout enseigner. Le rôle de protecteur me poursuivra longtemps, car aujourd'hui encore, elle continue de m'appeler à Singapour pour s'enquérir de ma santé et demander, comme au passage, des fonds d'urgence. Demandes auxquelles je ne réponds jamais.

Son récit illustre la traite des enfants dans l'industrie de la mendicité. En 1993, une amie de famille lui propose un travail comme vendeuse en Thaïlande, et l'aguiche en lui offrant une avance de 200 USD. Voyant la situation difficile de sa mère criblée de dettes, l'enfant de dix ans accepte de partir en laissant l'argent sur la table. À son arrivée à Bangkok, Hoài (n° 9, 27 ans) rejoint un gang vietnamien de mendicité infantile. Les enfants travaillent de longues heures durant aux carrefours animés de la ville, sous l'œil attentif du chef de gang. Hoài (n° 9, 27 ans) est souvent arrêtée et déportée à Poipet, la frontière cambodgienne, mais un acolyte du gang parvient toujours à la ramener en soudoyant la police. La jeune femme se souvient d'avoir été arrêtée le matin, déportée à Poipet l'après-midi, renvoyée à Bangkok le lendemain, et arrêtée de nouveau. Quatre ans plus tard, elle rencontre un homme thaïlandais qui s'éprend d'elle. Il l'aide à fuir et à porter plainte contre le chef du gang. Plus tard, il prend sa virginité et fait d'elle sa petite épouse (*mia noy* en thaï). À partir de là, elle fait du petit commerce et rejoint les industries sexuelles en Thaïlande, en Malaisie et au Cambodge.

Son récit surprend à maints égards. D'abord par la profusion de détails concernant son recrutement et son exploitation à Bangkok, alors qu'elle a entre dix et 14 ans au moment des faits. Ensuite par la finesse de son analyse. La jeune femme a manifestement pris du recul vis-à-vis de sa situation, à l'instar de R. Burlacu dont les mémoires permettent de « poser un diagnostic juste sur leur condition, de réfléchir ensemble aux questions que cette condition soulève et aux moyens de l'améliorer », note J.-M. Chaumont (2009 b : 311). Connaissant

bien son sujet, Hoài (n° 9, 27 ans) décrit en détail les mécanismes d'asservissement pour dettes dans la mendicité infantile et la migration prostitutionnelle vietnamienne en Asie du Sud-Est. Elle décrit ses longues périodes de confinement dans la maison du gang à Bangkok, les établissements sexuels en Malaisie et les centres de détention pour migrants illégaux en Thaïlande et en Malaisie. La dette et le confinement lui ont inspiré des chansons et des poèmes qu'elle partage avec nous, et qu'elle a compilés dans un cahier, perdu quelque part entre la Malaisie, le Viêt Nam et le Cambodge, que je ne réussirai jamais à retrouver même après l'avoir mis à prix. Elle connaît les astuces pour se défaire de la police de Bangkok qui arrête et déporte les migrants illégaux, y compris les jeunes mendiants. Une technique consiste à se faire passer pour une enfant retardée parlant cambodgien – et non vietnamien – pour au mieux être relâchée sur place, au pire être déportée au Cambodge et non au Viêt Nam. Comme R. Burlacu et Huyền (n° 8, 15 ans), Hoài (n° 9, 27 ans) fait preuve de résilience.

L'enquête « Phnom Penh » corrobore l'hypothèse du tarissement de la migration prostitutionnelle entre le sud du Viêt Nam et le Cambodge, en particulier depuis An Giang. Sur le terrain, les cas de traite prostitutionnelle restent toujours difficiles à trouver, en dépit des allégations sensationnelles des organisations anti-traite, au premier rang desquelles la Somaly Mam Foundation. Les données collectées sur le commerce sexuel et l'économie familiale complètent celles obtenues au Viêt Nam.

4. Enquête « Singapour » : la nouvelle destination des Vietnamiennes

Le tarissement de la migration prostitutionnelle entre le Viêt Nam et le Cambodge m'oriente vers les nouvelles destinations prisées aujourd'hui par les femmes vietnamiennes, Singapour et Malaisie dans la région sud-est asiatique, Hong Kong et Macao dans le monde chinois. Plusieurs pistes me dirigent vers Singapour en juin 2010.

L'Alliance Anti-Trafic et l'un de ses partenaires, le ministère de la Sécurité publique, souhaitent faire la lumière sur un « trou noir » de la traite prostitutionnelle vietnamienne en Asie du Sud-Est : Singapour. En compagnie du directeur G. Blanchard, je rencontre deux officiers de l'unité de lutte contre la traite des êtres humains au sein de la Brigade criminelle (C14). Ils pensent que des réseaux de traite opèrent entre les deux pays, et m'indiquent un établissement sexuel à Geylang, le principal quartier rouge de Singapour, où des femmes vietnamiennes seraient retenues contre leur volonté. En tout cas, ils encouragent l'Alliance Anti-Trafic à y mener des recherches sur la traite.

Avant ce rendez-vous, la ville-État avait attiré mon attention. À l'été 2009, lorsque je suis à Châu Đốc, le Journal de la jeunesse (Thanh Niên) publie un dossier sur la prostitution

vietnamienne à Singapour (Thục 29-30 a, b/06/2006, 01-02-03/07/2006). Ce pays apparaît comme une destination à la fois attirante et dangereuse en raison de l'emprise de recruteurs et de proxénètes malhonnêtes. La journaliste décrit l'affaire macabre de Linh (n° 10, 28 ans), une femme qui travaille au quartier rouge vietnamien de Joo Chiat et dans les bars pour expatriés à Orchard Road, retrouvée morte au pied de l'immeuble d'un client (encadré 3). Elle évoque aussi le cas d'une facilitatrice de la migration qui exploitait ses clientes au titre d'une dette de voyage. Ces descriptions alarmistes résonnent avec celles de la Brigade criminelle.

Le faible savoir sur la traite et la migration prostitutionnelle à Singapour pèse aussi sur mon choix. Comme le Viêt Nam quelques années auparavant, la ville-État m'attire en raison des mises en garde concernant la faisabilité du projet. D'une part, le manque de structures intermédiaires complique l'accès au terrain, par conséquent, le chercheur ne peut compter que sur lui-même, me préviennent des collègues. D'autre part, les restrictions en matière de liberté d'expression orientent les thématiques et la diffusion de résultats sur des travaux concernant Singapour. Cela explique notamment le faible investissement sur la traite, un sujet sensible aux yeux du gouvernement qui souhaite donner une bonne image du pays auprès de la communauté internationale, en particulier de l'ambassade américaine. À l'époque, peu de chercheurs travaillent sur la traite à Singapour hormis Salie Yea (2010, 2012, 2014).

Sur la base de ces éléments, je choisis Singapour comme dernière destination. Une nouvelle affaire survenue peu après mon arrivée sur place valide ce choix. En septembre 2010, la police vietnamienne arrête quatre présumés trafiquants d'êtres humains à l'aéroport Tân Sơn Nhất de Hồ Chí Minh-Ville, peu avant leur embarquement vers Singapour avec un groupe de femmes originaires de Tây Ninh, une province frontalière avec le Cambodge, leurrées par de fausses promesses de travail (DPA 23/09/2010, Thanh Niên News 31/05/2010). En décembre, peu avant la fin de l'enquête Singapour, la justice écroue les quatre « trafiquants de Tây Ninh » à 21 ans de prison. Cette affaire marque un succès dans la lutte régionale contre la traite prostitutionnelle aux dires de la presse vietnamienne (Viêt Nam News 07/12/2010) et singapourienne (Today 09/12/2010). Braqués sur ce sujet vendeur, les médias rapportent des cas similaires l'année suivante (Thanh Niên News 21/05/2011, 15/12/2011). Ces éléments confortent le choix de Singapour comme une destination de traite. La situation sur le terrain se révélera néanmoins différente.

Encadré 3 - Le malheureux destin de Pham Thi TrúC Linh

Le destin tragique de Linh (n° 10, 28 ans) éveille mon intérêt en 2010. L'Alliance Anti-Trafic suit cette femme depuis 2004. Elle l'assiste en qualité de victime de la traite prostitutionnelle. Son dossier indique qu'elle a été trompée, emmenée dans un établissement sexuel de Kuala Lumpur et exploitée sept mois durant, avant d'être abandonnée par ses ravisseurs à la frontière thaïlandaise. Là, la police l'interpelle et l'envoie dans un centre de détention pour immigrants illégaux à Songkhla, au sud de la Thaïlande. Les équipes de l'Alliance Anti-Trafic-Thaïlande la repèrent et la rapatrient au Viêt Nam. Deux ans après son départ, elle rentre chez elle.

Alors qu'elle suit un programme de réintégration pour victimes de la traite, elle voyage discrètement à Singapour où elle reprend le travail sexuel. Elle y arrive le 15 mars 2006, munie d'un faux passeport (Mulchand 24/03/2006). Le 17 mars, elle saute du dixième étage d'une tour à Toa Payoh. La police la retrouve morte en topless et mini-jupe. Ce drame défraie la chronique locale (Am 18/03/2006, Chan 18/03/2006, Nadarajan 18/03/2006). D'après la version officielle, la jeune femme part avec un client singapourien qu'elle rencontre dans un bar d'Orchard Road. Alors qu'elle se déshabille, elle demande à être payée. Or, le client refuse et une dispute éclate. Ne comprenant pas ses paroles en vietnamien, il la gifle. Furieuse, la jeune femme se replie sur le balcon et menace de sauter chez le voisin. D'un geste maladroit, elle glisse et tombe dans le vide. Publiés un an après, les résultats des analyses toxicologiques établissent qu'elle présentait un taux d'alcoolémie élevé ce soir-là, d'où un possible manque d'attention et d'équilibre (Chong 29/06/2007).

Dans la panique, le client jette les affaires de la jeune femme dans le vide-ordures et s'enfuit chez son frère, sans prévenir quiconque. La police l'arrête le lendemain matin (Nadarajan 19/03/2006). En novembre de la même année, la justice le condamne à 17 mois de prison pour destruction de preuves et non-report d'une mort aux autorités. Au grand dam du père de Linh (n° 10, 28 ans), il échappe à l'accusation de meurtre, tandis que les circonstances de l'accident restent mystérieuses (The Straits Times 01/12/2006). Les autorités s'empressent d'incinérer le corps sans attendre la mère, pourtant désireuse de se recueillir sur la dépouille de sa fille (Nadarajan 27/03/2006). Un moine bouddhiste célèbre des obsèques pendant trois jours dans un parking de Joo Chiat Road, près du pub Jazzy 51 où la décédée travaillait. Des dizaines de migrantes vietnamiennes se recueillent et créent un fonds de soutien pour la famille auquel contribuent quelques patrons de pubs, réunissant 44 000 SGD (25 446 USD) (Nadarajan 22/03/2006, Nadarajan 27/03/2006). La mère arrive à Singapour, accompagnée d'une employée de l'Alliance Anti-Trafic. La police vient la chercher à l'aéroport et l'emmène au poste où elle la retient pendant plusieurs heures. Elle remet l'urne contenant les cendres après que la mère a admis que sa fille s'était rendue à Singapour avec l'intention de se prostituer.

Des cas similaires défraient la chronique en 2006 (Lum 29/12/2006) et en 2011 (Asia One News 01/11/2011, Thanh Niên News 02/11/2011). Comme quoi l'incident décrit n'est pas isolé.

L'enquête « Singapour » se déroule en trois temps. La première sous-enquête a lieu à Hồ Chí Minh-Ville, la seconde à Singapour et la troisième à Kuala Lumpur.

La sous-enquête « Hò Chí Minh-Ville » démarre en juin 2010. Je reste affilié au Département de sociologie de l'Université des sciences et humaines de Hò Chí Minh-Ville. Sur le terrain, je travaille avec les éducatrices de l'Alliance Anti-Trafic. Elles me présentent 13 femmes exerçant des activités de commerce sexuel dont six travaillent à Singapour, un couple qui facilite la migration prostitutionnelle à Hong Kong, et cinq proxénètes dont deux travaillent aussi comme prêteurs. En outre, je m'entretiens avec trois éducatrices de l'Alliance Anti-Trafic et les officiers de la brigade criminelle. Ngân et moi effectuons un entretien semi-structuré avec la plupart des informatrices. Nous revoyons certaines plusieurs fois.

La sous-enquête « Joo Chiat » se déroule à Singapour entre août et décembre 2010. Elle prend appui sur l'Institut de recherche sur l'Asie (ARI) à l'Université nationale de Singapour (NUS). Je rejoins le Groupe de recherche sur la migration (Migration cluster), dirigé par la géographe Brenda S.A. Yeoh, alors investie dans un projet de recherche sur la migration de mariage en Asie. ARI me fournit un visa et un espace de travail. Sur place, je rencontre les principales ONG spécialisées dans la lutte contre la traite (Humanitarian Organization for Migration Economics-HOME), la défense des droits des prostituées (Project X), l'accueil des épouses vietnamiennes (Archdiocesan Commission for the Pastoral Care of Migrants and Itinerant People-ACMI) et le « sauvetage » des prostituées par l'évangélisation (Geylang Bless God Mission). Ces organisations religieuses, bénévoles et coupées de la coopération internationale incarnent l'émergence du milieu associatif à Singapour, longtemps interdit et encore fortement encadré par le gouvernement²⁰. En dépit de leur accueil favorable, elles ne peuvent ni me renseigner sur la migration prostitutionnelle ni m'introduire dans les quartiers rouges vietnamiens, un univers inconnu pour elles. Comme prévu, je me retrouve seul sur le terrain.

L'enquête « Singapour » comporte un bref séjour en Malaisie, dont les données parcellaires sont mises de côté. Ngân, une informatrice saïgonnaise ayant travaillé dans ce pays et moi-même travaillons à Kuala Lumpur pendant une semaine. Cette sous-enquête entend tester l'hypothèse selon laquelle les migrantes vietnamiennes naviguent entre Hò Chí Minh-Ville, Kuala Lumpur et Singapour. Malgré nos efforts, nous ne trouvons que quelques femmes vietnamiennes à la discothèque Beach Disco, au pied des tours jumelles Petronas. Faute de moyens, de temps, d'assise institutionnelle et de motivation, Ngân et moi partons à

²⁰ Pour un aperçu historique de l'implantation des groupes religieux dans les quartiers rouges de Singapour, le lecteur se référera aux mémoires du prêtre basque des Missions étrangères à Paris, Guillaume Arotçarena, ayant vécu à Singapour pendant presque deux décennies. Le titre de son ouvrage est évocateur : *Priest in Geylang : The Untold Story of the Geylang Catholic Centre* (2015).

Singapour et notre informatrice au Viêt Nam. J'apprendrai plus tard que nous cherchions au mauvais endroit, car les Vietnamiennes travaillent au centre commercial KL Festival City à Danau Kota (Setapak) et dans le quartier de Kepong, deux espaces éloignés du centre-ville.



Fig. 25 : Hồ Chí Minh-Ville et Singapour, les deux sites de l'enquête « Singapour ».

Je choisis d'approcher les migrantes sur leur lieu de travail, au quartier rouge de Joo Chiat. Comme à Phnom Penh, la méthode consistant à errer dans la rue et les bars de nuit, le

regard à l'affût des femmes et des clients, montre vite ses limites. Encore une fois, les femmes me perçoivent comme un client. Mes explications franches selon lesquelles je suis un anthropologue désireux de comprendre leur vie provoquent au mieux l'indifférence, au pire la risée. Et pour cause, je ne peux même pas les inviter à boire ou à manger à l'instar des clients, faute de moyens. Je décide alors de changer de stratégie. J'approche la gérante vietnamienne d'un restaurant situé au cœur de Joo Chiat, toujours entourée de migrantes, et lui demande de me trouver un logement dans le quartier. Elle m'introduit auprès de l'une de ses collègues, Oanh (n° 11, 45 ans), facilitatrice de la migration et gérante d'un foyer de migrantes situé au 173 Joo Chiat Road. Dans un premier temps, je me présente à elle comme un étudiant en vietnamien à la recherche d'un point de chute. Elle accepte de me louer une chambre pour 500 USD par mois. J'emménage dès le lendemain. Elle commentera plus tard ma méthode consistant à approcher spontanément les migrantes de Joo Chiat : « les femmes doivent maximiser chaque seconde de leur temps, car elles viennent avec un visa d'un mois. Elles ne peuvent pas perdre leur temps avec des hommes sans argent » (discussion du 28 août 2010).

En emménageant dans cet espace, je plonge au cœur de la communauté que je cherche à comprendre. L'appartement comprend une cuisine, un séjour de dix mètres carrés, une salle de bain, cinq chambres et un espace dégarni donnant sur Joo Chiat Road, vestige d'un salon de coiffure. Les chambres éclairées par la lumière blafarde électrique contiennent chacune un ou deux matelas, un miroir et un ventilateur, parfois une commode. Une femme d'affaires vietnamienne, habituée du casino Marina Bay Sands, loue l'appartement. Oanh (n° 11, 45 ans) l'entretient, prépare les repas et sous-loue les chambres. Le foyer est un lieu liminal à maints égards. Une dizaine de femmes y séjournent à tour de rôle pendant la durée des 30 jours de leur *Social Visit Pass* (chapitre 3), parfois moins. La fréquentation peut grimper à 15 ou 20 locataires en période de forte affluence, ou descendre à cinq après une vague de descentes policières. L'espace change lui aussi. Pendant un pic d'occupation, un ami de la facilitatrice transforme la cage d'escalier en chambre, de suite occupée par quatre migrantes. La vie privée fait défaut. Les femmes dorment deux par deux sur un matelas individuel et rangent leurs affaires dans leur valise déposée au pied du lit. Je m'absente pendant un week-end. À mon retour, je retrouve un couple d'homosexuels vietnamiens allongés sur mon lit, tout juste débarqués de Hà Nội pour travailler dans les bars de Joo Chiat, Oanh (n° 11, 45 ans) les ayant autorisés à occuper ma chambre pendant mon absence. En dépit de la proximité, les vols restent rares et la confiance règne dans les lieux. La location de l'appartement prend fin en janvier 2011. Un entrepreneur singapourien reprend l'espace pour le transformer en magasin de meubles de cuisine. La facilitatrice déménage dans l'appartement d'un ami singapourien

où elle reproduit le modèle du foyer à échelle réduite (épilogue). Aucune trace du foyer ne subsiste aujourd'hui au 173 Joo Chiat Road.



Fig. 26 : Les chambres sommaires de l'appartement. Photos de l'auteur, 21/09/2010.



Fig. 27 : À gauche, des matelas sont disposés sous la cage d'escalier dans le salon d'entrée dégarni. Photo de l'auteur, 27/08/20. À droite, le même espace a été aménagé en chambre, de suite occupée par de nouvelles locataires. Photos de l'auteur, 21/09/2010.

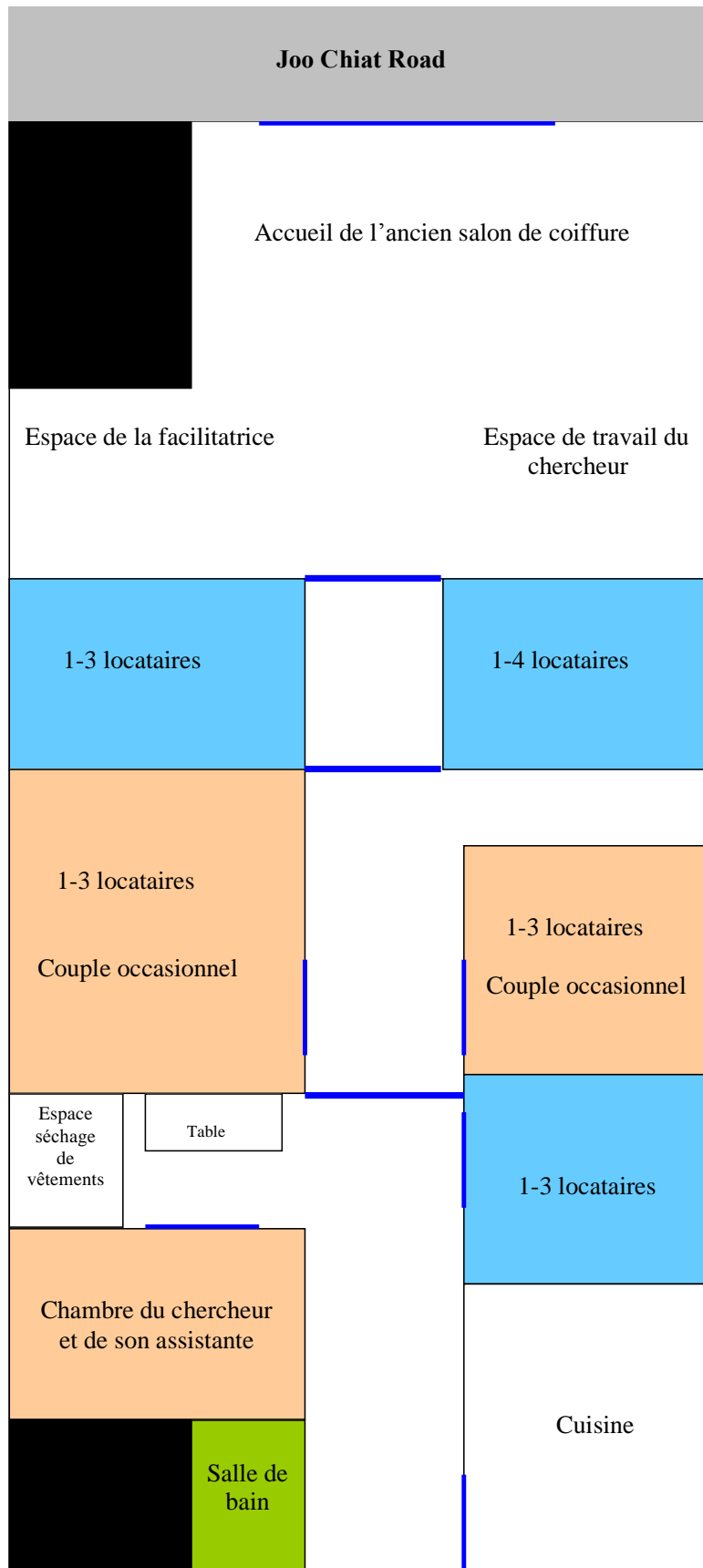


Fig. 28 : Plan du foyer de Joo Chiat à Singapour.



Fig. 29 : Le salon du foyer avec les vêtements en train de sécher sous le ventilateur. Photos de l'auteur, 28/08/2010.

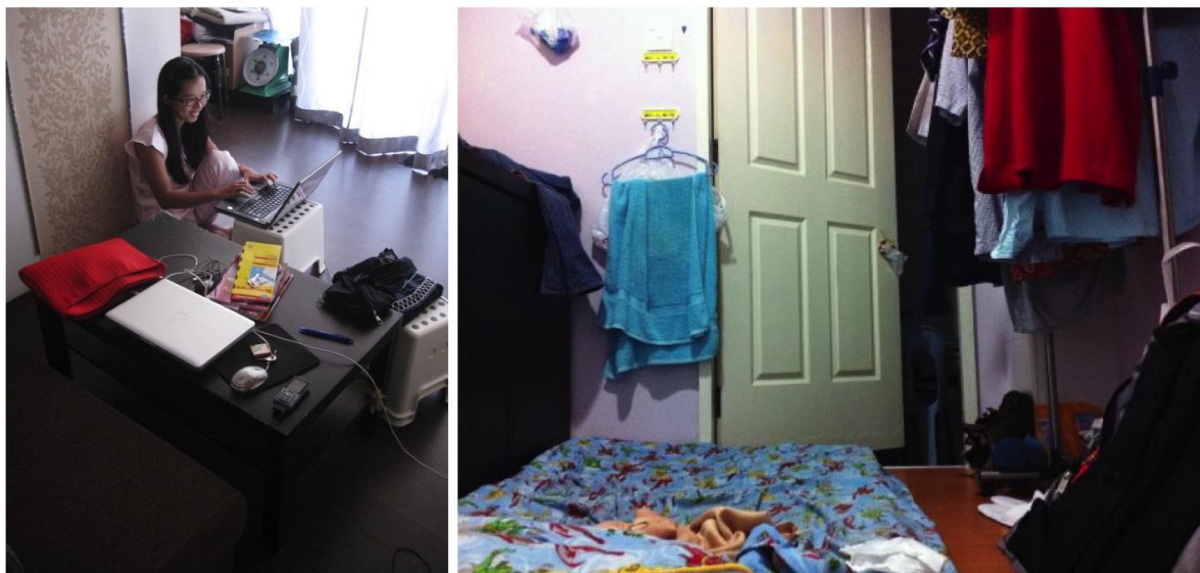


Fig. 30 : À gauche, Ngân retranscrit des entretiens dans notre espace de travail, le hall d'entrée (21/09/2010). À droite, ma seconde chambre. Photos de l'auteur, 10/11/2010.

Le quartier multiculturel de Joo Chiat porte la trace des différentes communautés qui y ont séjourné. Au début du XIXe siècle, il concentre des villages de pêcheurs et d'agriculteurs malais et chinois, et quelques fermes de pionniers européens. Au début du XXe siècle, les Peranakan, descendants des Chinois émigrés en Asie du Sud-Est, y construisent des *shop houses* colorées, emblématiques de Singapour et de Malaisie. Dans les années 1960, des bâtiments modernes remplacent les maisons traditionnelles, le village laisse ainsi la place au condominium (Kong et Chang 2001). À la fin des années 1990, les Vietnamiens font une timide apparition. L'industrie du divertissement se développe rapidement à partir de 2001, sous l'effet du ralentissement économique et de la chute des prix de l'immobilier (Othman 25/03/2013). Le nombre de pubs, de karaokés, de salons de massage et d'hôtels augmente en flèche : « *Little Vietnam* » à Singapour voit ainsi le jour (Ling 27/07/2010). Le quartier se vietnamise davantage avec l'ouverture de restaurants offrant les plats vietnamiens les plus typiques : soupes de nouilles (*phở*), rouleaux de galette de riz farcis à la viande de porc (*chả giò/nem rán*), raviolis au porc haché (*bánh cuốn*). Au milieu des années 2000, Joo Chiat est devenu le principal quartier rouge vietnamien de Singapour.



Fig. 31 : Les pubs de Joo Chiat en face au foyer. Photo de l'auteur, 27/08/2010.

Mais les riverains voient d'un mauvais œil cette transformation. En 2004, le retraité Colin Chee crée le Save Joo Chiat Working Group avec l'aide de 11 résidents et d'un député (Tay 17/10/2010). Cette association cherche à freiner la prolifération de l'industrie sexuelle et à valoriser le patrimoine culturel et urbanistique du quartier en vue d'attirer des touristes et des entrepreneurs. Elle diabolise une proie facile, les migrantes vietnamiennes sans voix ni pouvoir, et dénonce haut et fort le racolage public, les bagarres, la consommation d'alcool, l'urine sur les trottoirs, le stationnement illégal, le tapage nocturne, la déambulation de travailleurs migrants à la recherche de femmes, la prolifération du jeu, de la criminalité et de la traite des femmes (Chua 13/02/2005, Quek 03/01/2005, Tay 17/10/2010). En plus de coordonner des patrouilles collaboratives de surveillance, l'association implore les autorités de cesser de renouveler les licences des établissements récréatifs, de multiplier les raids et les contrôles d'alcoolémie, et d'interdire la tarification horaire appliquée par les hôtels.

La campagne porte ses fruits. Le nombre de pubs chute de 46 en 2005 à 31 en 2008, celui des salons de massage de 30 à quatre sur la même période (Liaw et Yeo 03/04/2009). En janvier 2015, je recense 15 pubs, quatre karaokés et un salon de massage proposant des services non sexuels. Par ailleurs, la police arrête les migrantes : 50 en 2003, 418 en 2004, 400 en 2007, 40 en 2009 (Chua 13/02/2005, Tay 17/10/2010). En 2010, Joo Chiat subit une nouvelle transformation, un « *lifting* » selon les journalistes (*ibid.*). Des pâtisseries fines, des restaurants branchés, des galeries d'art et des studios de design remplacent peu à peu les pubs et les salons de karaoké et de massage. Dans ce nouveau *Little Vietnam* qui exotise la vietnamité (sur les enjeux autour de la cuisine, voir Carruthers 2012), mais rejette le fard et les décolletés des migrantes, celles-ci perdent leur ancrage, leur raison d'être et leur niche commerciale. Cette transformation signe la victoire de Save Joo Chiat Working Group.

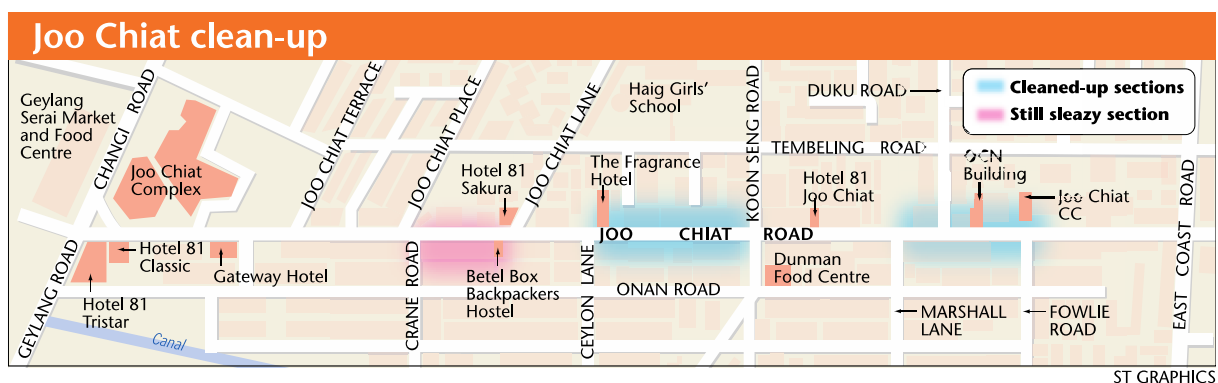


Fig. 32 : Carte de Joo Chiat Road montrant les effets du *lifting* d'après le *Sunday Times* (The Straits Times 17/10/2010).

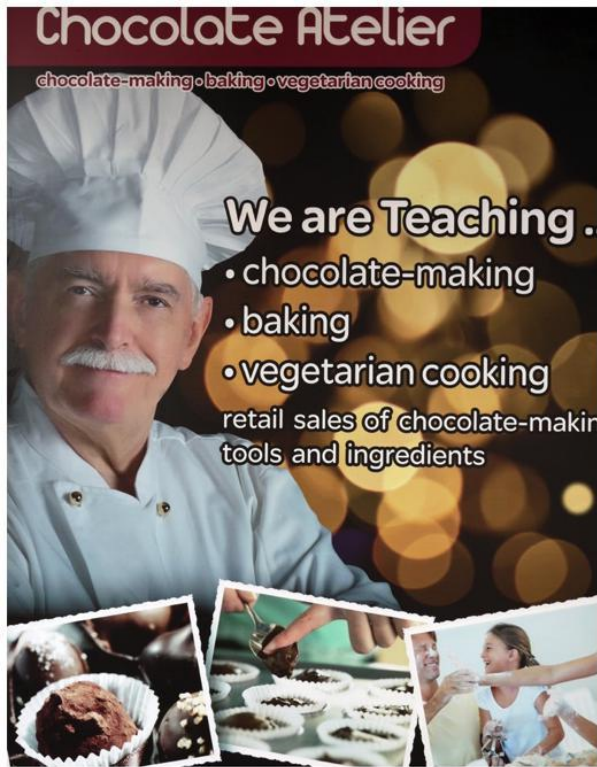


Fig. 33 : À gauche, une affiche annonçant un nouveau chocolatier. À droite, une vieille affiche faisant la promotion d'un restaurant vietnamien. Photos de l'auteur, 15/03/2013.



Fig. 34 : Le mode de vie des migrantes vietnamiennes et celui des nouvelles classes moyennes de Joo Chiat sont contrastés. En haut, une migrante dort sur un matelas du foyer. Photo de l'auteur, 02/10/2010. En bas, l'année suivante, le même espace devient un magasin de meubles de cuisine. Photos de l'auteur, 15/03/2013.

Le *lifting* déplace les migrantes vietnamiennes vers d'autres espaces prostitutionnels de la ville, dont Geylang, le principal quartier rouge de Singapour, à un kilomètre de Joo Chiat. Trépidant de jour comme de nuit, Geylang offre un curieux mélange d'établissements sexuels tolérés et non tolérés, de restaurants et de cantines, de cafés et de salons de thé, d'hôtels bas et milieu de gamme, de logements publics et privés, de dortoirs sommaires et de

résidences privées, d'associations claniques et religieuses, de temples et de mosquées. L'offre sexuelle s'organise autour de Geylang Road et des ruelles perpendiculaires (*lorong*). Des centaines voire des milliers de femmes indiennes, bangladaises, sri-lankaises, chinoises, vietnamiennes, indonésiennes, malaises, philippines, thaïlandaises et laotiennes travaillent côte à côte, quoique divisées par nationalité²¹. Les Vietnamiennes travaillent dans les *lorong* 13, 15, 19, 21 et 23 à proximité du Highpoint Social Enterprise Arche, 24 sur Jalan Molek, 42 et 44 près des pubs Mask 51 et Club V2. Peu à peu, *Little Vietnam* se déplace de Joo Chiat vers Geylang.



Fig. 35 : Un restaurant sur Sims Avenue fréquenté par migrantes vietnamiennes et leurs clients. Photo de l'auteur, 19/11/2011.

²¹ Pour un aperçu de l'industrie sexuelle à Singapour, le lecteur se référera à l'ouvrage *No Money no Honey : A Candid Look at Sex-for-Sale in Singapore* du journaliste David Brazil (2004), à mi-chemin entre le guide et le témoignage, vendu à plus de 100 000 exemplaires. Récemment, l'économiste Leong Kaiwen (2013) a publié un manifeste abolitionniste au titre explicite : *Pleasure Factory: Horrors of the Singapore Flesh Trade*.

Quelques Vietnamiennes travaillent à Orchard Towers, un immeuble d'affaires à l'angle de Claymore et Orchard Road, l'avenue marchande la plus chic de Singapour. Les quatre premiers étages abritent un centre commercial de jour, les *Four Floors of Whores* de nuit. Des bars dansants tels que le Bongo Bar, le Crazy Horse, le Top 5, le Harry's Bar, le Naughty Girl et l'Ipanema World Music accueillent des expatriés et des femmes philippines, thaïlandaises et indonésiennes, en moindre mesure vietnamiennes et européennes de l'Est. Les couples formés sur la piste de danse peuvent se rendre dans les nombreux hôtels environnants pour des rencontres intimes.



Fig. 36 : L'entrée du Naughty Girl. Photo de l'auteur, 18/07/2011.



Fig. 37 : À gauche, l'entrée d'Orchard Towers. À droite, l'entrée du Crazy Horse. Photos de l'auteur, 18/07/2011.

L'échantillon de la sous-enquête « Joo Chiat » comprend 11 migrantes vietnamiennes, trois femmes mariées sur place et impliquées dans la vente occasionnelle de services sexuels, la gestionnaire du foyer, trois hommes singapouriens pourvoyeurs de services migratoires, une voyante dont la fille travaille à Geylang, trois amants ou clients singapouriens dont l'un partage une chambre avec une migrante, une dizaine de locataires et deux hommes nord-vietnamiens travaillant dans les bars de Joo Chiat.

Je consacre les deux premiers mois à établir ma présence au foyer. Les premières semaines suscitent doutes et malaises, comme cela transparaît dans mes notes (annexe 1). Puis, j'explique à la gérante que je souhaite comprendre (*tìm hiếu*) la vie des migrantes par des entretiens, un projet qui s'inscrit dans le cadre de mes études. Elle accepte. Dès l'arrivée de Ngân, nous effectuons des entretiens semi-structurés. Là encore, nous tirons profit des rôles projetés, car nous devenons enseignants bénévoles d'anglais, traducteurs de SMS, de conversations avec les clients et de négociations avec les recruteurs de karaokés, et négociateurs auprès de la compagnie d'électricité lorsqu'elle menace de couper l'électricité en raison d'impayés. Dans la mesure où ces rôles mettent en jeu des économies de dons et de contre-dons, les femmes se sentent redevables lorsque nous les sollicitons pour des entretiens formalisés. Cette enquête combine des données ethnographiques et des sources écrites, dont une centaine d'articles sur le commerce sexuel, la traite, les raids, Joo Chiat et l'action des mouvements sociaux, les ONG et la mobilisation anti-traite à Singapour parus dans les titres *Straits Times*, *Today*, *New Paper* et *Asia One News*.

L'enquête « Singapour » met au jour l'organisation sociale et économique d'une infrastructure de migration prostitutionnelle entre le Viêt Nam et Singapour, en particulier le financement de la migration et l'imbrication entre relations économiques et intimes (chapitre 3). Elle met par ailleurs en exergue les mécanismes de la solidarité familiale en contexte d'éloignement des enfants pourvoyeurs : malgré la courte durée de séparation, les migrantes continuent de soutenir leur famille à distance (chapitre 4). L'enquête nous renseigne enfin sur les spécificités du commerce sexuel à Singapour (chapitre 5). Quant aux cas de traite prostitutionnelle, ils brillent par leur absence, même si l'infrastructure étudiée ne peut être tenue représentative de l'ensemble des infrastructures vietnamiennes à l'œuvre à Singapour. Cela étant, Joo Chiat ne se prête pas à la traite des femmes. Les bars récréatifs où travaillent les migrantes ne les emploient pas directement, et les facilitatrices de la migration ne peuvent pas retenir indéfiniment leurs clients en raison des restrictions du *Social Visit Pass* de 30 jours qu'elles se voient attribuer par l'immigration à l'aéroport. J'ai néanmoins relevé trois cas qui méritent de l'attention. Le premier concerne celui d'une femme trompée en 2006, le second celui d'une femme de Châu Đốc, le troisième la benjamine du foyer.

Tuyêt (n° 12, 26 ans) vient de Long An, la banlieue industrielle de Hồ Chí Minh-Ville. Elle a 12 ans quand elle perd sa mère. Après un séjour difficile dans un orphelinat, elle rejoint les rangs des enfants des rues qui vendent du tabac et des sucreries. Elle a un enfant avec un vendeur de drogue qui l'abandonne. Puis elle se lie pendant quatre ans avec un enseignant d'anglais. En 2006, après sa séparation, elle se retrouve seule avec un enfant à charge. Une connaissance lui propose un travail dans un restaurant de Singapour, payé 2 000 USD par mois. Elle accepte. La recruteuse organise la logistique et lui fournit un billet d'avion. Un couple sino-vietnamien l'accueille à l'aéroport de Changi. Dès son arrivée, la maquerelle vietnamienne la contraint à se prostituer à Geylang pour recouvrer les frais de voyage et les dépenses engagées sur place. Tuyêt (n° 12, 26 ans) rembourse sa dette avant l'expiration de son *Social Visit Pass* et rentre à Hồ Chí Minh-Ville. Alors qu'elle n'avait jamais songé à vivre de sa sexualité, et encore moins sous contrainte, ce séjour signe le début d'une longue aventure à Singapour, pays où elle retournera régulièrement jusqu'à notre rencontre en 2010. Si la jeune femme se plaint de l'abus perpétré contre elle lors de son premier séjour, elle relativise cette expérience qui lui apprend les dangers et les astuces de la migration prostitutionnelle.

Dao (n° 36, 24 ans) vient de Châu Đốc. Elle quitte l'école à 11 ans pour travailler au Viêt Nam et au Cambodge. À 17 ans, alors qu'elle travaille comme employée de maison à Hồ Chí Minh-Ville, une femme lui propose un emploi bien payé comme caissière comptable en

Malaisie. Elle la suit et se retrouve dans un établissement sexuel où le gérant la contraint à se prostituer pour rembourser une dette de voyage de 3 500 USD. Cet homme prend sa virginité et collecte son sang en échange de 1 000 USD. Après quatre ans de travail, la police l'arrête et la déporte au Cambodge. Elle repart ensuite en Malaisie, puis à Singapour. Dans le parcours mouvementé de cette femme, la traite marque un tournant décisif dans la mesure où elle change sa vie à jamais. Elle amorce sa carrière sexuelle transnationale et l'éloigne du Viêt Nam et de sa famille, à laquelle elle reste pourtant économiquement liée par des versements fréquents qu'elle effectue en vue de rembourser les dettes familiales. Comme pour d'autres, la traite ne dépossède pas cette femme de son existence, mais lui apprend les ficelles de l'activité à laquelle elle se consacre depuis sept ans.

La troisième vignette nourrit une réflexion sur la qualification de la traite, et montre les avantages d'une analyse appuyée par des entretiens, des discussions et des observations, à une analyse fondée sur la simple collecte d'histoires de vie. Kim (n° 13, 15 ans) vient de Bạc Liêu, une province septentrionale du Viêt Nam. Elle abandonne l'école à 12 ans pour se mettre au travail. À 15 ans, alors qu'elle a déjà eu deux rapports sexuels monnayés, elle décide de tenter sa chance à Singapour. Sa mère l'aide à obtenir un passeport tout en ignorant ses véritables intentions. De Singapour, Kim (n° 13, 15 ans) espère tirer de l'argent pour elle, pour sa famille et pour payer une formation en coiffure. Elle souhaite aussi découvrir un pays « riche » et « moderne » et travailler dans un endroit où personne ne peut la reconnaître (entretien du 29 septembre 2010 pour toutes les citations). Sa demi-sœur lui propose de partir avec une amie. Une voisine lui avance l'argent pour acheter le billet. Les trois partent à Singapour. À leur arrivée à Changi, l'immigration rejette la demi-sœur. Kim (n° 13, 15 ans) et l'amie se retrouvent au foyer.

Kim (n° 13, 15 ans) est malheureuse à Joo Chiat. À son arrivée, elle couche avec un client qui refuse de la payer. Celui-ci change d'avis lorsqu'elle menace de sortir dans la rue en vociférant qu'il a violé une mineure. Elle souffre pendant les rapports sexuels au point de pleurer, et essaie de les conclure rapidement. Ne parlant pas anglais, elle peine à recruter des clients. Elle couche avec des hommes asiatiques, de préférence « jeunes » et « rapides » plutôt que « vieux » et « lents », et évite les Occidentaux au « pénis gros et blessant ». Elle facture de 100 à 200 SGD la passe, et refuse les nuits complètes, trop exigeantes sur les plans physique et émotionnel. Elle pense que les clients ne l'apprécient pas à cause de son allure triste, et parce qu'elle refuse de les embrasser et de les caresser.

Son expérience singapourienne lui inspire tristesse et déception. Sa demi-sœur et son amie lui ont fait miroiter une vie facile, or, « dès que je suis arrivée ici, j'ai réalisé que ma vie

ne serait pas comme je l'avais imaginée au Viêt Nam. Les choses sont compliquées ici ». Elles lui ont dit qu'elle pourrait escorter les clients sans avoir à coucher avec eux, mais sans lui préciser que ses revenus seraient alors bas. Elles ont aussi omis d'évoquer les problèmes liés à la barrière linguistique et à son âge. « Avant de venir, je ne pensais pas aux risques que j'aurais à endurer ici. Personne ne m'avait parlé de tout ça. Je ne pensais pas aussi profondément », dit-elle. La séparation brutale d'avec sa demi-sœur l'ayant désorientée, elle cherche du réconfort auprès de ses collègues. Elle s'attendait à découvrir une « jolie ville », or, Singapour « ressemble beaucoup à Saïgon, sauf que les rues sont ici plus propres ». Elle ne s'aventure guère en dehors de Joo Chiat, craignant l'arrestation. Elle peut aisément tromper les clients sur son âge, mais pas la police qui exige les papiers en cas de contrôle, précise-t-elle. Sa présence embarrasse Oanh (n° 11, 45 ans) et les autres migrantes du foyer qui craignent des ennuis avec la police, ou pire, d'être accusées de traite de mineurs. Au fil des semaines, Kim (n° 13, 15 ans) devient anxieuse et paranoïaque : elle voit des policiers en civil partout. Un après-midi, nous prenons un café sur une terrasse. En voyant au loin une voiture de police descendre Joo Chiat Road, elle saute de sa chaise et s'enferme dans les toilettes. Les clients sont aussi de potentiels dangers ou policiers en civil. Elle essaie de calmer son anxiété en dévorant des sucreries et du chocolat. La jeune femme a-t-elle été trafiquée ?

D'un point de vue juridique, l'adolescente enfreint la Loi des infractions diverses (article 26 sur le racolage public), le Code pénal (article 372 sur la prostitution des femmes de moins de 21 ans) et la Loi sur l'immigration (interdiction d'entrée aux « immigrants interdits », catégorie qui inclut les « personnes prostituées », articles 25, 26, 31). La Charte des femmes condamne la traite des femmes (articles 141, 142). La justice pourrait considérer la demi-sœur et son amie comme des trafiquantes si elle parvenait à démontrer qu'elles ont trompé Kim (n° 13, 15 ans) en vue de tirer un profit pécuniaire. Celle-ci deviendrait alors une victime, or en 2010, la loi ne prévoit aucune assistance à ce titre, de surcroît, elle reste muette sur le conflit avec les autres lois²². Une ONG la percevrait sans doute comme une femme trafiquée au titre de la désinformation – ou de la tromperie selon l'interprétation – pratiquée par la demi-sœur et l'amie, et par sa relation marchande avec la gérante du foyer. Or, ni la demi-sœur, ni l'amie, ni la voisine qui avance l'achat du billet d'avion, ni la gérante du foyer ne tirent profit de Kim (n° 13, 15 ans). La dernière se limite à lui louer une chambre sans

²² Le Parlement de Singapour a approuvé la nouvelle Loi de prévention sur la traite des êtres humains le 3 novembre 2014 (<http://www.mom.gov.sg/newsroom/Pages/PressReleasesDetail.aspx?listid=590>).

prendre part à l'organisation du travail sexuel. Le point de la désinformation se révèle central dans la qualification juridique.

Sur le plan sociologique, l'argument selon lequel la demi-sœur et son amie trompent Kim (n° 13, 15 ans) paraît discutable. Les organisations anti-traite envisagent l'information qui circule au sein des réseaux de recrutement de migrantes comme étant soit parfaite et authentique, soit imparfaite et mensongère, comme si l'entre-deux n'existait pas. Or, la réalité résiste mal à cette vision binaire, l'opposé de la vérité n'étant pas nécessairement le mensonge (Lenclud 2011). S. Molland (2012, voir aussi Lyttleton 2014 : 64 à propos des femmes Khmu du Laos) montre que les recruteuses laotiennes ne communiquent pas toujours une information exhaustive à leurs recrues, ce qui ne veut pas dire qu'elle est mensongère. En outre, les migrantes commencent à vendre des services sexuels après un processus de socialisation, en suivant l'exemple de leurs collègues, et non sous l'effet de la contrainte. Kim (n° 13, 15 ans) migre à Singapour sans trop savoir ce qui l'attend, pensant peut-être qu'elle pourrait accompagner les clients sans coucher avec eux, ou en envisageant cette option en dernier ressort. Chez elle, le processus de socialisation dure peu, car elle commence à monnayer sa sexualité peu après son arrivée. Elle avouera que « franchement, j'ai le goût de l'argent ».

D'un point de vue *emic*, la jeune femme ne se considère pas comme une femme exploitée ou victime de la traite, mais comme une migrante se rendant de son plein gré à Singapour pour gagner de l'argent. Non seulement elle distingue la désinformation de la tromperie, mais de son point de vue, seules les femmes contraintes de se prostituer par leurs parents, et celles exploitées par les proxénètes et les facilitateurs malhonnêtes de la migration, tombent dans la catégorie de femme trafiquée. Et cela ne correspond en rien à sa situation.

L'exemple de cette adolescente révèle le fossé qui sépare le droit et la sociologie, la qualification juridique et l'analyse sociologique. Si les sociologues et les anthropologues ont beau jeu de critiquer les inadéquations entre les subtilités de la vie et les définitions juridiques de la traite à commencer par celles du Protocole de Palerme, les États, la police et les organisations anti-traite ont besoin du droit pour agir. Peu leur importent les représentations *emic* ou le fait que Kim (n° 13, 15 ans) fasse preuve d'une grande lucidité par rapport à sa situation, elle reste une criminelle pour la police, voire une victime aux yeux des ONG.

L'enquête « Singapour » achève l'investigation entamée 30 mois plus tôt à An Giang. Elle consolide le savoir sur la migration prostitutionnelle vietnamienne en Asie du Sud-Est et met en exergue le dynamisme et la capacité d'adaptation de ces flux et des structures qui les portent. Elle confirme que la traite reste un phénomène marginal sur le terrain en dépit des

discours alarmistes, et invite à relativiser les cas qui, à première vue, pourraient tomber dans cette catégorie. Les données sur le commerce de la sexualité et le *care* à distance viennent compléter celles des précédentes enquêtes.

5. Conclusion

Les pages précédentes présentent le déroulement de l'investigation au Viêt Nam, au Cambodge et à Singapour. Elles mettent l'accent sur la méthodologie, en l'occurrence la tension entre les rôles théoriques et assignés, et les contraintes inhérentes aux dispositifs de recherche imposés par les institutions vietnamiennes. La traite prostitutionnelle sert de fil conducteur. D'abord, l'investigation se focalise sur la migration prostitutionnelle entre le Viêt Nam et le Cambodge, plus exactement entre la province d'An Giang et Phnom Penh. Si ce flux migratoire a drainé un grand nombre de femmes entre les années 1990 et le milieu des années 2000, il n'est plus d'actualité aujourd'hui. Plutôt que migrer au Cambodge, pays où les Vietnamiens vivent dans la précarité et subissent la discrimination, les candidates à la migration prostitutionnelle se rendent dans les pays riches d'Asie du Sud-Est. L'enquête « Singapour » accrédite l'importance de ce pays, de loin le plus prospère de la région.

La vitalité de la migration prostitutionnelle contraste avec l'invisibilité de la traite sur le terrain. Partout, la traite semble relever davantage des discours politiques et sociaux que de la réalité empirique. À An Giang, si la migration prostitutionnelle est associée à la traite en référence au Cambodge, personne ne connaît de femmes ayant été trafiquées, pas même l'Union des femmes censée leur venir en aide, hormis de rares exceptions. La situation est la même à Phnom Penh et à Singapour où les femmes s'estimant exploitées ou trafiquées, ou qualifiées en tant que telles par des organismes leur venant en aide, brillent par leur absence en dépit des déclarations alarmistes proférées par les médias et les ONG.

Les quelques cas de traite relevés confirment cependant l'existence du phénomène. La traite n'est donc pas une simple construction sociale inventée de toutes pièces par le milieu associatif de concert avec les États. Hier plus qu'aujourd'hui, des femmes s'estiment bel et bien trompées et exploitées, ou alors elles sont reconnues comme telles, à en croire celles que Ngân et moi avons rencontrées. Cela dit, leur nombre reste très limité. Les sept cas de traite prostitutionnelle et professionnelle (mendicité infantile) présentés couvrent une période de quinze ans. Sur cette base, ce chapitre permet de conclure que la traite prostitutionnelle des femmes demeure un phénomène marginal dans l'échantillon. Des critiques pourront toujours émettre des doutes quant à la validité de ce bilan, alléguant que les « vraies » femmes trafiquées travaillent dans la clandestinité, sous la contrainte et dans le confinement, ce qui les

rendrait inaccessibles. Si cet argument paraît raisonnable, on peut rétorquer que si elles reçoivent des clients, elles ne sont pas si inaccessibles. Surtout, leur présence semble improbable à Châu Đốc et à Joo Chiat, deux sites où j'ai visité à maintes reprises la plupart des espaces prostitutionnels pendant les longs mois d'investigation. Finalement, si la recherche de femmes « trafiquées » n'a pas produit les résultats escomptés, elle nous a permis de rencontrer un grand nombre de femmes endettées auprès d'une myriade d'opérateurs financiers, attachées à leur famille et investies dans de multiples formes de commerce sexuel. Emprunter le chemin de la traite était nécessaire pour parvenir aux carrières intimes.

PREMIÈRE PARTIE : S'endetter et migrer : la force de l'informalité

Les enjeux économiques traversent la recherche sur la traite. La pauvreté semble agir comme un levier qui jette les femmes dans les filets de la prostitution, qui les oblige à prendre des risques pouvant déboucher sur leur exploitation. Le commerce sexuel apparaît comme une solution pratique en raison de sa rentabilité (Rubenson, Lê, Höjer et Johansson. 2005, Rushing 2004, Schunter 2001, voir les rapports d'Asia Foundation 2008, Child Exploitation And Online Protection Centre 2011, Lê 2002). Omniprésente dans l'imaginaire de la prostitution, la dette apparaît comme une conséquence aggravante de la pauvreté. Si l'on apprend parfois que les femmes et leurs familles croulent sous le poids des usuriers en Asie du Sud-Est, les mécanismes de la finance informelle restent mystérieux. L'obsession pour la dette transparaît surtout dans les débats sur la migration prostitutionnelle. Les trafiquants d'êtres humains et les passeurs clandestins proposent des services migratoires à crédit aux migrantes désargentées désireuses de tenter leurs chances dans les pays riches. Et puisque le travail sexuel garantit et rembourse la dette, celle-ci conduit inexorablement à la servitude. Cette idée traverse les travaux sur la migration prostitutionnelle au Cambodge (Baker *et al.* 2003, Busza 2004, Sandy 2009), à Singapour (Yea 2010, 2014) et dans la pensée abolitionniste (Bales 1999, Poulin 2003, Le Roux 2010). Dans *Sex Trafficking : Inside the Business of Modern Slavery*, Siddharth Kara (2009) conçoit la dette comme un puissant outil d'asservissement des prostituées indiennes, thaïlandaises, nigérianes et européennes de l'Est. L'endettement incarne un système économique injuste et archaïque qui favorise l'exploitation du débiteur sur la base d'une distribution inégale du pouvoir avec le créancier.

Des voix s'élèvent contre cette vision étriquée, moralisante et oppressive de la dette. Si les spécialistes de la traite s'intéressent peu à la finance informelle, champ qu'ils délèguent aux économistes, ils utilisent l'approche déconstructiviste pour mettre en relief l'écart entre les discours sur l'asservissement pour dette dans la traite d'une part, et les pratiques d'endettement au sein des réseaux migratoires informels de l'autre (O'Connell Davidson 2013, Sobieszczyk 2002, Testa 2008). Ces critiques s'appuient sur un examen des relations économiques, mais laissent de côté la dimension sociale et intime des relations. Or, l'investigation révèle que le crédit et la sexualité s'imbriquent sous des modalités plurielles, genrées et rarement décrites sur le plan ethnographique. Cette première partie examine cette question, et analyse les parcours économiques et migratoires des acteurs en les situant dans les structures qui les gouvernent. Le recours à la finance informelle se comprend à la lumière des forces qui les excluent de la finance formelle et de la migration transnationale régulée.

CHAPITRE 2 – La souplesse des prêteurs privés, ou comment la sexualité s’immisce dans la finance informelle

Le recours massif à la finance informelle constaté pendant l’investigation se comprend à la lumière du contexte macroéconomique et des forces structurelles qui incluent et excluent les populations des marchés institutionnels de crédit. Si les réformes du Renouveau ont permis de développer l’économie, de réduire la pauvreté et de stimuler la consommation, une frange de la population vit encore dans la vulnérabilité, sans accès au crédit à bas coût et aux aides auxquelles elle a droit en raison de sa condition. Seul le recours aux réseaux familiaux et sociaux lui permet de se frayer un chemin dans un monde en mutation, de financer les dépenses de base en constante augmentation ainsi que la consommation y compris le jeu, une véritable passion au Viêt Nam. Pour ce faire, les acteurs recourent à la finance informelle, d’abord *via* les proches et les amis, ensuite *via* les prêteurs privés qui leur proposent le prêt à intérêt. Ce produit financier souple et efficace, mais cher et risqué, est passé au crible, aussi bien son ancrage et ses modalités que ses avantages et inconvénients. Dans la mesure où l’ensemble des femmes et des familles rencontrées dans le delta du Mékong, à Hô Chí Minh-Ville, à Phnom Penh et à Singapour fournissent les mêmes explications concernant le prêt à intérêt, la description des modalités économiques et des logiques sociales qui animent ce produit présente un intérêt général, complémentaire de la recherche quantitative menée par des économistes du développement sur la finance informelle au Viêt Nam.

Au-delà, la description ethnographique du prêt à intérêt permet de situer les carrières de dette des femmes qui monnaient leur sexualité, des parcours qui se construisent et se complexifient par paliers au fil du temps. Elle permet aussi de comprendre comment l’intimité irrigue le crédit, car les femmes naviguent dans la finance informelle en utilisant une ressource qui leur appartient : leur corps sexué. D’une part, les revenus du commerce sexuel financent les emprunts et informent l’évaluation de la solvabilité de l’emprunteur. D’autre part, le système de la garantie personnelle met en jeu la vie intime des femmes. En interrogeant les modalités par lesquelles la sexualité s’immisce dans les arrangements de crédit, la démonstration met en exergue les répertoires d’action et les marges de manœuvre dont elles disposent, ainsi que les avantages que le genre leur offre dans ce domaine de la

finance informelle. Elle prend appui sur des données tirées de toute l’investigation, en particulier de l’enquête « An Giang »²³.

1. Le Viêt Nam du post-Renouveau : pauvreté, vulnérabilité et crédit

Les carrières de dette se déroulent dans le contexte macroéconomique du post-Renouveau. Votées en 1986, les réformes du Renouveau visent à remplacer une économie socialiste centralisée par une économie de marché à orientation socialiste. Ce revirement favorise le développement de l’économie privée, l’expansion de la finance institutionnelle et la réduction des niveaux de pauvreté. Centrale dans le discours politique comme dans la recherche sur le développement, la notion de pauvreté peine à éclairer les fortes fluctuations relevées pour les économies familiale et individuelle, contrairement à celle de vulnérabilité attentive aux dynamiques économiques et aux effets du temps qui passe.

1.1. Le Renouveau : les bénéfices de l’économie de marché

Les réformes du Renouveau (*Đổi mới*) entraînent des bouleversements majeurs dans l’économie. Après la réunification de 1975, le Viêt Nam met en place une économie planifiée sur les cendres de l’économie de guerre, fortement dépendante des échanges avec le Conseil d’assistance économique mutuelle (CAEM en français, COMECON en anglais). Mais les problèmes s’accumulent. Organisé autour d’une économie agraire de subsistance, le pays peine à exploiter les transferts d’équipement industriel, en outre il perd l’aide technique et financière de Moscou au cours des années 1980. Les dysfonctionnements dans les chaînes d’approvisionnement et de distribution réduisent la production, laquelle ne suffit pas à équilibrer le déficit commercial (Fleuché 2004). Les Vietnamiens vivent alors dans un régime d’« insécurité informelle », aujourd’hui typique des pays de l’Afrique subsaharienne (London 2011, la notion vient de Wood et Gough 2006). La pénurie alimentaire s’aggrave, les conditions de vie se dégradent et le gouvernement n’assure plus les besoins essentiels, alors que le pays subit les effets de l’embargo international après son intervention au Cambodge contre les Khmers rouges, en 1978. Cette insécurité provoque notamment l’exode des *boat people* indochinois. La crise budgétaire et économique culmine avec un pic d’inflation à 800 % en 1986. Lors du sixième congrès de la même année, le Parti communiste engage sa transition vers une économie de marché, à l’image de celle entreprise par les réformistes du Parti communiste chinois de Deng Xiaoping en 1978. Les réformes entendent réduire le gaspillage de la période collectiviste, assurer l’autosuffisance alimentaire, dégager un surplus

²³ Ce chapitre a fait l’objet d’une publication dans la revue *Autrepart* (Lainez 2013).

pour l'exportation, développer la concurrence et le secteur privé, attirer les investissements étrangers, assouplir les contraintes sur les activités commerciales et insérer le pays dans les échanges globalisés. Le Parti cherche à transformer l'économie sans sacrifier sa légitimité politique. Pour ce faire, il souscrit au modèle chinois de l'économie de marché à orientation socialiste, c'est-à-dire sous tutelle de l'État.

Une mesure phare libère la production et les énergies : la décollectivisation. L'État démantèle les coopératives et rétablit l'exploitation familiale comme unité de production, de consommation et d'activité économique. Les paysans peuvent alors organiser et distribuer leur production comme bon leur semble, et accumuler du capital. En outre, le gouvernement distribue les terres par le système du bail de longue durée. S'il en reste propriétaire, il autorise les paysans à la donner en héritage et à vendre leur production. La décollectivisation touche aussi les secteurs de production à faible investissement tels le petit commerce, l'artisanat, le transport routier et le bâtiment. Chargée d'un rôle productif majeur, la famille devient peu à peu l'institution la mieux placée en termes de moyens, de capacités et de motivations pour profiter des opportunités offertes par l'État et le marché (Bélanger et Barbieri 2009 : 21). Grâce au travail et au dévouement des ménages, l'économie vietnamienne décolle.

D'autres éléments expliquent le développement économique éclair. Le Viêt Nam cherche à éviter l'appropriation étrangère des fleurons de son économie au prix d'une refonte totale du secteur public. Pour cela, il réduit le nombre d'entreprises publiques déficitaires et réforme celles qui subsistent. En parallèle, il s'ouvre à l'économie globale avec prudence. Il met en place des licences d'importation, un système d'agrément pour les investissements directs étrangers, la non-convertibilité de la monnaie locale (*đồng*), le contrôle des changes, des restrictions aux importations et un abaissement progressif des tarifs douaniers. Cette ouverture progressive évite une intrusion étrangère agressive dans une économie dynamique, mais fragile. De surcroît, le pays accélère son intégration régionale en adhérant à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE en français, ASEAN en anglais) en 1995, et au marché globalisé en rejoignant l'OMC en 2007. Facilitée par la levée de l'embargo nord-américain en 1994 et relancée après la crise asiatique de 1997, l'arrivée massive d'investissements directs étrangers en provenance de pays occidentaux d'abord, et asiatiques ensuite, tire l'économie vers le haut. Dirigés en priorité vers la production manufacturière, ces investissements font du Viêt Nam un maillon central dans les chaînes de production et de distribution en Asie. La production conjuguée à l'importation de produits globaux attise le désir de consommation.

Les réformes du Renouveau portent leurs fruits. Entre 1985 et 1999, le Viêt Nam

multiplie son PIB par 2,5, le commerce extérieur par 11, la production de riz par deux, et il parvient à maîtriser l'inflation (Fleuché 2004 : 77). L'économie croît de manière soutenue. Sur la période 1990-2013, le taux annuel de croissance atteint 6,82 %, avec des pics à plus de 8 % entre 1992 et 1997. Ces progrès permettent d'améliorer les conditions de vie. Alors que la grande pauvreté touche 60 % de la population à la fin des années 1980, elle tombe à 17,2 % en 2012. Le revenu annuel par tête atteint 1 730 USD en 2013²⁴. Si le Viêt Nam appartenait à la catégorie des pays sous-développés pendant les années 1980, il se hisse au niveau de la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire en 2010. En revanche, plus de la moitié de la population reste employée dans le secteur agricole, le secteur tertiaire peinant à décoller. Et les inégalités se creusent entre les élites d'une part, et les classes populaires et les groupes ethniques de l'autre. En 2010, les minorités représentent 65 % du décile le plus pauvre de la population, contre 53 % en 2006²⁵. Si la pauvreté diminue, elle reste un problème quotidien pour des millions de Vietnamiens.

1.2. De la pauvreté à la vulnérabilité : l'imprévu au centre de l'analyse

Nombre de travaux sur la prostitution au Viêt Nam avancent un argument causal selon lequel la pauvreté familiale et individuelle pousserait les femmes à choisir cette activité. La pauvreté renvoie ici à une condition générale et non à une définition précise et exigeante. Mais comment appréhender le commerce sexuel à travers le prisme de la pauvreté familiale ou individuelle ? Cette question oblige à définir la pauvreté. Selon Nicolas Sirven (2007 : 10) « un individu est considéré comme pauvre lorsque son niveau de bien-être est inférieur à un certain seuil ». Cette définition invite à définir le bien-être et à établir un seuil de pauvreté séparant les pauvres des non-pauvres. Le bien-être peut se mesurer en termes monétaires ou non monétaires. La première approche cible les niveaux de consommation et de revenus, plus souvent les premiers que les seconds. La seconde met l'accent sur l'aspect multidimensionnel de la pauvreté. À la suite des travaux d'Amartya Sen, le Programme des Nations unies pour le développement (1990 : 12) propose un indice de développement humain qui distingue la croissance économique et ses effets sur les populations en matière de développement à travers « trois éléments essentiels de la vie de l'homme – la longévité, le savoir et le niveau de vie ».

La « procédure d'identification » à laquelle se réfère N. Sirven (2007 : 11) consiste à établir un seuil de pauvreté en fonction du bien-être. Elle repose sur une approche objective

²⁴ Source : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/viet-nam>, consulté le 10/12/2014.

²⁵ Source : <http://www.banquemondiale.org/fr/results/2013/04/12/vietnam-achieving-success-as-a-middle-income-country>, consulté le 10/12/2014.

ou subjective. Dans la première, l'évaluation porte sur le coût des besoins nécessaires à la survie biologique de l'individu, en général un panier de biens calculé sur la base des prix locaux. Au Viêt Nam, le MOLISA fixe dans son plan quinquennal 2005-2010 le seuil de pauvreté à 200 000 VND (12,7 USD) par personne et par mois en zone rurale, 260 000 VND (16,6 USD) en zone urbaine (General Statistics Office 2010 b : 21). Sur la période 2010-2015, le seuil est majoré par rapport à l'inflation : 400 000 VND (21,9 USD) en zone rurale, 500 000 (27,3 USD) en zone urbaine (décision 09/2011/QĐ-TTg). La plupart des familles rencontrées ne sont pas pauvres au regard de cette définition. Les revenus du chef de famille conjugués à ceux de son éventuel conjoint et de ses enfants propulsent les ménages bien au-dessus du seuil officiel de pauvreté, qui plus est lorsqu'une ou plusieurs filles se livrent au commerce sexuel. À titre d'exemple, l'estimation mensuelle la plus basse pour une femme proposant des services sexuels à la pagode de l'arbre du Bouddha dépasse le million de VND (63 USD en 2008), le revenu minimum pour cinq personnes.

L'approche subjective de la pauvreté met l'accent sur l'évaluation que les acteurs produisent à propos de leur situation et de leur degré d'aisance financière. Le Département pour la prévention des fléaux sociaux adopte cette approche dans une étude sur les facteurs de vulnérabilité et les causes du commerce sexuel dans une perspective de genre. Mené en collaboration avec l'OIM et le Programme pour l'égalité de genre des Nations unies (UN Women au Viêt Nam, dont UNIFEM fait partie), ce rapport couvre trois villes où l'industrie sexuelle se développe fortement depuis les années 1990 : Hồ Chí Minh-Ville au Sud, la capitale Hà Nội et la ville portuaire de Hải Phòng au Nord. Des 388 personnes sondées – 199 femmes et 189 hommes –, une majorité estime venir de familles aux revenus moyens (59 %), un tiers de familles pauvres (35,8 %). Parmi ces dernières, plus de femmes (42 %) que d'hommes (28 %) se disent pauvres (Government of Vietnam 2012 : 21).

Les approches objective et subjective de la pauvreté permettent de séparer les pauvres des non-pauvres au prix de la réification d'une catégorie aux caractéristiques spécifiques. Or, les femmes et les familles de cette étude ne sont pas pauvres selon la définition officielle, ce que corrobore une majorité d'individus rencontrés par les enquêteurs du Département de prévention des fléaux sociaux. En outre, le seuil de pauvreté ne nous renseigne ni sur la manière dont la pauvreté intervient dans les stratégies économiques et professionnelles, ni sur les variations des économies familiales, ni sur l'état d'endettement chronique dans lequel vivent les populations rencontrées. Son utilité réside ailleurs.

D'une part, il facilite la mise en place de politiques visant à réduire la pauvreté sur la base du recensement du nombre de ménages pauvres. Les comités populaires de hameau les

comptabilisent après évaluation des revenus déclarés et leur délivrent annuellement la carte du foyer pauvre (*cuốn sổ/thẻ hộ nghèo*). Pour l'obtenir, le foyer doit détenir le livret de famille (*hộ khẩu*) et un certificat de résidence permanente (KT1), à défaut un permis de résidence temporaire de longue durée (KT2). La carte du foyer pauvre donne accès à des aides et à des services, y compris des prêts à conditions préférentielles. Parmi les familles rencontrées à Châu Đốc, certaines ne détiennent ni livret de famille ni certificat de résidence, à l'instar de leurs enfants lorsqu'ils migrent en ville. Elles ne peuvent donc prétendre ni à la carte des pauvres ni aux services auxquels elle donne droit. Elles constituent une population fantôme et flottante qui échappe au recensement.

D'autre part, et cela devient plus intéressant, la procédure d'identification consistant à établir le seuil de pauvreté permet de « mettre en évidence la vulnérabilité des individus aux modifications de leur environnement » (Sirven 2010 : 13). Dans cette étape d'« agrégation », la comparaison de situations dans une perspective temporelle permet d'établir la vulnérabilité. Cette notion nous « renseigne sur le dommage potentiel qu'un évènement particulier pourrait causer s'il se réalisait » (*ibid.*, p. 17). Elle évoque la probabilité de voir le niveau de bien-être se dégrader à la suite d'un ou plusieurs évènements inattendus. Ces derniers se présentent sous forme de risques ou d'incertitudes, deux notions que je rassemblerai sous le terme générique d'« imprévu » par souci de simplification. Le risque renvoie à la « probabilité de réalisation d'un évènement dont les conséquences (en général néfastes) sont connues » (*ibid.*, p. 16). À Châu Đốc, le relogement en périphérie imposé par le gouvernement local aux populations vivant dans les squats du centre-ville, les problèmes de santé dont les maladies chroniques ou mal soignées, les aléas climatiques dont les inondations dévastatrices en saison des pluies, les rackets et les amendes pour cause d'infraction dont le délit de prostitution, et le fractionnement de la dette et le surendettement constituent les risques les plus ordinaires. L'incertitude renvoie quant à elle à « une situation dans laquelle les individus ne peuvent pas se représenter les différents états possibles que la réalité est susceptible de prendre » (*ibid.*, p. 16). Les maladies, les accidents de moto qui affectent la santé du conducteur et dégradent un moyen de transport et souvent un outil de travail, et l'inflation déclenchée par la crise globale représentent les incertitudes les plus usuelles²⁶. En résumé, la notion de vulnérabilité met l'accent sur les imprévus, les dommages et les oscillations économiques.

²⁶ En 2008, au lendemain de la crise globale, le seuil d'inflation dépasse 25 %. Dans l'urgence, l'État met en place des mesures destinées à l'enrayer : hausse du taux de référence de la Banque centrale, réduction du crédit et du déficit budgétaire, dévaluation du *đồng*. L'inflation tombe à moins de 5 % à

Si la vulnérabilité retranscrit plus justement les économies fluctuantes que la pauvreté, elle reste une notion difficile à manier en raison de son caractère multidimensionnel, la difficulté consistant à évaluer les dommages « d'ordre physique, social, environnemental, institutionnel ou humain » qui « peuvent s'appliquer à des échelles géographiques distinctes et concerner des populations différentes (ménages, communautés, sociétés, etc.) » (*ibid.*, p. 17). En dépit de ces réserves, je la retiens par sa capacité à saisir les économies familiales et individuelles dans une perspective dynamique et attentive aux fortes variations de dépenses relevées, à la hausse comme à la baisse. Ces oscillations résultent moins de bas revenus ou de mauvaises prévisions que de besoins grandissants de consommation. L'enjeu pour les acteurs rencontrés consiste moins à sortir de la pauvreté – la plupart ont déjà atteint cet objectif – que de financer les imprévus et les dépenses en constante augmentation. La vulnérabilité les contraint à vivre dans un régime de « sécurité informelle » (Priwitzer 2012, la notion est à nouveau proposée par Wood et Gough 2006). Face au retrait de l'État et au manque de confiance qu'il inspire, ils se tournent vers les réseaux familiaux, les affiliations et les liens communautaires. Les arrangements informels prennent alors le dessus²⁷. Le recours massif au crédit se produit dans ce contexte macroéconomique mêlant croissance et inégalités.

1.3. La finance informelle, palliatif de l'exclusion financière

Les familles et les femmes de cette étude redoutent les imprévus et la vie chère. Elles financent leurs dépenses de consommation en conjuguant revenus et emprunts. Alors que le Renouveau a favorisé un développement rapide du marché institutionnel du crédit, la plupart se tournent vers la finance informelle en raison de l'exclusion financière.

Les réformes du Renouveau bouleversent le paysage financier. Christophe Gironde (2007 : 162-4) examine les sources de crédit qui irriguent l'économie familiale au début des années 1990. La première provient de l'épargne constituée parfois secrètement à l'époque des coopératives dans un contexte morose de pénurie. Lorsque les échanges privés deviennent légitimes, les ménages investissent leurs économies dans la production ou le prêt à d'autres ménages, placement plus rémunérateur que l'épargne bancaire. La deuxième source provient des possibilités offertes par l'irruption du crédit dans les échanges commerciaux avec les grossistes, les fournisseurs, les commerçants et les clients de produits agricoles, de matériaux

la fin 2009, mais repart à la hausse en 2011, dépassant à nouveau les 20 %, année où l'État augmente le salaire minimum. Depuis 2012, elle se maintient autour de 5 %.

²⁷ Le principe qui anime le régime de sécurité informelle, c'est-à-dire le recours aux réseaux sociaux et familiaux dans un contexte d'informalité, se rapproche du régime de bien-être dit « familialiste », objet du chapitre 4.

de construction et de biens d'équipement ou de consommation. La troisième source provient de la finance. Ce secteur connaît un essor pendant les années 1990. Les réformes déclenchent la restructuration de la Banque d'État et de quatre banques publiques, dont la Banque agricole et de développement rural (BADR) en 1988. Si la vocation de cette dernière consiste à financer les entreprises publiques, elle se recentre sur le financement du secteur agricole et de l'exploitation familiale en 1992. La BADR connaît un franc succès, car l'encours des crédits franchit le milliard de dollars auprès de 3,5 millions de ménages en 1996 (Creusot et Quynh 2003 : 9), jusqu'à 7 millions en 2002 (Lelart 2007 : 8). La BADR adopte une stratégie efficace consistant à s'associer avec les organisations de masse : femmes, paysans, anciens combattants. Moyennant une commission, ces structures se chargent de communiquer, de recruter des clients, de faciliter les procédures et d'alléger les garanties exigées. Mais la BADR s'engage peu à peu dans une logique de ciblage d'une clientèle, qui, sans être aisée, détient des biens au titre de garantie. Ce choix politique renforce l'exclusion financière des ménages plus démunis, problème traité par d'autres institutions.

Outre la BADR, d'autres banques favorisent l'essor du crédit institutionnel. Créée en 1996, la Banque des politiques sociales, rebaptisée Banque des pauvres en 2003, se donne pour objectif de servir les populations défavorisées en milieu rural et exclues du crédit de la BADR, avec des taux compris entre 0,5 et 1,2 % par mois. Ses moyens de distribution restent limités et tributaires des capacités de ses partenaires, dont l'Union des femmes et celle des anciens combattants. Elle attire quatre millions de clients en 2005 (Lelart 2007 : 8). Malgré cela, sa faible productivité oblige le gouvernement à la subventionner face au retrait des bailleurs internationaux (Creusot et Quynh 2003 : 11). Le crédit se diversifie davantage avec la consolidation des caisses populaires de crédit sous la supervision de la Banque d'État, d'anciennes coopératives de crédit ayant survécu aux vagues successives de restructuration (Gironde 2007 : 164) et avec le développement du secteur bancaire privé (Truitt 2012). Cette métamorphose du paysage financier provoque une augmentation de l'offre et des encours de crédit à la fois en milieu rural et urbain, une diminution des taux d'intérêt et une normalisation des conditions d'emprunt, dont l'usage du titre de propriété foncière et du « carnet rouge » (*sổ đỏ/hồng*). Attestant du droit d'utilisation, de possession et d'aliénation de la terre agricole, le carnet rouge sert de garantie à l'emprunt auprès de la BADR et de la Banque des pauvres. Toutefois, nombre de ménages restent exclus de cette finance malgré la bonne volonté affichée par l'État et les bailleurs. Deux explications peuvent être avancées.

La première renvoie aux lourdeurs et aux restrictions administratives. Non seulement les banques publiques imposent de longs délais d'attente, mais elles exigent et des pièces

administratives (certificat de résidence, carte des pauvres) et des garanties individuelles (carnet rouge, titre de propriété foncière). Or, seuls certains emprunteurs remplissent ces conditions. Les familles que j'ai rencontrées à Châu Đốc travaillent en milieu urbain, et ne possèdent ni terre agricole ni carnet rouge. Certaines détiennent une habitation avec certificat de propriété, livret de famille et certificat de résidence, alors que d'autres en location ne possèdent rien, à l'instar des Đòan et des Trần de Châu Đốc, deux familles sur lesquelles je reviendrai souvent. Indépendamment de la détention de ces documents, beaucoup de ménages vulnérables ne possèdent pas la carte du foyer pauvre, donnant accès aux aides et aux programmes de crédit qui leur sont destinés, dont l'octroi relève de la responsabilité du chef de village. Celui-ci doit opérer des arbitrages, car il reçoit plus de demandes qu'il ne peut en satisfaire. Les intéressés ignorent dans bien des cas les critères de ces médiations, variables d'une commune à une autre. Dans leurs travaux sur l'éducation, Nolwen Henaff et Marie-France Lange traitent cette question :

« En dépit de son livret de pauvreté, la grand-mère n'a pas eu accès ni aux prêts de la Banque pour les pauvres, ni à ceux octroyés par l'Association des femmes. On lui a répondu qu'elle n'avait pas de caution. Ces informations ont été confirmées par un responsable de la commune pour qui on ne peut pas prêter à un adulte isolé (sans caution) qui plus est âgé et malade. Or, toutes les personnes en situation d'extrême pauvreté que nous avons pu rencontrer lors de nos enquêtes cumulaient ce genre de critères (adulte isolé, handicapé ou âgé, sans caution et sans patrimoine). On perçoit bien que les politiques de lutte contre la pauvreté ignorent pour partie la grande pauvreté » (Henaff et Lange 2010 : 269).

Le second élément qui limite l'accès au crédit renvoie au ciblage. La probabilité de recourir au crédit bancaire augmente si l'emprunt vise un investissement productif (Phạm et Lensink 2007). La Banque des pauvres applique un ciblage qui exclut la consommation en dehors de circonstances précises, en particulier la santé, l'éducation et le logement. D'après M. Lê Hoàng Thuấn, directeur de la Banque des pauvres à Châu Đốc, son institution accorde des prêts à des fins d'investissement productif, de réparation ou de construction de l'habitat après des catastrophes naturelles, d'éducation des enfants défavorisés et appartenant à des minorités ethniques, d'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables dans le cadre de programmes de lutte contre la pauvreté (entretien du 24 août 2009). Ce ciblage exclut les ménages de mon étude qui n'appartiennent ni à la catégorie des plus démunis ni à celle des groupes ethniques.

Le foisonnement du crédit institutionnel s'accompagne donc d'exclusion financière. Force est de constater l'existence d'un besoin de financement ignoré par les organismes de

crédit et les banques privées auquel répond la finance informelle moyennant d'autres types de garanties et un coût plus élevé. Comme dans nombre de pays du Sud, les systèmes de finance formels et informels coexistent au Viêt Nam. Michel Lelart (2006 : 3) définit le secteur informel de l'économie comme des « activités non recensées, exercées avec peu de capital et beaucoup de main-d'œuvre non qualifiée, à une échelle très restreinte, sans respect d'aucune réglementation ». Le concept insiste sur l'absence de formes. La relation entre le créancier et le débiteur est ici personnelle et fondée sur la confiance, souvent encadrée dans des relations sociales préexistantes (*ibid.*, p. 17). Cette finance englobe un grand nombre de pratiques.

Si cette étude examine le prêt à intérêt proposé par des prêteurs privés, les acteurs ont aussi recours à d'autres sources de financement informel. Ils se tournent d'abord vers leur entourage, à commencer par les parents et les amis. L'intérêt faible ou nul conjugué à la flexibilité des conditions, en particulier le flou concernant le délai du remboursement, rend cette option avantageuse. En revanche, les opérations dépendent de la capacité financière des acteurs, *a priori* limitée chez les familles vulnérables. G. Wood (2004 : 78, ma traduction) remarque bien que « les pauvres n'ont pas beaucoup à s'offrir mutuellement au-delà de transferts modestes et immédiats ainsi que de la sympathie [les uns envers les autres] ». Le prêt sur gage (*cầm đò*) constitue une autre source de crédit envisageable à condition de détenir des biens de valeur. Viennent ensuite les associations d'épargne et de crédit rotatif, les *hụi* au Sud, *hội* ou *phường* au Nord du Viêt Nam, définies par Emmanuel Pannier (2012 : 187) comme des « associations informelles de personnes qui cotisent à des échéances convenues afin de constituer un fonds commun attribué à tour de rôle à chacun des participants », en précisant que « l'association se dissout lorsque chacun a reçu une fois le pot commun ». Un grand nombre de familles et de femmes rencontrées a participé au moins une fois à ce système de financement très populaire en Asie (voir Pairault 1990 a, b) comme en Afrique (voir Bouman 1995). Viennent enfin les prêts à intérêts proposés par les prêteurs privés.

Des économistes interrogent la place de la finance informelle au Viêt Nam. Les réformes semblent avoir entraîné son déclin depuis les années 1990 : si 77,5 % des ménages obtiennent du crédit auprès d'amis, de prêteurs privés ou par le biais d'associations de crédit rotatif en 1992, cette part chute à 54 % en 1996 (Lelart 2007 : 11). La diminution continue pendant la décennie suivante : elle compterait pour environ un tiers des opérations de crédit (Barslund et Tarp 2008 : 488, Gironde 2007 : 165, Nguyễn, Lê et Lensink 2008 : 215). Selon les situations, cette finance présente des avantages par rapport au crédit institutionnel. Trần Thọ Đạt (1999) présente le cas significatif d'un producteur rizicole solvable. Cet ancien militaire de la province de Nam Hà, au sud de Hà Nội, veut emprunter 500 000 VND (36

USD) sur trois mois pour acheter des engrais. Il peut choisir entre la BADR et un prêteur privé de son village. Rigides et chronophages, les conditions de la BADR haussent le coût du crédit institutionnel à un montant supérieur au coût du prêt privé (81 250 VND ou 5,8 USD), malgré un intérêt plus faible. L'économiste conclut que le paysan a intérêt à s'entendre avec le prêteur privé à tous points de vue, tant que les sommes empruntées restent modestes.

	BADR	Prêteur privé
Garantie matérielle exigée	Oui	Non
Délai d'obtention	Trois jours	Immédiat
Accord	Écrit	Verbal
Taux d'intérêt mensuels	1,75 % (26 250 VND, soit 1,9 USD)	4 % (60 000 VND, soit 4,3 USD)
Frais	35 000 VND (2,5 USD)	Non
Frais administratifs et de tamponnage au comité populaire	15 000 VND (1,07 USD)	-
Café et tabac pour les entretiens	20 000 VND (1,43 USD)	-
Coût d'opportunité	Deux jours de travail à 10 000 VND soit 20 000 VND (1,43 USD)	Non
Bilan	81 250 VND (5,8 USD)	60 000 VND (4,3 USD)

Fig. 38 : Conditions d'un emprunt de 500 000 VND auprès de la BADR et d'un prêteur privé dans la province de Nam Hà en 1999 (Source : Tràn 1999).

Les ménages financent leurs dépenses en combinant revenus et emprunts. Un grand nombre se tourne vers les réseaux familiaux et sociaux en raison de l'exclusion financière, alors que le crédit abonde au sein des organismes publics. Les pages suivantes décrivent une modalité d'emprunt informel : le prêt à intérêt fourni par des prêteurs privés. Ce produit offre avantages et inconvénients.

2. Le marché du prêt à intérêt : avantages et inconvénients

Le prêt à intérêt domine sur tous mes terrains d'enquête. Ce segment de la finance informelle pèse lourd dans la vie des acteurs rencontrés. Alors que les organismes de crédit établissent des relations formalisées avec les emprunteurs, les prêteurs privés privilégient des relations personnelles. Ceux que Ngân et moi avons rencontrés proposent plusieurs sous-produits dont les avantages résident dans la souplesse et l'adaptabilité, les inconvénients dans la cherté et les risques de fractionnement, de surendettement et de violence en cas de litige.

2.1. L'offre souple et adaptée des prêteurs privés de Châu Đốc

L'investigation permet de déterminer les contours et les modalités du prêt à intérêt. Ce produit circule à Châu Đốc, à Cần Thơ, à Hồ Chí Minh-Ville, dans les provinces originaires des femmes rencontrées et chez les Vietnamiens du/à Cambodge. L'exclusion financière totale dans laquelle vivent ces derniers exacerbe leur dépendance vis-à-vis de la finance informelle. La description de cette finance telle qu'elle se présente à Châu Đốc revêt donc un caractère général.

À Châu Đốc, une armée de prêteurs privés ayant pignon sur rue sert les ménages de l'étude. Une dizaine fréquente la pagode de l'arbre du Bouddha et le marché central où s'effectuent les transactions. Ces opérateurs financiers s'organisent sur un mode pyramidal. Des grossistes, appelés *chủ lớn* (grand chef), vendent du crédit à des détaillants, les *chủ nhỏ* (petit chef), à un taux mensuel compris entre 3 % et 5 %. Ces derniers le revendent ensuite aux petits emprunteurs. L'argent coûte d'autant plus cher que le prêt est de seconde ou de troisième main. La plupart des prêteurs travaillent seuls et se consacrent uniquement à cette activité. Les *chủ lớn* sont prospères et invisibles, les *chủ nhỏ* vulnérables et visibles. Le métier attire, mais ne s'y lance pas qui veut. Faute de posséder un capital initial ou un fonds de roulement, le *chủ nhỏ* doit lui aussi s'endetter pour maintenir son activité. Certes, il achète l'argent à taux préférentiel, mais assez élevé pour courir les mêmes risques de surendettement que ses clients. Et une accumulation d'impayés peut vite le fragiliser. Il doit en outre lutter pour établir et maintenir un portefeuille de clients dans un milieu compétitif.

Le *chủ nhỏ* établit une relation économique et sociale avec son client, *a contrario* des organismes de crédit. Le rapport est marchand, personnel, informel et souvent encastré dans une relation sociale préexistante. Dans le cas contraire, le prêteur peut requérir un garant. La proximité sociale facilite la collecte par le prêteur d'informations sur la solvabilité (budget des revenus et dépenses, emploi et employeur, montant et jour de paie), la réputation, le niveau d'endettement, l'utilisation de l'emprunt et les capacités à rembourser de l'emprunteur

et de ses dépendants. La mise en circulation de ces informations sensibles rend leur relation intime au sens où l'entend V. Zelizer. Ce dispositif réduit les coûts d'information, inférieurs à ceux pratiqués par les organismes de crédit, et accélère la mise à disposition de l'argent.

Les *chủ nhỏ* financent tout ce que les autres opérateurs formels et informels de crédit rechignent à financer, à commencer par la consommation et les imprévus. Peu de ménages empruntent à des fins de subsistance, car les revenus des activités productives assurent en général ce type de frais. Les prêts peuvent permettre l'étalement dans le temps de dépenses élevées liées à la scolarisation, dont l'achat de l'uniforme et des fournitures scolaires et le paiement des frais d'inscription à la rentrée, ou les frais de santé relatifs à des maladies chroniques ou mal soignées, fréquentes chez les personnes âgées résidant avec ou à proximité de leurs enfants. Certains prêteurs proposent du crédit professionnel aux vendeurs de billets de loterie, le « crédit de la loterie », activité populaire parmi les femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha. La plupart des *chủ nhỏ* rechignent à financer le jeu en raison du risque de non-recouvrement, hormis certains vendeurs de loterie illégale. Pour autant, une partie des fonds empruntés à d'autres fins terminent parfois dans la cagnotte du jeu.

Encadré 4 – De la quête du pactole à l'écoute de l'au-delà : la folie du jeu

Les Vietnamiens se passionnent pour le jeu à l'instar d'autres populations asiatiques. Le jeu domine sur tous les terrains d'enquête, au Viêt Nam comme au Cambodge et même à Singapour.

Le *Journal d'An Giang* aborde souvent les « ravages » du jeu, hissé au rang de « fléau social ». Les articles portent sur la loterie illégale, les paris, les jeux de hasard et la multiplication des casinos aux frontières. À Châu Đốc, hommes comme femmes jouent à la loterie légale et surtout illégale, le *số/lô đẽ* (numéro écrit). Ce jeu consiste à parier sur les deux derniers numéros du chiffre gagnant à la loterie nationale. Le joueur peut remporter de quatre à 70 fois sa mise. Le vendeur se rend chez le joueur après l'annonce radiophonique de 16 heures des résultats de la loterie du jour pour régler les gains et relever les prochains paris. À Singapour, les migrantes jouent au *số đẽ* par SMS avec leur vendeur attiré.

Dans l'enceinte domestique, les femmes jouent aux cartes et à la roulette, souvent après la sieste et avant l'annonce radiophonique des résultats de la loterie. Même si les mises restent faibles (0,05 USD), une joueuse peut perdre un ou deux dollars en une après-midi, une somme non négligeable.

Les hommes préfèrent les paris. Tout événement peut servir de prétexte, en particulier les matchs de football, les combats de coqs et de poissons, et les courses de chiens et de chevaux. Beaucoup de Vietnamiens se passionnent pour la Première League britannique, la Liga espagnole, la Ligue des Champions et la Coupe du monde. Je fais souvent valoir mes origines barcelonaises, ma passion de jeunesse pour le FC Barcelone et mes maigres connaissances sur Messi pour engager des conversations. Officiellement interdits, les combats de coqs restent populaires. À Châu Đốc, les hommes se rendent dans des rings

situés du côté cambodgien. Ces espaces accueillent des centaines de joueurs qui se déchaînent combat après combat en agitant du haut de leurs mains des liasses de billets tels des courtiers de la Bourse. Des combats clandestins se tiennent à Hồ Chí Minh-Ville. Pendant mes années saïgonnaises, j'ai vécu dans une ruelle donnant sur la grande artère Điện Biên Phủ, en plein centre-ville. Ma voisine d'en face élevait des coqs de combat dans sa cour. Ses bêtes me réveillaient chaque matin à six heures et demie. Parfois, un coq s'échappait de son panier et se réfugiait sur mon balcon, sous l'œil paniqué de sa propriétaire.

Sur la frontière cambodgienne, une pléthore de casinos attire des joueurs de la région. Les provinces de Kandal et de Takeo, face à An Giang, comptent quatre casinos en 2009. Les joueurs vietnamiens s'y rendent en masse, même si le cœur de cette industrie se situe plus au nord, à la frontière de Bavet/Mộc Bài, sur l'axe routier qui relie Hồ Chí Minh-Ville et Phnom Penh. Ce mini Macao compte une douzaine de casinos. La presse relate des affaires macabres à leur sujet. Des joueurs endettés se retrouvent coincés et menacés par les gérants véreux qui leur font crédit. Ces derniers les obligent à trouver de l'argent auprès de proches et d'amis. Pour les persuader, ils leur envoient des doigts et des oreilles amputés par la poste (Hoàng, Truong et Nguyễn 30/04/2010, Tuổi Trẻ News 08/02/2012, voir Martínez-Castejón 2012 pour une version romancée).

Les communautés vietnamiennes de Phnom Penh jouent également. L'allée principale du bidonville de Chhbar Ampov devient une zone de jeu à ciel ouvert en journée. Les tables de roulette et d'autres jeux de hasard s'alignent les unes après les autres comme dans un casino. Le goût pour le jeu dans cet espace surprend en raison du dénuement des habitants.

Le jeu représente une source importante de dépenses et d'endettement. S'il aggrave la vulnérabilité, il représente aussi la solution, car un gain substantiel règle les dettes. De surcroît, le jeu organise la vie du joueur. Peu confiant en sa chance, surtout en période de malchance, il remet son sort dans les mains d'autrui ou de l'au-delà. Il peut demander un chiffre à un jeune enfant, à un fou ou à un devin, ou dormir sur la tombe d'un ancêtre pour communiquer avec lui dans les rêves. Le plus souvent, il interprète les signes prémonitoires grâce à un tableau où les numéros d'un à 80 renvoient à 36 animaux et à quatre divinités. Les numéros deux, 42 et 82 représentent l'escargot, les numéros six, 46 et 86 le tigre, etc. La vue d'un escargot sur le palier ou d'un tigre dans une série mythologique chinoise à la télévision indique les numéros du jour. Ce procédé rappelle le jeu des 36 bêtes, une loterie populaire décrite dans l'ethnographie indochinoise, où chaque numéro renvoie à un animal et à un mandarin, un bonze, un lettré ou un personnage célèbre. Le jeu se déroule dans un salon spécialisé. Deux fois par jour, le croupier choisit un numéro et paie 30 fois la mise au gagnant. L'association de numéros, des animaux et des personnages excite l'imagination des joueurs et stimule la tentation de se laisser guider par les rencontres du hasard (Durrwell 1901, Huard et Durand 1954 : 246).



Fig. 39 : Les parties de roulette sur le trottoir à Châu Đốc, après l'heure de la sieste et avant l'annonce radiophonique des résultats de la loterie nationale à 16 heures. Photo de l'auteur, 01/08/2009.



Fig. 40 : À 16 heures, un couple note les résultats de la loterie nationale sur un cahier à des fins de statistiques. Devant, la voisine échange des SMS avec son vendeur de loterie illégale. Photo de l'auteur, 12/07/2009.



Fig. 41 : Une joueuse monte sur un canoë à Vĩnh Ngon (Viêt Nam) pour se rendre au casino de Taà Mâu (Cambodge) de l'autre côté de la rizière inondée. Photo de l'auteur, 15 mai 2009.



Fig. 42 : Le Crown Casino à la frontière de Chrey Thoum (Cambodge) et Tỉnh Biên (Viêt Nam), fréquenté par des joueurs vietnamiens et étrangers. Photo de l'auteur, 31/12/2008.



Fig. 43 : Des enfants animent une roulette sur l'artère principale du bidonville de Chbbar Ampov, devenu un casino à ciel ouvert pendant la journée. Photo de l'auteur, 01/08/2007.

Les *chủ nhỏ* vendent deux produits : le « crédit collecté » et le « crédit restant ». Des prêteurs spécialisés proposent le « crédit de la loterie » aux détaillants. Le principe et les modalités de ces prêts varient peu d'un endroit à l'autre.

Le « crédit collecté » (*tiền góp* ou « argent collecté ») se distingue par sa popularité. Les prêteurs accordent des prêts compris entre 100 000 (5,6 USD) et 500 000 VND (28 USD) sans exiger de garantie, hormis un capital minimal de confiance. Pour des sommes plus importantes, ou lorsque la relation n'est pas ancrée dans la confiance, le prêteur peut demander un gage matériel ou personnel. L'emprunteur rembourse le principal et les intérêts chaque jour pendant une durée prédéterminée, en général 24 jours. Si ce prêt s'inscrit en théorie dans la courte durée, les délais de remboursement peuvent se prolonger, mettant en difficultés à la fois le prêteur et l'emprunteur. L'usage veut que le premier se rende chez le second en fin de journée pour relever la cotisation (*góp*). Ce système permet un recouvrement échelonné du capital et de l'intérêt, compris entre 10 % et 30 %, s'établissant d'ordinaire à 20 % pour un cycle de 24 jours, soit 25 % mensuel. L'emprunteur calcule rarement l'intérêt annuel à 300 %. Une assistante sociale de Châu Đốc émet un commentaire intéressant sur la planification du remboursement. Selon elle,

« La plupart des gens n'ont aucun plan pour rembourser leur dette. Ils ont besoin d'argent maintenant et empruntent maintenant. Ils pensent qu'ils pourront toujours se débrouiller par la suite, et si jamais ils n'arrivent pas à se débrouiller, alors ils fuient la dette. » (entretien du 15 août 2009)

Pour un emprunt de 100 000 VND (5,6 USD), l'emprunteur paye 5 000 VND (0,28 USD) par jour, soit 120 000 VND (6,7 USD) sur 24 jours pour un taux de 20 %. Il peut emprunter une deuxième ligne de crédit à condition d'avoir recouvré 75 % du prêt. Certains prêteurs appliquent la règle du « cumul prématuré » (*dôn non*) qui prévoit l'ajout du nouveau capital à l'encours restant. L'intérêt se calcule dans un nouveau cycle de dette. Par exemple, un emprunteur obtient 100 000 VND à 20 %, rembourse 75 000 VND (4,2 USD) après 15 jours, et réemprunte 50 000 VND (2,8 USD). Le nouveau principal s'établit à 95 000 VND (5,3 USD), l'encours de la dette à 45 000 VND auquel s'ajoute le nouvel emprunt de 50 000 VND. Pour un taux de 20 %, la somme à rembourser s'élève à 114 000 VND (6,4 USD). Cette opération permet à l'emprunteur de disposer d'une nouvelle réserve d'argent frais, même si au total, il aura payé 189 000 VND, 26 % d'intérêt au lieu de 20 %.

	Principal	Taux d'intérêt	Intérêt	Durée du prêt (jours)	Montant remboursé par jour	Total remboursé
Premier emprunt	100 000	20 %	20 000	24	5 000	75 000 (15 jours)
Deuxième emprunt	95 000	20 %	19 000	24	4 750	114 000
Solde du premier emprunt	45 000					
Deuxième emprunt	50 000					
Total	150 000	26 %	39 000			189 000

Fig. 44 : Calcul des intérêts d'un emprunt de 100 000 VND d'après la règle du « cumul prématuré », avec nouvel emprunt de 50 000 VND au 15e jour du premier cycle.

Le deuxième modèle, le « crédit restant » (*tiền đưng* ou « argent restant »), aussi appelé le « crédit chaud » (*tiền nóng* ou *hot loan* en anglais) à Hồ Chí Minh-Ville, correspond à un crédit à la journée, plus rarement à la semaine. Les sommes prêtées restent faibles. L'emprunteur paye chaque jour l'intérêt jusqu'au remboursement du principal. Pour 100 000

VND (5,6 USD) empruntés, il règle de 3 000 à 5 000 VND (0,16-0,28 USD) au quotidien. Le prêteur recouvre le capital après 20 ou 30 jours selon l'intérêt pratiqué. Ce crédit comporte un risque élevé pour l'emprunteur qui, lorsqu'il se retrouve dans l'impossibilité de rembourser le principal à échéance, doit continuer à régler des intérêts sur la base du taux accordé. Ce modèle concerne les emprunteurs auxquels leurs prêteurs refusent de nouvelles lignes de crédit collecté, ou ceux qui, ayant besoin de l'argent pour effectuer un achat, comptent le rembourser en quelques heures ou jours. Son prix excède celui du crédit collecté, et rapporte d'autant plus au prêteur que l'emprunteur tarde à rembourser. Ce dernier évite de calculer l'intérêt composé (90-150 %) ou annuel (1 080-1 800 %), peu significatif. Certains prêteurs de la pagode de l'arbre du Bouddha appliquent une règle encore plus désavantageuse. Chaque tranche d'intérêts de 100 000 VND (5,6 USD) vient s'ajouter au capital, établissant un nouveau principal sur lequel se calcule l'intérêt de 5 % par jour, d'où l'expression l'« intérêt mère donne naissance à des intérêts enfants » (*lāi mẹ đẽ lāi con*). Sur la première ligne du tableau ci-dessous, le principal de 100 000 VND produit un intérêt de 100 000 VND en 20 jours, à 5 % par jour. Sur la deuxième ligne, cet intérêt s'ajoute à l'ancien principal pour donner un nouveau principal de 200 000 VND (11,2 USD), qui produit 100 000 VND d'intérêts en dix jours, et ainsi de suite. En un mois, le montant de la dette – principal et intérêts – double. En près de deux mois, il se multiplie par dix.

Principal	Intérêt = 5 % par jour	Nombre de jours	Intérêt cumulé
100 000	5 000	20	100 000
200 000	10 000	10	100 000
300 000	15 000	6,6	100 000
400 000	20 000	5	100 000
500 000	25 000	4	100 000
600 000	30 000	3,3	100 000
700 000	35 000	2,8	100 000
800 000	40 000	2,5	100 000
900 000	45 000	2,2	100 000
1 000 000	50 000	2	100 000

Fig. 45 : Calcul particulier des intérêts dans le modèle du crédit restant.

Le troisième modèle, le « crédit de la loterie » (*tiền vé số* ou « argent de la loterie »), correspond à un crédit professionnel accordé aux détaillants. La loterie est très populaire au Viêt Nam, et nombre de personnes en achètent au quotidien. Chaque province compte une entreprise agréée par l'État, chargée de l'impression des billets reconnaissables par la mention de la province, de la distribution à l'échelle locale ou nationale, de la rétribution des gains et de l'investissement d'une partie des profits dans des œuvres caritatives telles que la construction d'écoles, d'hôpitaux et de centres culturels. Au Sud, les loteries des provinces de Bình Dương et Vĩnh Long se distinguent par leur popularité. Ces entreprises emploient des milliers de détaillants payés à la commission. Hommes et femmes de tous les âges, et jeunes enfants libérés après l'école maternelle, envahissent les rues du pays décidés à vendre le plus de billets possible. L'activité séduit par sa flexibilité. Certains vendeurs travaillent à plein-temps, d'autres à temps partiel. Pour les femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha, la vente de billets représente une activité complémentaire au commerce sexuel, utile car elle leur permet d'approcher en toute légitimité les hommes aux terrasses des cafés en vue de leur proposer des services sexuels. Les détaillants s'efforcent de vendre leurs billets avant l'annonce radiophonique des résultats à 16 heures. À Châu Đốc, le profit journalier net d'un détaillant travaillant à plein-temps oscille entre 30 000 et 50 000 VND (2,2-4 USD). Il doit acheter ses billets tôt le matin et bien évaluer sa capacité à liquider son stock, car un ou deux billets non vendus, achetés un peu plus de 4 000 VND l'unité (0,22 USD), représentent un manque à gagner conséquent. Le vendeur achète ses billets sur son fonds de roulement. Or, il peut manquer de liquidités le matin, l'argent gagné en journée étant parfois dépensé pour la subsistance. Il peut alors s'adresser à un grossiste qui lui vend des enveloppes de 20 coupons d'une valeur de 100 000 VND (5,61 USD) pour 85 000 ou 88 000 VND (4,77-4,93 USD), ou à un autre prêteur qui achète les enveloppes à 85 000 VND et les revend à crédit à 90 000 VND (5,04 USD). Si le détaillant se retrouve dans l'impossibilité de rembourser après l'annonce, le prêteur lui impose une pénalité journalière de 5 000 VND (0,28 USD), l'« argent qui couvre la perte » (*tiền đắp lỗ*). Ce prix correspond au dédommagement qu'il s'arroge en compensation d'une perte de liquidités qu'il ne pourra pas réinvestir de suite.

Ces trois produits offrent des avantages aux emprunteurs : proximité et relation de confiance avec le prêteur, absence de formalités, flexibilité des garanties, disponibilité rapide de l'argent. Mais ils présentent aussi des inconvénients liés à la cherté.

2.2. Crédit collecté et restant : l'argument discutable de l'usure

Le prêt à intérêt touche de loin ou de près la plupart des ménages et des femmes de cette étude en dépit de sa disqualification juridique et morale. Le droit vietnamien qualifie le prêt à intérêt d'abusif lorsque le taux pratiqué dépasse celui établi par la loi ou la coutume. L'article 163 du chapitre XVI (crimes de nature économique) du Code pénal vietnamien stipule que le taux d'usure correspond à un taux au moins dix fois supérieur à celui défini par la loi. Le taux annuel stipulé par la Banque Nationale du Viêt Nam s'établit entre 7,5 % et 14 % sur la période 2000-2010. L'intérêt pratiqué pour le crédit collecté et le crédit restant dépasse donc le plafond de la loi. Pourtant, l'État poursuit peu les prêteurs privés. Alors que la police de quartier les connaît la plupart du temps, elle peine à accumuler des preuves sur leur activité délictuelle auprès des emprunteurs complices. Aucun de mes informateurs n'a jamais porté plainte contre son prêteur, même après un contentieux. Par contre, les organismes financiers voient les choses d'un autre œil.

Le fait que les prêteurs et les emprunteurs fassent affaire comme ils l'entendent, c'est-à-dire en dehors des règles qui régulent la finance institutionnelle, explique l'opprobre que les organismes de crédit, le secteur bancaire, les agences de développement et les opérateurs de microfinance jettent sur le « prêt à haut intérêt » (*sự cho vay nặng lãi*), le « prêt coupe-gorge » (*cho vay tiền cắt cổ*) ou le « prêt de la mafia » (*tiền xã hôi đên*). Cette disqualification s'appuie sur le stéréotype encore vivace de l'usurier cupide et dépourvu de scrupules qui impose aux pauvres des prêts de courte durée à des prix exorbitants et sous des modalités archaïques en vue de s'enrichir à leurs dépens. Fritz J. A. Bouman (1990 : 160) conteste cet apriori. Il prend l'exemple d'un paysan africain ou asiatique qui emprunte au petit matin deux dollars pour acheter quatre melons, qu'il remboursera le soir au prix de 20 centimes. L'intérêt quotidien s'élève à 10 %, l'annuel composé à 3 650 %. Ce prêteur suscite la réprobation des institutions qui l'accusent de pratiquer l'usure. Or, imaginons que le paysan découpe ses quatre melons en dix tranches et qu'il les revende dix centimes pièce à des paysans qui, plus pauvres que lui, ne peuvent se payer un melon entier. L'opération se solderait par un bénéfice net de deux dollars en une journée, soit dix fois le profit du prêteur. Plutôt que de condamner le vendeur, les institutions le vantent pour son esprit entrepreneurial. La production d'argent à partir d'argent dans un système dérégulé sur le plan institutionnel, quoique fortement structuré sur le plan social, pose problème aux opérateurs financiers, publics comme privés, qui luttent pour la régulation du marché du crédit.

Les emprunteurs vietnamiens retiennent le point de vue des petits vendeurs de melons. Certes, le prix des crédits collecté et restant leur paraît cher, mais bien d'autres choses leur

paraissent chères aussi. Vendre cher l'argent n'apparaît pas plus immoral que vendre cher tout autre produit. Et comme les prix pratiqués s'alignent sur ceux du marché, libre à chacun de les accepter ou non. Cela étant, les prêteurs profitent des choix limités et de l'exclusion financière de leurs clients pour imposer leurs tarifs. Dans la mesure où ils représentent une source vitale de crédit, ils peuvent être tranquilles, car les emprunteurs émettent un jugement favorable à leur égard. Ces derniers louent en effet leur disponibilité, souplesse et rapidité d'action, même s'ils redoutent leur violence en cas de litige. L'image positive dont jouit le prêteur lui permet de maintenir ses prix et ses conditions.

De leur côté, les prêteurs justifient leurs tarifs par la loi de l'offre et la demande. De ce point de vue, l'intérêt devrait diminuer quand les capitaux abondent et remonter dans le cas inverse. Or, les modalités varient peu. Partout, à Châu Đốc, à Cần Thơ, à Hồ Chí Minh-Ville et même à Phnom Penh et à Singapour, les emprunteurs à qui je demande de définir le crédit collecté répondent spontanément « 100 000 VND collectés deviennent 120 000, chaque jour on cotise 5 000 ». Hormis de légères variations ici et là, le prix semble relever d'un usage ancré dans les mentalités plutôt que d'ajustements conjoncturels. Les prêteurs mettent l'accent sur les difficultés inhérentes à leur métier, la principale étant de s'assurer que les emprunteurs tiennent leurs engagements sous peine de les voir disparaître avant échéance. Les parcours des petits prêteurs précaires de seconde ou troisième main contredisent le stéréotype de l'usurier indéracinable. Sur les trois que je rencontre à An Giang, deux ont dû abandonner leur activité après une série d'impayés. Seuls ceux qui marient souplesse, détermination et main dure parviennent à tirer leur épingle du jeu.

Alors que le législateur interdit l'usure, le gouvernement profite indirectement des prêteurs privés pour remédier à l'exclusion financière. Tant que ces derniers continueront à remplir cette fonction et à servir les populations délaissées par les organismes de crédit, ils poursuivront leurs affaires. Et les emprunteurs risquent de continuer à réfuter l'argument de l'usure, sans être dupes sur les risques du prêt à intérêt.

2.3. Dette morcelée et surendettement : les risques de la cherté

Le prix élevé du crédit collecté et restant peut créer et renforcer l'endettement. Un emprunt initial de quelques centaines de milliers de *đôngs* peut atteindre plusieurs millions en l'espace de quelques semaines ou mois. Cette escalade peut entraîner l'emprunteur dans une spirale infernale le contraignant à emprunter ailleurs, et dans les mêmes conditions, pour rembourser uniquement les intérêts. La multiplication des sources de crédit génère alors de nouveaux intérêts, provoquant *in fine* le morcellement de la dette. L'emprunteur doit alors

jongler avec les échéances, les intérêts et les prêteurs, d'où l'expression « prendre ici pour payer là-bas » (*lấy của bên này để trả bên kia*) pour rester à flot. Le jonglage apparaît comme un élément central des carrières de dette. Isabelle Guérin (2013 : 61) définit cette notion comme la combinaison simultanée de « plusieurs outils financiers et cette combinaison suppose un exercice permanent d'emprunt, de remboursement et d'emprunt à nouveau (on emprunte ici pour rembourser ailleurs) ainsi que d'alternance entre les positions de débiteurs et de créanciers (même les plus pauvres sont des créanciers) ». Il « implique à la fois de la rapidité, de l'habileté et de l'adresse, mais aussi la prise de risque » (la notion est davantage développée dans Guérin, Morvant-Roux et Villarreal 2014). Au Viêt Nam, la cherté du prêt à intérêt peut mener au morcellement de la dette et au surendettement, manifestée par des découverts répétés et des arriérés dans le paiement d'échéances.

Le cas des Nguyễn illustre cette situation. Ngân et moi avons longuement enquêté sur cette famille de Châu Đốc. Le couple a deux fils et une fille, le ménage compte huit individus. En 2008, le chef de famille, Hùng (n° 14, 43 ans), travaille comme jardinier paysagiste pour une entreprise d'État. Sa femme, Lan (n° 15, 41 ans), arrête de travailler en 2000 à cause de problèmes de santé. En avril 2009, le premier fils, Tâm (n° 16, 22 ans) revient chez sa famille pour l'accouchement de sa femme. La deuxième fille, Xuân (n° 17, 19 ans), génère des revenus variables en multipliant les relations vénales (chapitres 4, 5). Le troisième fils, Hoàng (n° 18, 12 ans), ne travaille pas. La grand-mère paternelle vit avec eux. La dette revient sans cesse dans les discussions pendant l'enquête. Entre décembre 2008 et septembre 2009, l'encours moyen atteint 25 millions de VND (1 588 USD), l'équivalent d'un an de salaire du chef de famille. La chronologie des imprévus sur une décennie illustre le risque de morcellement et de surendettement dans un contexte de vulnérabilité.

En 1997 et en 2002, le chef de famille subit des opérations au nez. L'assurance maladie, les contributions des enfants et un prêt de sa belle-mère jamais remboursé couvrent les dépenses.

En 2003, le gouvernement local nettoie les squats du centre-ville et relogé la famille en périphérie de Châu Đốc. Elle lui fournit un lopin de terre, mais laisse la construction du logement à ses frais. L'épargne et un emprunt de type crédit collecté à 20 % financent les travaux à hauteur de 15 millions de VND (1 014 USD). Le prêteur a déjà traité avec Hùng (n° 14, 43 ans) dans le cadre d'emprunts remboursés. Les faibles revenus – le salaire mensuel du chef de famille s'élève alors à 700 000 VND (47 USD), celui de son fils Tâm à 300 000 (20 USD) – empêchent un recouvrement rapide de l'emprunt. La famille parvient à le solder au bout de trois ans moyennant un nouveau prêt octroyé par la mère de Lan, jamais remboursé.

En 2005, les Nguyễn obtiennent le titre de propriété foncière avec lequel ils empruntent dix millions de VND (500 USD) à un nouveau prêteur, du crédit collecté. Cet argent finance le renforcement de la structure de l'habitation. Incapable de le rembourser dans les délais prévus, la famille subit les représailles du prêteur qui se rend chez eux jour après jour pour les insulter et les menacer. Lan recouvre l'emprunt en vendant la virginité de sa fille à Hồ Chí Minh-Ville.

En 2006, le chef de famille se porte garant d'un ami proche qui emprunte sept millions de VND (441 USD) à un prêteur privé. Or, cet ami disparaît avant la fin du remboursement. Résultat, la charge de la dette retombe sur lui. Ce dernier emprunte cinq millions de VND (315 USD) à travers son entreprise, soi-disant pour améliorer son logement, en réalité pour rembourser la dette de l'ami. Il recouvre cet emprunt en 2009 par déduction salariale. Au même moment, Xuân (n° 17, 19 ans) accouche d'une petite fille. Ses frères et la grand-mère financent les frais d'accouchement à hauteur d'un million de VND (63 USD).

En 2007, une nouvelle entreprise publique recrute Hùng (n° 14, 43 ans) comme jardinier. Son salaire mensuel grimpe à deux millions de VND (130 USD).

À l'automne 2008, le fils cadet Hoàng (n° 18, 12 ans), âgé de 12 ans, commet une double tentative de viol à l'encontre de sa voisine âgée de six ans. Les Nguyễn paient une amende de six millions de VND (381 USD) à la famille de la victime, en partie financée par un emprunt de type crédit restant de deux millions de VND (127 USD).

En 2009, la famille reçoit un don de 20 millions de VND (1 164 USD) de l'Union des travailleurs d'An Giang. Attribué aux ménages vulnérables par tirage au sort, ce don est censé financer la reconstruction du logement. Or, les Nguyễn en économisent une partie en recyclant de vieux matériaux afin de rembourser des arriérés de dette, à l'insu des autorités et de la télévision qui inaugurent le « nouveau » logement dont seules la façade et la structure ont été rénovées. À ce moment, les revenus du foyer atteignent 2 900 000 VND (169 USD) par mois en excluant les gains de la sexualité de Xuân (n° 17, 19 ans), soit 362 500 VND (21 USD) par tête, ou cinq millions (291 USD) en les incluant, l'équivalent de 625 000 (36 USD) par tête. Ces moyennes les placent au-dessus du seuil de pauvreté du MOLISA.

Les Nguyễn jonglent avec les dettes pendant la décennie couverte par les entretiens : prêt institutionnel à faible intérêt auprès de l'employeur, prêt sans intérêt au sein de l'entourage proche (la mère de Lan perd deux fois sa créance), prêt à intérêt de type crédit collecté et restant auprès de prêteurs privés. Les besoins en liquidités en relation avec la charge de la dette dépassent en permanence les ressources disponibles. Aux revenus stables du chef de famille se conjuguent ceux variables des enfants. Si les revenus conjugués

couvrent les dépenses essentielles et une partie de la charge de la dette, ils ne suffisent pas à constituer de l'épargne et à liquider les dettes. Ce problème pèse sur la période couverte parsemée de risques (relogement forcé, réparations de l'habitation dégradée, appel de la caution solidaire, maladies chroniques de l'épouse, deux accouchements, échéances de dette) et d'incertitudes (problème au nez, compensation aux voisins). Peu à peu, les imprévus et la dette enfoncent les Nguyễn dans la spirale du surendettement. S'ils parviennent à se maintenir à flot en jonglant avec la dette et en mutualisant les ressources du ménage, leur comptabilité reste toujours négative.

Cette étude de cas met en exergue la coresponsabilité financière que la famille fait porter aux enfants. Le chapitre 4 examine cette question en détail dans une perspective de *care*. À ce stade, je me limiterai à dire que l'endettement devient une affaire familiale lorsque l'emprunteur transfère tout ou une partie de la responsabilité du recouvrement aux personnes sous son autorité, le conjoint ou la conjointe dans les ménages biparentaux, les enfants et les apparentés du ménage en âge de travailler. Cette responsabilisation les transforme *de facto* en codébiteurs. Ainsi, si l'emprunteur contracte un emprunt, les membres productifs du foyer en assument la charge avec lui. L'amalgame entre intérêt collectif et individuel autorise les parents à imposer les rôles de pourvoyeurs et à orienter les choix économiques de leurs enfants. Cette attribution de rôles peut s'inscrire dans l'habitus des jeunes. D'après Xuân (n° 17, 19 ans), témoigner sa gratitude envers ses parents équivaut à travailler pour les prendre en charge et à rembourser leur dette. Une phrase extraite d'une lettre, où elle s'adresse à eux pour exprimer son mécontentement à propos d'une relation non désirée imposée par la mère (chapitre 4), révèle cet amalgame : « Je pars pendant un temps et lorsque je reviendrai, je vous aiderai à rembourser la dette » (Xuân, lettre du 11 mars 2009). Alors que ce courrier porte sur un autre sujet, la fille tient à rassurer ses parents concernant son engagement financier. La dette informe son rapport à la famille. Et elle paye un lourd tribut lorsque sa mère la contraint à vendre sa virginité sous la pression d'un prêteur privé harcelant. Le prêt à intérêt comporte des risques de morcellement, de surendettement, mais aussi de violence.

2.4. La violence de la dette litigieuse : entre harcèlement et mort sociale

Le défaut de paiement peut déboucher sur un conflit aux conséquences fâcheuses, car le contentieux se règle davantage par la violence que par la loi en raison de l'illégalité du prêt à intérêt. Cette violence met en évidence l'asymétrie au cœur de la relation entre le prêteur et l'emprunteur. Elle se déploie par paliers.

Un emprunteur en difficulté tente d'abord de rééchelonner sa dette. Une explication

franche et loyale peut aboutir à un accord avec le créancier. Si le différend persiste, le prêteur « peu vertueux » (*mát đừc*, expression des emprunteurs) s'en tient à l'accord initial, continue d'ajouter des intérêts et emploie le harcèlement. Cette technique vise à instiller la peur chez l'emprunteur, à l'humilier et à lui faire perdre la face ainsi que celle de ses proches en vue de sceller un accord. Les Nguyễn subissent les effets du harcèlement d'un prêteur en 2005. À son arrivée, la famille se comporte comme le rat de forêt qui, pour fuir un danger, creuse un trou pour s'enterrer, selon l'expression de Lan (n° 14, 41 ans) (*trón chui trón nhùi*). Si la famille évite le danger en se terrant chez les voisins, elle se sent impuissante face au sentiment de honte qui l'envahit à chaque insulte. Cette situation débouche sur la vente de virginité de la fille à l'initiative de sa mère. Celle-ci sollicite une voisine. Forte de son expérience avec sa propre fille, cette femme offre aux Nguyễn un accès au marché saïgonnais de la virginité et l'assiste dans les préparatifs : mise en contact avec le client, réservation d'un hôtel discret et négociation du tarif. Cette transaction déclenche la carrière sexuelle de Xuân (n° 17, 19 ans), mais pas sa responsabilisation financière, car la jeune femme aide ses parents depuis son enfance. Dans bien des cas, l'emprunteur se plie au harcèlement du prêteur.

La situation des Phùng de Chbbar Ampov ressemble à celle des Nguyễn. Au début des années 2000, cette famille habite à Neak Luong, petite ville située en bordure du Mékong dans la province cambodgienne de Prey Veng, frontalière du Viêt Nam. Le couple a cinq enfants : un fils qui succombe au cancer, un deuxième fils de 28 ans résidant au Viêt Nam, et trois filles : Trang (n° 19, 21 ans), Nhung (n° 20, 19 ans) et Quân. La situation du ménage se dégrade lorsque le chef de famille perd sa capacité à travailler à cause d'une maladie. L'instabilité des revenus, l'addiction au jeu de l'épouse et le besoin d'argent pour financer le traitement du cancer du fils obligent la famille à se tourner vers des prêteurs privés. Elle s'enfonce rapidement dans la spirale du surendettement et subit les menaces d'un prêteur qui souhaite mettre la main sur leur maison. Accablés, ils s'enfuient et se réfugient à Phnom Penh. Or, le prêteur les retrouve et leur réclame un complément de dette. La mère se résout alors à vendre d'abord la virginité de Trang (n° 19, 21 ans) pour 700 USD, ensuite celle de Nhung (n° 20, 19 ans) pour 1 000 USD. Les fonds ainsi obtenus liquident la dette.

Lorsque le harcèlement échoue, le prêteur peut saisir de l'argent ou des biens. Pendant l'enquête, un des prêteurs des Nguyễn accompagne Hùng (n° 14, 43 ans) au distributeur le jour de sa paie pour en saisir une partie avant qu'elle ne soit dépensée. Par ailleurs, une prêteuse spécialisée dans le crédit professionnel décrit sa gestion étape par étape de l'impayé. Elle envisage d'abord le rééchelonnement en fonction des intérêts perçus et de la situation de son client, fixant un montant auquel elle n'ajoute aucun intérêt. Si cette solution échoue, elle

saisit télévision, téléphone portable, moto, bijoux ou équipement de karaoké. La violence physique vient en ultime recours. Lorsque je lui demande ce que cela signifie, elle jette une liasse de billets sur la table, lève l'index de sa main droite, fronce les sourcils, me regarde droit dans les yeux et s'exclame d'un air menaçant : « Tu as pris mon argent pour le dépenser et tu ne rembourses pas. Je dois faire quoi ? Appeler la mafia ? Te couper la gorge ? » (entretien du 18 août 2008). Certains prêteurs cultivent une image effrayante, raison pour laquelle les emprunteurs disent à leur égard qu'ils « ont un visage en sang » (*có máu mặt*). L'usage de la violence reste cependant rare à Châu Đốc où le scandale attire la foule et la police, ce que d'aucuns préfèrent éviter. Les choses se passent autrement en ville, en particulier au sein de l'industrie sexuelle. Un proxénète de Hồ Chí Minh-Ville qui vend du crédit à ses protégées prend pour cible leur outil de travail et frappe corps et visage :

« Les filles n'appellent jamais la police quand elles nous doivent de l'argent. Comme elles sont endettées, elles doivent se soumettre à nous. Si elles appellent la police, on les tabasse tellement qu'elles deviennent méconnaissables aux yeux de leur mère. Elles craignent vraiment d'avoir des marques sur le visage, c'est pour ça que c'est là où l'on cogne. Quand tu parles avec elle, la bouche va avec la main, la main va avec la bouche. Lorsqu'on prête de l'argent, il faut être sûr de pouvoir le récupérer. Parfois, je me dis que nous sommes cruels. Les gens ne peuvent pas payer et on les tabasse. Mais nous devons agir comme ça, sinon on perd notre argent. » (entretien du 14 juin 2010)

La violence de la dette peut précipiter quatre dénouements. Dans le meilleur des cas, l'emprunteur cède au chantage du prêteur et rembourse ou rééchelonne sa dette. Cette solution idéale règle le litige.

Il peut ensuite casser la dette. Gustav Peebles (2012 : 430) traite cette question. Le débiteur asphyxié peut « prendre la fuite » dans un « espace d'exil », le « Kentucke » dans l'Amérique coloniale hier, les « paradis fiscaux » tels la « Suisse » aujourd'hui. L'opération permet de commencer une nouvelle vie ailleurs, libérée du fardeau de la dette, au prix d'un déracinement et d'un retour impossible. Sur tous les terrains d'enquête, des emprunteurs disparaissent dans la nuit avec leur famille, sans laisser de traces. Les gens disent qu'ils se « dérobent au paiement de la dette » (*trón nợ*), qu'ils « cassent la dette » (*bẻ nợ*) ou qu'ils se « retirent de la dette » (*giật nợ*). La nouvelle en vietnamien *Trón nợ* de Ma Văn Kháng (2008) décrit l'histoire d'un conducteur de cyclo de Hồ Chí Minh-Ville, dont la femme fuit un prêteur sans l'en avertir. Ce texte retrace en détail la manière dont le protagoniste gère le sentiment d'abandon après le départ soudain d'un être bien-aimé. Car l'exil déracine et bouleverse la vie sociale et économique de l'emprunteur, et celle de sa famille s'il l'emmène, cas de figure fréquent. Le ménage perd son assise, l'emploi, les biens qui lui restaient et ses

relations sociales. La fuite peut servir à forcer un rééchelonnement de dette. Un débiteur harcelé peut s'exiler temporairement pour signaler au prêteur son défaut de paiement, espérant se rétablir ailleurs pour ensuite revenir et renégocier sa créance. Le montant rééchelonné tient compte des intérêts réglés avant la fuite et de la capacité de l'emprunteur à rembourser. L'éducatrice de Châu Đốc, citée plus haut, résume cette finalité de la fuite :

« Si les gens ne peuvent pas réemprunter pour payer, alors ils fuient la dette. Ils partent pendant un temps pour gagner de l'argent, puis ils reviennent et négocient avec le prêteur les intérêts et le remboursement de la dette. Normalement, ils paient après s'être mis d'accord. Cela dit, il est drôle qu'après avoir fui la dette et être revenus, les emprunteurs puissent négocier leur dette de cette manière. C'est quelque chose qu'ils ne peuvent pas toujours faire s'ils n'ont pas cassé la dette auparavant. » (entretien du 15 août 2009)

L'exil peut faire suite à des rumeurs contradictoires, souvent inventées de toutes pièces, à propos de la destination du fugitif et de son improbable retour, manière pour son entourage de le protéger en trompant le prêteur. Celui-ci peut engager une opération de recherche et capture à condition que la créance en vaille la peine, sachant que l'issue demeure incertaine. La seconde fille des Đoàn, Tiên (n° 4, 18 ans), habituée de la pagode de l'arbre du Bouddha, disparaît de Châu Đốc en avril 2009. Je demande des nouvelles à sa mère, à ses amies et à la gérante du café de l'Union des femmes, toujours bien renseignée. Les réponses varient d'une personne à l'autre, d'un jour à l'autre. Elle se trouverait à Rạch Soi, Rạch Giá, Hà Tiên dans la province mitoyenne de Kiên Giang, dans la station balnéaire de Vũng Tàu à 340 km, à Hồ Chí Minh-Ville à 240 km, à Đà Lạt dans les hauts plateaux du centre à 540 km... Deux mois plus tard, sa mère me révèle sa véritable destination, Hà Tiên, et la raison de sa fuite : un prêt de la loterie non remboursé souscrit auprès d'un prêteur implacable. Ngân parvient à établir le contact téléphonique avec elle, mais elle disparaît à nouveau, cette fois sans même lui communiquer sa nouvelle destination et son nouveau numéro. Puis, sa mère casse la dette à son tour, sous la pression du prêteur qui lui réclame un complément de dette depuis 2006. Mère et fille reviennent à Châu Đốc en août 2009, avec un mécanicien accouplé à Tiên (n° 4, 18 ans, chapitre 4).

G. Peebles (2012) évoque une troisième option envisageable par l'emprunteur en difficulté. Elle consiste à rester chez soi sous le coup d'une procédure d'annulation de la dette, la faillite ou la banqueroute en jargon juridique, oppressante et lourde de conséquences. Le débiteur renonce à ses acquêts et se résigne à vivre sous le coup d'un « régime de surveillance ». Le prêteur peut lui imposer un règlement par paliers sous forme d'apports quotidiens, hebdomadaires ou mensuels, d'où l'expression « rembourser petit à petit » (*trả từ*

từ). Il peut aussi lui infliger la règle plus oppressive du « donner tout ce que l'on a » (*có bao nhiêu thì trả bao nhiêu*), qui l'autorise à s'emparer de ses actifs monétaires et matériels à tout moment. L'emprunteur doit alors ruser, essayer de maîtriser l'information qui circule à son égard et cacher ses biens afin d'éviter les saisies inopinées et l'envahissement de sa vie privée. Le jonglage de la dette recèle aussi des techniques visant à détourner le pouvoir du prêteur. En mai 2009, des rumeurs se propagent à la pagode de l'arbre du Bouddha selon lesquelles les voisins des Đòan, les Trần, vivant sous un régime de surveillance, auraient gagné huit millions de VND (449 USD) à la loterie. La mère et ses deux filles s'empresment de nier les faits. Or, les trois portent de nouveaux vêtements, du jamais vu auparavant, et paraissent anormalement joyeuses et souriantes. L'aînée, qui mendie avec son enfant dans les bras, exhibe un nouveau sac en bandoulière. Et sa sœur Thảo (n° 2, 20 ans), qui diffuse des allégations mensongères à mon égard (chapitre 2), loue une chambre près de la gare. Comme pour la fuite de Tiên (n° 4, 18 ans), les gens de la pagode de l'arbre du Bouddha mettent en circulation de fausses rumeurs destinées à tromper les prêteurs soucieux de découvrir la vérité sur cet argent susceptible de faire l'objet d'une saisie.

Une quatrième solution radicale permet aux emprunteurs désespérés d'échapper à la violence de la dette : le suicide. Attestée pour d'autres pays asiatiques comme Hong Kong (Yip *et al.* 2007) et l'Inde (Shah 2012), cette tactique de la terre brûlée laisse derrière elle désolation et abandon. Si l'ampleur de ce phénomène reste difficile à évaluer au Viêt Nam, la presse relate parfois dans la section des faits divers le cas d'emprunteurs qui préfèrent mourir plutôt que subir la violence de la dette (Thanh Niên News 02/10/2011, 05/01/2012, 20/07/2012). Les enfants constituent le meilleur rempart contre le suicide en raison du lourd tribut qui leur est légué. Une vendeuse surendettée du marché de Châu Đốc envisage le suicide avant de le rejeter *in fine*. En 2006, son mari emprunte une grosse somme à un prêteur privé pour l'investir dans un centre d'élevage de poissons. L'affaire tourne au fiasco et se solde par une dette de 40 millions de VND (2 515 USD), dont son épouse hérite en partie. Celle-ci se plaint de sa situation difficile : « à force de payer autant d'intérêts, j'ai perdu mes cheveux. J'étais misérable, mon enfant l'était aussi, la seule issue était la mort » (entretien du 19 août 2008). Deux raisons expliquent son revirement : d'une part, elle craint que son mari abandonne sa fille après sa disparition, d'autre part, le suicide lui permettrait d'échapper à la dette monétaire, mais pas à la loi karmique. Selon une conception populaire de la sotériologie bouddhiste, les actions de l'homme dans ses incarnations successives se comptabilisent sous la forme de débit, crédit et solde. Dans la vie présente, l'homme paie les dettes karmiques qu'il a contractées durant ses vies antérieures en subissant des malheurs : maladie, accident,

infirmité, discrédit, ruine, abandon, etc. La vendeuse croit que son solde karmique est négatif à double titre. D'une part, elle s'estime endettée envers son mari (*chị mắc nợ chồng*), celui-ci la faisant souffrir à la hauteur de la souffrance qu'elle lui aurait infligée dans une vie passée. D'autre part, elle croit que sa dette monétaire résulte d'un solde karmique négatif dont elle devra s'affranchir tôt ou tard. Le suicide retarderait donc l'équilibrage karmique auquel elle aspire. Quand Ngân et moi la rencontrons avec sa fille, cette femme vend des vêtements, tire les cartes de tarot, prie le Bouddha, lit des opuscules sur le dharma et consulte des devins à longueur de journée. Elle semble avoir pris refuge dans la spiritualité. La tête rasée en signe de renoncement et habillée en tunique blanche monastique, elle souhaite reprendre sa vie à zéro. Après un long et émouvant entretien, elle disparaît dans la nuit avec sa fille sans que personne au marché ne sache ou ne veuille me communiquer sa destination. En dépit de nos efforts pour la retrouver, nous ne la reverrons plus jamais.

La violence de la dette marque les femmes rencontrées. Seules ou avec leur famille, beaucoup d'entre elles subissent les conséquences du harcèlement, de la fuite et du régime de surveillance. Par contre, aucune ne nous a fait part de tentative de suicide en raison de la dette. Si le prêt à intérêt proposé par des prêteurs privés présente des avantages, il vient aussi avec son lot d'inconvénients, au premier rang desquels la cherté et le risque de violence. Cela n'empêche pas les acteurs de recourir à ce produit financier en faisant valoir des atouts genrés qui leur appartiennent : leur corps sexué et les relations intimes.

3. Crédit et sexualité : des carrières de dette genrées

Les femmes de cette étude parlent sans cesse de la dette, en outre elles sont toujours en train de rembourser leurs emprunts ou ceux de leur famille. Leur carrière de dette s'étoffe lorsqu'elles commencent à travailler, à multiplier les sources de crédit et à faire valoir leur sexualité. L'intimité s'immisce dans le crédit en tant que ressource, dans l'évaluation de la solvabilité et comme garantie dans les arrangements conclus avec des prêteurs et/ou des employeurs prostitutionnels. Dans la mesure où seules les femmes font valoir leur activité de sexualité monnayée, les mécanismes décrits sont genrés.

3.1. Principales caractéristiques des carrières de dette

La carrière de dette renvoie au parcours économique des personnes au cours d'une vie ou d'un moment de celle-ci. De nombreuses femmes rencontrées construisent leur parcours dans la dette par étapes. Concernant l'entrée, les parents peuvent contraindre leurs enfants à travailler pour financer l'économie et les dettes familiales (chapitre 4). Dans certains cas, la violence de la dette peut déclencher la carrière sexuelle des femmes, et accessoirement leur

carrière de dette si elles ne finançaient pas déjà l'économie familiale, ce qui est rare. Xuân (n° 17, 19 ans) chez les Nguyễn de Châu Đốc, Trang (n° 19, 21 ans) et Nhung (n° 20, 19 ans) chez les Phùng de Phnom Penh et bien d'autres femmes entament leur carrière sexuelle par la vente de leur virginité, sous la pression d'une échéance de dette. La violence des prêteurs devient un stimulus économique, une condition favorisant la décision parentale – souvent maternelle – de mettre à profit la sexualité des femmes de la maison. Et pour cause, une vente de virginité rapporte entre 500 et 1 000 USD, une somme considérable aux yeux des familles vulnérables comme des prêteurs privés. Cela dit, le stimulus n'est une condition ni nécessaire ni suffisante à l'établissement d'une relation causale entre la dette et l'entrée dans la sexualité rétribuée. Si la pression d'un prêteur menaçant peut influencer ce choix collectif, toutes les familles vietnamiennes surendettées et acculées n'optent pas pour cette solution discréditée. Qu'elles entament leur carrière de dette en tant que codébitrice par une vente de virginité ou pas, les femmes resteront pour la plupart responsables des finances et des emprunts de leurs parents pendant leur vie adulte. Elles pourront difficilement remettre en cause leur rôle de codébitrice au risque de mettre en danger leurs relations familiales. Ce rôle endossé bon gré mal gré constitue la première caractéristique des carrières de dette.

Les parcours économiques se complexifient quand les femmes commencent à générer des revenus stables et à recourir régulièrement à la finance informelle pour couvrir leurs dépenses familiales et personnelles. Cette solution est la seule envisageable en raison de l'exclusion financière, car non seulement elles ne remplissent pas les conditions exigées par les organismes de crédit, mais elles ne peuvent pas faire valoir leur activité de commerce sexuel, lucrative mais illicite. En outre, celles qui partent travailler loin de chez elles, à Hồ Chí Minh-Ville ou ailleurs, ne peuvent prétendre ni au certificat de résidence ni à la carte du foyer pauvre. La finance informelle s'impose à elles. À court de liquidités, elles se tournent d'abord vers leurs amies et collègues. Les réseaux de pairs fonctionnent sur des économies immatérielles d'affects, de sentiments et d'émotions, et matérielles de services et de contre-services, de prêts et de contre-prêts, de dons et de contre-dons. Ces échanges constituent le ciment social qui les unit dans la proximité comme dans la distance²⁸. Certaines informatrices

²⁸ En septembre 2010, Ngân, une informatrice de confiance (Nguyễn, n. 24, 39 ans) et moi-même arrivons à l'aéroport de Kuala Lumpur pour entamer l'enquête en Malaisie. Notre informatrice détient un contact, une collègue résidant à Kuala Lumpur, censée nous aider. Or, cette femme a changé de numéro de téléphone sans nous en informer, et restera injoignable pendant tout notre séjour. Après plusieurs jours de recherches infructueuses, nous atterrissons au Beach Disco, un bar dansant situé à proximité des tours Petronas. Des dizaines de femmes vietnamiennes y travaillent. À notre arrivée, Nguyễn (n° 24, 39 ans) me demande de m'asseoir au comptoir et de l'attendre. Elle s'en va retrouver

tentent de m'intégrer dans l'économie de prêts en me demandant des sommes d'argent plus ou moins importantes, toujours avec la promesse d'un remboursement rapide. Tandis que je refuse poliment, Ngân cède parfois à leurs requêtes, à l'encontre de mon avis, alors qu'elle est elle-même endettée pendant l'enquête « An Giang ». Le sens de cette économie de prêts entre amies ne peut être appréhendé qu'au regard des logiques sociales qui la président, un sujet qui doit encore faire l'objet d'études. Cette finance entre proches, nourrie de revenus personnels, constitue la deuxième caractéristique des carrières de dette.

Lorsque cette finance montre ses limites, les femmes se tournent vers des prêteurs privés, comme leurs parents. C'est le cas des femmes qui travaillent à la pagode de l'arbre du Bouddha. Tiên (n° 4, 18 ans), par exemple, achète des billets de loterie aux grossistes. En février 2009, elle acquiert un lot d'un million de VND (64 USD). Un retard de paiement provoque un contentieux avec le prêteur, l'obligeant à casser la dette pendant de longs mois. Ses collègues s'endettent, elles aussi, pour financer l'achat de billets de loterie et d'autres dépenses familiales et personnelles. Si l'opportunité s'offre à elle, les femmes souscrivent des crédits auprès de leurs employeurs prostitutionnels : tenanciers d'établissement sexuel à Svay Pak hier, proxénètes, maquerelles et facilitateurs de la migration aujourd'hui (chapitre 3). Cette finance complexifie davantage les carrières de dette, car les femmes prennent part à des systèmes de crédit qui mettent en jeu leur sexualité et leur genre. Selon les dires de cinq prêteurs saïgonnais, dont deux travaillent aussi comme proxénètes, les clientes et protégées leur empruntent des fonds en permanence. Ce recours à des professionnels du crédit constitue la troisième caractéristique des carrières de dette. Elle s'applique aux femmes adultes qui font valoir leur activité sexuelle auprès d'acteurs financiers professionnels.

La carrière de dette de Vân (n° 22, 22 ans), que je rencontre au foyer de Joo Chiat, vivant d'ordinaire dans le quartier touristique Phạm Ngũ Lão à Hồ Chí Minh-Ville avec sa mère de Châu Đốc, met en évidence les différentes étapes d'une carrière de dette banale et représentative. Dans sa jeunesse, Vân (n° 22, 22 ans) vend des billets de loterie pour aider sa famille. À 16 ans, elle commercialise sa virginité pour rembourser la dette de 50 millions de VND (3 301 USD) de sa mère, prêteuse tombée en disgrâce et menacée par ses prêteurs après que des intempéries ont provoqué la ruine de ses emprunteurs, des paysans. En 2010, elle continue à aider sa mère après avoir remboursé ses dettes grâce aux fonds générés par une

d'anciennes collègues, et revient me voir une heure après, souriante et soulagée, en s'écriant : « Ça y est, je t'ai arrangé deux entretiens pour demain matin. Ces filles là-bas, que je connais depuis longtemps, m'en devaient une ». Les économies de services, de dons et de prêts assurent bien le lien social et la cohésion des réseaux de pairs.

dizaine de séjours prostitutionnels à Singapour, dont le premier déplacement a été organisé par l'achat d'un forfait migratoire à crédit (chapitre 3). Désireuse de quitter le commerce sexuel au plus vite, la jeune femme se lance dans une nouvelle activité consistant à acheter (à crédit) des films piratés à des grossistes pour les revendre (à crédit) aux détaillants des quartiers touristiques du centre-ville. Or, ses clients disparaissent du jour au lendemain, laissant derrière eux des impayés à hauteur de 30 millions de VND (1 460 USD). Vân (n° 22, 22 ans) se retrouve sous la pression de ses créanciers menaçants. Elle investit ses dernières économies dans un énième séjour à Joo Chiat, censé refinancer sa dette, et si possible les frais de son mariage imminent, un argument de poids pour vouloir cesser le commerce de son corps. Je la perds de vue deux semaines après son arrivée au foyer, lorsque la police l'arrête dans un bar de Joo Chiat et la contraint de retourner au Viêt Nam sans avoir pu gagner l'argent tant espéré. La dette irrigue la vie intime et économique de cette femme, son histoire, sa vie familiale, sa relation maternelle, son travail, ses désirs et son futur. L'endettement de la mère déclenche sa carrière sexuelle, mais pas sa carrière de dette, car la jeune femme travaillait déjà pour aider sa famille avant cet incident. Le crédit finance son nouveau négoce de films. Elle endette ses clients, mais ceux-ci l'entraînent vers la faillite en cassant la dette. Pour le meilleur et pour le pire, Vân (n° 22, 22 ans) vit dans la dette et jongle en permanence avec les créances, les créanciers, les débiteurs et les échéances personnelles et familiales.

Les carrières de dette se construisent par paliers. Les femmes deviennent codébitrices des dettes familiales et le restent pendant des années. Ensuite, elles s'endettent auprès d'amies, de collègues et de pourvoyeurs de crédit. Ces parcours combinent des formes de finance informelle dont les modalités économiques et sociales, les statuts et les obligations varient en grande mesure. Le commerce sexuel est un catalyseur de ces trajectoires, car cette activité rapporte des revenus importants.

3.2. Le commerce sexuel : une source de revenus substantiels

Les deux premières caractéristiques des carrières de dette – le rôle de codébitrice dans les emprunts familiaux et l'économie de prêts entre amis – peuvent s'appliquer aux deux sexes. En revanche, le fait que les femmes fassent valoir leur activité de commerce sexuel dans les arrangements de crédit donne une couleur genrée à leur carrière de dette, d'autant plus que la prostitution masculine reste rare au Viêt Nam. Le commerce sexuel présente des avantages qui n'échappent ni aux prêteurs privés ni aux employeurs prostitutionnels. La comparaison des revenus moyens et des conditions de travail dans les secteurs prostitutionnels

et non prostitutionnels met en relief l'attractivité financière du premier. À Châu Đốc, les femmes disposent de plusieurs options.

Elles peuvent d'abord travailler sur le trottoir. La vente de services sexuels à la pagode de l'arbre du Bouddha rapporte entre 800 000 et deux millions de VND (52-118 USD) par mois, sur une base de 40 prestations facturées de 20 000 à 50 000 VND (1,3-3,2 USD). Flexible mais précaire, cette activité effectuée pour l'essentiel en soirée laisse aux femmes beaucoup de temps libre qu'elles investissent ailleurs.

Elles peuvent aussi travailler au *bia ôm*, un espace récréatif très populaire au Viêt Nam, pouvant ressembler à un restaurant. Les hommes s'y rendent pour manger et boire de la bière (*bia*) entre amis. Les employées qui les accueillent leur lavent le visage, les divertissent et les enlacent (*ôm*), d'où l'expression « aller boire de la bière pour se faire enlacer » (*đi uống bia ôm*). À Châu Đốc, le *bia ôm* rapporte de 1,8 à trois millions de VND (105-174 USD), sur une base de 40 pourboires facturés de 20 000 à 50 000 VND (1,3-3,2 USD), des commissions sur les produits consommés à hauteur de 500 000 VND (32 USD) et un salaire fixe de 500 000 VND. Les employées peuvent accroître leurs revenus en négociant des prestations privées en dehors des heures de travail. Elles travaillent pendant de longues plages horaires et dans des conditions variables d'un établissement à l'autre.

Le salon de karaoké se rapproche du *bia ôm*. Le client s'y rend pour boire, manger, chanter, se divertir et se faire enlacer. Les hôtesse fournissent les mêmes services que les employées de *bia ôm* avec en outre un accompagnement musical. Leur popularité dépend de leur beauté, de leur cordialité et de leurs talents musicaux. Une hôtesse peut gagner entre 3,8 et 7,8 millions de VND (241-495 USD) sur une base de 40 pourboires facturés de 50 000 à 150 000 VND (3,2-9,6 USD), des commissions sur les produits consommés de 800 000 VND (51 USD) et un salaire d'un million de VND (64 USD). Elles peuvent augmenter leurs revenus en négociant des services privés, d'autant plus que les salons de karaoké se trouvent souvent dans des hôtels disposant de chambres à coucher en location.

Les femmes peuvent enfin travailler dans des salons de massage situés dans des hôtels et des salons de coiffure (*tiệm gội đầu*). Contrairement au *bia ôm* ou au karaoké, le client se voit d'emblée offrir des services intimes dans des cabines privées à la lumière tamisée et à la décoration suggestive. Une masseuse peut gagner entre trois et sept millions de VND (191-445 USD) sur une base de 40 pourboires compris entre 50 000 et 150 000 VND (3,2-9,5 USD) et un salaire d'un million de VND (64 USD), sans compter les prestations privées fréquentes : masturbation, fellation et plus rarement pénétration.

Les femmes qui travaillent dans l'industrie sexuelle en ville peuvent gagner beaucoup

plus. L'étude du Département pour la prévention des fléaux sociaux offre des estimations non différenciées par secteur d'activité et genre pour les hommes et les femmes qui travaillent à Hồ Chí Minh-Ville, à Hà Nội et à Hải Phòng. Le revenu mensuel moyen atteint 10,6 millions de VND (503 USD) (Government of Vietnam 2012 : 19), le triple du cinquième décile – le plus nanti – dans l'enquête des niveaux de vie au Viêt Nam, soit 3 410 000 VND (162 USD) (General Statistics Office 2010 b : 14), et plus du double du revenu moyen pour l'industrie sexuelle à Châu Đốc.

Secteur de l'industrie sexuelle	Revenu mensuel en USD
Trottoir	52-118
<i>Bia ôm</i>	105-174
Karaoké	221-454
Massage	191-445
Revenu moyen	220

Fig. 46 : Tableau récapitulatif des revenus dans l'industrie sexuelle à Châu Đốc.

L'industrie sexuelle offre donc une vaste palette de possibilités attrayantes même dans une petite ville de province comme Châu Đốc. De plus, les femmes peuvent choisir parmi un grand nombre d'activités dont la vente de billets de loterie, le service en restauration, le salariat agricole, le travail en usine et le service domestique. La vente de billets de loterie rapporte entre 300 000 et 1,5 millions de VND (19-95 USD). Cette activité exige un capital de roulement et de l'endurance physique pour sillonner les rues sous la chaleur accablante et dans un environnement compétitif. Le service en restauration rapporte entre 500 000 et un million de VND (32-64 USD). Les conditions sont peu flexibles, les plages horaires longues et le travail s'effectue debout, d'où la forte rotation de la main-d'œuvre. Le salariat agricole rapporte entre 500 000 et 800 000 VND (32-51 USD). Les revenus dépendent du calendrier et des aléas climatiques. Les frais de transport et de logement sont à la charge de l'ouvrier. Le travail dans une usine locale de mise en boîte de poisson-chat rapporte entre un et deux millions de VND (64-127 USD). Les horaires sont réglementés et l'ouvrier peut effectuer des heures supplémentaires. Enfin, une employée de service domestique gagne entre 200 000 et un million de VND (13-64 USD), gîte et couvert en plus. Logée chez l'employeur, elle est isolée et corvéable à merci. Le revenu mensuel moyen pour l'ensemble de ces activités atteint

56 USD (881 000 VND), ou 672 USD (10 576 000 VND) par an, quatre fois moins que le revenu moyen dans l'industrie sexuelle.

Activité non prostitutionnelle	Revenu mensuel en USD
Vente de billets de loterie au détail	19-95
Service en restaurant ou café	32-64
Salariat agricole	32-51
Salariat en usine locale	64-127
Service domestique	13-64 (+ gîte et couvert)
Revenu moyen	56

Fig. 47 : Tableau récapitulatif des revenus non prostitutionnels à Châu Đốc.

Cet exposé comparatif révèle les avantages des activités prostitutionnelles par rapport à celles qui ne le sont pas. L'estimation la plus basse pour les femmes qui travaillent à mi-temps à la pagode de l'arbre du Bouddha équivaut au salaire d'une ouvrière ou d'une serveuse travaillant à temps plein dans des conditions bien plus contraignantes. Les revenus s'envolent pour les employées de *bia ôm*, les hôtesse de karaoké et les masseuses avec l'accumulation de pourboires, de commissions, d'un salaire et de paiements de services privés. Les conditions de travail entrent aussi en ligne de compte. Si les femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha gagnent peu en travaillant de nuit, elles jouissent de temps libre en journée qu'elles investissent dans d'autres activités, la vente de billets de loterie, le service en restaurant, le ramassage de matériaux recyclables, etc. La plupart des *bia ôm* et des salons de karaoké, de massage et de coiffure imposent une présence permanente. En revanche, les hôtesse de karaoké et les masseuses jouissent d'une faible charge de travail et de beaucoup de temps libre. Elles attendent patiemment l'arrivée des clients dans des pièces ventilées en regardant la télévision, en lisant des magazines, ou jouant aux cartes ou en se manucurant les ongles, des conditions enviables comparées à celles des ouvriers, des serveurs et des domestiques. Aux yeux des prêteurs privés et des employeurs prostitutionnels, la profitabilité du commerce sexuel accroît la solvabilité des femmes qui s'adonnent à cette activité. Et puisque la richesse attire le crédit, elles empruntent à hauteur de leurs moyens, c'est-à-dire des sommes bien supérieures à celles auxquelles peut aspirer leur famille. Ainsi, la nature d'une activité productive réservée aux femmes joue à la faveur de celles-ci dans les arrangements de finance informelle. Mais les revenus élevés ne constituent pas le seul avantage du commerce sexuel.

3.3. Solvabilité, garantie et travail hypothéqué : la sexualité s'imisce dans le crédit

Outre sa haute rentabilité, le commerce sexuel offre d'autres atouts valorisables dans la finance informelle. La sexualité s'imisce dans le crédit comme indicateur de la solvabilité de l'emprunteur, du garant et de ses alliés, et dans certains arrangements conclus avec des proxénètes agissant comme prêteurs. Au Viêt Nam, les emprunteurs peuvent garantir le prêt à intérêt par le système de la garantie personnelle. La personne qui se porte caution garantit l'exécution d'une obligation souscrite par un tiers en cas de défaillance de celle-ci, sans passer par une procédure judiciaire. À Châu Đốc, l'usage veut qu'un garant (*người bảo lãnh*) avalise l'emprunteur qui n'offre pas assez de garanties ou qui souscrit un crédit pour la première fois. Courante dans de nombreux domaines comme la recherche d'un emploi (Henaff et Martin 2003), cette modalité pallie les asymétries d'informations sur les marchés. Le garant est en général un proche, une connaissance, un collègue de travail ou un employeur. Il s'engage verbalement lors de l'établissement d'un accord de prêt ou *ex post* lors d'un rééchelonnement de dette, la parole faisant foi dans de nombreux domaines. En échange, il est redevable d'un service ou d'un cadeau si l'emprunteur est un proche ou un ami, d'une commission si leur relation est plus éloignée ou intéressée.

Parmi les ménages rencontrés, le chef de la famille Đoàn garantit ses emprunts avec l'aide de ses filles. Ce ménage monoparental de trois personnes ne possède aucun actif. Après le décès de son mari, emporté par une hépatite en 2000, Ngã (n° 3, 40 ans) devient prêteuse de loterie. Plusieurs impayés la conduisent à la faillite en 2006, l'obligeant à fuir un prêteur harcelant. Depuis son retour à Châu Đốc, elle ne travaille pas et vit dans la précarité, sous la botte du prêteur qui lui réclame un arriéré depuis 2006. De santé fragile, elle passe ses journées à la pagode de l'arbre du Bouddha. Elle a trois enfants. La fille aînée, Kiêu (n° 21, 19 ans), vit du commerce sexuel à Phnom Penh. Elle lui envoie une centaine de dollars par mois. La deuxième, Tiên (n° 4, 18 ans), gagne 75 000 VND (4,8 USD) par jour en combinant la vente de services sexuels et de billets de loterie. Le fils cadet, Nhàn (n° 23, 16 ans), vend lui aussi des billets de loterie et gagne 40 000 VND (2,6 USD). Les revenus conjugués du ménage atteignent 1 950 000 VND (124 USD), soit 650 000 VND (41 USD) par tête et par mois en excluant les revenus de la sexualité, 5 023 800 (319 USD) en les incluant, 1 674 600 VND (106 USD) par tête et par mois. Si ces revenus placent les Đoàn au-dessus du seuil officiel de pauvreté, ils ne leur permettent pas de sortir de la précarité, de régler le contentieux avec le prêteur et de quitter les habitations sommaires louées à la semaine dans lesquelles ils vivent sans confort.

Longtemps insolvable à cause de son dénuement et de sa mauvaise réputation auprès des prêteurs de la pagode de l'arbre du Bouddha, Ngã (n° 3, 40 ans) regagne de la solvabilité lorsque ses deux filles garantissent ses emprunts. Pour calmer le prêteur menaçant, elle lui communique l'activité de Kiêu (n° 21, 19 ans) et le montant de ses versements mensuels. De Phnom Penh, la fille aînée s'engage par téléphone auprès du prêteur à les poursuivre. Sa parole suffit à garantir l'arriéré de dix millions de VND (635 USD) réclamé à sa mère. Par ailleurs, Tiên (n° 4, 18 ans) se porte garante pour un prêt de crédit restant de 500 000 VND (28 USD). Sa mère s'empresse de prêter cet argent à un taux journalier de 3 % à sa voisine, les Trần, dont le chef de famille est insolvable. Ici, le jonglage se traduit par une alternance entre les positions de débiteur et de créancier, rendue possible par la garantie des filles. Si la sexualité sert ici de ressource économique, car les revenus de Kiêu (n° 21, 19 ans) et de Tiên (n° 4, 18 ans) financent l'économie familiale et la dette, elle sert aussi de garantie, car le prêteur évalue la capacité de remboursement des garantes sur la base de leurs revenus élevés. En revanche, celui-ci ne s'arroge aucun droit sur leur activité de commerce sexuel. Il peut leur réclamer le recouvrement, et les harceler comme il harcèle leur mère, mais il ne peut ni interférer dans leur activité ni les contraindre à travailler pour lui.

L'engagement du garant peut s'avérer lourd de conséquences. En acceptant de rembourser la dette rééchelonnée de sa mère d'un montant de dix millions de VND, Kiêu (n° 21, 19 ans) hypothèque plusieurs mois de revenus. Chez les Nguyễn, le service rendu tourne au fiasco pour Hùng (n° 14, 43 ans), garant pour un ami qui fait défaut sans le prévenir. La dette dont il se porte garant devient, par conséquent, la sienne, un imprévu qui aggrave sa situation déjà fragile. Nguyệt (n° 24, 39 ans), l'informatrice de confiance de Hồ Chí Minh-Ville qui nous accompagne en Malaisie, relate une expérience analogue. À la demande de sa maquerelle, elle cautionne l'emprunt de 30 millions de VND (1 611 USD) d'une collègue. Au moment de la transaction, la prêteuse remet l'argent dans ses mains, et non dans celle de l'emprunteuse. L'informatrice remet ensuite l'argent dans les mains de sa collègue sous l'œil attentif de la prêteuse, signifiant par ce geste son engagement comme garante. Or, l'emprunteuse casse la dette, transférant *de facto* sa charge à la garante. Le savoir populaire prévient de ce risque. La gérante du café de l'Union des femmes de Châu Đốc cite un proverbe éclairant : « Dans la vie, il y a quatre choses stupides : faire l'entremetteur, garantir une dette, faire le guet des tourterelles, tenir le tambour d'éloges » (*Trên đời có bốn cái ngu,*

lâm mai, lãnh nợ, gác cu, cầm châu)²⁹. L'entremetteur, le garant d'une dette, le guetteur qui signale au chasseur le moment où passe la tourterelle, un oiseau difficile à capturer, et le musicien qui tient le tambour d'éloges et marque le rythme du chanteur de *ca trù*, une forme de poésie chantée, jouent tous un rôle important de médiateur, non reconnu à hauteur du risque élevé encouru.

Le système de la garantie par lequel l'emprunteur évalue la solvabilité du garant s'apparente à celui par lequel il évalue la solvabilité d'un ménage à la lumière de ses membres. Si ces derniers ne s'engagent pas formellement à l'instar du garant, ils peuvent incarner aux yeux du prêteur une source potentielle de fonds en cas de besoin. Dans son article « Hot Loans and Cold Cash in Saigon », Allison Truitt (2007) décrit un imbroglio révélateur. L'un de ses informateurs privilégiés souscrit un emprunt de type crédit restant de dix millions de VND (649 USD) à un ami, en fait un prêteur privé, en lui insinuant que son amie américaine lui offrira 300 USD et sa moto à son départ vers les États-Unis. Lorsque l'emprunteur casse la dette, le prêteur se tourne vers l'anthropologue pour lui réclamer son dû. Cette dernière découvre alors, ébahie, le malentendu, alors qu'elle ne s'est jamais portée garante. Le prêteur semble avoir évalué la solvabilité de l'emprunteur sur la base d'une fausse promesse de don et du statut prestigieux de son amie américaine. C'est pourquoi il s'arroge le droit – qu'il ne détient pas – de réclamer à celle-ci le remboursement de la dette.

Je vis une situation similaire lorsque Ngã (n° 3, 40 ans) fait part à ses prêteurs de mon prétendu intérêt pour sa fille afin de regagner de la solvabilité. Une relation sentimentale avec Tiên (n° 4, 18 ans) me rendrait *ipso facto* une source potentielle de fonds. Ce mécanisme diffère de celui de la garantie formalisée, à moins que Ngã (n° 3, 40 ans) m'ait présenté à mon insu comme son garant. Il repose sur le principe selon lequel le prêteur inclut le capital économique (acquêts, revenus), social (confiance, réputation) et relationnel (apparentés, alliés) de l'emprunteur dans l'évaluation de sa solvabilité. Ici, les apparentés et les alliés deviennent de potentiels pourvoyeurs de fonds. Le fait que Ngã (n° 3, 40 ans) fréquente le chercheur étranger de bonne réputation, réputé riche en raison de sa nationalité européenne, et gendre potentiel, rehausse sa solvabilité. Les capitaux économique, social et relationnel des parents, des enfants, des beaux-enfants réels ou fictifs et des alliés s'agrègent ainsi pour constituer le capital familial et, dans ce cas, renforcer la solvabilité et l'accès au crédit, rendant ce type de comportement rationnel.

²⁹ Je remercie Nguyễn Phương Ngọc et ses collègues Nguyễn Thị Huệ et Nguyễn Văn Nguyên pour leur aide dans la traduction de cet adage (courriels du 19 et 20 décembre 2012).

Les prêteurs de Châu Đốc ne s'arrogent aucun droit sur l'activité productive de leurs emprunteurs, garants et alliés. Par contre, le prêteur et l'employeur peuvent fusionner en une seule et même personne dans l'industrie sexuelle. Un proxénète de Hồ Chí Minh-Ville propose du crédit collecté aux conditions ordinaires à ses protégées et à celles d'autres proxénètes qui se portent garant pour elles. Un autre proxénète, un de ses collègues, manque de capital pour proposer du crédit à ses protégées. Pour remédier à ce problème, il se porte garant auprès d'un prêteur privé qui vend du crédit collecté à 20 %, des prêts plafonnés à cinq millions de VND (269 USD). Notre proxénète touche deux commissions : le prêteur lui verse 10 % par tranche de deux millions de VND (107 USD) empruntés, et l'emprunteur lui verse 100 000 VND (5,4 USD) par transaction. Ces arrangements doivent se lire comme des avances, peu importe que le proxénète soit prêteur ou garant. Celui-ci se lie à sa protégée à double égard : une relation professionnelle par laquelle il lui fournit protection et encadrement en échange de 50 % de ses revenus, une relation de crédit par laquelle il lui fournit une avance à rembourser par le travail sexuel. Si l'accord professionnel confère déjà des droits au proxénète sur l'activité productive de sa protégée, la relation de crédit vient renforcer ce droit au titre de l'avance. Dès lors, la sexualité remplit trois fonctions : celle de ressource, car les revenus remboursent la dette ; celle d'indicateur de solvabilité, car plus une protégée rapporte à son proxénète et plus celui-ci lui avancera de l'argent ; celle de garantie, car la protégée s'engage à rembourser l'avance en engageant ou hypothéquant sa force de travail. Le prêteur-proxénète saïgonnais détient bien plus de pouvoir sur l'emprunteur que celui de Châu Đốc en raison du droit qu'il s'arroe sur l'activité sexuelle. En cas de litige, ce droit légitime l'usage du harcèlement, mais aussi la contrainte sur le corps productif et les restrictions en matière de liberté (chapitre 3).

En somme, les femmes poursuivent des carrières de dette mouvementées en dépit des contraintes structurelles et des risques du prêt à intérêt. La sexualité leur permet de générer des revenus élevés et d'apparaître solvables aux yeux des prêteurs privés. Elles peuvent également faire valoir leur activité sexuelle dans les arrangements de crédit, lorsque le prêteur évalue leur solvabilité comme garante ou alliée de l'emprunteur. Car les mères peuvent faire valoir les relations de leurs filles avec des hommes – prestigieux de préférence – dans l'évaluation de la solvabilité familiale. Par ailleurs, le fait que les femmes puissent engager ou hypothéquer leur activité sexuelle auprès des employeurs prostitutionnels qui leur font crédit constitue un avantage aussi bien qu'un inconvénient, car si ce mécanisme donne accès au crédit, il renforce le pouvoir du prêteur sur l'emprunteur. S'il est spécifique aux arrangements conclus dans l'univers prostitutionnel, il peut s'appliquer à d'autres secteurs d'activité

employant les deux sexes. Finalement, le prêt à intérêt présente son lot d'inconvénients et d'avantages, surtout pour les femmes et les familles prêtes à faire valoir la sexualité.

4. Conclusion

Un pan de la recherche sur le Viêt Nam avance la thèse selon laquelle la pauvreté et l'endettement jettent les femmes dans les filets de la prostitution. La pauvreté renvoie ici à une condition générale et non à une définition rigoureuse. Or, la majorité des familles et des femmes rencontrées ne sont pas pauvres au regard de la définition retenue par le MOLISA, même si celle-ci reste peu significative. Si les revenus suffisent en général à couvrir les frais essentiels, ils ne permettent pas de pallier les imprévus et l'augmentation du coût de la vie. Le recours au crédit se produit dans un contexte de vulnérabilité et de dépendance vis-à-vis des réseaux familiaux et sociaux (chapitre 4).

Les réformes du Renouveau ont bouleversé le marché du crédit. La refonte du système bancaire a propulsé des organismes comme la BADR et la Banque des pauvres en première ligne du paysage financier. Malgré l'expansion rapide de la finance institutionnelle et la normalisation des conditions d'emprunt, la majorité des ménages et des femmes rencontrées souffrent de l'exclusion financière, ce qui les contraint à se tourner vers la finance informelle. Outre les amis et les proches aux capacités limitées, les prêteurs sur gage et les associations de crédit rotatif, les emprunteurs se tournent en grand nombre vers les prêteurs privés. Le succès du prêt à intérêt repose sur la flexibilité, l'instantanéité et la possibilité de faire valoir des garanties matérielles et personnelles. Son principal inconvénient reste sa cherté et les risques de surendettement et de violence en cas de litige.

Un grand nombre de femmes rencontrées grandit au sein de familles perpétuellement endettées. En tant que codébitrices des emprunts familiaux, elles travaillent souvent dès leur jeune âge pour rembourser les dettes familiales. Et rapidement, elles s'endettent auprès d'amis et de collègues, mais aussi de prêteurs privés et d'employeurs prostitutionnels. Contrairement à leurs parents, elles utilisent leur sexualité pour contourner les déficiences de la finance formelle et accéder à un système qui leur permet de faire valoir un atout intime non reconnu ailleurs : leur corps sexué. Le travail sexuel devient une ressource rentable, réutilisable et exploitable pendant un certain nombre d'années et dans certaines conditions, car ce sont des femmes jeunes et célibataires qui y ont recours majoritairement. Si la finance informelle s'encastre dans le corps social, le prêt à intérêt s'imbrique dans la sphère intime moyennant la sexualité. Ce mécanisme s'applique à d'autres domaines de la finance informelle, notamment le financement de la migration prostitutionnelle transnationale.

CHAPITRE 3 – Par-delà le lien de dette dans la migration prostitutionnelle : la force des liens intimes

Affirmer que le crédit finance la consommation relève du lieu commun. La même remarque s'impose pour la migration transnationale régulière ou irrégulière, ce que la recherche a maintes fois établi. Migrer peut coûter cher, et le migrant ou sa famille assume en général les coûts. Cette règle s'applique pour la migration prostitutionnelle des femmes à l'intérieur et à l'extérieur du Viêt Nam. Les formes d'endettement visées, le recrutement avec avance dans la migration à Svay Pak hier, et l'achat à crédit du forfait migratoire à Singapour aujourd'hui, s'insèrent dans des contextes socialement et historiquement situés. Sans prétendre dresser un tableau exhaustif de la question, je décris les grandes lignes de la migration prostitutionnelle vietnamienne en Asie du Sud-Est depuis le Renouveau, en particulier les éléments ayant participé à la reconfiguration de cette forme de mobilité, dont les effets de la mobilisation anti-traite et l'intégration régionale des pays au sein de l'ASEAN.

L'approche privilégiée place les « infrastructures migratoires », c'est-à-dire « les institutions, les réseaux et les personnes qui déplacent les migrants d'un point à un autre » (Lindquist, Xiang et Yeoh 2012 : 9, ma traduction) au cœur de l'analyse. En mettant l'accent sur les facilitateurs et les employeurs prostitutionnels d'une part, et les processus relatifs à l'organisation de la migration et à la mise au travail des migrantes de l'autre, cette perspective comble un vide dans la recherche sur la migration excessivement centrée sur les États, les réseaux sociaux, les migrants, leurs familles et leurs communautés. Pour reprendre le titre de l'article qui introduit un numéro spécial paru dans la revue *Pacific Affairs*, l'objectif consiste à « ouvrir la boîte noire de la migration » (*ibid.*). L'accent est mis sur les modalités, les effets (droits, obligations), la cherté (réelle ou relative) et la fonction (appât, intégration) du crédit. Alors que les rares travaux qui traitent ce sujet produisent des analyses économiques, et quelques fois pessimistes, les données ethnographiques recueillies permettent de proposer une analyse attentive aux relations sociales et aux trajectoires économiques et migratoires. La présentation mobilise les données tirées de toutes les enquêtes.

1. Le recrutement avec avance à Svay Pak

Le contexte de la mobilité humaine a subi des changements majeurs au Viêt Nam depuis les réformes du Renouveau. Pendant les années 1990, la migration prostitutionnelle s'oriente vers les pôles urbains comme Hồ Chí Minh-Ville et Cần Thơ, accessoirement vers le

Cambodge. Parmi les femmes qui migrent à Phnom Penh, certaines se rendent au village de Svay Pak, plaque tournante de la migration prostitutionnelle vietnamienne au Cambodge jusqu'au milieu des années 2000. Leur recrutement au sein des établissements sexuels de ce village vietnamien implique une mise en dette remboursable par le travail sexuel, dont les modalités sont passées au crible.

1.1. La migration prostitutionnelle à Hồ Chí Minh-Ville et à Phnom Penh

La migration prostitutionnelle reste un sujet mal connu au Viêt Nam, contrairement aux migrations organisées vers les « nouvelles zones économiques » (Gendreau, Đô et Phạm 2000), temporaires et saisonnières de nature économique (Abrami et Henaff 2004, Hy 2009, Winkels 2012), de travail en dehors des frontières nationales (Bélangier 2014, Lê 2010, Hongzen et Bélangier 2011) et de mariage (Bélangier et Trần 2011, Bélangier, Trần et Lê 2011, Grillot 2012, Hùng 2008). Plutôt que d'essayer de retracer en détail l'évolution de la migration prostitutionnelle à l'intérieur et à l'extérieur du Viêt Nam depuis le Renouveau, je propose quelques points de repère pour comprendre sa dynamique et situer la discussion sur le recrutement avec avance à Svay Pak.

La migration prostitutionnelle s'insère dans les mouvements de migration spontanée survenus au Viêt Nam au cours des années 1990. La restructuration des coopératives et des entreprises publiques sous l'effet des réformes du Renouveau provoque le chômage d'un grand nombre de fonctionnaires. En parallèle, l'État relâche le strict contrôle des populations hérité de la période socialiste. Il assouplit notamment le système de l'enregistrement résidentiel qui limite la mobilité géographique *via* les systèmes de rationnement par coupon et d'attribution des emplois. N. Henaff (2004 : 287) estime que l'« [o]n est passé d'un système basé sur un contrôle étroit des mouvements distinguant les migrants « légaux », dont la migration était organisée, ou au moins acceptée, et les migrants « illégaux », à une reconnaissance progressive de la liberté de mouvement ». Le Renouveau libère donc les énergies et la mobilité humaine.

Les changements politiques conjugués au développement du secteur privé favorisent l'apparition d'un marché du travail. En tant que poumon économique, Hồ Chí Minh-Ville devient un pôle d'attraction multifonctionnel propice au travail, à l'entrepreneuriat et à l'investissement. Dans une étude menée en 1994, Truong Sĩ Anh, Patrick Gubry, Vũ Thị Hồng et Jerrold W. Hugett (1996) présentent les principales caractéristiques de la migration urbaine. D'abord, Hồ Chí Minh-Ville exerce une forte attraction économique, pour preuve le revenu du travailleur de la ville double celui du travailleur de province. Ensuite, la migration

féminine surpasse la migration masculine. Les femmes migrent pour des raisons économiques, familiales afin de rejoindre leur conjoint, et techniques dans la mesure où la mécanisation de l'agriculture libère une main-d'œuvre plutôt féminine, les hommes préférant travailler les terres qui leur reviennent en priorité à l'héritage. Quant à la répartition sectorielle, les femmes se tournent davantage vers le petit commerce, les hommes vers la construction et l'industrie. Enfin, le marché de l'emploi enregistre un excédent de l'offre par rapport à la demande, conjugué à un décalage entre les qualifications recherchées et celles détenues par les travailleurs, faute de formation adaptée. Dans un article postérieur, N. Henaff (2004) met l'accent sur la pauvreté, le sous-emploi et le chômage pour expliquer la migration vers les pôles urbains. En 1996, le sous-emploi touche notamment plus de huit millions de personnes au Viêt Nam, dont 86,3 % en zone rurale (*ibid.*, p. 289). La migration s'ajuste à la répartition sectorielle de l'emploi. Au Sud, les migrants se dirigent de préférence vers les provinces de Đồng Nai, Bình Dương, Bình Phước, Bà Rịa et Vũng Tàu dans l'orbite de Hồ Chí Minh-Ville, là où se concentre le tissu industriel.

La migration prostitutionnelle s'insère dans ce contexte macroéconomique d'attraction vers la ville et d'inadéquation entre l'offre et la demande. L'industrie sexuelle se développe rapidement dans le sillage du milieu affairiste au cours des années 1990. Les hommes tissent et entretiennent des relations commerciales et personnelles lors de banquets où ils affichent leur masculinité aux dépens de femmes objectivées (Nguyễn 2008, chapitre 5). À cette époque, des milliers de femmes rurales investissent le marché florissant de la sexualité à Hồ Chí Minh-Ville et Cần Thơ au Sud, à Hà Nội et Hải Phòng au Nord du Viêt Nam. À ce sujet, Trương S. A. et ses collègues (1996 : 17) précisent que :

« [U]n certain nombre de femmes rurales migrent en ville pour se livrer à des activités illégales (ou cachées) telles que la prostitution ou à d'autres services dans des hôtels, restaurants ou bars. Selon une source officielle du Département du travail et des affaires sociales de HCMV, le nombre de ces migrantes tend à augmenter au cours de ces dernières années et la plupart d'entre elles ne sont pas enregistrées. »

Dans une étude pionnière commanditée par l'Organisation internationale du travail, Lê Bạch Dương (2002) examine la prostitution infantile à Hà Nội, Hải Phòng, Hồ Chí Minh-Ville et Cần Thơ au tournant du millénaire. Parmi les mineurs sondés, 65 % viennent de la province (*ibid.*, p. 28). Souvent avec la complicité familiale, ils rejoignent l'industrie sexuelle à cause de la pauvreté et de l'endettement familial, suggèrent les auteurs.

Si certaines migrantes se tournent vers les grands pôles urbains vietnamiens, d'autres choisissent le Cambodge profitant de son ouverture au début des années 1990. Les travaux qui examinent ce flux de migration prostitutionnelle proposent des explications en termes de facteurs d'attraction-répulsion³⁰. La principale force de répulsion renvoie au désir de fuir des situations familiales ou conjugales difficiles, à commencer par des séparations (Derks 1998 : 15, Hudgins 2006 : 30). Il faudrait ajouter le chômage et le sous-emploi qui touchent les populations rurales après les réformes des coopératives et des entreprises publiques.

L'argent constitue la principale force d'attraction (*ibid.*). En 1992, l'arrivée de l'APRONUC au Cambodge transforme l'industrie sexuelle phnompénoise, discrète sous l'occupation vietnamienne des années 1980. La demande de services sexuels émanant des Casques bleus attire d'importants contingents de femmes cambodgiennes et vietnamiennes. Les secondes cherchent du travail peu qualifié mais aussi des dollars, les Vietnamiens ayant perdu toute confiance dans leur monnaie, le *đồng*, après la crise bancaire et l'hyperinflation des années 1980 (Truitt 2013)³¹. Cette époque faste dure peu. À l'instar de l'armée américaine qui laisse derrière elle les zones de *Rest and Recreation* à son départ des bases arrières en Thaïlande à la fin de la guerre du Viêt Nam, l'APRONUC laisse derrière elle l'ossature d'une industrie sexuelle à Phnom Penh à son départ du Cambodge en septembre 1993. La demande cambodgienne prend alors le relais des Casques bleus étrangers.

Le mépris que les hommes khmers et sino-khmers éprouvent à l'égard du Viêt Nam et des Vietnamiens se conjugue à leur fascination pour le teint clair et la présumée liberté sexuelle des prostituées vietnamiennes, en particulier leur prétendue disposition à fournir du sexe oral et anal, contrairement à leurs consœurs cambodgiennes au teint plus foncé et à la sexualité présumée plus réprimée. Ainsi, si ces hommes monnaient la sexualité des premières, ils se marient aux secondes, résume H. Hoefinger (2013 : 76). En 1998, l'ouverture du

³⁰ Élaborée par Ernest Georg Ravenstein à la fin du XIXe siècle, la théorie des facteurs d'attraction-répulsion met l'accent sur les forces structurelles qui agencent le phénomène migratoire. Aujourd'hui rattaché à la discipline économique et utilisé dans la recherche sur la migration, ce modèle explicatif se fonde sur la combinaison d'éléments répulsifs et attractifs favorisant l'émigration et l'immigration. Les premiers renvoient aux problèmes économiques et politiques des pays pauvres, les plus classiques étant les bas salaires, le chômage, les conflits armés, la répression politique, l'expropriation des terres et les crises environnementales. Les seconds englobent les avantages comparatifs des pays riches, parmi lesquels les opportunités professionnelles accentuées en contexte de pénurie de main-d'œuvre, une meilleure qualité de vie, l'accès à des soins médicaux, la liberté politique et les réseaux sociaux de la migration (voir Samers 2010 : 54-60).

³¹ Au sein de la région, le Cambodge est le seul pays dont l'économie tourne avec deux devises : le dollar américain et le riel. Depuis 25 ans, la coopération internationale finance la reconstruction et le développement du Cambodge en injectant des milliards de dollars dans ce petit pays aux ressources naturelles et fiscales limitées.

Cambodge au tourisme de masse revigore l'industrie sexuelle locale. Des touristes avides de plaisirs à bas prix profitent de l'offre abondante et du laxisme de l'État en matière d'application de la législation abolitionniste. Phnom Penh devient un *no man's land*, un havre d'anarchie et d'impunité où tout s'achète : drogues, armes, femmes, enfants. Le journaliste Amit Golboa (1998) décrit cet univers de l'excès dans *Off the Rails in Phnom Penh : Into the Dark Heart of Guns, Girls, and Ganja*, petit ouvrage publié par l'éditeur Asia Books à Bangkok et vendu en contrebande dans les quartiers touristiques de Phnom Penh. La demande étrangère et ses dollars attirent à nouveau les migrantes vietnamiennes.

Le dernier facteur d'attraction renvoie aux puissants réseaux sociaux et commerciaux vietnamiens actifs dans la région frontalière du Transbassac. Des Vietnamiens au Cambodge habitent dans cette terre marécageuse à cheval entre les provinces cambodgiennes de Prey Veng, Kandal et Takeo, et vietnamiennes de Kiên Giang, An Giang et Đồng Tháp, souvent sur les berges des fleuves Bassac et Mékong. Ces réseaux mal connus jouent un rôle important dans l'organisation de la mobilité transfrontalière (Derks 1998 : 17 *sq*, Hudgins 2006 : 31, voir Engelberg 2007 sur les activités illicites chinoises à l'époque coloniale). Ils comptent d'autant plus que les Vietnamiens accordent la plus grande importance à l'intermédiation personnelle et familiale (Henaff 2004 : 286), laquelle informe notamment l'organisation de la migration à l'intérieur du Viêt Nam (Hardy 2002 : 476).

1.2. Svay Pak, plaque tournante de la migration prostitutionnelle vietnamienne au Cambodge

Dans le cadre de leur migration au Cambodge, les femmes vietnamiennes privilégient les centres urbains, Phnom Penh, Siem Reap, Kompong Som (Sihanoukville) et Battambang, en moindre mesure les frontières vietnamienne de Bavet (Beesey, Lê et Đào 2010) et thaïlandaise de Poipet (Farrington 2002). À Phnom Penh, les tensions interethniques les confinent dans des ghettos vietnamiens à l'instar de la rue 63 près du marché central, la rue des petites fleurs à Tuol Kok et Svay Pak. Ce village devient un centre de réception et de transit de migrantes en provenance du delta du Mékong. Adossé au fleuve Tonlé Sap dans l'arrondissement de Russey Keo, à 11 kilomètres de la capitale, d'où le surnom de « Km 11 », Svay Pak a longtemps été une discrète bourgade de pêcheurs. Pendant l'occupation vietnamienne, l'activité prostitutionnelle s'effectue dans des huttes en bambou et feuilles de palmier (Baker *et al.* 2003 : 12). La période prospère de l'APRONUC provoque une forte augmentation du nombre d'établissements sexuels, de 30 à 50, et du personnel vietnamien, de

360 à 500 femmes en 1992 (*ibid.*, p. 13). Deux ans après le départ des Casques bleus, un incendie détruit une partie du village. Le *Phnom Penh Post* relate la reconstruction :

« Beaucoup de propriétaires ont profité de l'incendie pour bâtir des maisons en dur et en toits métalliques qui remplacent les cabanons en bois dans lesquels ils vivaient auparavant [...] Beaucoup de constructeurs travaillent en ce moment à Svay Pak en utilisant des briques et du béton. Avant l'incendie, il n'y avait que six maisons en dur dans le village, alors que maintenant, la quasi-totalité des bâtiments est en dur [...] Saron dit que 300 maisons ont été détruites, et qu'à leur place, 230 maisons sont en train d'être reconstruites pour être utilisées comme cafés, karaokés, bordels et maisons. » (Mang 22/09/1995, ma traduction)

L'industrie sexuelle de Svay Pak renaît avec l'arrivée des touristes. En mai 2000, l'équipe de Simon Baker (2003 : 13) recense 23 établissements employant 320 femmes vietnamiennes. Dans une étude réalisée en 2002, mais jamais publiée en raison du refus du bailleur, l'UNICEF, Frédéric Thomas et Florence Pasnik (p. 50) dénombrent 297 femmes âgées en moyenne de 17 ans, réparties sur 16 établissements. En l'espace de quelques années, le Km 11 devient un centre régional de tourisme dit « sexuel », promu par des sites comme *svaypak.com*, *km11.com* et *worldsexguide.com*. Les observations de F. Thomas et F. Pasnik (*ibid.*, p. 54) confirment cette tendance : le village accueille 68 % de clients occidentaux, japonais, vietnamiens et chinois pendant leur enquête. La fréquentation hebdomadaire atteint 800 clients, soit une cinquantaine par établissement. En dépit de l'insalubrité des lieux – les rues sont infestées de déchets, de rats et de moustiques, les chambres des établissements sont sommaires, sales et humides –, Svay Pak attire par son côté dépaysant, exotique, débonnaire, abordable et libertin (*ibid.*, p. 67-8, voir Gilboa 1998 : 94-105). Si cette permissivité séduit les clients, elle attise la colère du milieu associatif et des médias. Tandis que les établissements sexuels tournent à plein régime, le Km 11 cristallise les préoccupations du milieu associatif concernant la traite prostitutionnelle des femmes et des enfants vietnamiens. Rapidement, la presse internationale relaie la panique morale suscitée par la prostitution infantile (Foggo 15/09/2002, Marshall 01/05/2002, NY Press 18/11/2003). Alors que la mobilisation anti-traite s'amplifie au début des années 2000 au Cambodge, la presse locale décrit les tentatives des autorités pour fermer le Km 11. Voici un extrait d'un article paru dans *Cambodge soir* :

« Un calme inhabituel règne depuis mardi à Svay Pak, ce quartier de maisons closes dont la réputation a largement dépassé les frontières du pays, alors que se tient cette semaine à Phnom Penh le Sommet du tourisme de l'ASEAN [...] «Le gouvernement ne tolère plus ces pratiques qui affectent gravement l'image du pays », a déclaré hier à l'AFP le responsable de la police phnompenhoise Soun Chheangly [...] Au célèbre Kilomètre 11, la quarantaine de maisons de passe, qui employaient encore récemment

des centaines de prostituées, dont certaines âgées d'une dizaine d'années seulement, étaient fermées à clé hier après-midi. » (CS 24/01/2003)

En dépit de l'avalanche de raids, les établissements parviennent toujours à rouvrir leurs portes. En 2003, le gouvernement subit de plein fouet les foudres du milieu associatif, en particulier de l'organisation International Justice Mission (IJM), soutenue par l'Ambassade américaine et le Département d'État. En 2003, cette ONG chrétienne basée à Washington-DC lance tambour battant une campagne contre la prostitution infantile au Cambodge, certes la forme plus abusive de commerce sexuel, mais aussi le plus minoritaire. Son fer de lance est le documentaire *Children for Sale* diffusé par la chaîne NBC, qui relate une descente coup-de-poing à Svay Pak. Des officiers de police défoncent la porte d'un établissement avec une pince coupe boulons. Puis, les détectives d'IJM entrent à l'intérieur de l'enceinte et sortent victorieux avec des enfants vietnamiens dans leurs bras, effrayés et en larmes. Puissante sur le plan symbolique, cette scène évoque la libération des esclaves sexuels, la victoire du bien contre le mal, de la justice contre l'injustice. Cette image célèbre illustrera la couverture du livre *Terrify No More*, coécrit par le président d'IJM (Haugen et Hunter 2007). Le film montre aussi l'entretien en caméra cachée d'un présumé pédophile américain, filmé à son insu à Svay Pak en train de décrire ses exploits avec des adolescentes de 14 à 16 ans – « *usually, I buy out three, three girls for 50 bucks* » s'exclame-t-il –, et piégé à Hawaï par un journaliste qui lui montre les images volées de lui-même à Svay Pak, sous le regard attentif d'une caméra de télévision. Les actions coup-de-poing d'IJM provoquent la colère du milieu associatif cambodgien. Non seulement sa communication agressive amalgame la prostitution adulte et infantile, la traite et l'esclavage, mais sa politique consistant à fermer *manu militari* les établissements sexuels sans prévoir la prise en charge des employées irrite les ONG comme l'AFESIP qui doivent prendre en charge des dizaines de femmes arrêtées et remises par la police, sans préavis ou participation financière de la part d'IJM (voir la critique journalistique, mais fouillée de Thrupkaew 16/09/2009, 08/10/2009)³².

³² Svay Pak suscite l'intérêt de l'industrie cinématographique. En 2006, le réalisateur Guy Moshe réalise *Holly*, tourné sur place sous escorte policière. Le film retrace le parcours d'un marchand d'art américain qui essaie d'aider une adolescente vietnamienne prisonnière d'un établissement du Km 11.

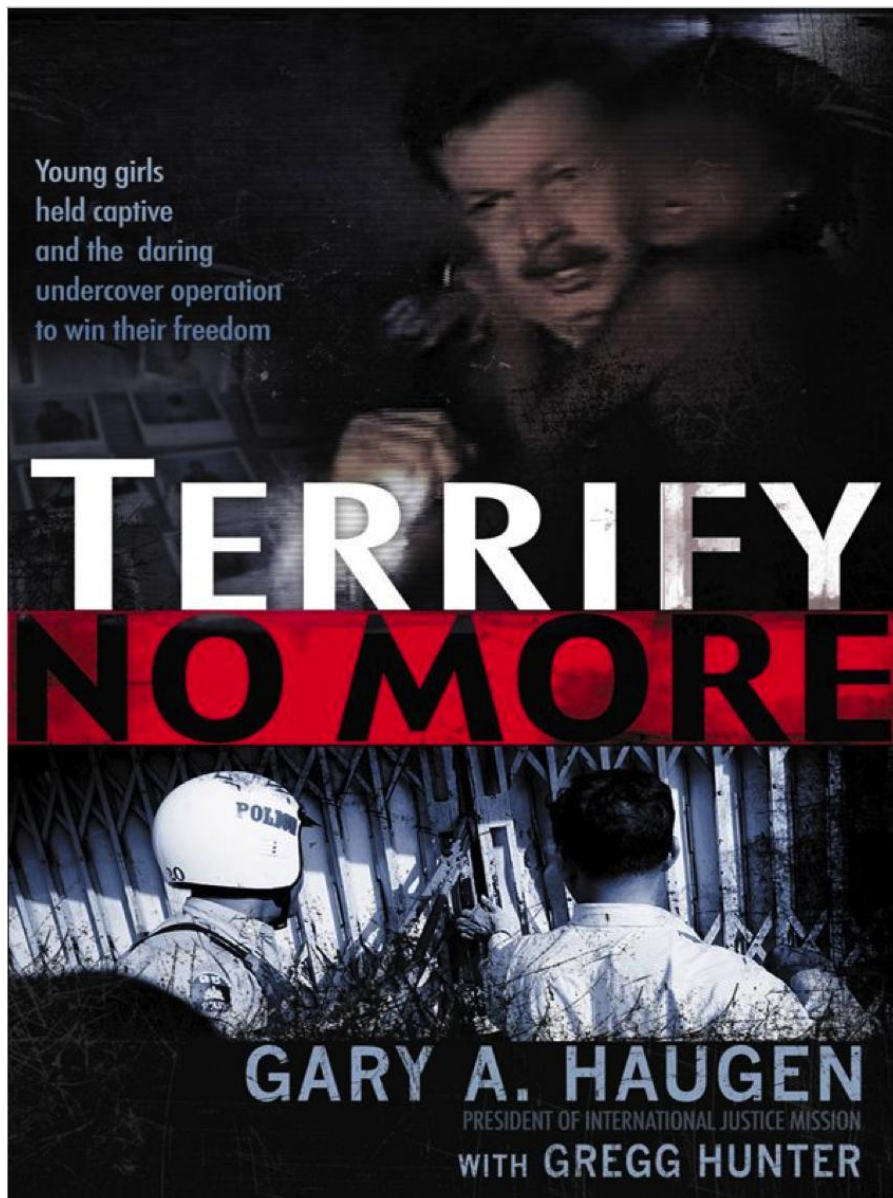


Fig. 48 : La couverture du livre de Gary Haughen et Gregg Hunter. Après que la police a brisé le cadenas d'un établissement sexuel, les détectives d'IJM libèrent les enfants prostituées.

Après une série de tentatives infructueuses en 2003, le ministère de l'Intérieur décide de fermer définitivement Svay Pay en 2004. Il cherche à réduire la visibilité d'un problème qu'il estime exogène, des touristes achetant les services sexuels de migrantes vietnamiennes illégales, et à éviter que le Cambodge devienne un havre pour touristes sexuels et pédophiles à l'instar de la Thaïlande voisine. « Toute personne surprise là-bas sera interpellée. C'est à ce prix que l'on pourra rétablir la réputation du pays », s'écrie Oun Sokunthea, directrice du département de lutte contre la traite des êtres humains au ministère de l'Intérieur (Chheang 23/08/2004). Si la police n'applique pas cette mesure, elle mène une descente en août 2004.

« Pour la énième fois, des équipes mixtes de policiers ont effectué jeudi dernier une descente dans le quartier de prostitution de Svay Pak afin de fermer l'ensemble des maisons de passe. À intervalles réguliers, les autorités font part de leur intention de vider cette zone des proxénètes et prostituées – en majorité vietnamiens – qui la peuplent, mais, passées quelques semaines, le plus vieux métier du monde reprend ses droits [...] Après un ordre de fermeture pris l'année dernière, les proxénètes s'étaient, petit à petit et avec davantage de discrétion, réinstallés au Kilomètre onze. » (Chheang, 23 août 2004)

Dans ce billet paru dans le *Cambodge soir*, le journaliste rencontre une riveraine du village qui doute de la sincérité des autorités tout comme de l'efficacité du raid. De son point de vue, « les mandats de perquisition ne sont souvent que prétexte à racketter les tenanciers. Et plus les policiers demandent de l'argent aux proxénètes, plus ceux-ci obligent les prostituées à travailler longtemps pour rembourser leurs dettes ». Mais cette fois, l'action policière porte les fruits escomptés. Cette descente marque en effet un tournant décisif dans l'histoire du Km 11 dans la mesure où l'activité prostitutionnelle cesse quasi définitivement. Les tenanciers qui avaient résisté aux précédentes descentes plient bagage, et seules restent quelques femmes travaillant à Phnom Penh ainsi que des familles sans relation avec le commerce sexuel. Selon F. Thomas (2005), le raid provoque le redéploiement des femmes vietnamiennes dans la capitale, et accessoirement à Kampot et à Siem Reap. Pendant l'enquête « Phnom Penh », je rencontre une masseuse dans un salon de massage situé à l'entrée du Km 11, l'un des seuls établissements non sexuels encore ouverts en 2010. Résidente à Svay Pak depuis 1995, elle connaît l'histoire du village dans les moindres détails. Elle confirme l'effet « coup de balai » de la grande descente d'août 2004 :

« En 2001, les filles ont commencé à partir. La police a interdit les bordels. En 2002, encore plus de bordels ont fermé. En 2003, les gens sont partis à Siem Reap pour ouvrir des bordels là-bas. En 2004 et 2005, il ne restait plus rien. Les filles étaient parties à Kampot, à Kompong Som et à Siem Reap pour y travailler. Aussi à Phnom Penh. » (entretien du 12 mai 2010)

La fermeture des établissements calme les ONG anti-traite et les médias. En 2010, un prêtre de l'ordre de Marie-Madeleine chargé de la paroisse du village prétend néanmoins que l'activité prostitutionnelle continue, quoique de manière discrète (communication par courriel du 15 octobre 2010). En février 2014, je demande à un ami réalisateur de se rendre à Svay Pak pour photographier les vestiges des établissements sexuels. S'il n'aperçoit aucune trace d'activité prostitutionnelle, il bute sur Agape International Missions, une ONG évangélique ayant pris d'assaut le village. Sous la direction de l'abolitionniste californien Don Brewster, une armée de volontaires américains aussi musclés qu'ignorants de l'histoire du village

empêche tout étranger d’y pénétrer, soi-disant pour protéger les femmes et les enfants vietnamiens du « vice » et de la « perversion » étrangère. Ils profèrent un redondant discours prosélytiste teinté de menaces contre mon ami qui pourtant s’efforce de leur expliquer la raison de sa présence. Soit il déguerpit, soit il sera battu dans les champs, lui annonce-t-on. Cette « occupation » paramilitaire du Km 11 par une organisation religieuse soulève des questions importantes sur l’ingérence étrangère et privée dans la souveraineté nationale du Cambodge. Elle indique surtout que l’activité prostitutionnelle n’a peut-être pas tout à fait cessé au Km 11, et que le village continue de cristalliser aussi bien les angoisses que les dérives de la mobilisation anti-traite au Cambodge, dix ans après sa fermeture officielle.



Fig. 49 : À gauche, les trois « videurs » d’Agape International Missions qui menacent mon ami. À droite, l’entrée du « gymnase du Seigneur » à Svay Pak. Photos de Ian White, 27/09/2013.

Des recherches menées au début des années 2000 examinent un mode de recrutement pratiqué dans les établissements sexuels vietnamiens de Svay Pak (Baker *et al.* 2003, Busza 2004, le système s’applique dans les établissements cambodgiens de Kompong Som, voir Sandy 2009) par lequel le tenancier endette ses recrues. Cette forme d’endettement constitue le premier cas d’étude.

1.3. Le recrutement avec avance : la dette appât

Des milliers de femmes vietnamiennes se rendent à Svay Pak entre les années 1990 et 2004. Elles y séjournent de six (Hudgins 2006 : 43) à 9,5 mois (Baker *et al.* 2003 : 16). F. Thomas et P. Pasnik (p. 50) constatent eux aussi la forte rotation du personnel : une vingtaine de nouvelles migrantes débarquent tous les mois au village, selon leurs estimations. Les tenanciers recrutent leur main-d’œuvre en lui offrant une avance remboursable par le travail

sexuel. Cet argent ne finance pas la migration depuis le Viêt Nam, dont le coût évalué à quelques dizaines de dollars reste abordable, mais sert d'appât. Des 857 migrantes sondées par l'équipe de S. Baker (2003 : 18) entre mai 2000 et mars 2002, 90 % sont endettées à hauteur de 362 USD, les montants allant de 30 à 3 000 USD. Ces chiffres rendent compte du caractère systématique du recrutement avec avance, et du puissant pouvoir d'attraction qu'un quartier rouge de la périphérie de Phnom Penh a pu exercer auprès de milliers de candidates vietnamiennes à la migration prostitutionnelle.

Ni dupes ni trompées, ces femmes se rendent au Km 11 informées de l'activité qui s'y déroule et du recrutement avec avance. J. Busza (2004 : 239) relève le cas de migrantes qui investissent d'autres secteurs professionnels avant de s'orienter vers l'industrie sexuelle, attirées par la promesse de revenus élevés. Des 72 femmes de son échantillon, six déclarent avoir été trompées sur la nature du travail, et non sur le mode de recrutement. Si ces dernières ont migré au Cambodge dans l'espoir de travailler comme serveuse ou employée domestique, elles se retrouvent coincées dans les établissements de Svay Pak. En général, les migrantes se présentent d'elles-mêmes aux tenanciers, plus rarement accompagnées de leur mère venue récupérer l'avance. Les tenanciers calculent le montant en fonction de la demande de la recrue, le cas échéant de sa mère, et de sa capacité à la rembourser selon sa beauté et son âge (Baker *et al.* 2003 : 18, voir aussi Hudgins 2006 : 83). Ce mode de recrutement repose sur des modalités spécifiques.

L'avance concrétise une opération financière (crédit) et professionnelle (recrutement) au titre d'un droit qui reconnaît au travail la capacité d'amortir la dette. Le tenancier scelle un accord écrit ou verbal avec l'employée qui prévoit la cession de ses revenus selon une formule usuelle : la moitié finance le gîte et le couvert, le reste amortit la dette sans intérêt ajouté et les charges (électricité, eau, blanchiment, achat de vêtements, soins, taxe policière). En outre, l'employée conserve les pourboires (Baker *et al.* 2003 : 19). La police impose une taxe mensuelle de 500 USD aux tenanciers (*ibid.*). La masseuse que je rencontre paye 50 USD tous les mois au titre de cet « argent de la police » (*tiền công an*) en 1995. Comme le suggère la riveraine de Svay Pak dans le billet relatant sa fermeture, les raids obligent les tenanciers à régler des milliers de dollars à la police en vue de rouvrir leur établissement et libérer leur personnel. Ces sommes viennent gonfler la dette des employées. La masseuse a dû régler ses amendes lors de trois arrestations. Vu les sommes en jeu, on peut comprendre pourquoi la police avait intérêt à perpétuer le cycle de descentes et de réouvertures des établissements sexuels de Svay Pak. Outre les enjeux financiers, le recrutement avec avance implique des droits et des devoirs. Le tenancier s'engage à fournir gîte, couvert et sécurité à

son employée à ses frais. Soucieux de recouvrer l'avance, il s'arroge le droit de lui imposer les conditions de travail comme bon lui semble, assorties de restrictions en matière de liberté, y compris l'interdiction de quitter les lieux sans autorisation ou escorte. Plus le montant de la dette est élevé, et plus les restrictions sont sévères (Baker *et al.* 2003 : 17). J. Busza (2004 : 242) note que si certains tenanciers restreignent la liberté de leurs employées ou leur imposent des pratiques sexuelles à risque, y compris le rapport non consenti et non protégé, d'autres s'efforcent de créer un environnement chaleureux et familial. Le témoignage d'une migrante interviewée par l'équipe de S. Baker met l'accent sur les idiosyncrasies des tenanciers :

« La patronne de notre bordel est très bien, car elle nous facture le vrai prix de ce qu'elle nous achète. Si elle nous achète du maquillage à cinq dollars, elle ne nous prend que cinq dollars. De plus, nous, les prostituées, avons le droit de noter le nombre de clients que nous avons et ce que nous gagnons tous les jours. Dans mon ancien bordel, le patron gonflait le prix de tous les achats. Si quelque chose valait cinq, il nous facturait 15. Et les prostituées n'avaient pas le droit de noter le nombre de clients ou l'argent qu'elles gagnaient tous les jours. » (Baker *et al.* 2003 : 19, ma traduction)

Le témoignage de la masseuse va dans le même sens :

« Mon patron était quelqu'un de très bien. Voici ce que faisaient les patrons méchants à l'époque : ils tapaient souvent les filles qui ne satisfaisaient pas les clients, ils les battaient jusqu'à la mort. Mais il y avait très peu de patrons comme ça. Si l'on prend une centaine d'établissements, un seul était comme ça. » (entretien du 12 mai 2010)

L'employée s'engage à fournir des services sexuels, à résider chez le tenancier et à respecter les règles de la maison jusqu'au remboursement de la dette. Outre le gîte et le couvert, elle jouit d'un droit de protection vis-à-vis de la police qui inclut le paiement du prix de sa libération en cas d'arrestation. Selon J. Busza (2004 : 242-3), les employées ayant recouvré leur dette peuvent continuer à travailler au sein de l'établissement en louant une chambre, même si la plupart préfèrent s'endetter à nouveau. La masseuse confirme cette tendance et précise qu'une fois l'avance recouvrée, l'employée est libre de partir ou de continuer à travailler pour le tenancier en lui versant la moitié de ses revenus, selon la formule « travailler et diviser par deux » (*lâm chia hai*).

Le recrutement avec avance et le prêt à intérêt proposés par les proxénètes saïgonnais et présentés dans le précédent chapitre reposent sur des principes analogues. D'abord, la relation de crédit s'imbrique dans une relation professionnelle. À Svay Pak comme à Hò Chí Minh-Ville, le travail sexuel garantit et rembourse la dette. Ensuite, le tenancier impose des restrictions en matière de liberté à l'employée débitrice pour assurer le recouvrement de l'avance et déjouer une éventuelle tentative de fuite. En revanche, les deux systèmes diffèrent

sur un point crucial : alors que le tenancier n'ajoute aucun intérêt à l'avance, le proxénète prête de l'argent à un taux mensuel pouvant atteindre 25 %, le prix du crédit collecté. L'avance se révèle donc plus économique que le prêt à intérêt, avantage qui joue en sa faveur.

Le succès du recrutement avec avance tient aussi à sa capacité à répondre aux attentes des parties engagées. D'une part, les tenanciers utilisent le crédit comme un appât pour attirer et fidéliser une main-d'œuvre rare et convoitée au Cambodge. Car non seulement les clients apprécient la variété, la jeunesse et la « fraîcheur »³³, mais aussi la forte rotation du personnel les oblige à embaucher du personnel sans cesse. Et pour cela, ils misent sur l'avance et l'intermédiation de leur personnel. D'autre part, les employées obtiennent du crédit à bas coût. L'avance présente des avantages indéniables par rapport au prêt à intérêt : faible coût, relation préalable avec le tenancier non nécessaire, évaluation de la solvabilité superflue, possibilité de garantir l'avance par l'activité sexuelle. Ce système favorise en outre l'épargne, car en reversant l'avance à la famille, les employées limitent la dépense sur place. Cela explique peut-être pourquoi les femmes s'endettent à nouveau et voient favorablement le recrutement avec avance (Busza 2004 : 243). Ces avantages du recrutement avec avance constituent un facteur d'attraction.

Les revenus élevés représentent sans doute l'attrait le plus fort de Svay Pak. Les travaux cités ne fournissent pas d'indications à propos des prix pratiqués ou des niveaux de revenus. En revanche, ils nous apprennent que les employées servent en moyenne 14 clients par semaine (Baker *et al.* 2003 : 20). Lors de mon séjour à Svay Pak au printemps 2002, la passe se négocie 20 USD au sein des établissements. À ce prix, le revenu mensuel brut atteint 1 260 USD, soit 630 USD après déduction des 50 % revenant au tenancier, somme à laquelle il faut encore soustraire les charges (eau, électricité, etc.) que j'évalue à 200 USD. Pourboires exclus, le revenu moyen net atteint ainsi 430 USD, soit 17 fois le revenu par habitant de 25 USD (356 100 VND) au Viêt Nam en 2002 d'après l'Office général des statistiques, ou le double du revenu moyen dans l'industrie sexuelle à Châu Đốc en 2008. Sur un plan financier, Svay Pak a de quoi séduire les candidates à la migration prostitutionnelle, quitte à voir leur liberté restreinte pendant le remboursement. Finalement, les migrantes du Km 11 s'endettent auprès des tenanciers du Cambodge comme elles s'endettent auprès de leurs amies et collègues, de leurs prêteurs privés et de leurs employeurs prostitutionnels au Viêt Nam. Dans

³³ À ce sujet, les Vietnamiens emploient l'expression « le vieux bœuf aime manger l'herbe jeune » (*trâu già ham gặm cỏ non*).

un pays comme dans l'autre, les carrières de dette des femmes restent bien ancrées dans l'informalité, l'intermédiation personnelle et la mise en jeu de la sexualité.

1.4. Devenir recruteuse : relations sociales et intermédiation

Cette analyse du recrutement avec avance souffre de deux biais : trop d'économisme et la fixation sur le remboursement. Elle porte sur les modalités d'endettement, les contraintes en matière de restrictions de liberté et les avantages de l'avance par rapport à d'autres produits de la finance informelle. Dans cet univers économique et circonscrit au temps de la dette, la composante sociale de la relation entre le tenancier et la migrante passe à la trappe. Or, cette dernière est-elle uniquement liée à son employeur par des liens économiques alors qu'ils vivent ensemble pendant de longs mois ou années ? Leur relation n'est-elle pas intime au sens où l'entend V. Zelizer ? Quelles économies matérielles et immatérielles informent leur relation ? Et comment ces économies travaillent-elles cette relation ? Les riches données économiques produites par S. Baker, J. Busza, A. Hudgins, F. Thomas et F. Pasnik à propos de Svay Pak, ou par L. Sandy au sujet des établissements cambodgiens de Kompong Som, nous renseignent peu sur ces questions. Or, l'accent sur la dimension sociale de la relation nous permettrait de dépasser l'analyse économique qui caractérise la recherche sur la traite.

Entre 2002 et 2004, je suis dans le cadre de mon travail photographique à Svay Pak Yén (n° 25, 14 ans), une adolescente dont le parcours révèle les aspects dynamiques des trajectoires et la composante sociale des relations nouées par les migrantes vietnamiennes. Je la rencontre au Club du lotus au printemps 2002. À cette époque, elle propose des services sexuels dans les rues du village en compagnie d'autres enfants qui rivalisent, comme elle, avec les employées des établissements sexuels. L'année suivante, elle intègre les rangs d'une de ces maisons closes et noue une relation sentimentale avec le fils du tenancier, qui conduit peu après à un mariage. Lorsque je la revois en 2004, elle a presque cessé toute activité prostitutionnelle et exhibe fièrement des bracelets en or aux poignets, signe de son ascension sociale. Un jour, je la croise de retour de l'aéroport de Pochentong, en compagnie d'une collègue tout juste arrivée de Kuala Lumpur. Yén (n° 25, 14 ans) m'explique qu'elle travaille comme recruteuse pour son beau-père le tenancier. Dans le cadre de cette activité, elle se rend dans sa province d'origine au Viêt Nam pour enrôler de nouvelles employées. Et visiblement, elle organise aussi leurs allers et retours vers la Malaisie.

Les travaux sur Svay Pak abordent peu la question du recrutement des migrantes dans leur pays d'origine. Alors que le discours dominant sur la traite prétend que des organisations criminelles aux ramifications transnationales recrutent, trompent, transportent et exploitent un

grand nombre de femmes asiatiques, l'ancien directeur de l'UNIAP, Phil Marshall (2001 : 9), avançait dès le début de la mobilisation contre la traite en Asie du Sud-Est l'idée d'une « industrie artisanale » employant des « opérateurs à petite échelle », souvent perçus comme « rendant service à la communauté ». Cette hypothèse semble plus plausible en référence à Svay Pak que celle des syndicats criminels invisibles. Yén (n° 25, 14 ans) travaille comme recruteuse pour une structure familiale dirigée par le tenancier. Elle coordonne des opérations modestes qui mettent en jeu ses relations personnelles. Outre des recruteuses comme elle plus ou moins professionnelles, les employées qui rentrent au Viêt Nam peuvent aussi influencer des candidates à la migration prostitutionnelle, ne serait-ce que par les signes de richesse et les dollars affichés. Dans certains cas, elles peuvent devenir de vraies intermédiaires dans la migration prostitutionnelle en facilitant les déplacements et la mise en contact avec les tenanciers. D'une manière ou d'une autre, les anciennes recrutent de nouvelles femmes sur la base de l'intermédiation personnelle.

Outre le fait que certaines ONG verraient Yén (n° 25, 14 ans) comme une victime de l'exploitation sexuelle, et d'autres comme une trafiquante d'êtres humains, son cas montre que les migrantes peuvent gravir l'échelle sociale dans la petite communauté vietnamienne de Svay Pak en nouant des relations intimes avec des hommes importants : l'adolescente passe en effet du statut d'enfant prostitué travaillant dans la rue, à celui d'employée au sein d'un établissement sexuel, puis à celui convoité de recruteuse dilettante travaillant en même temps dans plusieurs pays. Cette progression conjuguée à une professionnalisation transforme son statut socioprofessionnel et *a fortiori* ses relations avec ses collègues et le tenancier. Le rapport qui l'unit à ce dernier est pluridimensionnel : la composante économique se réfère aux arrangements relatifs à la vente de services sexuels, au recrutement de migrantes au Viêt Nam et à l'organisation de leurs déplacements en Malaisie ; la composante sociale aux privilèges du lien de sang, de la confiance et de l'ancienneté. Ces deux aspects qui se travaillent mutuellement nous informent sur les cheminements et l'imbrication de l'intimité et de l'économie. L'enquête « Singapour » emprunte cette voie analytique en prenant l'exemple d'une infrastructure de migration prostitutionnelle opérant entre le Viêt Nam et Singapour. Si les migrantes s'endettent dans le cadre de leur déplacement, cette mise en dette joue une fonction précise à un moment de leur parcours singapourien. Mais l'examen de cas d'étude nécessite auparavant une mise en contexte. C'est pourquoi les pages suivantes actualisent le savoir sur la migration prostitutionnelle vietnamienne en Asie du Sud-Est telle qu'elle se présente aujourd'hui. Alors que cette mobilité s'inscrivait dans la migration spontanée vers

les villes vietnamiennes et le Cambodge pendant les années 1990, elle s'oriente vers de nouvelles destinations.

2. Le forfait migratoire à crédit à Singapour

Des forces politiques et socioéconomiques redessinent la migration prostitutionnelle vietnamienne en Asie du Sud-Est au cours des années 2000. Les conditions qui ont rendu possible cette réorganisation sont passées au crible. De nos jours, les migrantes privilégient les pays riches comme Singapour à ceux en développement comme le Cambodge. Après avoir décrit le contexte juridique qui détermine la nature des opérations au sein d'une infrastructure migratoire, j'examine les enjeux qui entourent la vente d'un forfait à crédit. Le lien de dette apparaît comme une étape indispensable pour nouer une relation intime entre la facilitatrice et les migrantes, utilisable à des fins de reproduction de l'infrastructure.

2.1. Le Cambodge : une destination inhospitalière et démodée

La migration prostitutionnelle irrégulière vers le Cambodge à travers les frontières poreuses d'An Giang, de Kiên Giang et de Đồng Tháp laisse la place à la migration régulière vers des pays plus riches et lointains comme Singapour, auparavant peu ou pas accessibles. Les données recueillies permettent de mettre en perspective cette réorientation survenue à partir de la seconde moitié des années 2000. Plusieurs éléments entrent en ligne de compte. Le premier renvoie à l'image négative et effrayante que la migration prostitutionnelle au Cambodge incarne aujourd'hui au Viêt Nam. Dans les rues d'An Giang, les gens parlent de cette mobilité au féminin et au passé, comme si beaucoup de femmes avaient jadis pris la route vers Phnom Penh. Un mototaxi de Vĩnh Xương synthétise les idées reçues :

« À Phnom Penh, les femmes ne peuvent que faire la pute pour gagner de l'argent. Là-bas, les filles sont parfois vendues au bordel. Ensuite, elles ne reviennent plus. Il vaut mieux travailler ici et habiter dans son propre pays. Ceux qui disent que là-bas c'est facile de gagner de l'argent, en faisant le ménage par exemple, sont les mêmes qui ensuite trompent et vendent les femmes. » (discussion du 12 mai 2009)

La réponse d'un groupe d'hommes de la commune de Phú Lam à la question de savoir si la traite et la migration prostitutionnelles existent dans leur commune est tout aussi éloquente : « Cette question-là, il ne faut même pas la poser » (discussion du 16 mai 2009). Le sens commun véhicule l'idée selon laquelle des trafiquants et des passeurs trompent les migrantes et que des employeurs abusifs les endettent, les retiennent, les exploitent et les brutalisent. Celles qui fuient et se font rattraper subiraient les châtements les plus sévères. Selon une femme du marché de Cái Dầu qui connaît plusieurs femmes qui sont revenues du

Cambodge, beaucoup d'entre elles rentrent « malades, fatiguées et vieilles, après avoir été lâchées, car on ne les autorise à rentrer que quand leur vie est finie » (discussion du 14 mai 2009). Ce discours pessimiste nourrit un dicton populaire partout répété : « il est facile d'aller à Phnom Penh, mais il est difficile d'en revenir » (*Nam Vang đi dễ, khó về*), auquel s'ajoute parfois « le garçon qui part trouve épouse, la fille revient avec un enfant » (*trai đi có vợ, gái về có con*). Autrement dit, les migrants vietnamiens font leur vie à Phnom Penh, tandis que les migrantes reviennent seules et avec un enfant à charge, *a priori* issu d'une relation illégitime.

La notion de risque (*rủi ro*) revient sans cesse dans les conversations. Une jeune femme qui migrerait seule pour la première fois risque d'« être trompée » (*bị lừa gạt*) et « vendue à un bordel » (*bị bán cho nhà sô*). Le risque commence par le choix du moyen de transport. Le passager qui voyage en mototaxi est tributaire du bon vouloir du conducteur. Les femmes rencontrées craignent en particulier les mototaxis de la frontière de Vĩnh Xương, dans le district de Tân Châu, redoutés pour leur ruse et tromperie. Le savoir populaire met l'accent sur l'intermédiation personnelle. S'aventurer seule dans un pays étranger relève de la folie. La migrante doit faire appel à un « guide » (*người dẫn dắt*), une personne de confiance qui connaît la destination et accepte d'organiser le transport, de faciliter la mise en contact avec un employeur fiable et de porter assistance en cas de problème. En dépit des précautions prises en amont, la réussite dépend aussi de la « chance et de la malchance » (*hên xui*), raison pour laquelle de nombreuses migrantes portent sur elles des amulettes censées les protéger (chapitre 5). La migration prostitutionnelle présente donc des risques de traite que la migrante ne peut jamais complètement maîtriser à elle seule.

Certains proxénètes et transporteurs proposent encore la migration prostitutionnelle à Phnom Penh aux femmes qui les approchent. Mais cette option ne séduit plus, et tout porte à croire que ce flux migratoire a fortement diminué. Les campagnes de prévention menées par le gouvernement d'An Giang en conjonction avec l'OIM et des ONG comme Terre des Hommes et ADAPT, conjuguée au retour de femmes désargentées et parfois malades du sida (chapitre 6), ont forgé la représentation du Cambodge comme un pays risqué, inhospitalier et dangereux. En atteste la profusion de panneaux préventifs accrochés au bord des routes, des écoles, des comités populaires et des centres de santé, et la profusion d'articles décrivant le lancement de campagnes de prévention, la tenue d'ateliers et l'arrestation de présumés trafiquants d'êtres humains publiée dans le journal de la province (*Báo An Giang*) : sept articles par an entre 1996 et 1998, 11,3 entre 2002 et 2007, cinq entre 2008 et 2009. L'évolution de ces moyennes reflète le début, l'apogée et l'essoufflement de la campagne contre la traite au Viêt Nam avec l'assèchement des fonds de la coopération sous l'effet de la

crise globale de 2008. Dans une étude sur la traite à An Giang menée par l'Université locale en partenariat avec l'UNIAP, les chefs de hameaux et de groupements attribuent la diminution du nombre de cas de traite aux campagnes de sensibilisation menées entre 2006 et 2008 (UNIAP 2011 : 27). Mais les efforts en matière de prévention ne suffisent pas à expliquer la reconfiguration régionale des flux de migration prostitutionnelle.



Fig. 50 : À gauche, un panneau dont le message de gauche indique « déterminer à lutter contre le crime de la traite des femmes et des enfants », et celui de droite « il faut protéger les femmes et les enfants contre le risque de la traite », planté sur une route d'An Giang près de la frontière avec le Cambodge (18/08/2008). À droite, un autre panneau à l'entrée du comité populaire du district de Châu Phú touchant Châu Đốc. Le message dit « Il faut lutter contre le crime de la traite des femmes et des enfants » (08/05/2009). Photos de l'auteur.

2.2. Hồ Chí Minh-Ville : le tremplin vers Singapour

Des alternatives locales plus séduisantes semblent l'emporter sur le Cambodge, par exemple la migration prostitutionnelle interprovinciale et saisonnière. Des dizaines sinon des centaines de femmes débarquent à Châu Đốc pendant les festivités annuelles de la Déesse du royaume à Núi Sam. Elles prennent d'assaut les nombreuses auberges et les trottoirs de la RN 91. Un mototaxi et proxénète de Hồng Ngự, la capitale de la province de Đồng Tháp voisine d'An Giang, décrit les services qu'il propose aux femmes venant le rencontrer. Si la candidate souhaite migrer à Phnom Penh, son frère peut la placer comme employée de maison pour un salaire mensuel de 100 US\$. Cet individu peut l'aider à trouver des clients avec qui coucher en échange de commissions. Le mototaxi propose aussi un travail au *bia ôm* de son oncle à Đồng Tháp. La serveuse reçoit 1,2 US\$ par bouteille de bière vendue et 2,8 US\$ par table servie. Elle est libre de partir avec les clients qui le souhaitent après le travail. La candidate

peut enfin travailler à Hồng Ngự avec lui. Un autre frère du proxénète lui loue une chambre, et elle reçoit les clients recrutés par ce dernier dans une auberge discrète. Elle facture 3,4 US\$ le service, dont la moitié lui revient. Le souteneur se réserve le droit de coucher avec elle à tout moment. Ses employées servent une dizaine de clients par jour, en général des ouvriers et des mototaxis. Sur cette base, une journée de travail rapporte 17 US\$ nets, soit 425 US\$ par mois, auxquels il faut soustraire 75 US\$ pour les frais de gîte et de couvert. Le revenu moyen mensuel net atteint donc 350 US\$. Cette forme de migration prostitutionnelle interprovinciale reste un sujet mal connu au Viêt Nam, contrairement à la migration en ville.

Une majorité de femmes migrent à Hồ Chí Minh-Ville et à Cần Thơ. Les données recueillies par l'Alliance Anti-Trafic confirment la forte attractivité exercée par ces deux centres urbains, de loin les plus importants au sud du Viêt Nam. Depuis 2005, l'organisation produit des statistiques sur les profils sociodémographiques, les parcours, les conditions de travail et les comportements des bénéficiaires de son programme de sensibilisation aux risques de traite, d'exploitation sexuelle et de transmission des MST/VIH. En constante progression, l'échantillon transversal de 1 683 individus en 2005 en compte 4 981 en 2011. Le profil type qui se dégage est celui d'une femme majeure originaire d'une province proche, en particulier à Cần Thơ où 39,1 % des prostituées viennent de cette ville, contre 35,3 % provenant de provinces adjacentes (Hậu Giang, Vĩnh Long, Sóc Trăng) et 25,6 % d'autres provinces méridionales. Les origines sont plus éclatées à Hồ Chí Minh-Ville où 26,7 % des femmes viennent de cette ville, 19,3 % de provinces du Sud (Đồng Nai, Tây Ninh, Bến Tre, Vũng Tàu, Bình Phước), 16,5 % du centre du Viêt Nam et 10,9 du Nord. Les résultats de l'étude du Département pour la prévention des fléaux sociaux corroborent cette tendance : parmi les hommes et les femmes travaillant à Hồ Chí Minh-Ville, Hà Nội et Hải Phòng, 61,9 % sont des immigrant-e-s venus de province (Government of Vietnam 2012 : 21). En bref, les données qualitatives recueillies à An Giang et à Kiên Giang et celles quantitatives provenant de l'Alliance Anti-Trafic et du Département pour la prévention des fléaux sociaux attestent de l'importance de la migration prostitutionnelle à l'intérieur du pays.

L'enquête « Singapour » offre un éclairage complémentaire sur la centralité de Hồ Chí Minh-Ville. Parmi les 17 femmes de l'échantillon, 56 % se disent originaires de cette ville, même si leur famille a des origines rurales. Les 44 % restants viennent des provinces du Sud, sauf une qui vient du Đắk Lắk dans les hauts plateaux du centre. Plus intéressant, si elles se forment et travaillent à Hồ Chí Minh-Ville, elles utilisent aussi cette ville comme base arrière pour migrer dans la région. Si les provinces frontalières étaient hier les principales zones émettrices et de transit de la migration prostitutionnelle au Cambodge, Hồ Chí Minh-Ville est

aujourd'hui la plaque tournante de cette mobilité en Asie du Sud-Est continentale (Singapour, Malaisie) et dans une moindre mesure en Chine du Sud (Hong Kong). En d'autres termes, la mégapole du Sud est une étape obligatoire sur les plans logistique, professionnel et relationnel. À Joo Chiat, je rencontre deux femmes fraîchement débarquées de Hông Ngự, la capitale de la province de Đông Tháp. Elles dénotent avec leurs collègues qui se moquent discrètement d'elles : vêtements bigarrés et bon marché, maquillage outrancier et criard, techniques de recrutement agressives et maladroit, vulgarité dans la manière de toucher les clients. Elles incarnent le stéréotype du *nhà quê*, mot péjoratif qui en vietnamien désigne la campagne ou le paysan ignare, terme repris par les Français pour désigner les paysans indochinois, puis pour qualifier les réfugiés *boat people* arrivés en métropole pendant les années 1970 et 1980. Soit ces deux femmes sont mal conseillées, soit elles ont brûlé des étapes dans la préparation de leur migration prostitutionnelle à Singapour. Leur maladresse mise à part, leur présence sur les trottoirs de Joo Chiat révèle la facilité avec laquelle les Vietnamiennes se rendent aujourd'hui dans n'importe quel pays de la région.

Cette facilité de déplacement doit beaucoup à la régionalisation des pays de l'Asie du Sud-Est. Impulsée par l'ouverture des frontières à la fin de la guerre froide, l'intégration régionale naît de la volonté commune de développer la croissance, de renforcer la coopération et l'assistance mutuelle et de construire un espace de dialogue pour peser dans les relations internationales (Boisseau du Rocher 1998). L'intégration vise aussi à faciliter la circulation des biens, des services, des idées et des personnes au sein de l'ASEAN. Depuis le 25 juillet 2006, les accords sur l'exemption de visa permettent aux citoyens des pays membres de se rendre pendant 14 jours dans les autres pays membres sans visa. Certains États ont signé des accords bilatéraux qui permettent de prolonger cette durée. Les Vietnamiens peuvent ainsi visiter le Cambodge, Singapour et la Thaïlande pendant 30 jours, et vice-versa. Ces accords visent les visites temporaires et non les migrations de travail, de mariage ou prostitutionnelle, régulées par d'autres législations. Ces restrictions n'empêchent pas les femmes vietnamiennes de se rendre à Singapour dans le cadre de ce dispositif pour rejoindre l'industrie sexuelle. En revanche, les déplacements à Hong Kong et Macao exigent des visas en bonne et due forme que seule délivrent les ambassades de Chine, donc une organisation différente.

L'intégration régionale favorise la démocratisation du transport aérien. Pendant les années 2000, des compagnies à bas prix malaisiennes (Air Asia), singapouriennes (Tiger Air), indonésiennes (Lyon Air) thaïlandaises (Nok Air, Phuket Airlines) et australiennes (Jet Star) se développent en misant sur l'émergence de classes moyennes avides de voyage et de loisirs. La libéralisation permet aujourd'hui à quiconque de se rendre partout en Asie à un prix

abordable, une révolution comparée à la décennie précédente où les compagnies nationales monopolisaient le marché et imposaient des prix exorbitants pour un nombre assez réduit de destinations. À l'époque de Svay Pak, les femmes vietnamiennes migraient déjà en Malaisie comme l'attestent les rapatriements de « victimes » de la traite effectués par les bureaux vietnamiens et cambodgiens de l'AFESIP, ou encore le cas de Yén (n° 25, 14 ans). Mais à l'époque, les facilitateurs de la migration privilégiaient la voie terrestre, moins onéreuse que la voie aérienne même après avoir soudoyé les gardes-frontières cambodgiens et thaïlandais. De nos jours, les candidates à la migration prostitutionnelle transnationale ne font plus appel aux passeurs transfrontaliers, mais à des amies et des collègues qui les aident à obtenir un passeport, à acheter un billet en ligne et à nouer contact avec des facilitateurs censés leur proposer des services dans le pays de destination. Les migrantes choisissent leur destination en fonction des enjeux logistiques, mais aussi des revenus qu'elles peuvent en tirer.

L'argent constitue le principal facteur d'attraction à Singapour. L'espoir de gagner des revenus substantiels se fonde sur la conviction selon laquelle ce pays incarne un *eldorado* où l'on peut gagner jusqu'à 1 000 SGP (712 USD) en 30 jours, conformément à l'adage « il est facile de gagner de l'argent à Singapour » (*đi Singapore dễ kiếm tiền*). Certaines migrantes croisent les prix moyens de la passe avec la valeur des devises locales des pays où elles travaillent. Selon une estimation approximative rapide, un service sexuel rapporte 100 SGP (71 USD) à Singapour, 100 ringgits (29 USD) en Malaisie et 100 000 VND (6,4 USD) au Viêt Nam. Un même service rapporte bien plus à Singapour : « au Viêt Nam, je peux gagner deux millions de *đôngs* par mois. Si je travaille à Singapour, je peux en gagner 20 ou 30 millions. Je gagne dix fois plus ici qu'au Viêt Nam », précise une migrante du foyer de Joo Chiat (entretien du 10 octobre 2010). L'argument économique pèse lourd.

Outre les revenus élevés, Singapour possède d'autres atouts. D'abord, les joueuses compulsives y affectionnent les casinos Marina Bay Sands et Resorts World Sentosa ouverts en fanfare en 2010. Plusieurs femmes du foyer dépensent une partie de leurs revenus dans ces établissements, de loin les plus luxueux de la région (chapitre 5). Ensuite, les migrantes apprécient l'anonymat offert par un pays étranger où personne ne peut les reconnaître, à commencer par leurs amis et proches. Enfin, l'expérience singapourienne apporte un capital d'internationalité qui démarque les migrantes transnationales de leurs collègues n'ayant jamais quitté le Viêt Nam. À l'opposé, la migration au Cambodge évoque un temps révolu, un choix risqué. Parmi les destinations régionales de la migration prostitutionnelle, Singapour l'emporte aujourd'hui haut la main sur Phnom Penh. Désormais, les migrantes voyagent en avion et munies de papiers en règle, et non à dos de mototaxis transfrontaliers. Pourtant,

pendant l'enquête « An Giang », des ONG comme ADAPT, des OI comme l'OIM et des bailleurs comme la Somaly Mam Foundation continuent de présenter l'image de la paysanne vietnamienne trompée par des trafiquants et des passeurs et exploitée par des tenanciers malhonnêtes au Cambodge. En utilisant l'icône de la victime naïve et innocente sur laquelle repose le paradigme de la traite des années 1990 et 2000, ces organisations – et derrière elles leurs partenaires institutionnels avides de financements – semblent avoir un train de retard. Cette réticence au changement se comprend, car accepter la réalité des nouveaux flux de migration prostitutionnelle en prise avec la modernité et la régionalisation oblige à revoir de fond en comble le paradigme de la traite, les programmes, les projets et les partenariats institutionnels, une somme de travail considérable. Entre-temps, un grand nombre de femmes vietnamiennes se rendent à Singapour pour travailler.

2.3. La migration prostitutionnelle à Singapour : entre (il)légalité et (il)licite

La législation singapourienne en matière d'immigration et de commerce sexuel agit sur le modelage des infrastructures de migration prostitutionnelle et des activités migratoires. À leur arrivée à Singapour, les agents de l'*Immigration and Checkpoints Authority* apposent sur le passeport des voyageurs vietnamiens un *Social Visit Pass*, qui précise la durée du séjour autorisé, en général 30 jours, et qui interdit l'exercice de toute activité rémunérée. La Loi sur l'immigration prévoit les modalités de refoulement (articles 25, 26) et d'expulsion (article 31) des « immigrants interdits » (*prohibited immigrants*). Cette catégorie inclut notamment « toute prostituée ou personne qui vit [de la prostitution], qui en bénéficie ou qui, avant son arrivée à Singapour, a vécu ou a reçu des bénéfices de la prostitution » (article 8, sous-section 3, alinéa e). Les agents de l'immigration peuvent renvoyer les femmes soupçonnées de venir exercer des activités de commerce sexuel sans fournir d'explication. Pour cela, ils procèdent à un filtrage sur la base de critères tacites : sexe, âge, apparence, adresse de séjour, fréquence des visites, formalités administratives. La loi sur l'immigration leur permet de refouler « toute personne ne pouvant pas démontrer qu'elle détient les moyens de subvenir à ses besoins » pendant son séjour à Singapour (article 8). C'est pourquoi les agents de l'immigration peuvent demander à tout visiteur étranger de leur montrer jusqu'à 800 USD, l'« argent de poche » (*tiền xách tay*) disent les migrantes vietnamiennes. Les strictes limitations relatives à la durée du séjour favorisent la migration pendulaire, c'est-à-dire que les femmes multiplient les séjours, parfois à raison de trois ou quatre par an, sans jamais dépasser la durée réglementaire. Nguyệt (n° 24, 39 ans), la migrante qui nous accompagne à Kuala Lumpur, raconte sa mauvaise expérience avec l'immigration à l'aéroport singapourien de Changi:

« Je n'ai pas eu de chance. Quand je suis arrivé à l'aéroport, la police m'a emmenée au bureau. Quand tu es emmenée au bureau de cette façon, tu ne sais jamais ce qui va t'arriver, si tu vas finir par être expulsée ou autorisée à rester à Singapour. Ils m'ont demandé pourquoi je venais à Singapour. Je leur ai dit que je venais en tant que touriste. Ils m'ont demandé pourquoi j'apportai autant de sachets de nouilles instantanées et de vêtements si je venais seulement en tant que touriste. En regardant mon passeport, ils ont vu que j'étais venue à Singapour plusieurs fois dans le passé. Je n'ai rien ajouté, mais ils m'ont dit que je devais rentrer au Viêt Nam. J'ai donc dû repartir. Tu ne peux pas discuter avec eux. C'est une question de chance et de malchance, car ils n'ont aucune raison de douter de moi. Ils prennent juste quelques personnes au hasard pour les questionner. Il y avait beaucoup d'autres filles à qui ils ont refusé l'entrée à Singapour ce jour-là. Je ne sais pas pourquoi ils étaient aussi stricts. » (entretien du 8 juillet 2010)

La Loi sur l'immigration impose aux compagnies aériennes de prendre en charge le retour des immigrants interdits. Le voyageur refoulé rentre chez lui le jour même ou le lendemain. En 2011, je prends souvent le premier vol matinal entre Singapour et Hồ Chí Minh-Ville sur Jet Star et Tiger Airways. À chaque fois, j'ai vu un policier amener dans la salle d'embarquement un groupe de deux à six femmes vietnamiennes rejetées le jour précédent. Certaines étaient des informatrices habituées de Joo Chiat, contentes de me voir. Le policier remettait leur passeport au responsable de cabine, qui le remettait à un agent de l'immigration vietnamienne de Hồ Chí Minh-Ville à l'ouverture de la porte. En général, la personne refoulée n'encourt de poursuites judiciaires ni au Viêt Nam ni à Singapour.

Si les femmes vietnamiennes entrent légalement à Singapour, elles commettent une infraction lorsqu'elles monnaient leur sexualité. Votée en 1961, la Charte des femmes prévoit un vaste ensemble de dispositions relatives à la protection de la femme, au mariage et au commerce du corps. Ce texte ne criminalise pas le commerce sexuel *per se*, contrairement à l'exploitation sexuelle (article 140), la traite (articles 141, 142) et le proxénétisme (article 146). En revanche, la Loi sur les infractions diverses criminalise le racolage public (article 26), et le Code pénal interdit à toute femme de moins de 21 ans de monnayer sa sexualité (article 372). Le gouvernement applique une politique pragmatique fondée sur la tolérance et l'encadrement du commerce sexuel. Ses objectifs consistent à réduire le racolage public, à lutter contre l'exploitation sexuelle et à limiter la propagation de maladies vénériennes, dont le VIH (Ong 1993, Wong 1996). La Brigade criminelle, ancienne Unité anti-vice, supervise quelques établissements sexuels dans quatre « quartiers rouges désignés » (*Designated Red-Light Area*) : Lorong 16-24 à Geylang, Keong Saik Street à Chinatown, Flanders Square et Desker Road et Little India. Ces établissements emploient des femmes de la République Populaire de Chine, immigrées à Singapour dans le cadre d'un accord bilatéral d'exportation

de main-d'œuvre, et restent inaccessibles aux femmes d'autres nationalités, y compris les Vietnamiennes. À l'instar de nombreuses autres migrantes, celles-ci travaillent dans les rues, pubs, bars dansants, salons de karaoké et discothèques situés dans les principaux quartiers rouges de la ville. La police peut les arrêter à tout moment au titre de la Loi sur les infractions diverses, et les expulser vers leur pays d'origine selon des modalités précises (Yea 2014). La presse singapourienne médiatise les raids fréquents menés dans les quartiers rouges, y compris ceux qui concernent les femmes vietnamiennes à Joo Chiat et à Geylang (Asia One News 23/03/2012, Khoo 26/06/2011, Thục 16/09/2010).

L'industrie sexuelle continue de proliférer en dépit d'une application stricte de la législation. Les juristes Ong Jin Hui (1993 : 259) et Joel Wong Yang (1996 : 175-6) avancent l'argument du mal nécessaire. De leur point de vue, le gouvernement singapourien conçoit le commerce sexuel comme un rempart contre le viol, un remède contre la misère sexuelle qui accablerait autant les hommes singapouriens que les travailleurs migrants séparés de leur famille pendant de longues périodes de temps, ces derniers comptant pour environ un quart de la population de Singapour, les deux sexes confondus. Dans leurs travaux sur la fabrique de l'illicite, Itty Abraham et Willem Van Schendel (2005) opèrent un partage entre l'(il)légalité relative au droit et l'(il)licite relevant des valeurs : légalisation par l'État et légitimation par la société civile ne sauraient correspondre en tout point. Cette distinction éclaire le contexte juridique et social dans lequel se déroule la migration prostitutionnelle vietnamienne à Singapour. Le besoin de main-d'œuvre étrangère masculine rend les migrantes prostituées licites au regard de la politique du mal nécessaire. En revanche, elles deviennent des sujets illégaux – et de ce fait répréhensibles – au titre des législations sur l'immigration (catégorie des « immigrants interdits ») et sur le commerce sexuel (racolage public). L'infrastructure migratoire à l'étude opère dans cet espace flou et mouvant entre (il)légalité (migration pendulaire, exercice d'une activité illégale) et (il)licite (légitimité du commerce sexuel aux yeux du gouvernement, illégitimité aux yeux de la société et notamment des riverains de Joo Chiat, chapitre 1, épilogue). Le chemin des migrantes vietnamiennes qui souhaitent travailler à Singapour est semé d'embûches juridiques. Pour les surmonter, elles font appel à des spécialistes, les facilitatrices à la tête des infrastructures migratoires, surtout les débutantes.

2.4. Le forfait migratoire : services et enjeux économiques

Les femmes rencontrées essaient de franchir les obstacles juridiques et logistiques en louant les services de facilitateurs professionnels. Oanh (n° 11, 45 ans), la responsable du foyer de Joo Chiat où je réside entre août et décembre 2010, originaire du centre du Viêt

Nam, joue un rôle pivot dans l'organisation de la migration prostitutionnelle entre le Viêt Nam et Singapour. Elle assure la logistique, prodigue des conseils et accueille ses clientes au rez-de-chaussée d'une maison située au cœur du quartier rouge de Joo Chiat, loué par une femme d'affaires vietnamienne itinérante et son mari, tous deux joueurs compulsifs assidus du Marina Bay Sands. Elle propose un forfait de 712 USD à ses nouvelles clientes, l'« argent du sponsor » (*tiền bảo lãnh*) ou « l'argent qui t'emmène à Singapour » (*tiền dẫn mình đi qua Singapore*). Ce produit comprend les services migratoires suivants :

- Un billet d'avion aller-retour entre Hồ Chí Minh-Ville et Singapour, dont le prix est compris entre 122 et 245 USD. La facilitatrice achète des billets de la compagnie à bas prix Lion Air à sa fille, employée dans une agence de voyages à Hồ Chí Minh-Ville,
- La mise à disposition de l'argent de poche, entre 500 et 800 USD. Pour 50 USD, Oanh envoie cette somme à son ex-mari, son correspondant, qui le remet aux migrantes à leur départ de l'aéroport de Tân Sơn Nhất à Hồ Chí Minh-Ville,
- L'« achat d'une adresse » (*mua địa chỉ*) auprès d'une personne vietnamienne détenant une résidence permanente à Singapour. La migrante inscrit son nom sur un coupon qu'elle remet à son arrivée aux agents de l'immigration à l'aéroport. En cas de doute, ceux-ci peuvent appeler le garant à des fins de vérification. S'agissant de déjouer leur suspicion, l'adresse doit se trouver en dehors d'un quartier rouge, à commencer par Joo Chiat et Geylang. La facilitatrice verse entre 40 à 80 USD au garant en échange de ce service,
- Réception à l'aéroport de Singapour où la facilitatrice récupère l'argent de poche, puis transfère au foyer en taxi (25 USD),
- Accueil au foyer et mise à disposition d'un lit dans une chambre partagée (frais en sus à hauteur de 8 USD la nuitée, 3,6 USD le repas),
- Conseil et mise en réseau avec les pairs (service inclus dans le forfait),
- Services supplémentaires à des conditions avantageuses, y compris le renouvellement du *Social Visit Pass* (Lainez 2011 b : 43-6).

La facilitatrice propose aussi ces services à la carte. Les plus demandés sont le billet d'avion, l'argent de poche, l'adresse et l'hébergement. La vente d'un forfait lui procure un bénéfice net compris entre 312 (frais minimales) et 475 (frais maximaux) USD. Outre le coût réel des services, elle verse tous les mois 146 USD à son correspondant saïgonnais, son ex-

mari. Elle encourt trois risques majeurs susceptibles de fragiliser sa situation financière précaire : le refoulement des clientes à l'aéroport de Singapour (un incident pendant l'enquête), l'arrestation et l'expulsion des clientes endettées (aucun incident, mais la police arrête et expulse trois de ses clientes non endettées lors d'un raid à Joo Chiat), et la fuite des clientes à l'aéroport de Hồ Chí Minh-Ville avec l'argent de poche. Oanh (n° 11, 45 ans) évoque un incident de ce type survenu en 2009, qui l'a contrainte à souscrire un prêt à intérêt auprès d'un prêteur privé :

« Mon mari a donné 1 000 dollars aux filles au Viêt Nam, mais elles ne se sont pas enregistrées ! Elles ont fait semblant d'entrer dans l'aéroport, mais en réalité elles n'ont pas passé l'immigration. Dès que mon mari est parti, elles ont disparu avec mon argent. Je n'ai aucun moyen de le récupérer parce que je ne sais pas où les trouver. Et je n'ai pas le temps d'aller les chercher dans les provinces d'An Giang et de Vĩnh Long d'où elles viennent. L'année dernière, je m'occupais d'une maison comme celle-là, et j'ai aussi perdu mon argent. J'ai dû emprunter de l'argent de la mafia au Viêt Nam pour rembourser l'argent que j'avais emprunté pour prêter à ces deux filles. » (discussion du 21 octobre 2010)



Fig. 51 : La Brigade criminelle, la Brigade des stupéfiants et l'Immigration organisent une descente dans le bar Club V en face du foyer. Trois clientes de la facilitatrice sont arrêtées et emmenées au poste. Elles reviennent au petit matin avec un ordre d'expulsion. Photo de l'auteur, 19/10/2010.

Les migrantes remboursent rapidement le forfait. Les paiements en espèces constituent leur principale source de revenus. S'ajoutent des rétributions en nature sous forme de cadeaux et de repas des clients réguliers et des amants payants, difficilement quantifiables. Certaines gagnent peu, juste de quoi couvrir les frais de séjour, et encore. Les femmes plus aguerries peuvent gagner plusieurs milliers de dollars par mois. Les dispositions personnelles dont l'âge, l'expérience, l'apparence, l'habillement, les capacités linguistiques et le goût pour le travail expliquent les forts écarts de revenus constatés. Le revenu mensuel brut de 1 420 USD correspond à une vingtaine de clients à 71 USD la passe. Viennent s'ajouter les pourboires à 14 USD que les femmes reçoivent lorsqu'elles s'«assoient à la table» (*ngòi bàn*) des hommes et leur tiennent compagnie sur les terrasses de Joo Chiat, une vingtaine selon mes estimations, soit 280 USD. Concernant les dépenses, les migrantes doivent couvrir les frais de voyage compris entre 368 (sans forfait) 712 USD (avec forfait) et de séjour que j'évalue à 490 USD, soit 30 nuitées à 8 USD et 3,6 USD par repas. Après soustraction des dépenses, le revenu net mensuel se situe entre 498 (avec forfait) et 842 (sans forfait) USD. Dix passes suffisent à rembourser le forfait. Cela prend quelques jours à une migrante expérimentée, quelques semaines à une débutante.

Postes		Prix unitaire	Unité	Nombre d'unités	Total
Dépenses	Voyage en forfait migration	712	-	-	712
	Voyage (billet à 183, adresse à 60, argent de poche à 100, taxi à 25)	368	-	-	368
	Loyer	8	Jour	30	240
	Frais de bouche	3,6	Jour	30	108
	Extras (snacks, communications, taxis, etc.)	142	-	-	142
	Sous-total				858 (sans forfait) 1 202 (avec forfait)

Recettes	Prestations sexuelles	71	Prestation	20	1 420
	Pourboires	14	Prestation	20	280
	Sous-total				1 700
Total					842 (sans forfait) 498 (avec forfait)

Fig. 52 : Tableau récapitulatif des dépenses et des revenus moyens pour un séjour de 30 jours à Singapour (USD).

Pourquoi les femmes remboursent-elles rapidement le forfait ? La facilitatrice utilise-t-elle la coercition ou l'intimidation ? Contrairement à certaines de ses collègues, Oanh (n° 11, 45 ans) refuse d'agir à l'instar d'une maquerelle, quand bien même elle vit de ses clientes. Si elle avance leurs frais logistiques, elle ne s'arroge aucun droit sur leur activité. Les migrantes travaillent à leur compte pour rembourser le forfait, mais n'engagent pas leur travail sexuel pour garantir la dette, contrairement aux employées des établissements sexuels de Svay Pak hier ou aux femmes qui empruntent à leurs proxénètes saïgonnais aujourd'hui. La facilitatrice pourrait intimider ses clientes endettées. Or, elle a un tempérament calme et généreux, et pendant l'enquête, elle n'a jamais menacé quiconque au titre du recouvrement du forfait. En outre, la taille limitée de son infrastructure l'empêche de mener des actions de recherche et de capture au Viêt Nam, coûteuses en argent et en temps. La confiscation du passeport poserait aussi problème. Lors d'un contrôle d'identité ou d'une descente, la police traite les femmes étrangères sans papiers comme des immigrantes illégales. Elle les emmène au poste et cherche à établir le nom du détenteur du passeport. C'est pourquoi Oanh (n° 11, 45 ans) oblige ses clientes à toujours sortir munies de papiers. Elle pourrait encore limiter la liberté de mouvement de ses débitrices en les surveillant. Dans les faits, les migrantes quittent rarement le foyer sauf aux heures de travail. Ce confinement n'est ni voulu ni imposé par la facilitatrice, mais exprime la crainte permanente de l'arrestation dans laquelle vivent les migrantes. Et cette peur les contraint à mener une vie discrète et cachée. Kim (n° 13, 15 ans), la cadette du foyer dont la situation pourrait se rapprocher de la traite (chapitre 1), décrit le sentiment de peur qui l'envahit dès qu'elle met un pied dans la rue :

« Quand je sors, j'ai toujours peur de la police. Même si j'ai mon passeport sur moi, j'ai toujours peur que la police m'arrête et m'embarque dans une fourgonnette. Tout le

monde dans la rue me regarderait, et je serais très embarrassée. C'est ennuyeux de rester toute la journée au foyer. Mais si je sors et que quelque chose m'arrive, personne ne viendra m'aider. » (entretien du 2 octobre 2010)

Outre la peur des autorités, la forte pression sociale dissuade les femmes qui acquièrent le forfait de casser la dette. D'abord, Oanh (n° 11, 45 ans) les retrouverait rapidement si elles restaient à Singapour, car tout se sait (*ngươi ta biết*) au sein de la petite communauté de migrantes. Une femme de Hồ Chí Minh-Ville précise à ce sujet que les « filles vietnamiennes aiment bien les commérages, il est donc impossible de fuir la dette » (entretien du 15 juillet 2010). Ensuite, la migrante qui enfreint ses obligations hypothèque son retour à Singapour, un choix lourd de conséquences. Finalement, la facilitatrice renonce à restreindre la liberté de ses clientes et à s'arroger un droit sur leur travail pour assurer le recouvrement du forfait. Si elle se présente sans armes ni cuirasse, elle profite de leur isolement et de leur dépendance à son égard. Inutile d'imposer des contraintes supplémentaires dans ce contexte social qui lui est favorable. Elle couvre le faible risque de non-remboursement du forfait par son rendement élevé et la vente de services migratoires à l'unité. Le prix de 712 USD est-il abusif ?

2.5. La cherté et les contraintes relatives du forfait

Réfléchir à cette question oblige à comparer les tarifs pratiqués par les facilitateurs vietnamiens ou étrangers à Singapour ou ailleurs. Or, les études à ce sujet font défaut. Parmi les rares chercheuses ayant examiné le financement de la migration prostitutionnelle en Asie, les travaux de Teresa Sobieszczyk (2002) font référence. Cette sociologue interroge le lien de dette dans la migration prostitutionnelle entre la Thaïlande et le Japon à la fin des années 1990. Les migrantes prostituées règlent des frais de voyage estimés à 11 691 USD, un coût cinq fois supérieur à celui de la migration de travail. En revanche, elles gagnent plus que les travailleuses migrantes, ce qui leur permet de rembourser leur dette de voyage 2,5 fois plus rapidement que ces dernières. Même si la comparaison de la migration prostitutionnelle entre la Thaïlande et le Japon hier et le Viêt Nam et Singapour aujourd'hui présente des limites en raison des différences de durée, de logistique et de revenus, Singapour apparaît comme une destination plus économique. Mais la presse vietnamienne voit les choses d'un autre œil.

Obnubilés par la traite, les journalistes vietnamiens fustigent encore et toujours le lien de dette dans la migration prostitutionnelle. En 2009, le Journal de la jeunesse (Thanh Niên) publie un dossier étoffé sur Singapour. Partant de l'affaire macabre de Linh (n° 10, 28 ans), la migrante de Joo Chiat retrouvée morte au pied de l'immeuble d'un client (encadré 3, chapitre 1), la journaliste Thục Minh (30/06/2009 b) soutient que des recruteurs et des maquerelles

exploitent leurs clientes. À l'appui d'une lettre envoyée aux autorités par une migrante se disant exploitée, elle décrit le cas d'une facilitatrice de Càn Thơ qui propose un forfait migratoire à 22,5 millions de VND (1 315 USD). Il comprend l'assistance pour obtenir un passeport, l'achat du billet d'avion, la mise à disposition de l'argent de poche, le logement sur place et l'avance d'autres frais. La facilitatrice loge les migrantes dans un appartement aménagé en établissement sexuel clandestin situé à Clementi, loin de tout quartier rouge. Elle emploie une trentaine de Vietnamiennes âgées de 17 à 30 ans. La jeune femme qui porte plainte ne parvient à rentrer au Viêt Nam qu'après que sa mère a envoyé 1 315 USD et le titre de propriété foncière à la facilitatrice. Oanh (n° 11, 45 ans) à Joo Chiat et la facilitatrice de Clementi vendent le même forfait migratoire. Mais contrairement à la première, la seconde s'arroge un droit sur le travail sexuel des migrantes endettées à l'instar des tenanciers de Svay Pak et des proxénètes de Hồ Chí Minh-Ville. Et ce droit lui permet de restreindre leur liberté et de les forcer à travailler pour rembourser la dette.

Le financement à crédit de la migration prostitutionnelle peut sans aucun doute déboucher sur des formes d'oppression, qui plus est lorsque le créancier s'arroge des droits sur le travail du débiteur. Mais tout créancier impose des contraintes à son débiteur au titre de la dette. À nouveau, l'abus ne provient pas de la contrainte *per se*, mais de la nature des restrictions et de leur application. Prenons l'exemple d'un chef d'usine qui fait une avance à l'un de ses ouvriers. Il détient des droits sur son travail au titre du contrat de travail. Il abuse de ses droits s'il enfreint les termes du contrat, et peut-être le droit du travail, s'il le force à travailler plus que prévu ou dans des conditions difficiles au titre du recouvrement de l'avance. La presse et les organisations anti-traite ont tendance à oublier que toute relation de dette, formelle ou informelle, se construit dans l'asymétrie et la contrainte. À leurs yeux, le système par lequel le travail sexuel garantit et rembourse la dette dans la migration prostitutionnelle mène nécessairement à l'oppression. L'exemple de l'infrastructure de Joo Chiat contredit cette thèse : toutes les facilitatrices créancières ne s'arrogent pas un droit sur le travail de leurs clientes débitrices. Autrement dit, l'approche victimaire et oppressive du lien de dette dans la migration prostitutionnelle se vend bien, mais au prix d'une essentialisation déformante qui fait fi de la variété des arrangements et des idiosyncrasies dans les infrastructures migratoires.

L'absence de recherches sur l'endettement dans la migration prostitutionnelle en Asie contraste avec le foisonnement de travaux sur le lien de dette dans la migration de travail. Lê Thu Hương (2010) examine la situation des ouvriers vietnamiens en Malaisie. Pour un contrat de trois ans, le coût de la migration s'élève à 1 300 USD. Sur la base d'un salaire mensuel de

190 USD dans une usine d'assemblage électronique, le remboursement nécessite 11 mois de labeur (Lê 2010 : 883, 892). Hong-zen Wang et Danièle Bélanger (2011 : 325-6) se penchent sur la situation des ouvriers vietnamiens à Taiwan. Pour un contrat de deux ans, le coût de la migration se situe entre 6 124 et 7 461 USD. Avec un revenu annuel de 5 760 USD, le remboursement requiert 15 mois de travail. Nombre de migrants encore endettés retournent au Viêt Nam avant la fin de leur contrat à cause des mauvaises conditions de travail (voir aussi Bélanger 2014, Hoàng et Yeoh 2015). En bref, le remboursement de la dette absorbe entre un et deux tiers du revenu brut. Si ce taux équivaut à celui pratiqué par Oanh (n° 11, 45 ans), les migrations de travail et prostitutionnelle diffèrent sur un point crucial : tandis que le travailleur migrant doit repayer des frais élevés à chaque nouveau départ ou lorsqu'il renouvelle son contrat, les migrantes de Joo Chiat achètent le forfait une seule fois, car par la suite, elles organisent elles-mêmes leur déplacement à Singapour. De surcroît, les travailleurs migrants subissent de dures conditions de travail et gagnent relativement peu, tandis que les migrantes de Joo Chiat jouissent d'une grande autonomie et gagnent plus. En dépit des a priori négatifs, le financement informel de la migration prostitutionnelle ne se révèle pas plus contraignant que le financement formel de la migration de travail, alors que les États, la société civile et le marché fustigent le premier tout en accréditant le second.

2.6. S'endetter pour rejoindre une infrastructure familiale

L'analyse du lien de dette dans la migration prostitutionnelle livrée jusqu'à présent pêche par un excès d'économisme et par une fixation sur le processus de recouvrement. Elle met l'accent sur les modalités d'endettement et les effets éventuels de la dette en matière de restrictions de liberté. Or, les données sur l'infrastructure migratoire de Joo Chiat offrent un autre éclairage sur la mise en dette. Sur un plan économique, le forfait permet à la facilitatrice d'appâter de nouvelles clientes. Elle propose ce produit aux femmes qui la contactent depuis le Viêt Nam *via* son réseau de clientes, en général des débutantes à Singapour mais pas nécessairement dans le commerce sexuel, car la plupart travaillent déjà au Viêt Nam ou ailleurs. Ces femmes sont à la recherche d'une solution pratique et clé en main. Et le forfait présente beaucoup d'avantages séduisants, car il comprend les services indispensables à leur déplacement à Singapour, en outre il peut être acheté à crédit. De ce point de vue, sa fonction s'assimile à celle de l'avance à Svay Pak : tous les deux servent d'appât dans le recrutement.

Sur le plan social, l'achat du forfait permet à la migrante d'établir un rapport personnel avec la facilitatrice et d'intégrer l'infrastructure migratoire. Cette adhésion transforme *de facto* la relation marchande, car l'usage veut qu'après avoir acheté le forfait, les migrantes qui

reviennent à Singapour n'achètent plus que des services à l'unité et donc à prix réduit : adresse, argent de poche, hébergement, billet d'avion. L'achat d'un forfait s'apparente à l'achat d'une carte de membre d'un club donnant droit à certains privilèges. À Joo Chiat, l'adhésion à l'infrastructure facilite l'accès à l'espace social du foyer où règne un ethos familial. Non seulement, on y respire un air de famille, mais la facilitatrice et les migrantes utilisent les termes d'adresse *con/mẹ* (enfant/mère) pour communiquer entre elles, alors que l'usage préconiserait les paires *cô/cháu* (tante paternelle/nièce) ou *chị/em* (grande sœur/petite sœur). Cet usage institue une parenté fictive ou alternative³⁴. Cette notion anthropologique évoque des « relations créées selon diverses modalités (sang, lait et métaphores diverses) pour instaurer conventionnellement un lien de parenté fictif entre des individus non apparentés » (Barry *et al.* 2000 : 729). À l'instar de la parenté par sang et par alliance, la parenté alternative produit des droits, des obligations et des interdits, et permet d'accroître le réseau de relations utiles (Ebaugh et Curry 2000). Cette familiarisation des relations par laquelle la facilitatrice d'une infrastructure migratoire (ou la gérante d'un établissement sexuel) devient la mère de substitution de ses clientes a été relevée ailleurs en Asie du Sud-Est (voir Lyttleton 2014 : 64 sur les femmes *khmu* du Laos). La production d'une parenté alternative rappelle l'importance que les Vietnamiens accordent à l'intermédiation personnelle et à la famille. Au foyer, cette parenté renforce la hiérarchie et instaure un code de conduite similaire à celui qui prévaut au sein d'un ménage. Surtout, elle participe à la construction d'un univers social vietnamien de l'intérieur, le foyer familial et familial, par opposition à l'univers singapourien de l'extérieur, la rue inconnue et hostile. Le confinement des migrantes au sein du foyer ne traduit pas le désir de la facilitatrice de les contraindre, de les contrôler ou de restreindre leur liberté. Au contraire, cet isolement leur apporte sécurité, réconfort et solidarité, des atouts précieux pour réussir leur séjour singapourien.

Outre l'ethos familial, l'infrastructure migratoire à l'étude repose sur une véritable famille. Oanh (n° 11, 45 ans) travaille main dans la main avec son ex-mari, son correspondant à Hồ Chí Minh-Ville, avec sa sœur qui la rejoint de temps en temps pour participer aux corvées domestiques, et avec sa fille, employée dans une agence de voyages à Hồ Chí Minh-Ville, qui elle aussi lui rend souvent visite. Cette structuration familiale entre en résonance avec l'exemple de Yén (n° 25, 14 ans) à Svay Pak, et avec celui d'une autre infrastructure migratoire de Joo Chiat. Le 18 mars 2015, le quotidien *New Paper* annonce la sentence d'un

³⁴ L'adjectif « fictive » sous-entend l'existence d'une parenté « réelle » fondée sur les règles de la généalogie. Or, certains groupes et peuples n'entendent pas la parenté au seul regard de la généalogie. La distinction fictive-réelle apparaît donc arbitraire. Je retiens le terme « alternatif », plus neutre.

juge suite au démantèlement d'une « opération de vice » à Joo Chiat, c'est-à-dire l'arrestation d'une facilitatrice, de sa mère, de sa sœur et de son beau-frère, tous rattachés à une même infrastructure opérant entre le Viêt Nam et Singapour (Law 18/03/2015). Leur activité est bien considérée comme délictuelle, car le juge condamne la facilitatrice à 12 mois de prison en lui reprochant d'avoir vécu des fonds de la prostitution et d'avoir accueilli et logé des femmes à des fins de prostitution. Ces dernières lui réglaient un forfait de 1 000 SGD, outre 18 SGD par jour pour le gîte et le couvert, les mêmes prix que ceux pratiqués par Oanh (n° 11, 45 ans), ce qui confirme que le forfait à 1 000 SGD semble être une pratique courante dans le milieu vietnamien. Ce fait divers accrédite la thèse selon laquelle les infrastructures s'assimilent à des corporations familiales, au sens propre et figuré du terme.

Dans l'espace physique du foyer et social de la parenté alternative, la relation entre la facilitatrice et ses clientes devient intime à mesure qu'elle se construit sur des économies monétaires (marchandes ou pas), matérielles, personnelles (conseils) et affectives. En quoi consistent-elles exactement ?

L'activité économique ne se réduit pas à la vente de services migratoires. Oanh (n° 11, 45 ans) propose des services gratuits à ses clientes, dont celui de coffre-fort. Elle loue chaque chambre du foyer à trois ou quatre migrantes. Leurs possessions – des vêtements, des produits de maquillage, des souvenirs et de l'argent - tiennent dans une valise posée au pied du lit. Si aucun vol n'a jamais eu lieu pendant mon séjour, le risque existe cependant, raison pour laquelle Oanh (n° 11, 45 ans) peut garder en lieu sûr l'argent des clientes qui le souhaitent. Elle peut aussi leur emprunter des fonds pour compenser ses fluctuations fréquentes de trésorerie. Cela arrive à deux reprises. Un jour, elle emprunte 716 USD à une habituée de Joo Chiat, mariée depuis peu à un homme singapourien et entretenue par un amant payant. Un autre jour, elle emprunte 712 USD à l'une de ses clientes régulières, une joueuse compulsive dont les parents financent l'addiction et les voyages à Singapour. Ces emprunts s'inscrivent dans des relations amicales, source d'un « flux continu de dons et de contre-dons, quelle qu'en soit la nature, sollicités ou non, mais toujours attendus » (Testart 1999 : 31)³⁵. Très populaire au foyer, l'expression « je t'aide, tu m'aides » (*giúp qua giúp lại*) souligne la réciprocité au cœur de la finance informelle entre pairs.

Les enjeux matériels de la relation entre la facilitatrice et les migrantes ne se réduisent

³⁵ A. Testart (1999 : 50) définit l'amitié comme « tout lien entre deux individus : 1) contracté à titre strictement personnel et maintenu à ce même titre, 2) et comportant un engagement réciproque et en principe durable, mais dont le contenu éminemment variable d'une société à l'autre n'est tout au plus défini que par la morale coutumière ».

pas aux transactions monétaires. Alors que les secondes arrivent à Singapour les mains vides, la première met à leur disposition des biens d'équipement qui leur sont indispensables : matelas, mobilier, éclairage, vaisselle, réfrigérateur, lave-linge, etc. Ainsi, la dépendance des secondes à l'égard de la première s'avère totale à cet égard. Oanh (n° 11, 45 ans) peut aussi prendre sous son aile les acheteuses du forfait en les emmenant dans les cantines de Joo Chiat. Collègues, ami-e-s, migrantes habituées ou localement mariées, clients réguliers ou amoureux s'assoient à leur table et paient à tour de rôle des tournées de bière et de plats cuisinés, parfois jusque tard dans la nuit. Ces repas festifs permettent aux débutantes de manger et de boire à leur guise tout en se familiarisant avec leur nouvel environnement de travail, aux revenantes d'économiser les repas, et à la facilitatrice d'entretenir son réseau personnel.



Fig. 53 : Dîner dans une cantine chinoise de Joo Chiat avec la facilitatrice et ses clientes. Au centre, Ngân, la facilitatrice et sa sœur. Photo de l'auteur, 11/10/2010.

Concernant les échanges de services, la facilitatrice prodigue des conseils précieux à ses clientes, surtout aux acheteuses du forfait. Ses indications portent sur le passage délicat de

l'immigration à l'aéroport de Changi, les lieux de travail, les prix pratiqués, les techniques de négociation, les habitudes des clients, les risques sanitaires (elle préconise l'usage systématique du préservatif) et les réflexes en cas d'arrestation. Elle assoit son autorité sur six années d'expérience dans l'organisation de la migration prostitutionnelle à Singapour, sur ses compétences linguistiques en chinois et dans une moindre mesure en anglais, sur son réseau professionnel comprenant des pourvoyeurs d'adresses, des prêteurs privés, des recruteurs de karaoké, des escortes qui emmènent les migrantes en Malaisie pour les aider à renouveler leur *Social Visit Pass*, et des chercheurs étrangers enseignant gratuitement l'anglais. Si le conseil ne fait l'objet d'aucun marchandage, il entretient la dépendance des clientes à l'égard de la facilitatrice, notamment des débutantes. Ce savoir partagé se présente comme un sous-produit de l'infrastructure, accessible aux acquéreuses du forfait et à celles qui entretiennent une relation affectueuse avec Oanh (n° 11, 45 ans).

Le confinement au foyer facilite enfin les échanges affectifs. Du matin au soir, la facilitatrice et ses clientes discutent, colportent des rumeurs, jouent aux cartes ou à la loterie illégale par SMS, se moquent des messages envoyés par les clients amoureux, écoutent de la musique, se rendent à la pagode ou à l'église pour implorer la protection des dieux, s'habillent et se maquillent, et suivent avec amusement mes cours d'anglais. La forte vulnérabilité émotionnelle dans laquelle elles vivent renforce leur interdépendance affective. Ngân et moi participons à cette économie affective. Oanh (n° 11, 45 ans) vient parfois pleurer dans mes bras, se plaignant de sa précarité et des problèmes de sa fille, mariée et abandonnée par un homme singapourien avec un enfant à charge. Et comme à Châu Đốc, Ngân devient la grande sœur et la confidente de prédilection de certaines colocataires, à commencer par les plus jeunes et inexpérimentées, dont la cadette Kim (n° 13, 15 ans) toujours en quête de compagnie.

La relation entre la facilitatrice et ses clientes ne peut donc se réduire ni à un rapport marchand ni à une mise en dette. Si le forfait finance le premier voyage à Singapour, il ouvre la porte à une infrastructure familiale, source de protection et d'avantages divers. L'analyse économique passe à la trappe la composante sociale de cette relation, ainsi que les économies matérielles et immatérielles qui la travaillent. Et elle peine à saisir sa dimension dynamique.

2.7. Le recrutement de recruteuses : la force des liens intimes

La description des économies matérielles et immatérielles de la relation entre la facilitatrice et ses clientes permet de dépasser l'analyse économique du lien de dette. Si cette relation est économique, elle est aussi intime. Et comme toute relation intime, elle change

avec le temps, obligeant les parties à ajuster les lignes de partage grâce au travail relationnel (Zelizer 2005 b). Ces changements ont des effets sur la pérennisation de l'infrastructure. Si sa structure reste intacte, ses éléments constitutifs – les clientes – changent en permanence en raison des incessants départs et arrivées, adhésions et désertions. Si certaines acheteuses du forfait ne reviennent jamais à Singapour, la plupart y reviennent plusieurs fois par an, et pendant des années. J.-M. Chaumont (2009 b : 332-3) signale les atouts qui permettent à R. Burlacu de s'autonomiser de ses protecteurs au terme de plusieurs années de déplacements erratiques : « [c]apital financier et capital d'expériences sont les deux mamelles de son indépendance. Quand on part de rien, il faut du temps pour les accumuler ». De la même manière, les retours à Singapour permettent aux migrantes de s'autonomiser de la facilitatrice. Avec le temps, elles établissent un fonds de roulement avec lequel elles financent leur mobilité. Et elles apprennent à organiser leurs voyages elles-mêmes et à établir un réseau de clients réguliers qui leur fournissent des adresses et la possibilité de renouveler leur *Social Visit Pass* en Malaisie sans recourir aux escortes payantes. Si elles peuvent alors se passer des conseils de la facilitatrice, elles en restent néanmoins dépendantes en matière d'hébergement, c'est-à-dire sur le plan matériel. Quant aux échanges affectifs, ils dépendent des affinités. Si certaines habituées entretiennent des relations amicales, voire fusionnelles avec Oanh (n° 11, 45 ans), passant jour et nuit en sa compagnie, d'autres la croisent à peine au foyer.

Cette valse perpétuelle de migrantes met en danger la survie de l'infrastructure. C'est pourquoi la facilitatrice recrute en permanence. L'enjeu consiste à fidéliser ses clientes attirées et à en capter de nouvelles, de préférence des acheteuses du forfait. Elle étend son réseau de clientèle en utilisant ses liens faibles et forts. Mark Granovetter (1973) examine l'utilité de ses liens. À l'appui d'une enquête sur des cadres en périphérie de Boston ayant récemment trouvé un travail, le sociologue étaye sa célèbre thèse selon laquelle les chercheurs d'emploi obtiennent davantage d'informations cruciales sur les liens faibles que sur les liens forts. Les premiers rassemblent connaissances, collègues et voisins éloignés ; les seconds conjoints, parents et amis proches. La force des liens faibles réside dans leur structure diffuse et dans la diversité d'informations dont ils sont porteurs. Oanh (n° 11, 45 ans) s'appuie sur ses liens faibles pour étendre la plus grande partie de sa clientèle. Ces liens se révèlent redoutablement efficaces, car toute cliente ou connaissance peut potentiellement lui présenter de nouvelles recrues. La facilitatrice entretient ce réseau grâce à deux téléphones portables, le premier connecté sur un numéro vietnamien, le second sur un numéro singapourien. Toujours sur le qui-vive, en attente d'un appel, elle les garde à portée de main, de jour comme de nuit. Mais elle utilise aussi ses liens forts pour étendre sa clientèle. Pour ce faire, elle recrute des

recruteuses parmi ses clientes de confiance. Ces « officiers » (*linh*), car c'est ainsi qu'elle les dénomme, forment sa garde rapprochée. La relation doit être ancrée dans la confiance et l'amitié. En outre, les recruteuses doivent faire preuve de loyauté et de capacité à évaluer les risques. Leur tâche consiste à recruter de nouvelles clientes et à les mettre en relation avec la facilitatrice, qui se charge de l'organisation logistique et financière. En échange, elles reçoivent un pourboire : l'« argent du café » (*tiền café*). Le recrutement de recruteuses marque une promotion au sein de l'infrastructure. Cet arrangement convient aux deux parties. Si la facilitatrice met sur pied une armée de recruteuses à solde, les migrantes peuvent compléter leurs revenus en mettant à profit leurs relations personnelles depuis le Viêt Nam. Ce procédé fragilise néanmoins le pouvoir de la facilitatrice, car non seulement elle dévoile à ses officiers ses secrets de cuisine, mais elle risque à terme d'en faire des concurrentes directes. Mais le jeu en vaut la chandelle. Quatre migrantes du foyer ont été recrutées par ce système pendant l'enquête. Chieu (n° 26, 25 ans), une migrante extérieure à l'infrastructure d'Oanh (n° 11, 45 ans), décrit depuis Hồ Chí Minh-Ville une modalité de recrutement différente.

« Quand je travaillais dans un salon de manucure, une cliente m'a demandé si je voulais aller travailler à Singapour. Elle venait souvent dans mon salon pour se faire faire les ongles. J'ai accepté. Avant de prendre l'avion, elle m'a appris gratuitement une centaine de phrases en anglais pendant une semaine. Elle m'a aussi emmenée dans un bureau pour obtenir le passeport, que j'ai payé 200 000 *đôngs*. Elle m'a réservé un billet d'avion, mais c'est moi qui ai dû trouver 3,5 millions pour le payer. Elle m'a également prêté 1 000 dollars de Singapour pour l'argent de poche. Quand je suis arrivée à l'aéroport, elle m'a donné le billet. Elle, une autre fille et moi sommes alors parties à Singapour. Elle nous a ordonné de ne pas nous parler devant l'immigration pour ne pas éveiller les soupçons de la police. Sinon, l'immigration aurait pu nous poser des questions et le passage aurait pu être difficile. La police m'a posé quelques questions et je leur ai répondu que je venais juste en vacances. Ils m'ont laissé passer sans même demander à voir l'argent de poche. À Singapour, j'ai donné 1 100 dollars à la fille qui m'avait emmenée. Elle m'a ensuite présentée à une amie qui s'occupait d'un foyer où je suis restée. Elle a reçu 100 dollars pour mon recrutement. Au total, elle a gagné 100 dollars sur l'argent de poche et 100 dollars pour la mise en relation. » (entretien du 6 juillet 2010)

La recruteuse de Chieu (n° 26, 25 ans) organise la logistique et avance les frais de voyage en échange de deux commissions. Elle peut fournir tous les services migratoires sauf un : l'hébergement. Celui-ci fait toute la différence entre une recruteuse dilettante basée au Viêt Nam, et une facilitatrice établie résidant à Singapour, souvent à l'issue d'un mariage.

Cette discussion montre que l'économie et l'intimité s'imbriquent de manière dynamique. Les acteurs utilisent l'intimité comme une ressource à chaque étape de leur relation. En achetant le forfait, les migrantes rejoignent une famille alternative qui leur offre

soutien, conseil, réconfort et protection, des atouts cruciaux dans la phase initiale – et souvent critique – de leur arrivée à Singapour, les mains vides. De son côté, la facilitatrice utilise de manière stratégique son réseau de liens faibles et forts pour maintenir à flot son activité. L'intimité devient le lien qui soude à la fois ces femmes et l'infrastructure. Si ce ciment est invisible et immatériel, l'infrastructure se matérialise de deux manières. D'abord, le réseau de clientes se concentre dans deux puces téléphoniques. Ensuite, les migrantes se retrouvent au foyer, lieu animé et familial où l'infrastructure prend corps et vie, espace liminal dont l'emplacement change d'une année à l'autre et dont la population dépend des aléas policiers et du marché concurrentiel de la migration prostitutionnelle. La quinzaine de migrantes qui occupent cet espace à tout moment représente une petite partie de la clientèle de la facilitatrice.

Les carrières migratoires nous éclairent sur la dynamique de l'infrastructure et des relations³⁶. La « professionnalisation » des migrantes dans le cadre de leur migration pendulaire à Singapour, concrétisée par l'acquisition d'un capital financier et d'expériences – Marco Martiniello et Andrea Rea (2011) diraient d'un « capital mobilité » –, éloigne la facilitatrice de ses clientes en modifiant les paramètres de leur dépendance. L'autonomisation progressive des acheteuses du forfait les rend moins de bonnes clientes mais de meilleures recruteuses, l'expérience acquise au gré des retours leur permettant de couper le cordon ombilical. Chaque partie est gagnante. Les carrières migratoires des migrantes englobent donc quatre états dont le passage de l'un à l'autre n'est ni obligatoire ni mécanique : acheteuse du forfait, cliente revenante, recruteuse occasionnelle (lien faible), officier ou recruteuse à solde (lien fort). Le travail relationnel ajuste la relation évolutive entre la facilitatrice et ses clientes dans chacun de ces états. Force est de constater qu'une analyse limitée aux aspects économiques de leur rapport, en l'occurrence ceux relatifs à la vente et au remboursement du forfait, peut difficilement saisir la dynamique intime à l'œuvre.

La place de l'intermédiation se révèle centrale dans ces infrastructures migratoires combinant verticalité et horizontalité. Sans relations personnelles, ni les candidates à la migration ne peuvent dégager une voie sûre vers Singapour, ni les facilitatrices ne peuvent

³⁶ Any Freitas et Mary Godin (2013) utilisent la notion de « carrière migratoire » qui permet « de comprendre l'évolution des projets migratoires des femmes comme faisant partie d'un processus dynamique dans lequel des facteurs objectifs (contexte politico-institutionnel, économique) et subjectifs (attentes de départ, réalités vécues, expérience migratoire) s'entremêlent ». Et de préciser que sa « portée heuristique se fonde sur la conjonction de trois niveaux d'analyse : les caractéristiques individuelles des acteurs (niveau micro), la mobilisation des ressources et du réseau social (niveau méso) et la structure des opportunités et des contraintes des migrations internationales (niveau macro) », un programme proposé par M. Martiniello et A. Rea (2011).

maintenir leur activité. Un volume important de relations apporte sécurité, stabilité et choix, aux unes comme aux autres. En règle générale, une débutante à Singapour a peu de capital mobilité, c'est-à-dire de relations, de fonds, d'expériences et d'options. La femme recrutée au salon de manucure remet son destin dans les mains d'une inconnue. On comprend aisément pourquoi les migrantes accordent autant d'importance à la « chance et la malchance » (*hên xui*) (chapitre 5). Chieu (n° 26, 25 ans) sera-t-elle trompée par la recruteuse ? Atterrira-t-elle dans l'infrastructure de la facilitatrice de Clementi qui s'arroge un droit sur le travail sexuel de ses débitrices et leur impose des conditions difficiles ? Ou bien dans celle plus souple et indulgente d'Oanh (n° 11, 45 ans) ? Difficile de le savoir à l'avance. Dans ces conditions, mieux vaut prier les divinités et porter des amulettes sur soi le jour du départ.

Au-delà, l'intermédiation, l'informalité et l'intimité font la force de ces infrastructures migratoires immatérielles, souples, liminales et structurées autour d'économies matérielles et immatérielles. Alors que l'État singapourien continue de concevoir la prostitution comme un mal nécessaire, qu'il voit d'un mauvais œil la prostitution des femmes locales et qu'il limite l'immigration réglementée de Chinoises pour remplir les vitrines des établissements tolérés, la Brigade criminelle de Singapour peut toujours viser le talon d'Achille des infrastructures de migration prostitutionnelle dans sa répression hypocrite de la prostitution étrangère, c'est-à-dire la verticalité, car la disparition de la facilitatrice entraîne la cessation des activités. Mais elle devra auparavant briser l'omerta et apprendre la langue vietnamienne, deux obstacles majeurs. Finalement, l'État, le marché et les migrantes trouvent leur compte dans ce jeu du chat et de la souris. Le premier renforce sa légitimité en affichant son pouvoir répressif, raison pour laquelle les raids font l'objet d'une médiatisation. Le second se développe au tempo de l'augmentation maîtrisée de la population étrangère. Et les troisièmes utilisent la sexualité, l'intimité et l'intermédiation pour accroître leurs marges de manœuvre et leurs relations utiles. Si la géographie de la migration prostitutionnelle vietnamienne en Asie du Sud-Est change au cours des 25 dernières années, les logiques qui président à la mobilité et les infrastructures migratoires varient peu, même si les modalités techniques varient d'un contexte à l'autre. Yén (n° 25, 14 ans) à Svay Pak hier et la recruteuse de Chieu (n° 26, 25 ans) à Hồ Chí Minh-Ville de nos jours effectuent toutes deux le même travail au sein d'infrastructures familiales.

3. Conclusion

Les réformes macroéconomiques du Renouveau libèrent la mobilité humaine. La migration prostitutionnelle s'inscrit dans les mouvements de migration spontanée vers les centres urbains des années 1990. Certaines femmes privilégient l'option cambodgienne. Les

revenus élevés en dollars, le recrutement avec avance, l'appétence de la clientèle khmère et étrangère et l'appui sur les réseaux transfrontaliers attirent nombre de femmes vietnamiennes à Phnom Penh. Mais ce flux se tarit vers le milieu des années 2000. Au Viêt Nam, le gouvernement et l'opinion publique fustigent la migration prostitutionnelle au Cambodge, pays inhospitalier où les femmes risqueraient la traite, l'exploitation et la discrimination. Au Cambodge, la disparition de quartiers rouges emblématiques – dont Svay Pak – résorbe les enclaves vietnamiennes traditionnelles. À l'échelle régionale, l'intégration des pays au sein de l'ASEAN, l'encouragement à la mobilité humaine et la démocratisation du transport aérien facilitent les déplacements vers les pays riches et auparavant peu ou pas accessibles. Dans cette nouvelle configuration, les candidates à la migration prostitutionnelle privilégient la migration pendulaire à Singapour à la migration de longue durée à Phnom Penh. Et Hồ Chí Minh-Ville devient la plaque tournante de cette nouvelle mobilité, un tremplin où se former et nouer des relations utiles.

L'analyse des enjeux financiers qui traversent les carrières migratoires complexifie les carrières de dette. Hier, les tenanciers de Svay Pak attiraient la main-d'œuvre en provenance du delta du Mékong avec l'avance, c'est-à-dire du crédit. Ce mode de recrutement instituait des droits, des devoirs et des contraintes aux tenanciers et aux employées. Les restrictions en matière de liberté dépendaient du montant de la dette et des idiosyncrasies. Ce système ressemble à celui du prêt proposé par les proxénètes saïgonnais, car l'activité sexuelle garantit et rembourse la dette dans les deux cas. Par contre, l'avance n'implique aucun intérêt, contrairement au prêt. De nos jours à Singapour, la vente du forfait à crédit permet aux facilitatrices de recruter de nouvelles clientes, et aux migrantes d'adhérer à une infrastructure qui leur offre la sécurité et la possibilité de faire carrière. Si la vente du forfait à crédit sert à nouveau d'appât, elle permet aussi et surtout de nouer une relation professionnelle, pouvant à terme devenir intime. Les contraintes imposées au titre du remboursement du forfait varient selon que la facilitatrice s'arroge un droit sur l'activité sexuelle de ses clientes ou pas. Quant à l'intimité, elle irrigue l'économie des infrastructures migratoires. Elle permet aux tenanciers et aux facilitatrices de la migration de maintenir leur activité en misant sur l'intermédiation et les relations, et aux migrantes de concrétiser leur projet migratoire, et avec le temps de gagner de l'autonomie.

Conclusion partie 1

Les femmes rencontrées vivent dans l'endettement chronique. Dès qu'elles atteignent l'âge de travailler, elles deviennent des actrices économiques à part entière et sont aspirées dans l'économie familiale. Rapidement, elles développent une propension à vivre à crédit à l'instar de leurs parents, et à s'endetter auprès d'une pléthore d'opérateurs financiers. Elles apprennent l'art du jonglage sur le tas, dans la négociation quotidienne d'une constellation de dettes. Leur carrière de dette repose sur des exercices d'emprunt, de remboursement et de ré-emprunt, d'alternance entre les rôles de créancier et de débiteur, de variations de trésorerie, de négociation des contraintes. Ce jonglage sous-tend leur rapport au monde. La dette, écrivait l'indianiste Charles Malamoud (1988 : 14) dans un texte fondateur, « organise la vie sociale, et donc la vie de l'homme, en tant qu'être social : elle fait de sa présence au monde un réseau de liens, un filet qui l'emprisonne en même temps qu'il le soutient ». La dette organise aussi la vie des femmes vietnamiennes, leur rapport à la famille, aux amies, aux prêteurs privés, aux employeurs prostitutionnels, aux facilitateurs de la migration et parfois aux institutions qui leur fournissent du microcrédit, y compris l'Union des femmes. Ces dettes les enferment dans un filet dont elles ne peuvent – et bien souvent ne veulent – pas s'extraire.

Ces subtilités échappent aux partisans des approches victimaires. L'anthropologie de l'esclavage et un pan de la recherche sur la prostitution et la traite privilégient des approches économiques, fixistes, oppressives et pessimistes du lien de dette. Les femmes crouleraient sous le poids des dettes familiales et personnelles contractées auprès d'usuriers, de proxénètes et de trafiquants malintentionnés. Certes, la dette emprisonne les femmes vietnamiennes, contraintes de se porter codébitrices pour leur famille, de s'endetter dans la finance informelle dans des conditions peu favorables et d'accepter des restrictions de leur liberté personnelle. Et ces contraintes les incitent à utiliser l'intimité comme une ressource polyvalente et genrée, faute de pouvoir faire valoir de meilleurs acquêts. Pour autant, réduire la dette à sa dimension oppressive relève du raccourci.

Les sciences sociales – et j'ajouterai le sens commun – produisent des représentations morales antinomiques sur la dette et son contraire, le crédit (Peebles 2010). Tandis que la première exprime le fardeau, la destruction et la vulnérabilité du débiteur, le second évoque le bénéfique, la liberté, la production et le pouvoir du créancier. Au Viêt Nam, si la dette produit de la contrainte, le crédit permet d'exister, d'assurer la reproduction sociale, de financer les biens essentiels, d'investir dans la production, de migrer à l'intérieur comme à l'extérieur du pays et d'acquérir des biens prestigieux. Le crédit permet de devenir un élément productif

dans la société, un consommateur capitaliste et un citoyen mondialisé. Sans crédit, point de développement national, familial et individuel. Sans finance informelle, point de salut pour les emprunteurs en raison des imperfections des marchés financiers. Et sans sexualité et intimité, point de chance pour les femmes de disputer la course au crédit et à l'enrichissement tous azimuts. Les femmes et les familles rencontrées retiennent le pouvoir libérateur du crédit et non la contrainte avilissante de la dette. Les milliers de migrantes qui souscrivaient hier au recrutement avec l'avance à Svay Pak et celles qui achètent aujourd'hui le forfait à Singapour en sont la preuve. Si les individus ne peuvent pas toujours saisir les forces structurelles qui les dépassent, ignorer le point de vue *emic* revient à renier leur capacité d'agir et de s'adapter aux logiques contraignantes dans un monde en mutation et plein d'opportunités.

SECONDE PARTIE – Care, sexualité et honneur : les enjeux qui comptent

Si nous savons que les femmes remboursent des emprunts familiaux, la mécanique de la solidarité intergénérationnelle reste inexpliquée. Si nous apprenons que les femmes utilisent la sexualité comme une ressource polyvalente, les modalités restent mystérieuses. Et si nous savons que le commerce sexuel fait partout l'objet de réprobation, les spécificités du contexte vietnamien nous échappent. La recherche sur la prostitution au Viêt Nam traite ces questions. La solidarité familiale fait souvent l'objet d'une lecture culturelle : contraintes par des normes invariantes et surdéterminantes, les femmes se comporteraient comme des *homo culturalis*. Dans son ouvrage *Sex Work in Vietnam*, Ian Walters (2013) conçoit la famille comme une superstructure écrasante où l'intérêt collectif l'emporterait sur le désir individuel. Passé et présent se confondant, les principes ancestraux ayant gouverné la paysannerie depuis des millénaires gouverneraient la société contemporaine. Hissée au rang de fondement instituant la hiérarchie, le devoir et l'obéissance, la piété filiale asservirait les enfants aux parents. Et puisque les familles dépendent de leurs filles, la « famille vietnamienne est clairement l'institution clé qui produit la prostitution » (*ibid.*, p. 86, ma traduction, voir aussi Barry 1996, Rushing 2004, 2006, Rubenson, Lê et Johansson 2005, Schunter 2001, Vijayarasa 2010, et les rapports de CEOP 2011, Lê 2002). Or, l'argument culturel manque d'épaisseur empirique. En outre, les explications avancées tiennent peu compte de l'économie politique du bien-être, le socle de la solidarité. Pourtant, sa prise en compte offre des perspectives heuristiques pour appréhender la dépendance des familles auprès des femmes qui monnaient leur sexualité.

Le commerce sexuel est un thème central dans la thèse. Comment le saisir ? Certains travaux privilégient la démarche typologique. Dans « The Many Faces of Sex Work », Christine Harcourt et Basil Donovan (2005) établissent 25 catégories de prostitution fondées sur trois critères – lieu de travail, recrutement, pratiques sexuelles –, à partir d'une revue de 681 articles. Les auteurs concluent que la prostitution prend de multiples formes en fonction des contextes sociaux. Des travaux récents sur le Viêt Nam prolongent cette approche. Kimberly Kay Hoàng (2010, 2011) interroge les enjeux de classe chez les femmes qui travaillent dans les salons de massage dans les quartiers populaires, les bars pour touristes à sac à dos et les établissements chics fréquentés par les Vietnamiens d'outre-mer. Elle montre que les interactions au salon de massage reposent sur un échange de sexualité contre paiement, tandis que celles qui ont lieu dans les deux autres secteurs mettent en jeu davantage de sentiments et de travail émotionnel. Cette analyse enferme les femmes dans des catégories exclusives, alors que rien n'empêche une masseuse d'établir des relations suivies avec des

clients, ou une *bargirl* du quartier touristique de négocier des prestations sexuelles au coup par coup, un scénario fréquent en fin de soirée lorsqu'elles ont échoué à trouver des clients.

D'autres auteurs mettent l'accent sur la fluidité des parcours. Le journaliste et écrivain Vũ Trọng Phụng publie *Kỹ nghệ lấy tây* en 1934, traduit en anglais sous le titre *Industry of Marrying Europeans*, reportage satirique consacré aux concubines des militaires étrangers de l'Indochine, qui repose sur une enquête menée au village de Thị Cầu, près de Hà Nội³⁷. Le quatrième chapitre s'intitule *lá gió cành chim* (feuille vent branche oiseau). À l'instar de l'oiseau qui s'envole de la branche lorsque le vent agite les feuilles, les femmes de Thị Cầu volent de ville en ville et de mari en mari. L'auteur met l'accent sur la vénalité à peine cachée des femmes et la fluidité de leurs parcours. Ainsi,

« [l]a « carrière » des travailleurs de l'industrie était en effet bosselée, boueuse et tortueuse... Cependant, on pourrait comparer cela à la carrière d'une femme qui se marie à un Européen parce que chaque mari, ou pour être plus précis, chaque mariage, a la même valeur qu'un certificat ou un diplôme dans la progression des affaires. » (Vũ [1934] 2006 : 34, ma traduction)

Cette tradition des « femmes temporaires », notion qui renvoie aux relations que les commerçants asiatiques et occidentaux établissent avec les femmes locales en Asie du Sud-Est précoloniale (Watson-Andaya 1998), se poursuivrait aujourd'hui au Viêt Nam, selon I. Walters (2013), dans des modalités quasi identiques à celles du passé. L'anthropologue décrit des relations transitoires fondées sur un semblant d'union conjugale entre des femmes vietnamiennes et des hommes occidentaux ou asiatiques. Outre une assistance dans les affaires et en traduction, les premières offrent des services sexuels et domestiques aux seconds. La société vietnamienne verrait d'un bon œil ces relations mixtes, synonymes de promotion sociale. I. Walters constate que les femmes se déplacent dans différentes catégories qu'il ne définit pas : petite amie, maîtresse, femme temporaire, concubine. En conclusion, il regroupe ces catégories sous la bannière de la « prostitution » (*ibid.*, p. 120). Vũ T. P., B. Watson-Andaya et I. Walters dépassent la rigidité taxinomique en mettant l'accent sur la fluidité des catégories. L'approche en termes de carrière sexuelle que je préconise examine cette fluidité en la situant dans les cadres sociaux qui régulent les rapports entre les sexes.

Ces trajectoires se bâtissent à l'ombre du stigmatisme de la prostitution, lequel s'exprime au Viêt Nam dans la grammaire des « fléaux sociaux » héritée de la période socialiste. Peu de

³⁷ Vũ Trọng Phụng (1912-1939) fait partie des grands auteurs vietnamiens du XXe siècle. Intellectuel prolifique attentif aux problèmes sociaux et notamment au commerce sexuel, il publie plusieurs livres à ce sujet, dont *Làm đĩ* ou « Faire la pute » en 1936, jamais traduit, et *Lục xì* en 1937, traduit en anglais sous le titre *Lục Xì. Prostitution and Venereal Disease in Colonial Hanoi* (2011).

travaux examinent la négociation sociale du stigmaté, à l'exception de Ramona Vijeyarasa (2010). Si les femmes tombent dans la traite prostitutionnelle en raison de l'« extrême pauvreté » et des « obligations culturelles », elles sont stigmatisées par l'État et la famille à leur retour de leur calvaire, un usage qui les obligerait à dissimuler leurs expériences. Ainsi, la grammaire des fléaux sociaux entraverait la réintégration des victimes. Cette conclusion nous incite à approfondir cette question dans la perspective des carrières morales et de la lutte pour préserver l'honorabilité. Là encore, la famille joue un rôle central en raison de sa complicité dans la mise à profit de la sexualité des femmes.

Travail de *care*, travail sexuel et genre ; les ingrédients sont réunis pour proposer ce que Pascale Molinier (2014 : 171, italique original) qualifie d'« ethnographie des sexualités et du travail », une « approche non objectivante ou vue d'en haut, c'est-à-dire pour une ethnographie – vs les savoirs “impériaux” – inscrite dans le paradigme des savoirs situés, qui pense non pas *sur*, mais *avec les sujets de l'enquête* ». L'analyse des pratiques et de la vie des femmes, de l'imbrication entre une activité noble – le travail – et une autre impure – la sexualité – doit permettre de « réinterroger les certitudes leurrantes et de déjouer les points de vue moralisateurs » (*ibid.*). Une ethnographie des sexualités, du travail et j'ajouterai de la morale par le bas donc, qui place le genre au cœur de l'analyse, pour échapper aux débats aporétiques des *sex wars*, et surtout pour appréhender des trajectoires qui amalgament travail sexuel et non sexuel, impératifs (obligations de *care*) et contraintes morales (stigmaté).

CHAPITRE 4 – *Care* et proxénétisme et familialisme : le visage du familialisme

Les réformes du Renouveau visent à faciliter la transition vers une économie de marché sous tutelle de l'État. Du jour au lendemain, le gouvernement attribue à la famille la terre, les moyens de production et le droit d'épargner et d'investir. Il mise sur elle pour relancer l'économie et développer la nation. Si l'examen de l'endettement familial a mis en évidence les logiques de responsabilisation et de mutualisation des revenus à l'œuvre au sein des ménages, les mécanismes de la solidarité familiale restent à décrire. La thèse courante du déterminisme normatif, selon laquelle les contraintes obligent les femmes à financer coûte que coûte leur famille au titre d'une normativité écrasante, quitte à se prostituer, ne suffit pas. Après avoir introduit des notions de base sur la parenté vietnamienne, j'expliquerai pourquoi la famille assure aujourd'hui l'essentiel de la protection sociale. La sociologie des régimes de protection sociale permet de situer la solidarité familiale telle qu'elle se présente au Viêt Nam dans un modèle théorique, le familialisme, selon lequel la famille – et dans une moindre mesure l'État et le marché – finance le bien-être.

Après la contextualisation, l'étape suivante consiste à déterminer un cadre théorique capable de saisir ethnographiquement la solidarité intergénérationnelle. Le champ du *care* offre les outils nécessaires. La méthode proposée opère un partage entre éthique (morale) et économie (soin), et aborde la solidarité dans la perspective des carrières de *care*, attentive à trois étapes du cycle de vie : l'enfance, l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte. L'analyse croisée de données qualitatives et quantitatives met en évidence la plasticité, l'adaptabilité et la négociabilité du *care*. En misant sur les réseaux sociaux, le régime familialiste contraint les acteurs à cultiver des relations utiles. Dans certains cas, l'incorporation de non-apparentés dans la parenté *via* les relations établies par les femmes permet aux familles d'étendre le réseau de pourvoyeurs de *care*. Ce constat invite à développer le thème peu traité du proxénétisme familial. La démonstration s'appuie sur les données de toutes les enquêtes, car Ngân et moi-même avons systématiquement abordé le *care* avec la plupart des femmes et les familles rencontrées au Viêt Nam, au Cambodge et à Singapour.

1. Famille, familialisme et informalité

La solidarité familiale en général et intergénérationnelle en particulier s'inscrit dans des cadres anthropologiques, politiques et économiques qu'il convient de décrire. Le premier

renvoie aux principes qui gouvernent la parenté de l'ethnie *viêt* ou *kinh*, majoritaire au Viêt Nam, en particulier le système de filiation patrilinéaire et le double héritage confucéen et sud-est asiatique, unique au sein des pays de la région. Le contexte politique fait allusion au régime de protection sociale dit « familialiste », qui fait la part belle à la solidarité familiale. Les travaux de Gøsta Esping-Andersen (1990) permettent de présenter ce régime et ses principales caractéristiques. Enfin, le cadre économique renvoie aux enjeux matériels des familles vietnamiennes.

1.1. Un système de parenté à la croisée des mondes chinois et sud-est asiatique

Quelques notions préliminaires s'imposent en guise d'introduction aux discussions sur la famille et la solidarité intergénérationnelle au Viêt Nam. Le ménage, *nhà*, désigne l'unité résidentielle de la famille nucléaire, *gia đình* le groupe de consanguinité, et *họ* (réunion, association) la famille élargie ou le lignage (*dòng họ*), c'est-à-dire l'association de personnes qui se réclament d'un ancêtre commun et qui portent un même patronyme. Les Vietnamiens en emploient une trentaine parmi lesquels Nguyễn, Trần, Lê, Phạm, Hoàng, Huỳnh, Phan, etc.

Deux principes d'organisation sociale régissent la parenté *viêt*. D'un côté, le système patrilinéaire traduit l'influence du modèle chinois au Viêt Nam, exception notable parmi les peuples majoritaires des basses terres en Asie du Sud-Est. La filiation patrilinéaire, la préférence pour le garçon et la résidence virilocale témoignent de la primauté de l'homme. Les valeurs que la famille vietnamienne aurait empruntées à la Chine recouvrent la règle des trois liens (*tam cương*) qui gouverne les relations entre le roi et le sujet (*quân-thần*, le premier doit faire preuve de bienveillance à l'égard du second, celui-ci doit manifester sa loyauté envers le premier), entre le père et le fils (*phụ-tử*, le premier doit montrer sa mansuétude envers le second, celui-ci doit obéir au premier) et entre le mari et la femme (*phu-phụ*, le premier doit exprimer sa gratitude envers la seconde, celle-ci doit se soumettre au premier) (Nguyễn [1996] 2009 : 86). S'ajoutent les connotations patriarcales dont la règle des trois obéissances féminines (*tam tòng*), selon laquelle la femme se soumet à son père avant les noces, à son mari pendant le mariage et à son fils aîné en cas de veuvage (*ibid.*, p. 93). Se greffent enfin les quatre vertus féminines confucéennes (*tứ đức*) : goût pour le travail (*công*), douceur (*dung*), parole vertueuse (*ngôn*) et conduite digne (*hạnh*) (Rydström 2003 : 42, sur leur place aujourd'hui, voir Ngô 2004). D'un autre côté, la parenté *viêt* souscrit au modèle sud-est asiatique plus souple de filiation indifférenciée, parfois assortie d'une inflexion matrilineaire. Cette influence se manifeste par la résidence postnuptiale à proximité de la branche maternelle en vue de faciliter les échanges (Haines 2009 : 187-90, Hirschman et Vũ

2006). En outre, la préférence pour les garçons n'induit pas nécessairement un mépris pour les filles. Au contraire, les familles vietnamiennes les perçoivent comme étant indispensables pour atteindre un équilibre familial, en particulier au Sud (Haines 2006 : 183). La femme accomplit par ailleurs certaines tâches rituelles en lien avec le culte des ancêtres, par exemple porter assistance à son mari.

Ces traits reflètent une certaine égalité entre lignée maternelle et paternelle typique de la parenté sud-est asiatique, relevée de longue date. Les historiens et les anthropologues rejettent aujourd'hui l'idée du Viêt Nam comme un appendice chinois, véhiculée dans l'ethnographie indochinoise et parfois postcoloniale. John Whitmore (1984) fut l'un des premiers à remarquer que le comportement social des Vietnamiens ressemble à maints égards à celui des sociétés sud-est asiatiques souscrivant au régime de parenté indifférenciée. David Haines (2006 : 5, ma traduction) étaya la thèse du « mélange d'influences », qui suppose que « si le système de parenté, comme le reste de la société, reflète un mélange d'influences, on pourrait bien trouver en son sein des éléments qui, ayant différentes sources, ne sont ni homogènes ni de simples reflets d'une structure sous-jacente unitaire ». Ce métissage s'applique différemment à travers le Viêt Nam, un pays en forme de « s » dont la distance entre le Nord et le Sud atteint 1 650 km. Le Nord présente des traits plus patrilinéaires en raison de sa proximité avec le monde chinois, par exemple une plus forte tendance à la résidence virilocale et à la préférence pour le garçon, contrairement au Sud qui présente des traits plus indifférenciés telle une plus faible préférence pour le garçon et pour la résidence postnuptiale à proximité de la branche maternelle (voir Bélanger 2000, Guilmoto 2012, Guilmoto, Xuyên et Ngô 2009, Haines 2006).

Les historiens envisagent la société vietnamienne comme une grande famille d'après la conception confucéenne. Nguyễn Thế Anh ([1998] 2009 : 71) décrit la société confucéenne comme un « ensemble de structures intégrées composées d'abord de communautés familiales proprement dites, puis développées en communautés d'une autre nature, mais où les relations interpersonnelles sont néanmoins calquées sur celles dont la famille donne l'exemple ». La doctrine prend sa source dans une inégalité fondamentale selon laquelle toute personne se place à sa naissance dans une relation de subordination structurelle à l'égard d'autrui. Cinq relations dyadiques cardinales – père-fils, souverain-sujet, époux-épouse, aîné-cadet, ami-ami – agencent la doctrine, et au-delà l'ensemble des relations sociales (Ansart 2000 : 252, Nguyễn [1998] 2009 : 62). Chacune d'entre elles prescrit des obligations, la plus importante étant celle du fils vis-à-vis du père sur laquelle repose la piété filiale, dont découlent les vertus de la morale confucéenne. Les inégalités structurelles se compensent par un juste calcul des

devoirs réciproques. Le respect du statut et l'exécution des obligations assurent la durabilité du système. Faute de quoi, l'individu perd la face et risque l'ostracisme. L'État vietnamien reprend à son compte cette conception familiale de la société, ainsi la famille constitue la cellule de base de la société (*tế bào xã hội*). Dans la révision qu'elle subit en 2000, la Loi sur la famille et le mariage de 1959 précise que « la famille est une cellule de la société, le berceau dans lequel chacun est élevé, le lieu de formation et de développement de la personnalité, et contribue ainsi à l'œuvre de construction et de défense de la nation ». Le régime familialiste de bien-être s'accommode de cette conception familiale de la société.

Encadré 5 : L'implantation du confucianisme au Viêt Nam

L'historiographie distingue deux phases d'intégration du confucianisme dans le pays *viêt*. La première démarre à la fin du II^e siècle (royaume de Shi Xie, 137-226) et se prolonge pendant la domination chinoise dans la région du fleuve Rouge (111 av. J.-C.-939). À cette époque, son influence aurait été mineure. Le confucianisme s'efface davantage au Xe siècle sous l'emprise du bouddhisme, pour connaître un léger sursaut à partir du XI^e sous la dynastie des Lý (1009-1225). Laïque à l'heure où le bouddhisme connaît son apogée, cette dynastie crée un enseignement sous l'égide du confucianisme et édifie le temple de la littérature en 1070, actuel Văn Miếu à Hà Nội, à l'intérieur duquel elle érige le Collège impérial où elle forme princes et enfants des dignitaires.

Le confucianisme perdure sous la dynastie des Trần (1225-1400). On retient surtout de celle-ci l'émergence du bouddhisme. Il rayonne à nouveau avec les Lê postérieurs (1428-1788) sous l'influence du néo-confucianisme de Zhu Xi (1130-1200). Pierre Huard et Maurice Durand (1954 : 49) parlent de « place prépondérante » du confucianisme après le départ des Chinois en 1427. Trần Đình Hượu (1996 : 5) l'érige quant à lui au rang de « doctrine officielle ». Des institutions d'inspiration chinoise se mettent alors en place, dont un État bureaucratique et centralisé, divisé en circonscriptions administratives, laïque et détaché du clergé bouddhiste (*ibid.*, p. 21). Nguyễn Văn Phong (1966-7 : 194) parle de « confucianisme victorieux parti en guerre contre les religions rivales ». Le confucianisme dépasse la sphère politique pour pénétrer les mœurs et la vie quotidienne des classes populaires, fusionnant par la suite avec le bouddhisme et le taoïsme pour former la religion synchrétique des trois religions (*tam giáo*).

Ces historiens évitent la question épineuse de l'héritage confucéen dans un pays scindé en deux principautés rivales à partir du XVI^e siècle. Une succession de ministres et de maires du palais, les Trịnh, qui s'imposent aux Lê de 1539 à 1786, gouvernent le Nord (Đàng Ngoài). Or, à partir de 1538, les princes Nguyễn gouvernent la région Centre-Sud (Đàng Trong) depuis la future capitale impériale de Hué. Li Tana (1998) interroge l'influence confucéenne dans le Đàng Trong avant la rébellion des Tây Sơn en 1771 qui aboutit à la proclamation de la dynastie Nguyễn ou Gia Long en 1802. De son point de vue, les Nguyễn adoptent un « système religieux hybride », tissu de croyances et de pratiques indigènes encadré dans un cadre bouddhiste. Ce modèle sert

davantage des objectifs fédérateurs visant à asseoir leur légitimité que le néo-confucianisme chinois dont l'influence s'avère mineure (*ibid.*, p. 38, 48, 102-3). Liam Kelley (2006) publie une revue de la littérature fouillée où l'empreinte du confucianisme au Viêt Nam pendant les deux derniers millénaires est explorée. Pour lui, l'analyse de cette question reste parcellaire, voire inexistante, biaisée par des auteurs coloniaux et postcoloniaux qui continuent de promouvoir une représentation essentialiste fondée sur de faibles éléments historiographiques, selon laquelle le Viêt Nam se réduirait à un appendice chinois.

1.2. Un régime familialiste de sécurité informelle

Les systèmes de protection sociale reposent sur des critères qui permettent de les distinguer tels que la citoyenneté, le travail et la famille. Dans *Les trois mondes de l'État-providence*, G. Esping-Andersen (1990) examine les régimes de bien-être en Occident. Sa classification tient compte de l'articulation entre trois sphères impliquées dans la protection sociale : le marché, l'État et la famille ou communauté. Le régime « libéral » ou « résiduel », caractéristique des pays anglo-saxons avec les États-Unis en tête, place le marché au cœur du bien-être. L'État responsabilise l'individu et intervient en ultime ressort par l'octroi d'une assistance minimale aux plus démunis visant à les ramener sur le chemin du travail. Le régime « corporatiste » ou « conservateur », auquel souscrivent notamment la France et l'Allemagne, met l'accent sur la protection par le travail. Si le système d'assurance sociale couvre les principaux risques liés à la santé, à la vieillesse et au chômage, la performance professionnelle détermine le niveau de protection. Ici, la place des femmes a longtemps été d'abord dans la sphère domestique. Le régime « social-démocrate » ou « universel » des pays scandinaves offre une couverture sociale généreuse – services collectifs et sociaux, allocations élevées de chômage, etc. – à l'ensemble de la population au titre de la citoyenneté, indépendamment de leur situation professionnelle et de leur sexe. Il encourage par ailleurs le travail des femmes au titre de l'égalité entre les sexes. Dans ces trois systèmes de protection sociale, les femmes accèdent à des droits sociaux au titre de la citoyenneté ou d'ayant droit de leur époux. Cette typologie classique a fait l'objet de critiques, notamment de la part des féministes qui ont reproché à G. Esping-Andersen d'avoir ignoré le travail invisible et gratuit des soins effectués par les femmes dans la sphère familiale. Ces critiques ont permis de repenser l'agencement entre emploi, travail domestique et protection sociale sur lequel reposent les inégalités entre les sexes dans l'arène domestique (voir Lewis 1992, Sainsbury 1997).

Partant du constat selon lequel la famille occupe une place centrale dans la charge du bien-être en Europe du Sud, des auteurs ont proposé un quatrième régime dit « familialiste » (Ferrera 1996, Moreno 2006, Reher 1998), que G. Esping-Andersen reconnaît timidement (Minas Jacobson, Antoniou et McMullan 2014 : 136-7 présentent la chronologie de ses

hésitations). Dans ce régime caractéristique des pays méditerranéens comme le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Grèce, l'État mise sur la famille pour couvrir les besoins essentiels. Dans ces pays au développement économique récent, les solidarités privées remplacent les systèmes de protection sociale peu développés et souvent sous-financés. En outre, les femmes endossent le rôle de gardiennes des valeurs « traditionnelles » et de pourvoyeuses de soins au sein de ménages pouvant réunir plusieurs générations. Luis Moreno (2006 : 84) livre deux interprétations à ce phénomène en Espagne. Pour certains, ce transfert de responsabilités est la conséquence logique des insuffisances en matière de politiques sociales. Pour d'autres, la famille agit au titre d'une responsabilité morale, mais aussi suivant l'idée que les services rendus par les proches seraient de meilleure qualité que ceux délivrés par les services publics. Ce régime se caractérise par une forte solidarité familiale, exprimée par des pratiques de « mutualisation des ressources » (*resource pooling*) et de « gestion souple du budget » (*soft budgeting*) » qui « font des familles les institutions centrales de production et de distribution de bien-être pour leurs membres » (*ibid.*, p. 97). En sacrifiant l'intérêt individuel à l'intérêt collectif, cette solidarité offre un filet de sécurité contre la pauvreté, les imprévus et l'autonomisation tardive des jeunes. Les femmes jouent un rôle central dans ce régime en raison de la division sexuelle du travail. Pendant longtemps, leur assignation à la sphère domestique a renforcé leurs devoirs vis-à-vis des enfants et des personnes âgées au détriment de leur carrière professionnelle. Mais leur entrée récente sur le marché de l'emploi a changé la donne. Désormais, elles travaillent en continuant d'assurer de lourdes tâches ménagères. Cette surcharge de travail fait de la femme une « *superwoman* » (*ibid.*, p. 87).

La classification Esping-Andersonienne s'ajuste mal aux pays en développement et en transition du socialisme au capitalisme d'État. Kerstin Priwitzer (2012 : 25, 33) met l'accent sur la faible capacité de certains de ces pays à collecter des recettes et à les redistribuer en raison du poids de l'informalité de l'économie et du marché du travail, de l'évasion fiscale, de la corruption et des problèmes de gouvernance. Concernant le Viêt Nam, la sociologue parle de « sécurité informelle » en référence au système de santé, une notion élaborée par Geof Wood et Ian Gough (2006, voir aussi Wood 2004) qui renvoie à la concentration des risques chez les populations vulnérables plutôt que dans l'ensemble de la société. Pour compenser l'incapacité de l'État et du marché à assurer leur bien-être, les acteurs recourent aux relations familiales et communautaires. Si K. Priwitzer, G. Wood et I. Gough ne parlent pas de régime « familialiste », l'idée centrale reste la même, à savoir que les réseaux sociaux et familiaux suppléent aux carences de l'État et du marché. Le régime familialiste de bien-être ou de sécurité informelle s'applique au Viêt Nam contemporain, mais pas à celui de la période

socialiste. Jonathan London (2011 : 64-5) rappelle que l'État administre la circulation et la distribution de la richesse au lendemain de la guerre. Or, si la planification centralisée était censée assurer une distribution efficace et équitable des ressources, le fait est que l'État manquait de tout. Après la réunification, les Vietnamiens vécurent plutôt dans l'« insécurité » (London 2011 : 68), un régime qui produit un cercle vicieux d'« insécurité, de vulnérabilité et de souffrance pour tous, sauf pour une élite, ses exécutants et clients » (Wood et Gough 2006 : 1699-1700, ma traduction).

Les réformes du Renouveau changent la donne. Dans sa transition vers l'économie de marché, l'État impulse un nouveau régime de protection sociale qui fusionne des principes néolibéraux, distributifs et communistes-corporatistes (London 2011 : 78). Le système se veut libéral, car le travail et la production doivent garantir la sécurité économique. Et il se veut distributif dans la mesure où l'État fournit un bouquet de services essentiels : santé, éducation, réduction de la pauvreté. Au-delà, il transfère la charge du bien-être à la famille. Ainsi, « le Parti communiste du Viêt Nam a cherché à promouvoir un régime hybride dans lequel l'État, le marché, les ménages et des tierces parties (assurance) se partagent la responsabilité institutionnelle consistant à fournir et financer le bien-être », observe J. London (*ibid.*, p. 81, ma traduction). Cette distribution justifie la politique de « socialisation » (*xã hội hóa*) qui prône la tarification des services publics, la création de partenariats privé-public et l'attraction d'investissements étrangers. Cette diversification des sources de financements doit permettre à l'État de compenser sa faible capacité à collecter et redistribuer des recettes tout en limitant son engagement. Sur le terrain, les pourvoyeurs publics de services essentiels partent désormais à la recherche de fonds privés (voir Henaff et Lange 2009 : § 5, London 2011 : 81-2 sur l'éducation).

La santé fournit un exemple de fragmentation et de transfert des responsabilités vers la famille. Le Viêt Nam offre une assurance maladie à ses citoyens. En 1992, le gouvernement lance un plan santé avec deux options de couverture. D'abord, il invite les fonctionnaires et les employés des entreprises de plus de dix salariés à souscrire à l'assurance maladie moyennant une cotisation mensuelle de 3 %. Puis, il propose l'option volontaire à l'ensemble des travailleurs. Votée le 14 novembre 2008 et mise en application le 1er janvier 2010, la Loi de l'assurance maladie rend la couverture obligatoire pour tous à l'horizon de 2015. Elle prévoit une augmentation de la cotisation à 6 % et une couverture des frais comprise entre 80 et 100 % des frais. Aux dires du Département de l'assurance maladie, 50,77 millions de Vietnamiens y adhèrent en décembre 2010, environ 60 % de la population (Huy 07/07/2011).

Ce taux élevé d'adhésion ne doit pas masquer la réalité selon laquelle les soins médicaux restent coûteux au Viêt Nam. Si certains centres de santé et hôpitaux publics offrent des services de qualité et fournissent des médicaments à bas prix, les traitements efficaces restent onéreux, et de ce fait inaccessibles à une grande partie de la population. De surcroît, beaucoup de centres en zone reculée manquent d'équipements et de personnel soignant, ce qui rebute davantage les assurés. Le comble est que nombre de Vietnamiens perçoivent la carte de l'assurance maladie comme un instrument stigmatisant donnant droit à des soins de qualité médiocre, alors qu'ils doivent de toute façon payer le personnel soignant avec des dessous-de-table (Hours et Selim 2003 : 632). En fait, les populations plus défavorisées se rendent moins souvent dans les centres publics que les classes moyennes à cause du coût, des longues distances à parcourir en zone rurale, de l'attitude discriminatoire du personnel à l'égard des détenteurs de la carte, et de leur incapacité à proposer des soins adaptés et de qualité. Dans ces conditions, le marché prend la relève.

Le financement par dessous-de-table se conjugue à la marchandisation croissante de la santé. Le décret controversé n. 10 de 2004, et son substitut le n. 43 de 2006, sont censés améliorer la qualité des services en conférant aux prestataires publics plus d'autonomie en matière de gestion des ressources. Ici, la socialisation de la santé encourage l'adoption d'un modèle hybride public-privé qui prévoit le cofinancement du personnel et l'amélioration des services moyennant les contributions de l'assuré. Les opposants craignent que ces décrets n'aggravent les inégalités en matière d'accès à la santé en légitimant sa marchandisation, tandis que les partisans invoquent la possibilité d'une redistribution des ressources aux plus nécessiteux par la réduction de la dépendance des hôpitaux aux fonds publics (London 2008 : 126). S'ajoute l'expansion rapide de cliniques, hôpitaux et centres privés dans les grandes villes, selon le modèle de la société par actions en partenariat avec des multinationales de la santé et de l'assurance, à l'instar de l'Hôpital franco-vietnamien de Hồ Chí Minh-Ville, cofinancé par des crédits de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, puis ouvert en fanfare en 2003. En 2007, le Viêt Nam compte 3 500 lits dans 66 hôpitaux privés, soit 3 % du nombre total de lits dans le pays (*ibid.*, p. 123). Ces établissements proposent des soins de qualité aux classes moyennes et huppées qui peuvent se les payer, c'est-à-dire une faible proportion de la population.

En bref, la corruption, la socialisation et la privatisation de la santé fragilisent les segments plus vulnérables de la population, dès lors contraints de diversifier les moyens de se soigner et de les financer par la vente d'actifs, la solidarité familiale et la finance informelle. Chez les familles de cette étude, la santé s'avère une source importante d'imprévus, y compris

les accidents et les maladies chroniques, ponctuelles ou mal soignées. Elle devient un enjeu central de la solidarité intergénérationnelle, car une partie des revenus générés par les enfants finance la santé des parents malades et vieillissants. D'autres domaines de la protection sociale sont tout aussi révélateurs de ce phénomène à l'instar de la retraite, même si cela concerne de loin les familles rencontrées en raison de leur âge relativement jeune. Cela étant, ce thème mérite d'être abordé dans la mesure où il met à nouveau en relief les mécanismes de la dépendance économique entre générations sur lesquels je reviendrai plus loin.

Le Viêt Nam connaît un vieillissement prononcé de sa population en raison de la baisse de la fécondité et de l'accroissement de l'espérance de vie avec l'augmentation des revenus et l'amélioration des soins. Alors que l'espérance de vie est de 59 ans en 1969 et de 69 ans en 1986, au lancement des réformes, il atteint 76 ans en 2015³⁸. Ce vieillissement met à rude épreuve le système de retraite. Placée sous l'égide du MOLISA, l'Administration de la sécurité sociale en assume la charge au titre de la Loi de l'assurance sociale. Le bénéficiaire doit avoir travaillé dans la fonction publique pendant un minimum de 20 ans, et cotisé tous les mois. Le gouvernement fixe l'âge de la retraite à 60 ans chez les hommes, 55 ans chez les femmes. Il établit la pension sur la base d'un taux de 45 % du salaire moyen pendant 15 ans, auquel il ajoute une majoration annuelle de 2 % pour les hommes, 3 % pour les femmes, sans dépasser les 75 %. Outre la pension, les travailleurs ayant cotisé 30 ans ou plus pour les hommes, 25 pour les femmes, reçoivent une subvention calculée sur la base des années cotisées. En parallèle, des entreprises étrangères offrent une assurance complémentaire à leurs employés. Et en 2014, l'État lance à titre expérimental un régime complémentaire à charge des employeurs et des travailleurs (Hoàng 06/10/2014), ouvrant la voie à la privatisation de la retraite. Mais malgré l'ambition affichée, le système déçoit. La discrimination des travailleurs du secteur privé, en particulier ceux qui occupent le vaste secteur informel de l'économie, se traduit par un nombre réduit de bénéficiaires : 10,6 millions de Vietnamiens souscrivent à l'assurance obligatoire en 2013, soit 9 % de la population (*ibid.*). En outre, le montant des pensions s'avère dérisoire par rapport au coût de la vie. Une allocation mensuelle de deux ou trois millions de VND ne permet pas de vivre correctement aujourd'hui au Viêt Nam, surtout en ville. Pour remédier à ces insuffisances, les personnes âgées font appel à leurs enfants et continuent de travailler. Dans une étude menée à la fin des années 1990, Bui Thế Cường et ses confrères (2000 : 346) relèvent qu'une partie des personnes âgées profite des aides de

³⁸ <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/VNM/fr/SP.DYN.LE00.IN.html>, à partir de données de la Banque mondiale, consulté le 19/04/2015.

l'État : 30,2 % au Nord, 17,3 % au Sud. Or, ce financement ne représente la source principale de revenus que pour 15,3 % des répondants au Nord, 4,9 % au Sud. L'essentiel de leurs ressources provient de contributions versées par leurs enfants – 42,4 % des répondants au Nord, 66 % au Sud – et de rémunérations ou profits issus d'activités productives, car 41,1 % de répondants du Nord et 35,2 % au Sud continuent de travailler après 60 ans, ou les deux combinés. En bref, l'interdépendance et la solidarité intergénérationnelle jouent un rôle moteur dans la prise en charge de la vieillesse comme dans la santé. De quoi soulager l'État.

1.3. L'institutionnalisation réussie du régime familialiste

Les réformes du Renouveau assignent un rôle productif de premier ordre à la famille. La politique de « développement de l'économie familiale » (*phát triển kinh tế gia đình*) encourage les institutions et notamment les organisations de masse à soutenir les ménages dans leur transition vers l'économie de marché. En plaçant la famille au centre de l'agenda politique et économique, l'État lui donne les moyens – théoriques plus que réels – d'assurer le financement du bien-être³⁹. La mentalité collectiviste et pragmatique dont font preuve les paysans, aux yeux des décideurs, doit favoriser la mutualisation des ressources. Ann-Marie Leshkovich évoque cette transition :

« En 1986, dans le cadre des premières réformes du *Đổi mới*, le gouvernement vietnamien attira l'attention sur le statut de la famille, en particulier dans les zones rurales, en déclarant que le pays passerait de l'agriculture socialiste et collectiviste à un système basé sur l'utilisation privée et sur la longue durée des terres par les ménages. Les décideurs vantaient cette politique comme étant compatible avec le caractère naturellement collectiviste, pragmatique et flexible des ménages agricoles. Plutôt que de rechercher le profit à tout prix, les familles devaient essayer de promouvoir le bien-être de leurs membres, y compris des faibles et des dépendants. Elles devaient utiliser le travail efficacement dans le but d'allouer suffisamment de fonds au soutien affectif et psychologique de membres de la famille. » (Leshkovich 2008 : 11, ma traduction)

L'État officialise la solidarité familiale en l'inscrivant dans la Constitution de 1992. L'article 64 du Code civil stipule que « les parents ont le devoir d'élever leurs enfants pour en faire de bons citoyens. Les enfants et les petits-enfants ont le devoir de respecter et de prendre soin de leurs parents et de leurs grands-parents ». ⁴⁰ La Loi sur le mariage et la famille de 2000 consacre cette prérogative. L'article 35 sur les « obligations et les droits de l'enfant » précise

³⁹ En passant, il revitalise les réseaux familiaux et lignagers (Nguyễn 2010), un mouvement qui s'accompagne d'un retour en force de rituels religieux parmi lesquels le culte des ancêtres (DiGregorio et Salemink 2007, Jellema 2007) et les rites funéraires (Malarmey 1996).

⁴⁰ <http://mjp.univ-perp.fr/constit/vn.htm>, consulté le 19/04/2015.

que « l'enfant doit affection, respect, reconnaissance à son père et à sa mère. Il a l'obligation d'obéir aux bons conseils de ses parents, et de préserver l'honneur et les bonnes traditions de sa famille. L'enfant a le droit et le devoir d'entretien à l'égard de ses parents ». Enfin, l'article 49 sur les « relations entre les membres de la famille » prévoit que :

« Les personnes vivant dans une famille ont l'obligation de s'occuper l'une de l'autre, de s'entraider, de pourvoir à l'entretien de la vie familiale et d'apporter en argent ou en nature leur contribution au maintien de la vie familiale dans la proportion de leurs facultés respectives. Les membres de la famille ont le droit de bénéficier de soins et d'assistance mutuels. Les droits et intérêts légitimes des membres de la famille sont respectés et protégés par la loi. L'État encourage et aide les différentes générations dans la famille à s'entretenir et s'entraider afin de préserver et de promouvoir les bonnes traditions de la famille vietnamienne. »

Ces prérogatives ont une portée plus symbolique que légale, car ni la Constitution de 1992 ni la Loi révisée sur le mariage et la famille de 2000 ne sanctionnent l'infraction, du reste difficilement constatable. C'est pourquoi l'État promeut les valeurs de solidarité par des campagnes de sensibilisation. Celle de la « famille heureuse » (*gia đình hạnh phúc*) repose sur l'idée selon laquelle la sécurité et la réussite économiques apportent stabilité et harmonie au ménage (Phinney 2008 : 654). Les vecteurs de diffusion sont la télévision, la propagande et la presse, y compris les magazines *Báo hạnh phúc gia đình* (Journal de la famille heureuse) et *Báo gia đình* (Journal de la famille). Cette politique se poursuit de nos jours. Fêtée à Hanoi du 26 au 28 juin 2012, la Journée de la famille vietnamienne célèbre la « famille comme lieu de préservation des valeurs culturelles traditionnelles du pays ». En partenariat avec le Comité populaire de la capitale, le ministère de la Culture, du Sport et du Tourisme élabore un programme étoffé d'activités comprenant l'exposition « Le foyer familial », des compétitions sportives inter-familles, des concours de cuisine et de composition florale, un autre concours sur le « rôle de la femme dans la construction de la famille heureuse », et un colloque sur le rôle des jeunes dans la construction d'une famille heureuse à l'ère de l'industrialisation et de la modernisation du pays » (Duy 27/06/2012).

Ces campagnes renforcent la division sexuelle du travail qui consacre l'inégalité entre les sexes notamment dans la sphère domestique. Selon une répartition traditionnelle des rôles, l'« homme est le pilier de la famille » (*đàn ông là trụ cột trong gia đình*), le chef de ménage chargé des décisions importantes, de la représentation sociale et de la production, tandis que la femme dirige l'entreprise-familiale, expression qui recouvre la finance domestique et la reproduction, à l'image d'un « général de l'intérieur » (*nội tướng*). Le langage témoigne de son autorité, car la femme forte qui fait trembler son mari est une « lionne de Hà Đông » (*su*

tử Hà Đông), et la méchante une « dame monstre » (*bà chằn*) (voir Thạch 1952). En associant sécurité et réussite économique à stabilité et harmonie familiale, les campagnes incitent les femmes à devenir des *superwomen* vietnamiennes, garantes du développement économique aussi bien que de la cohésion sociale. Parmi les institutions qui promeuvent cet endoctrinement, l'Union des femmes multiplie ses propres initiatives visant à encourager la promotion éducative, politique et économique des femmes. Sidney Schuler et ses consœurs (2006) passent au crible la campagne « Étudier activement, travailler de manière créative, élever correctement les enfants, bâtir une famille heureuse », dite « campagne des trois critères féminins ». L'organisation de masse exhorte les femmes à étudier les prérogatives politiques et les techniques de production, à se conformer aux canons confucéens de la piété filiale et notamment à obéir au mari, à s'appliquer dans l'exécution des tâches domestiques, à se sacrifier pour la famille et à assurer les réussites professionnelle du mari et scolaire des enfants. Production et reproduction fusionnent et doivent être maximisées. S. Schuler critique les objectifs ambigus de cette campagne, car si, d'un côté, l'Union se donne pour mission de promouvoir l'avancement et les droits des femmes, de l'autre, elle leur fait assumer de lourdes responsabilités qui renforcent la division sexuelle du travail, sans responsabiliser les hommes. Comme leurs consœurs en Europe du Sud, les *superwomen* vietnamiennes doivent assurer l'essentiel des tâches domestiques tout en travaillant, d'où le choix pour des activités productives informelles à proximité du domicile, tel le petit commerce. Alors que le régime familialiste de protection sociale invite les ménages à se débrouiller et à compter sur eux-mêmes et les leurs pour affronter l'adversité, la division sexuelle du travail, officiellement combattue par l'État mais officieusement soutenue par les institutions, incite les hommes à s'appuyer sur leur épouse pour assurer la reproduction, voire la production.

2. Les carrières de care au fil du temps

Le champ du *care* offre des outils théoriques et méthodologiques adéquats pour saisir la solidarité intergénérationnelle. Des auteures invitent à interroger l'inculcation (champ de l'éthique) et la négociation (champ de la pratique) du *care* et de l'interdépendance au gré des cycles de vie. Je décrirai les trajectoires des femmes pourvoyeuses de soins, ce que j'entends par « carrière de *care* », pendant leur enfance, leur adolescence et leur entrée dans l'âge adulte, trois stades de la vie aux frontières poreuses. Des événements entérinent socialement le passage d'une étape à l'autre, y compris l'entrée et la sortie de l'école, la puberté, la mise au travail, le départ du foyer, le mariage et la maternité. À chaque stade, la personne doit acquérir un nouveau statut et renégocier ses obligations.

2.1. Éthique du *care*, économie du *care*

Le champ du *care* apparaît aux États-Unis dans les années 1980. La traduction française du terme pose problème : les mots « soins », « attention » et « sollicitude » proposés par le dictionnaire trahissent en effet la double dimension morale et pratique du terme anglais. Dans *Un monde vulnérable*, ouvrage précurseur du champ, Joan Tronto ([1993] 2009 : 13) récuse le déterminisme ou la disposition psychologique féminine au *care* du sens commun. Elle propose une définition, coécrite avec Berenice Fisher, qui envisage le *care* comme :

« une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre « monde », de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie. » (Fischer et Tronto 1990 : 40)

La visée philosophique de cette définition relative à un vaste ensemble d'activités et d'expériences palpables la rend peu opératoire sur le plan sociologique. Patricia Paperman et Sandra Laugier proposent une définition plus concrète, et de ce fait plus pratique. Le *care* est :

« à la fois réponse pratique à des besoins concrets qui sont toujours ceux d'autrui singuliers (qu'ils soient proches ou non), activités nécessaires au maintien des personnes qu'elles soient « dépendantes » ou « autonomes », travail accompli tout autant dans la sphère privée que dans le public, engagement moral à ne pas traiter quiconque comme partie négligeable, le « *care* » est nécessairement une affaire concrète, collant aux particularités des situations et des personnes. » (Paperman et Laugier 2005 : 10)

Je retiens cette définition, car elle opère un partage entre éthique et pratique, privé et public, dépendance et autonomie, en outre elle envisage le *care* comme une activité située. Elle permet notamment de couvrir le soutien fourni par les enfants à leurs parents dépendants en raison de leur situation économique, de leur condition physique ou de leur âge. Le *care* se fonde sur le postulat de l'interdépendance qui s'enracine dans une vulnérabilité « générique » propre à la condition humaine, et dans des « vulnérabilités spécifiques » à chaque situation (Molinier, Laugier et Paperman 2009 : 28). Dès lors, « nous ne voyons plus simplement le monde comme un ensemble d'individus autonomes poursuivant des fins rationnelles et des projets de vie », mais « comme un ensemble de personnes prises dans des réseaux de *care* et engagées à répondre aux besoins de *care* qui les entourent », précise J. Tronto (2009 : 39). Cette perspective place au cœur du débat démocratique la vulnérabilité et l'invisibilité des pourvoyeurs de soins, souvent des femmes et des subalternes étrangers ou de classe ou race dévalorisée, les inégalités de pouvoir dans la relation entre pourvoyeurs et receveurs, et la

marchandisation globalisée des soins. Les discussions portent sur la juste rémunération des savoir-faire spécialisés, la reconnaissance du travail de *care* face aux discriminations de genre, de classe et de race, et la place des affects, des sentiments et de l'intimité dans le soin. Cette politisation du *care* « implique que l'on souhaite se frotter aux autres, à leur point de vue, à leur expérience, dans une logique qui n'est pas celle de l'affrontement viril ou de la compétition – pas celle du genre donc –, mais celle de la rencontre attentive » (Molinier, Laugier et Paperman 2009 : 27). Soit pour un *care* politisé, ou en tout cas appréhendé à travers le prisme du familialisme.

Porter un regard sensible et attentif aux pourvoyeurs et aux receveurs de *care* implique d'accorder autant d'importance aux dispositions exprimées par le langage qu'aux soins quotidiens. Le langage, plus précisément le choix du vocabulaire, des expressions et du parler, retranscrit l'épaisseur et la singularité des êtres humains, le processus par lequel ils expriment et rationalisent leurs actions. Ce projet invite à produire une « ethnographie morale qui laisserait [sa] place aux expressions propres des agents, en lieu et place d'une normativité préexistante qui analyserait ou engagerait des comportements » (Laugier 2009 : 82). Alors que la parole s'inscrit dans le champ de l'éthique, l'action s'inscrit dans celui de la pratique. Ainsi, mener une ethnographie du soin consiste également à « [r]estituer le travail du *care* domestique, forcément banal, quotidien, et pourtant si peu connu », à « nécessairement donner la priorité à la description des activités et de l'organisation sociale (les régularités, les modèles, les *pattern*) du travail de *care* domestique », précisent Aurélie Damamme et Patricia Paperman (2009 : 136). Cette activité dépasse de loin le transfert monétaire, seul enjeu retenu dans la recherche sur la prostitution au Viêt Nam. Je saisis cette pratique du *care* à travers la notion d'« économie du *care* ».

Dans *Family Obligations and Social Change*, Janet Finch (1989) examine la solidarité familiale au prisme de cinq formes d'échanges : le soutien financier consiste à assurer de l'aide économique et matérielle ; l'hébergement recouvre la mise à disposition d'un espace de vie et de nourriture ; le soutien personnel englobe les services et l'assistance aux personnes dépendantes ; le soutien pratique consiste à échanger des informations sur l'économie, le travail, la santé et l'éducation ; le soutien affectif enfin vise à faciliter le bien-être d'autrui par l'écoute et la discussion (Finch 1989 : 14-36, voir la synthèse de Merla 2011 : 145). Je retiens cette grille analytique par sa capacité à différencier les enjeux pluriels qui traversent la pratique du *care*. Deux remarques s'imposent. D'abord, je combinerai les soutiens pratique et affectif sous l'expression « soutien affectif » en raison des difficultés à les distinguer empiriquement. Ensuite, la typologie de J. Finch, élaborée à partir de travaux sur la famille

britannique des années 1980, fait l’impasse sur les rapports que les vivants entretiennent avec les morts au Viêt Nam, alors que les uns comme les autres constituent la famille élargie (*họ*). Le culte des ancêtres consacre leur lien en établissant une continuité entre le passé et le présent. Les cérémonies cultuelles associent les ancêtres aux événements majeurs que traverse la parenté : naissance, mariage, décès, maladie... Pour rendre justice au contexte vietnamien, je devrais ajouter cette économie de l’invisible à la typologie de J. Finch. Or, cette dimension religieuse du *care* dépasse le cadre de la thèse (à ce sujet, voir Avieli 2007, DiGregorio et Salemink 2007, Jellema 2007). L’expression « économie du *care* » se référera à la circulation de biens économiques et matériels (soutien financier), de services (soutien personnel), de paroles, d’affects et d’émotions (soutien affectif) et à la mise à disposition d’hébergement dans le cadre de la solidarité intergénérationnelle entre parents et enfants⁴¹.

Les dimensions éthiques et pratiques forment les carrières de *care*. J. Tronto ([1993] 2009 : 147-50) distingue quatre phases du *care* : se soucier de (*caring about*), prendre en charge (*taking care of*), prendre soin, (*care giving*), recevoir le soin (*care receiving*). La perspective des carrières de *care* va plus loin. Attentive aux effets du temps qui passe, elle met l’accent sur l’inculcation des rôles, des obligations et des attentes dès le plus jeune âge, et à la subséquente négociation de l’économie du *care* au fil des différentes étapes du cycle de vie. D’une manière générale, l’enfant dépend entièrement de ses parents à la naissance et pendant la petite enfance, moment de l’inculcation de l’éthique du *care*. Lorsqu’il grandit et devient adulte, la relation de *care* s’inverse et lui-même commence à prendre en charge ses parents. Pendant le vieillissement, il devient à son tour une charge pour ses enfants. Ici, les carrières de *care* ciblent trois périodes : l’enfance, l’adolescence et l’entrée dans l’âge adulte. Cette approche met l’accent sur le genre du *care*, c’est-à-dire la distribution de soins selon la division du travail. Surtout, elle permet de dépasser les limites d’une analyse limitée à une tranche d’âge, car « ce n’est pas tant la description d’un travail circonscrit à un moment (celui de l’enquête) qui permet de restituer la teneur et l’importance du *care* domestique que l’identification des exigences du *care* sur le temps long, celui des relations entre proches et apparentés » (Damamme et Paperman 2009 : 141). Les pages suivantes décrivent les carrières de *care* de certaines des femmes rencontrées à chacun des stades privilégiés.

⁴¹ Dans leurs travaux sur la famille transnationale, Loretta Baldassar et Laura Merla utilisent la même notion, mais en référence à l’ensemble des relations familiales. Pour elles, elle évoque « l’échange réciproque, multidirectionnel et asymétrique de soins qui fluctuent au cours d’une vie au sein des réseaux de familles transnationales soumis aux contextes politiques, économiques, culturels et sociaux des sociétés émettrices et d’accueil » (Baldassar et Merla 2014 : 22 ma traduction)

2.2. Enfance : socialisation et interdépendance

Si l'enfance est marquée par une forte dépendance des enfants vis-à-vis de leurs parents, elle est aussi le temps de l'inculcation de l'éthique du *care*. L'enquête « An Giang » examine deux vecteurs de transmission, le folklore et la littérature.

Concernant le premier, nombre de proverbes évoquent les bienfaits parentaux dont les enfants sont redevables au long de leur vie, par exemple « penser à celui qui a planté l'arbre dont vous mangez les fruits » (*Ăn quả nhớ kẻ trồng cây*). Ainsi commence la célèbre chanson populaire (*ca dao*) « Amour et reconnaissance pour les parents » (*On nghĩa sinh thành*), toujours enseignée en primaire : « boire de l'eau, se souvenir de la source. Pour être enfant, il faut être pieux. Le jeune doit se souvenir des années passées. Les jours où tu étais encore jeune. La peine pour t'élever » (*Uống nước nhớ nguồn. Làm con phải hiếu. Em ơi hãy nhớ năm xưa. Những ngày còn thơ. Công ai nuôi dưỡng*)⁴². Un autre proverbe connu exalte la piété filiale : « parmi les choses mauvaises, celles obscènes sont les pires. Parmi les bonnes choses, la piété filiale vient en premier » (*Ngàn việc dữ, tà dâm đứng trước. Muôn việc lành, chữ hiếu đứng đầu*). Un autre évoque le soutien intergénérationnel pendant les étapes du cycle de vie : « jeune, on compte sur son père, vieux, on compte sur ses enfants » (*trẻ cậy cha, già cậy con*). Et un autre met l'accent sur la dévotion : « les parents élèvent leur enfant sans calculer les jours et les mois. Les enfants qui s'occupent de leurs parents comptent les minutes et les secondes » (*Cha mẹ nuôi con không tính ngày tính tháng. Con nuôi cha mẹ tính phút tính giây*). Les berceuses participent également au processus de transmission. L'une des plus connues compare le père à la grandeur de la terre (le massif Thái Sơn en Chine de hauteur incommensurable) et la mère à la générosité de l'eau (abondance de l'eau de source) : « la peine du père se compare au massif Thái Sơn. L'amour maternel est infini, tout comme l'eau de source. La piété filiale consiste à vénérer ses parents, à remplir ses devoirs » (*Công cha như núi Thái Sơn. Nghĩa mẹ như nước trong nguồn chảy ra. Một lòng thờ mẹ kính cha, cho tròn chữ hiếu mới là đạo con*). Le folklore met l'accent sur le devoir et la dévotion, deux vertus constitutives des traditions confucéenne chinoise (Trần 1928) et *theravādin* des pays du bouddhisme du petit véhicule en Asie du Sud-Est péninsulaire (Kourilsky 2007).

Éthiques du *care* et éthique du sacrifice vont de pair. Merav Shohet (2010) consacre sa thèse de doctorat à cette notion en référence au culte des ancêtres, au *care*, aux rôles de genre et aux rituels funéraires dans la région centrale de Hué. L'anthropologue hisse le sacrifice (*hy*

⁴² Le premier vers de ce proverbe sert de titre à l'ouvrage d'Ellen Oxfeld (2010) sur les obligations morales dans un village en Chine du Sud, ce qui atteste probablement son origine chinoise.

sinh) au rang de principe structurant les rapports sociaux gouvernés par la hiérarchie et la réciprocité asymétrique. De son point de vue, l'individu accomplit un sacrifice lorsqu'il se soumet au principe de séniorité et témoigne de soin, de dévotion et de non-confrontation envers les siens. Le sacrifice devient un projet moral ancré dans une souffrance silencieuse, altruiste et vertueuse. Peu utilisé dans le parler quotidien sinon de manière codifiée, son champ d'application recouvre les relations interpersonnelles. La littérature classique inscrite au programme scolaire reprend le thème du sacrifice. Le *Kim vân Kiêu*, fleuron du patrimoine littéraire vietnamien enseigné en primaire, raconte l'histoire d'une femme vertueuse qui se vend en mariage au créancier de son père, un mandarin malhonnête, pour payer ses dettes et le sortir de prison. Après avoir pris sa virginité, cet individu la vend à une maison close. Kiêu se retrouve tour à tour prostituée et épouse de second rang d'un homme lâche et volage. Inspiré d'un roman chinois écrit par Nguyễn Du (1779) au début du XVIIIe siècle, ce poème épique en vers réinterprète à la vietnamienne les valeurs confucéennes de la chasteté, de la piété filiale, de l'amour et du sacrifice. Ce thème inspire une autre œuvre phare, *Les vingt-quatre exemples de la piété filiale (Nhị thập tứ hiếu)*, non enseignée à l'école, mais bien connue des Vietnamiens. Écrit par Guo Jujing pendant la dynastie des Yuan (1280-1368) et adapté par Lý Vân Phúc durant la première moitié du XIXe siècle, ce texte relate les conduites exemplaires de 24 fils pieux comprenant empereurs, mandarins, époux, vieillards et jeunes. Dans la neuvième histoire, par exemple, Quách Cự se résigne à enterrer vivant son enfant de trois ans pour assurer une maigre subsistance à sa mère vieillissante (Đinh 1974 : 632). Les éthiques de la dévotion et du sacrifice filial font bon ménage dans la littérature classique, y compris dans les œuvres inscrites au programme scolaire ou transmises par le savoir populaire.

L'enquête « An Giang » n'examine pas le processus d'inculcation *per se* chez les enfants. En revanche, les données recueillies auprès des femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha, des mères de leurs familles et de onze apprenties couturières de l'atelier de l'Union des femmes mettent en relief la grammaire morale du *care*, donc le résultat de l'inculcation. Ces femmes utilisent peu le mot « sacrifice » au jour le jour, et lorsqu'elles le font, par exemple à mon initiative lors d'un entretien, elles mettent l'accent sur le dévouement. Selon une stagiaire, le sacrifice consiste à « souffrir des malheurs pour que d'autres personnes soient joyeuses et heureuses » (entretien du 29 décembre 2008). Au sujet de la migration de mariage par agence, une de ses collègues explique qu'« une femme qui se marie avec un étranger, parce que sa famille est pauvre et parce qu'elle espère obtenir de l'argent pour l'aider, se donne en sacrifice pour la famille » (entretien du 14 janvier 2009). Quant au *care*, les femmes rationalisent son éthique dans une grammaire culturelle inspirée du folklore.

Elles expriment les obligations familiales par les expressions *quan Tâm* (n° 16, 22 ans) (s'intéresser à) et *chăm sóc* (prodiguer des soins), plus rarement *trả/báo hiếu* (payer/rendre la piété filiale), formule réservée aux registres littéraire et religieux. De leur point de vue, l'enfant doit témoigner sa reconnaissance (*trả ơn*) et endosser sa responsabilité (*trách nhiệm*) à l'égard de ses géniteurs au titre de la piété filiale (*có hiếu*). Cette obligation naît de la dette de vie : les parents donnent naissance (*sinh ra*), nourrissent (*cho ăn*) et élèvent (*nuôi*) leur enfant au prix d'un sacrifice, en contrepartie ce denier doit faire preuve de reconnaissance (*ơn*) et endosser des obligations (*bổn phận*), dont le poids correspond à l'immensité du don parental et au-delà lignager. Les mères de famille nombreuse ou en difficultés présentent ce don comme un effort (*công sức*) ou un sacrifice douloureux (*đau đớn*), difficile (*khó khăn*) et pénible (*cực khổ*). L'explication *etic*, selon laquelle l'enfant contracte une dette morale non libérable à l'égard de ses parents, se démarque de la vision *emic* : les femmes expriment les obligations filiales par le mot *ơn* (bienfait, reconnaissance) plutôt que *nợ* (dette)⁴³, c'est-à-dire qu'elles se sentent obligées envers leurs parents, mais non endettées. Les obligations filiales recouvrent plusieurs prérogatives. La bonne conduite s'exprime par le respect, l'amour et l'obéissance ; le respect par des gestes de politesse. L'enfant doit par exemple se garder d'appeler ses parents par leur nom, élever la voix ou passer devant eux sans abaisser la tête. Et alors que les garçons doivent exécuter les obligations lignagères relatives au culte des ancêtres et à la perpétuation du lignage, les femmes doivent assurer certaines corvées domestiques suivant les préceptes de la division du travail. Comme dans toute politique du *care*, la morale vietnamienne du devoir « se transmet au sein des familles, d'une génération à l'autre, sur un arrière-plan d'évidences non questionnées » (Molinier, Laugier et Paperman 2009 : 14). Et cette inculcation légitime aussi bien qu'elle renforce le régime familialiste de protection sociale.

Si l'enfance est la période de l'inculcation, elle est aussi celle de l'inféodation des enfants vis-à-vis de leurs parents, du moins selon une conception victorienne de la famille, aujourd'hui globalisée. Mais si les jeunes enfants vietnamiens dépendent de leurs parents à

⁴³ *Nợ* a une vaste polysémie. Il s'emploie dans les registres économique (*trả nợ* ou « rembourser une dette »), politique (*nợ máu* ou « dette de sang », *nợ nước* ou « dette au pays »), religieux (*nợ từ kiếp trước* ou « dette de vies antérieures », *nợ tam đại* ou « dette de trois générations ») et sentimental (*nợ tình* ou « dette d'amour », voir Seiles 1912). L'expression « dette de vie » (*nợ đời*) existe, mais s'utilise dans le registre économique lorsque l'emprunteur subit les conséquences d'un mauvais calcul des risques sur un investissement. Elle s'emploie aussi dans le registre religieux pour évoquer le mauvais sort, par exemple lors d'une maladie grave. Cet usage rejoint celui de la dette karmique des vies antérieures (chapitre 2). Pour une polysémie complète, voir le dictionnaire vietnamien-chinois-français d'Eugène Gouin ([1957] 2002 : 886-7).

maints égards, l'inverse est parfois vrai sur le plan financier. Au Viêt Nam comme dans d'autres pays de la région à l'instar du Cambodge, des familles contraignent leurs enfants à travailler pour elles. Parmi les femmes que j'ai rencontrées, certaines amorcent leur carrière de *care* pendant leur enfance en travaillant seules ou avec leur famille. Chez les Nguyễn, Xuân (n° 17, 19 ans) ramasse des déchets recyclables avec sa mère à dix ans dans les rues de Châu Đốc. Chez les Đoàn, Tiên (n° 4, 18 ans) abandonne l'école à neuf ans pour commencer à travailler comme sa grande sœur auparavant et son petit frère plus tard. Elle vend notamment des billets de loterie. Huyền (n° 8, 15 ans), la jeune femme de Hậu Giang trompée, endormie et emmenée en Chine du Sud pour être sexuellement exploitée dans un établissement sexuel, abandonne l'école en classe 2, à l'âge de sept ans, pour vendre des fruits avec sa mère. Lorsque sa famille migre à Hồ Chí Minh-Ville, elle reprend l'école jusqu'en classe 6, puis arrête pour se consacrer à la vente de coupons de loterie avec sa fratrie. Tuyết (n° 12, 26 ans), la jeune femme de Hồ Chí Minh-Ville trompée et emmenée à Geylang, travaille depuis sa jeunesse. À l'âge de 12 ans, après un bref séjour dans un orphelinat au décès de sa mère, elle rejoint les rangs des enfants des rues qui vendent du tabac et des sucreries sur les trottoirs saïgonnais. Ces femmes entament assez tôt leur carrière de pourvoyeuses de *care*, alors que leur famille les contraint à mutualiser leurs revenus. Si elles dépendent encore de leurs parents d'un point de vue affectif et résidentiel, ces derniers deviennent leurs dépendants financiers.

Ces femmes entament leur carrière de sexualité rétribuée à la fin de l'adolescence, vers les 16 ou 17 ans, moment où elles démarrent leur vie sexuelle. Or, aucune d'entre elles n'a monnayé sa sexualité auparavant. L'investigation ne fait état d'aucun enfant impubère exerçant des activités de commerce sexuel, alors que certaines ONG continuent de dénoncer l'aggravation du « fléau » de la prostitution infantile au Viêt Nam (voir CEOP 2011). Pendant mes années de terrain en Asie du Sud-Est, j'ai uniquement rencontré 25 enfants prostitués vietnamiens à Svay Pak au printemps 2002. Les entretiens que je mène alors dans le cadre de mon enquête photographique permettent d'établir les moyennes d'âge (le plus jeune a 9 ans, le plus âgé 14), l'âge au moment du premier rapport, les origines du premier client, le nombre moyen de clients par jour et le revenu par prestation.

Sexe	Total	Âge moyen au moment de l'enquête	Âge moyen premier contact (oral, vaginal ou anal)	Premier client par nationalité/ nombre d'enfants	Moyenne du nombre de clients par jour	Prix moyen par client USD
Fille	18	14,2	12,9	Occidental/8 Japonais/6 Chinois/3 Khmer/1	2	3,5
Garçon	7	13,3	12,3	Occidental/5 Japonais/2	1,5	7,5

Fig. 54 : Profil des enfants prostitués vietnamiens de Svay Pak au printemps 2002.

Ces enfants reversaient leurs revenus à leur famille, en outre certains parents prenaient part à l'organisation de leur activité sexuelle. Un petit café opérait au pied du bâtiment où se trouvait le centre médical de Cambodian Women's Clinic et le Club du lotus de Khemara où je travaillais. La femme vietnamienne qui tenait ce café était une maquerelle d'enfants. Elle proposait les services de ses nièces et neveux aux pédophiles qui venaient la solliciter. Elle gardait toujours deux ou trois enfants dans une maison derrière Khemara, visible depuis le balcon, disponibles à la demande des clients. Des années durant, au fil de mes visites, j'ai essayé de parler avec elle sur la prostitution des enfants sans jamais obtenir le moindre résultat, l'omerta régnant à Svay Pak. Dans sa monographie sur la prostitution infantile en Thaïlande, H. Montgomery (2001) décrit une situation analogue où les parents organisent l'activité sexuelle de leurs enfants et captent leurs revenus. Les enfants de Svay Pak commencent leur carrière de *care* un peu plus tardivement que les femmes de Châu Đốc, de Cần Thơ et de Hồ Chí Minh-Ville. Mais contrairement à ces dernières, ils exercent une activité discréditée, mais intégrée au travail des enfants, un phénomène fréquent au Viêt Nam.

Un grand nombre de familles vietnamiennes défavorisées dépendent des revenus de leur progéniture, jeune comme âgée. En milieu rural, les garçons travaillent comme ouvriers dans la construction d'infrastructures ou comme employés dans les exploitations familiales, agricoles et forestières, les filles davantage dans les restaurants, les cafés et les marchés, tous pour des salaires inférieurs à ceux des adultes. En ville, les filles travaillent comme employées

de maison, serveuses et vendeuses de nouilles, de café, de sucreries, de coupons de loterie, de cigarettes et de journaux, les garçons davantage comme grouillots, cireurs de chaussures, ou mendiants dans les quartiers animés. Dans ses travaux sur les stratégies familiales face à l'impératif scolaire, impulsé par la politique de généralisation de l'enseignement primaire obligatoire des classes 1 à 5 pour tous les enfants vietnamiens âgés de six à 14 ans, N. Henaff et M. F. Lange (2009) établissent une corrélation entre cherté de l'éducation primaire en dépit de sa gratuité théorique⁴⁴, contraintes économiques familiales, taux élevé d'abandon scolaire et travail des enfants.

« Nous avons pu constater, lors des enquêtes en 2007 et 2008, que la quasi-totalité des élèves en grande difficulté scolaire était des enfants ou des jeunes exerçant de façon régulière des activités de production ou de commerce ou apportant une aide en main-d'œuvre à la famille. Selon les résultats de l'enquête MICS, en 2006, 18,3 % des enfants de 5-14 ans travaillent en zone rurale, contre seulement 6,6 % en zone urbaine. Respectivement 24,5 % et 22,5 % des enfants des deux quintiles les plus pauvres travaillent, alors que le pourcentage tombe à 4,3 % dans le quintile le plus riche (GSO, 2006 : Table CP.2). Certains enfants trouvent une activité salariale, essentiellement pour financer leurs études, d'autres pour aider à la survie de la famille. » (*ibid.*, § 31)

Le travail des enfants semble toucher un nombre important de familles vietnamiennes. Si certains chercheurs constatent une chute notable de ce phénomène au cours des années 1990 (Edmonds et Turk 2001), des travaux plus récents signalent une augmentation du nombre d'enfants migrants à Hồ Chí Minh-Ville (Terre des Hommes 2004). Ces jeunes ne sont pas en rupture familiale comme jadis, mais viennent remplir les rangs des nouveaux migrants économiques en ville, soucieux d'aider leur famille. Dans leurs travaux sur les enfants travaillant comme employés domestiques à Hà Nội, Birgitta Rubenson, Nguyễn Thị Vân Anh, Bengt Hojer et Eva Johansson (2004 : 403) dressent un constat analogue : ces jeunes conçoivent leur migration comme l'accomplissement d'un devoir familial. Chez les cireurs de chaussures, le travail susciterait un « sentiment d'appartenance, d'estime de soi, de satisfaction » (Rubenson, Đinh, Nguyễn, Höjer et Johansson 2004 b : 153, ma traduction).

Pourtant, le Viêt Nam reconnaît l'abolition du travail des enfants dans la Constitution de 1992, en particulier la Loi sur la protection des enfants, le soin et l'éducation. Et le Code du travail interdit l'emploi salarié aux jeunes de moins de 15 ans et l'encadre pour ceux âgés de 16 à 18 ans. Cette législation exclut le travail infantile dans la sphère domestique. Au sujet

⁴⁴ Si les parents ne payent pas de frais de scolarité en accord avec la loi, ils doivent en revanche payer les frais de construction et de maintenance des écoles, ainsi que les cours supplémentaires gratuits et optionnels en théorie, mais *de facto* obligatoires et payants (Henaff et Lange 2009 : § 12).

des enfants des rues et de la prostitution infantile, les autorités privilégient la prise en charge à la criminalisation. Les contraintes précipitent donc l'entrée des jeunes dans le monde du travail et dans les carrières de *care*, faisant d'eux des acteurs économiques indispensables aux familles. Elles bouleversent l'idéal de l'enfance fragile et innocente inscrit dans la Convention relative aux droits de l'enfant, auquel souscrit le Viêt Nam depuis 1990.

2.3. Adolescence : une lutte opiniâtre pour l'autonomisation

Pendant l'adolescence, la personne connaît un fort développement biologique, cognitif et social. Surtout, elle commence à s'autonomiser et à assumer des responsabilités d'adulte. Ces changements obligent parents et enfants à ajuster leur relation et leur interdépendance, parfois sous les feux de la crise. À Châu Đốc, les femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha se situent entre l'adolescence et l'âge adulte. Elles ont toutes abandonné l'école et travaillent depuis longtemps. Si l'économie du *care* se manifeste sous toutes ses formes lorsque parents et enfants vivent sous le même toit, elle génère d'intenses négociations. L'ethnographie *in situ* des familles Đoàn et Nguyễn met en évidence les enjeux qui traversent les carrières de *care* durant cette étape critique de la vie.

Chez les Đoàn, le soutien financier occupe une place centrale. La fille aînée, Kiêu (n° 21, 19 ans), envoie tous les mois 100 USD à sa mère Ngã (n° 3, 40 ans) depuis Phnom Penh. La seconde, Tiên (n° 4, 18 ans), et son petit frère, Nhàn (n° 23, 16 ans), lui versent la plupart de leurs revenus quotidiens, quelques dizaines de milliers de VND durement gagnés dans la rue. Les revenus mensuels conjugués de ce ménage monoparental atteignent 5 023 800 (319 USD) en incluant les fonds de la sexualité des deux filles, soit 1 674 600 VND (106 USD) par tête. Aussi vital que l'argent, le soutien matériel consiste en denrées alimentaires. Le soutien personnel joue également un rôle moteur en raison de la mauvaise santé de Ngã (n° 3, 40 ans). Tiên (n° 4, 18 ans) et Nhàn (n° 23, 16 ans) assurent les tâches domestiques et aident leur mère à se laver, à s'habiller, à manger et à se rendre à la pagode de l'arbre du Bouddha où elle passe ses journées. Le soutien affectif s'exprime au fil des conversations et des échanges affectueux. Quant à l'hébergement, la mère loge ses enfants, mais à leurs frais. La corésidence informe l'économie du *care* : alors que Kiêu (n° 21, 19 ans) se limite à envoyer des fonds et à fournir du soutien affectif à sa mère au téléphone, Tiên (n° 4, 18 ans) et Nhàn (n° 23, 16 ans) prodiguent du soutien financier, personnel et affectif au jour le jour. La situation de la mère, chef de famille de santé fragile et à l'autorité vacillante, sans travail ni ressources, endettée et sous le coup d'un régime de surveillance, explique sa forte dépendance à l'égard de sa

progéniture. Malgré son âge relativement jeune, elle représente une charge pour ses enfants à l'instar d'une personne vieillissante.

La situation des Nguyễn s'apparente à maints égards à celle des Đoàn. Le soutien financier occupe une place importante dans l'économie du *care*. Entre décembre 2008 et avril 2009, la mère Lan (n° 15, 41 ans) harcèle sa fille Xuân (n° 17, 19 ans), alors seule enfant au foyer, en encadrant ses relations monnayées. À ce moment, une partie importante des revenus familiaux provient de cette activité. S'ajoutent des biens matériels injectés dans l'économie familiale. Ainsi, la mère revend des bijoux offerts par un amant de sa fille, et la famille au complet partage une moto offerte par ce même homme, ou encore des aliments et un vélo offert par un autre homme qui s'installe chez eux, des économies sur lesquelles je reviendrai sous peu. Quant au soutien personnel, il se manifeste par les services à la personne. D'un côté, Xuân (n° 17, 19 ans) s'occupe de sa mère et de sa grand-mère paternelle, âgée et sans ressources. D'un autre côté, Lan (n° 15, 41 ans) élève la fille de sa fille, souvent délaissée par sa mère. Celle-ci se voit en outre assigner de lourdes tâches ménagères : nettoyage de la maison, préparation des repas, lessive, achats en ville, etc. Au printemps 2009, au retour du fils aîné Tâm (n° 16, 22 ans), longtemps parti travailler en province, avec sa femme sur le point d'accoucher, la mère commence à le harceler. Elle l'exhorte à renflouer les caisses familiales alors qu'il gagne 30 000 VND (1,9 USD) par jour en pêchant des crevettes de rizières, un revenu censé financer l'accouchement de sa femme et les dépenses de sa famille. Chez les Nguyễn comme chez les Đoàn, filles comme fils, aînés comme cadets, participent sans distinction à l'économie du *care*, sous l'encadrement de la mère, dans une moindre mesure sous celui du père. Hormis la spécialisation de certaines tâches, le *care* est peu genré.

Sur le plan affectif, la relation entre mère et fille s'inscrit dans l'interdépendance. On les voit assises côte à côte au café de l'Union des femmes tôt le matin, chez les voisins en début d'après-midi pour les parties de roulette, à leur domicile à 16 heures pour l'annonce des résultats de la loterie nationale. La fille se range du côté de sa mère lors d'altercations avec le père, lors de quiproquos avec les voisins et lors de disputes avec les prêteurs privés. Et la mère en fait autant pour sa fille. Sauf qu'en dépit de leur complicité, Lan (n° 15, 41 ans) et Xuân (n° 17, 19 ans) se querellent sans cesse. Des émotions et des sentiments simultanés ou alternés d'amour et d'hostilité, de tendresse et de discorde, de joie et de tristesse traversent leur relation. La fille peut afficher le plus grand dédain envers sa mère, mais témoigner peu après d'une tendresse infinie envers elle. Et vice-versa. Des épisodes mélodramatiques cristallisent leur attachement. J'organise un repas d'adieu dans une cantine de Châu Đốc pour remercier les informateurs ayant pris part à l'enquête. Les invités discutent, s'amuse,

mangent de la soupe de poisson et boivent de l'alcool de riz. Le repas s'anime. Certains convives se lèvent et commencent à chanter et à danser à bras levés. D'un geste maladroit, Lan (n° 15, 41 ans) renverse une marmite de soupe bouillante et reçoit des éclaboussures sur la jambe qui lui infligent des brûlures mineures. Elle s'évanouit ou le prétend. Son mari et les invités accourent affolés à son secours. Sa fille surgit alors de la foule et éclate en sanglots. Hystérique, elle se lamente du malheur qui vient de frapper sa mère, hurlant l'amour qu'elle ressent envers elle, sa crainte de la perdre. Alors que Lan (n° 15, 41 ans) commence à se remettre d'aplomb, Xuân (n° 17, 19 ans) s'évanouit à son tour dans les bras des invités. Le public se tourne alors vers elle. Mère et fille se remettent vite de cet incident mineur d'un point de vue physiologique, mais révélateur sur le plan ethnographique, et continuent à festoyer comme si de rien n'était. La corésidence facilite bien les échanges affectifs quand elle ne renforce pas l'interdépendance.

Si Kiêu (n° 21, 19 ans), Tiên (n° 4, 18 ans), Nhàn (n° 23, 16 ans), Xuân (n° 17, 19 ans) et Tâm (n° 16, 22 ans) ne remettent pas en cause l'éthique du *care*, ils essaient de négocier les prestations et les soins. J. Finch (1989 : 181) propose la notion d'« engagement négocié ». Par-delà l'obligation normative de soutenir autrui, l'implication de chaque enfant résulte d'une histoire, d'une confiance développée parmi les siens et d'une réputation acquise au fil du temps comme enfant dévoué. Les acteurs disposent donc d'une marge de manœuvre et agissent avec des motifs précis suivant leur évaluation des situations. Face au désir d'autonomisation qui les contraint à concilier intérêt familial et personnel, les adolescentes rencontrées essaient de renégocier à la fois leurs engagements et les prestations de *care*, d'autant plus que le soutien financier constitue un fardeau pour bon nombre d'entre elles. Dans *Negotiating Family Responsibilities*, J. Finch et Jennifer Mason (1993 : 60, ma traduction pour les deux citations) opèrent une distinction entre négociation explicite et implicite. La première renvoie à des « discussions franches autour de la table, motivées par des besoins et des événements spécifiques », une modalité qui s'avère plutôt rare sur mes terrains. Bien plus courante, la seconde évoque des « situations sans discussion franche, mais au cours desquelles les gens trouvent la manière de communiquer sur les responsabilités qu'ils estiment raisonnables pour eux et pour les autres ». L'ethnographie de l'économie du *care* chez les Đoàn et les Nguyễn met en relief ces formes de négociation tout comme l'alternative en cas d'échec : la ruse.

Chez les Đoàn, Kiêu (n° 21, 19 ans) cesse les versements de fonds à l'hiver 2009. Dans l'espoir de les relancer, sa mère essaie de la convaincre au téléphone par la négociation explicite. Mais face à l'échec de cette méthode, elle commence à la harceler en inventant des

réécits tragiques sur son état de santé. La ruse paye jusqu'au jour où sa fille change de numéro, restant injoignable des mois durant, à tel point que je ne pourrai pas la rencontrer pendant l'enquête « Phnom Penh ». La mère se replie alors sur ses autres enfants. Elle tente de s'appropriier des revenus de Tiên (n° 4, 18 ans), allant jusqu'à vider ses poches de pantalon pendant la nuit ou à lui prêter des sommes insignifiantes sous forme de crédit collecté, donc en lui appliquant des intérêts élevés. La fille cherche à éviter cette appropriation en mentant à sa mère sur le montant de ses revenus, en lui offrant des biens en nature plutôt qu'en numéraire, en dépensant ses derniers billets du jour avant de rentrer chez elle, ou en le cachant sous le plancher en bois pendant la nuit. Ici, la ruse supplante la négociation.

Le soutien économique et matériel provoque des frictions chez les Nguyễn. Xuân (n° 17, 19 ans) privilégie elle aussi le mensonge et la ruse à la négociation explicite ou implicite, peu utile en raison de l'intransigeance de sa mère. Si elle lui verse l'essentiel de ses revenus, elle en garde discrètement une partie pour ses dépenses. Un jour, elle gagne 50 000 VND (2,8 USD) à la loterie, mais dit à sa mère en avoir perçu la moitié. Un autre jour, elle organise un séjour à Hồ Chí Minh-Ville avec un amant et ami de famille, Quê (n° 27, 42 ans), l'« amant ». Elle file avec lui à l'arrière de sa moto, en théorie pour travailler dans un café, en réalité pour s'évader. En partant, son père lui donne 170 000 VND (9,5 USD). À la surprise de sa mère, le couple revient quatre jours après. Pire, sa fille ne lui reverse que 120 000 VND (6,7 USD) au titre de trois journées de travail. L'explication avancée, selon laquelle elle aurait dû quitter son emploi en raison de mauvais traitements infligés par l'employeur, laisse sa mère perplexe. Furieuse, celle-ci s'emporte et lui reproche d'avoir abandonné sa famille, d'être « partie s'amuser » (*đi chơi*), d'avoir gaspillé leur argent et de mener une « vie de débauche » (*ăn chơi*). En dépit de mon malaise et de celui de Ngân, elle se déchaîne contre sa fille :

« Pourquoi es-tu revenue ? Pourquoi n'es-tu pas restée à Saïgon pour travailler ? On t'avait dit de ne pas y aller, mais tu en as fait à ta tête et tu es partie ! Tu as trouvé un prétexte pour aller t'amuser ! Tu as emporté 170 000 *đôngs* et tu nous en rapportes 120 000 ! Tu pars avec un homme plus vieux que toi et tu reviens avec lui ! Il est clair que les gens diront que vous êtes ensemble ! Tu veux me tuer à petit feu, ou quoi ? » (discussion du 13 mai 2009)

Accablée, Xuân (n° 17, 19 ans) réfute les accusations de sa mère et menace de partir à nouveau si les « histoires continuent ». Manifestement, l'enjeu de cette altercation se situe moins autour de l'argent que de l'autonomie que la mère souhaite accorder à sa fille. Soucieuse de s'émanciper et de réduire l'emprise du pouvoir maternel, la jeune femme teste ses limites et celles de sa mère. En filigrane, elle prépare la renégociation de ses engagements.

Si J. Finch place la négociation au cœur de la solidarité familiale, la recherche sur le *care* aborde peu cette question ou celles connexes du pouvoir intrafamilial et de l'oppression maternelle, alors que la « famille est le lieu ordinaire de relations de dépendance pas du tout symétriques » (Testart 2007 : 62)⁴⁵. La violence maternelle s'exprime sur les plans moral et physique. Le premier recouvre les insultes, les ordres dégradants, le chantage et la menace ; le second des actes de brutalité corporelle. Sur le terrain, certaines mères emploient la violence verbale et psychologique après l'échec de la négociation et de la ruse. Chez les Nguyễn, les Đòàn et leurs voisins les Trầ̀n, les mères s'adressent à leurs enfants de manière autoritaire. L'an (n° 15, 41 ans) est la seule à utiliser un langage vulgaire truffé de grossièretés. Elle profère les injures *đụ má/mẹ* (nique ta mère) avec plusieurs variantes incluant les grands-parents de la branche paternelle et maternelle, *con đĩ chó* (putain de chienne) et *nứng lỏn* (chatte en feu) à l'encontre de sa fille. Si ce langage semble en contradiction avec la réalité – la mère traite sa fille de « putain » alors qu'elle profite de sa sexualité –, il révèle l'intensité qui traverse les échanges maternels chez les Nguyễn. La situation se présente autrement chez les Đòàn et les Trầ̀n, où les mères font preuve d'autorité, mais sans dénigrer leurs enfants.

Le chantage affectif vient ensuite. L'épisode de la vente de virginité chez les Nguyễn en est un exemple. Xuân (n° 17, 19 ans) raconte comment sa mère organise la transaction avec l'aide d'une voisine, sous la pression du père affolé et d'un prêteur harcelant. Elle prononce les paroles de son père gravées dans sa mémoire : « Le prêteur est féroce ! Si on ne rembourse pas la dette, il pourrait nous tuer avec un couteau, ou alors nous devons partir pour toujours » (entretien du 23 janvier 2009). Si la jeune femme rejette la requête dans un premier temps, elle cède sous l'acharnement de sa mère qui emploie pendant trois jours une argumentation culpabilisante : « Vas-y ma fille ! Les temps sont durs pour moi, tu essaies et tu y vas. C'est pareil que quand tu te maries, sauf que là tu gagnes de l'argent. Va te vendre ! Après, tu auras un mari », se souvient-elle. « Je ne pouvais pas ne pas y aller », dit-elle. Et d'ajouter que « la virginité doit être importante pour ma mère, car elle pleura lorsque nous avons pris la décision

⁴⁵ A. Testart (2007 : 61-2) critique la théorie de la réciprocité de Marshall Sahlins (1972), encore utilisée dans la recherche sur la famille (voir Finch 1989 : 165, Greenhalgh 1985 sur Taiwan). Cette théorie distingue la réciprocité généralisée ancrée dans l'altruisme et la contrepartie différée, la réciprocité équilibrée conçue comme un équilibre strict et de contrepartie équivalente ou comparable, et la réciprocité négative où chaque partie cherche à profiter de l'autre. M. Sahlins soutient que plus les partenaires sont socialement proches (cercle central d'Égo, sa famille, son clan et sa communauté), et plus les échanges tendent à être soumis aux conditions souples de l'échange généralisé. A. Testart critique cette sociologie qui procéderait, selon lui, d'un bilan comptable axé sur la recherche d'un équilibre incertain. Car rien n'oblige les échanges d'être réciproques, ou à ce que les échanges entre partenaires inégaux s'équilibrent à terme, surtout au sein de la famille, institution construite sur des relations inégales et non réciproques.

de la vendre ». D'autres femmes ayant vendu leur virginité à l'initiative de leur mère, le plus souvent sous l'effet de la contrainte économique et maternelle, décrivent l'usage des mêmes techniques de persuasion. Cela étant, en dépit de leur efficacité, ces méthodes ne suffisent pas toujours à soumettre les enfants.

Certaines mères utilisent la violence physique en dernière instance. Chez les *Đoàn*, *Tiên* (n° 4, 18 ans) se souvient d'une correction sévère infligée par sa mère lorsque celle-ci découvre qu'elle a vendu sa virginité pendant son absence. Chez les *Nguyễn*, *Xuân* (n° 17, 19 ans) décrit les châtiments que sa mère lui aurait infligés depuis son enfance : serrement avec des pinces, coups avec des tiges en bambou, des joncs, des tuyaux en plastique et des câbles électriques. Elle me montre son corps marqué, y compris les cicatrices de blessures qu'elle s'inflige sur les avant-bras, et qui témoignent, selon elle, de son expérience de la vie (*trái đòì*). En général, cette forme d'automutilation retranscrit des troubles psychologiques – anxiété, dépression, stress – provoqués par des traumatismes persistants. Pendant l'enquête, *Xuân* (n° 17, 19 ans) commet une tentative de suicide après une correction infligée par sa mère : elle avale dix cachets d'antibiotique. En attendant à sa vie, souhaite-t-elle mourir ou simplement exprimer sa rage ? Difficile de répondre à cette question connaissant son penchant mélodramatique. En tout cas, les comprimés ne l'achèvent pas, mais la rendent malade. Si beaucoup de femmes se plaignent du fardeau que représentent le *care* et l'emprise maternelle, fort peu d'entre elles choisissent le suicide pour y remédier. L'exemple des *Nguyễn* se révèle à ce titre exceptionnel une exception.

Le cas de la famille *Ngô* atteste d'une violence encore plus extrême. L'enquête « *Cần Thơ* » a porté sur un cas d'exploitation sexuelle, objet d'une prise en charge des victimes par l'Union des femmes et d'un procès médiatisé (*Phát* 12/10/2008, *Phạm* 08/10/2009). En 2001, *Châu* (n° 35, 45 ans) se sépare de son mari en emmenant sa fille aînée, mais en lui laissant deux filles, *Trâm* (n° 28, 19 ans) et *Giang* (n° 29, 18 ans), et un jeune garçon. Après sept années d'absence, à la sortie de l'école, elle embarque ses filles dans un taxi. Avec l'aide de sa fille aînée, elle les contraint à vendre leur virginité et à se prostituer pour elle pendant quatre mois. À l'audition, les victimes décrivent leur calvaire, y compris les techniques utilisées par leur mère et leur sœur complice pour les soumettre : insultes, menaces avec un couteau, coups sur le visage jusqu'à saignement, privation alimentaire, enfermement dans une chambre surchauffée par un soleil de plomb. « Même si je refusais, ma mère et ma sœur allaient m'obliger à faire cette chose ignoble », lance *Giang* (n° 29, 18 ans) le jour du procès (*Phạm* 08/10/2009). Sommée de se justifier devant le juge, *Châu* (n° 35, 45 ans) avance l'argument du *care* : « Les enfants doivent faire preuve de reconnaissance à l'égard de leur

mère, car c'est elle qui les a mises au monde. J'ai fait la même chose avec grand-mère maternelle qui m'a mis au monde jusqu'à l'âge adulte » (*ibid.*). Peu convaincu, le juge écroue la mère et sa fille complice. Cette violence extrême s'avère rare. Même si un mur de silence entoure la violence domestique, la maltraitance des enfants et l'exploitation sexuelle au sein des familles au Viêt Nam, la mutualisation des revenus issus du commerce sexuel des femmes se passe en général de cette violence extrême. L'éthique du *care* et les gratifications morales qui renforcent le sentiment d'appartenance suffisent à entretenir l'économie du *care*.

Face à l'échec des négociations et de la ruse, ou devant les conséquences de la violence et du désir d'autonomisation, certaines femmes optent pour l'évitement ou la fuite. Dans la famille Ngô, Trâm (n° 28, 19 ans) et Giang (n° 29, 18 ans) s'échappent de la chambre où leur mère et leur sœur les retiennent. Chez les Nguyễn, après avoir incité sa fille à vendre sa virginité, Lan (n° 15, 41 ans) s'empresse d'organiser le mariage de Xuân (n° 17, 19 ans) avec un garçon dont elle tombe enceinte. La famille a vite fait de découvrir que cet individu croule sous le poids de la dette et est menacé par des prêteurs. Celui-ci propose à sa femme de vendre leur nourrisson pour liquider ses dettes. Mais face à l'opposition farouche de Xuân (n° 17, 19 ans), il l'abandonne avec l'enfant. Désespérée, la jeune femme part travailler dans des *bia ôm* de province après avoir laissé son bébé dans sa famille. Ce séjour initiatique de cinq mois lui permet de se ressourcer tout en prolongeant l'éloignement familial. Les amants lui offrent parfois la même possibilité. Pendant l'enquête, elle entreprend une liaison de courte durée avec Quê (n° 27, 42 ans), la quarantaine passée, le teint mat, habillé en treillis militaire, hier officier de l'Armée de la République du Viêt Nam et contrebandier transfrontalier, aujourd'hui commerçant de peaux de crocodile et recruteur occasionnel de femmes à la solde d'un karaoké tenu par un proche à Vũng Tàu, la station balnéaire de Hồ Chí Minh-Ville. Il offre à sa dulcinée des pourboires, des cadeaux et la possibilité de s'évader en ville tous frais payés. De quoi faire rêver les femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha. L'an (n° 15, 41 ans) s'oppose de toutes ses forces à cette relation qui lui échappe. En la qualifiant de *cấp bô* (sortir avec), elle la relègue aux unions libres sans lendemain, répréhensibles du point de vue conservateur qu'elle adopte à cette occasion. Chez les Đoàn, Tiên (n° 4, 18 ans) vend sa virginité de sa propre initiative, profitant de l'absence de sa mère. À son retour, celle-ci la corrige et l'emmène dans un autre district pour empêcher toute récidive. Or, sa fille s'échappe et rejoint le groupe de la pagode de l'arbre du Bouddha à Châu Đốc. Dans leur quête d'émancipation, et face à l'oppression maternelle ou à l'échec des négociations, les femmes peuvent fuir leur famille. Si cette technique transforme dans l'immédiat l'économie du *care*, elle permet à terme de renégocier les engagements, et surtout d'affirmer leur capacité d'agir.

Mai Lan Gustafsson (2011) examine l'émancipation des *bargirls* de Saïgon pendant la guerre du Viêt Nam. De la bouche des femmes qu'elle rencontre 30 ans plus tard en tant que réfugiées à Boston, leur migration vers la trépidante industrie sexuelle saïgonnaise des années 1960 et 1970 exprime leur désir de « fuir les corvées domestiques, la domination des maris et des pères, et les attentes culturelles » (*ibid.*, p. 313, ma traduction pour toutes les citations). Concernant ces obligations de genre, l'auteure précise que les femmes devaient « se marier, mettre au monde des garçons, rester tranquilles, obéir aux hommes et aux aînés, et travailler dur » (*ibid.* 321). Ces femmes présentent cet épisode de leur vie de manière positive, voire nostalgique, certaines allant jusqu'à déplorer le « bon temps et les nouvelles amitiés, les expériences *fun* et la liberté » (*ibid.*, p. 311), balayant d'un revers de main les représentations victimaires sur la prostitution militaire en Asie (Barry 1996, Poulin 2003). Si M. L. Gustafsson montre que la fuite permet une certaine émancipation. Et le commerce sexuel peut aussi bien la précipiter que la rendre possible.

2.4. Âge adulte : partir sans trop s'éloigner

Si la puberté entérine l'entrée dans l'adolescence, le départ du foyer familial consacre l'entrée dans l'âge adulte dans les familles rencontrées. D'autres événements marquent cette transition au Viêt Nam à l'instar de l'entrée dans le monde du travail, le mariage, le premier enfant et la maternité (Xenos *et al.* 2009). À Châu Đốc, la fin des études et le travail se révèlent peu pertinents, car les femmes ont toutes abandonné l'école en primaire et travaillent depuis l'enfance ou l'adolescence. En revanche, le départ du foyer en raison d'un mariage ou d'une migration altère les carrières de *care* en déclenchant la renégociation des engagements et de l'économie du *care*, en particulier le soutien financier et affectif.

L'étude du Département pour la prévention des fléaux sociaux précédemment citée interroge l'affectation des revenus issus du commerce sexuel. La migration accroît de manière notable les gains des migrantes, et indirectement ceux de leur famille. Si 63 % des femmes soutiennent leurs proches avant la migration, 96,5 % en font autant lorsqu'elles travaillent en ville. Surtout, 82,2 % d'entre elles (35,6 % avant la migration) représentent la principale source de revenus familiaux, ou contribuent de manière significative à cette économie. Les premiers bénéficiaires sont les parents (67,4 %), viennent ensuite les enfants (36,9 %) et la fratrie (12,8 %) (Government of Vietnam 2012 : 26-8). Les femmes affectent des montants substantiels au *care*, environ 3,3 millions (156 USD) par mois, soit un tiers de leur revenu de 10,6 millions de VND (503 USD) (*ibid.*, p. 19). La migration permet donc d'affirmer, voir d'amplifier le soutien financier. Ces données montrent aussi que si les migrantes aident leur

famille, elles affectent deux tiers de leurs revenus à leurs dépenses. Les résultats du sondage de l'Alliance Anti-Trafic vont dans le même sens. Parmi les femmes qui exercent des activités de commerce sexuel, la majorité déclare en 2005 que c'est principalement pour soutenir leur famille (47,7 %), 5,2 % que c'est pour financer les soins d'un parent malade, et 31,3 % pour couvrir les dépenses personnelles. En 2011, 29,4 % déclarent qu'elles travaillent pour soutenir la famille, 7,3 % pour soigner un parent malade, et 45,7 % pour assurer leurs besoins. Ainsi, les migrantes ménagent désirs personnels et contraintes familiales. En outre, si l'éloignement transforme le soutien financier, il impose un ajustement des soutiens affectif et personnel.

L'enquête « Singapour » met en évidence ces agencements. La recherche sur le *care* en contexte migratoire montre que les familles transnationales agissent et se soutiennent à l'instar des familles géographiquement proches (Baldassar, Baldock et Wilding 2007, Merla 2010, 2011, Merla et Baldassar 2010, Wilding 2006). À l'instar d'autres migrantes internationales, les Vietnamiennes cherchent à préserver le lien familial pendant leur déplacement à Singapour, même si celui-ci s'avère de courte durée. Le soutien financier reste un enjeu central. Elles gagnent un revenu brut moyen de 842 USD (sans forfait) pendant leur séjour d'un mois à Singapour. Cet argent couvre plusieurs dépenses : frais de vie (16 femmes sur 16), soutien financier aux parents versé au retour (11/16), remboursement de dettes familiales ou personnelles (5/16), investissement productif (2/16). Dans la mesure où la moitié des revenus finance le séjour et le retour au Viêt Nam, les migrantes affectent tout au plus la moitié de leurs gains au soutien financier, un ratio proche de celui avancé par le Département pour la prévention des fléaux sociaux. Outre l'argent, elles prodiguent d'autres formes de soutien pendant leur déplacement.

Hormis l'hébergement nécessitant une présence physique, elles fournissent du soutien affectif à leurs parents, voire personnel en tant que coordinatrices de services, grâce aux technologies modernes de communication. Celles-ci permettent aux familles de s'affranchir des limites spatio-temporelles de l'éloignement et de dépasser le clivage entre présence et absence. Elles entretiennent leur relation par la « présence connectée », notion que Christian Licoppe (2012 : § 26) définit comme un « lien construit à travers un tissu incessant de contacts accomplis au moyen de multiples modalités de communication (où la rencontre en coprésence peut coexister sur le même pied avec la lettre, l'appel téléphonique, le SMS, le courriel, etc.) ». La fréquence des contacts virtuels facilités par ces technologies remplace la coprésence des corps, archétype de la production des attachements relationnels et de l'entretien du lien social. Les migrantes assurent la présence connectée depuis Singapour de plusieurs manières : téléphonie et SMS, en moindre mesure courriels et messageries. Pendant

mon séjour au foyer, elles me sollicitent souvent pour leur acheter des cartes téléphoniques internationales qui, pour 10 SGD, offrent un grand nombre d'heures de communication avec le Viêt Nam. Vân (n° 22, 22 ans), la jeune femme endettée qui se lance dans le commerce de DVD piratés à Hồ Chí Minh-Ville, parle avec sa mère presque tous les jours en dépit de leur relation tumultueuse. Tandis qu'elle a remboursé les dettes de sa mère, celle-ci maintient sa pression en la submergeant d'appels. Leurs conversations portent sur des questions financières et familiales. En restreignant la liberté apportée par la migration, la technologie peut aussi devenir une source de stress. Les migrantes communiquent aussi avec leur famille par SMS. Moins coûteux et plus discret que l'appel, le texto permet de partager un grand nombre d'informations dans un style concis et pratique. Concernant les supports Internet, trois colocataires empruntent régulièrement mon ordinateur connecté au réseau Wi-Fi de l'hôtel adjacent. Elles se connectent aux messageries Skype, Yahoo et MSN Messenger. L'une d'entre elles, Khai (n° 30, 31 ans), se rend à Singapour pour la seconde fois. Elle a un fils de 12 ans avec un homme volage dont elle souhaite s'éloigner. Son séjour doit non seulement lui permettre de gagner des fonds substantiels, mais de trouver un mari local afin d'obtenir une résidence permanente et de faire venir son enfant. Elle communique une fois par semaine avec un amant de Hồ Chí Minh-Ville par Yahoo Messenger. À chaque vidéoconférence, elle prend soin de s'isoler et de dissimuler tout signe qui révélerait son univers professionnel. Elle souhaite manifestement lui cacher son activité prostitutionnelle. Elle parle surtout avec son fils qui se réjouit à chaque fois de la voir à l'écran. Voici ce qu'elle dit à son égard :

« La première fois que je suis venue ici, je n'avais pas d'argent, mais j'ai réussi à lui acheter des jouets de plusieurs centaines de dollars. Si je l'appelle et si je lui envoie de l'argent, c'est parce que je l'aime. Je peux dépenser des millions en vêtements et en jouets pour lui. La semaine dernière, j'ai envoyé de l'argent pour son anniversaire. Une fois, j'ai dépensé dix ou 20 millions de *đồng*s pour son anniversaire. » (entretien du 30 octobre 2010)

Les technologies modernes de communication permettent donc d'entretenir le lien familial, en particulier de prodiguer du soutien affectif aux parents et aux enfants, et personnel si l'objectif consiste à coordonner la prise en charge. Vân (n° 22, 22 ans) et Khai (n° 30, 31 ans) communiquent ainsi avec les proches qui s'occupent de leur enfant au Viêt Nam pour s'enquérir au jour le jour de leur situation. Le lien familial se révèle parfois si intense que des mères se rendent à Singapour. Ainsi Như (n° 31, 52 ans) rend visite à sa fille Hà (n° 32, 33 ans), séparée et avec deux enfants à charge. La croyant employée dans un restaurant, elle découvre à son arrivée la véritable activité de sa fille : le travail dans un karaoké-bar de

Geylang. Passé le choc des premiers jours, elle décide de rester à ses côtés. Elle finance son séjour en lisant les cartes de tarot à Joo Chiat et dans les cafés d'Orchard Towers. Forte de son succès, la mère parvient à aider sa fille et à envoyer de l'argent à sa famille par une agence de transfert de fonds de Geylang. Ici, la force du lien maternel incite ces deux femmes à partager l'expérience migratoire et à s'épauler sur place. Comme quoi la technologie ne suffit pas toujours à entretenir la relation maternelle, à la fois intense et ambiguë.

La résidence de proximité dans le cadre d'un mariage altère aussi l'économie du *care*. L'enquête « Châu Đốc » examine cette question à partir d'un cas d'étude. Si celui-ci sort quelque peu du cadre de la thèse en raison de l'âge avancé des enfants, car ils ont tous entre 30 et 40 ans, et du fait qu'aucun d'entre eux ne s'adonne au commerce sexuel, elle nous livre des enseignements intéressants sur les logiques du *care*. Les données présentées proviennent d'entretiens effectués auprès de la mère de famille et de cinq de ses enfants, conjuguées à des observations au domicile. La famille Hoàng vit à Tân Châu, district jouxtant Châu Đốc. Commerçante autrefois et veuve à la retraite aujourd'hui, Thuỷ habite avec son fils cadet, sa femme et leur fils⁴⁶. La quarantaine passée et mariés, les enfants sont tous partis du foyer familial, sauf le dernier. Ils prennent en charge la retraite de leur mère qui ne reçoit aucune pension. La taille de la fratrie, huit enfants, correspond à une époque révolue, celle des années 1970 où le taux de fécondité atteignait 6,6 enfants par femme au Sud, contre 5,7 au Nord (Scornet 2000 : 270). Thuỷ a quatre fils (Trọng, Cường, Phước, Tuấn) et quatre filles (Mỹ, Thu, Hằng et Ý, le cancer a emporté la dernière). La mère a réglé d'avance l'épineuse question de l'héritage : chaque enfant a reçu sa part lors de son mariage, sauf le dernier. Mỹ, Trọng et Cường (ce dernier détient un magasin de vélos et jouit d'une situation confortable) habitent à Tân Châu, donc en résidence de voisinage ; Thu et Hằng résident à Long Xuyên, dans la capitale de la province d'An Giang à 40 km de Tân Châu ; Phước vit à Hồ Chí Minh-Ville, donc en situation d'éloignement géographique ; et le cadet Tuấn habite chez sa mère, donc en corésidence. Voici comment se présente l'économie du *care* au printemps 2009.

À propos du soutien économique, Mỹ et Cường – et Ý de son vivant – versent une cotisation mensuelle de 300 000 VND (16,8 USD) à leur mère. Trọng et Tuấn faisaient de même avant que leur situation ne se détériore. Phước, Thu et Hằng ne versent rien, alléguant des difficultés économiques (Hằng et son mari sont au chômage), tout comme Phước en situation de quasi-rupture familiale. Outre les versements mensuels, Mỹ, Cường et Thu

⁴⁶ Dans la mesure où je ne reviendrai pas sur ce cas d'étude, je ne numérotai pas les membres de cette famille.

couvrent les dépenses médicales, et religieuses liées aux pèlerinages fréquents de leur mère notamment au festival de la Déesse du royaume à Châu Đốc. Ils financent par ailleurs l'organisation des célébrations familiales du Nouvel An vietnamien (*tết*) et de l'anniversaire des morts (*giỗ*). Sur le plan matériel, Mỹ, Trọng, Thư, Cường et Tuấn offrent des aliments, des repas préparés, des vêtements et des médicaments à leur mère. Trọng compense sa faible participation financière en apportant des repas. La plupart des enfants prodiguent du soutien affectif, exprimé par des échanges affectueux, des discussions et des signes de tendresse lors des visites. Dans le cadre de leurs passages fréquents, Cường et Mỹ prêtent toujours beaucoup d'attention à leur mère. Par ailleurs, Mỹ, Trọng, Cường et Tuấn participent aux tâches ménagères et lui proposent des massages thérapeutiques. Les autres enfants de Tân Châu l'accompagnent chez le médecin ou dans le cadre de ses déplacements religieux en province. Enfin, Trọng envoie son fils pour aider sa grand-mère et son oncle dans les tâches ménagères. Depuis Long Xuyên, Hằng précise que « ceux qui habitent près de la mère ont plus de responsabilités envers elle que ceux qui habitent loin » (entretien du 23 juillet 2009). L'éloignement semble représenter un obstacle pour elle.

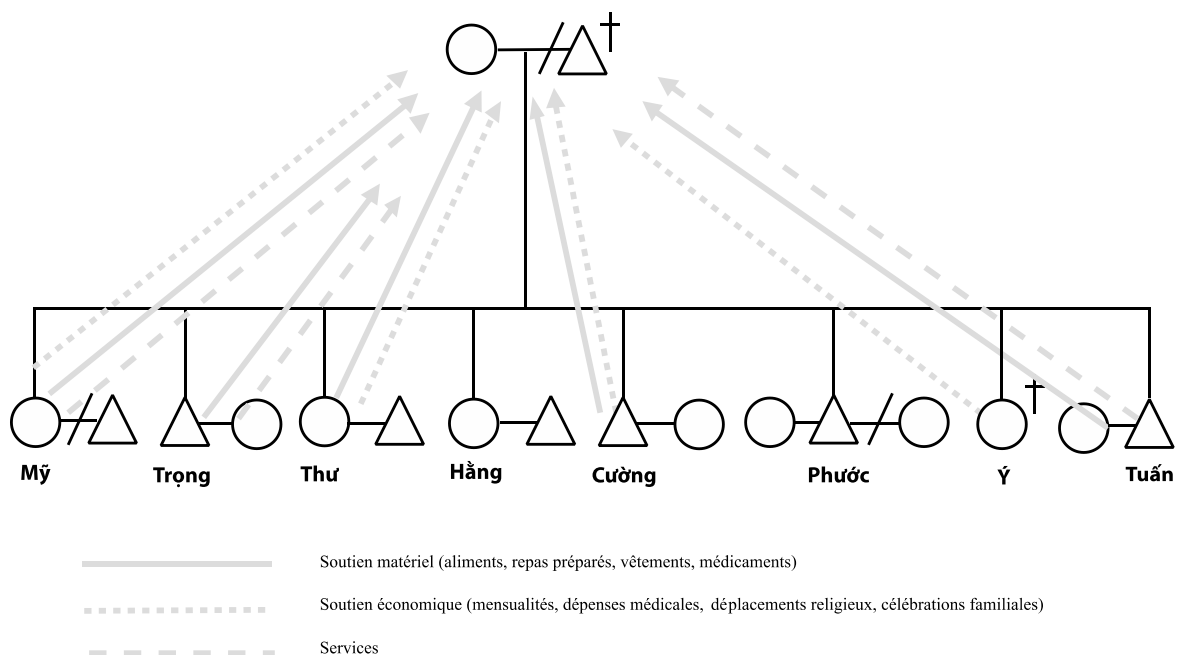


Fig. 55 : L'économie du *care* dans la famille Hoàng.

La famille se réunit deux fois par an, à l'occasion du Nouvel An vietnamien et de la fête des Morts. La fratrie tient une assemblée générale, présidée par Cường, pendant laquelle elle débat des affaires familiales, établit le montant de la mensualité (300 000 VND ou 16,9

USD pour l'année 2009), constitue un fonds d'urgence et convient des services à pourvoir à la mère. Cette réunion donne lieu à une négociation explicite de l'économie du *care*. Ce système démocratique garantit une couverture optimale des besoins. Le montant de la mensualité dépend des engagements négociés, mais aussi et surtout de la volonté et de la capacité de chaque enfant. Cường précise à ce sujet que :

« Le montant que nous donnons n'est pas fixe. Il dépend des possibilités de chacun. Mais il n'y a pas que ça, nous faisons d'autres choses pour nos parents. L'argent est juste un aspect de la piété filiale. [Hằng] n'a pas les moyens de donner de l'argent à notre mère tous les mois. Par contre, si elle lui rend visite une fois par an et lui apporte un cadeau, cela suffit pour dire qu'elle tient à elle. » (entretien du 25 juin 2009)

Majeurs et mariés, tous les enfants sauf un aident leur mère d'une manière ou d'une autre. Tous invoquent la piété filiale pour justifier leurs actions, comme s'ils cherchaient à transmettre une image positive et généreuse d'eux-mêmes, celle d'un enfant qui donne sans compter et par amour et altruisme, et non par obligation ou crainte d'ostracisme. La situation du cadet s'avère particulière. En accord avec la règle d'ultimogéniture observée au sud du Viêt Nam, Tuấn habite avec sa femme et son enfant chez sa mère. À ce titre, il recevra la résidence familiale au décès de celle-ci. Il se voit octroyer des obligations relatives à la perpétuation du lignage et au culte des ancêtres. Par ailleurs, lui et sa femme assurent au jour le jour l'essentiel des tâches domestiques et prodigue du soutien affectif et personnel. Tuấn cesse de soutenir sa mère financièrement après l'échec de son activité, la vente de billets de loterie. Depuis, il tire un maigre revenu en vendant des sandwiches à un carrefour du centre-ville. Sa mère l'épaula en préparant les produits. Si cette aide est motivée par un sentiment généreux, elle lui permet aussi de dissiper d'éventuelles critiques selon lesquelles elle se plairait à « rester désœuvrée pendant que son fils la nourrit », convient Trọng (entretien du 27 juin 2009). La tendance à la résidence virilocale du système patrilinéaire chez au moins un fils se confirme (Tuấn), tout comme la résidence de voisinage du système matrilinéaire facilitant les échanges fréquents (Mỹ, Trọng, Cường). Quant à Phước, habitant à Hồ Chí Minh-Ville, il incarne la bête noire, la *persona non grata* de la famille, pour des raisons que j'ignore. Ses frères et sœurs le décrivent comme une personne égoïste et insouciant, peu préoccupée du qu'en-dira-t-on ; comme preuve, son désintérêt pour les affaires familiales dont le bien-être de sa mère. Sa réputation et son honneur en pâtissent. Finalement, cette étude de cas illustre les négociations explicites et implicites au sein d'une fratrie, les avantages quantitatifs d'une fécondité abondante, et ceux qualitatifs de la résidence à proximité. La règle du « donne celui

qui veut et qui peut » offre une certaine marge de manœuvre qui permet de préserver les intérêts personnels et les engagements négociés en toute légitimité.

L'analyse du *care* à différentes étapes du cycle de vie délivre divers enseignements. L'inculcation de l'éthique du *care* amorce la carrière de *care* dès la petite enfance. Elle permet à l'individu de rationaliser les obligations et les prestations pour le reste de ses jours. Mais elle n'accrédite pas le sociologisme qui consiste à expliquer le comportement d'un individu en privilégiant sa position généalogique ou en supposant qu'il se bornerait à suivre inconsciemment des normes prédéterminées à l'instar d'un automate. Car le *care* s'adapte aux aléas de la vie. L'enfance symbolise le temps de l'inféodation, même si certaines familles dépendent économiquement de leurs enfants travailleurs. L'adolescence marque un tournant, l'autonomisation des jeunes préparant une renégociation des engagements et des prestations. Enfin, l'entrée dans l'âge adulte favorise l'émancipation des enfants, l'éloignement au titre d'un mariage ou d'une migration imposant un réajustement de l'économie du *care* sans briser le lien familial, d'autant plus que la dépendance des parents à l'égard de leurs enfants augmente avec le vieillissement. Finalement, les femmes partent sans jamais trop s'éloigner.

3. Le proxénétisme familial : parenté alternative et extension du *care*

Le régime familialiste place la famille au cœur de la protection sociale. Pour assurer leur bien-être, les acteurs misent sur leurs relations personnelles et familiales, le cas échéant celles de leurs enfants dont ils mutualisent les revenus. La conjugalité, le patronage et le parrainage peuvent faciliter l'extension de la parenté utile. Le recours à ces cadres ou modèles relationnels prend appui sur les enfants. En incorporant même de manière temporaire des affins potentiels dans la parenté, y compris les partenaires sentimentaux, les amants payants et les protecteurs des femmes, la sexualité permet de nouer des relations intimes impliquant des obligations de *care*. Ces arrangements, que Ngân et moi avons relevés dans les familles Nguyễn et Đoàn de Châu Đốc où parents et enfants vivent ensemble, illustrent une forme peu connue de proxénétisme familial à la croisée du *care*.

3.1. Le genre : un cas atypique de résidence uxorilocale

Lorsque je rencontre les Nguyễn en décembre 2008, Xuân (n° 17, 19 ans) vit avec un conducteur de cyclo, Dũng (n° 33, 24 ans). Sa mère Lan (n° 15, 41 ans) me les présente comme un couple marié, un choix raisonnable compte tenu du discrédit qui pèse sur le concubinage au Viêt Nam, surtout en province. Le travail relationnel permet d'asseoir cette relation dans la conjugalité. Le couple se parlent en utilisant la paire de pronoms *anh/em* (grand-frère/petite sœur), la règle chez les concubins ou les couples mariés, et se désigne à

des tiers comme mari et femme (*chồng/vợ*). De surcroît, Lan (n° 15, 41 ans) ressasse au jeune homme qu'il est leur gendre, et les voisins le surnomment le « mari d'après » (*chồng sau*), par opposition à Tượng (n° 37, 25 ans), au véritable conjoint de Xuân (n° 17, 19 ans) qu'ils dénomment « mari d'avant » (*chồng trước*), le père de sa fille, parti quelques mois auparavant après l'incident de la vente sans succès du nourrisson. Ici, le travail relationnel se conjugue au travail émotionnel. Lan (n° 15, 41 ans) demande à sa fille de se conduire comme la véritable épouse du jeune homme, et à sa petite fille de lui répéter des phrases comme « J'aime mon père Dũng », « Je veux que mon père Dũng habite à la maison », « J'aime mon père Dũng plus que mon père Tượng ». Après plusieurs semaines d'observations et de discussions avec des voisins et des amis de la famille, Ngân et moi réalisons que le couple n'est pas marié. Les Nguyễn n'ont officialisé leur union ni par une annonce cérémonielle aux ancêtres ni par une déclaration au comité populaire.

Cette relation de parenté alternative tourne sur une économie conjugale de dons et de contre-dons. Outre les services sexuels et domestiques que Xuân (n° 17, 19 ans) fournit à Dũng (n° 33, 24 ans) à sa demande, le ménage accueille le jeune homme comme un beau-fils, et lui offre gîte, couvert et un soutien affectif de façade, objet de travail émotionnel. De son côté, Dũng (n° 33, 24 ans) soutient les Nguyễn sur le plan financier et personnel. Chaque jour, il verse 40 000 VND (2,2 USD) à la mère et 30 000 VND (1,7 USD) à son « épouse », la quasi-totalité de ses revenus. Il ajoute des cadeaux – aliments, repas préparés et un vélo dont le chef de famille, Hùng (n° 14, 43 ans) s'empare – et transporte gratuitement mère et fille sur son cyclo. Les frontières de cette économie étant floues, Lan (n° 15, 41 ans) et Xuân (n° 17, 19 ans) réclament au jeune homme de faire toujours plus d'efforts. La première cache mal l'intérêt pécuniaire qu'elle porte à Dũng (n° 33, 24 ans). Les conversations quotidiennes tournent autour de cet enjeu, bien plus que sur le travail, les sentiments ou les problèmes du jeune homme. De surcroît, elle se désintéresse de sa famille et ne cherche pas à la rencontrer. La parenté alternative s'éloigne ici de l'idéal du mariage comme alliance entre deux familles.

La relation repose sur des bases fragiles. Xuân (n° 17, 19 ans) entretient un rapport tumultueux avec son « époux ». Elle se plaint de ses fréquentes demandes sexuelles, alors que les rapports se révèlent éprouvants et douloureux pour elle. De son côté, le jeune homme profite de l'hospitalité des Nguyễn et de la réciprocité des échanges, mais critique l'hostilité de son « épouse » à son égard, alors qu'il se montre aussi généreux que possible envers elle et sa famille. Cette générosité pallie sa précarité, car il n'a ni domicile fixe ni famille ou amis sur qui compter. De ce point de vue, la résidence uxorilocale lui offre toit et réconfort. Mais au fil des semaines, les disputes font rage, la relation s'envenime et la cohabitation devient

insoutenable. En dépit de l'opposition de sa mère, Xuân (n° 17, 19 ans) décide de rompre la relation. Ne sachant pas comment se débarrasser de son « époux », elle orchestre une fuite. Dans une lettre adressée à ses parents, retranscrite par Ngân, elle exprime ses peines, ses sentiments et son désir de fuir.

« Je m'excuse auprès de vous, mes parents. Je ne peux pas continuer à vivre avec lui, car il me crée beaucoup d'ennuis, beaucoup trop. Il ment constamment. Il me dit que je ne suis bonne qu'à me prostituer et que je ne sais pas gagner de l'argent autrement. Je suis très triste et je veux partir. Je vais vous quitter pendant un certain temps, puis je reviendrai quand il ne sera plus là. Il est un voleur, et je ne veux pas vivre avec un voleur. J'ai honte pour vous, mes parents, de vivre avec lui. Je vais partir pendant un temps et quand je reviendrai, je vous aiderai à rembourser la dette. Ne soyez pas en colère contre moi et ne m'en veuillez pas. Vous allez me manquer, mais je le supporterai parce que je souffre trop en ce moment. Je vous écris cette lettre à vous, mes parents. » (lettre du 11 mars 2009)

Ce courrier témoigne de la tension entre désirs, amour et obligations qui déchire la jeune femme. Xuân (n° 17, 19 ans) y dévoile à la fois son attachement familial et son désir d'émancipation. Finalement, son plan échoue, car Dũng (n° 33, 24 ans) part le premier. Après leur séparation, le jeune homme continue à lui offrir à l'occasion de l'argent et des cadeaux. Leur relation devient amicale avec les semaines. Un matin, au café de l'Union des femmes, il lui demande la permission de l'embrasser. La jeune femme accepte et le couple disparaît subitement. Présente sur scène, sa mère explique : « Ma fille n'a plus d'argent. Elle part avec lui pour en obtenir un peu ». Ce commentaire laconique trahit l'effort entrepris par du travail relationnel et émotionnel pour s'extraire des catégories discréditées du commerce sexuel, la prostitution entendue comme la rémunération du service sexuel, à laquelle s'adonnent les femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha juste en face du café.

Peu avant mon départ de Châu Đốc, un scénario similaire se déroule chez les Đoàn. Lorsque Tiên (n° 4, 18 ans) part en province pour fuir un prêteur de loterie, elle rencontre un mécanicien de motos. À son retour à Châu Đốc, elle le ramène. Le couple s'installe avec la mère et le petit-frère. Le nouvel arrivé trouve un travail dans un atelier. Une fois installé dans sa nouvelle « belle-famille », ce mari (*chông*), car ainsi le dénomme Tiên (n° 4, 18 ans), les finance, elle et sa mère. Dans ce cas comme dans celui des Nguyễn, l'économie du *care* s'étend aux non-apparentés qui nouent, sous les habits de la conjugalité, des relations mêlant sentiments et intérêt. La description de la relation suivante corrobore la complicité des mères dans l'encadrement de ces relations.

3.2. Le protecteur : le spectre de la relation de patronage

Alors que la relation avec Dũng (n° 33, 24 ans) s'effrite, Xuân (n° 17, 19 ans) commence à fréquenter Đức (n° 34, 67 ans), un retraité de Châu Đốc jouissant d'une situation confortable. Elle a rencontré cet homme dans sa jeunesse dans un café où elle travaillait. Depuis, elle et sa famille entretiennent avec lui une relation suivie, mais entrecoupée. Ici, le travail relationnel vise à inscrire la relation dans le patronage. Contrairement à Dũng (n° 33, 24 ans), Đức (n° 34, 67 ans) refuse de s'installer chez les Nguyễn. Lorsque je le rencontre, Xuân (n° 17, 19 ans) me le présente comme son « grand-père maternel nourricier » (*ông ngoại nuôi*). Elle se réfère à lui par le pronom *ông* (grand-père), plus rarement *tía* (père), en ajoutant parfois le suffixe *nuôi* (nourricier, adoptant). Elle se montre attentive, respectueuse et obéissante envers lui, et prodigue mille éloges à son égard : « Il est une bonne personne », « il est bon avec ma famille », « il m'aime tendrement », « il me donne de l'argent quand j'en ai besoin », nous confie-t-elle avec fierté. Sa fillette s'adresse à lui par la formule désuète *ông cố* (vieux grand-père). Là encore, plusieurs jours nous sont nécessaires pour comprendre que cet homme ne possède aucun lien de parenté avec les Nguyễn, en dépit de la terminologie employée, de la conviction de certaines connaissances selon laquelle il serait un vrai parent.

Le couple a des relations sexuelles au printemps 2009. Les transactions se déploient sur les plans financier, personnel et affectif. Đức (n° 34, 67 ans) fait preuve de générosité à l'égard de sa jeune maîtresse. Il lui offre de l'argent, des vêtements, un téléphone portable et des boucles d'oreilles que Lan (n° 15, 41 ans) s'empresse de revendre, mais qu'il remplace immédiatement. La mère essaie d'encadrer les rencontres et de collecter les rétributions. Le retraité contribue à deux reprises aux travaux de rénovation de la maison, et cofinance l'achat d'une moto Honda, fierté des Nguyễn. En échange, il obtient un accès sexuel à Xuân (n° 17, 19 ans). Mère et fille profitent à nouveau de l'ambiguïté qui traverse cette économie pour demander toujours plus d'argent et de cadeaux au retraité. Une scène ordinaire met en relief les enjeux pluriels qui traversent leur relation. Un matin, Đức (n° 34, 67 ans) débarque à l'improviste chez les Nguyễn pour déguster des mets succulents qu'il apporte en cadeau et boire de l'alcool de riz et de la liqueur d'hippocampe aux vertus aphrodisiaques servis par Lan (n° 15, 41 ans). Il se plaît à discuter avec le chef de famille, sa femme, le chercheur étranger et son assistante. Ces moments festifs de consommation de nourriture et d'alcool (*ăn nhậu*) permettent de socialiser et de renforcer les liens sentimentaux (*tình cảm*), au prix d'un travail émotionnel parfois un peu maladroit, par exemple lorsque tout le monde essaie d'en faire trop. Ces événements, qui « viennent contredire, discréditer ou jeter d'une façon ou d'une autre le doute sur cette projection », comme dirait E. Goffman ([1956] 1973 : 20) dans

une perspective interactionniste, peuvent provoquer des ruptures de représentation. En tout cas, ce jour-là le retraité emmène sa dulcinée dans une auberge discrète après le repas. Celle-ci revient deux heures plus tard, comme si de rien n'était.

Les rapports sexuels conjugués à la différence d'âge et de classe renvoient Đúc (n° 34, 67 ans) à la figure du *sugar daddy*, le « tonton » de l'ethnographie africaine, homme mûr d'un certain statut social qui entretient une ou plusieurs jeunes amantes (Hunter 2002). Si cette figure n'a pas d'équivalent au Viêt Nam, un rapprochement avec la relation de patronage est possible. Ce modèle traverse encore aujourd'hui un grand nombre de relations sociales, politiques et commerciales en Asie du Sud-Est, Viêt Nam inclus (Appold et Đinh 2001), en dépit de son érosion à partir de l'époque précoloniale (Scott 1972, Scott et Kerkvliet 1973). A. Testart (2007 : 237-8) définit la relation de patronage ou de clientèle de la manière suivante :

- « Nous appellerons clientèle toute relation
- a. durable, ou réputée telle,
 - b. entre deux personnes (physiques ou morales)
 - c. d'inégale position,
 - d. engagée sur une base personnelle (et non en raison d'un système),
 - e. ayant un caractère électif,
 - f. n'entraînant, si elle est reconnue par le droit, comme obligations juridiques au plus que des obligations négatives (obligations de ne pas faire) et se traduisant en conséquence par une réciprocité de dons et de contre-dons ou encore de services,
 - g. à laquelle toutefois elle ne se réduit pas (elle n'est pas purement instrumentale),
 - h. et marquée par un engagement moral conforme à un idéal reconnu par la société ou à une éthique traditionnelle. »

L'an (n° 15, 41 ans) présente Đúc (n° 34, 67 ans) comme un « homme précieux et généreux » (*quý nhân*) agissant à l'instar d'un parent ou patron au titre de sentiments moraux et d'obligations réciproques. Leur relation contient la plupart des éléments de la définition testarienne : durabilité (plusieurs années), rapport entre deux personnes (mère-patron, fille-patron) ou entités morales (famille-patron) d'inégale position ou classe (patron aisé, famille vulnérable), engagement personnel et volontaire (pas de relation de parenté), obligations morales. Quant à l'économie du don, la nature non obligatoire du contre-don s'oppose à celle obligatoire de la contrepartie dans l'échange marchand. Si l'on estime que le retraité rétribue la sexualité de la jeune femme, alors l'analogie entre la relation à l'étude et le patronage s'effondre face à l'incompatibilité entre les principes animant le don/contre-don et l'échange marchand dans le patronage. Mais si l'on retient la perspective *emic* selon laquelle les rétributions – jamais stipulées à l'avance ou versées après les rapports sexuels – relèvent du registre du contre-don non directement lié à la prestation sexuelle, alors l'analogie avec le

rapport de patronage s'impose. Force est de constater que les acteurs retiennent cette perspective, alors qu'ils s'efforcent d'inscrire la relation dans le patronage par le travail relationnel et émotionnel. Ce choix leur permet de préserver leur honorabilité et de s'extraire des catégories plus discréditées du commerce sexuel, dont la prostitution. Dès lors, Đúc (n° 34, 67 ans) apparaît comme un généreux patron ou « grand-père » familial et familier plutôt que comme un *sugar daddy* attaché à sa maîtresse, et Lan (n° 15, 41 ans) apparaît comme une cliente ou comme la mère de la jeune cliente du patron plutôt que comme une maquerelle profitant de la sexualité de sa fille⁴⁷.

En Thaïlande, H. Montgomery (2001 : 86-7) examine les économies sexuelles entre enfants préadolescents et hommes étrangers. Parmi ces derniers, certains incarnent la figure du généreux protecteur familial assurant les frais d'entretien et d'éducation des enfants, compensant au passage les défaillances de la protection sociale thaïlandaise. Comme à Châu Đốc, ces hommes rétribuent les familles moyennant des contre-dons d'après une logique de réciprocité non subordonnée à un lien marchand. En contrepartie, ils bénéficient d'un accès sexuel aux enfants et de la sympathie des familles. H. Montgomery renvoie ces relations à la parenté fictive, sans approfondir l'étude des représentations et des catégories *emic*. Cela étant, la ressemblance entre les cas thaïlandais et vietnamien montre que le recours à cette forme de patronage ou de protection permet, ici et là, d'étendre le périmètre de la parenté utile, et *a fortiori* des pourvoyeurs de *care*.

3.3. L'étranger prestigieux : entre adoption et parrainage

En dehors du champ des relations sexuelles, j'ai relevé deux cas où la famille Nguyễn essaie d'enrôler des étrangers prestigieux dans la parenté sur la base de l'adoption et du parrainage. Pendant l'enquête, je suis proche de la fillette de Xuân (n° 17, 19 ans), alors âgée de trois ans. Jeux, promenades à moto et menus cadeaux rythment notre quotidien, raison pour laquelle elle saute dans mes bras lorsque j'arrive. Attentive à notre complicité, la grand-mère souhaite que je m'engage davantage, c'est-à-dire que je prenne en charge ses dépenses, idéalement que je l'adopte et l'emmène en Europe. Elle me formule cette requête à maintes reprises, toujours sur le ton de la plaisanterie, comme pour étudier mes réactions. Malgré mes refus polis, je représente à ses yeux le père absent de la fillette, à défaut un parrain ou un pourvoyeur de soutien financier, personnel et affectif. Ici, le travail relationnel permet de

⁴⁷ Ici, le mot « client » peut prêter à confusion, car il se réfère à la relation de patronage (patron-client) fondée sur une économie de don, et non à une relation marchande (vendeur-acheteur ou client) reposant sur l'échange.

renvoyer la relation à l'adoption (*nhận con nuôi*). Ainsi, sur instruction de sa grand-mère, la fillette s'adresse à moi par la formule *cha nuôi* (papa adoptif), tandis que l'usage voudrait qu'elle utilise les pronoms *câu* ou *bác* (oncle maternel/paternel), ce qu'elle fait parfois.

La même logique prévaut dans la relation avec un visiteur franco-vietnamien qui, lors d'un voyage à Châu Đốc en 1998, rencontre le fils aîné des Nguyễn, Tâm (n° 16, 22 ans), alors âgé de 12 ans. Épris d'affection pour lui, cet homme aurait exprimé le désir de l'adopter, aux dires de sa mère. Or, il part peu après sans engager de procédure d'adoption, laissant uniquement son adresse postale en France. Il entame alors une relation épistolaire qui durera quatre ans. Dans ses courriers, il demande au garçon de lui envoyer des photos de lui et d'apprendre le français. Il glisse à cet effet des billets de 10 ou 20 USD, et se tient à sa disposition en cas de besoin. Profitant de ma présence, Lan (n° 15, 41 ans) décide de relancer la correspondance. Elle me dicte quelques phrases en vietnamien au nom de son fils, que je traduis en français sur une carte postale. Son fils y donne des nouvelles sur un ton affectueux et décrit, au passage, les difficultés économiques que traverse sa famille. S'il se garde de formuler une requête financière explicite, il semble vouloir relancer les envois d'argent. Voici le contenu de la lettre :

« Cher papa, en ce moment, je travaille dur pour économiser et aider mes parents. L'argent que je gagne tous les jours, je le dépense tout de suite pour aider ma famille. Mes parents sont vieux et malades, et ils ne peuvent presque plus travailler. Comme je suis le fils aîné de la famille, je dois m'occuper de tout. Voici juste quelques mots à propos de ma famille, pour que tu saches comment ils vont. Je suis très content si tu reviens au Viêt Nam cette année, et je serais encore plus content si tu venais nous voir à Châu Đốc. » (lettre du 16 janvier 2009)

Ce style rappelle celui employé dans la correspondance entre les *bargirls* de Bangkok et leurs clients occidentaux dans l'ouvrage publié par Dave Walker et Richard Ehrlich (1992), à la suite d'un article d'Erik Cohen (1986). En mêlant subtilement des propos économiques et sentimentaux, les femmes parviennent à entretenir les relations, à obtenir des fonds et à moduler – sinon à renverser – les rapports de pouvoir par le jeu des sentiments. Mais ce procédé efficace ne porte pas les fruits escomptés chez les Nguyễn. Au grand dam de Lan (n° 15, 41 ans), le « papa adoptif » de son fils, car ainsi me le présente-t-elle, répond avec enthousiasme, mais n'envoie pas un centime. On voit mal comment il aurait pu procéder en privilégiant la communication par courriel. Visiblement, il préfère entretenir une relation amicale avec les Nguyễn, par courriel interposé le temps de ma présence, et promet de leur rendre visite lors de son prochain séjour au Viêt Nam.

Le travail relationnel permet de renvoyer cette relation aux registres de l'adoption et du parrainage (*đỡ đỡu*). L'adoption consiste à établir une relation de droit entre l'adoptant et l'adopté, analogue à celle qui résulte de la filiation. Ce thème reste peu étudié au Viêt Nam. En Indochine, un premier type visait à instituer une postérité face au manque de descendance mâle, car son défaut éteignait la lignée. Cet enfant devenait un « fils établi » (*lập tử*). Un autre type d'adoption revêtait un caractère plus social. Fréquente en période de guerre et de famine, elle visait à recueillir des enfants orphelins ou pauvres. L'enfant abandonné et sans famille reconnue devenait un « enfant nourri » (*duỡng tử*), ou un « enfant reconnaissant » (*nghĩa tử*) si les adoptants gardaient un lien avec les parents biologiques en préservant le nom (Đỗ 1998 : 51-2, voir Nguyễn 6-10/09/1931). La circulation informelle d'enfants continue de nos jours au Viêt Nam. En dépit du secret qui entoure ces pratiques, j'ai rencontré plusieurs mères à Châu Đốc et à Chbbar Ampov à Phnom Penh ayant donné ou reçu en adoption des enfants, parfois en échange d'une compensation financière, quitte à brouiller la distinction entre don et vente (Lainez 2010 b). Par ailleurs, parmi les migrantes rencontrées, un certain nombre d'entre elles laisse leur-s enfant-s à charge de leurs parents, tantes ou sœurs pendant leur absence. Ces transferts correspondent à des mises en nourrice, le *fosterage* dans la littérature anglo-saxonne (Payne-Price 1981 : 137). Le désir de Lan (n° 15, 41 ans) de donner en adoption son fils et sa petite-fille à des étrangers prestigieux dans l'espoir de leur offrir une vie meilleure à l'étranger s'inscrit dans cette circulation informelle et discrète d'enfants.

Face à mon refus et à celui du touriste, la mère se résout au parrainage. Plus flexible et moins formalisée que l'adoption, cette institution vise à établir une parenté rituelle et à tisser un réseau de solidarité autour de l'enfant dans une démarche volontaire. Le terme « parrain », dont les racines étymologiques latines sont *parrin* et *pater* (père), désigne l'individu « qui tient (ou a tenu) un enfant sur les fonts baptismaux » (*Petit Robert*). Le parrainage confère des obligations au parrain, notamment celle de soutenir l'enfant et de l'accompagner pendant son éducation et développement. Autant d'attentes que Lan (n° 15, 41 ans) aurait souhaité que je remplisse à l'égard de sa petite-fille, mais que je refuse poliment.

Ainsi, des familles vietnamiennes semblent fonder leurs espoirs sur la rencontre d'un bienfaiteur, d'un « homme précieux et généreux » (*quý nhân*), de quelqu'un de « très bien et riche qui aidera » (*người rất là tốt, giàu có sẽ giúp đỡ*) précise une éducatrice de Châu Đốc. À ce titre, le « mari d'après », le « grand-père maternel nourricier », le mécanicien, le touriste franco-vietnamien, le chercheur pressenti comme un gendre potentiel chez les Đoàn, les Trần et les Nguyễn, ou comme un père adoptant chez ces derniers, ou encore les hommes qui se marient avec les femmes vietnamiennes par l'intermédiaire d'agences matrimoniales ou de

réseaux familiaux, incarnent tous un même espoir, celui de l'extension de la parenté et du réseau du *care*, outre l'internationalisation et une vie meilleure ailleurs. La complicité des mères soulève la question du proxénétisme familial. Dans son ethnographie sur les économies intimes à Patpong, S. Roux (2011 : 85) critique les jugements hâtifs qui qualifient en tant que proxénètes les parents thaïlandais qui profitent de la sexualité de leurs filles. La même critique vaut pour le Viêt Nam, où la plupart des familles dont les femmes se livrent à des activités de commerce sexuel collectent les revenus sans prendre part à l'organisation de l'activité en question. La complicité familiale apparaît tout au plus dans l'imposition des principes de coresponsabilité et de mutualisation des revenus. Cela étant, lorsque parents et enfants partagent le même toit, certaines familles encadrent l'activité de sexualité monnayée de leurs filles. Chez les Nguyễn de Châu Đốc et les Ngô de Cần Thơ, les mères agissent à l'instar de maquerelles. En essayant d'inscrire les relations dans la conjugalité et le patronage, la première essaie de préserver l'honorabilité familiale, *a contrario* de la seconde qui s'inscrit dans la prostitution. Le proxénétisme familial existe bel et bien, même si le phénomène reste difficile sinon impossible à évaluer. À Châu Đốc, il fonctionne sur un ressort simple : les relations intimes de parenté deviennent des ressources utiles et stratégiques, un mécanisme en phase avec le familialisme.

4. Conclusion

L'examen de la solidarité familiale à travers le prisme de l'économie politique du bien-être vient enrichir la recherche sur la prostitution au Viêt Nam, peu attentive à cette perspective. Fort du développement économique survenu à partir des années 1990, l'État investit dans la protection sociale, l'éducation, la santé, la retraite et la lutte contre la pauvreté. Si la couverture est nettement améliorée par rapport à l'époque socialiste, elle reste insuffisante et imparfaite aux yeux d'une population devenue exigeante, en particulier des tranches vulnérables qui peinent à suivre la marchandisation des services. Alors que, d'un côté, l'État entend limiter son engagement et « socialiser » – c'est-à-dire privatiser – le bien-être dans un esprit néolibéral, d'un autre côté, il renforce sa mainmise sur la famille grâce à des politiques, des lois et des campagnes de sensibilisation qui exaltent le familialisme et la culture. En lui attribuant un rôle productif majeur, il lui donne les moyens théoriques d'assurer cette charge, là où l'État et le marché viennent à manquer.

Dans ce contexte, la parenté devient une ressource vitale chez les populations plus vulnérables, contraintes de se tourner vers leur entourage, à commencer par leurs enfants, pour financer aussi bien les imprévus que la consommation. L'approche des carrières de *care*

révèle la plasticité de la parenté. L'économie du *care* s'ajuste en effet à tout, à l'âge des pourvoyeurs, à leurs moyens et à leurs désirs, à leur proximité ou à leur éloignement géographique. Certaines familles font preuve de créativité. Dans le proxénétisme familial, une pratique qui requiert la cohabitation des parents avec leurs enfants, elles utilisent la parenté réelle ou alternative pour inclure, parfois de force, de manière permanente ou temporaire, des non-apparentés liés aux filles de la maison par le désir, c'est-à-dire des protecteurs ou des amants payants mais pas seulement, dans leur réseau de pourvoyeurs de *care*, au prix d'un intense travail relationnel et émotionnel. Tandis que l'État impose le régime familialiste aux jeunes générations, les femmes et leurs familles profitent de la plasticité du *care* et de la possibilité qui est donnée aux femmes d'établir des relations monnayables, pour élargir leur marge de manœuvre et leurs répertoires d'actions. En dépit de la volatilité de ces relations bâties sur des fondations fragiles, cette incorporation temporaire et utilitariste de non-apparentés dans la parenté illustre l'imbrication entre économie, intimité et *care*, et au-delà l'usage stratégique que les acteurs font de l'intimité. Pour compléter cette ethnographie de la sexualité et du travail, il convient à présent d'adopter le point de vue des femmes, c'est-à-dire d'interroger leurs carrières sexuelles.

CHAPITRE 5 – Des carrières sexuelles « ondoyantes », ou l’âpre combat pour l’émancipation de genre

L'économie du *care* dépend fortement de la situation professionnelle des enfants, y compris des relations changeantes des filles dans un contexte de proxénétisme familial. L'exemple de la famille Nguyễn montre à quel point des logiques plurielles président aux parcours relationnels dynamiques et non linéaires des femmes. Ici, j'examine cette question à travers l'optique des carrières sexuelles, une notion qui évoque une errance de relations mêlant sentiments et intérêt, amour et vénalité. Autant l'avouer tout de suite, ce concept s'avère problématique dans la mesure où il met en avant la sexualité, alors que d'autres économies – financière, matérielle, affective, sentimentale, morale, etc. – animent les relations à l'étude. La solution consistant à utiliser des déclinaisons de type carrière prostitutionnelle, matrimoniale, économique, morale, etc., risquerait d'égarer le lecteur ; en outre, elles restent tout aussi problématiques en raison des limites de leur champ sémantique. Faute de meilleure alternative, je retiens l'expression « carrière sexuelle », en sachant que les trajectoires et les relations qu'elle recouvre mettent en jeu des économies qui ne sont en aucun cas réductibles à la sexualité ou à la matérialité.

Les parcours des femmes vietnamiennes se déroulent dans les cadres sociaux qui gouvernent les rapports entre les sexes et légitiment la domination masculine. Je restitue ce contexte en passant au crible le droit familial, les plans d'action pour l'égalité du genre et les domaines révélateurs des inégalités entre les sexes, y compris la violence domestique, la division sexuelle du travail et les représentations sur la sexualité. L'anthropologie de la sexualité fournit des théories qui permettent de rendre compte de la fluidité des parcours sexuels, en particulier la théorie de l'échange économique-sexuel de P. Tabet (2004), attentive aux biographies. La terminologie *emic* permet de distinguer trois catégories génériques de relations, où la sexualité fait l'objet de rétributions, pouvant être situées sur un continuum. Et la sociologie des carrières offre des outils adéquats pour décrire la morphologie et les caractéristiques des trajectoires « ondoyantes » et versatiles relevées. Cette mise en contexte permet d'appréhender les stratégies que les femmes mettent en œuvre pour négocier la domination masculine. Les données de toutes les enquêtes viennent illustrer ces propos.

1. Homme et femme : la distance entre égalité de droit et inégalité pratique

Les trajectoires sexuelles s'inscrivent dans les cadres sociaux qui gouvernent les rapports entre les sexes et la sexualité au Viêt Nam. Alors que le gouvernement vietnamien édicte des lois sur l'égalité des sexes et que de réels progrès ont été accomplis dans ce sens, l'asymétrie persiste dans de nombreux domaines. Son incorporation dans les schèmes de pensée dominants transparaît dans de nombreux domaines, parmi lesquels la division sexuelle du travail, la masculinité hégémonique en contexte récréatif, la violence domestique et les représentations de la sexualité.

1.1. L'égalité des sexes : un idéal révolutionnaire

Le Viêt Nam mène une politique progressiste et égalitaire en matière de genre depuis plusieurs décennies. Après la victoire contre les Français, au lendemain de la Première Guerre d'Indochine (1945-1954), le gouvernement de la République démocratique du Viêt Nam reformula la famille et les rapports entre les sexes. Adoptée en 1959 et promulguée par Hồ Chí Minh en 1960, la Loi sur la famille et le mariage marque une réelle tentative de renversement de la famille patriarcale des ères précoloniale et coloniale, « féodale » et « arriérée » au regard de la critique marxiste. En érigeant le modèle de la famille égalitaire, nucléaire et monogame promu par Engels, cette loi révolutionnaire – au sens littéral comme au figuré – bouleverse l'ordre social. Elle consacre des principes opposés à ceux du code Gia Long appliqué entre 1802 et 1945 : égalité homme-femme, interdiction de violence, de mauvais traitements, de la polygamie et du mariage précoce, liberté de choix et de divorce, égalité de droits à la propriété. Mais cette loi ne produit pas les effets escomptés dans l'immédiat, car les cadres favorisent les anciennes normes et pratiques, à commencer par la polygamie et la préférence pour le fils. Par ailleurs, l'administration tend à ignorer le droit au divorce ; de plus, les couples divorcés et leurs enfants souffrent de stigmatisation. Mais le sabotage social et institutionnel ne vient pas à bout de la loi. Sur le long terme, elle parvint à légitimer de nouvelles valeurs, auparavant impensables, et à préparer le terrain au changement social qui se profile à l'horizon.

Depuis le lancement du Renouveau, le gouvernement revoit tous les 15 ans la Loi sur le mariage et la famille. Une première révision est adoptée en 1986. L'article 1 stipule que l'« État garantit la réalisation d'un régime matrimonial basé sur le libre consentement, le progrès, la monogamie, l'égalité entre les époux dont le but est l'édification d'une famille démocratique, harmonieuse, heureuse et solide ». Rien de nouveau dans l'air, le législateur respecte l'esprit original de la Loi. Les révisions portent sur l'âge d'éligibilité au mariage, 21

ans pour les hommes et 18 pour les femmes, les règles de cohabitation qui empêchent une personne mariée d'habiter avec une personne non mariée, et les procédures de séparation qui privilégient la réconciliation au divorce, solution de l'ultime recours (Walsh 2011 : 96-102). Dans la foulée, convient Nguyễn Hữu Minh (2000 : 89), l'État autorise des organisations étatiques à s'immiscer dans les affaires familiales et matrimoniales, y compris l'Union des femmes, la Fédération de la jeunesse communiste et la Fédération générale des syndicats.

La Loi est à nouveau révisée en 2000. Cette monture réaffirme la prérogative du libre choix, et précise les droits et obligations du couple en matière de propriété dans un contexte de forte accumulation du capital et d'augmentation des divorces, sujet sur lequel elle clarifie les procédures. De surcroît, la révision exhorte les familles à respecter la planification familiale, en particulier la politique du « un ou deux enfants »⁴⁸. Concernant la solidarité familiale, elle met l'accent sur les obligations mutuelles et le devoir d'assistance entre conjoints et au sein de la famille nucléaire et élargie (voir la synthèse de Walsh 2011 : 105-18). Le législateur déploie une rhétorique culturelle dans le préambule à la Loi, « afin de valoriser le rôle de la famille dans la société, de préserver et de faire valoir les belles traditions et les bonnes mœurs et coutumes du peuple vietnamien, d'éliminer les mauvais usages et coutumes en matière matrimoniale et familiale ». Cette réification morale légitime et renforce le régime familialiste de protection sociale.

La Loi a récemment fait l'objet d'une nouvelle révision, votée le 19 juin 2014 et entrée en application le 1er janvier 2015. La nouvelle monture met à jour le droit familial. Au sujet du mariage, elle abaisse l'âge légal à 20 ans pour les hommes et relève à 19 ans celui pour les femmes et facilite la reconnaissance des unions célébrées à l'étranger. En revanche, elle ne reconnaît pas encore pas le mariage homosexuel en dépit du lobby de la communauté LGBT (Horton 2014). En matière de divorce, elle autorise les parents d'une femme victime de violence conjugale à saisir la justice, et exhorte le juge à pénaliser le mari après examen des fautes commises (infidélités, violence conjugale, abandon, etc.). Concernant la solidarité familiale, le législateur étend les obligations de soutien au-delà du premier cercle pour inclure

⁴⁸ Le gouvernement de la République démocratique du Viêt Nam adopte une politique de limitation des naissances en 1963. Celle-ci entend restreindre la taille des familles (deux ou trois enfants) et imposer un espacement des naissances (cinq ou six ans entre enfants). Après la guerre, les décisions prises lors du cinquième congrès du Parti en mars 1982, et la création du Comité national pour la population et la planification familiale en 1984, ouvrent la voie à une politique de planification familiale plus active et coercitive. Elle aboutit, en 1988, à la politique de « naissance d'un ou deux enfants » (*sinh một hoặc hai con*) par famille, toujours en vigueur. Elle repose sur l'idée selon laquelle l'infléchissement de la croissance démographique permet une amélioration du niveau de vie des populations (Attané et Scornet 2000, voir aussi Goodkind 1995).

oncles, tantes, neveux et nièces. Nouveauté intéressante, il encadre la gestation pour autrui par une cousine ou une sœur de la femme ou du mari lorsqu'elle a déjà accouché⁴⁹.

Depuis sa mise en application au Nord en 1959 et au Sud en 1976, la Loi sur le mariage et la famille préconise une approche égalitaire opposée au patriarcat en référence à l'institution familiale, son champ d'action. Outre le code familial, l'État met en œuvre un plan d'action général pour l'égalité entre les sexes moyennant d'autres outils juridiques. En 1982, il ratifie la Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), un texte qui exhorte les pays signataires à modifier leurs lois et à en prendre des mesures en matière d'éducation et d'incitation pour réduire les inégalités et favoriser le plein développement des femmes dans les domaines politiques, économiques, sociaux, culturels et civils (voir Rea 2009). En 2007, le gouvernement vote la Loi sur l'égalité entre les sexes, porteuse d'un ambitieux programme dans les domaines professionnels, sociaux, éducatifs, familiaux et sanitaires. Et la même année, il adopte la Loi sur la prévention et le contrôle de la violence conjugale, texte qui convie les institutions, les organisations de masse, la famille et les citoyens à prévenir la violence domestique et à soutenir les victimes. Aussi bien dans les sphères privées que publiques, économiques que politiques, l'État cherche à promouvoir l'égalité entre les sexes, du moins sur le papier. Mais l'application des lois laisse à désirer, et au jour le jour, les femmes peinent à faire valoir leurs droits.

1.2. Entre progrès et recul : la persistance de la division sexuelle du travail

La Banque mondiale dresse un bilan mitigé de la lutte contre les inégalités de genre dans le rapport *Vietnam - Country Gender Assessment* (World Bank 2011). Si le Viêt Nam a accompli des progrès dans de nombreux domaines, des efforts restent à faire, convient l'institution de Bretton Woods. Concernant la pauvreté, les inégalités diminuent hormis le fait que le pays compte encore plus de femmes que d'hommes âgés pauvres en milieu rural. Quant à l'éducation, le gouvernement a réduit les inégalités dans l'accès au primaire, excepté chez certains groupes ethniques. Mieux, les femmes se diplôment plus que les hommes même si de fortes disparités persistent selon les disciplines. La préférence pour le garçon reste un sujet épineux, car le déséquilibre des naissances s'accroît : si le Viêt Nam enregistre 100 naissances de filles pour 106 de garçons en 1999, ce chiffre grimpe à 111 en 2009. Sur le front du travail, les femmes gagnent moins que les hommes à qualification égale. En outre, elles exercent des emplois plus précaires et à leur compte, dans des conditions souvent plus difficiles notamment

⁴⁹ Synthèse du cabinet Fidal à Hô Chí Minh-Ville : <http://asiattorney.com/sites/fr/news/162-reforme-de-la-loi-sur-le-mariage-et-la-famille>, consulté le 19/01/2015.

au sein des entreprises familiales, surtout les femmes migrantes, veuves, âgées, invalides ou d'origine ethnique. Sur la participation politique, les femmes ne jouissent pas du même statut que les hommes, même si certaines participent à l'Assemblée nationale et si l'une d'elles a rejoint le puissant Politburo. En matière de santé, les taux de mortalité infantile et maternelle ont nettement diminué. Par contre, les femmes subissent encore la violence domestique.

Une enquête menée par le Bureau des statistiques offre des chiffres à ce sujet. Des 4 838 femmes de 18 à 60 ans, mariées ou l'ayant été, formant un échantillon représentatif, 58 % affirment avoir souffert de violence domestique au moins une fois dans leur vie : 32 % de violences physiques, 10 % de violences sexuelles et 54 % de violences psychologiques (General Statistics Office 2010 a : 15-8, voir aussi Nguyễn *et al.* 2008). Alors que la Loi sur la famille et le mariage facilite le divorce, peu de femmes victimes de violence domestique choisissent cette option en raison des lourdes formalités administratives, du penchant des autorités pour la réconciliation aux dépens du divorce, des limitations en matière de droits devant la justice, et des craintes de stigmatisation, de privation économique et de perte de la garde d'enfants après un divorce (Hà, Schuler, Tú et Trang 2014).

Le rapport de la Banque mondiale fait aussi référence à la faible participation des hommes aux tâches domestiques. La division sexuelle du travail reflète la tension entre volonté politique, application des lois et persistance des usages. Rappelons que le partage traditionnel confère à l'homme, chef du ménage, le rôle de producteur et de responsable de la représentation sociale, et à la femme celui de « ministre de l'intérieur », chargée de la reproduction et de la gestion des finances domestiques. Bussarawan Teerawichitchainan, John Knodel, Vũ Mạnh Lợi et Vũ Tuấn Huy (2008) mènent une étude sur l'évolution de cette question sur trois périodes : la guerre du Viêt Nam, la période socialiste et celle de l'économie de marché. La division sexuelle du travail reste inchangée pendant les 40 ans couverts. Elle affiche une « résilience des valeurs familiales traditionnelles plutôt que des transformations spectaculaires » (*ibid.*, p. 23, ma traduction). Au jour le jour, les épouses vietnamiennes continuent d'assumer la plupart des tâches ménagères, même si les hommes de la troisième cohorte, la plus récente, s'investissent davantage que ceux des deux premières dans la gestion des finances et la garde des enfants. Ce diagnostic vaut aussi bien pour le Nord que pour le Sud du Viêt Nam, le niveau de formation et le statut professionnel des épouses ne modifiant pas la quantité de travail domestique fourni par les hommes. Si l'économie de marché n'a pas accru les inégalités de la division sexuelle du travail, les campagnes de sensibilisation ne sont pas parvenues à les diminuer. Concernant les légères variations relevées, le fait que les revenus des ménages ont doublé ou triplé depuis le lancement des réformes pourrait expliquer

la participation des hommes à la gestion du budget familial. Et, alors que l'éducation est valorisée dans un contexte de limitation des naissances, les pères actuels s'investissent davantage dans la garde et l'éducation des enfants que ceux d'hier.

Ce partage inégalitaire des tâches entre en résonance avec la socialisation genrée des enfants. En s'appuyant sur une enquête ethnographique menée au nord du Viêt Nam, Helle Rydstrøm interroge les représentations corporelles à travers le prisme du genre. Partant de la distinction fondamentale entre lignée paternelle du dedans (*họ nội*) et maternelle du dehors (*họ ngoại*), l'anthropologue ébauche la thèse selon laquelle les hommes naissent avec un capital lignager de moralité (*đạo đức*), d'honneur (*danh dự*) et de réputation (*tiếng*), contrairement aux femmes qui viennent au monde vierges en raison de leur extériorité. Si tous « les enfants se présentent comme une feuille blanche de papier » (*các cháu như một tờ giấy trắng*) (Rydstrøm 2002 : 363), la socialisation reste un processus genré et inégal. Chez les garçons, il renvoie à la prise de conscience des obligations lignagères, en particulier l'acquisition des notions d'obligation et de loyauté (*nghĩa*) et de piété filiale (*hiếu*). Chez les filles, la socialisation vise à inscrire le capital moral sur le corps. Celles-ci exprimeraient la moralité acquise par l'expression de sentiments (*tình cảm*), en particulier le respect envers l'aîné et l'abnégation envers le cadet, l'entraide familiale, la non-confrontation, la maîtrise de soi et la recherche de l'harmonie (Rydstrøm 2001 : 403), des injonctions qui rappellent l'éthique du sacrifice décrite par M. Sohet (2010). Puisque la respectabilité dépend de l'image de soi que l'on renvoie, les filles font l'objet d'une surveillance sociale accrue, au contraire des garçons. H. Rydstrøm ébauche cette thèse culturelle sur la base d'une enquête menée dans un petit village du Nord, *a priori* soumis aux préceptes patrilineaires. Elle vaut plus comme une hypothèse que comme une explication générale en raison des variations géographiques en matière de régime de parenté, le Sud étant réputé plus indifférencié que le Nord (Haines 2006 : 6, chapitre 4). On retiendra que la transmission repose en grande mesure sur le principe d'imitation de rôles-modèles incarnés par la mère, chargée de la socialisation des enfants selon la division sexuelle du travail.

La relation mère-fille se révèle dès lors centrale, et cette complicité se manifeste dans la gestion maternelle de la sexualité. Les exemples présentés dans les chapitres 2 et 4 montrent que les mères – plus que les pères – gèrent la sexualité de leurs enfants, monnayée ou pas. Outre la division du travail, deux autres facteurs favorisent la complicité maternelle : l'absentéisme fréquent du mari parti travailler au loin ou souvent sorti avec amis et collègues, et la monoparentalité, alors que beaucoup de maris abandonnent leurs enfants à leurs épouses après une séparation ou un divorce, sans jamais leur verser de pension alimentaire. Ngã (n°

30, 40 ans) chez les Đoàn, Xuân (n° 17, 19 ans) chez les Nguyễn, Thảo (n° 2, 20 ans) chez les Trần à Châu Đốc, Châu (n° 35, 45 ans) chez les Ngô de Cần Thơ, Vân (n° 22, 22 ans) et Khai (n° 30, 31 ans) à Singapour et bien d'autres femmes rencontrées sont toutes des mères seules, veuves ou séparées, avec un ou plusieurs enfants à charge. Dans leurs foyers monoparentaux, elles gèrent la sexualité de leur-s enfant-s, le cas échéant celle monnayée de leur-s fille-s. La complicité maternelle se comprend donc à la lumière de facteurs sociologiques (division du travail) et démographiques (absentéisme, usages lors des séparations).

1.3. La sexualité récréative : le bastion de la masculinité hégémonique

La domination masculine prend d'autres visages au Viêt Nam. Raewyn Connell (1995, Connell et Messerschmidt 2005) propose le concept de « masculinité hégémonique » autour duquel s'organisent d'autres formes de masculinités dominées ou alternatives. Instrument puissant de domination des hommes sur les femmes, la masculinité hégémonique n'est ni fixée ni biologique, mais située et produite par l'action sociale. Elle repose sur des pratiques, des normes, des usages et des rites qui profitent aux hommes en position dominante. Au Viêt Nam, l'économie de marché et la stratification sociale donnent un nouveau visage à la masculinité hégémonique. Nguyễn Võ Thu Hương (2008) étaye la thèse selon laquelle les hommes érigent leur domination de classe sur la domination sexuelle des femmes. La politologue prend à témoin les entrepreneurs qui nouent et cultivent des liens personnels et commerciaux dans le cadre de soirées récréatives, usages relevés par d'autres avant (Koh 2001, McNally 2003) et après (Harms 2013, Horton et Rydstrøm 2011). La banalisation de ces pratiques affairistes expliquerait l'expansion rapide de l'industrie sexuelle au Viêt Nam pendant les années 1990. La consommation d'alcool, de mets et de femmes permet aux nouveaux entrepreneurs de se démarquer à la fois des classes populaires et des nouveaux arrivés : les étrangers. La femme fait l'objet d'une double objectivation. D'une part, le gouvernement et les promoteurs touristiques la réduisent à l'icône de la jeune aux cheveux longs posant en robe traditionnelle (*áo dài*) devant un monument historique, métaphore féminisée de la culture nationale. D'autre part, les hommes vietnamiens projettent sur la prostituée l'image d'une ruralité exotique, folklorisée et inaccessible aux étrangers en raison de leur extériorité (Nguyễn 2008 : 41-62).

L'expression de la masculinité hégémonique passe par l'homosocialité. Lors de banquets opulents et arrosés, les hommes s'affichent devant un public masculin – amis, collègues, patrons, autres clients – et féminin constitué de serveuses ou d'hôtesse. La performance de la masculinité requiert une forte consommation d'alcool – bière, cognac,

whisky ou bile d'ours aux vertus aphrodisiaques –, bu cul sec (*một trãm phần trãm*, ou 100 %) sous l'œil attentif des amis s'écriant « un, deux, trois dedans ! » (*một hai ba vô !*)⁵⁰. Pendant ma première année de doctorat, des enseignants-chercheurs vietnamiens m'invitent souvent dans des restaurants saïgonnais prestigieux, en compagnie de cadres du parti, de hauts fonctionnaires et de riches hommes d'affaires venus des quatre coins du pays. L'alcool coule à flots et les plats exotiques défilent sur la table, y compris le serpent grillé et le rat de forêt. Ces hommes parlent moins de sciences sociales que d'affaires. Certains semblent vouloir impressionner leurs confrères en exerçant leurs talents musicaux, en sortant leur portefeuille débordant de billets de 100 dollars et en passant moult appels de courtoisie avec leur iPhone dernier cri. Ces dîners bien arrosés se terminent parfois au salon de karaoké ou de massage. Dans ces soirées « entre hommes » où les épouses brillent par leur absence, les femmes n'existent que sous forme de personnel de service soumis aux injonctions, aux blagues sexistes et aux regards indiscrets des clients sur leurs décolletés.

Harriet Phinney (2008 : 656) relève trois autres facteurs favorisant le recours à la sexualité récréative. D'abord, l'anonymat de la ville facilite l'organisation d'escapades et de rencontres discrètes. Ensuite, les hommes accèdent facilement à l'industrie sexuelle en raison du laxisme de l'État qui, depuis deux décennies, tolère l'expansion du secteur et se limite à criminaliser la prostituée sans jamais s'attaquer au client (chapitre 6). Enfin, les hommes rejettent leur responsabilité concernant l'infidélité, invoquant la consommation d'alcool, les attentes du groupe et l'incapacité de leurs épouses à assouvir leurs puissants désirs sexuels. Finalement, la banalisation de la sexualité récréative ne semble inquiéter ni l'État ni la société. Les rares statistiques sur l'infidélité dont nous disposons offrent un aperçu incomplet et non représentatif de la question. Entre 70 et 90 % des hommes sondés à Hà Nội par Family Health International (Trần 2006 : 15) avouent leur infidélité (sondage non représentatif). Et un tiers des 27 hommes rencontrés par H. Phinney (2008 : 652) font de même. Peu enclines à évoquer cette question « sensible » avec leur conjoint, une majorité de femmes se résignent à accepter l'infidélité comme une fatalité afin de préserver la face et l'harmonie familiale.

Dans la sphère sexuelle, la dissymétrie des sexes se reflète dans le clivage qui oppose les attentes chez les deux sexes. L'argument classique selon lequel une pulsion ou désir impérieux réclamant satisfaction orienterait la sexualité masculine, tandis que la modération et la subordination au désir masculin guideraient la sexualité féminine, prévaut au Viêt Nam (Hoàng et Yeoh, 2014 : 6, Horton et Rydström 2011 : 555, Rydström 2006 : 287). Les acteurs

⁵⁰ Sur la consommation d'alcool au Viêt Nam, voir Horton et Rydström (2011), Ngô (2007).

intériorisent ces paramètres inégalitaires sur la base d'«un profond accord sur la représentation de la pulsion sexuelle comme naturelle, donc ni sociale ni construite » (Bozon 2013 : 42). En outre, la triple identification de la sexualité féminine à la procréation, à l'hétérosexualité et au mariage reste la norme en milieu rural, alors que la sexualité se détache progressivement de sa fonction reproductive en milieu urbain (Nguyễn 2007). Ainsi, si la société dominante condamne la perte de la virginité avant le mariage, la multiplication des partenaires sexuels et l'infidélité chez les femmes, elle tolère – quand elle ne valorise pas – l'expérimentation sexuelle précoce, la diversification des relations et l'infidélité chez les hommes. Les limites socialement et historiquement construites du licite et de l'illicite sexuels varient donc d'un sexe à l'autre, toujours à la défaveur des femmes. Ces inégalités se conjuguent à la violence domestique, à la division du travail, à la masculinité hégémonique et à l'infidélité pour renforcer la domination masculine. Si les femmes que Ngân et moi avons rencontrées n'échappent pas à ces inégalités de genre, l'examen de leurs trajectoires met en évidence les stratégies qui leur permettent de négocier la domination masculine.

2. Les carrières sexuelles dans l'optique de l'échange económico-sexuel

La description des carrières sexuelles invite à mobiliser un dispositif théorique capable de rendre compte de leur fluidité et de l'imbrication entre argent et sexualité, calcul et amour. La théorie de l'échange económico-sexuel se révèle utile, car non seulement elle permet de regrouper différentes relations impliquant des transactions sexuelles et matérielles, mais elle porte dans ses gènes la perspective biographique. Les parcours sexuels se situent sur un continuum délimité par trois catégories aux frontières poreuses et flottantes.

2.1. Du sexe transactionnel à l'échange económico-sexuel

Deux dispositifs théoriques attentifs à la matérialité des échanges dans la sexualité permettent d'appréhender les carrières sexuelles. Le premier, le sexe transactionnel, provient de l'ethnographie africaine produite en réponse aux interrogations sur la rétribution de la sexualité à l'ère du VIH/sida. Attentif aux relations plutôt qu'aux structures, ce dispositif opère un partage entre la « prostitution », entendue comme la rémunération d'un acte sexuel, et des relations sexuelles rétribuées impliquant des échanges matériels et affectifs non nécessairement liés à l'acte sexuel (voir Dunkle *et al.* 2007, Hunter 2002, Jewkes *et al.* 2012 sur l'Afrique, Hoefinger 2013 sur le Cambodge). Si cet outil remplit sa mission, il peine à définir ce qui ne relève pas de la prostitution.

La théorie de l'échange económico-sexuel comble cette lacune. P. Tabet remarque que bien des femmes africaines offrent des services sexuels, voire affectifs et domestiques, aux

hommes contre de l'argent, des cadeaux, des services, des avantages personnels et du prestige. Dans sa critique de la catégorie « prostitution », politisée et incapable de saisir le vaste ensemble de relations concernées, l'anthropologue (2004 : 11) s'attaque à « l'absence de solution de continuité entre les fiançailles, les relations sexuelles plus ou moins durables et les rapports occasionnels rémunérés ». Elle réunit les formes d'échanges multiples qui traversent la sexualité sur un continuum, délimité à un extrême par le rapport sexuel tarifé, défini par la rétribution de la prestation selon sa nature et durée, et à l'autre par l'union matrimoniale. Ce continuum est marqué par des « transgressions » ou des « ruptures » vis-à-vis des « *règles de propriété sur la personne des femmes* » (*ibid.*, p. 32, italique original), socialement situées, qui délimitent la frontière entre le recevable et l'irrecevable. En mettant l'accent sur les catégories grâce auxquelles les acteurs pensent les relations du continuum, la théorie de l'échange économique-sexuel privilégie la compréhension *emic* des faits sociaux. Rattachée au féminisme dit « matérialiste », la théorie a aussi une visée politique, car elle interroge les rapports de pouvoir entre les sexes au regard des inégalités qui les travaillent. Pour saisir ces enjeux, j'adopte une approche attentive à la fois à la structure et au sujet, à la domination et à la capacité d'agir. Ce dispositif met l'accent sur les cadres de la domination masculine qui placent les acteurs dans des rapports de force qui leur échappent, autant que sur le sujet, ses marges de manœuvre et ses répertoires d'action. Dans ces conditions, l'ethnographie porte sur les négociations qui transforment – sans pour autant la renverser – l'asymétrie entre les sexes.

La théorie de l'échange économique-sexuel met également l'accent sur les parcours, y compris des situations où l'acte rétribué constitue la principale ressource, et d'autres plus ou moins durables au cours desquelles les femmes échangent leur sexualité contre des biens divers. Attentive aux « passages plus ou moins flous d'un type de relation économique-sexuelle à l'autre » (*ibid.*, p. 75), P. Tabet s'intéresse au temps de la biographie, car nous « retrouvons cette fusion de projets, « amoureux », matrimonial et de service sexuel – ou, de toute façon, cette fluidité de passage de l'un à l'autre – dans des contextes très différents » (*ibid.*, p. 150). Cette voie recoupe celle des carrières intimes. Proposer une analyse des carrières sexuelles pouvant rendre compte des enjeux pluriels qui les traversent impose tout d'abord de décrire les relations et les espaces où elles se nouent. Sans prétendre couvrir la vaste industrie sexuelle vietnamienne en Asie du Sud-Est, sujet qui dépasse le cadre de la thèse, je me limiterai à ranger les relations observées dans trois catégories génériques aux frontières poreuses et flottantes : « tarifées », « entretien », « matrimoniales ». L'inclusion du mariage s'avère nécessaire, car l'omission de cette catégorie signe la perte du « sens théorique du concept d'échange économique-sexuel, en tant qu'élément de la structure des rapports sociaux

de sexe » (Tabet 2014 : 36). Dans le cas vietnamien, elle permet de couvrir la migration de mariage et les mariages blancs facilitant l'extension de séjours prostitutionnels à Singapour.

2.2. Les relations tarifées : une codification rigoureuse

La première catégorie du continuum « vietnamien » renvoie aux relations « tarifées », objet d'une contractualisation rigoureuse, celles dont « le tarif [est] calculé sur la base du temps et du service spécifié » (Tabet 2004 : 17). À Châu Đốc, à Hồ Chí Minh-Ville à Phnom Penh et à Singapour, les femmes nouent ces relations dans des espaces publics et privés. L'offre publique renvoie à la prostitution de rue⁵¹. La nature, le prix et la durée des services font l'objet d'une codification à la pagode de l'arbre du Bouddha à Châu Đốc. Les femmes du trottoir (*gái đứng đường*) s'affichent auprès des clients (*người/ông khách*) de manière plus ou moins explicite. Elles les dénomment en utilisant le pronom péjoratif *nó*, « il » ou « lui », que l'on emploie parfois pour désigner les enfants immatures, ou en ajoutant à « client » (*khách*) le préfixe intraduisible *thằng*, qui désigne des personnes de rang inférieur ou de conduite indésirable (*thằng khác*). Les « filles » (*con gái*) de Châu Đốc proposent un service (*phục vụ*) ponctuel, d'une trentaine de minutes, délivré dans un hôtel de passe en échange du prix (*giá*) compris entre 20 000 et 100 000 VND (1,27-4,4 USD), le plus souvent 50 000. Occasionnels ou réguliers, les clients de tout âge sont d'origine populaire. La même offre existe à Núi Sam, bourgade située à cinq kilomètres de Châu Đốc. À l'occasion du festival de la Déesse du royaume, Núi Sam devient un haut lieu de pèlerinage accueillant des centaines de milliers de visiteurs vietnamiens et étrangers. L'offre en matière de prostitution de rue explose à ce moment-là. Des dizaines de jeunes femmes de Châu Đốc ou venues d'ailleurs à l'occasion racolent les passants sur la RN 91, parfois de manière agressive en s'agrippant à leur chemise. Elles pratiquent des prix plus élevés que leurs consœurs de Châu Đốc, réclamant jusqu'à 500 000 VND (32 USD) la passe. Elles les négocient hâtivement de crainte de la police, à l'affût car soucieuse de « nettoyer » les trottoirs pendant la saison touristique.

⁵¹ Le trottoir n'est pas le seul endroit où les femmes recrutent des clients. Certaines proposent leurs services dans les parcs publics à des prix défiant toute concurrence, dont des masturbations effectuées *in situ* derrière des vélos ou des parapluies censés offrir un semblant d'intimité (Walters 2003).



Fig. 56 : La RN 91 à Núi Sam pendant le festival de la Déesse du royaume pendant le festival de la Déesse du Royaume. Photo de l'auteur, 01/05/2009.

Les espaces privés recouvrent d'une part les établissements à consommation sexuelle directe, d'autre part ceux qui proposent des produits et des services non directement sexuels. Le gouvernement vietnamien interdit les maisons closes (*nhà chứa/số*) qui s'affichent comme telles, mais les tolère sous la forme euphémisée d'auberges (*nhà trọ*), d'hôtels (*khách sạn*) et de salons de coiffure (*tiệm gội đầu*). Entre 2006 et 2011, j'ai vécu par intervalles sur la grande artère Điện Biên Phủ à Hồ Chí Minh-Ville, en plein centre, à hauteur du quartier rouge de Đa Kao. Un petit établissement discret aux allures d'hôtel employant quelques femmes était situé à l'entrée de ma ruelle. Le client arrivait, réglait la prestation au comptoir et montait dans une chambre où la prestataire de services attendait. Fermé en matinée, cet établissement était fréquenté en soirée par des hommes qui prenaient soin de garer leur moto dans le hall d'entrée avec la plaque d'immatriculation face au mur, afin d'éviter tout repérage accidentel par une connaissance qui passerait par là. L'acte consommé, les clients sortaient parfois sur la terrasse arrière, devant mon balcon, pour fumer une cigarette avec la prestataire. La passe se facturait entre 30 et 50 USD. Encore aujourd'hui, Đa Kao compte plusieurs établissements de ce genre sur Trần Quang Khải, près de Hai Bà Trưng. Ceux de grande taille proposent de vrais services

d'hôtellerie et de restauration en sus de l'offre prostitutionnelle. Une partie importante de la clientèle est constituée de jeunes hommes qui débarquent tard dans la nuit, souvent ivres, pour des parties fines entre amis.

Au Viêt Nam, au Cambodge et à Singapour, un grand nombre de relations tarifées se négocient dans les établissements proposant des services non directement sexuels. Pendant l'investigation, je fréquente des *bia ôm*, ces espaces récréatifs ressemblant à des restaurants où les hommes se rendent pour manger et boire en compagnie féminine, et des salons de karaoké à Châu Đốc et à Hồ Chí Minh-Ville avec des informateurs. Les modalités d'accès aux femmes se ressemblent partout. Le client, ou plutôt le groupe de clients, car on se rend rarement seul dans ces établissements, s'assied à une table ou loue une chambre. Il commande des plats préparés, des fruits et de l'alcool. Le responsable propose en sus des hôtesse dont la mission consiste à accompagner le client, à laver son visage, à l'enlacer, à le faire boire et manger et à chanter avec lui. Selon l'établissement, le client peut négocier une rencontre privée avec l'hôtesse qui le séduit. Le prix dépend de la femme, des usages, des affinités, etc.

Les bars, pubs et discothèques facilitent les rencontres dans un cadre festif. Hồ Chí Minh-Ville, Phnom Penh et Singapour comptent de nombreux établissements de ce type. Les modalités de rencontre varient. L'enquête « Phnom Penh » a porté sur un groupe de femmes vietnamiennes travaillant dans un bar situé au rez-de-chaussée de l'hôtel Tai Ming Plaza disparu depuis, sur le Boulevard Norodom, en face du bidonville de Chbbar Ampov où elles habitent. À l'époque, cet établissement accueille beaucoup de visiteurs chinois, coréens et taïwanais, friands de femmes au teint clair. Les rencontres au bar sont codifiées. À l'entrée, une maquerelle (*má mi*) accueille le client et s'enquiert de ses attentes quant à l'apparence, l'âge, les compétences linguistiques ou sexuelles de l'hôtesse. Puis, elle l'assigne à une table où une jeune femme le rejoint. La mission de celle-ci consiste à lui tenir compagnie et à le faire boire en échange d'un pourboire, en général 20 USD. Les hôtesse portent un numéro rouge, vert ou bleu accroché à leur décolleté. Seules celles en rouge peuvent négocier des prestations privées et sortir du bar durant les heures de travail. Elles facturent de 50 à 100 USD la passe, dont cinq reviennent à la maquerelle. Dans la mesure où seuls quelques clients réclament ces services, les hôtesse essaient de gagner le plus d'argent possible au bar.

Les relations sexuelles font aussi l'objet d'une codification dans la célèbre discothèque Martini, une des plus anciennes de Phnom Penh, car ouverte à l'époque de l'APRONUC, fréquentée par des touristes et des expatriés occidentaux, et des femmes cambodgiennes et vietnamiennes. La musique électronique assourdissante crée une ambiance festive propice à la consommation d'alcool, à la danse et au flirt. Dans un contexte de forte compétitivité,

certaines femmes racolent agressivement les clients, alors que d'autres privilégient les sourires, les regards et la drague au comptoir, au billard ou en terrasse. Des modalités analogues prévalent dans les bars dansants de Joo Chiat à Singapour, fréquentés par des migrantes vietnamiennes et des hommes singapouriens d'origine chinoise et de classe moyenne. À Phnom Penh, les femmes facturent de 30 à 50 USD la passe, le double pour la nuit. À Singapour, les prix doublent. Les boissons, le taxi et l'hôtel à charge du client, celui-ci peut vite dépenser en une soirée 100 USD à Phnom Penh, le double à Singapour. Là encore, les relations nouées dans ces espaces ne s'achèvent pas toujours à l'hôtel.

Le commerce de la virginité occupe une place à part dans la catégorie des relations tarifées. D'un côté, la tarification rigoureuse et le faible engagement affectif rapprochent cette pratique des relations contractuelles. Mais d'un autre côté, ce service relève d'un commerce souterrain, sans affichage ou existence dans les espaces publics ou privés. Au sud du Viêt Nam comme au Cambodge, la vente d'une virginité peut rapporter entre 500 et 1 000 USD au prestataire. Maintes femmes rencontrées à Châu Đốc et à Phnom Penh voient peu d'intérêt à offrir leur virginité aux garçons du quartier qui, à terme, risquent de se désintéresser de leur sort, et avec qui elles ne se marieront probablement pas, alors que sa vente peut leur rapporter un pactole. Cette monétarisation de la virginité touche d'autres pays de la région, dont le Laos (Molland 2012 : 162). Chez les Nguyễn, Xuân (n° 17, 19 ans) précise que « si je m'étais mariée à un homme pauvre, j'aurais aussi perdu ma virginité, et cela n'aurait rien apporté à mes parents. C'est pourquoi j'ai décidé de la vendre pour aider mes parents à payer leur dette » (entretien du 28 janvier 2009). Ce service présente néanmoins quelques particularités. D'abord, beaucoup de mères négocient directement la prestation de leur fille avec le client, parfois sous l'égide d'un intermédiaire, le cas des familles Nguyễn de Châu Đốc et Phùng de Chabbar Ampov. Ensuite, la plupart des femmes sont mineures au moment de la défloration. L'attirance pour la virginité doit être ici distinguée de la pédophilie, car si le pédophile éprouve une attirance sexuelle pour les enfants impubères des deux sexes, le dépuceleur recherche en priorité des femmes vierges. Enfin, certains clients multiplient les rapports sexuels plusieurs jours durant.

La virginité détient une forte valeur symbolique dans maintes cultures. Sa singularité tient à la transformation que subit le corps féminin, irréversible hier, réversible de nos jours (Đinh 2010). Sherry Ortner (1978 : 32, ma traduction) rappelle qu'elle incarne un « symbole de l'exclusivité et de l'inaccessibilité, de l'indisponibilité aux masses populaires, quelque chose qui, en un mot, est une rareté ». C'est pourquoi, ajoute l'anthropologue, « une vierge est une femme rare parmi les femmes, gardée, intouchée, exclusive ». Au Viêt Nam, les normes

exhortent les femmes à faire preuve de chasteté et de fidélité envers leur conjoint comme le suggère le vieux proverbe « la chasteté vaut plus que mille lingots d'or » (*chữ trinh đáng giá ngàn vàng*). La femme doit arriver vierge au mariage, exempte de tout germe étranger afin de préserver la pureté de ses enfants⁵². Hier, la femme déflorée perdait sa valeur matrimoniale (Định 2010 : 171, Nguyễn 2007 : 294-5). Aujourd'hui, les hommes sont plus tolérants, surtout les jeunes de la ville (Martin 2010).

Pour autant, certains hommes continuent de rechercher activement cette denrée rare. Les témoignages recueillis ne permettent pas d'établir un profil sociologique du dépuceloir. À Châu Đốc, Xuân (n° 17, 19 ans) dit avoir été dépucelée par un homme occidental qui l'a retenue pendant trois jours et lui a imposé deux rapports journaliers. Trâm (n° 28, 19 ans) et Giang (n° 29, 18 ans) de la famille Ngô de Cần Thơ, sexuellement exploitées par leur mère et leur sœur aînée, refusent de parler de cet épisode traumatisant. À Hồ Chí Minh-Ville, Vân (n° 22, 22 ans) vend sa virginité à un Vietnamien d'outre-mer âgé d'une trentaine d'années. Elle passe quatre jours avec lui dans la station balnéaire de Vũng Tàu, à raison d'un rapport journalier. Sept informatrices de Phnom Penh ont vendu leur virginité à des hommes vietnamiens, thaïlandais ou nord-est asiatiques âgés de 30 à 50 ans. Et certaines disent avoir passé plusieurs jours avec eux. Ces femmes ignorent les intentions réelles – et probablement plurielles – de leur dépuceloir. En revanche, toutes reproduisent un même discours normatif selon lequel la virginité apporterait de la bonne santé (*sức khỏe tốt*), de la longévité (*sống lâu*), de la chance (*hên*) et de la prospérité (*lâu già*) aux hommes. Si les deux premières vertus renvoient au mythe de l'éternelle jeunesse, sujet peu abordé en relation à la sexualité en Asie, les deux dernières évoquent la maîtrise de l'incertain. Des amulettes à base de sang issu de la rupture de l'hymen sont censées protéger contre la maladie, le malheur et le mauvais sort. Trois femmes affirment avoir vu leur client imprégner un mouchoir ou un billet de banque avec leur sang. Les hommes portent ces amulettes sur eux, parfois lorsqu'ils se rendent au casino ou lors de la signature d'un contrat important. L'hymen et le sang qui cristallise ses

⁵² Virginité se dit *trinh* ou *trinh tiết*. Le premier terme signifie « vierge », le second évoque la chasteté, la fidélité et la loyauté. Le mot composé *trinh tiết* a donc une double dimension biologique (hymen) et morale (vertu). Par ailleurs, les femmes vietnamiennes de Phnom Penh, et dans une moindre mesure celles du Việt Nam, emploient l'expression *đi khui*, littéralement « aller ouvrir ». Le mot *khui*, ou « déballer », vient du chinois. Le verbe 開 (chinois moderne) ou *kai* signifie « ouvrir », 苞 ou *bao* « bourgeon [de la fleur] » ; *kai bao* est donc « ouvrir le bourgeon [de la fleur] » au sens littéral, « dépuceler » au sens figuré. *Khui* s'emploie aussi dans le milieu cambodgien de la prostitution pour exprimer la défloration d'une jeune femme dans le langage parlé (communication par courriel de Tan Phong du 13 juin 2010).

vertus magiques deviennent ainsi des objets rares, prisés, fantasmés, source de satisfaction chez les clients et de revenus élevés pour les familles.

Cette économie discréditée d'un produit corporel de la sexualité entre en résonance avec celle non discréditée du sperme chez les transgenres (*kathoey*) laotiens, décrite par C. Lyttleton (2014 : 150-8). Les *kathoey* nouent deux types de relations sexuelles impliquant compensation : d'une part, ils couchent contre rémunération ou se font entretenir par des hommes hétérosexuels mûrs, d'autre part, ils couchent avec de jeunes hétérosexuels en les rémunérant ou en les entretenant. La sexualité des *kathoey* repose sur certaines croyances : ils seraient mus par un désir sexuel impérieux et lascif, leur féminité proviendrait d'une déficience physiologique notamment en sperme les obligeant à se ravitailler pour retrouver leur masculinité, leur nature émotionnelle les cantonnerait à des relations courtes plutôt que longues, ils évoluent dans un milieu transgenre compétitif qui prime la jeunesse. Ainsi, non seulement le *kathoey* endosse une identité hyper-sexualisée, mais il doit s'approvisionner en sperme tel un vampire assoiffé. Ce besoin le pousse à pratiquer des fellations à ses jeunes amants, au terme desquelles ils ingurgitent leur sperme, ce afin de les posséder et de calmer sa soif. Un informateur de C. Lyttleton (*ibid.*, p. 155, ma traduction) précise que « les *kathoey* obtiennent du sperme de mecs. Ils en ont besoin parce que leur corps ne peut pas en produire. Ils courent toujours derrière les hommes et passent beaucoup de temps à essayer de leur sucer tout ce qu'ils ont ». Si ce « remplissage » s'accompagne d'un sentiment de domination chez le « videur », il évoque la crainte de perdre la vitalité et la capacité à imprégner chez le « vidé ».

Les économies vampiriques du sang de la vierge vietnamienne et du sperme du jeune homme laotien s'appuient sur des logiques analogues. Ces deux produits corporels sont censés détenir des propriétés productives ou curatives : la longévité, la santé et la fortune pour le premier, la masculinité et la capacité à féconder pour le second. La demande émane de personnes à qui ces attributs font défaut, des hommes malades, malchanceux ou d'un certain âge d'une part, des transgenres présumés déficients et féminisés de l'autre. Le sang et le sperme deviennent des biens rares et convoités, donc dotés d'une valeur élevée sur le marché de la sexualité, à une différence près : le premier produit est bien plus rare que le second. Si les transgenres laotiens construisent leur sexualité dans l'échange monétarisé de sperme, les femmes vietnamiennes construisent leur défloration dans l'économie de leur sang.

2.3. Les relations d'entretien : une conjugalité alternative

La relation d'entretien recouvre une vaste gamme de rapports économique-sexuels. Elle se distingue des relations tarifées par l'absence de codification rigoureuse, la fluidité des

échanges et la temporalité diffuse. L'expression « entretien » renvoie aux catégories *emic* : les formules *gái bao* (fille entretenue, maîtresse), *bao gái* (action d'entretenir une maîtresse) et *ngườì/ông nuôì* (personne ou monsieur qui entretient ou adopte, l'« entreteneur »). Dans les conversations, les femmes utilisent les deux dernières expressions, rarement la première négativement connotée⁵³. Et elles distinguent le *ngườì nuôì*, l'homme qui rémunère leur compagnie, du *ngườì tình*, l'amoureux dont la relation repose davantage sur les sentiments. Cette terminologie se rapproche de celle employée par les *bargirls* de Patpong qui qualifient leurs partenaires suivis non pas de clients, mais de *fen* (petit-ami), de *phan* (ami) ou de *sami* (mari) (Roux 2011 : 64). Mais elle s'en éloigne dans la mesure où les Vietnamiennes mettent l'accent sur la matérialité des échanges, l'idée d'entretien (*báo*). En Thaïlande comme au Viêt Nam, ces choix sémantiques permettent aux femmes de s'extraire des catégories plus stigmatisées du continuum, celle des « femmes qui se vendent » (*pouying khai tua*) sur les trottoirs de Lumpini en face de Patpong à Bangkok (Roux 2011 : 76), ou celle des putains (*con đĩ*) des trottoirs et des parcs vietnamiens, incarnation des « fléaux sociaux » (*tê nạn xã hội*) aux yeux de l'État (chapitre 6).

L'enquête « Phnom Penh » produit des données sur les relations d'entretien du point de vue féminin. Les Vietnamiennes rencontrées cherchent à nouer ces rapports de préférence avec des hommes nord-est asiatiques. Clients réguliers ou prétendants présentés par des collègues, des amies, des proches ou des maquerelles, la plupart des entreteneurs vivent seuls à Phnom Penh en qualité d'expatriés travaillant pour le compte de sociétés asiatiques. Si les parties explicitent peu ou prou les termes du contrat d'entretien, celui-ci ne fixe pas moins les obligations attendues. Les femmes fournissent des services sexuels, éventuellement du lien affectif et des services domestiques et d'orientation, le cas échéant de traduction. La maîtrise rudimentaire du chinois ou d'une autre langue asiatique, et si possible de l'anglais, facilite l'établissement et la consolidation des relations. Certaines femmes emménagent chez leur entreteneur pour vivre à l'image d'un couple marié, dans une sorte de parenté alternative, d'autres s'installent dans un appartement aménagé pour des rencontres discrètes, d'autres enfin continuent de vivre chez elles et se rendent disponibles sur des créneaux horaires ou sur appel téléphonique. Les maîtresses ne demandent jamais rien de manière explicite, surtout pas de rétribution après un rapport sexuel. Les hommes leur versent un forfait mensuel compris entre 500 et 1 000 USD, parfois bien plus. Outre l'argent, ils fournissent des biens matériels

⁵³ Quant à l'expression *vợ bé* (épouse de second rang), elle renvoie davantage à une catégorie juridique du passé, récusée par les communistes à la fin de la dynastie des Nguyễn en 1945.

sous forme de repas, cadeaux, vêtements, bijoux, etc. S'ajoute une économie de sentiments, d'affects et d'émotions dont les enjeux varient selon les cas. L'objet des relations d'entretien change non seulement d'un couple à l'autre, mais aussi au fil du temps. Une femme peut nouer une relation avec un entreteneur pour s'assurer des revenus stables et ensuite s'attacher à lui, et vice-versa. Bien entendu, cette règle s'applique à l'homme. Les relations peuvent durer quelques semaines, mois ou années selon les contingences, affinités, etc.

Attirées par la flexibilité, le choix de l'entreteneur, la sécurité financière et l'extraction des catégories plus stigmatisées du continuum, un grand nombre de femmes rencontrées à Phnom Penh préfèrent les relations d'entretien, surtout les plus âgées dont la popularité chute avec l'arrivée des jeunes sur le marché. Quelques hôtesse du Tai Ming Plaza relativisent ces avantages. D'abord, les plus prospères gagnent plus de 1 000 USD par mois avec les relations tarifées. Ensuite, la relation d'entretien peut restreindre la liberté individuelle, car les hommes exigent disponibilité, fidélité et exclusivité de leurs maîtresses. Enfin, peu soucieux du risque de grossesse non désirée et de transmission de MST/VIH, la plupart des entreteneurs refusent de porter le préservatif. Malgré ces inconvénients, la plupart des femmes rencontrées au Viêt Nam, au Cambodge et à Singapour apprécient ces relations.

Les enquêtes « Châu Đốc » et « Singapour » ciblent quelques relations de ce genre. Le chapitre précédent décrit celle que Xuân (n° 17, 19 ans) maintient avec Đức, son « grand-père maternel nourricier » (n° 34, 67 ans). L'idée reste la même, sauf que la mère encadre le rapport en s'efforçant de l'inscrire dans le patronage plutôt que dans une conjugalité alternative. Avant d'évoquer plus loin les relations relevées à Singapour, quelques remarques s'imposent. Des contraintes empêchent les migrantes de Joo Chiat de nouer des relations d'entretien en dépit de leurs désirs et de ceux de leurs clients, car elles peuvent difficilement s'établir sur place en raison de la régulation en matière d'immigration. Certaines parviennent néanmoins à nouer des relations d'entretien grâce à la migration pendulaire. Outre des dons financiers et matériels, les entreteneurs singapouriens aident leur maîtresse à prolonger leur séjour, en parrainant une demande d'extension du *Social Visit Pass* auprès de l'immigration, ou en l'accompagnant à Johor Bahru, la frontière malaise, pour ensuite les ramener en taxi en prenant soin de bien afficher leur amour devant l'agent de l'immigration, ce afin qu'il renouvelle le *Social Visit Pass*. Les contraintes n'empêchent donc pas tout à fait l'établissement de relations d'entretien à Singapour.

2.4. Les relations matrimoniales au prisme des enjeux économiques

Le mariage (*kết hôn*) reste une institution centrale au Viêt Nam. Moteur de la reproduction sociale, il assure la continuité du lignage patrilinéaire et du culte des ancêtres, et confère de la légitimité aux mariés. Les familles encouragent leurs enfants et surtout les filles à se marier sans trop tarder, parfois en s’immisçant dans le choix du conjoint malgré les proscriptions de la Loi sur le mariage et la famille. Le mariage d’enfants existe : il touche 2,19 % d’hommes et 8,51 % de femmes de 15 à 19 ans (General Statistics Office 2009 : 112). Les Vietnamiens se marient assez jeunes en comparaison d’autres pays asiatiques : 26,2 ans pour les hommes et 22,8 pour les femmes (Nguyễn 2012 : 492). En ville, la tendance est à une normalisation du mariage par amour et à une tolérance relative envers le concubinage (*ăn ở với nhau*) en raison notamment des contraintes économiques (Nguyễn 2007). La solidité de l’institution matrimoniale se reflète dans les faibles taux de célibat (1,7 % chez les hommes, 4,4 % chez les femmes de plus de 40 ans), de divorce (0,8 %) et de séparation (1,2 %) (General Statistics Office 2009 : 116-7).

Les femmes rencontrées appliquent néanmoins les préceptes matrimoniaux avec une certaine flexibilité. Certaines habitent en concubinage avec leur partenaire sans formaliser la relation, les cas de Tiên (n° 4, 18 ans) et de Thảo (n° 2, 20 ans) à Châu Đốc, et de moult Saïgonnaises. D’autres officialisent leur union par une simple annonce cultuelle aux ancêtres sans rien déclarer aux autorités, le cas de Xuân (n° 17, 19 ans) avec le « mari d’avant ». Et certaines se séparent de leur mari sans divorcer pour des raisons personnelles, financières ou administratives, l’exemple de Khai (n° 30, 31 ans) à Singapour et de bien d’autres femmes. À l’issue de ces ruptures, beaucoup deviennent mères célibataires. En 2009, 11 % des femmes vietnamiennes en âge de procréer (15-49 ans) vivent seules avec un enfant de moins de 17 ans. Parmi elles, 55,8 % sont mariées mais vivent éloignées de leur mari, 21,8 % sont veuves, 17,8 % séparées et 4,6 % célibataires (de Loenzien 2014 : 4). Le statut de mère célibataire s’avère handicapant. D’une part, les femmes doivent élever seules leurs enfants, sans pension alimentaire, les cas de Xuân (n° 17, 19 ans), de Khai (n° 30, 31 ans) ou de Vân (n° 22, 22 ans). D’autre part, elles sont dépréciées sur le marché matrimonial en raison de leur statut et de leur âge. Leur présence dans l’industrie sexuelle est attestée ailleurs, par exemple en Thaïlande (Roux 2012 : 71) et en République dominicaine (Brennan 2002 : 157).

Le mariage présente un ensemble inextricable d’enjeux financiers, matériels, sociaux, affectifs, sentimentaux et moraux, variables d’un couple à l’autre. Dans leur prise de décisions conjugales, les femmes rencontrées prennent en considération désirs et contraintes. Et lorsque

l'argent vient à manquer pour soi ou pour sa famille, elles évaluent à la loupe les enjeux financiers qui entourent le mariage. Quatre domaines illustrent leur importance.

Sur le plan politique, l'État tient à encadrer les unions matrimoniales, alors qu'il accorde une place primordiale à la famille, pilier de la production, du développement et du familialisme. De surcroît, il encadre l'héritage et confère de lourdes responsabilités matérielles aux apparentés (parents envers enfants et vice-versa), aux époux, et depuis la dernière révision de la Loi sur la famille et le mariage de 2015, aux parents de troisième degré (oncles, tantes, neveux, nièces). L'économie familiale présente un intérêt stratégique pour l'État, et celui-ci entend bien la surveiller étroitement.

Concernant les usages matrimoniaux, les Vietnamiens se marient en combinant le prix de la fiancée et la dot, un régime relativement courant à travers le monde. A. Testart, Nicolas Govoroff et Valérie Lécrivain (2002 : 166) définissent le prix de la fiancée (*thách cưới* en vietnamien) comme « tout transfert 1) de biens relativement standardisés, dont la nature et la quantité sont généralement déterminées par la coutume, 2) fournis normalement par le futur mari, 3) et destinés aux parents de l'épouse ». Quant à la dot (*của hồi môn*), elle évoque « un transfert de biens fournis normalement par le père (ou d'autres parents de la génération supérieure) à l'occasion du mariage de sa fille et destinés aux époux, soit à l'un, soit à l'autre (beaucoup plus rarement aux deux, en régime de communauté de biens) » (*ibid.*, p. 170). Dans la combinaison prix de la fiancée-dot, le père de la femme rend généralement au mari une partie des biens perçus au titre du prix de la fiancée (*ibid.*, p. 173). Dans leurs travaux sur l'évolution des prestations matrimoniales par rapport aux transformations économiques et politiques survenues au Viêt Nam entre 1963 et 2000, B. Teerawichitchainan et J. Knodel (2012, voir aussi Pannier 2012 : 156) confirment la combinaison prix de la fiancée-dot. Pendant la guerre du Viêt Nam, remarquent-ils, la lutte menée par les communistes pour éradiquer les prestations matrimoniales porte ses fruits au Nord, dans une moindre mesure au Sud. Les montants alloués à ces dépenses commencent à grimper après la réunification, puis s'envolent pendant la période postérieure aux réformes à cause de la persistance des usages, des politiques plus permissives en matière de conjugalité, et de la prospérité économique dans une société où l'affichage de richesse confère le statut. Aujourd'hui au Viêt Nam, ces enjeux financiers pèsent lourd dans les décisions matrimoniales.

Les enjeux économiques et sociaux touchent également de plein fouet la migration de mariage, phénomène ayant connu un essor considérable depuis les années 1990. Des femmes épousent des Vietnamiens d'outre-mer en Occident (Hùng 2008) et des Chinois en Chine du Sud (Grillot 2010, 2012) par le biais de réseaux familiaux, ou des Taiwanais (Bélangier, Trần

et Lê 2011), des Sud-coréens (Lee 2012) et des Singapouriens (Yeoh, Chee, Vũ et Cheng 2013, Yeoh, Heng et Baey 2013) par des agences matrimoniales. Pendant les années 2000, 110 000 femmes vietnamiennes partent à Taiwan et 25 000 en Corée du Sud, pays où elles constituent le deuxième contingent d'épouses étrangères après les Chinoises (Bélanger et Trần 2011 : 60). Plusieurs facteurs expliquent l'essor du phénomène : le développement de liens commerciaux après 20 ans d'échanges, l'efficacité de l'organisation « industrielle » des agences matrimoniales, et un taux élevé de célibat féminin conjugué à la pression sociale pour se marier à laquelle sont soumis les hommes nord-est asiatiques (*ibid.*). D. Bélanger, Trần Giang Linh et Lê Bạch Dương (2011) mettent en relief l'importance des enjeux économiques dans la migration de mariage : la quasi-totalité des familles vietnamiennes de leur étude reçoivent des fonds de leur-s fille-s mariée-s à l'étranger. Ce constat conduit les auteur-e-s de l'article à considérer les épouses comme des émigrantes contribuant au développement de leur pays, au même titre que les travailleurs migrants.

Enfin, les enjeux financiers pèsent lourd dans les mariages blancs (*kết hôn giả*). Quelques migrantes vietnamiennes contractent ce type de mariage à Singapour pour obtenir un *Long Term Social Visit Pass*, utile pour continuer à travailler sans les contraintes de la migration pendulaire. Trois informatrices ont décrit les modalités de ces mariages, et une seule, Khai (n° 30, 31 ans), en contracte un après l'investigation. Les candidates louent les services d'un intermédiaire qui les présente à un citoyen singapourien ou résident permanent, négocie les conditions de la transaction et effectue les démarches. Des hommes de la classe ouvrière, célibataires ou divorcés, parfois chômeurs, se portent volontaires. Le prix du service oscille entre 7 000 et 8 000 USD par an. Outre son coût élevé, le mariage blanc présente des inconvénients majeurs. Sur le plan administratif, le *Long Term Social Visit Pass* auquel peuvent prétendre les migrantes après avoir enregistré leur union, leur interdit d'exercer toute activité rémunérée, *a fortiori* le commerce sexuel. L'enregistrement peut aussi poser problème. Les mariés doivent être célibataires, or, neuf des 16 migrantes de l'échantillon singapourien sont séparées, mais pas toujours divorcées. Et le couple doit présenter des documents que les migrantes ne détiennent pas toujours avec elles, ce qui les oblige à effectuer des démarches préalables au Viêt Nam. Sur le plan social, les intermédiaires conseillent à leurs clients de vivre ensemble. Or, la cohabitation peut s'avérer difficile à cause du manque d'affinités ou des horaires décalés. Puis, la vie en dehors des foyers coupe les migrantes de leurs précieux réseaux sociaux. Ces inconvénients rendent le mariage blanc une option peu intéressante et chère, qui plus est si l'on ajoute les frais inconnus de divorce. De ce fait, seules les migrantes prospères, courageuses et déterminées à l'instar de Khai (n° 30, 31

ans) l'envisagent. En tout cas, les femmes qui choisissent cette option détournent l'institution matrimoniale à leur avantage, car elles achètent la liberté de vivre à Singapour sans être obligées de s'offrir sexuellement aux hommes.

Les catégories de relations tarifées, d'entretien et matrimoniales permettent de situer les carrières sexuelles sur le continuum « vietnamien » de l'échange économique-sexuel. Les premières suivent une codification rigoureuse. Si la plupart de ces rencontres se concluent avec le paiement d'une prestation, surtout dans les espaces fréquentés par des clients de passage, certaines peuvent déboucher sur des relations suivies. Les secondes se distinguent des précédentes par leur fluidité, la pluralité des enjeux qui les traversent et leur ethos conjugal. Source de légitimité et de reconnaissance, le mariage reste une institution signifiante et stratégique pour l'État et la société, traversée par des enjeux économiques importants. Les prochaines pages décrivent les logiques qui animent les carrières sexuelles.

3. Les trajectoires sexuelles à travers la sociologie des carrières

La sociologie propose des modèles capables de saisir les régularités et les logiques sous-jacentes des parcours. Celui de la carrière « ondoyante », inspiré d'un modèle de carrière prostitutionnelle, permet de rendre compte des mouvements que les femmes vietnamiennes effectuent sur le continuum de l'échange économique-sexuel. La perspective des carrières « ondoyantes » permet d'aborder des enjeux classiques de la sociologie des carrières telles que la causalité et la séquentialité des événements, de décrire les logiques qui président les trajectoires des femmes vietnamiennes, et de porter un regard critique sur la traite au prisme de la bifurcation, un outil de la sociologie des carrières.

3.1. Des carrières prostitutionnelles aux trajectoires « ondoyantes »

L'examen des carrières sexuelles appelle à mobiliser un dispositif capable de rendre compte de leur fluidité. La sociologie des carrières professionnelles offre plusieurs modèles. Les parcours peuvent être ascendants (Becker et Strauss 1956), ordonnés (Wilensky 1961), désordonnés (Peterson et Wiegand 1985), en cloche (Rannou et Roharik 2008) ou descendants. Dans sa monographie sur les salles de danse tarifée à Chicago dans les années 1920, P. Cressey ([1932] 2008 : 86-94) propose le modèle des « cycles de vie régressifs » pour décrire les carrières prostitutionnelles des *taxi-dancers*. Dans les dancings, les clients invitent les jeunes femmes à danser et leur offrent, en échange de leur compagnie, des tickets de dix cent, dont elles reversent la moitié au gérant. Si les danseuses remportent du succès lorsqu'elles débarquent dans un nouvel établissement, leur popularité s'effrite à mesure que les clients prestigieux s'habituent à elles, en l'occurrence les Blancs. Cette dépréciation les

oblige d'abord à se tourner vers des races déclassées, des hommes asiatiques ou noirs, puis vers d'autres dancings moins distingués. À chaque étape, elles essaient de fidéliser leurs clients en leur offrant des danses gratuites et en nouant avec eux des liens extraprofessionnels, allant de l'amitié à l'amour et au mariage en passant par toute une gamme de jeux sexuels. Le déclassement progressif conjugué au vieillissement laisse sur le carreau les danseuses qui ne parviennent pas à se marier ou à se retirer à temps. Le fait que certaines terminent sur le trottoir des quartiers défavorisés conforte le modèle de la régression statutaire, proposé par P. Cressey comme une hypothèse.

En référence à la sortie des « carrières déviantes » des prostituées britanniques, Teela Sanders (2007) propose le modèle du « yoyo » qui évoque les incessants va-et-vient dans le travail sexuel. Outre cette dynamique, les prostituées britanniques peuvent aussi quitter le commerce sexuel en « réaction » à un grave incident, suivant un « plan graduel » ou dans une « progression naturelle » en raison de leur vieillissement. Le modèle du yoyo s'applique aux prostituées thaïlandaises rencontrées par Chomnad Manopaiboon et ses collègues (2003). Plusieurs facteurs expliquent leurs « *quit-re-entry-quit cycles* ». Le premier tient à l'incitation économique, y compris le goût pour l'argent et le luxe, le poids des obligations familiales et l'endettement endémique. Le second renvoie à la possibilité élevée pour les femmes de contracter un mariage en raison de la faible stigmatisation que la société thaïe entretiendrait à l'égard des prostituées. Le dernier évoque les opinions ambivalentes concernant le commerce sexuel, perçu comme une source de vulnérabilité et de dégradation aussi bien que de plaisir et d'émancipation. L'idée d'oscillation traverse bien ces travaux britanniques et thaïlandais.

Si les carrières sexuelles des femmes vietnamiennes de cette recherche ne sont pas descendantes à l'image de celles des *taxi-dancers* de Chicago, elles se rapprochent du modèle du « yoyo », car la plupart d'entre elles exercent le commerce sexuel à certains moments de leur vie, une activité vers laquelle elles se tournent au gré des aléas et des opportunités. Or, ce modèle opère un partage net entre activités de commerce sexuel et non sexuel, entre exercice de cette activité ou pas, des dichotomies que la théorie de l'échange économique-sexuel invite à dépasser. Les femmes vietnamiennes naviguent sur le continuum en passant d'une relation à une autre, en multipliant différents types de relations, en complétant ou en alternant leurs revenus issus de la sexualité avec ceux issus d'activités non liées à leur sexualité. Or, le modèle oscillatoire du yoyo peine à saisir cette fluidité en raison de sa rigidité et de sa prévisibilité. Ainsi, plutôt que d'insister sur les éléments qui facilitent l'entrée ou la sortie du commerce sexuel, je mettrais l'accent sur le mouvement ondulatoire et la versatilité des carrières sexuelles « ondoyantes » des femmes vietnamiennes.

3.2. Le mécanisme et la séquentialité à l'épreuve des explications imbriquées

La perspective des carrières « ondoyantes » invite à remettre en question les causalités mécaniques, dont les thèses qui prétendent que la pauvreté jette fatalement les femmes dans les filets de la prostitution ou de la traite. La sociologie des carrières attache une grande importance aux relations causales. Elle peut formuler des explications « archéologiques » orientées vers la recherche de l'« événement fondateur qui récapitule toutes les causalités antérieures à lui-même et qui fonde toutes celles qui suivent » (Coninck et Godard 1990 : 31), en termes de « cheminement » attentif aux connexions causales « à travers la construction de la logique du déroulement ou de l'enchaînement des événements » (*ibid.*, p. 34), ou de « structure » où « prévaut l'idée de la pré-structuration des parcours de vie ou des récits de vie par des temporalités externes organisées suivant des chaînes causales indépendantes et préexistantes au déroulement des vies individuelles » (*ibid.*, p. 40). S. Roux (2014 : 356) propose une approche attentive à l'imbrication de facteurs explicatifs dans les processus sociaux. Les femmes de Patpong qu'il rencontre présentent toutes un profil similaire, « origine sociale modeste, faible niveau de qualification, passé amoureux difficile, espoir d'une rencontre salvatrice, etc. ». Cette « vérité sociologique » explique bien peu, car « on ne sait rien de désirs moins dicibles, car moins conformes à la représentation des femmes en victimes dépossédées de leur existence ». À Patpong, par exemple, la volonté d'épouser un homme « bien » rencontré au comptoir d'un bar naît de la conjonction de plusieurs facteurs, dont les « désirs d'émigration, de réussite sociale, de stabilité affective », à leur tour imbriqués dans des logiques structurelles : « hiérarchies sociales, valeurs morales des classes populaires, poids de la religion, respect des structures familiales, structure du marché du travail, etc. » (*ibid.*, p. 357). La difficulté méthodologique consiste à intégrer sur un même plan les éléments structuraux et individuels, y compris les désirs, en évitant d'en privilégier certains pour étayer une thèse prédéterminée.

Les femmes vietnamiennes ont, elles aussi, des origines sociales modestes, un faible niveau de qualification et un parcours amoureux souvent difficile, pour preuve le nombre élevé de mères célibataires. En outre, elles et leur famille nourrissent l'espoir de trouver un prince salvateur. Les migrantes de Singapour avancent plusieurs raisons pour justifier leurs choix migratoire et prostitutionnel. Elles souhaitent accroître leurs revenus, voyager et découvrir un nouveau pays, s'éloigner d'un ex ou d'une mère envahissante, trouver un mari, visiter les casinos, s'amuser entre collègues. L'étude du Département pour la prévention des fléaux sociaux met aussi en exergue la conjonction de facteurs structurels et individuels. Les femmes migrent à Hồ Chí Minh-Ville, à Hà Nội et à Hải Phòng pour générer des revenus

alloués à la famille (58,4 %), suivre des amis (20 %), mener des études (6,4 %), fuir le chômage en province (11,2 %), fuir des conflits familiaux (11,2 %) et vivre indépendamment (9,6 %) (Government of Viêt Nam 2012 : 22). De la même manière, l'imbrication de divers facteurs pousse certaines migrantes à se tourner vers le commerce sexuel, souvent après de longues périodes de chômage ou des expériences insatisfaisantes dans d'autres secteurs d'activité. Elles souhaitent générer des revenus élevés (41,7 %), subvenir aux besoins familiaux (49,7 %), suivre des collègues ou des amis (27,6 %) et fuir des situations familiales oppressives (17,1 %) (*ibid.*, p. 30). L'étude du Département pour la prévention des fléaux sociaux examine l'entrée dans le travail sexuel, mais pas la sortie, alors que les éléments avancés par les femmes, mêlant facteurs structurels d'attraction et de répulsion et désirs personnels et familiaux, peuvent aussi bien expliquer les va-et-vient sur le continuum de l'échange économique-sexuel, une perspective absente de l'étude. Le raisonnement en termes de diversité d'attitudes, plutôt qu'en tendances uniques orientées par des facteurs structurels, invite à produire une analyse ethnographique, fondée sur des cas d'étude, capable de mettre en évidence les éléments qui dessinent les trajectoires.

3.3. Des parcours bâtis sur des événements indépendants

Concernant la morphologie des trajectoires sexuelles, elles suivent une progression non linéaire, ponctuées de transitions plus ou moins floues entre des relations tarifées, d'entretien et matrimoniales. L'exemple de Chieu (n° 26, 25 ans), née à Hồ Chí Minh-Ville, illustre cette dynamique⁵⁴. Cette jeune femme vit une enfance douloureuse à cause de l'emprisonnement de son père et de l'abandon de sa mère, partie avec un autre homme. Élevée par sa famille paternelle, elle commence à travailler à six ans tout en étant scolarisée. En 1998, son père sort de prison. Alcoolique, il maltraite ses enfants. La jeune fille fugue souvent. Un jour, elle se perd en vendant des coupons de loterie et subit un viol. Plus tard, la police l'arrête quand elle travaille dans la rue et l'envoie dans un centre pour enfants en difficulté, où elle vit pendant un an. À sa sortie, elle retrouve sa mère et sa belle-sœur, hôtesse dans un *bia ôm*. Elle la rejoint pendant quelques mois, amorçant ainsi sa carrière sexuelle. À 17 ans, elle noue une relation sentimentale de cinq ans avec un homme vietnamien, dont elle tombe enceinte. Des complications médicales l'obligent à avorter. Son petit ami part au service militaire. Pendant son absence, elle noue une relation d'entretien avec un homme marié. Celui-ci investit 20 millions de VND (1 313 USD) dans un restaurant dont elle se

⁵⁴ Cette vignette résume cinq entretiens et un mémoire autobiographique de 74 pages que Chieu (n° 26, 25 ans) offre spontanément à Ngân.

charge, où il se rend tous les soirs. Au retour de son compagnon, Chieu (n° 26, 25 ans) apprend qu'il sort avec une autre femme. Après une séparation douloureuse, elle retourne travailler au *bia ôm*. À 22 ans, elle noue deux nouvelles relations sentimentales, la première avec une femme, la seconde avec un homme. Les trois partagent un appartement. En 2006, une cliente du salon de manucure où elle travaille lui propose d'aller à Geylang (chapitre 3). Alors que le travail dans les bars de nuit lui déplaît, elle noue une relation d'entretien avec un vendeur de cigarettes. Cet homme lui offre des cadeaux et de l'argent, et l'exhorte à quitter le commerce sexuel. Pendant les deux années suivantes, elle lui rend visite à six reprises. Outre des versements de plusieurs centaines de dollars, il lui offre 3 000 USD pour ouvrir un café à Hồ Chí Minh-Ville. En 2008, au décès de son père, Chieu (n° 26, 25 ans) hérite d'une maison où elle emménage avec sa compagne. Sa tante la lui retire peu après. Entre-temps, elle noue une relation sentimentale avec son voisin. En 2010, elle reprend son travail de manucure. Dans son parcours sexuel, elle subit un viol et enchaîne des relations tarifées au Viêt Nam et à Singapour, deux relations d'entretien et des relations sentimentales hétérosexuelles et homosexuelles. Et elle diversifie ses revenus en travaillant comme manucure.

La trajectoire de Khai (n° 30, 31 ans) se révèle tout aussi mouvementée. Originnaire de Hồ Chí Minh-Ville, sa famille est composée d'un fils et de trois filles. Elle pense être une enfant illégitime, raison pour laquelle sa mère l'aurait abandonnée à ses grands-parents paternels. À 15 ans, elle fugue, lorsque sa mère essaie de la marier de force. En travaillant comme serveuse dans un café, elle rencontre un homme qui s'éprend d'elle : « Il voulait se marier avec moi, mais j'ai refusé, car il était aussi vieux que mon père. En tout cas, il me donnait beaucoup d'argent, des centaines de millions de *đồngs* », précise-t-elle (entretien du 11 octobre 2010 pour toutes les citations). À 16 ans, elle commence à travailler au *bia ôm*. Après quelques semaines, elle épouse le fils de la gérante et prend la place de celle-ci. Elle a un enfant avec lui, mais s'éloigne de lui peu à peu en raison de son infidélité. Pendant plusieurs années, elle enchaîne les relations d'entretien, le travail comme maquerelle et gérante de *bia ôm*, et la représentation pour des discothèques et des bars saïgonnais branchés. L'argent coule à flots et les hommes la convoitent. En 2010, elle investit 400 millions de VND (25 865 USD) dans un projet de restaurant qui tourne au fiasco. Criblée de dettes et attirée par l'*eldorado* singapourien, elle part à Joo Chiat. Délurée, séductrice et désinhibée, Khai (n° 30, 31 ans) gère simultanément plusieurs relations rétribuées qui lui rapportent jusqu'à 7 000 USD par mois, une fortune comparée aux revenus de ses collègues du foyer. Elle souhaite en outre se marier à Singapour pour continuer à y travailler. À cet effet, elle vise un ouvrier du port avec qui elle partage sa chambre, mais ce projet échoue. En 2011, la

facilitatrice m'apprend qu'elle a contracté un mariage blanc et qu'elle continue à travailler à Singapour. La carrière sexuelle de cette femme comporte une relation conjugale, des relations tarifées au *bia ôm* et aux bars pour expatriés d'Orchard, des relations d'entretiens au Viêt Nam et à Singapour et des relations sentimentales. Au Viêt Nam, elle gravit l'échelle en devenant gérante de *bia ôm* et représentante de boîtes de nuit à la mode. Elle vit le retour aux relations tarifées comme un douloureux déclassement. Lors d'une conversation sur ses colocataires, elle explique :

« Je suis gênée de venir travailler ici parce que j'étais leur patronne à Saïgon. Si je viens travailler à Singapour comme elles, je perds la face. Je pensais être leur chef au Viêt Nam, alors que maintenant je viens ici et je dois travailler comme elles. À Saïgon, une vieille amie a pris pitié de moi, et a demandé à quelqu'un de m'aider à venir ici. J'ai dû payer 1 200 SGD [le forfait migratoire] ».

Cette citation rappelle que les catégories du continuum s'organisent hiérarchiquement. Les femmes de la rue (*gái đưng đường*) qui fixent la rétribution de leurs services tout en s'exposant aux risques de violence et d'arrestation incarnent la putain (*con đĩ*) au bas de l'échelle. Celles qui travaillent dans les établissements sexuels à consommation directe ou indirecte, les masseuses et les hôtesse (*nhân viên phục vụ*) de *bia ôm* ou les danseuses (*gái nhảy*) de discothèque se situent au milieu de l'échelle. Les escortes (*gái gọi* pour *call girl*) et les femmes entretenues (*gái bao*) occupent un rang supérieur. Les maquerelles (*má mì*) et les gérantes (*bà chủ*) d'établissements sexuels se situent au sommet de la hiérarchie. Khai (n° 30, 31 ans) parvient à s'extraire de la sexualité tarifée assez tôt en s'alliant à la gérante d'un *bia ôm*, d'où la gêne ressentie lorsqu'elle reprend cette activité à Joo Chiat, et ses tentatives pour en sortir rapidement.

Chercher à établir des corrélations entre les catégories du continuum peut s'avérer hasardeux. Plusieurs événements peuvent déboucher sur une même catégorie. Chieu (n° 26, 25 ans) et Khai (n° 30, 31 ans) commencent à travailler au *bia ôm*, la première sous la houlette de sa belle-sœur, la seconde après avoir travaillé comme serveuse. Et inversement, une même catégorie peut déboucher sur différents événements. La relation d'entretien entre la première et le vendeur de cigarettes s'éteint après deux ans d'activité, tandis que celle entre la seconde et l'ouvrier dure à peine un mois. Autrement dit, les événements vivent indépendamment les uns des autres, et les carrières se redessinent en permanence par rapport aux contingences.

La vente de la virginité constitue un autre exemple intéressant où un même événement peut déboucher sur plusieurs scénarios. Dans les familles Nguyễn de Châu Đốc, Ngô de Cần Thơ et Phùng de Phnom Penh, les mères organisent cette transaction sous la contrainte de

prêteurs harcelants. La vente de la virginité marque une bifurcation dans les parcours au sens où l'entend la sociologie des carrières, c'est-à-dire un tournant brusque et imprévisible, ou des « configurations dans lesquelles des événements contingents, des perturbations légères peuvent être la source de réorientations importantes dans les trajectoires individuelles ou les processus collectifs » (Bessin, Bidart et Grossetti 2010 : 9). Pour Xuân (n° 17, 19 ans) de la famille Nguyễn, la perte de la virginité suivie d'une grossesse inattendue aboutit à un mariage arrangé par la mère. Pour Trâm (n° 28, 19 ans) et Giang (n° 29, 18 ans) de la famille Ngô, la même transaction conduit à un séjour de quatre ans au centre de l'Alliance Anti-Trafic à Cần Thơ. Pour Trang (n° 19, 21 ans) de la famille Phùng, la vente de la virginité débouche sur des relations tarifées au Tai Ming Plaza. Et pour sa sœur Nhung (n° 20, 19 ans), la défloration ne change rien dans un premier temps, car elle continue de travailler comme serveuse dans un café à Chbbar Ampov. Plus tard seulement, elle noue une relation d'entretien avec un client taïwanais de sa sœur, sous la houlette de celle-ci. La perte de la virginité peut enfin conduire à une relation d'entretien. Hoài (n° 9, 27 ans), la jeune femme trafiquée en Thaïlande à l'âge de dix ans pour être exploitée par un gang de mendicité infantile, vend sa virginité à un homme thaïlandais marié qui s'éprend d'elle. Elle reçoit de lui 1 300 USD. Pendant les trois années suivantes, elle devient sa petite épouse (*mia noy* en thaï). Quand je lui demande pourquoi, elle précise qu'« avant de coucher avec moi, il a pris un mouchoir pour recueillir mon sang, sans rien me dire. Il m'a dit que ses affaires allaient mal. Il voulait m'ouvrir pour changer cela. Quelques jours après, il a eu beaucoup de clients » (entretien du 26 mai 2010). L'efficacité du talisman attestée, la relation d'entretien permet au dépucelateur de continuer à profiter de la chance incarnée par sa jeune maîtresse. Cet homme semble attacher de l'importance à cette croyance, car aux dires de Hoài (n° 9, 27 ans), il héberge chez lui d'autres jeunes femmes dans la même situation. En clair, la vente de virginité peut produire une bifurcation dans les carrières sexuelles, sans que des corrélations puissent être clairement établies. Et cette règle s'applique aux autres catégories du continuum. Le raisonnement en termes de diversité d'attitudes s'impose comme une évidence.

3.4. La prise en charge sociale de la traite : une bifurcation aux conséquences imprévisibles

La perspective des carrières « ondoyantes » permet de remettre en question le processus séquentiel et mécanique, plus théorique que réel, dans lequel seraient impliquées les victimes de la traite prostitutionnelle selon le paradigme dominant : tromperie, migration, exploitation, sauvetage, réhabilitation et retour à la case de départ sous l'effet du

traumatisme⁵⁵. Elle permet de situer la traite dans un temps long qui dépasse celui du processus allant du recrutement à l'exploitation, de voir l'avant et l'après des événements marquants, de mesurer les effets de la prise en charge des femmes identifiées comme victimes, c'est-à-dire leur sauvetage, leur réhabilitation et leur réintégration. Cette perspective permet de désacraliser le statut de victime attribué aux femmes et de porter un regard critique sur l'institutionnalisation de la catégorie et de la prise en charge.

L'idée selon laquelle un même événement peut déboucher sur plusieurs scénarios s'applique à la traite, comme en attestent les exemples suivants. Dao (n° 36, 24 ans), originaire de Châu Đốc, est trompée et sexuellement exploitée en Malaisie à l'âge de 17 ans. Après quatre ans de travail, la police l'arrête et la déporte au Cambodge. Ne souhaitant pas rentrer chez elle les mains vides, elle retourne aux relations tarifées à Phnom Penh. Après quelques mois, elle repart en Malaisie munie d'un faux passeport thaïlandais, où elle alterne le travail dans des établissements sexuels et une relation d'entretien avec un policier. Désireuse d'arrêter le commerce sexuel, elle repart au Cambodge pour travailler comme employée de maison, puis à Châu Đốc où sa famille lui réserve un accueil mitigé. À 21 ans, elle se rend à Singapour avec une collègue. Lorsque je la rencontre au foyer en octobre 2010, elle cumule une dizaine de séjours. Elle fait la navette entre Singapour et Kuala Lumpur où elle rend visite à un entreteneur. La carrière de cette femme se construit au gré des contingences. La traite représente une bifurcation dans son parcours, car elle change sa vie à jamais. Non seulement elle amorce sa carrière sexuelle transnationale, mais elle l'éloigne du Viêt Nam et de sa famille à laquelle elle reste néanmoins économiquement attachée.

Le paradigme de la traite s'intéresse peu à la manière dont la prise en charge des femmes qualifiées de victimes, comme les simples prostituées, reconfigure leur parcours. Or, les séjours dans les centres peuvent marquer des tournants en raison de leur longueur, de plusieurs mois à plusieurs années. Pour Huyèn (n° 8, 15 ans), la jeune femme anesthésiée et emmenée en train en Chine du Sud, la traite marque un tournant dans sa vie. Après plusieurs mois passés avec sa sœur dans des établissements de la province de Guangxi où elles sont

⁵⁵ La dernière étude en date de Ligia Kiss et de ses collègues (2015), publiée par *The Lancet* et financée par l'OIM et la fondation basque ANESVAD, un ancien donateur de l'AFESIP et de l'Alliance Anti-Trafic, dénonce les traumatismes psychologiques graves et divers subis par un millier de victimes cambodgiennes, thaïlandaises et vietnamiennes de la traite prostitutionnelle et professionnelle, une claire manifestation de l'« esclavage moderne » (*ibid.*, p. e160). L'article conclut que la santé mentale doit être incluse dans la prise en charge de la traite, et que plus de recherche-action est nécessaire pour trouver les moyens de fournir cette aide dans des contextes multiculturels et sans ressources. De quoi légitimer l'action des donateurs et réjouir l'exécutant de l'étude, l'École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres.

sexuellement exploitées, elles parviennent à s'échapper dans les bois. La police les arrête et les remet aux autorités vietnamiennes. Ici, la traite déclenche une errance de six mois, d'un poste de police à un autre et d'un centre d'accueil à un autre, jusqu'à leur arrivée dans celui de l'Alliance Anti-Trafic à Càn Thờ. L'Union des femmes les prend alors en charge et leur offre des conseils juridiques, un soutien psychosocial et une aide à la formation et à la réinsertion. Séduit par son intelligence et sa vivacité, et avec l'aval de sa mère, G. Blanchard propose à Huyèn (n° 8, 15 ans) d'entamer une nouvelle vie à Hồ Chí Minh-Ville : une formation tous frais payés pour devenir une porte-parole des femmes trafiquées dans le cadre d'un nouveau projet, le *Voice for Change*. Or, l'Union des femmes – et la police de Càn Thờ qui s'invite au débat – voit les choses autrement. Non seulement l'adolescente leur semble trop vive et dissipée, mais elle tombe enceinte peu après.

En revanche, Trâm (n° 28, 19 ans) et Giang (n° 29, 18 ans), les deux sœurs de la famille Ngô contraintes par leur mère et leur sœur aînée de vendre leur virginité et à se prostituer, résidentes de longue durée dans le centre, leur semblent plus posées et dociles, et de ce fait adéquates. Après moult tergiversations, l'Union des femmes parvient à faire passer en force ses favorites. Mais c'est peine perdue, car aucune ne participera au projet, l'Alliance Anti-Trafic étant contrainte de l'abandonner l'année suivante. L'exploitation sexuelle marque un tournant dans la vie de ces femmes. Elle bouleverse leur trajectoire éducative, car Trâm (n° 28, 19 ans) et Giang (n° 29, 18 ans) reprendront bien plus tard leurs études, et professionnelle, en l'occurrence la vente de billets de loterie pour Huyèn (n° 8, 15 ans). Et elle les marque au fer rouge du statut de victime, condition *sine qua non* à leur prise en charge institutionnelle, bien vécue pour les deux premières au contraire de la troisième. La participation au projet *Voice for Change* aurait sans aucun doute concrétisé ce tournant, car les futures porte-parole pour la cause de la traite auraient entamé une nouvelle vie à Hồ Chí Minh-Ville dans le cadre de leur formation, puis ailleurs dans le cadre de leur engagement à partager leurs expériences.

Dans certains cas, les séjours dans les centres peuvent déboucher sur des conséquences tragiques. Les juristes Anne Gallagher et Elaine Pearson (2010) examinent la légalité de ce qu'elles qualifient de « détention » en s'appuyant sur une enquête menée dans des centres privés à Phnom Penh (AFESIP) et gouvernementaux à Bangkok (Baan Kredtrakarn). Elles démontent juridiquement les arguments avancés par les ONG et les États pour justifier ces pratiques, des plus avoués – les victimes donnent leur consentement, sont en situation irrégulière, risquent de s'échapper, requièrent une protection, doivent prendre part aux investigations visant à arrêter et poursuivre les trafiquants – aux plus perturbants, dont la

« chasse aux victimes » pour gonfler les chiffres et justifier les fonds de la coopération. Leur conclusion est sans appel :

« La détention routinière des victimes ou des victimes présumées de la traite dans les centres d'accueil enfreint un certain nombre de principes de droit international et est, de premier abord, illégale. Dans certaines circonstances, la détention systématique des victimes de la traite enfreint le droit à la liberté de mouvement. Dans la plupart, sinon dans toutes les circonstances, la détention enfreint également les interdictions de privation illégale de liberté et de détention arbitraire » (*ibid.*, p. 102, ma traduction).

Au milieu des années 2000, le centre de l'AFESIP à Phnom Penh retenait les femmes dépêchées par la police ou par d'autres organismes au moins deux semaines (*ibid.*, p. 103, note 143), une procédure négociée avec le ministère des Affaires sociales, des Vétérans et de la Réhabilitation de la jeunesse, le temps de mener une enquête et de remplir les formalités administratives. Certaines femmes pouvaient rester bien plus longtemps, parfois des mois ou des années. Avant 2005, l'année de démission de P. Legros, cofondateur de l'AFESIP avec Somaly Mam, nombre de femmes s'échappaient du centre en sautant par le mur ou en soudoyant les gardes. L'ancien coordinateur confirme ces départs massifs, une « forme de régulation » naturelle sur laquelle il ne pouvait que « fermer les yeux » (courriel du 3 février 2015). Les Vietnamiennes que je rencontre au centre de l'AFESIP à Phnom Penh en 2006 dans le cadre de ma recherche de Master, dépêchées par la police après une descente dans leur établissement sexuel, décrivent les effets potentiellement dévastateurs de ces « détentions ». Si, d'un côté, elles peuvent s'estimer heureuses d'atterrir dans un centre d'accueil plutôt que dans les geôles cambodgiennes, car elles ont commis deux infractions, la prostitution et la migration illégale, d'un autre côté, elles s'ennuient terriblement dans le centre et se sentent retenues contre leur gré, coupées de leur famille et marginalisées par les éducatrices khmères en raison de leur ethnicité.

Pour une raison inconnue, elles ne s'enfuient pas. Mais leur malaise est tel que l'une d'entre elles se suicide en se pendant à l'arbre de la cour, selon les témoignages recueillis, affaire étouffée par les responsables du centre. Ce suicide sème la panique au sein du groupe vietnamien, car l'âme errante de la disparue les hante sous la forme d'un fantôme, de jour comme de nuit, surtout dans les rêves. Ici, la « détention » d'une présumée victime de la traite produit, non pas une bifurcation dans sa trajectoire, mais son achèvement par la mort. Difficile de dire si l'AFESIP retient les femmes plus longtemps que nécessaire par obligation, par manque de personnel et donc de capacité à mener les enquêtes et à remplir les formalités rapidement, ou par volonté délibérée de gonfler les chiffres afin de justifier les financements.

Difficile de savoir si le personnel khmer stigmatise les Vietnamiennes, alors que celles-ci s'entendent en général assez mal avec leurs consœurs khmères, ou si un désordre mental chez la défunte a pu précipiter son suicide. Quoi qu'il en soit, cette affaire lève le voile sur un sujet épineux que ni le milieu associatif ni la communauté scientifique ne semblent vouloir ou pouvoir aborder, l'article d'A. Gallagher et d'E. Pearson étant une heureuse et bienvenue exception. En tout cas, nombre de femmes vietnamiennes sont passées par des centres comme celui-ci, au Viêt Nam, au Cambodge, en Thaïlande et en Malaisie. Ces séjours peuvent marquer des bifurcations dans les parcours, surtout si les victimes de la traite se révèlent être de simples migrantes prostituées illégales. L'arrestation et l'internement dans des centres qui les privent de tout revenu saccagent leur projet consistant à gagner de l'argent pour elles et pour leur famille. On comprend aisément pourquoi leur rapatriement ou leur déportation peuvent déboucher sur de nouvelles migrations.



Fig. 57 : La police remet un groupe de femmes vietnamiennes arrêtées dans un établissement sexuel au centre de l'AFESIP à Phnom Penh à Tuol Kok. Photo de l'auteur, 22 mars 2003.

4. Dissidence dans la sexualité : résistance et émancipation du genre

Les femmes ne maîtrisent pas toujours leur destin ou leur carrière « ondoyante ». Celles-ci s'organisent autour de désirs aussi bien que de contraintes économiques, politiques, de genre, etc. Par contre, elles expriment leur capacité d'agir en toutes circonstances en mettant en œuvre des stratégies qui leur permettent de négocier la domination masculine, sans pour autant la renverser. Si les « arts de la résistance » (Scott 1990) et les « arts de faire » (de Certeau 1990) permettent aux personnes dominées et ordinaires de déplacer l'emprise des structures du pouvoir, ils permettent aux femmes vietnamiennes de retourner à leur avantage des situations qui leur sont *a priori* défavorables.

À Châu Đốc, Xuân (n° 17, 19 ans) se marie à l'initiative de sa mère après avoir vendu sa virginité. En 2007, sa mère arrange son mariage avec Trọng (n° 37, 25 ans), le « mari d'avant », peu après une grossesse inattendue. La famille officialise l'union par une discrète cérémonie religieuse, sans la déclarer au registre civil. Le couple s'établit chez les Nguyễn, un cas atypique de résidence uxorilocale. Criblé de dettes, le jeune homme est poursuivi par des prêteurs privés qui harcèlent sa belle-famille. Face à leur acharnement, le couple casse la dette et se réfugie dans une autre province. Soucieux de liquider ses créances, Trọng (n° 37, 25 ans) propose de vendre sa fille de 12 mois pour 20 millions de VND (1 300 USD). Or, Xuân (n° 17, 19 ans) fait barrage, car « un enfant fait partie de soi, de son corps. Faire l'amour est quelque chose de douloureux, tout comme l'accouchement. Personne ne donne son enfant comme ça », assène-t-elle (discussion du 15 janvier 2009). Face à ce refus, son mari la quitte pour l'une de ses collègues, un « petit trou » précise-t-elle, sans plus jamais s'enquérir de sa fille ou verser de pension. Bouleversée par cette séparation inattendue et par l'idée de revenir chez elle, Xuân (n° 17, 19 ans) part travailler dans des *bia ôm* de province. À son retour à Châu Đốc, elle se retrouve exclue du marché matrimonial en raison de son mariage déchu, de son statut de mère seule, et peu à peu de sa réputation de femme fatale.

Pendant l'enquête, Xuân (n° 17, 19 ans) poursuit une intense vie sexuelle avec ou sans l'aval de sa mère. Elle se fait entretenir par Đức, le grand-père maternel nourricier (n° 34, 67 ans) alors qu'elle vit encore avec Dũng, le « mari d'avant » (n° 33, 24 ans), et se lie à Quê, son « amant » (n° 27, 42 ans) alors qu'elle voit encore Đức (n° 34, 67 ans). La rupture conjugale et l'expérience initiatique dans les *bia ôm* semblent avoir propulsé sa sexualité vers une autre dimension. Elle utilise la technique du « double jeu », un mode opératoire consistant à « parvenir à se faire entretenir par plusieurs hommes en faisant croire à chacun qu'il détient l'exclusivité » (Fouquet 2014 : 147). En outre, elle croise ou alterne entre relations d'entretien et matrimoniales. Si les hommes l'excluent du marché conjugal, elle revient vers eux par le

biais d'une sexualité dissidente qui lui permet de tirer des avantages économiques et sociaux, sans les contraintes de l'engagement formalisé. Ces techniques lui permettent d'élargir son réseau de pourvoyeurs et de faire bénéficier sa famille des hommes qui défilent dans sa vie.

De nombreuses femmes expriment sans ambages leur rancœur envers les hommes vietnamiens, et les accusent de tous les maux : violence, alcoolisme, infidélité, machisme, imprévoyance, insouciance envers les enfants, goût démesuré pour le jeu, propension au surendettement, etc. Dans leurs travaux sur la migration de mariage, D. Bélanger et Trần G. L. (2011 : 71) font le même constat : les épouses transnationales reprochent elles aussi aux hommes vietnamiens d'être « avides de plaisir », « alcooliques », « irresponsables » et « violents ». Ce discours conforte leur désir de se marier à l'étranger. Dans certains districts du delta du Mékong, le départ massif de femmes déséquilibre le marché matrimonial local, diminuant les possibilités pour les hommes du terroir de trouver une épouse localement. Pendant la guerre du Viêt Nam, les femmes qui rejoignent les bars de Saïgon accueillant les GI américains fuient elles aussi la campagne, bastion de l'oppression masculine (Gustafsson 2011 : 318). Les exemples suivants illustrent cette vision amère des hommes vietnamiens, et les stratégies que les femmes mettent en œuvre pour négocier les contraintes.

Dans ses mémoires, Chieu (n° 26, 25 ans) décrit la souffrance qu'elle endure pendant sa jeunesse en raison de problèmes familiaux. À 13 ans, elle habite chez ses grands-parents paternels lorsque son père les rejoint à sa sortie de prison. Il commence à boire et à la battre : « Quand je reviens de l'école, mon père est bourré et il me bat beaucoup. Je ne sais pas pourquoi. Il me frappe très fort. Les voisins essaient de l'arrêter » (extrait des mémoires). Cette souffrance entrave son parcours scolaire et l'incite à s'enfuir. C'est alors qu'un inconnu la viole. Elle porte plainte contre lui et parvient à le faire écrouer. Plus tard, Chieu connaît un déboire sentimental : la rupture avec son petit ami infidèle, parti avec une autre femme à son retour du service militaire. Depuis, elle éprouve de la méfiance envers les hommes :

« Maintenant, je n'aime plus les hommes. Je suis déjà tombée dans le piège une fois, et je n'y tomberai plus. Si tu vois un Vietnamien d'outre-mer, riche et bien habillé, tu peux parier qu'il aura sûrement une belle femme. Mais crois-tu qu'il s'amuse avec d'autres filles ? Eh bien oui, cela est fort probable. Tu ne peux jamais savoir. Je ne fais plus confiance aux hommes. Maintenant, je suis toujours prudente. Quand ils sont gentils avec moi, je m'attends à ce qu'ils me demandent quelque chose. Mais je ne leur dois rien. S'ils me donnent de l'argent, je le prends. Mais s'ils me demandent trop, et bien c'est non. Aujourd'hui, tu es heureuse avec ton mari, puis demain, il a une autre fille, et tu ne le sais même pas. J'ai eu presque toujours raison. » (entretien du 11 septembre 2010)

Chieu (n° 26, 25 ans) se plaint d'avoir été trahie, de payer les frais de l'infidélité des hommes. Or, pendant l'absence de son petit ami, elle aussi le « trahit » lorsqu'elle devient la maîtresse de l'homme qui lui offre un restaurant. Œil pour œil, dent pour dent. Dans son journal, la jeune femme fait souvent allusion au sentiment d'abandon. La rancœur à l'égard des hommes vietnamiens a provoqué, sinon un changement durable de son orientation sexuelle, peut-être le réveil d'une homosexualité. Si elle évoque au passage cette question dans ses mémoires, elle précise lors d'un entretien qu'« ici à Saïgon, comme à Singapour, il y a plein de filles lesbiennes. En fait, on ne ressent plus rien envers les hommes » (6 septembre 2010). Si ce choix peut être interprété comme une forme de résistance à la domination masculine, la jeune femme ne renonce pas pour autant à l'ordre hétérosexuel. Elle joue plutôt sur les deux tableaux, car non seulement elle se prête une seconde fois au jeu de la relation d'entretien avec le vendeur de cigarettes à Singapour, mais elle continue de croire au mariage, la seule institution sociale qui, à ses yeux, peut encore lui apporter la légitimité à laquelle elle aspire. Voici ce qu'elle écrit à propos de son nouveau compagnon dans ses mémoires

« Je vis toujours chez lui. Je pense qu'il est temps pour moi d'arrêter et de me marier. Je ne veux pas errer plus longtemps parce que je vieillis. J'ai décidé de rompre ma relation avec l'homme de Singapour. Je veux me marier avec cet homme qui vit près de chez mon oncle. Je vis avec lui, et je sens qu'il m'aime et prend soin de moi. Mais il ne travaille pas du tout, et il ne fait rien pour m'aider. Je devrais peut-être le quitter pour vivre seule. » (extrait des mémoires)

Les doutes et les contradictions émaillent le discours de cette femme. Elle se retrouve avec un homme affectueux et bienveillant, mais falot et dépendant. Après trois ans de vie commune, elle reste tiraillée entre, d'une part, l'indifférence qu'elle ressent à son égard et, d'autre part, le désir de stabiliser sa vie par le mariage, quitte à payer pour assouvir ce désir. Lorsque je la questionne sur son avenir, elle met en avant une conception populaire de la sotériologie bouddhiste, déjà évoquée, selon laquelle les actions de l'homme dans sa vie se comptabilisent sous forme de débit, crédit et solde dans ses incarnations successives. Ainsi, son compagnon la ferait souffrir à hauteur de la souffrance qu'elle lui aurait infligé dans une vie passée. C'est pourquoi, « dans quelques années, quand je lui aurai payé ma dette, il me quittera automatiquement », pense-t-elle (entretien du 11 septembre 2010). Cette jeune femme semble se résigner à subir un destin incertain, quitte à payer aujourd'hui ses dettes karmiques pour renaître demain dans une réincarnation plus favorable. Entre-temps, elle ne se soumet pas totalement aux hommes. Au contraire, elle cherche à se frayer un chemin dans leur monde en négociant désirs personnels et obligations sociales.

Khai (n° 30, 31 ans), l'ancienne gérante de *bia ôm* et représentante de discothèques saïgonnaises que je rencontre au foyer de Singapour, rejette l'antidote sotériologique pour se consoler. Dès le premier entretien, elle brosse un portrait au vitriol de son mari, le père de son fils de dix ans. Elle lui reproche son addiction au jeu, ses infidélités, son insouciance, sa propension à l'endettement, son égoïsme, sa violence. Voici sa diatribe :

« En 2000, j'étais encore enceinte. À ce moment, mon mari jouait beaucoup. Tu ne peux pas imaginer combien il jouait. Je devais lui donner de l'argent tous les jours. Une fois, il n'était pas à la maison, et sa maîtresse est passée le chercher. Ma belle-mère lui a dit que son fils était parti. Puis elle m'a dit qu'une putain le cherchait. Un jour, elle a appelé à la maison et elle m'a parlé. Je lui ai demandé qui elle était, et ce qu'elle voulait de mon mari. À son retour, j'ai dit à mon mari qu'elle avait appelé. Il a piqué une colère. Il m'a insultée, puis m'a demandé de l'argent pour payer ses dettes. Il est parti la voir à vélo, et il a eu un accident. Il a disparu pendant trois ou quatre jours. Ma belle-mère et moi étions très inquiètes. Nous pensions qu'il était endetté et que ses créanciers le tueraient. On l'a cherché partout. J'étais enceinte de sept mois. Un homme m'a dit où il était et je lui ai filé 500 000 *đông*. Je suis allée là-bas, et je l'ai vu en train de coucher avec la fille. J'ai frappé la fille et lui ai dit : « Pute, tu as volé mon mari. Je vais te tabasser jusqu'à te tuer ». Il est revenu à la maison. Ma belle-mère et moi l'avons frappé. Elle m'a dit de le quitter et de l'oublier. J'étais furieuse, car j'étais enceinte et j'avais frappé mon mari et sa copine comme si je ne l'étais pas. Depuis que je me suis mariée avec lui, il ne m'a jamais rien acheté, pas même emmenée manger. Et il ne s'est jamais occupé de moi quand j'étais malade. Il n'y avait que moi qui prenais soin de lui. Je suis en dette avec lui ou quoi ? Il n'a jamais rien acheté à son fils non plus. Toutes les cicatrices que j'ai sur mon corps sont de lui. Si je ne lui donnais pas d'argent, il me frappait. » (entretien du 30 octobre 2010)

À mesure que l'entretien avance, Khai (n° 30, 31 ans) adopte une posture plus ambiguë. En dépit de la haine qu'elle semble éprouver envers son mari, elle envisage de lui redonner une chance dans l'intérêt de son fils :

« Je ne peux pas quitter tout à fait mon mari à cause de mon fils. Il grandit et il est très intelligent. Je ne veux pas qu'il souffre. Quand j'ai eu mon fils, son père ne s'occupait jamais de lui, en plus on se bagarrait tout le temps. J'ai souvent voulu partir, mais il me suppliait de rester avec lui. Il parvenait toujours à me convaincre, et je le regrettais ensuite. Je viens ici à Singapour pour gagner de l'argent et payer ma dette. Ensuite, mon mari et moi essaierons peut-être à nouveau [longue pause]. Mais voyons, mon mari est un abruti ! Il a une maîtresse au Viêt Nam. Maintenant qu'elle est enceinte, je dois divorcer de lui. Je travaille pour mon fils. Nous n'avons pas de biens en commun, sauf le *bia ôm* que mes beaux-parents nous ont laissé. Je n'en ai pas besoin. Je lui laisse tout, car il n'aime pas son fils et passe tout son temps avec sa maîtresse. Il ne se soucie ni des études ni de la santé de son enfant. On ne peut pas dire que l'on aime ses enfants sans rien faire pour eux. L'amour consiste à faire des choses, à les montrer. Je déteste les gens qui parlent d'amour et ne font rien. » (entretien du 30 octobre 2010)

Khai (n° 30, 31 ans) ne correspond pas à l'image de la victime de violence domestique, soumise et dépossédée de son existence. Elle adopte une approche pragmatique et monétaire de la sexualité. Forte de sa longue expérience dans l'industrie sexuelle comme hôtesse, maquerelle, gérante de *bia ôm* et relations publiques de boîtes de nuit, elle agit comme une véritable entrepreneuse du sexe. Elle recrute des clients à l'heure ou pour la nuit dans les très concurrentiels bars d'Orchard Towers. En parallèle, elle se loue au jour, à la semaine ou au mois à des hommes asiatiques et occidentaux rencontrés à Orchard, à Joo Chiat et à l'occasion au casino Marina Bay Sands pendant la compétition de formule 1, période de forte affluence touristique⁵⁶. En cumulant des clients d'une heure ou d'une nuit, des clients réguliers et des entreteneurs à qui elle fait miroiter l'illusion de l'exclusivité, quand elle ne les met pas en « concurrence » dans une logique de « surenchérissement » (Fouquet 2014 : 147, 149), Khai (n° 30, 31 ans) accroît sa marge de manœuvre à l'égard des hommes. Forte de son entregent, elle se vante auprès de ses collègues du foyer d'être courtisée et de gagner des milliers de dollars par mois. Les hommes occidentaux ou singapouriens incarnent à ses yeux des opportunités conjugales et économiques. Voici son opinion à ce sujet:

« Si tu te maries avec un étranger, il doit être riche, bien sûr. Est-ce qu'il y a des étrangers qui gagnent moins de 5 000 ou 10 000 dollars par mois ? Non, ils gagnent au moins 20 000. Tu vois ? C'est ce dont les filles rêvent. Moi aussi, je rêve de cela. Les Vietnamiennes épousent des Coréens, des Taïwanais et des Singapouriens. Tout homme est bon sauf le Vietnamien, car avec le passeport vietnamien, on peut difficilement voyager à travers le monde. Le Viêt Nam n'est pas bien. Et les maris vietnamiens non plus. » (entretien du 11 octobre 2010)

Pendant son séjour singapourien, Khai (n° 30, 31 ans) cherche à se marier à tout prix. Dès son arrivée, elle cible un de ses clients, Joseph (n° 38, 24 ans), un jeune ouvrier du port qu'elle héberge au foyer. Fervent adepte des croyances magiques thaïes, notamment des Bouddhas accrochés au cou, cet homme fait preuve de patience et de générosité envers sa maîtresse, mais aussi d'innocence et de naïveté. Celle-ci utilise des arguments économiques et familiaux pour accélérer le mariage. Deux extraits de conversations survenues dans le couloir du foyer à cinq jours d'intervalle mettent en évidence son acharnement.

⁵⁶ Pour une description journalistique – mais fouillée – du monde des escortes hétérosexuelles et homosexuelles à Singapour, le lecteur se référera à Lim (2004, 2008).

Khai : Je veux me marier avec toi pour pouvoir rester à Singapour pendant longtemps. Tu peux louer une maison et je m'en occuperai. Je resterai à la maison et je n'irai plus travailler.

Joseph : On s'est rencontré il y a tout juste une semaine. On doit mieux se connaître avant d'avancer dans la relation.

Khai : Si tu ne veux pas que je travaille, tu dois faire quelque chose. Sinon, comment puis-je gagner de l'argent pour ma famille ?

Joseph : Je comprends que tu dois soutenir ta famille. Mais on a besoin de temps pour mieux se connaître avant d'envisager le mariage.

Khai : Je t'aime, donc je veux rester à la maison et ne plus aller travailler, mais j'ai besoin de gagner de l'argent autrement.

Joseph : Le mariage est très important. Je ne veux pas y aller à la va-vite, car si quelque chose tourne mal, on le regrettera.

(discussion du 10 octobre 2010)

Khai : Si tu ne te maries pas avec moi dans deux mois, on devra se séparer parce que mes parents m'ont demandé de rentrer au Viêt Nam pour me marier. Je suis vieille maintenant. Tu ne vois pas que je suis suffisamment bonne avec toi ?

Joseph : Le mariage n'est pas une mince affaire. Que savons-nous l'un de l'autre après deux semaines ? Financièrement, je ne suis pas encore stable. Et nous n'avons pas encore rencontré nos familles respectives. J'espère que tu comprendras. De mon point de vue, se marier ne consiste pas uniquement à obtenir un certificat. Le mariage est un engagement à vie qui met en jeu beaucoup de choses, dont certaines que j'ai déjà mentionnées. Pour ton information, mon père est mort en juin de cette année. Je suis le seul pourvoyeur dans ma famille. C'est pour ça que j'ai deux jobs en même temps, afin de joindre les deux bouts.

Khai : Je comprends tout ce que tu me dis. Mais je ne peux pas attendre plus longtemps, car mes parents veulent vraiment que je me marie. Si tu m'aimes vraiment, dans deux mois, tu viens avec moi au Viêt Nam pour rencontrer mes parents, puis on se marie. Après, on s'occupera de toutes ces choses qui t'inquiètent.

Joseph : Ne t'ai-je pas dit que j'allais demander mon congé annuel pour aller avec toi au Viêt Nam ?

(discussion du 15 octobre 2010)

L'éloquence persuasive de Khai (n° 30, 31 ans) se révèle inefficace, car Joseph (n° 38, 24 ans) rompt la relation quelques semaines après. Elle envisage alors d'autres solutions pour rester à Singapour. Cette femme adopte une approche entrepreneuriale de la sexualité. Son répertoire d'action comprend le jeu simultané sur plusieurs catégories du continuum, le double jeu, la mise en concurrence avec surenchère et la monétarisation exacerbée des rapports de genre. La vénalité n'empêche pas la mise en circulation de sentiments, bien au contraire, même si la sociologie ne peut guère déterminer le ratio entre calcul et sentiments. Au sujet des relations nouées à Patpong, S. Roux (2011 : 89) rappelle que « l'opposition entre intérêt et amour, dissimulation et sincérité, prostitution et véracité des relations, est une dichotomie située, historique et construite », incapable de traduire « l'expérience des relations observables, qui ne se réduisent ni à la première logique ni à la seconde ». Et ce constat, dressé par d'autres auparavant en référence à la République dominicaine (Brennan 2004 : 95) et ensuite à Cuba (Stout 2014 : 3), vaut aussi pour le cas vietnamien.

Bien d'autres femmes vietnamiennes envisagent la sexualité comme une ressource rentable, à l'instar d'Ánh (n° 39, 22 ans). Son arrivée à Singapour succède à une rupture difficile avec un garçon. « Quand je lui ai donné ma virginité, j'ai pensé qu'il pourrait devenir mon mari. Après la rupture, j'étais déçue par les hommes, même si je ne regrette rien » (entretien du 1er octobre 2010 pour toutes les citations). En dépit de la rancœur qu'elle ressent envers les hommes vietnamiens, cette jeune femme souhaite encore se marier, mais de préférence avec un étranger, car « beaucoup d'entre eux sont bons et aiment les femmes, tandis que les hommes vietnamiens ne sont pas comme ça ». Son premier séjour à Singapour vise moins le mariage que l'enrichissement, car « franchement, j'ai du goût pour l'argent », concède-t-elle. Elle applique toujours la même règle avec les hommes qui l'accostent dans les bars de Joo Chiat, dont « la plupart sont mariés », précise-t-elle, comme si l'infidélité était inscrite dans leurs gènes : « s'ils veulent manger le gâteau, ils doivent payer ». Car la jeune femme n'offre rien gratuitement, à commencer par son corps. Je suis entré une fois dans sa chambre par accident alors qu'elle ajustait son soutien-gorge devant un miroir. Mon regard a croisé un court instant sa menue poitrine dénudée. Je me suis confondu en excuses et j'ai quitté la pièce au plus vite. Malgré mon retrait, elle m'a crié : « Dehors ! Puis si tu regardes, il faut payer ! ». Ánh (n° 39, 22 ans) fait valoir la désillusion pour justifier sa vénalité :

« Au Viêt Nam, je croyais trop aux sentiments. Je ne pensais pas à l'argent ou à profiter des hommes. Mais finalement, ce sont eux qui ont profité de moi. Dans ce travail, l'argent passe avant tout. Dans les relations entre petit ami et petite amie, l'argent est également important. Mais je ne crois plus aux sentiments. Je me suis déjà

fait avoir avec ça une fois. Maintenant, je fais ce travail parce que j'ai besoin d'argent. Si quelqu'un veut m'aimer et s'occuper de moi, alors il doit payer. En me donnant de l'argent, l'homme montre qu'il compatit à ma situation. Il comprend que ce n'est pas bien pour une fille de faire tout le temps ce travail. Il aime la vraie personne qui est en moi et prend soin de moi. Je ne me vends pas. L'argent signifie amour et soin. L'homme qui veut m'aimer doit prendre soin de moi et de ma famille. »

Cette femme adopte un « discours économique, ou plus exactement économétrique » (Castro 2014 : 102) sur les transactions qui travaillent les relations mêlant amour et vénalité. La recherche sur le tourisme sexuel en Thaïlande met en exergue la commensurabilité entre sentiments et argent (Cohen 1986, Roux 2011), ainsi les femmes attendent de leurs clients suivis qu'ils expriment leur attachement par des dons monétaires et matériels. La dernière ligne de la citation ci-dessus illustre cette commensurabilité. Travailleuse acharnée de jour comme de nuit, sous le soleil et sous la pluie, malade ou en bonne santé, Ánh (n° 39, 22 ans) s'attelle à nouer des relations d'entretien avec des clients recrutés à Joo Chiat, les relations tarifées étant trop « précaires » et « épuisantes » à ses yeux, dit-elle. Elle suit l'exemple de sa sœur aînée, capable de gagner, selon elle, 7 000 SGD par mois grâce à ce type de relations à Singapour. La persévérance porte ses fruits, car elle se marie à un de ses clients six mois plus tard. Au printemps 2011, je croise le couple dans une cantine de Joo Chiat. Les époux semblent heureux malgré les problèmes de communication, lui ne parlant pas un mot de vietnamien, elle baragouinant quelques mots d'anglais et de chinois. Ánh (n° 39, 22 ans) semble avoir pris sa revanche sur les hommes vietnamiens tout en gardant un joker dans sa manche : son expérience initiatique à Singapour, source de revenus importants, d'un mari et de reconnaissance au sein du groupe de collègues en raison de sa détermination et de son ardeur au travail. Expérience qu'elle pourra toujours renouveler si jamais le couple ne résiste pas à l'épreuve du temps.

D'autres femmes réputées courageuses se démarquent dans le foyer. C'est notamment le cas de Khanh (n° 40, 26 ans), de nationalité vietnamienne mais d'ethnicité khmère, épouse transnationale habituée de Joo Chiat, la garde rapprochée de la facilitatrice. À 11 ans, elle part à Hồ Chí Minh-Ville en compagnie d'une amie. Elle travaille comme gardienne d'enfants, employée domestique, cuisinière et vendeuse de chaussures. Alors qu'elle apprend le mandarin, elle va travailler dans un restaurant chinois. À 17 ans, désireuse de partir à l'étranger, elle demande à une collègue mariée à Taiwan de lui trouver un mari sur place. Celle-ci la présente à un homme taïwanais qui l'épouse. Plombé par le conflit entre la belle-fille et la belle-mère, le mariage se brise après trois mois. Enceinte, Khanh (n° 40, 26 ans) repart au Viêt Nam où elle avorte. Elle retourne à Taiwan peu après, mais le couple se sépare

définitivement un an plus tard. De retour à Hồ Chí Minh-Ville, elle revient à la restauration. En 2007, une amie lui propose de se rendre à Joo Chiat. Au deuxième séjour, elle rencontre deux prétendants. Le premier, un Hongkongais, lui propose 3 000 SGD par mois dans le cadre d'une relation d'entretien. Le second, Mohammed, un Singapourien d'origine malaise vivant entre la province de Sarawak à Bornéo et Singapour, lui propose 1 000 SGD par mois, plus 400 SGD pour couvrir ses frais à Singapour, et un bonus de 1 200 SGD versé à son retour au Viêt Nam. Au même moment, elle se fait entretenir par un autre homme taiwanais à Hồ Chí Minh-Ville, et maintient une relation sentimentale avec un Vietnamien. Parmi ces quatre hommes, « j'ai choisi mon Mohammed parce qu'il avait un travail et des biens. Si tu étais moi, tu aurais fait pareil. Tu sais, pour se marier avec moi, le mari doit dépenser beaucoup d'argent » (entretien du 1er octobre 2010). Et Mohammed dépasse les attentes, car il invite 600 personnes au banquet et offre à la belle-famille de l'or d'une valeur de 5 500 SGD, le prix de la fiancée selon son épouse. Lorsque je la rencontre à Joo Chiat, Khanh (n° 40, 26 ans) ne travaille pas et passe ses journées avec la facilitatrice. Dépensière, coquette et toujours bien habillée, elle se montre généreuse envers ses collègues. Des rumeurs prétendent qu'elle couche de temps à autre avec des hommes de Joo Chiat triés sur le volet.

Ce cas permet d'établir une passerelle entre deux champs de recherche usuellement dissociés : la migration de mariage et le commerce de la sexualité. La trajectoire de Khanh (n° 40, 26 ans) confirme une fois de plus que rien n'empêche les femmes d'alterner entre des relations tarifées, d'entretien et matrimoniales. Ensuite, le mode de « recrutement » du mari illustre les avantages du croisement de plusieurs stratégies, dont le jeu sur plusieurs catégories du continuum, le double jeu et la mise en concurrence avec surenchère. Au-delà, Khanh (n° 40, 26 ans) parvient à retourner l'objectivation masculine dont elle fait l'objet à son avantage, à l'instar des prostituées dominicaines rencontrées par Denise Brennan (2002 : 156), qui voient certains de leurs clients comme des « dupes potentiels » ou des « visas ambulants ». Ces femmes « utilisent la sexualité, la romance et le mariage comme des moyens pour faire du marché sexuel à Sosúa un lieu d'opportunités et de possibilités, et pas seulement d'exploitation et de domination » (*ibid.*, p. 168, ma traduction). Cependant, seules quelques-unes parviennent à se marier, et parmi elles, rares sont celles qui réussissent à améliorer significativement leur condition, c'est-à-dire à accomplir leur rêve. De la même manière, peu de migrantes vietnamiennes parviennent à épouser leurs clients et entreteneurs à Singapour ou au Cambodge, Khanh (n° 40, 26 ans) et Ánh (n° 39, 22 ans) étant plutôt des exceptions.

Dans la chasse au client, à l'entreteneur et aux époux, la séduction compte tout autant que la chance. La plupart des migrantes attachent une grande importance aux croyances

magiques. Elles portent des amulettes (*bùa*) censées les aider à « attraper le mari » (*bát chông*), des images religieuses, des cosmétiques, des parfums et des bâtons de rouges à lèvres aux vertus magiques. Des médiums et des diseurs de bonne aventure transforment ces produits anodins en puissantes amulettes. Pour cela, ils invoquent leur divinité attirée et enveloppent les produits dans de la fumée d'encens ou de la vapeur d'alcool. Les clients qui respirent les odeurs et inhalent les particules magiques tombent sous le charme des migrantes. Ce pouvoir permet à ces dernières de mentir à propos de leur âge, d'ensorceler leurs clients pour une nuit, pour une semaine, pour un mois ou pour la vie, et d'obtenir un bon prix. L'efficacité de l'amulette génère une dette cosmique qui contraint la détentrice à retourner voir l'officiant religieux pour le remercier, ainsi que sa divinité, moyennant une prière et/ou une contribution⁵⁷. Les migrantes partagent d'autres croyances censées améliorer leur sort. Elles peuvent par exemple brûler neuf poils pubiens à terre et sauter neuf fois dessus, utiliser des billets ou des pièces de monnaie magiques (*lì xì tiền*), et prier le Bouddha ou les génies tutélaires du sol (*Ông Địa*) et de la fortune (*Ông Thần Tài*) avant de se rendre au travail, ce que j'ai maintes fois pu constater, car Ngân et moi travaillions à côté de l'autel du foyer. Les génies ne manquaient jamais de belles oranges, un fruit cher offert presque quotidiennement



Fig. 58 : À gauche, une amulette contenant une image religieuse et un billet de 10 SGD, l'argent magique. Les migrantes portent ce type d'amulette dans leurs poches ou dans leur sac à main, en particulier quand elles vont travailler ou lorsqu'elles passent le filtre de l'immigration à l'aéroport de Changi (17/10/2010). À droite, l'autel des génies du sol et de la fortune au foyer de Joo Chiat. Les migrantes renouvellent presque tous les jours les offrandes d'oranges, un fruit cher (02/10/2010). Photos de l'auteur.

⁵⁷ Pour un examen de l'endettement cosmique des migrants fujianais envers les divinités protectrices du village qui les protègent dans le cadre de leur migration illégale aux États-Unis, voir Chu 2010.

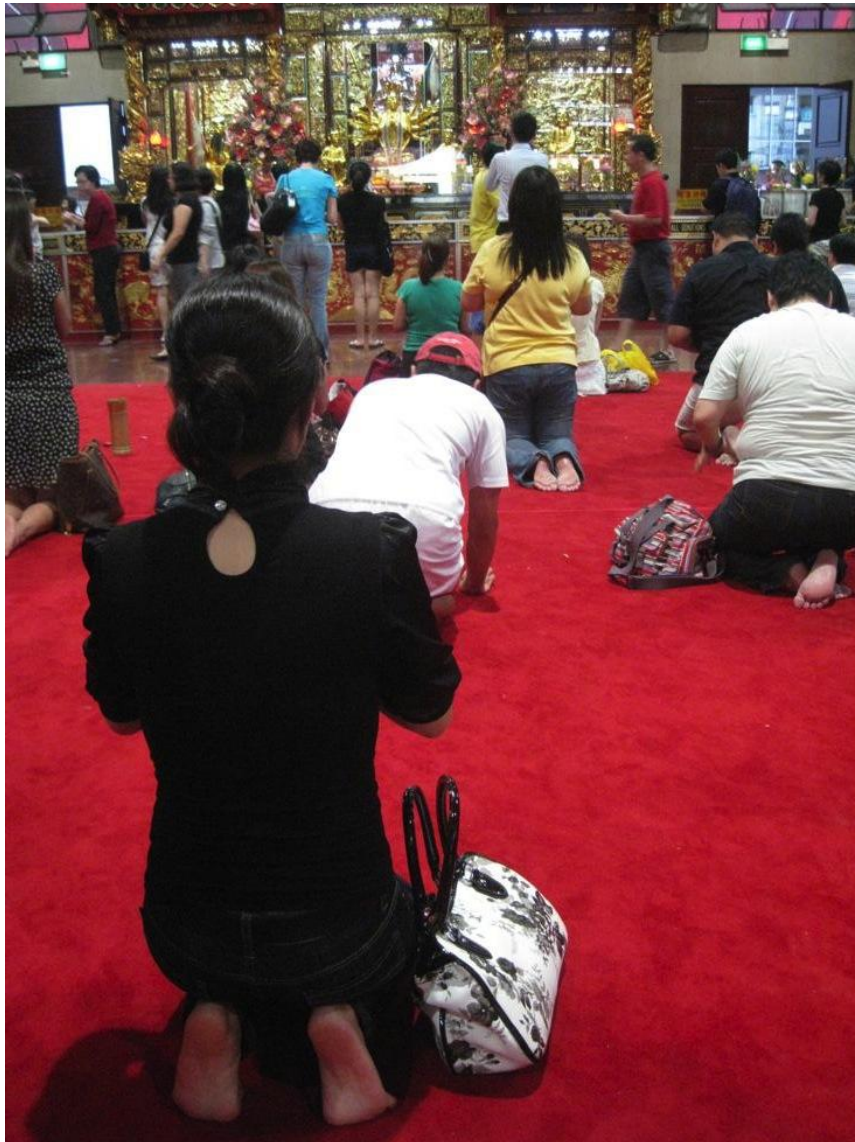


Fig. 59 : Vue de dos, Hương (n° 41, 29 ans), une migrante du foyer, mère seule avec un enfant à charge, de santé fragile. Elle se rend souvent au temple de Kuan Yin à Bugis pour prier le Bouddha et lui demander de la protection et de la chance dans ses affaires. Photo de l'auteur, 02/10/2010.

Entre-temps, la presse vietnamienne continue de reprocher aux prostituées leur vénalité et leurs « 1 001 astuces » (Nguyễn 2008 : 35), et aux épouses transnationales d'agir comme des prostituées qui vendent leur corps en échange de visas et de biens matériels (Bélangier, Khuât et Trần 2011 : 91). L'accusation de vénalité tient difficilement lorsque l'on considère la matérialité de la vie intime quotidienne, qui plus est dans le contexte actuel de monétarisation des relations humaines au Viêt Nam. À Hà Nội, en réponse aux exigences matérielles de la vie en ville, les jeunes des deux sexes forment une nouvelle culture sexuelle dont la grammaire fait la part belle aussi bien aux sentiments et à l'amour qu'aux

enjeux économiques et matériels qui traversent les rapports entre les sexes (Nguyễn 2007). À Taiwan, les ouvrières vietnamiennes font preuve d'aventurisme sexuel. Quand bien même la plupart sont mariées, elles nouent des relations tarifées avec des hommes taïwanais en même temps que des relations mêlant intérêt et plaisir avec des ouvriers vietnamiens. Dans cette « culture sexuelle immigrante », le « sexe n'est pas seulement une question de plaisir ou de retour économique. Il est aussi libérateur et transformateur », car il permet aux femmes éloignées de leur mari pendant des longues périodes de combler des déficits économique, matériel, affectif et sexuel (Hoàng et Yeoh 2015 : 599, ma traduction)⁵⁸. Si la monétarisation des rapports intimes légitimes et illégitimes accroît les marges de manœuvre des femmes à l'égard des hommes, la sexualité peut en outre favoriser leur épanouissement personnel, affectif et sexuel. Car l'expérimentation avec le corps peut leur permettre de découvrir un pouvoir de séduction réprimé et d'acquérir de l'autonomie sexuelle, des aspirations difficiles à satisfaire dans le cadre des relations matrimoniales au Viêt Nam, ou pendant l'entrée dans la vie sexuelle sous l'emprise familiale, notamment en province. La sexualité permet donc aux femmes de s'émanciper des hommes, mais sans renverser les structures de la domination masculine. Marie-Elisabeth Handman (2004 : 298) précise bien que :

« S'émanciper de certains aspects de la domination masculine ne signifie pas que l'on se libère de toutes les contraintes économiques et sociales existant au sein de sociétés dominées par les hommes, ni même que l'on a conscience qu'une telle émancipation ne saurait advenir que grâce à la lutte politique. Pour autant l'émancipation n'est pas un concept s'appliquant tout d'un bloc à l'ensemble des aspects de la vie. On peut s'émanciper de certaines contraintes sans se sortir des autres pour autant. Cela dit chaque palier d'émancipation peut servir de tremplin pour une prise de conscience plus globale, s'accompagnant éventuellement d'un engagement dans la lutte ».

L'utilisation du corps sexué comme un instrument de travail polyvalent permet aux femmes d'acquérir de l'autonomie économique. Doté du jeu simultané sur plusieurs catégories du continuum, du double jeu, de la mise en concurrence avec surenchère, de la monétarisation des rapports de genre et de la ruse, leur répertoire d'action leur permet de négocier les contraintes de la domination masculine, de consoler leur tristesse par la vengeance, de tirer des avantages matériels et immatériels des hommes sans trop s'engager, d'alterner norme et déviance, d'expérimenter leur corps et leur sexualité, d'affirmer leur pouvoir de séduction et leur autonomie sexuelle, bref d'accroître leurs marges de manœuvre

⁵⁸ C. Lyttleton (2014, chapitre 4) décrit la sexualité toute aussi aventurière, fondée sur un amalgame inextricable de sentiments et d'intérêts, des migrant-e-s birmans à Mae Sot, la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie, une terre d'accueil de réfugiés et de main-d'œuvre migrante à bas coût.

au sein des structures de la domination masculine, laquelle devient sujette à contestation. Si les femmes ne produisent pas de véritable discours critique, subversif et « caché » à l'instar des dominés comme cela a été décrit par James. C. Scott (1990), elles expriment leurs désirs et leur capacité d'agir dans les « arts de faire » quotidiens (de Certeau 1990). Et si elles n'engagent pas formellement de lutte politique, leurs actions peuvent produire des effets politiques par effet de remodelage des normes familiales et sexuelles.

5. Conclusion

L'État affiche depuis des décennies sa volonté de parvenir à l'égalité entre les sexes. À cette fin, il met régulièrement à jour le droit de la famille, promulgue des lois visant à protéger les droits des femmes en accord avec les conventions internationales, et collabore avec les agences de développement et les ONG investies dans la question du genre. Mais en dépit de cette politique égalitaire, les femmes continuent de subir des discriminations. Combattue en théorie mais encouragée *de facto*, la division sexuelle du travail fait porter aux femmes de lourdes charges domestiques et économiques, contraintes d'assurer aussi bien la cohésion familiale que le développement national. La domination masculine se manifeste dans d'autres domaines, dont la violence domestique, l'hégémonie masculine en contexte récréatif et les représentations asymétriques de la sexualité.

Ce fait de structure conditionne les carrières sexuelles des femmes. Leurs parcours suivent une progression non linéaire, ponctuée d'incessants va-et-vient entre les catégories du continuum de l'échange économique-sexuel, et entre des activités sexuelles et non sexuelles. Plusieurs situations peuvent déboucher sur une même catégorie, et à l'inverse, une même catégorie peut aboutir à plusieurs situations. L'hétérogénéité, la longévité et la fluidité des parcours rendent vaine la recherche de logiques séquentielles ou causales. La fluidité joue en la défaveur des femmes. D'une part, nombre de pères abandonnent leur-s enfant-s à la mère sans jamais s'enquérir de leur sort ou verser de pension. D'autre part, les femmes se retrouvent dans des positions ou des rapports de force défavorables dans les relations tarifées et d'entretien, les clients prenant souvent l'initiative des rencontres, quand bien même elles peuvent regagner du pouvoir en misant sur les sentiments. Entre-temps, elles résistent. La migration et le changement des normes qui régulent les rapports sociaux entre les sexes accroissent leurs marges de manœuvre. Et si elles échouent à renverser l'ordre masculin dominant, elles parviennent à tirer leur épingle du jeu en retournant les inégalités en leur faveur. Comme le suggère Rose-Marie Lagrave (2014 : 377), « l'expérience des dominé-e-s est la source même de l'intelligence, de la créativité, de la capacité à mobiliser des ressources

et à se saisir des opportunités pour retourner des armes, peut-être faibles, mais des armes pourtant, contre les situations oppressives ». Mais le pouvoir de ces stratégies et de ces tactiques reste limité, car circonscrit aux situations individuelles. Surtout, la sexualité dissidente a un coût en termes d'honorabilité personnelle et collective, alors que les familles tirent profit de la sexualité de leurs filles.

CHAPITRE 6 – Secret, culture et ostentation : préserver l’honneur à tout prix

Les carrières sexuelles et de care soulèvent des enjeux moraux dans la mesure où elles mettent en jeu le commerce sexuel, activité discréditée au Viêt Nam. La tension entre l’obligation d’aider la famille au titre du régime familialiste de bien-être et le choix consistant à remplir cette obligation en monnayant la sexualité entraîne les femmes et leurs familles dans un conflit moral. Ce diagnostic invite à mobiliser un appareillage théorique capable de rendre compte de la manière par laquelle les acteurs négocient ce conflit.

Au sens où l’entend E. Goffman dans *Asiles*, son ouvrage sur la prise en charge des patients au sein des institutions psychiatriques, la « carrière morale » relève aussi bien de la situation sociale et juridique de la personne que de l’identité et des représentations de soi. La notion établit une passerelle entre structure et individu, sphère publique et privée, l’objectif et le subjectif. Cette perspective se rapproche de celle des *Économies morales contemporaines* de D. Fassin et de Jean-Sébastien Eideliman (2012). Partant du postulat que les faits moraux sont intégrés à la dimension politique de la réalité sociale, et que les acteurs travaillent des ensembles de valeurs, de normes et d’émotions socialement et historiquement situés, ils proposent d’articuler « la sociogenèse d’une économie morale particulière à une ethnographie des manières individuelles et collectives d’agir et de réagir par rapport à ces processus » (*ibid.*, p. 17). Ces deux perspectives se valent dans la mesure où elles invitent à examiner les marges de manœuvre dont disposent les acteurs, en l’occurrence les manières par lesquelles les femmes et les familles de cette recherche négocient l’encadrement juridique et moral dont fait l’objet une de leurs activités génératrice de revenus.

Cet encadrement se formule dans la grammaire des « fléaux sociaux », héritée de la période socialiste. Il prend appui sur le stigmatisme de « putain » (Pheterson 2001) et s’exprime dans la criminalisation de la prostitution et la stigmatisation sociale des prostituées. Pourtant, les femmes et les familles rencontrées cherchent à tout moment à donner une image lisible et favorable d’elles-mêmes, à préserver leur honorabilité et leur estime de soi contre vents et marées. C’est pourquoi, après avoir présenté la genèse et les particularités de l’encadrement de la prostitution au Viêt Nam, je décris les techniques grâce auxquelles les acteurs négocient le risque de discrédit, y compris le secret et la dissimulation, le jeu social avec les identités cumulatives et le blanchiment social de l’argent « sale » de la prostitution. L’analyse des discours justificateurs prononcés par les femmes à la lumière du familialisme permet de jeter

un nouvel éclairage sur la thèse culturelle de la prostitution. Les données de toutes les enquêtes viennent étayer la démonstration.

1. Le Viêt Nam en guerre contre les « fléaux sociaux »

Le gouvernement vietnamien encadre strictement le commerce sexuel au titre d'une politique ancienne, mais actualisée après le lancement des réformes du Renouveau face à la crainte de dilution culturelle dans la globalisation et de l'éclosion d'une pandémie de sida. Pour lutter contre les « fléaux sociaux », le gouvernement criminalise la prostitution et les délits qui lui sont associés, et stigmatise les prostituées *via* la propagande et des campagnes de sensibilisation en les taxant de danger moral et sanitaire.

1.1. La « putain » : une catégorie englobante et disqualifiante

L'examen des carrières morales exige, dans un premier temps, de définir le stigmate de « putain ». Dans *Le prisme de la prostitution*, un classique de la littérature féministe, Gail Pheterson (2001 : 11) conçoit les catégories de « prostitution » et de « prostituée » comme des « instruments sexistes de contrôle social, inscrits de façon rigide et envahissante dans les pratiques légales discriminatoires, les biais de la recherche scientifique, les défenses psychiques, les préjugés et, au niveau le plus fondamental, dans les rapports entre les sexes ». La catégorie de prostitution régule les rapports de genre au même titre que l'hétérosexualité, le mariage et la reproduction, quatre institutions universelles, dont seule la première confère de l'illégitimité aux femmes. Celle-ci s'enracine dans l'impudicité, terme qui renvoie autant à la sexualité illicite qu'à l'impureté. Les limites du licite et de l'illicite, du pudique et de l'impudique, du pur et de l'impur sont situées. Dans bien des cas, alors que l'autonomie financière, sexuelle et intellectuelle honore les hommes, elle déshonore les femmes. Celles qui monnaient leur sexualité deviennent des « putains », à l'instar de celles qui affichent au grand jour leurs connaissances sexuelles, ou qui prennent des initiatives dans la sexualité.

Le stigmate assigne les femmes à une identité fixe, celle de l'individu transgressif et mauvais. Or, G. Pheterson le conçoit plutôt comme un statut social contingent, à l'image des sociologues interactionnistes qui envisagent la déviance comme le produit d'une interaction sociale et non comme un attribut figé de la personne (Becker [1968] 1985, Goffman [1963] 1975). Composée d'acteurs hétérogènes, dont le point commun consiste à commercialiser leur sexualité, la catégorie de « prostituée » se révèle plus politique que scientifique. Xuân (n° 17, 19 ans) à Châu Đốc, campagnarde attachée à sa famille et à sa province, et Khai (n° 30, 31 ans), l'entrepreneuse du sexe de Singapour, monnaient toutes deux leur sexualité. Ce trait commun suffit aux « entrepreneurs de morale », comme dirait H. Becker, pour les taxer de

prostituées. Mais hormis cette ressemblance, tout sépare ces femmes : leur profil, leur histoire, leurs désirs, leurs lieux de travail, leurs choix professionnels, etc. Pourtant, toutes deux doivent soupeser et négocier le même risque de discrédit, fruit de l'encadrement légal et social dont fait l'objet la prostitution au Viêt Nam. J'en aborderai plusieurs aspects dans une perspective historique.

1.2. Criminaliser la prostitution, réhabiliter la prostituée

Le gouvernement vietnamien criminalise le commerce sexuel. Catégorie aux contours flous et malléables, les « fléaux sociaux » (*tê nạn xã hội*) incluent un vaste ensemble de phénomènes moralement répréhensibles aux yeux des autorités comme la toxicomanie, la prostitution, la pornographie, le jeu, l'alcool, le tabac, la contrebande, les superstitions, etc. Le témoignage d'un cadre de l'Union des femmes travaillant au centre de l'Alliance Anti-Trafic à Cần Thơ éclaire la plasticité de la catégorie. En accord avec le discours officiel, elle y inclut des addictions (toxicomanie, tabagisme, alcoolisme), des enjeux de santé publique (VIH/sida), des délits (prostitution, criminalité, contrebande, vol, jeux dont la loterie illégale, les combats de coqs, les paris) et des sources illicites de financement à commencer par le crédit informel. Pendant l'entretien, elle peine à établir une hiérarchie entre les différents éléments de sa taxinomie et à se détacher du puissant carcan moral qui traverse la catégorie. Dans le doute, elle martèle que les fléaux sociaux incarnent une « source de désordre et de mal-être social » (entretien du 5 novembre 2009).



Fig. 60 : Un panneau de prévention des fléaux sociaux à Thủ Thiêm, quartier en friche à Hồ Chí Minh-Ville en face du centre-ville, en passe de devenir un centre d'affaires. Paysans, ouvriers, policiers et enfants détruisent armes, couteaux, grenades, seringues, cartes, etc. Le message dit « la police du district 2 se tient près du peuple. Avec l'aide du peuple, soyons déterminés à éradiquer tout type de fléaux sociaux ». Photo de l'auteur, 06/11/2011.

Le terme « fléau social » apparaît tôt en Indochine en rapport avec la gestion des maladies vénériennes comme la syphilis⁵⁹. Il refait surface en 1975, au lendemain de la réunification. La politique de santé publique que le gouvernement socialiste met alors en place cible des affections – tuberculose, lèpre, paludisme, MST – et des fléaux sociaux dont la prostitution et la toxicomanie (Blanc 2005 : 730). Ces derniers sont – et restent encore aujourd'hui – liés, comme cela transparait dans une contribution d'un numéro en français de la revue *Études vietnamiennes* consacré à « La lutte contre la drogue », publié en 1981 à Hà Nội. Le groupe d'experts chargés de proposer des solutions utilise des chiffres et des cas

⁵⁹ Le 2 décembre 1929, le médecin général Foutrein écrit à M. Leuret, chef du service de l'assistance sociale à Hà Nội : « Vous devrez vous mettre en liaison avec les Administrateurs, chefs de province, par l'intermédiaire du chef de l'administration locale et avec le directeur local de la santé pour des questions d'ordre paramédical à envisager pour certaines œuvres mentionnées dans l'arrêté du 4 octobre dernier et plus particulièrement la protection de l'enfance – les fléaux sociaux (alcoolisme, syphilis, tuberculose), la prostitution » (Dossier RSTNF 03890, « Programme d'assistance sociale », ANOM, Aix-en-Provence. Je remercie Isabelle Tracol-Huynh pour l'envoi de ce dossier).

d'étude, dont celui d'une jeune femme prisonnière d'un destin tragique, pour établir son diagnostic et ses recommandations.

« La jeunesse féminine aussi s'y adonnait avec une proportion notable de 12,8 % ; 80 % des droguées, elles, se livraient à la prostitution. Leur histoire n'était pas toute la même, mais il en est des typiques comme celle d'une des malades : 24 ans, fille d'un lieutenant-colonel de l'armée fantoche. Son père gagnait beaucoup d'argent qu'il dilapidait dans la débauche. Dans un accès de jalousie, il a tué sa femme d'une balle devant les yeux innocents de sa fille. Celle-ci grandissait dans un pensionnat où elle menait une vie triste et solitaire. À la fin, excédée, elle s'en évadait pour aller vivre à sa guise avec des amis. Pour oublier ses amours déçus, elle a recours à la drogue et est devenue plus triste, plus pauvre. Pour avoir de l'argent, elle se faisait embaucher comme taxi-girl. La drogue ayant flétri sa beauté ; de guerre lasse, elle se prostituait pour s'en procurer et entretenir des proxénètes... Un de ses cousins l'avait trouvé déambulant au hasard, épuisée. Elle n'était que la victime de tout un régime social. » (Groupe d'études sur la toxicomanie de Hồ Chí Minh-Ville 1981 : 11)

Aux yeux du gouvernement, les fléaux sociaux cristallisent la souillure, la corruption et la dépravation rampante au sud Viêt Nam après la réunification, un « reliquat de l'ancien régime » (Nhu 1981 : 78). Car les communistes accusent les Sudistes de s'être vendus aux États-Unis pendant la guerre, le régime « fantoche » à l'impérialisme *yankee*, les femmes aux soldats américains. Et le nouveau régime entend bien restaurer l'ordre en extirpant les fléaux de la société et en aidant les prostituées « déchues » et « opprimées » à revenir dans le droit chemin. À cette fin, il entend les réhabiliter pour faire d'elles des travailleuses respectables au service des causes prolétaire et révolutionnaire. Ce réformisme par le travail a informé jusqu'à récemment l'encadrement du commerce sexuel au Viêt Nam.

L'État revitalise l'idéologie des fléaux sociaux au début du Renouveau. Christophe Robert (2004) y voit le reflet de l'anxiété ressentie par le Parti et le gouvernement à l'égard des dangers de l'économie de marché. La mode, les divertissements, la musique, les films et les magazines étrangers cristallisent le changement social et culturel qui se profile à l'horizon. Pour les idéologues de la guerre, la consommation tous azimuts de ces produits exogènes ne va pas sans rappeler celle à laquelle se livrèrent pendant la guerre les « bourgeois » du Sud Viêt Nam (*ibid.*, p. 170), dont beaucoup furent envoyés dans des camps de rééducation après 1975. En outre, si la productivité et l'enrichissement des familles agricoles corroborent les effets bénéfiques des réformes, la cupidité des classes moyennes émergentes en incarne les dangers. Médias et intellectuels leur reprochent leur convoitise, leur cynisme et leur insouciance vis-à-vis des traditions, et à leurs enfants leur penchant pour la désobéissance, la promiscuité sexuelle, la délinquance et la drogue. L'inadaptation, les fléaux sociaux et l'érosion nostalgique d'une culture réifiée deviennent des sujets de débat.

La revitalisation de valeurs et de traditions apparaît comme un bon remède aux risques de pollution culturelle, de corruption et de désintégration nationale. Lê Thị Quy, intellectuelle féministe et progressiste à la tête du Centre de recherche sur le genre et le développement à Hà Nội, auteure de dizaines d'ouvrages sur la condition des femmes vietnamiennes, insiste sur l'importance de « préserver les traditions vietnamiennes et de trouver un lieu dans lequel elles peuvent être en harmonie avec la modernisation et l'industrialisation du pays ». C'est pourquoi, « il est de notre avis que nous devons faire beaucoup plus pour renforcer les liens traditionnels, les valeurs dans les relations familiales et accroître le rôle de la communauté dans le contrôle et la surveillance des actions éthiques de chaque individu » (Lê 1993 : 5, cité par McNally 2003 : 114, ma traduction, voir aussi Werner 2009 : 78). Si cette exaltation de la famille et de la culture légitime et renforce le régime familialiste de protection sociale, elle peine à apaiser l'anxiété morale provoquée par l'impact de l'économie de marché globalisée.

La crispation éclate lors du septième congrès du Parti communiste en juin 1992. Elle débouche notamment sur la campagne de la « famille culturelle » (*gia đình văn hóa*) qui vante les traditions. Des tracts, des stages, des formations, des célébrations et des concours traitent de la planification familiale, la gestion de la production, la conjugalité et l'éducation des enfants en référence à la culture (Leshkovich 2008 : 13). Jane Werner (2009 : 77, ma traduction) précise que ces « nouvelles familles culturelles » doivent « endiguer la propagation de la culture nocive provenant de l'étranger et « améliorer la connaissance du sens esthétique du peuple ». La famille culturalisée en vient à exemplifier « l'harmonie familiale » et la « stabilité sociale ».

En 1994, la mise en place du Comité de pilotage pour l'élimination des fléaux sociaux marque une nouvelle étape dans la consolidation de la campagne. L'État commence à prendre conscience du risque de propagation du VIH/sida. Boucs émissaires faciles, car sans voix ni pouvoir, les prostituées et les toxicomanes deviennent les principaux vecteurs suspects de transmission. Le 12 décembre 1995, l'État vote la Décision 87/CP. Son premier volet vise à « insérer de l'ordre et des principes moraux dans les activités culturelles » pour bâtir une « culture progressiste fortement imprégnée de caractéristiques nationales ». Un organisme chargé de lutter contre la diffusion des « produits culturels décadents et toxiques » délivre des licences aux « activités et matériaux culturels » autorisés (Nguyễn 2008 : 45). Le second volet renforce la lutte contre la toxicomanie, la criminalité et la prostitution (*ibid.*, p. 45, voir aussi Koh 2001 : 287, McNally 2003 : 114-15).

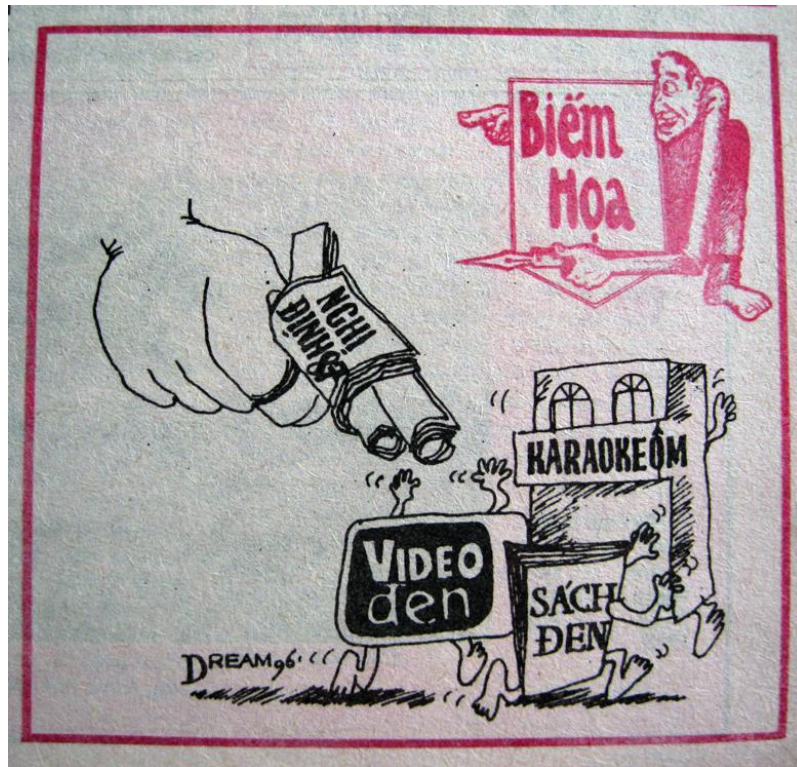


Fig. 61 : La Décision 87/CP, une arme contre la pornographie sur les supports vidéo et papier, et la prostitution (caricature parue dans le *Journal d'An Giang*, n. 1211, 20/03/1996).



Fig. 62 : Un panneau de prévention sur une route d'An Giang, près de la frontière avec le Cambodge. Le message dit « les drogues sont un danger pour toute la nation. Interdire formellement tout acte d'achat, de transport et d'utilisation de tout type de drogue ». Photo de l'auteur, 16/09/2009.



Fig. 63 : Un panneau sur la route de Thủ Thiêm à Hồ Chí Minh-Ville. Derrière, on aperçoit les tours du Saigon Pearl, des appartements de luxe. Le message dit « la drogue est le désastre de toute l’humanité », Photo de l’auteur, 14/08/2011.

Votée le 5 juin 2001, la décision 61/2000/QĐ-TTG ordonne la création d’un Comité national pour la prévention et la lutte contre le sida, la drogue et la prostitution. Les Comités pour la lutte et la prévention des fléaux sociaux, de la toxicomanie et de la prostitution, et du sida, fusionnent ainsi en un seul organisme censé coordonner les activités de prévention et de répression. Cette structure exerce des prérogatives politiques et législatives. Concernant la législation en matière de prostitution, quatre lois couvrent les infractions en lien avec cette activité, le proxénétisme, l’exploitation sexuelle et la traite à des fins d’exploitation sexuelle.

La Loi sur les sanctions administratives dans le domaine de la sécurité et de l’ordre (décret 49/CP, 15 août 1996) criminalise l’acte prostitutionnel, l’abus sexuel et d’autres activités en lien avec le proxénétisme (article 23). L’ordonnance 10/2003/PL-UBTVQH11 du 17 mars 2003, sur la lutte et la prévention de la prostitution (*bán dâm* ou « vente de services sexuels »), définit cette activité comme « l’acte consistant à avoir des rapports sexuels avec une autre personne en échange d’argent ou d’autres profits matériels » (alinéa 1), ou comme l’« action de vendre et d’acheter des services sexuels » (alinéa 3). L’alinéa 4 sanctionne la

facilitation de la prostitution, définie comme l'« accueil de la vente des services sexuels la location des services, la location des espaces ou des moyens pour faciliter la vente et l'achat de services sexuels ». Le proxénétisme renvoie à « l'action consistant à séduire ou à diriger en vue de faciliter l'acte de vente et d'achat de sexe » (alinéa 7). Sur la contrainte, l'alinéa 6 précise que « forcer quelqu'un à vendre du sexe consiste à utiliser la force, la menace d'usage de la force ou des subterfuges visant à contraindre une personne à se prostituer ».

Le Code pénal (15/1999/QH10, 21 décembre 1999) punit la contrainte aux pratiques sexuelles (article 113), la contrainte des enfants aux pratiques sexuelles (article 114), la traite de femmes (article 119), la traite, la substitution et la soustraction d'enfants (article 120), l'encouragement à la prostitution (article 254), le proxénétisme (article 255), la prostitution infantile (article 256) et les souffrances physiques ou morales infligées aux ascendants, aux enfants, au conjoint ou à toute autre personne susceptible de recevoir des soins (article 151).

La Loi sur la protection de l'enfance, le soin et l'éducation (25/2004/QH11, 15 juin 2004) punit la tromperie, la force ou la complicité dans la prostitution d'enfants de moins de 16 ans et leur abus sexuel (article 7 sur les actes interdits).

La Loi sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains (66/2011/QH12, 29 mars 2011) prévoit une batterie de mesures formulées dans 57 articles. L'article 1 reprend les infractions des articles 119 et 120 du Code pénal. Les articles 2 et 3 couvrent le transfert ou la réception de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, de travail forcé et de trafic d'organes. Et l'article 4 couvre l'usage de la force ou de tout intermédiaire dans le cadre des infractions prévues aux articles 1, 2 et 3.

Bref, la police peut arrêter toute personne soupçonnée de se livrer à la prostitution au titre de la Loi sur les sanctions administratives. Les employeurs, proxénètes, tenanciers et autres intermédiaires, membres de la famille ou pas, sont passibles de la Loi sur les sanctions administratives, et du Code pénal et de la Loi sur la traite en cas de transport et d'exploitation. Ces lois conçoivent le proxénétisme et l'exploitation sexuelle des mineurs comme de graves infractions. Les familles qui perçoivent des revenus issus de la sexualité de leur-s fille-s n'enfreignent aucune loi. En revanche, celles qui prennent part à l'organisation de l'activité, tels les Nguyễn de Châu Đốc ou les Ngô de Cần Thơ, sont passibles de poursuites pour proxénétisme, contrainte à des pratiques sexuelles, encouragement à la prostitution (aggravée en cas d'usage de la force ou si les enfants ont moins de 16 ans, ce qui est le cas dans certaines ventes de virginité), et traite s'ils organisent le transport et l'exploitation de leurs enfants à l'intérieur ou à l'extérieur du pays (les mères qui emmènent leurs filles dans les établissements sexuels de Svay Pak au début des années 2000).

En pratique, si le législateur criminalise la prostitution, les autorités tolèrent l'industrie sexuelle. En 2011, le pays compte plus de 83 000 établissements sexuels, selon les chiffres officiels – sujets à caution – du préambule au Plan d'action national pour la lutte et la prévention de la prostitution pour la période 2006-2010 (décision 679/QD-TTg, 10 mai 2011). À l'appui d'une enquête sur la régulation des karaokés, David Koh (2001) examine l'écart entre la loi et son application. Il montre que l'État peine à imposer ses prérogatives à son administration. Alors que le Parti conçoit la gouvernance sur un mode vertical, les instances d'exécution en général, et les échelons inférieurs en particulier, négocient *de facto* les nouvelles lois. Si l'État influence l'administration et la société, l'inverse est aussi vrai d'après l'adage « le Parti a une politique, le peuple a une pratique » (*đảng có sách, dân có cách*) (*ibid.*, p. 283). D'après le politologue, la corruption, l'incompétence et l'insubordination entravent la bonne exécution des fonctions de contrôle et de régulation. Une myriade de services administratifs soumis à différentes chaînes de commandement encadre les karaokés. Cette structure souple et bureaucratique laisse une grande marge de manœuvre aux fonctionnaires qui profitent des conflits internes de compétences et du flou qui pèse sur certaines procédures pour appliquer les lois en fonction des intérêts nationaux, mais aussi des leurs. Ainsi, les impératifs de chiffre comptent-ils autant que les revenus personnels issus de prélèvements illicites imposés aux gérants de karaokés, remarque D. Koh. Dès lors, tandis qu'un robuste appareil législatif encadre le commerce sexuel, les femmes qui exercent cette activité peuvent limiter les risques en jouant le jeu des autorités locales, c'est-à-dire en soudoyant la police. Parmi celles que Ngân et moi avons rencontrées, rares sont celles qui n'ont jamais été arrêtées. La situation se présente de manière similaire à Phnom Penh, où les femmes vietnamiennes peuvent soudoyer les policiers sans difficulté. En revanche, les forces de l'ordre singapouriennes se veulent incorruptibles. Une arrestation à Joo Chiat débouche presque inévitablement sur l'expulsion et l'inscription sur une liste noire.

Concernant les familles, la mutualisation des revenus issus du commerce sexuel ne constitue pas un délit, contrairement à la contrainte aux pratiques sexuelles. Les enquêtes « An Giang » et « Cần Thơ » suggèrent que la police agit uniquement en réponse à des plaintes ou à des appels en détresse. Chez les Ngô, les mille obstacles que le père doit franchir pour assigner en justice son ex-femme, coupable d'avoir contraint ses deux filles à vendre leur virginité et à se prostituer avec la complicité de sa fille aînée, mettent en évidence, par-delà l'éventuelle incompétence de l'administration, une règle implicite selon laquelle les abus familiaux doivent se régler de préférence en famille. Après la fuite des victimes, le père exhorte différents services de police à arrêter son ex-femme. Or, ces derniers refusent

d'intervenir prétextant que « les histoires de famille, c'est à la famille de les régler » (Phạm 08/10/2009). Finalement, son acharnement porte ses fruits, car il réussit à ce que l'Union des femmes prenne en charge ses filles abusées, à ce que la police arrête son ex-femme et sa fille complice, et à ce qu'un juge condamne ces dernières à neuf et à sept ans de prison. La justice est rendue, mais au terme d'un parcours du combattant. La même logique s'applique au viol. Nguyễn Thu Hương (2012 : S45, ma traduction) constate que « le retard de la police concernant l'engagement de poursuites contre les agresseurs signifie aux familles des victimes qu'elles doivent régler leur problème de manière informelle ». Autrement dit, pour un abus instruit par la loi, combien d'autres restent sans suite ? Surtout, on imagine mal les femmes rencontrées porter plainte contre leurs parents en général, et leurs mères en particulier, au titre de l'exploitation de leur sexualité ou de la mutualisation de leurs revenus, alors que cette pratique s'accommode au régime familialiste de protection sociale. Et comme le suggère Giao (n° 5, 25 ans), une usagère de drogues qui monnaye sa sexualité à Châu Đốc, « le gouvernement local ferme les yeux parce qu'il voit que les femmes travaillent pour aider leur famille, sans faire d'histoires. La police ne les arrête que s'il y a problème » (entretien du 17 juillet 2009). Le désintérêt des autorités pour les questions sexuelles et privées, les attentes en matière de solidarité familiale et le sentiment de honte provoqué par la divulgation de l'abus sexuel et sa médiatisation (*ibid.*) rendent improbable leur dénonciation.

Outre criminaliser la prostitution, le gouvernement entend réhabiliter les prostituées. Après la réunification, il les envoie dans des centres spécialisés où les médecins soignent leurs maladies, des instructeurs leur assurent des formations professionnelles et des cadres leur enseignent les bienfaits de la culture vietnamienne. Cette prise en charge holistique entend transformer les femmes en travailleuses honnêtes, heureuses et légitimes (Nguyễn 2008 : 4). Cette politique se poursuit jusqu'en 2013 : la police envoie les prostituées arrêtées dans les Centres pour le soin, l'éducation et le travail social (*Trung tâm chữa bệnh, giáo dục, lao động xã hội*) du MOLISA, pour des séjours de trois à 28 mois selon la nature de l'infraction et la récidive. L'emploi du temps y est strictement encadré : activités obligatoires, dépistage de MST, rééducation, cours de politique et d'éthique, formation au travail en usine (*ibid.*, p. 115). Alors que les autorités envoient 900 femmes dans 113 centres en 2011 (IRIN 20/12/2012), Ngân et moi n'en avons jamais rencontrées y ayant séjourné, et le centre de Châu Đốc, une petite maison isolée dans la campagne, est toujours fermé pendant l'enquête « An Giang ». En fait, la résolution 24/2012/QH13 entérine la fin du programme de réhabilitation depuis le 1er juillet 2013. Aujourd'hui, les prostituées risquent une amende de 300 000 VND (14 USD) lors de leur première arrestation, majorée à cinq millions (241 USD)

en cas de récidive (*ibid.*). Si la réhabilitation de la prostituée fautive appartient au passé, celle de la victime de la traite reste en revanche d'actualité.

Alors que la mobilisation anti-traite émerge au Viêt Nam au début des années 2000, le Premier ministre Phan Văn Khải signe, le 14 juillet 2004, la Décision 130/CP qui inaugure le Plan d'action national de lutte contre le crime de la traite des femmes et des enfants pour la période 2004-2010, renouvelée jusqu'en 2015. Ce faisant, il cède aux pressions du milieu associatif, y compris l'Alliance Anti-Trafic et l'OIM, deux organisations pionnières dans la lutte contre la traite au Viêt Nam. Dès 2001, la première cherche à infléchir la politique des fléaux sociaux, plus exactement à opposer la reconnaissance du statut de victime de la traite à la criminalisation de la prostituée, exploitée ou pas. L'ouverture des centres à Hồ Chí Minh-Ville en 2001 et à Cần Thơ en 2004 vise à développer un modèle décriminalisé de prise en charge des femmes exploitées, centrée sur la personne. Votée le 29 janvier 2007, la Décision 17 entérine le statut de victime de la traite. Elle prévoit le rapatriement des personnes reconnues comme telles, leur soutien psychosocial dans des centres semi-privés placés sous l'égide du MOLISA (l'Union des femmes *de facto*), du conseil juridique et une réintégration suivie. Si la Décision 17 concerne la traite internationale, la Loi sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains du 29 mars 2011 inclut le trafic interne. Désormais, toutes les personnes reconnues comme victimes de la traite bénéficient de droits inédits auparavant. Par ailleurs, le lobby de l'Alliance Anti-Trafic a accéléré l'abandon du programme officiel de réhabilitation. Pendant des années, dans les coulisses, les autorités font part à G. Blanchard de leurs doutes concernant l'efficacité et la cherté de leur programme. En 2002, elles évoquent même la possibilité que l'Alliance Anti-Trafic gère les centres à l'échelle nationale avec 1 800 résidentes, proposition que G. Blanchard refuse, faute de moyens et de structure. En 2008, le MOLISA élit le modèle de l'Alliance Anti-Trafic au rang de modèle national en référence à la prise en charge de la traite.

La prise en charge des prostituées dans les centres gouvernementaux hier, et celle des victimes de la traite et de l'exploitation sexuelle dans les centres semi-privés aujourd'hui, diffère à maints égards. Les premiers entendaient remettre des prostituées criminalisées dans le droit chemin grâce à leur réhabilitation, tandis que les seconds conçoivent les victimes comme des êtres souffrants nécessitant soins et attention. Les premiers manquaient de moyens et s'apparentaient à des prisons, les seconds disposent de ressources plus importantes et ressemblent à des pensionnats. Les premiers enfermaient les prostituées contre leur volonté, les seconds autorisent les résidentes à partir de leur plein gré, en tout cas dans les centres de l'Alliance Anti-Trafic. Mais en dépit de ces différences notables, les principes qui animent

ces deux systèmes nourrissent une même ambition : réhabiliter les femmes par la prise en charge médicosociale, la formation professionnelle et la réinsertion dans la société par un travail « digne ». Dans la veine réformiste abolitionniste, positionnement auquel l'Alliance Anti-Trafic n'adhère pourtant pas, ce plan exclut d'emblée tout retour au commerce sexuel, activité jugée « indigne ». Or, si les moyens et les méthodes diffèrent, le but reste identique. Au-delà, l'encadrement légal de la prostitution contribue à la stigmatisation des prostituées.

1.3. L'État déshumanisant, le Nouveau réalisme social humanisant

Le stigmatisme de « putain » entraîne de lourdes conséquences sociales, le déshonneur et l'illégitimité favorisant la persécution et l'ostracisme. Le stigmatisme se révèle d'autant plus pesant que les instances de contrôle social placent l'exercice du commerce sexuel au centre de leur jugement. Les sociologues interactionnistes nous rappellent que l'identité déviante prévaut sur les autres identités de la personne (Becker [1963] 1985 : 57, Goffman [1963] 1975 : 26). C'est pourquoi la société réduit les femmes qui monnayent leur sexualité à des « putains » et rien d'autre, alors qu'elles peuvent exercer cette activité à temps partiel, et uniquement à certains moments de leur vie. Cette citation de la gérante du café de l'Union des femmes de Châu Đốc résume le sentiment général que beaucoup de personnes rencontrées à An Giang éprouvent à l'égard du commerce sexuel :

« Personne n'accepte la prostitution comme une carrière. Les gens ne comprennent pas pourquoi les femmes choisissent ce travail, alors qu'elles peuvent en choisir plein d'autres pour gagner de l'argent. Mais elles refusent et préfèrent vendre leur corps au risque d'être méprisées. Quand les gens les critiquent, elles répondent : « Je vends ma chatte, pas la tienne. Occupe-toi de tes affaires ! » Certaines filles sont timides, mais fières de leur travail. Les gens pensent qu'elles sont une perversion de la société, alors que l'on ne plaisante pas avec le sexe de la femme. Les gens ne leur parlent pas, ne les laissent pas rentrer chez eux et ne s'assoient pas à leurs côtés. » (entretien du 9 mars 2009)

Activité déshonorante par excellence, la prostitution n'est donc ni envisageable ni acceptable. Certaines femmes intériorisent le stigmatisme au prix d'un malaise manifeste. Hương (n° 41, 29 ans) voyage souvent à Singapour où elle cultive des relations d'entretien. Lors d'une discussion, je lui demande si le commerce sexuel représente à ses yeux un fléau social, au sens où l'entend le gouvernement, et son sentiment vis-à-vis du label. Voici sa réponse :

« Bien sûr qu'elle est un fléau social. Tu vois comme c'est regrettable que toutes ces filles vietnamiennes viennent travailler ici. La prostitution et les fléaux sociaux apportent la maladie et créent plein d'autres problèmes aux gens. J'ai peur de tomber malade, c'est pour cette raison que je demande à Dieu et au Bouddha de me garder en

bonne santé, afin que je puisse continuer à aider ma famille et mon enfant. Faire ce travail, ce n'est pas bien du tout. On le fait pour gagner de l'argent. Combien de bites nique-t-on par jour ? Par mois ? Par année ? Est-ce bien ? Sur le plan moral et culturel, c'est mal. » (entretien du 11 octobre 2010)

Kim (n° 13, 15 ans), la cadette du foyer, arrivée à Singapour avec une collègue et sa sœur renvoyée par les agents d'immigration à l'aéroport de Changi, associe fléaux sociaux et souillure. Elle défend son choix en s'appuyant sur une argumentation économique et axée sur l'anonymat du pays d'accueil.

« Ce travail est vraiment un fléau social parce qu'il est sale et compliqué. Il est sale parce que les femmes et les hommes doivent se déshabiller. Mais à vrai dire, je ne sais pas ce que sont les fléaux sociaux. J'en ai juste entendu parler, alors je le répète. Mais pour moi, il est acceptable de faire ce travail, car mon objectif est d'économiser 100 millions de *đồngs*, ensuite j'arrêterai et je ferai autre chose. Travailler ici ou au Viêt Nam, c'est pareil, cela reste du fléau social. Mais ici au moins, les gens ne te connaissent pas. » (entretien du 7 novembre 2010)

Ces migrantes articulent le stigmatisme dans la grammaire des fléaux sociaux en dépit du flou qui entoure la catégorie. Qu'elles l'expriment ouvertement ou non, le stigmatisme « salit leur nom » (*mang tiếng xấu*) et altère leur capacité à vivre et à interagir en société, et la capacité de leur famille à en faire autant. Car en jugeant une femme, la société juge aussi la capacité de ses parents à l'éduquer correctement, et celle de son lignage en cas de faute grave. L'entourage de la personne encourt le même risque de discrédit en raison de son manque de discernement dans le choix de ses fréquentations.

Le regard d'autrui doit néanmoins être relativisé, car les gens (*người ta*) peuvent porter un regard ambivalent sur les femmes « indignes ». Les familles de la classe moyenne que je côtoie à Hồ Chí Minh-Ville et à Châu Đốc pendant mes années vietnamiennes, y compris celles chez qui j'habite et que je fréquente dans ma vie privée, perçoivent les femmes qui exercent des activités de commerce sexuel comme des « gens mauvais » (*người xấu*) se livrant à des activités immorales (*việc làm không có đức*). Mais parfois, elles peuvent aussi les voir comme des « gens indigents » (*người nghèo khổ*) agissant de la sorte sous l'effet de contraintes structurelles (pauvreté, chômage, etc.), leur position subalterne les rendant alors en partie excusables. L'expression de ces jugements ambivalents dépend du contexte. Alors qu'elles me savent investi dans une recherche sur la traite des femmes, les familles avec qui je discute se gardent toujours de critiquer de manière trop acerbe les « indignes », privilégiant un discours humaniste en phase avec l'image du jeune Européen idéaliste que je renvoie.

Cette perception atténue le stigmate sans le renverser, excuse les femmes sans les blanchir. Car peu importent les raisons, vendre des services sexuels reste une activité déshonorante.

Le discours humaniste se nourrit de culture populaire, en particulier du Nouveau réalisme social chéri par les médias et le cinéma depuis une quinzaine d'années⁶⁰. Attentif aux réalités sociales souterraines, ce courant privilégie l'individuation des parcours, au contraire du discours des fléaux sociaux qui essentialise aussi bien les individus que les phénomènes. Exemple éclatant de ce courant, le film à grand succès *Danseuses (Gái nháy)*, signé Lê Hoàng et sorti en 2003, emblème du Nouveau cinéma du réalisme social, marque un tournant dans la représentation contemporaine du commerce sexuel. Il retrace le parcours de deux danseuses dans les bas-fonds saïgonnais de la prostitution, de la drogue et du sida. Dans la scène finale, la prise de parole d'une d'entre elles devant un panel d'experts humanise les prostituées séropositives, privées de parole et réduites aux clichés des fléaux sociaux. Si l'économie de marché engendre vice, sexe, toxicomanie et sida en accord avec le discours politique, les femmes qui peuplent cet univers souterrain apparaissent pour la première fois comme des personnes vulnérables, souffrantes, humaines, mues par des contraintes, des doutes et des désirs parfois contradictoires. Le dévoilement de leur souffrance et de leur humanité facilite l'identification avec le grand public curieux, voyeur et las de propagande et de médias censurés. *Danseuses* jette les bases d'un genre popularisé par sa suite, *Cendrillon de rue (Lọ lem hè phở)* réalisé par Lê Hoàng en 2004, et par les films à grand succès de Vũ Ngọc Đăng, dont *Les filles aux jambes longues (Những cô gái chân dài)* sur la collusion entre mannequins et nouveaux riches, sorti en 2004, et le récent *Lost in Paradise (Hot boy nôi loạn)* sur la prostitution masculine à Hồ Chí Minh-Ville, sorti en 2011.

Fervente adepte du Nouveau réalisme social, la presse écrite multiplie elle aussi les reportages sur la prostitution et les fléaux sociaux, sujet à la fois accrocheur et engagé. Parmi une infinité d'exemples, citons la série de cinq articles décrivant la vie intime des masseuses

⁶⁰ Pour une analyse approfondie du cinéma de réalisme social, voir les chapitres 7 et 8 de l'ouvrage de Nguyễn V. T. H. (2008) et l'article de Tess Do (2006). L'attrait pour le réalisme social apparaît dans la littérature et la presse des années 1930 et 1940. Grande figure du reportage social (*phóng sự xã hội*) et satirique d'avant-guerre, le chroniqueur et écrivain Vũ Trọng Phụng, déjà évoqué, privilégie aussi l'individuation des marginaux, au premier rang desquelles les prostituées et les épouses temporaires dans *Kỹ nghệ lấy Tây (The Industry of Marrying Europeans)*. On pense aussi au célèbre roman *Quand la lampe s'éteint (Tắt đèn)* du grand écrivain Ngô Tất Tố ([1939] 1983), encore étudié en primaire, qui décrit crûment la vente d'une fillette de sept ans par sa mère à un usurier cupide et arrogant du village. Cette vente vise à libérer le mari, battu et emprisonné par les gardes champêtres faute de pouvoir acquitter la taxe. Repris par les communistes pour décrire les souffrances infligées au peuple par l'envahisseur colonial, ce texte décrit dans les moindres détails le long et pénible processus par lequel l'acte inacceptable, la vente d'un enfant, devient acceptable, donc excusable.

saïgonnaises basés sur des récits individuels, fruit de l'immersion incognito d'une journaliste dans des établissements sexuels, parue dans le *Journal de la jeunesse* (Tuôi Trê 04-06-07-11-13/07/2011). Si, d'une part, le gouvernement continue de professer sa rhétorique guerrière et essentialiste sur les fléaux sociaux, d'autre part, le Nouveau réalisme social entend révéler la complexité des parcours et la capacité d'agir des acteurs de l'ombre. Ce double système de représentation nourrit les jugements ambivalents proférés à l'égard des femmes et de leurs familles. Alors que la société peut faire preuve de compréhension, voire de compassion envers les femmes « indignes », le gouvernement les stigmatise au titre de leur activité de sexualité monnayée, mais aussi du danger qu'elles incarnent en tant qu'agents infectieux. Les femmes subissent alors la sur-stigmatisation.

1.4. Le péril sanitaire ou le danger de la sur-stigmatisation

G. Pheterson (2001 : 98-99) dénonce la tendance à rendre les prostituées responsables de la propagation du VIH, car « depuis le début de l'épidémie de SIDA, divers groupes de femmes stigmatisées comme impudiques ont été singularisés comme vecteurs de la maladie et soumis à des tests obligatoires, à des contrôles médicaux et à des réglementations étatiques ». Aux yeux des « rigides moralistes », le sida équivaut à une « sentence de mort infligée par Dieu aux créatures impudiques » (*ibid.*, p. 100), conception en vigueur au Viêt Nam. Après la détection du premier cas de sida à Hô Chí Minh-Ville en 1990 (McNally 2003 : 113), le gouvernement commence à faire porter la responsabilité de la propagation aux prostituées et aux usagers de drogues. En les taxant de « groupes à haut risque d'infection à VIH » (*nhóm nguy cơ cao nhiễm hiv*), les autorités les stigmatisent comme source de danger moral en raison de leur sexualité et de leur addiction, et comme péril sanitaire au titre de leur statut d'agent infectieux. La corrélation entre criminalité, commerce sexuel et VIH justifie la création du Comité national pour la prévention et la lutte contre le sida, la drogue et la prostitution. Largement inchangé depuis le milieu des années 1990, le message rabâché par la propagande se veut clair : recours aux prostituées ou à la drogue et tu mourras du sida.



Fig. 64 : Un dessin paru dans le *Journal d'An Giang*, n. 1776 du 10/09/2001. La seringue et un ecstasy à la main, la mort se plante devant des établissements sexuels, dancing, cafés, karaokés. Elle apostrophe une collègue : « Ha ha ! Tu continues à utiliser ce type [de faux] à cette époque ? Utilise celui-là [ecstasy, drogue], et tu verras le résultat de ton attaque plus rapidement ».



Fig. 65 : Un panneau à la sortie d'une école de Long Xuyên, capitale d'An Giang. Le message dit « Sida. La drogue, la prostitution tuent aussi ». Photo de l'auteur, 10/09/2009.

Le Viêt Nam n'a pourtant pas connu une épidémie dévastatrice comme dans les pays voisins, la Thaïlande des années 1990 et le Cambodge au tournant des années 2000. En 2011, la prévalence reste faible, 0,45 % chez les adultes âgés de 15 à 49 ans (National Committee for AIDS, Drug and Prostitution Prevention and Control 2012 : 9), avec une prédominance masculine (de Loenzien 2014 : 11). Le pays subit une forte augmentation de la prévalence parmi les groupes à risque à la fin des années 1990, en particulier chez les usagers de drogue (10,1 % en 1996, 32 % en 2002) et les femmes prostituées (0,6 % en 1994, 6,6 % en 2002) (Nguyễn *et al.* 2005 : 477). En 2003, la prévalence dans les provinces frontalières du Sud reste élevée chez ces dernières – 7 % à An Giang, 4,7 % à Đồng Tháp, 4 % à Kiên Giang – en raison de l'effet catalyseur de la migration prostitutionnelle au Cambodge (*ibid.*, p. 478). En 2009, la prévalence parmi les prostituées de rue à An Giang est de 7,7 %, contre 3 % pour celles travaillant au sein des établissements sexuels, des taux inférieurs à ceux détectés à Cần Thơ (19,6-3,3) et à Hồ Chí Minh-Ville (16,3-16,1) (National Committee for AIDS, Drug and Prostitution Prevention and Control 2012 : 22-3). L'usage du préservatif varie d'une province à l'autre. En 2009, les prostituées d'An Giang affirment l'utiliser à 91,8 % avec leurs clients occasionnels, à 86,2 % avec les réguliers et à 30,8 % avec leur partenaire, des chiffres trois fois plus élevés qu'à Hồ Chí Minh-Ville (*ibid.*, p. 25). Ces statistiques montrent que le taux de prévalence parmi les prostituées dépasse de 6 à 40 fois celui de la population générale pendant la période de l'enquête « An Giang ». Le label de groupe à risque semble justifié.

À Châu Đốc, les femmes travaillant à la pagode de l'arbre du Bouddha utilisent peu le préservatif, alors que trois assistantes sociales leur en distribuent régulièrement dans le cadre de programmes financés par la coopération internationale. Xuân (n° 17, 19 ans) ne sait pas et ne veut pas l'utiliser. Par contre, sa mère lui a fait poser un stérilet, soucieuse d'éviter une deuxième grossesse, mais sans l'exhorter à utiliser le préservatif. Quant à Tiên (n° 4, 18 ans), Thảo (n° 2, 20 ans) et leurs collègues, elles refusent d'en porter sur elles, laissant au client l'initiative de la protection. À Phnom Penh, les bénéficiaires du programme de SFODA assurent être bien informées des risques et des moyens de protection. Elles reçoivent des préservatifs en abondance et disent les utiliser à chaque rapport. Une étude menée à Siem Reap en 2001 auprès de 140 femmes travaillant dans des établissements sexuels établit que 77,9 % d'entre elles utilisent le préservatif de façon assidue avec leurs clients. Ce taux élevé serait le fruit du programme *100 % Condom Strategy*, à en croire les auteur-e-s (Wong *et al.* 2003 : 163). À Singapour, les migrantes préfèrent ne pas porter de préservatifs sur elles, preuve accusatoire en cas d'arrestation, remettant l'initiative de la protection au client, quand bien même la facilitatrice Oanh (n° 11, 45 ans) les exhorte à se protéger à chaque rapport. Les

rare études épidémiologiques sur l'usage du préservatif dans l'industrie sexuelle de Singapour reflètent des taux relativement faibles, 34,8 % chez les *free-lances* et 24 % en maison close entre 1996 et 1997 (Wong, Chan, Chua et Wee 1999 : 595), et un usage inconsistant chez 45 % des clients fréquentant une clinique de MST entre 2000 et 2001 (Wee 2004 : 311). Ces travaux qui témoignent de la diversité des attitudes et des pratiques nous informent peu ou pas sur la population vietnamienne, faute de désagrégation par ethnicité. De surcroît, ces chiffres doivent être maniés avec prudence. Car si les sondages effectués par le Comité national pour la prévention et la lutte contre le sida, la drogue et la prostitution (2012) à An Giang laissent entendre que les femmes se protègent avec 98 % de leurs clients occasionnels, ce pourcentage contredit les pratiques observées à la pagode l'arbre du Bouddha, où l'usage est plutôt rare.

En dépit des chiffres rassurants, le spectre du sida plane à Châu Đốc, en outre, les femmes infectées subissent une double stigmatisation. Giao (n° 5, 25 ans), usagère de drogues séropositive, travaillait dans un établissement sexuel de Phnom Penh avant de rejoindre la pagode de l'arbre du Bouddha. Lorsque Ngân et moi faisons sa connaissance en décembre 2008, des pustules recouvrent son corps maigre et fébrile. Depuis peu, elle évite la pagode de l'arbre du Bouddha, car ses collègues redoutent ces marques cutanées en dépit du port de pantalons et de blouses à manches longues. Mise au ban, elle disparaît de Châu Đốc pendant six mois. À son retour, elle semble rétablie et joyeuse. Elle reçoit un traitement ARV délivré gratuitement par un hôpital de province. Entre-temps, elle a noué une relation sentimentale avec un vendeur ambulant de vêtements, et reprend le travail à Châu Đốc et à Núi Sam. Si la société stigmatise cette jeune femme à cause de sa sexualité transgressive, son entourage professionnel en fait autant en raison de sa séropositivité.

L'une de ses collègues, Đan (n° 1, 19 ans), subit un sort plus tragique. À 16 ans, une femme de Châu Đốc la convainc de se rendre avec elle à Phnom Penh pour travailler. Sur place, elle abuse de sa confiance et la place dans un établissement sexuel où elle se fait exploiter. Un an après, sa mère parvient à la localiser et à la libérer avec l'aide de la police. Mais la jeune femme revient à Châu Đốc séropositive. Puis, elle part à Kiên Giang, province mitoyenne d'An Giang, pour reprendre le travail sexuel. Malade, elle revient pour mourir près des siens en 2008. Sa mort suscite de la compassion mêlée d'ostracisme autour d'elle. Elle périt dans une « mort repoussante », pour reprendre le titre d'un article de Bernard Paillard (1993). Pendant son agonie, sa mère garde ses distances vis-à-vis d'elle, et sa sœur déménage dans une habitation contiguë. Celle-ci décrit ses dernières semaines :

« Lorsqu'elle avait le sida, ma sœur est restée seule à la maison. Son corps était couvert de marques, de sang et de pus, donc les gens avaient peur d'elle. Les voisins lui offraient de vieux pantalons pour m'éviter de laver ses vêtements. J'utilisais des gants quand je lavais ses affaires. La nuit, ma sœur était enfermée dans la maison, ce qui la rendait furieuse. Du coup, elle se mettait à crier. Maintenant, ma mère a encore peur de parler d'elle. Depuis sa mort, ma mère n'arrive plus à dormir quand elle entend des gens parler de sa fille. Elle s'enroule dans une couverture la nuit de peur qu'elle ne revienne. » (entretien du 19 février 2009)

Des femmes séropositives comme Giao (n° 5, 25 ans) et Đan (n° 1, 19 ans) peuvent vite tomber au bas de l'échelle, victimes de la précarité, de la sur-stigmatisation et de l'ostracisme. Les familles peuvent aussi payer un lourd tribut, même si la sœur de la défunte affirme ne pas avoir été stigmatisée après le décès de sa sœur. Ces deux femmes incarnent le sort tragique des migrantes parties travailler au Cambodge, séduites par les récits de réussite de celles qui sont revenues, mais qui sont retournées malades, voire sexuellement exploitées. Le sida a sans aucun doute contribué à ternir l'image du Cambodge comme un *eldorado* pour les candidates à la migration prostitutionnelle. En tout cas, la désignation des prostituées comme agent infectieux renforce leur stigmatisation et leur mise au ban. De quels répertoires d'actions disposent-elles pour préserver leur honorabilité et celle de leur famille ?

2. Préserver l'honorabilité à tout prix : un répertoire d'action étoffé

Les femmes et leurs familles désireuses de préserver leur honorabilité peuvent d'abord dissimuler leurs activités déshonorantes. Lorsque cette technique échoue et qu'elles sont amenées à se justifier, elles peuvent jouer avec les identités cumulatives et les énoncés culturels. L'analyse interactionniste des discours à la lumière du familialisme jette un nouvel éclairage sur les thèses culturelles de la prostitution. Enfin, les acteurs peuvent aussi acquérir du prestige en consommant de manière ostentatoire, alors que le déchiffrement du statut social repose sur l'affichage de signes extérieurs de richesse.

2.1. Dissimuler les signes déshonorants : une technique efficace

Dans la *Mise en scène de la vie quotidienne*, E. Goffman ([1956] 1973) assimile le monde à une scène de théâtre et l'interaction sociale à une représentation dramaturgique. L'acteur déploie des efforts de mise en scène en vue de produire une impression favorable de lui-même, pour se faire voir et valoir, ce que je qualifierai de « travail scénique ». Pour ce faire, il restreint la diffusion de signes compromettants pouvant ruiner sa représentation. Dans *Stigmate* ([1963] 1975), le sociologue démontre que la stigmatisation est une production sociale, une identité qu'une personne attribue à une autre dans le cadre d'une interaction, plutôt qu'un attribut figé de celle-ci. Qu'il s'agisse d'un handicap physique (monstruosité du

corps) ou social (tares de comportement, stigmates tribaux), la personne discréditée ou « discréditable » essaiera de dissimuler ou de cacher son stigmaté. Conscientes des risques de discrédit qui pèsent sur elles, les femmes et les familles vietnamiennes que Ngân et moi avons rencontrées essaient, elles aussi, de préserver leur honorabilité en dissimulant tout acte ou signe disqualifiant. La dissimulation se joue sur le terrain des interactions sociales.

Parmi les « secrets inavouables », c'est-à-dire « des faits concernant une équipe, des faits qu'elle connaît, qu'elle cache et qui sont incompatibles avec l'image d'elle-même qu'elle s'efforce de maintenir devant son public » (Goffman [1956] 1973 : 137), le commerce sexuel vient en premier. À Châu Đốc, les Nguyễn dissimulent l'activité de Xuân (n° 17, 19 ans) aux connaissances éloignées, à l'employeur et aux collègues du chef de famille, à l'Union des travailleurs dont ils reçoivent un don par tirage au sort, aux représentants locaux de l'Union des femmes et à la police de quartier. Certaines migrantes cachent même leur activité à leur famille, ou alors celles-ci préfèrent fermer les yeux. On se souvient de la voyante Như (n° 31, 52 ans) qui part pour Singapour et tombe des nues lorsqu'elle apprend que sa fille Hà (n° 32, 33 ans) travaille dans un karaoké de Geylang, alors qu'elle croyait qu'elle faisait le service dans un restaurant. Si la mère accuse le coup, elle accepte *in fine* la situation de sa fille et décide de l'épauler sur place. Et on se souvient de Khai (n° 30, 31 ans), l'entrepreneuse du sexe qui entretient à distance une relation avec un homme de Hồ Chí Minh-Ville pendant son séjour à Joo Chiat. Lorsqu'elle emprunte mon ordinateur pour communiquer avec lui par Yahoo Messenger, elle soigne son apparence et s'isole pour dissimuler tout signe qui révélerait son lieu de vie (foyer de migrantes) et son activité (travail dans les bars). Elle s'installe dans un coin du hall d'entrée, le dos contre le mur pour fermer le champ de la caméra. Je dois même sortir de la pièce, car l'apparition soudaine d'un étranger dans l'image pourrait éveiller les soupçons. Bref, les femmes et leurs familles cherchent à dissimuler leur participation au commerce sexuel, secret inavouable et trait « discréditable » par excellence.

Les « secrets d'initiés » marquent quant à eux « l'appartenance d'un individu à un groupe et contribuent à ce que le groupe se sente distinct et différent de ceux qui ne sont pas « dans le secret » » (Goffman [1956] 1973 : 138). Les migrantes des appartements de la rue 278 à Phnom Penh, du foyer de Joo Chiat à Singapour et dans une moindre mesure les femmes de la pagode de l'arbre du Bouddha, appartiennent toutes à des infrastructures migratoires ou à des groupes plus ou moins institués. En cas de descente policière, l'enjeu pour les migrantes du Cambodge et de Singapour consiste moins à préserver leur secret inavouable, évident dans la mesure où la police les arrête à ce titre, que le secret d'initié, ou leur appartenance à une infrastructure de migration prostitutionnelle. Car le dévoilement de ce

secret risquerait de compromettre le groupe comme les activités. La police singapourienne essaie de soutirer des informations auprès des femmes arrêtées. Mais leurs tentatives se heurtent à l'omerta d'une part, et à leur méconnaissance du vietnamien de l'autre. C'est pourquoi je reçois parfois des appels nocturnes de la directrice de Project X, une ONG singapourienne qui défend les droits des prostituées, pour traduire des échanges entre la police et des migrantes vietnamiennes placées en garde à vue. Outre les secrets inavouables, les femmes doivent dissimuler leurs secrets d'initiés auprès des forces de l'ordre à l'étranger.

Lorsqu'un interlocuteur cherche à se renseigner sur une femme partie travailler loin, les familles peuvent dissimuler des secrets inavouables en jouant sur l'ambiguïté de certains énoncés. Ordinaire dans les conversations sur la migration, la formule *đi làm* (aller travailler) permet de rester vague, d'autant que la politesse exige de ne pas s'enquérir de la destination et de la raison du départ. Si cette réponse ne clôt pas la discussion, les familles peuvent préciser que leur fille est « partie travailler pour gagner de l'argent » (*đi làm để kiếm tiền*), formule qui insiste sur l'aspect économique valorisant du déplacement, rendant encore plus superflu le besoin de renseignements supplémentaires. Malgré mon insistance, Ngã (n° 3, 40 ans), le chef de la famille Đoàn à Châu Đốc, me dissimule des mois durant l'activité de Kiêu (n° 21, 19 ans), sa fille aînée qui lui envoie des fonds depuis le Cambodge. Chacune de mes questions reçoit la même réponse : elle est « partie travailler à Phnom Penh ». Si la mère reste vague quant à l'activité de sa fille, elle joue aussi sur l'ambiguïté de la formule *đi làm*, euphémisme qui signifie « aller se prostituer » dans le jargon prostitutionnel.

Les femmes peuvent encore dissimuler ou manipuler les signes corporels à même de révéler leur activité déshonorante. Les procédés de mise en valeur du corps (habillement), du visage (maquillage) et de soi (gestualité) nécessaires à l'exécution des activités de commerce sexuel constituent aussi bien des marqueurs de prestige dans l'univers professionnel que de discrédit à l'extérieur. À Châu Đốc, à Phnom Penh et à Singapour, la police peut arrêter les femmes en raison de leur simple présence dans des espaces suspects – certains trottoirs, parcs publics, établissements récréatifs, etc. – et de leur tenue ou attitude jugées déplacées, sans devoir fournir de preuve concernant leur activité prostitutionnelle. C'est pourquoi les femmes changent d'apparence en dehors des heures de travail, quand bien même les différences d'une tenue vestimentaire à l'autre peuvent passer inaperçues en raison de la simplicité des garde-robes, souvent réduites à quelques décolletés, jeans et pyjamas vietnamiens (*đồ bộ*), ce qui est le cas notamment à Châu Đốc. De surcroît, elles évitent le maquillage excessif en journée, du reste inhabituel dans les petites villes de province. Les migrantes de Singapour craignent moins le regard d'autrui. De jour, elles s'enferment dans les foyers, lieu sûr où personne ne

juge personne. De nuit, elles s'habillent de manière sophistiquée au goût de leur clientèle singapourienne cosmopolite, huppée et exigeante.

D'autres signes visibles peuvent éveiller les soupçons à l'instar des traces corporelles – automutilations, coups, plus rarement piqûres de drogue ou éruptions cutanées provoquées par le VIH/sida –, difficiles à dissimuler ou oblitérer. À Châu Đốc, les avant-bras scarifiés de Xuân (n° 17, 19 ans), de Tiên (n° 4, 18 ans) et de Thảo (n° 2, 20 ans) incarnent des formes de violence sociale associées à la marginalité. Et les pustules jouent de bien mauvais tours à Giao (n° 5, 25 ans), usagère de drogues, séropositive, car elles la contraignent à s'exiler pendant six mois, le temps de se rétablir. Telles des monstruosité du corps, ces signes extérieurs de violence peuvent être une source de discrédit et de danger, raison pour laquelle les femmes cherchent à les dissimuler. Une fois seulement, Xuân (n° 17, 19 ans) nous a exhibé ses avant-bras marqués pour prouver son expérience de la vie, sa capacité à endurer.

Encadré 6 : La violence corporelle à travers l'objectif photographique

L'ouvrage *Ice* d'Antoine d'Agata (2012), photographe controversé de l'agence Magnum, relate en mots et en images ses aventures erratiques dans les bas-fonds de Phnom Penh. Il y décrit sa relation fusionnelle avec une prostituée vietnamienne, Kha, usagère de drogue comme lui, qui tente de se suicider à deux reprises. Les images saisissantes exhibent des corps souffrants, déchirés, meurtris, désagrégés et abîmés par le sexe, les méthamphétamines, le crack, la violence, la maladie, la sous-alimentation, l'humidité et l'enfermement. Le regard artistique amplifie et dramatise les monstruosité du corps, et au-delà la déchéance dans laquelle le photographe se perd volontiers avec ses sujets photographiques. En résultent des images troublantes, mais fascinantes dans la veine des travaux pionniers de Nan Goldin, et un texte de « camé » décousu, mais sincère à l'image du sulfureux *Festin nu* de William Burroughs ([1959] 2002). A. d'Agata se laisse filmer dans son huis clos noir et humide dans le cadre d'un documentaire, *La chambre cambodgienne*, réalisé par Tommaso Lusena de Sarmiento et Giuseppe Schillaci (2009). Non sans peine, et visiblement sous l'effet des drogues, il évoque ses choix radicaux et solitaires, sa vie apocalyptique et à la limite de la mort. Ce monde obscur aux confins de la marginalité, où la prostitution permet de financer des addictions que les femmes assouissent dans des conditions insalubres, où les corps deviennent dépositaires de la souffrance et de la déchéance sociale, dépasse le cadre de cette thèse. Sur le terrain, Ngân et moi n'avons rencontré aucun cas de toxicomanie hormis celui de Giao (n° 5, 25 ans), alors que la rhétorique des fléaux sociaux continue d'associer inlassablement drogue, prostitution, sida et mort. Sans nier l'existence de ce monde clandestin à Phnom Penh ou dans les grandes villes du Viêt Nam, dont Hồ Chí Minh-Ville et Hà Nội, il me semble marginal dans la vaste nébuleuse de l'industrie sexuelle vietnamienne en Asie du Sud-Est.

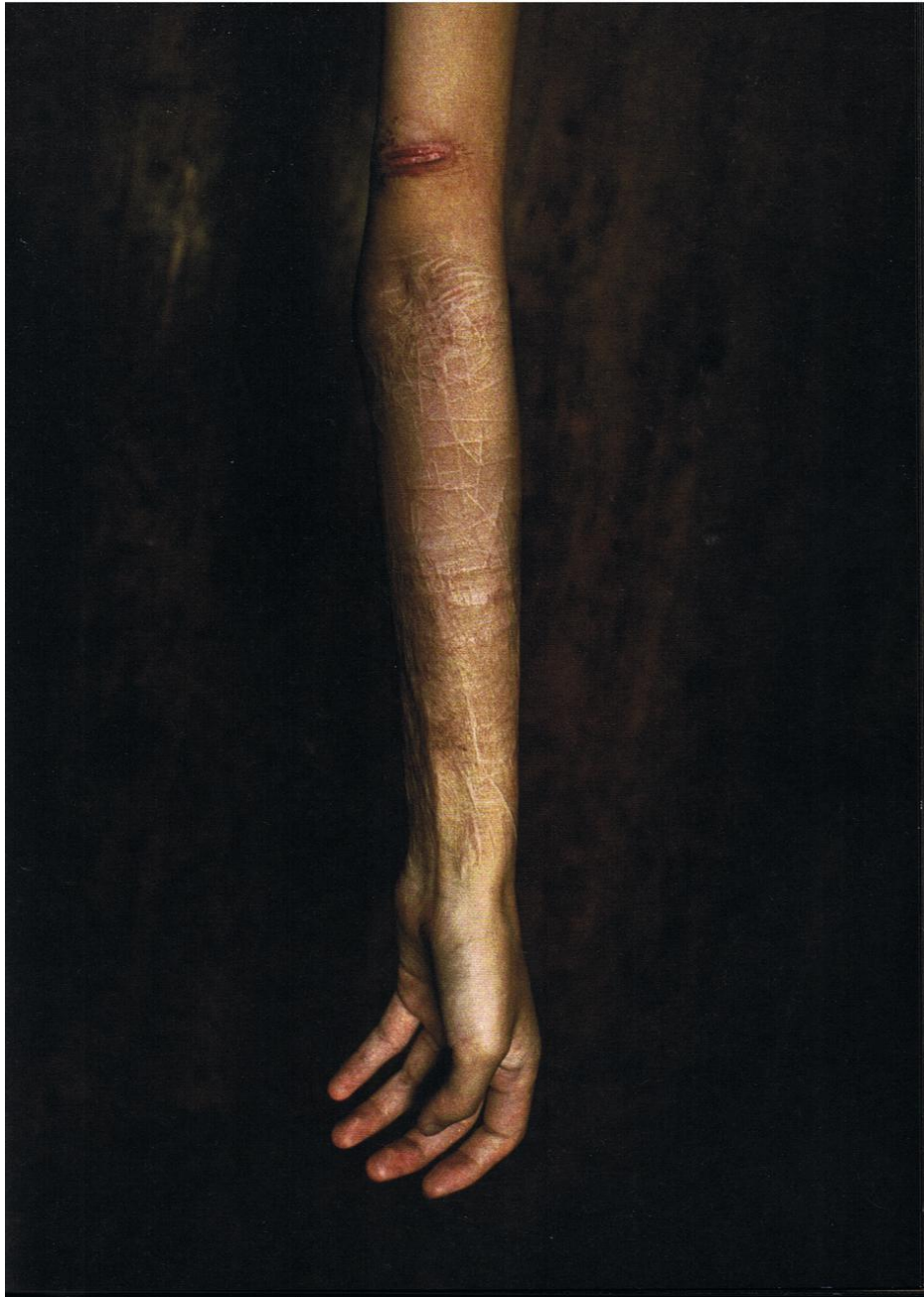


Fig. 66 : Le bras auto-mutilé d'une prostituée cambodgienne ou vietnamienne vu par A. d'Agata (*Ice*, p. 124).

2.2. L'énoncé du « bon » enfant dévoué, ou l'apologie du familialisme

Lorsque la dissimulation échoue, les femmes peuvent être amenées à produire des énoncés explicatifs qui révèlent leurs conceptions identitaires et morales. La prééminence de l'identité de « prostituée » pèse lourd dans les carrières morales. En vue d'en limiter ses effets handicapants, elles peuvent mettre en avant d'autres référents identitaires : petite amie, épouse, femme séparée ou divorcée, mère, fille pieuse, employée, usagère de drogue, etc. Chez Hương (n° 41, 29 ans), la migrante du foyer de Singapour qui s'exprime à propos du stigmatisme et des fléaux sociaux, l'identité déshonorante de prostituée s'avère lourde à porter au

vu des larmes lors d'un échange, l'effet cathartique de l'entretien ayant sans doute joué. Elle insiste sur le fait que son activité à Joo Chiat se veut passagère, qu'elle « n'a pas toujours fait ça » (entretien du 11 octobre 2010 pour toutes les citations), que les contingences de la vie et les besoins liés à l'abandon de son mari, sa mauvaise santé et l'éducation de son enfant l'ont contrainte à faire ce choix « mauvais, mais nécessaire ». Plus révélateur, elle met en avant son travail de formatrice en esthétique à Hồ Chí Minh-Ville, comme si la légitimité de ce métier oblitérait l'illégitimité des relations d'entretien à Singapour. Cette justification doit être remise en contexte, car Hương (n° 41, 29 ans) s'avère être une bonne comédienne. Pendant l'un de ses séjours, deux hommes singapouriens la courtisent avec passion. Un soir, le premier la raccompagne au foyer. Visiblement malade, chancelante et affaiblie, elle lui demande de partir au plus vite, car elle souhaite se coucher. À son départ, elle s'affaire, se rhabille et se maquille à toute allure, comme une actrice de théâtre qui s'empresse de changer de costume en coulisse entre deux actes. Quelques minutes plus tard, le second prétendant arrive, souriant, parfumé, prêt à l'emmener pour une nuit folle dans les bars de Joo Chiat. Le jeu avec les identités cumulatives peut permettre de préserver une bonne image de soi en mettant à distance le stigmate avant qu'il ne soit intériorisé comme identité dominante, en outre il peut servir de ressource professionnelle.

Pendant les entretiens, la plupart des femmes reproduisent un discours culturel qui réaffirme l'identité du « bon » enfant dévoué au bien-être familial. Cet énoncé consacre une thèse culturelle sur la prostitution. Envisagé comme un ensemble de valeurs et de normes ancestrales et surdéterminantes, le confucianisme opprimerait les enfants en leur inculquant les devoirs de dévotion, soumission et sacrifice filial. Dès lors, ces derniers agiraient comme des robots inconscients soumis à des injonctions surpuissantes. La culture devient un tout englobant et homogène qui contraint l'individu (voir Rushing 2004, 2006, Rubenson, Lê, Höjer et Johansson 2005, Schunter 2001, Vijevarasa 2010, et les rapports de CEOP 2011, Lê 2001)⁶¹. Certains auteurs vont jusqu'à entretenir le fatalisme selon lequel l'expansion de l'industrie sexuelle continuera tant que les normes resteront inchangées, et *a fortiori* la complicité familiale (Barry 1996, Walters 2013). Cette explication prend la parole des

⁶¹ Cette thèse traverse la recherche sur le commerce sexuel en Asie du Sud-Est depuis longtemps, l'article « Mother Sold Food, Daughter Sells her Body: The Cultural Continuity of Prostitution » de Marjorie Muecke (1992) étant à ce titre un classique. De nombreux auteurs critiquent ce culturalisme par une réinterprétation des normes religieuses (en référence à la gestion des actes démeritoires), sociales (rapports de genre) et sexuelles (perpétuation de la polygamie) en Thaïlande (Formoso 2001 : 61-3), sur la fonction du discours dans la construction identitaire au Cambodge (Derks 2008, chapitre 8), et sur l'érosion des normes religieuses sous l'effet de la modernité au Laos (Molland 2012 : 83-5).

personnes pour des faits, le discours culturel pour de la culture, sans interroger les enjeux discursifs et identitaires qui traversent les interactions morales, ou sans situer la solidarité familiale dans l'économie politique du bien-être. Or, l'analyse interactionniste du discours culturel permet de porter un regard différent sur l'identité de « bon » enfant.

Les exemples des familles Nguyễn de Châu Đốc et Phùng de Phnom Penh servent de point de départ. Chez la première, Xuân (n° 17, 19 ans) justifie l'économie du *care*, et implicitement le fait que sa famille profite des revenus de sa sexualité rétribuée, par un discours construit autour des termes *quan tâm* (s'intéresser à) et *chăm sóc* (prodiguer des soins). Dans nos échanges, elle présente la vente de sa virginité comme un acte de piété filiale, un « sacrifice pour la famille » (*hy sinh cho gia đình*, discussion du 23 janvier 2009). Fruit d'une évaluation morale, cette explication place le *care* et le bien collectif au-dessus de la transgression sexuelle. Xuân (n° 17, 19 ans) se souvient encore du compliment proféré par sa mère après la transaction : « tu es une enfant responsable » (*con có trách nhiệm*). Cet éloge paraît léger au regard du prix fort payé par la jeune femme : une négociation éprouvante avec sa mère, de fortes douleurs dans le bas-ventre pendant une semaine après la défloration, et les conséquences potentiellement dévastatrices si un prétendant au mariage valorisant la virginité était venu à découvrir les faits à l'époque. En tout cas, ce type de compliments participe à l'ancrage de l'identité de « bon » enfant en ligne avec le régime familialiste de bien-être.

Les sœurs Phùng de Phnom Penh reproduisent un discours analogue lorsque Ngân et moi les questionnons sur la complicité de leur mère concernant leur défloration monnayée, et leur entrée subséquente dans le marché de la sexualité. Sous la pression d'un prêteur harcelant, la mère se résout à vendre la virginité de deux de ses filles, Trang (n° 19, 21 ans) et Nhung (n° 20, 19 ans). Pendant l'entretien, la première justifie la transaction par la « dette de reconnaissance » (*trả ơn*) et la maxime « avoir des enfants s'en remettre aux enfants, avoir des biens s'en remettre aux biens » (*có con nhờ con, có của nhờ của*). Alors que sa mère la harcèle pour la convaincre, la jeune femme met l'accent sur sa capacité d'agir : c'est elle qui a pris la décision, et pas sa famille. Un an plus tard, la mère formule la même demande à Nhung (n° 20, 19 ans) avec l'aval de la fille aînée, arguant des difficultés économiques. À l'image de sa grande sœur, la seconde présente sa défloration comme l'expression de l'amour envers ses parents, un sacrifice, un acte de piété filiale :

« Ma mère m'a demandé d'aller me faire ouvrir par un homme de 40 ou 50 ans. Elle m'a expliqué que cet homme était quelqu'un de bien. J'ai d'abord refusé, mais je suis ensuite revenu sur ma décision, voyant que mon père était malade et que ma famille était toujours endettée. J'ai alors dit à ma mère de dire à mon père que j'acceptais de

me sacrifier. Je me suis donc portée volontaire. Quand ma sœur est allée se faire ouvrir, mon père s'est senti très triste. À cette époque, mon père et moi vivions encore à Neak Lung, et ma mère venait de partir à Phnom Penh avec mes deux sœurs. Alors que je dormais près de mon père, il m'a dit : « ta sœur est allée se faire ouvrir, j'ai beaucoup de peine pour elle ». En pleurant, j'ai déploré son sort, car elle s'était sacrifiée. Je savais qu'après elle, c'était mon tour. Si elle s'était sacrifiée, je devais faire pareil. De toute façon, si j'avais refusé, j'aurais été traitée de fille ingrate envers mes parents. » (entretien du 17 mai 2010)

À l'issue de la transaction, Nhung (n° 20, 19 ans) devient une fille pieuse (*con có hiếu*) aux dires de sa mère. L'allusion à la souffrance du père indique que la transgression des normes sexuelles reste une expérience douloureuse autant pour les filles que pour les parents. Là encore, les énoncés justificateurs et élogieux renforcent le sentiment d'appartenance à la famille. Surtout, l'identité valorisée et valorisable de l'enfant pieux sur qui l'on peut compter détrône celle illégitime de la prostituée impudique et souillée. La grande majorité des femmes rencontrées reproduit le discours culturel dans les conversations sur leur activité, le *care* et la mutualisation familiale des revenus. Les mères font de même en référence au *care*, en insistant sur l'obligation des enfants de prodiguer des soins à leurs parents et aînés, toujours en ligne avec les injonctions du régime familialiste de bien-être.

Les acteurs peuvent utiliser le discours culturel dans d'autres circonstances, quand ils sont amenés à fournir une explication convaincante. Rappelons-le, lorsque le juge somme la mère de la famille Ngô de Cần Thơ d'expliquer pourquoi elle a contraint ses deux filles à se prostituer, elle prétend que « les enfants doivent faire preuve de reconnaissance à l'égard de leur mère, car c'est elle qui les a mis au monde. J'ai fait la même chose jusqu'à l'âge adulte avec ma mère maternelle qui m'a mise au monde » (Phạm 08/10/2009). Ici, l'impératif moral du *care* est censé justifier l'exploitation sexuelle. Cet argument peine à convaincre le juge qui condamne l'accusée à une peine d'emprisonnement.

L'enquête « Singapour » fournit un autre exemple d'usage tactique du discours culturel. Oanh (n° 11, 45 ans), la facilitatrice de la migration, déménage chez, John (n° 42, 43 ans), un ami singapourien lorsque la location du foyer de Joo Chiat prend fin en mars 2011. Cet homme possède un emplacement idéal, un quatre pièces dans un bloc de logements sociaux à quelques rues de Joo Chiat Road. Au mépris de la législation sur l'hébergement illégal de visiteurs étrangers exerçant une activité réprimée, il sous-loue son appartement à la facilitatrice et à ses clientes, les migrantes vietnamiennes, tout en habitant les lieux. Divorcé et solitaire, il semble apprécier la compagnie féminine et les repas vietnamiens. Je leur rends visite encore aujourd'hui. Alors que je connais le propriétaire depuis 2010, il me rappelle souvent qu'il loge ces « femmes pauvres parce qu'elles viennent travailler à Singapour dans le

but d'aider leur famille ». Comme pour se prémunir d'un jugement déshonorant de ma part, il endosse les habits de l'homme attentif au sort des migrantes en difficulté : en les accueillant, il leur rend service ainsi qu'à leur famille. La cause noble détrône le risque de discrédit.

Les femmes utilisent parfois le discours culturel dans le cadre de relations tarifées. L'affichage de l'altruisme familial peut susciter la sympathie des clients et accroître *in fine* la rétribution. Ce procédé transforme la transaction sexuelle en un don charitable, car en payant, l'homme aide la femme et sa famille. Du moins peut-il le croire. Les femmes vietnamiennes peuvent aussi projeter des attentes de *care* sur leurs clients suivis et entreteneurs, les mêmes que leurs familles projettent sur elles, à l'instar des *bargirls* thaïlandaises de Patpong (Roux 2011 : 88). Les hommes qui se prêtent au jeu doivent alors exprimer leurs sentiments par des dons financiers et matériels aux femmes comme à leur famille. Chez les Nguyễn, les relations que Xuân (n° 17, 19 ans) cultive avec Dũng (n° 33, 24 ans), le « mari d'après », et Đức (n° 34, 67 ans), le « grand-père maternel nourricier », illustrent un cas extrême d'extension des pourvoyeurs de *care* à des agents extérieurs à la parenté.

Dans ces exemples, le discours culturel semble davantage renvoyer à une stratégie sémantique qu'à l'affichage de référents identitaires. Que ce soit pour justifier une activité déshonorante ou susciter la sympathie des hommes, les femmes évaluent moralement les contextes d'interaction et les risques de déshonneur afin de puiser dans leur répertoire d'action. Elles choisissent la dissimulation avec certains interlocuteurs, l'affichage d'identités valorisées avec d'autres, les constructions sémantiques prudentes avec d'autres encore. Si ces choix sont décryptables au regard des contextes d'interaction, ils nous informent peu sur les véritables motivations et l'adhésion aux normes culturelles des personnes. C'est pourquoi ils ne permettent pas de valider la thèse culturelle de la prostitution. Car en admettant que le discours du « bon » enfant exprime une des identités cumulatives de la personne, il n'explique pas dans quelle mesure la culture influence l'action. Si Xuân (n° 17, 19 ans) et sa mère Lan (n° 15, 41 ans) reproduisent un énoncé culturel en ligne avec le régime familialiste de bien-être pendant des entretiens, la seconde n'hésite pas à utiliser la menace et la violence pour obliger sa fille à mutualiser ses revenus dans leur intimité quotidienne. En d'autres termes, l'énoncé culturel ne peut pas être considéré comme de la culture, d'autant plus que celle-ci fait l'objet d'un travail de modelage par l'État à des fins politiques.

2.3. Le culturalisme à l'épreuve du placement professionnel d'adolescents

La thèse culturelle place sur le même registre la parole, l'intention et l'action, comme si la norme commandait la motivation, et que celle-ci commandait les mots et les actes. Or,

ces éléments ne suivent pas selon une logique mécanique. Sans lien avec le commerce sexuel, la vignette suivante illustre ce point important sur les plans méthodologique et théorique. L'observation de la scène de placement d'une adolescente de 14 ans par ses parents auprès de la gérante d'une cantine à Phnom Penh met en évidence le travail scénique et relationnel produit par les acteurs en présence, le jeu avec des identités, des mots, des intentions, des cadres relationnels et des référents culturels, et les conclusions prudentes que l'on peut dégager. La scène d'une heure et demie se déroule le 26 avril 2009, après le repas. La mère, son mari qui n'est pas le père biologique, leur fille de 14 ans et la gérante, tous des Vietnamiens au Cambodge, discutent autour d'une table. Éducatrice pour SFODA, la dernière connaît la mère depuis 20 ans. Quelques semaines plus tôt, le directeur de SFODA nous a présentés à elle comme des chercheurs universitaires et des collaborateurs de l'Alliance Anti-Trafic à Hồ Chí Minh-Ville. Le public comprend des clients, un policier, Ngân et moi-même.

Les parents souhaitent placer leur fille sous la garde de la gérante. Celle-ci demande à l'adolescente de travailler à la cantine en qualité de bonne à tout faire. En échange, elle s'engage à prendre en charge son hébergement et son instruction. Elle lui offre des avantages en nature – aliments, vêtements, natte – et une formation dans la restauration, comprenant l'apprentissage de cinq mots d'anglais par jour. En revanche, elle ne prévoit aucune rémunération. Elle lui demande de travailler avec zèle, de bien se comporter, de s'appliquer dans les études et de s'abstenir de flirter avec son mari ou les clients.

En répétant l'expression *làm phước* (faire un acte de bienfaisance) empruntée à la sotériologie bouddhiste, la gérante semble vouloir présenter son action comme désintéressée et charitable. Dans son usage populaire, *làm phước* se réfère à la loi de causalité : le destin récompense la personne qui accomplit des actes méritoires, et punit celle qui commet des actes déméritoires. Mais son franc-parler trahit parfois son discours bien-pensant, car elle reproche aux parents la présumée indiscipline de leur fille, sa coquetterie (pour preuve ses cheveux teints et ses ongles vernis), son goût « démesuré » pour les sorties nocturnes (elle utilise l'expression *đi ruợng đực* employée pour parler des chiennes en rut à la recherche de mâles), enfin sa souillure en référence au viol qu'elle aurait subi de la part de son beau-père (elle emploie l'adjectif *hư* qui signifie « abîmé », « vicieux », « immoral »). En critiquant de la sorte l'adolescente, la gérante pointe l'incapacité de ses parents à l'élever correctement. Elle semble donc leur rendre service en la prenant sous son aile.

La discussion entre la gérante et l'adolescente est à sens unique, la seconde se limitant à acquiescer aux injonctions de la première. D'un ton autoritaire, celle-ci invite sa recrue à s'adresser à elle comme à sa mère (*mẹ*), alors que l'usage préconiserait l'usage du pronom *cô*

(tante paternelle). Son discours valorise les aspects positifs du placement et sa générosité : « si tu veux manger, tu manges. Si tu veux boire, tu te sers. Je t'achèterai des produits de beauté et des vêtements. Si tu veux voir la télévision, tu la regardes », lui lance-t-elle. La formation en anglais devrait permettre à l'adolescente de trouver plus tard un emploi bien payé dans le secteur touristique. La gérante lui rappelle que les enfants doivent aider leurs parents au titre de la dette de vie : « Quand tu seras plus grande et que tes parents seront âgés, si j'ai de l'argent, je te donnerai quelques centaines de dollars pour que tu les leur donnes afin de compenser leur travail, car ils t'ont mise au monde et élevée jusqu'à présent ». Si elle estime que sa nouvelle « fille » se conduit bien, qu'elle obéit et qu'elle s'attelle au travail, elle promet de lui acheter des vêtements, des bijoux et du maquillage. Si l'adolescente reste à ses côtés jusqu'à l'âge adulte, elle s'engage à lui trouver un mari et à l'aider à monter sa propre affaire. La proposition semble convenir aux parents. En partant, la mère lance à sa fille : « Écoute ce que [la gérante] te dira. Quand elle sera malade, masse-lui les jambes et les bras. Travaille bien, c'est pour ton avenir ».

Les termes du placement acceptés par les parties, la gérante appelle un policier cambodgien du quartier. Elle tient à établir un acte légitimant le placement. Le document précise que les parents, se disant pauvres et incapables d'élever leur fille, la cèdent à la gérante qui s'engage à assurer son entretien et son instruction. Il ne mentionne ni la nature du placement, ni la contrepartie, ni la durée de l'engagement, ni les droits et les obligations des parties. La gérante refuse d'apposer son empreinte, mais demande aux parents et au policier d'apposer la leur. Si les premiers acceptent, le second refuse tout en cautionnant le placement : l'adolescente peut rester. Alors que le document ne détient aucune valeur légale et que la filiation demeure inchangée, il permet à la gérante d'établir sa relation avec la jeune fille à quiconque l'interrogerait à ce sujet, y compris un autre policier ou un employé d'ONG en quête d'enfants trafiqués, exploités ou vendus. L'acte se présente comme suit :

Nous (épouse et époux), nommés... (*Vợ chồng tôi tên là...*)

Du fait que nous sommes pauvres, nous ne pouvons pas prendre en charge les études de notre fille (*Vi vợ chồng tôi nghèo, không thể nuôi con đi học*).

Nous confions notre fille nommée... à M. et Mme... qui assureront son entretien et son éducation (*Vợ chồng tôi gửi con tôi là... cho vợ chồng ông bà... nuôi cho đi học và dạy*).

J'établis cet acte afin de clarifier les choses (*Tôi làm giấy này để cho rõ ràng*).

Date

(Les parents apposent chacun leur empreinte digitale)

Fig. 67 : Acte de placement à des fins d'entretien et d'instruction⁶².

L'accusation de traite d'enfants à des fins d'exploitation semble préoccuper les parties en présence. Pendant la discussion, la gérante lâche à plusieurs reprises que « nous faisons ce papier pour montrer que cette opération n'est pas du trafic d'êtres humains ». Ce point semble aussi inquiéter la mère pour une autre raison : « Nous craignons que notre fille ne s'enfuit et que quelqu'un la trouve et la vende. C'est pourquoi nous la confions à cette femme qui prendra en charge son éducation », explique-t-elle au policier. Après le départ de celui-ci, la gérante blâme le beau-père : « Pourquoi as-tu pleuré quand le policier était là ? Il aurait pu penser que j'étais en train d'acheter ta fille ! » Et au départ des parents, la gérante nous confie que « la mère de cette fille est quelqu'un de bien. Sinon, elle aurait pu facilement la vendre pour 200 ou 300 USD ». Cette fixation sur la traite des femmes atteste de l'impact que les campagnes de sensibilisation ont produit chez les Vietnamiens de Phnom Penh.

La gérante régit la représentation devant un public hétérogène. Le travail scénique et relationnel facilite la production d'une image morale recevable à ses yeux, comme si elle voulait apparaître comme une personne sincère et généreuse accomplissant un acte charitable pour une vieille connaissance, et non comme une employeuse abusive exploitant de la main-d'œuvre servile. L'analyse interactionniste éclaire le sens de cette représentation qui place la culture et le don par-dessus l'économie et le salariat. En revanche, elle ne peut guère

⁶² Dans sa forme, ce document rappelle les actes de vente d'enfants que le capitaine Silvestre (1880 : 134-5) relève en Indochine à la fin du XIX^e siècle, ou que Maria Jashok (1988 : 146-8) collecte à propos des ventes de *mui tsai* – jeunes servantes pouvant devenir prostituées ou concubines – à Hong Kong entre la fin du XIX^e siècle et les années 1930 ou 1940.

déterminer le poids des normes et des structures, les motivations des acteurs, ou le rapport entre intérêt et sentiments, véracité et mensonge. Si la culture offre un cadre de référence, le placement charitable du jeune apprenti dans un esprit d'adoption, sa simple évocation ne légitime pas les intentions, et ne signifie pas que la culture dirige l'action. Tout au mieux, la sociologie interactionniste met en relief l'édification d'une représentation crédible et prudente dans le cadre d'une interaction face à un public composite. Et la sociologie économique met en lumière la production d'un lien intime et professionnel entre la gérante et l'adolescente. Celui-ci sera d'ailleurs de courte durée, car la première renverra la seconde deux semaines plus tard, lui reprochant sa paresse et son goût jugé excessif pour la télévision. Une fois de plus, parole, intention et action doivent être distinguées sur le plan analytique. En outre, la parole, aussi culturelle soit-elle, ne peut se décliner en culture ou en culturalité. Cet exemple rappelle par ailleurs que les acteurs cherchent à préserver leur honorabilité et leur estime de soi en toutes circonstances. Et parfois, la dissimulation ou les paroles ne suffisent pas.

2.4. *Care* et ostentation : le blanchiment social de l'argent « sale » de la prostitution

Travail, argent et honorabilité vont de pair. L'emploi contribue à l'édification de clivages sociaux et de mécanismes d'inclusion, de segmentation et d'exclusion. Le fait de travailler ou pas et la nature de l'activité marquent socialement l'individu. Les femmes qui monnaient leur sexualité aspirent à préserver leur honorabilité. Or, elles peuvent difficilement faire valoir le commerce sexuel dans ce but. Parmi les catégories du continuum de l'échange économique-sexuel, la société discrédite les relations tarifées et d'entretien, et accrédite le mariage hétérosexuel, institution de base qui régule les rapports entre les sexes. L'argent représente un autre élément d'honorabilité, alors que la position sociale émane autant de la production de richesse par le travail que de sa destruction par la consommation.

Le niveau élevé de revenus place beaucoup de femmes rencontrées en haut de l'échelle sociale. Celles de la pagode de l'arbre du Bouddha gagnent jusqu'à 118 USD par mois, les migrantes de Singapour jusqu'à 842 USD, et celles sondées par le Département pour la prévention des fléaux sociaux 503 USD. Ces revenus les placent près ou au-dessus de ceux du quintile le plus nanti du recensement, estimé à 162 USD (General Statistics Office 2010 b : 14). Dans ses travaux sur la gouvernance néolibérale et la sexualité au Viêt Nam, Nguyễn V. T. H. (2008 : 32-41) remarque que les femmes qui monnaient leur sexualité échouent à incorporer la classe sociale des gens fortunés ou celle des travailleurs honnêtes, en raison du poids du stigmat (elles sont perçues comme des tricheuses), de la fluidité de leurs carrières sexuelles (elles changent souvent de catégorie), de la domination masculine (elles doivent

servir des hommes riches comme pauvres en dépit de leur niveau de revenus), et du fait que quelques centaines de dollars par mois ne permettent pas d'acquérir des maisons qui en coûtent plusieurs dizaines de milliers, un privilège réservé aux classes aisées urbaines.

Surtout, l'appartenance de classe implique une certaine durabilité. Or, cet élément fait défaut dans les carrières inscrites dans des temporalités courtes, les femmes vivant au jour le jour sans trop se soucier du lendemain. Dans cette dynamique, et faute de pouvoir changer de classe, l'argent ou plus précisément l'apparat permet d'acquérir de l'honorabilité et du prestige immédiat. Thorstein Veblen ([1899] 1970) est le premier à forger la notion de « consommation ostentatoire » en relation avec les modalités de consommation de la bourgeoisie nord-américaine de la fin du XIXe siècle dans sa quête effrénée de prestige. La citation ci-dessous résume sa thèse principale :

« Pour s'attirer et conserver l'estime des Hommes, il ne suffit pas de posséder simplement richesse ou pouvoir : il faut encore les mettre en évidence, car c'est à l'évidence seule que va l'estime. En mettant sa richesse bien en vue, non seulement on fait sentir son importance aux autres, non seulement on aiguise et tient en éveil le sentiment qu'ils ont de cette importance, mais encore, chose à peine moins utile, on affermit et préserve toutes raisons d'être satisfait de soi. » (*ibid.*, p 27)

Trois éléments définissent la consommation ostentatoire : la capacité à dépenser sans compter notamment en biens non essentiels, la possibilité de produire de la différenciation à partir du sens attaché aux objets – ce que P. Bourdieu traduira plus tard par la distinction, et la liberté de gérer son temps et de l'investir en loisirs. La sociologie de la consommation au Viêt Nam continue d'utiliser les lointains de T. Veblen (voir Earl 2004, Harms 2013). On retiendra que les conduites d'apparat deviennent socialement opératoires lorsque la société attribue à la richesse le pouvoir de conférer une supériorité à son possesseur. Et cela vaut au Viêt Nam, pays qui connaît une forte stratification sociale et où le déchiffrement du statut dépend en grande mesure des signes extérieurs d'opulence.

Les femmes et les familles de cette étude utilisent la consommation ostentatoire pour acquérir de l'honorabilité. En dépit du niveau d'endettement, la stabilité professionnelle du chef de famille et la mutualisation des revenus filiaux permettent aux Nguyễn de se prêter au jeu social de l'apparat. Ainsi, ils investissent une partie des fonds de leur fille Xuân (n° 17, 19 ans) dans des célébrations fastueuses. L'organisation d'un dîner de 40 personnes revient à un million de VND (64 USD), une somme presque intégralement couverte par le système des enveloppes (*phong bì*), des contributions offertes par chaque invité. Peu coûteux sur le plan économique, ces dîners s'avèrent rentables sur le plan symbolique, car ils facilitent l'affichage

du capital économique, notamment la possibilité d'avancer les fonds, et social, par la présence d'un nombre important de connaissances parmi lesquels le chercheur franco-espagnol de Châu Đốc, source de prestige. Ils permettent aussi de passer du bon temps, donc d'investir le domaine des loisirs.

Par ailleurs, les Nguyễn acquièrent une moto flambant neuve. Ils acceptent la proposition de Đức (n° 34, 67 ans), le « grand-père maternel nourricier », de cofinancer l'achat d'une Honda à huit millions de VND (449 USD), somme qu'ils auraient pu investir dans le remboursement de la dette. La moto attise toutes les convoitises au sein du ménage, et d'aucuns veulent la conduire à tour de rôle. Témoignage de richesse et instrument de positionnement social par excellence, elle s'avère aussi d'une grande utilité pratique. Si la famille a pu s'en passer des années durant, privilégiant le transport à vélo, en cyclo ou à pied, son acquisition s'avère rationnelle d'un point de vue économique, en raison des économies sur le transport et des activités génératrices qu'elle autorise. Sur le plan social, elle permet aux Nguyễn de se démarquer des Doàn, des Trần et des autres familles de la pagode de l'arbre du Bouddha qu'ils côtoient le matin au café de l'Union des femmes, et qui ne peuvent pas se permettre l'achat d'un véhicule si luxueux. Les premiers jours, les amis du café restent bouche bée en voyant arriver Lan (n° 15, 41 ans) et sa fille Xuân (n° 17, 19 ans) sur cette moto, dont tous rêvent, mais que personne ne peut payer.

Ces dépenses ostentatoires passées, la volatilité des revenus de Xuân (n° 17, 19 ans) empêche d'améliorer durablement la condition de sa famille, c'est-à-dire de remplacer les murs métalliques par des murs en briques, d'acquérir des appareils électroménagers, de rembourser la dette une fois pour toutes, de traiter les maladies chroniques et mal soignées de la mère et de la grand-mère paternelle, de constituer de l'épargne. Si la sexualité monnayée dégage des fonds importants, la consommation ostentatoire les fait partir en fumée, comme si l'argent de la prostitution brûlait les doigts et ne parvenait jamais à se convertir en richesse (Absi 2014, Deschamps 2009). Force est de constater que les Nguyễn échouent à conforter l'ascension à laquelle ils aspirent.

Le même phénomène existe chez les Vietnamiens de Phnom Penh. Lorsque les Phùng s'installent à Chhbar Ampov, fuyant un prêteur harcelant de province, ils passent pour une énième famille de migrants, endettée et pauvre. La famille parvient à améliorer sa qualité de vie et à acquérir de l'honorabilité grâce aux revenus des filles. Pour les 16 ans de la cadette, Nhung (n° 20, 19 ans), ses deux sœurs organisent une fête d'anniversaire dans un café discret. Le bidonville ne se prête pas à des célébrations fastueuses, surtout pour un événement aussi banal. Or, les trois jeunes femmes exhibent cinq téléphones portables, dont l'un du dernier cri

et de grande taille possédant un écran tactile. Les chaussures à talons et les vêtements de soirée élégants de Trang (n° 19, 21 ans) la distinguent de ses sœurs, habillées plus simplement. Exhibant un portefeuille bien garni, elle s'affiche comme une femme dépensière. Elle finance la fête sans lésiner : fruits, biscuits, bières et sodas à volonté, succulent gâteau d'anniversaire, ballons colorés, puissant équipement musical, cadeaux joliment emballés. Cette fête lui permet à elle et à sa sœur d'afficher leur réussite financière – la première gagne 1 000 USD par mois en travaillant au Tai Ming Plaza, la seconde en reçoit 700 de son entreteneur taïwanais –, et par ricochet, celle de leur famille. Le spectacle est ouvert au public, car outre les invités, des passants observent, parfois ébahis, l'apparat de la célébration. Ngân demande à Trang (n° 19, 21 ans) de décrire le regard d'autrui envers sa famille.

« Oui, ils parlent de nous, mais qu'importe, ils ne nous aiment pas. Ils disent que ma mère a trois filles qui lui donnent satisfaction. Cela ne la dérange pas. Quand ma mère n'avait pas d'argent, personne ne voulait parler avec elle. Mais maintenant qu'elle en a, les gens viennent lui en emprunter. Oui, ils viennent nous en emprunter ! [ton sarcastique]. Les gens nous voient autrement quand on a de l'argent. Ils viennent chez nous et ils nous respectent plus. Ils nous critiquent aussi, mais pas devant nous. Ils parlent surtout de nous parce que nous avons de l'argent. » (entretien du 14 mai 2010)

L'argent et l'honorabilité éclipsent le commerce sexuel et le stigmate. D'ailleurs, celui-ci semble moins pesant et honteux dans ce quartier où les jeunes femmes recourent en masse au commerce sexuel, et les jeunes hommes à la petite délinquance, faute d'alternatives plus séduisantes. Trang (n° 19, 21 ans) et Nhung (n° 20, 19 ans) remportent un certain succès professionnel en raison de leur jeune âge – 21 et 19 ans –, de leur fraîcheur, de leur apparence soignée et de leur teint clair au goût de la clientèle nord-est asiatique. Mais ni la jeunesse ni le faste ne durent éternellement. Des femmes plus âgées vivent dans le quartier, à proximité des Phụng. Hier, elles aussi ont vendu leur virginité et gagné des milliers de dollars. Aujourd'hui, cependant, beaucoup d'entre elles vivent dans la précarité et l'endettement, louant à la semaine des logements insalubres, infestés de rats et d'humidité, et habitant parfois avec leurs parents ou des enfants métis, abandonnés par des clients étrangers partis. Cette réalité s'impose comme une évidence aux deux sœurs. Mais les dollars vite gagnés et vite dépensés comblent un besoin plus urgent et impérieux : la course effrénée à l'honorabilité immédiate dans cette vie au jour le jour.



Fig. 68 : La célébration d'anniversaire des sœurs Phung. Au premier plan, la table avec les mets et la bière. À gauche, les trois sœurs, dont Trang (n° 19, 21 ans) qui tient un téléphone à écran tactile dans la main gauche. Photo de l'auteur, 23/03/2010.



Fig. 69 : À gauche, la sœur cadette reçoit un cadeau de la part d'un invité, tout en tenant deux téléphones portables. Au premier plan, l'imposant gâteau d'anniversaire et les cadeaux des invités. Photo de l'auteur, 23/03/2010.



Fig. 70 : Les passants s'assoient à l'entrée du café pour observer la fastueuse célébration. Photo de l'auteur, 23/03/2010

L'apparat permet aux femmes de préserver ou d'acquérir de l'honorabilité au sein des infrastructures migratoires ou des groupes de collègues. Lors d'une folle nuit au casino Marina Bay Sands, Khai (n° 30, 31 ans), l'entrepreneuse du sexe, perd toutes ses économies, 4 000 SGD. Elle revient au foyer au petit matin, affligée, tremblante, les larmes aux yeux, fumant cigarette sur cigarette. Dans les jours qui suivent, elle s'attelle à récupérer la somme perdue auprès de ses entreteneurs. Elle parvient à soutirer 4 000 SGD à Joseph (n° 38, 24 ans), son petit ami du foyer, l'ouvrier du port. Le soir même, alors que je bois un café à une cantine de Joo Chiat Road, elle arrive à l'improviste, souriante et surexcitée. Elle s'assoit à mes côtés et jette une grosse liasse de billets de 50 SGD sur la table, devant les yeux écarquillés d'autres migrantes vietnamiennes. Elle commande deux bouteilles de bière et lance : « Nicolas, prends ce que tu veux, je t'invite. Choisis le poisson le plus cher ! Ce soir, on s'amuse ! » Sur l'instant, cette scène me rappelle celle de l'anniversaire à Chhbar Ampov. Elle montre surtout que l'argent est convertible en honorabilité auprès de n'importe qui, le chercheur inclus.

Khanh (n° 40, 26 ans), l'épouse transnationale qui se marie avec un entreteneur après un divorce à Taïwan et une expérience dans les bars de Joo Chiat, incarne l'image de la femme ayant réussi aux yeux des migrantes du foyer. Alors qu'elle les côtoie tous les jours en raison de sa relation étroite avec la facilitatrice, elle s'efforce de se démarquer d'elles par son maquillage sophistiqué, ses vêtements élégants, ses bijoux scintillants, son téléphone portable dernier cri et ses généreuses tournées de bière et de plats cuisinés dans les cantines du quartier. Elle trouve toujours une occasion pour leur rappeler que son mari lui verse 1 000 SGD par mois en guise d'argent de poche. Outre son capital économique, elle affiche son capital social (son vécu à Taïwan, à Singapour et en Malaisie) et culturel (sa maîtrise du mandarin et sa volonté d'apprendre l'anglais auprès de moi, raison pour laquelle elle me harcèle). Si Khanh (n° 40, 26 ans) réussit à s'imposer à Joo Chiat, elle s'impose aussi dans son village du delta du Mékong, car elle parvient à améliorer durablement le sort de sa famille. Ses mariages lui ont rapporté – et lui rapportent encore – des fonds importants qu'elle distribue avec prodigalité auprès des siens.

« Maintenant, quand je reviens à la maison, les voisins sont très contents. Ils viennent me rendre visite. Je sens qu'ils me respectent beaucoup. Quand ma famille était pauvre, ils ne nous respectaient pas du tout. Quand on parlait, ils nous interrompaient et nous contredisaient tout le temps. Ils ne nous croyaient pas capables de pouvoir acheter des choses chères. Ils ne nous fréquentaient pas. Maintenant, ils viennent chez nous. Je sais qu'ils sont jaloux. Ils viennent voir ce que nous avons. Tout le monde a pensé que j'étais courageuse en partant seule à Taïwan. Après ma séparation, les gens savaient que j'avais des relations avec des étrangers. La situation de ma famille a beaucoup changé, et les voisins savent que je gagne de l'argent. Notre maison est

passée du bambou au ciment avec tout le nécessaire : TV, karaoké, moto... Maintenant, je vais leur acheter un frigidaire. La maison a changé deux fois. La première, j'ai refait le sol, on est ainsi passé de la terre à la brique. Je n'avais pas encore fait les murs en dur qu'un voisin est venu me dire que la maison était horrible comme ça. Il a demandé pourquoi je ne la refaisais pas tout entière en ciment. Sa maison était en bambou et il a quand même osé venir me dire cela ! Je le déteste ! Au total, j'ai dépensé plus de 400 millions [23 280 USD] pour refaire notre maison. Je ne sais pas si d'autres filles sont jalouses de moi ou pas. Nous sommes très différentes, moi je fais fille noire [son teint de peau est foncé], elles font filles blanches. Mais je gagne en confiance avec l'argent. Je n'ai plus peur de personne ni de rien. Quand je n'avais pas d'argent, je n'avais pas du tout confiance en moi. » (entretien du 30 septembre 2010)

L'amélioration des conditions matérielles symbolise la réussite sociale, le passage du local au global, du bambou à la brique, de la précarité au confort, du mépris au respect. *Bargirl* occasionnelle, épouse transnationale divorcée et remariée, objet de critiques dans la presse vietnamienne et d'adulation chez les hommes de Joo Chiat, Khanh (n° 40, 26 ans) parvient à acquérir l'honorabilité à laquelle elle aspire à l'issue d'un riche parcours transnational. Et elle la partage avec les siens. Le lien familial permet de transmettre à la fois des biens matériels et symboliques, en l'occurrence de l'honorabilité. Et si l'argent de la prostitution entache l'honneur des femmes et des familles complices, son injection dans le circuit du *care* permet de le blanchir, ou de l'« exorciser » selon la formule que Pascale Absi (2014 : 72) emploie dans ses travaux sur la valeur de l'argent dans les établissements sexuels boliviens. Au sujet de l'argent « sale » de la prostitution, elle précise que :

« Seul le passage entre les mains de personnes qui administrent l'argent de manière conforme aux régies sociales permet de l'exorciser, de le rendre fertile, même si le soupçon diabolique n'est jamais totalement levé. C'est le cas des prostituées lorsqu'elles dédient leurs revenus à leurs familles. » (*ibid.*)

Au Viêt Nam aussi, les femmes peuvent donc exorciser ou blanchir socialement l'argent « sale » et déprécié de la prostitution, celui qui dénature l'intimité dans la théorie des mondes hostiles, en l'injectant dans le circuit valorisé et valorisable du *care*. Et telle une lumière éblouissante en contre-jour cachant son arrière-plan, la consommation ostentatoire dissipe davantage le discrédit, l'apparat rehaussant le prestige.

Le secret constitue le meilleur rempart contre le risque de disqualification. Or, lorsque ce bouclier tombe, les femmes peuvent être amenées à produire une explication lisible et convaincante de leurs actes aux yeux des « gens [qui] parlent » (*ngườì ta nói*). Elles peuvent alors afficher l'identité du « bon » enfant en phase avec le familialisme, bâtie sur un rapport intime qui fait la part belle à l'altruisme, à la dévotion et au sacrifice filial, comme si

l'intimité et les obligations intergénérationnelles permettaient de disculper la transgression sexuelle. Cet équilibre fragile entre déviance et conformité montre que loin de tenter de subvertir les normes disqualifiantes, les acteurs essaient au contraire de s'y ajuster pour les contourner⁶³. D'abord, les femmes nouent, de connivence avec leurs entreteneurs, des relations de parenté alternative en utilisant une grammaire conjugale. Ensuite, les familles et leurs filles produisent des énoncés culturels, valorisables et valorisés par l'État. Enfin, ces dernières se plient au familialisme et au jeu de la stratification sociale en essayant de convertir les revenus du commerce sexuel en honorabilité immédiate par leur injection dans le circuit valorisé du *care* et la consommation d'apparat, même si la précarité des carrières sexuelles « ondoyantes » fragilise l'inscription durable dans une classe privilégiée. Finalement, les femmes et les familles se conforment autant que possible aux normes sociales, hormis celle qui proscriit la commercialisation de la sexualité.

3. Conclusion

La propagande inonde l'espace public et privé au Viêt Nam, que ce soit sous forme de célébrations, de panneaux, d'affiches, de tracts, de concours, d'expositions, de messages télévisuels ou radiophoniques. Cette communication permet au Parti et au gouvernement de s'ériger en entrepreneurs de morale, de nourrir le nationalisme en commémorant les grands événements historiques, d'afficher leurs points de vue sur les grands enjeux de société : développement, industrialisation, aménagement urbain, famille, éducation, santé, etc. Hérité de la République Populaire de Chine de Mao Zedong, le style du réalisme social utilisé par le ministère de l'Information et de la Communication donne une couleur unique et originale à la propagande vietnamienne. Parmi les messages déversés ici et là, ceux relatifs à la lutte contre les fléaux sociaux, la prostitution, le crime, la drogue et le VIH/sida envahissent les nouvelles zones de développement, les quartiers rouges, les zones frontalières, les bâtiments administratifs dont les comités populaires, les écoles, les hôpitaux et les postes de police. Partout, le pouvoir martèle que la prostitution est un fléau social, un danger moral et sanitaire, et que les contrevenants risquent gros, la répression ou pire, une mort lente du sida. Dans ces conditions, même si beaucoup de Vietnamiens ignorent la propagande, les femmes et les familles de cette recherche peuvent difficilement surmonter la peur du stigmaté.

⁶³ S. Roux (2011 : 75) parvient à une conclusion analogue à propos du jeu de qualifications dans les relations nouées à Patpong. Les femmes évitent la disqualification en requalifiant leurs relations avec leurs clients étrangers afin d'éviter l'interdit moral qui les entoure.

L'État présente le commerce sexuel comme une source de dangers juridique, sanitaire et social. Pour éviter l'arrestation ou l'amende, les femmes se cachent ou soudoient la police, alors que celle-ci agit en ultime recours, lorsque des fonds ne lui ont pas été versés ou en cas d'abus grave. Elles peuvent diminuer le risque de transmission de MST/VIH en recourant au préservatif, partout disponible et souvent de manière gratuite, quoique beaucoup refusent d'exiger systématiquement de leurs partenaires le port de cette protection, en tout cas à la pagode de l'arbre du Bouddha à Châu Đốc et à Joo Chiat à Singapour. Et pour échapper à l'opprobre et préserver leur honorabilité, elles dissimulent les signes pouvant révéler leur activité de commerce sexuel, les secrets inavouables ou d'initiés, les vêtements ou le maquillage « inappropriés », les traces corporelles de violence ou de maladie infectieuse. En cas d'échec, lorsqu'elles éprouvent le besoin de s'exprimer, ou lorsque leurs interlocuteurs les somment de le faire, elles peuvent jouer avec les identités cumulatives, en particulier celle du « bon » enfant dévoué au bien-être des siens. L'argent fait aussi partie du répertoire d'actions. Son injection dans le circuit familial du *care* peut l'exorciser en reléguant à un second plan son origine, qui plus est s'il est dépensé de manière ostentatoire. La normativité sexuelle, le régime familialiste de bien-être et la quête effrénée d'argent et de prestige semblent guider davantage les carrières morales que la culture, source d'immobilisme et d'oppression pour certains. En tout cas, les techniques décrites s'ajoutent aux répertoires d'action dont disposent les femmes pour négocier leurs obligations familiales et économiques, ainsi que le contrôle de leur sexualité que l'État et les hommes essaient de leur imposer. Et si ces techniques présentent l'avantage d'être économes et faciles à mettre en œuvre, elles donnent des résultats tangibles, mais fragiles, car la lutte pour l'honorabilité se mène au jour le jour, dans un contexte où rien n'est acquis à jamais.

Conclusion partie 2

Les carrières de *care*, sexuelles et morales s'emboîtent les unes dans les autres. Si elles se situent dans trois contextes différents – le bien-être, les rapports sociaux entre les sexes, la déviance –, elles s'organisent autour d'une seule et même activité : le commerce sexuel. La sexualité finance femmes et familles et sous-tend les trajectoires sexuelles comme la quête d'honorabilité. L'exemple des Nguyễn illustre cette imbrication. La mère supervise les relations mêlant sentiments et intérêts que sa fille noue avec plusieurs hommes, et injecte une partie des bénéfices matériels dans l'économie familiale. Toutes les parties en présence, hommes extérieurs à la parenté incluse, essaient de préserver leur honorabilité au prix d'un intense travail relationnel et émotionnel. Dans ce but, ils peuvent recourir à des qualifications prudentes et à des modèles relationnels reconnus et valorisables tels que la conjugalité, le patronage et le parrainage.

Nous avons vu à quel point la dette traversait la vie des acteurs et signifiait les liens noués avec les prêteurs privés, les employeurs prostitutionnels et les facilitateurs de la migration. Ici, la famille joue un rôle analogue, car elle organise la vie sociale des femmes en les emprisonnant dans un filet d'obligations et de contraintes, mais aussi de droits et de sécurité. Si la famille constitue la cellule de base de la société, et si les femmes rencontrées restent très attachées à leurs parents à travers les obligations de *care*, la complicité ou le proxénétisme maternel, et le souci de préserver l'honorabilité collective, en revanche, la thèse avancée par I. Walters (2013 : 74) selon laquelle elles subordonnent leurs intérêts à ceux des leurs semble un peu forcée. Les femmes rencontrées essaient de négocier le lien familial, de se détacher sans couper le cordon, d'acquérir une certaine autonomie en dépit des obligations, bref de voler de leurs propres ailes sans jamais trop s'éloigner du nid.

Mais l'argument selon lequel « le principe familial domine l'idéologie vietnamienne » (*ibid.*, ma traduction) fait sens, à condition de concevoir l'idéologie comme un « système culturel (au sens anthropologique du mot) dont le noyau est constitué par une conception du monde à la fois englobante et cohérente, qui implique un programme d'action sur le monde et par conséquent aussi une axiologie, et dont la fonction essentielle est de justifier la situation, les intérêts ou les projets d'un groupement social particulier » (Bühr 2011 : § 5). En effet, la famille s'invite jusque dans les derniers recoins de la vie des femmes. Elle apparaît comme unité économique facilitant la transition d'une économie planifiée à une économie de marché sous tutelle de l'État, comme filet de protection sociale face à l'engagement limité de l'État et aux carences du marché, comme matrice de la terminologie de parenté qui fait des individus –

apparentés ou non – des consanguins, comme parenté alternative en contexte migratoire, professionnel et relationnel, comme institution de régulation des rapports entre les sexes, comme outil de blanchiment de la transgression normative, comme argument de négociation dans les transactions sexuelles. Présente dans tous les domaines de l'existence, la famille reste l'institution de référence à l'instar de la sexualité hétérosexuelle, monogame et reproductive, surtout pour les femmes.

Ce système qui repose sur les inégalités de genre les renforce simultanément. Celles-ci sont largement acceptées par la société, voire encouragées par les pouvoirs publics, du moins dans les faits. Le familialisme se fonde sur une division sexuelle du travail qui ne favorise en rien les femmes. Les Vietnamiennes continuent d'être cantonnées dans la sphère domestique, au *care* et à l'éducation des enfants, bref à tout ce travail invisible, gratuit, ingrat et peu valorisé, même si socialement indispensable, que les hommes rechignent à effectuer malgré les changements d'attitude récemment observés. Et en ajoutant de lourdes responsabilités productives dans leur cahier des charges déjà bien garni, les réformes du Renouveau ont empiré leur situation. Si le système familialiste assigne les femmes au travail de reproduction, il en assigne aussi une minorité au travail sexuel, sans que cela ne soit explicitement proclamé. En cantonnant les femmes à la sphère domestique, le système ne s'oppose pas à un recours important des hommes à la prostitution. Pour que la majorité des femmes restent d'« honnêtes » épouses et mères de famille, une partie d'entre elles doit être sacrifiée pour servir sexuellement les hommes. Ce besoin émane des représentations asymétriques sur la sexualité : le commerce sexuel s'avère indispensable pour qu'une majorité de femmes arrivent vierges au mariage et pour que leurs futurs époux soient sexuellement expérimentés.

CONCLUSION - Temporalité et politique des carrières intimes

Si la traite constitue le point de départ de cette étude, les carrières intimes en sont le point d'arrivée. L'investigation et surtout l'écriture entraînent le déplacement de l'objet au terme d'un processus réflexif jalonné de tâtonnements, de fausses routes et de retours. Alors que la traite semblait être un objet pertinent et urgent pour la recherche en anthropologie au départ de cette aventure, elle devient problématique pendant l'investigation, et ensuite peu originale à mesure que voient le jour les recherches pionnières sur la traite, la prostitution et les mariages transnationaux entreprises en Asie du Sud-Est au cours des années 2000. Nous pouvons à ce stade dresser un bilan des problèmes méthodologiques soulevés par la traite, et des enjeux que soulève la notion des carrières intimes élaborée au long de ce travail.

La traite : un objet problématique

La traite prostitutionnelle soulève des problèmes méthodologiques. De quoi parle-t-on au juste ? Les juristes disposent d'un outil pratique, la Convention de Palerme, accord-cadre qui fournit une grammaire et les instruments juridiques visant à harmoniser la lutte globale contre la criminalité et les phénomènes associés, dont la traite et le trafic illicite de migrants, alors que les anthropologues qui abordent cette question sont fort moins bien armés. La définition du Protocole de la traite se révèle inopérante sur le plan sociologique, car non seulement son élément central, l'exploitation, ne fait l'objet d'aucune définition, mais les dichotomies auxquelles elle fait référence – capacité d'agir/contrainte, légalité/illégalité, vérité/mensonge, âge mineur/adulte – résistent mal à l'épreuve empirique. À l'instar de la catégorie « construite et située » du « tourisme sexuel » (Roux 2011 : 10), celle de traite ne se laisse pas importer de manière acritique dans le champ scientifique, hormis peut-être en sciences juridiques. Et pourtant, la catégorie fait sens aussi bien pour les organismes publics et privés luttant contre la traite que pour la population. Les premiers accordent le statut de victime et des droits inédits aux personnes qui remplissent certains critères, principalement des femmes et des enfants. La seconde formule un discours normatif sur la traite, inspiré de la communication des ONG. Et certaines femmes se reconnaissent dans l'exploitation ou dans la catégorie de victime de la traite. Face à l'impossibilité de déterminer objectivement si une femme a été trafiquée ou pas, l'anthropologue doit se plier aux classifications institutionnelles et aux jugements *emic* qui renseignent davantage sur la production de la catégorie que sur les phénomènes de traite à proprement parler.

La traite présente d'autres limites méthodologiques. Dans sa lutte quotidienne pour collecter les données de terrain, l'ethnographe doit se frayer un chemin dans la bureaucratie des organisations anti-traite, l'intimité des ménages et les méandres de l'industrie sexuelle. Et lorsqu'il atteint son but, il ne peut bien souvent que collecter des témoignages qu'il ne peut pas recouper. Afin d'éviter d'être pris en otage dans des histoires de vie lointaines et reconstruites, j'ai privilégié l'ethnographie *in situ* des espaces prostitutionnels, des familles et des infrastructures migratoires. Or ce choix requiert un lourd investissement humain, financier et temporel. En outre, il agace les partenaires vietnamiens de la recherche. Les universités de Hô Chí Minh-Ville et d'An Giang tout comme certains services de police chargés de ma « sécurité », comprennent mal pourquoi l'anthropologue souhaite prolonger toujours davantage ses séjours ethnographiques, la culture du long terrain anthropologique leur étant étrangère. La riche matière collectée met en évidence les subtilités de thématiques souvent évoquées – mais rarement approfondies – dans les travaux sur la traite comme la finance informelle, l'organisation de la migration prostitutionnelle, le proxénétisme familial et la production d'énoncés culturels en guise de justification. Pendant l'investigation, les difficultés consistant à trouver des femmes reconnues comme victimes de la traite par les organismes leur venant en aide ou s'estimant elles-mêmes trafiquées ou exploitées sexuellement relèguent la traite à un second plan et orientent la recherche vers les parcours et les relations, c'est-à-dire vers les carrières intimes. Cette notion invite à examiner diverses facettes d'un même parcours rangé sous un dénominateur commun : le commerce sexuel. Elle permet de réfléchir à l'imbrication entre économie et intimité, ou plutôt à la manière par laquelle la globalisation et l'économie de marché transforment la vie intime, et à l'inverse, la manière dont l'intimité transforme la vie économique. Elle place le temps au cœur de l'analyse. Les descriptions proposées peuvent se lire comme une série de photogrammes qui, en défilant, dévoilent différents moments et aspects marquants de la vie des acteurs. Le temps est pris comme un objet empirique.

Le pluralisme temporel des carrières

En interrogeant les trajectoires humaines, la sociologie des carrières place le temps au centre de ses préoccupations, sans pour autant le problématiser de manière systématique. Or, les sciences sociales mettent l'accent sur le pluralisme temporel, dans lequel le temps des horloges est uniforme, divisé en unité et mesurable sur le calendrier grégorien ; où le temps des historiens est périodisé, daté, repéré, voire politisé ; et où le temps social est une construction subjective exprimant le vécu, le ressenti et l'expérience. En mettant l'accent sur

le temps historique de la conjoncture, le temps social de l'expérience et le temps reconstruit de la biographie, les carrières intimes invitent à penser l'agencement de ces temporalités.

Les parcours et les relations examinées s'inscrivent d'abord dans des processus historiques et conjoncturels. Si l'histoire du Viêt Nam est jalonnée de ruptures au cours du XXe siècle, la plus récente, le Renouveau à partir de 1986, se révèle centrale pour saisir les changements à l'œuvre dans le Viêt Nam contemporain. Cet événement historique est l'effet de plusieurs causes et produit une multitude de conséquences qui s'étalent dans le temps. Les réformes marquent un tournant décisif dans la mesure où elles déclenchent la transition d'une économie planifiée à une économie de marché sous tutelle de l'État. Les conséquences politiques, économiques et sociales se font ressentir encore aujourd'hui : le crédit et la mobilité humaine continuent de se libérer, le marché de se développer en dépit de crises à répétition entre 1997 et 2008, le familialisme de se consolider, et la consommation globalisée de se normaliser. À l'échelle régionale, l'Asie du Sud-Est passe de l'isolement caractéristique de la guerre froide à l'intégration propre à la globalisation au cours des années 1990. L'ouverture des frontières et le développement éclair du marché, des infrastructures, des transports et des communications facilitent la circulation de biens, de capitaux, de personnes et d'idées. L'Asie du Sud-est succombe par ailleurs à la panique morale semée par la traite des êtres humains. Une mobilisation internationale se met en place à la fin des années 1990, avec un temps de retard au Viêt Nam, où elle se consolide jusqu'à l'avènement de la crise globale en 2008, puis s'essouffle avec l'assèchement des fonds de la coopération et l'arrivée de thématiques « brûlantes » comme le changement climatique dans le paysage de l'aide au développement. Au moment où nous écrivons, à mesure que les bailleurs de fonds et les ONG désinvestissent un sujet qui ne suscite plus la même émotion qu'hier, la question de la traite se banalise et rejoint la masse des problèmes sociaux qui affligent les pays du Nord et du Sud. La contextualisation spatiale (locale, nationale, globale) et temporelle (histoire, conjoncture) permet d'éclairer l'analyse des phénomènes sociaux et économiques, qu'il s'agisse de la sociogénèse des mobilisations contre la traite en Asie du Sud-Est ou celle contre les fléaux sociaux au Viêt Nam.

Le temps social renvoie à la subjectivation de l'expérience. Un partage s'impose ici entre le temps social court du quotidien et de l'observation transversale, et le temps social long des carrières et du suivi longitudinal. Le temps court renvoie au moment, aux imprévus du quotidien. C'est dans l'immédiateté que vivent les femmes vietnamiennes rencontrées, qu'elles alternent des activités prostitutionnelles et non prostitutionnelles, qu'elles prévoient leurs déplacements à Singapour, qu'elles négocient opportunités, contraintes, imprévus et

obligations de *care*. La plupart vivent au jour le jour en raison de l'incertitude qui plane dans leur vie : elles empruntent à des prêteurs privés et prêtent à des collègues sans plan de remboursement, elles se rendent à Singapour sans savoir si elles franchiront le filtre de l'immigration à l'aéroport ou si elles se feront arrêter par la Brigade criminelle, elles acceptent des rapports non protégés avec des clients inconnus, elles dépensent leurs économies durement gagnées au jeu ou dans des objets capitalisables en prestige immédiat – téléphone portable, moto, bijoux, etc. – pour les revendre aussi vite en perdant de l'argent. Bref, la précarité et leur participation à des activités économiques, migratoires et professionnelles réprimées rendent leur vie incertaine et imprévisible. Et même si leur survie n'est pas compromise, sauf en de rares occasions, le court terme l'emporte sur le moyen et le long terme dans leurs vies.

Le temps social long et épais des processus décrits aussi bien par le suivi longitudinal que par la biographie renvoie aux carrières. Les femmes peinent à se reconnaître dans ce temps artificiel et reconstruit : elles ne conçoivent pas leur rapport au crédit en termes de carrière de dette, leur migration prostitutionnelle au sein du Viêt Nam ou de la région comme des parcours migratoires, le *care* et la dépendance intergénérationnelle sous la forme d'une trajectoire de *care*, leur alternance des positions du continuum de l'échange économique-sexuel en termes de carrières sexuelles « ondoyantes », et les efforts entrepris pour préserver leur honorabilité et celle de leur famille comme des carrières morales. Ces formules leur sont d'autant plus étrangères qu'elles ne font pas carrière dans un métier, qu'elles peinent à se projeter dans un avenir programmé. Pourtant, c'est dans ce temps long des cheminements que la dette s'inscrit dans l'habitus des enfants et que les emprunteurs apprennent à jongler avec les créances, les créanciers et les arrangements. C'est au terme de plusieurs années que les femmes apprennent à migrer en toute sécurité, à déceler les bons des mauvais recruteurs et clients, à établir un réseau de connaissances utiles sur la base d'une économie de dons et de contre-dons. Le temps long est par excellence celui du *care*, c'est-à-dire de l'engagement en profondeur, de la disponibilité permanente et de la constance propre aux relations nouées dans l'interdépendance. Ce temps long est aussi celui des illusions et des désillusions amoureuses, des unions prometteuses et des séparations douloureuses, de l'apprentissage de la sexualité et de la maîtrise de son corps et de celui de l'autre, de la prise en main de son destin suite à la prise de conscience des inégalités de genre. Ce temps long, dense, *etic* et reconstitué par le chercheur s'oppose au temps court, immédiat, *emic* et vécu par les acteurs. Bien que conflictuels en apparence, ces temps se complètent dans la mesure où ils mettent en lumière les logiques différentes qui président à la vie des acteurs.

Reste enfin le temps à ellipses, déchronologisé et sélectif de l'histoire de vie, la temporalité de la biographie reconstruite par le biographant d'abord et par le biographe ensuite. Si la biographie permet d'établir les profils et de saisir l'ancrage des parcours, des pratiques et des relations, elle révèle aussi la capacité des acteurs à se raconter et gérer le passé. Ici, les détails et les moments choisis l'emportent sur la routine et la banalité de la vie. L'omission peut être interprétée aussi bien comme une norme de la biographie que comme un mécanisme de défense permettant de faire table rase d'un passé douloureux : elle permet d'oublier les épisodes de violence de la dette survenus dans l'enfance ou l'adolescence, les arrestations et les rackets policiers fréquents au Viêt Nam, au Cambodge et à Singapour, les rejets par l'immigration à l'aéroport de Singapour, le poids du *care* et l'oppression maternelle, les ruptures amoureuses difficiles, la honte lors d'une arrestation face à des connaissances, la discrimination en raison d'une séropositivité visible sur le corps. Les femmes évoquent peu ces épisodes lors des conversations et des entretiens à moins d'être sommées de le faire, même après des scènes de maltraitance familiale. Une grande patience a parfois été nécessaire pour aborder des épisodes douloureux de vente de virginité. Désireuses de partager un vécu difficile et à la recherche d'une rédemption, de rares femmes livrent des récits articulés, parfois sous forme écrite. L'enquêteur-biographe devient un miroir, un psychologue, un rédempteur, et la relation d'enquête un exutoire. Fait de paroles et de texte, le temps de la biographie met en relief une subjectivité absente des autres temporalités.

En croisant les temporalités historique, sociale et biographique, l'anthropologie des carrières intimes place le temps empirique au cœur de l'analyse des faits économiques et des relations intimes. Les deux dernières se présentent comme des constructions ajustées aux contextes conjoncturels et individuels, mais aussi des stratégies de résistance face aux contraintes et au risque de discrédit. Le temps utile rejoint le paravent de techniques intimes qui permettent aux femmes de se frayer un chemin dans l'économie de marché.

De l'action individuelle aux effets politiques de l'intimité

Les femmes vietnamiennes utilisent leur corps sexué et leurs relations sociales en véritables entrepreneures, négociant les opportunités et les contraintes offertes par l'économie de marché globalisée, au titre de leur capacité d'agir. Mais se limiter à ce diagnostic ne suffit pas. En effet, l'examen attentif des techniques intimes qui leur permettent de trouver leur voie met en évidence l'imbrication subtile entre économie et intimité. Comment ces sphères interagissent-elles ? Les exemples de la finance informelle, de la migration prostitutionnelle,

du *care* et du commerce sexuel montrent que les sphères économiques et intimes se travaillent mutuellement sans qu'aucune directionnalité ne puisse être clairement établie.

Dans la finance informelle, la sexualité des femmes joue un rôle central en tant que ressource dans les arrangements de crédit qu'elles-mêmes ou leurs parents souscrivent auprès de prêteurs privés. Si toute activité productive finance les emprunts formels ou informels, la forte rentabilité du commerce sexuel incite certaines familles à contraindre leurs filles à monnayer leur sexualité, parfois à vendre leur virginité. Mais l'imbrication de l'intimité et du crédit va plus loin, car la sexualité et le genre servent aussi d'indicateur dans l'évaluation de la solvabilité ou dans le système de la garantie personnelle. Et lorsque les femmes empruntent à leurs employeurs prostitutionnels, le travail sexuel rembourse en même temps qu'il garantit l'avance. La sexualité permet aux femmes et à leurs familles de passer outre les imperfections de la finance formelle et d'accéder à un crédit onéreux, mais abondant et flexible. La souplesse s'avère fondamentale, car seuls les prêteurs privés acceptent de prendre en compte le corps sexué de l'emprunteur ou de ses dépendants, dans bien des cas le seul apport que ces derniers puissent faire valoir, pratique impensable auprès des organismes de crédit. L'offre s'ajuste à la demande, les prêteurs aux emprunteurs, l'économie à l'intimité, et vice-versa.

Le même constat s'applique au domaine de la migration prostitutionnelle. L'industrie sexuelle se développe rapidement dans les pays couverts par cette étude à partir des années 1990. L'ouverture des frontières conjuguée à la circulation de personnes et des idées favorise l'apparition de demandes spécifiques structurées autour de critères de genre, de classe et de race. Le relâchement sur le contrôle des populations au Viêt Nam et au sein de l'ASEAN permet aux femmes vietnamiennes d'occuper des niches commerciales les obligeant parfois à se spécialiser dans les relations tarifées, d'entretien et matrimoniales. Dès le début des années 1990, certaines migrent dans les grandes villes du Viêt Nam pour servir la nouvelle classe entrepreneuriale émergente. Au même moment, d'autres se rendent à Phnom Penh pour satisfaire la demande du contingent militaire de l'APRONUC entre 1992 et 1993, celle des hommes cambodgiens ensuite, et celle des touristes à partir de 1998. Trois atouts leur permettent de se positionner sur un marché dominé par leurs consœurs cambodgiennes : leur teint clair, leur présumée liberté sexuelle et leurs traits sinisés. Les femmes rencontrées pendant l'investigation se spécialisent dans les relations d'entretien avec les expatriés nord-est asiatiques, avides de femmes détenant les trois critères cités. Et à Singapour, elles comblent la demande pour des hommes singapouriens d'origine chinoise et de la classe moyenne pour des relations tarifées, le cas échéant des relations d'entretien et des unions matrimoniales. Cette demande se situe principalement à Joo Chiat, un quartier rouge relativement récent en voie

d'embourgeoisement, dans une moindre mesure à Geylang, le principal quartier rouge de Singapour. Ici et là, hier comme aujourd'hui, les femmes vietnamiennes se retrouvent dans des enclaves et se positionnent dans des niches privilégiées en faisant valoir leurs spécificités. L'offre suit l'expansion et la segmentation du marché de la sexualité, l'inverse étant aussi vrai.

Dans la migration prostitutionnelle, la demande de femmes vietnamiennes émanant des tenanciers de Svay Pak hier et des facilitatrices de la migration à Joo Chiat aujourd'hui fait appel à des systèmes de recrutement flexibles et attrayants. Si l'avance et le forfait migratoire permettent d'appâter et de fidéliser les migrantes, la fonction du crédit ainsi que les modalités et les conditions de remboursement diffèrent au Cambodge et à Singapour. La sexualité s'ajuste aux exigences de chaque système, tout comme les établissements et les infrastructures migratoires s'adaptent à leur contexte d'intervention. Alors que des gangs et des groupes criminels imposent leur loi sur des territoires gardés à Geylang, leur absence à Joo Chiat facilite le développement d'infrastructures légères, flexibles, discrètes, autonomes, indépendantes et semblables à des corporations familiales où prime la socialité. La fonction de l'endettement met en relief la centralité de l'intimité. Lorsqu'elles sollicitent la première fois une facilitatrice pour se rendre à Singapour, les migrantes doivent acheter un forfait à crédit. La sexualité rembourse la dette et la garantit en fonction de l'infrastructure – levier qui autorise l'imposition de contraintes. Au-delà, la mise en dette permet aux migrantes de nouer une relation intime et durable avec la facilitatrice, indispensable pour assurer leur protection dans un ethos familial, pour accéder à des services à prix réduit lors des retours ultérieurs, et pour travailler comme recruteuse à solde. Ici, la facilitatrice utilise les liens faibles des relations marchandes et les liens forts des relations intimes pour entretenir ses opérations. Ainsi, les infrastructures migratoires dépendent de la force du lien social pour assurer aussi bien leur fonctionnement que leur reproduction. Si le marché de la migration repose sur l'intimité, celle-ci s'adapte au contexte qui la gouverne.

Pour se développer, le marché peut aussi compter sur les relations familiales au cœur du régime familialiste de bien-être. De nos jours, l'État souhaite limiter son engagement dans la protection sociale et privatiser partiellement les services. En attendant que le marché prenne la relève, objectif tacite du gouvernement, la famille en assume la charge. Pour ce faire, l'État travaille les relations familiales et alourdit toujours plus la charge de responsabilités matérielles et affectives au sein des générations et des cercles de parenté. Et en attribuant de lourdes responsabilités reproductives et productives aux femmes cantonnées à la sphère domestique, il renforce la division sexuelle du travail. Cette politique du Renouveau formalise

un état de fait, car proches et alliés offrent toujours un filet de sécurité sociale en régime d'insécurité et de sécurité informelle, ce dernier instituant le régime familialiste. La parenté devient une ressource vitale et stratégique pour les ménages vulnérables qui, pour financer les imprévus et la consommation, se tournent vers leur primogéniture d'abord, leur entourage ensuite. Dans son long et tortueux développement, le marché du bien-être peut compter sur un atout précieux : la robustesse et la souplesse de la solidarité familiale, du *care* et des relations intimes de famille. Peu importe que l'État s'engage ou se désengage de la protection sociale, que le marché s'adresse aux classes privilégiées en ville au détriment des couches vulnérables de la population, la famille, en particulier les femmes, répondra toujours présente.

L'économie transforme aussi les rapports sociaux entre les sexes en les monétarisant. Sur le marché conjugal, les montants alloués aux prestations matrimoniales augmentent après la réunification et s'envolent après le Renouveau. Et cette augmentation se poursuit encore aujourd'hui. De surcroît, le marché favorise l'apparition d'une classe entrepreneuriale qui affiche sa masculinité dans le cadre de l'homosocialité récréative. L'industrie sexuelle connaît un véritable essor au cours des années 1990. Cette nouvelle forme de masculinité repose sur l'objectivation sexuelle des femmes réduites au rang de prestataires de services. Mais ces dernières ne se soumettent pas pour autant aux hommes vietnamiens. Elles se plaignent de leur infidélité, de leur insouciance, de leur imprévoyance, de leurs addictions. Si certaines se résignent, la plupart retournent la domination masculine, l'objectivation et la monétarisation des rapports de genre en leur faveur. Alors que le marché de la sexualité renforce la domination masculine, il donne aux femmes les moyens de leur émancipation économique.

L'économie et l'intimité s'imbriquent de manière complexe et originale dans maints domaines. La première change les structures et les relations par le haut, la seconde les travaille par le bas. Les femmes et leurs familles apprennent les techniques de l'intimité en observant, en improvisant et en expérimentant. Puisque des défis précis exigent des solutions adaptées, elles ajustent les techniques aux besoins des situations. Ces compétences ne forment pas un savoir-faire constitué, institué, pensé et exprimé en tant que tel, mais plutôt un outillage bricolé permettant d'accéder au crédit, de migrer à faible coût en toute sécurité, d'assurer les besoins familiaux et de négocier la domination masculine. Elles forment plutôt une ressource invisible utilisée de manière discrète. Les puissants et les institutions ignorent souvent cet usage genré et trivial des techniques intimes. La plupart du temps, ils ne leur attribuent même pas le statut de ressources, alors qu'elles permettent aux femmes de se frayer un chemin dans la vie. Cette faible reconnaissance s'applique aussi au travail du *care*, invisible, peu valorisé, naturalisé, genré et ancré dans les personnalités des pourvoyeurs, en

général des femmes ou des étrangers déclassés. Cette invisibilité fonde les politiques du bien-être et les rapports de genre notamment dans les pays qui appliquent le régime familialiste de bien-être. Comme l'huile invisible – mais indispensable – qui fait tourner le moteur, on ne mesure l'importance du *care* que quand il vient à manquer. Le travail invisible du *care* et l'usage de l'intimité comme ressource invisible sont les deux faces d'une même pièce qui renforcent les inégalités entre les sexes, mais qui assurent le fonctionnement de la société.

Inscrites dans une démarche individuelle, les techniques de l'intimité permettent aux femmes de « maintenir la tête hors de l'eau » (Bessin et Roulleau-Berger 2002 : § 16), dans une moindre mesure de renverser les relations de pouvoir qu'elles subissent. L'intimité peut-elle servir d'outil de contestation du pouvoir ? Peut-elle s'inscrire dans l'action collective ? Les femmes en font un usage apolitique dans la mesure où elles ne cherchent pas à renverser les forces ou les structures au sein desquelles elles évoluent, souvent dans des positions défavorables. Les femmes rencontrées ne luttent pas pour leur inclusion dans les marchés financiers, mais cherchent plutôt à accéder coûte que coûte au crédit pour financer leurs besoins et ceux des leurs. Les migrantes ne se révoltent pas contre le coût élevé dans la migration de travail et ne luttent pas pour réguler la migration prostitutionnelle, mais utilisent leurs atouts intimes pour migrer de manière flexible et exercer une activité lucrative. Les filles des familles ne revendiquent pas le remplacement du régime familialiste de bien-être par un régime plus redistributeur et égalitaire, mais se limitent à financer leur famille en essayant de préserver un tant soit peu leur autonomie. Et les prostituées, les maîtresses et les épouses ne cherchent pas à renverser les normes qui régulent les rapports entre les sexes, à remettre en cause le modèle familial prônant une sexualité hétérosexuelle, monogame et reproductive, ou à se fédérer au sein de mouvements de prostituées, lesquels sont inexistantes au Viêt Nam contrairement à la Thaïlande (Empower), au Cambodge (Women's Network for Unity) et à Singapour (projet embryonnaire de Project X), mais retournent à leur avantage un système qui les défavorise. Seules certaines parmi celles qui ont négocié leur sexualité s'engagent socialement et politiquement, à commencer par les éducatrices de SFODA à Phnom Penh et de l'Alliance Anti-Trafic à Hồ Chí Minh-Ville, motivées à la fois par l'altruisme et l'attrait d'un petit revenu supplémentaire. Qu'elles s'engagent ou pas, ces femmes ne revendiquent aucune démarche politique dans leur usage de l'intimité.

Cela étant, leurs actions produisent des effets politiques. La prolifération de prêteurs privés irrite les institutions financières et l'État qui, face à l'échec d'une répression de façade, se contentent de disqualifier l'« usure » et les « usuriers ». La multiplication d'infrastructures de migration prostitutionnelle excède les ONG, les États et les services de police investis dans

la lutte contre la traite. Ces derniers optent alors pour la répression dans les pays émetteurs et récepteurs de migrants, et pour la disqualification au titre des risques de traite, d'exploitation et d'asservissement pour dettes. L'institutionnalisation du familialisme produit du favoritisme et de la corruption dans le corps social, en particulier dans les élites politiques, économiques et administratives, « fléau social » dénoncé haut et fort par les médias vietnamiens et internationaux, producteur d'effets corrosifs dans tous les domaines de la vie du pays, y compris l'encadrement de la prostitution. En choisissant le commerce sexuel comme activité productive, les femmes exaspèrent l'État qui y voit la prolifération de fléaux sociaux et de risques sanitaires, ou pire, de traite prostitutionnelle. Cette crainte a favorisé l'implantation d'ONG spécialisées comme l'Alliance Anti-Trafic au début des années 2000. Plus tard, le paradigme victimaire de la traite a érodé la politique des fléaux sociaux, ce qui entraîne notamment l'abandon du programme national de réhabilitation des prostituées au profit d'un programme de prise en charge privatisée des victimes de la traite. Toutes ces conséquences politiques se retournent contre les femmes dans la mesure où elles renforcent la stigmatisation et justifient la répression des prêteurs privés, des employeurs prostitutionnels et des facilitateurs de la migration.

Cette répression peut se justifier au regard des risques d'abus et d'exploitation. Le coût élevé du prêt à intérêt peut mener au surendettement, à la violence de la dette et à l'exil forcé, analogue à la mort sociale. Dans la migration prostitutionnelle, une migrante qui se fie à une recruteuse inconnue pour se rendre à Singapour peut difficilement présager de son sort. En outre, le financement à crédit peut entraîner des restrictions en matière de liberté notamment lorsque la sexualité sert de garantie. Le régime familialiste normalise la solidarité et l'entraide familiale aussi bien que la division sexuelle du travail et la dépendance. Dans les formes plus précaires et stigmatisées de commerce sexuel, dont la vente de services tarifés dans la rue, les femmes courent le risque de violence, mais aussi de transmission de MST/VIH et de grossesse non désirée en cas d'absence d'utilisation du préservatif. Et les hommes gardent souvent le plein contrôle des relations d'entretien. Enfin, les femmes doivent sans cesse lutter pour préserver leur honorabilité en recourant au secret, aux énoncés culturels et au blanchiment social de l'argent « sale » de la prostitution. Dans ces carrières intimes jalonnées de dangers et d'aléas, la gestion des risques en cascade devient un enjeu central. Et pour cela, l'accès à une information de qualité s'avère indispensable.

Finalement, si l'intimité est l'arme du faible, elle n'est pas une arme faible compte tenu de son action sur les structures politiques, économiques et sociales. Elle permet aux acteurs de « maintenir la tête hors de l'eau » et de changer le cours des choses au terme de

processus apolitiques et diffus. Et pour l'État comme pour le marché, l'intimité sert de soupape de sécurité pour rendre plus tolérable un modèle économique qui s'installe peu à peu dans la région, le néolibéralisme, et qui fortifie et enrichit en même temps qu'il affaiblit, et appauvrit les populations. Plutôt que de déposer leurs armes, les faibles seront probablement amenés à en acquérir de nouvelles.

Épilogue – Joo Chiat, Singapour, 2013

La roue tourne à Joo Chiat. Je rends visite à Oanh (n° 11, 45 ans), la facilitatrice, chez John (n° 42, 43 ans), son ami singapourien qui lui loue son logement social dans une barre d'immeuble à quelques rues de Joo Chiat Road. Dans cet appartement tout en longueur transformé en dortoir, les migrantes occupent trois chambres et le propriétaire vit retranché dans le salon aménagé en chambre à coucher, sur le canapé de l'entrée, devant un téléviseur plasma accroché au mur. Vautré sur le canapé, il sirote son thé et regarde le spectacle qui se déroule jour après jour aux heures des repas : le réveil de ses colocataires.

Elles émergent de leur chambre une à une, en chemisier ou pyjama, décoiffées, bâillant, certaines encore mal démaquillées et avec la gueule de bois. Toutes s'empressent vers les toilettes, l'espace le plus convoité de la maison, donc, toujours occupé. Surprise ce jour-là, un étranger partage la loge avec le propriétaire. « C'est qui, lui ? » semblent-elles dire du regard à la facilitatrice. Le repas est servi, de la cuisine vietnamienne maison, simple mais délicieuse. On mange sur une table métallique, dans la cuisine attachée au salon, assis sur des tabourets en plastique. Le repas fini, les migrantes retournent dans leurs chambres, des matelas posés au sol et entourés de valises, vêtements et lingerie. L'une d'entre elles s'assoit devant moi, comme fascinée par mon vietnamien. « D'où viens-tu ? » lui demandé-je ? « De Long Xuyên » répond-elle. « Ah bon ! Long Xuyên, la capitale d'An Giang ! Sais-tu que j'ai habité à Châu Đốc ? ». Rien de mieux pour lancer la conversation que se remémorer le *quê hương*, le village natal, lieu empreint de nostalgie et auquel, elle et moi, sommes attachés pour des raisons différentes. La tristesse s'empare de moi à l'écoute de son récit si familier : la dette, la dépendance familiale, l'isolement à Joo Chiat, et surtout son regard tendre envers un homme capable de l'écouter et de la comprendre, contrairement à ceux qu'elle croise soir après soir à Joo Chiat. Pendant l'investigation, j'avais appris à me protéger de ces affects et sentiments ambivalents mêlant fascination, empathie, ennui et désir, courants en situation d'entretien ou de discussion. Mais nous sommes en 2013, et trois ans après la fin de l'investigation, j'ai déposé mon bouclier.

Alors que cette inconnue que j'aurais pu rencontrer à An Giang regagne sa chambre, la facilitatrice vient me rejoindre. Elle sort d'un sac en plastique une masse de documents portant le logo d'un hôpital de Hồ Chí Minh-Ville, des diagnostics et des résultats de tests médicaux. J'apprends alors, ébahi, qu'elle se remet tout juste d'un cancer du sein qui a failli l'emporter, d'où sa longue et inexplicée absence de Singapour. Après la pluie, le beau

temps, et la voici de retour à Joo Chiat, une demi-douzaine de migrantes vietnamiennes à sa charge, ses deux téléphones à portée de main, affairée comme d'habitude entre la cuisine, le ménage et ses clients, sous l'œil attentif du propriétaire, homme divorcé visiblement heureux d'accueillir cette jeunesse féminine chez lui, peu importe qu'il ne parle pas vietnamien. L'heure de la sieste approche. Le propriétaire commence à somnoler, la facilitatrice se met à bâiller. Le moment de partir pour moi, direction Joo Chiat Road.

Le quartier change à grande vitesse, comme le reste de la ville d'ailleurs. En 2010, la rue était parsemée d'établissements récréatifs et de femmes vietnamiennes déambulant ici et là au coucher du soleil, fardées et parfumées, prêtes à s'agripper aux clients. Aujourd'hui, ce monde-là est en voie de disparition à cause de la campagne du Save Joo Chiat Working Group, et de la tendance inégale – mais générale – à l'embourgeoisement qui s'empare de certains quartiers de la côte est de Singapour. Des pâtisseries raffinées offrent des beignets colorés aux formes extravagantes à 5 SGD pièce, le prix d'un repas dans une cantine ou dans un *food court*, des galeries d'art bourgeoises vendent des paysages et des portraits aux couleurs chatoyantes et criardes, des designers globalisés proposent des intérieurs empruntés aux revues occidentales de décoration, des brocanteurs présentent des téléphones à cadran en bakélite et du mobilier rétro des années 1970, des cavistes proposent du vin australien, européen, californien et chilien à 25 SGD la bouteille au moins, des jeunes « branchés » s'empressent vers les restaurants de la chaîne Everything with Fries ou les cafétérias Awfully Chocolate pour déguster des *har jeong kai burger with fries* et des *white chocolate butterscotch roll* ; tout cela remplace de manière inexorable, tel un rouleau compresseur, le *Little Vietnam* des années 2000, les bars dansants, les pubs et les salons de karaoké, les cantines vietnamiennes vibrantes et les trottoirs vietnamisés.

Si ce nouveau *Little Vietnam* se passe volontiers du fard, du parfum bon marché, des minijupes et des décolletés généreux et échancrés, il retient l'exotisme de l'Indochine et la fragrance de sa cuisine. Ici, une galerie d'art orne sa vitrine d'un tableau représentant des paysans vietnamiens affublés de chapeaux coniques, là-bas, un salon de coiffure décore son panneau d'entrée avec une jeune femme vietnamienne en robe blanche traditionnelle, coiffée à nouveau d'un chapeau conique. Je me trouve devant le Betel Box Singapore Backpackers Hostel, juste en face du Summit Design Studio, là où se trouvait jadis le foyer. Le Betel Box affiche un caractère international sans appel : drapeaux et Polaroid des quatre coins du monde, menus *peranakan*, vietnamien et occidental, et vélo vintage avec un nouveau chapeau conique posé sur le guidon, quintessence d'un Viêt Nam nostalgique. Une migrante vietnamienne s'empresse. Elle me regarde du coin de l'œil, et continue sa route. Quatre ans

plus tôt, j'errais ici même en quête d'informatrices, souriant maladroitement aux passantes comme un distributeur de tracts. Que de souvenirs, et quel chemin depuis mon premier séjour à Svay Pak. Le parcours m'aura mené du reportage social aux sciences sociales. Il aura valu la peine. Click, c'est dans la boîte !



Fig. 71 : Une migrante vietnamienne passe devant le Betel Box Backpacker Hostel sur Joo Chiat Road. Photo de l'auteur, 15/03/2013.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature scientifique et grise

- ABRAHAM, Itty et VAN SCHENDEL, Willem, « Introduction. The Making of Illicitness », in VAN SCHENDEL, Willem et ABRAHAM, Itty (dir.), *Illicit Flows and Criminal Things: States, Borders, and the other Side of Globalization*, Bloomington, Indiana University Press, 2005, pp. 1-37.
- ABRAMI, Regina et HENAFF, Nolwen, « The City and the Countryside: Economy, State and Socialist Legacies », in BERESFORD, Melanie et TRÂN Ngọc Angie (dir.), *Reaching for the Dream: Challenges of Sustainable Development in Vietnam*, Copenhague, Nordic Institute of Asian Studies Press, 2004, pp. 95-134.
- ABSI, Pascale, « La valeur de l'argent dans les maisons closes de Bolivie », in BROQUA, Philippe et DESCHAMPS, Catherine (dir.), *L'échange économique-sexuel*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2014, pp. 61-87.
- AMER, Ramses, « The Ethnic Vietnamese in Cambodia: A Minority at Risk? » *Contemporary Southeast Asia*, vol. 16, n° 2, 1994, pp. 210-38.
- AMER, Ramses, « Cambodia's Ethnic Vietnamese: Minority Rights and Domestic Politics », *Asian Journal of Social Science*, vol. 34, n° 3, 2006, pp. 388-409.
- AN GIANG STATISTICAL OFFICE, *Niên giám thống kê 2009 [Annuaire statistique]*, Long Xuyên, Statistical Office An Giang, 2010, 280 p.
- ANDERSON, Bridget et O'CONNEL DAVIDSON, Julia, *Trafficking – a Demand Led Problem? A Multi-Country Pilot Study*, Stockholm, Save the Children, 2002, 71 p.
- ANONYME, « Note sur l'esclavage », *Revue maritime et coloniale*, VII, 1863, pp. 78-80.
- ANSART, Pierre, « La déférence ou le refus du pouvoir », *Communications*, n° 69, 2000, pp. 251-268.
- APPOLD, Stephen J. et ĐINH Thê Phong, « Patron - Client Relationships in a Restructuring Economy: An Exploration of Interorganizational Linkages in Vietnam », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 50, n° 1, 2001, pp. 47-76.
- AROTÇARENA, Guillaume Fr., *Priest in Geylang. The Untold Story of the Geylang Catholic Centre*, Singapour, Ethos Book, 2015, 200 p.
- ASIA FOUNDATION, *Combating Human Trafficking in Vietnam: Lessons Learned and Practical Experiences for Future Program Design and Implementation 2002-2008*, Hà Nội, The Asia Foundation, 2008, 31 p.
- ATTANE, Isabelle et SCORNET, Catherine, « Vers l'émancipation ? Politiques reproductives et condition des femmes en Chine et au Viêt-Nam », *Cahiers du Genre*, n° 46, 2009 pp. 129-154.

- AVIELI, Nir, « Feasting with the Living and the Dead: Food and Eating in Ancestor Worship Rituals in Hôi An », in TAYLOR, Philip Taylor (dir.), *Modernity and Re-enchantment: Religion in Post-revolutionary Vietnam*, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies Press, 2007, pp. 121-160.
- BAKER, Simon, LY, Saranda, UN, Saron, HOM, Em Xakha et UN, Samon, *Promotion of Community Identification and Participation in Community Activities in a Population of Debt-Bonded Sex Workers in Svay Pak, Cambodia*, Bangkok, Phnom Penh, Population Council (Horizons Project), Cambodian Researchers for Development, Khemara, 2003, 52 p.
- BALDASSAR, Loretta et MERLA Laura, « Introduction: Transnational Family Caregiving Through the Lens of Circulation », in BALDASSAR, Loretta et MERLA Laura (dir.), *Transnational Families, Migration and the Circulation of Care. Understanding Mobility and Absence in Family Life*, Londres et New York, Routledge, 2014, 321 p.
- BALDASSAR, Loretta, BALDOCK, Cora V. et WILDING, Raelene, (dir), *Families Caring Across Borders. Migration, Ageing and Transnational Caregiving*, Hampshire, New York, Palgrave MacMillan, 2007, 259 p.
- BALES, Kevin, *Disposable People: New Slavery in the Global Economy*, Berkeley, University of California Press, 2004 [1999], 298 p.
- BARLEY, Stephen, « Careers Identities and Institutions: The Legacy of the Chicago School of Sociology », in ARTHUR, Michael, HALL Douglas et LAWRENCE Barbara (dir.), *Handbook of Career Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 41-65.
- BARRY, Kathleen, « Industrialization and Economic Development: The Costs to Women », in BARRY, Kathleen (dir.), *Vietnam's Women in Transition*, New York, St. Martin's Press, 1996, pp. 144-56.
- BARRY, Kathleen, « La prostitution est un crime », *Déviance et société*, vol. 10, n° 3, 1986. pp. 299-303.
- BARRY, Laurent, BONTE, Pierre, D'ONOFRIO, Salvatore, GOVOROFF, Nicolas, JAMARD, Jean-Luc, MATHIEU, Nicole-Claude, PORQUERES I GENE, Enric, WILGAUX, Jérôme, ZEMPLIENI, Andrés et ZONABEND, Françoise, « Glossaire de la parenté », *L'Homme*, n° 154-155, 2000, pp. 721-732.
- BARSLUND, Mikkel et TARP, Finn, « Formal and Informal Rural Credit in four Provinces of Vietnam », *Journal of Development Studies*, vol. 44, n° 4, 2008, pp. 485-503.
- BAUBDRIT, André, *Bétail humain. Rapt-Vente-Infanticide dans l'Indochine française et dans la Chine du sud*, Saïgon, Société des imprimeries et des librairies indochinoises (SILI), 1945 [1943], 212 p.

- BECKER, Howard, « Notes sur le concept d'engagement », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 11, 2006 (<http://traces.revues.org/257>) (traduction de « Notes on the Concept of Commitment », *The American Journal of Sociology*, vol. 66, n° 1, 1960, p. 32-40).
- BECKER, Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailé, 1985, 247 p. (traduction de *Outsiders. Studies in the Sociology of Deviance*, New York, The Free Press of Glencoe, 1963, 191 p.).
- BECKER, Howard et STRAUSS, Anselm, « Careers, Personality, and Adult Socialization », *American Journal of Sociology*, vol. 62, n° 3, 1956, pp. 253-263.
- BEESEY, Allan, LÊ Nguyễn Minh Tân et ĐÀO Thị Bích Hà, *Situational Analysis of Female Workers in Svay Rieng and Neak Leoung and HIV/AIDS Risk Behavior*, rapport non publié, 2010, 29 p.
- BÉLANGER, Danièle, « Labor Migration and Trafficking among Vietnamese Migrants in Asia », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, n° 653, 2014, pp. 87-106.
- BÉLANGER, Danièle, « Regional Differences in Household Composition and Family Formation patterns in Viet Nam », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 31, n° 2, 2000, pp. 171-196.
- BÉLANGER, Danièle et BARBIERI, Magali, « Introduction: State, Families, and the Making of Transitions in Vietnam », in BARBIERI, Magali et BÉLANGER, Danièle (dir.), *Reconfiguring Families in Contemporary Vietnam*, Stanford, Stanford University Press, 2009, pp. 1-46.
- BÉLANGER Danièle, KHUẤT Thu Hồng et TRẦN Giang Linh, « Transnational Marriages between Vietnamese Women and Asian Men in Vietnamese Online Media », *Journal of Vietnamese Studies*, vol. 8, n° 2, 2013, pp. 81-114.
- BÉLANGER Danièle et TRẦN Giang Linh, « The Impact of Transnational Migration on Gender and Marriage in Sending Communities of Vietnam », *Current Sociology*, vol. 59, n° 1, 2011, pp. 59-77.
- BÉLANGER Danièle, TRẦN Giang Linh et LÊ Bạch Dương, « Marriage Migrants as Emigrants », *Asian Population Studies*, vol. 7, n° 2, 2011, pp. 89-105.
- BÉLIARD, Aude et EIDELIMAN, Jean-Sébastien, « Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique », in BENZA, Alban et FASSIN, Didier (dir.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, la Découverte (Recherches), 2008 p. 123-141.
- BENEDICT, Paul K., « An Analysis of Annamese Kinship Terms », *Southwestern Journal of Anthropology*, vol. 3, n° 4, 1947, pp. 371-392.
- BERLINER, David, « Le désir de participation ou comment jouer à être un autre », *L'Homme*, n° 206, 2013, pp. 151-170.

- BERMAN, Jennifer S., « “No Place Like Home”: Anti-Vietnamese Discrimination and Nationality in Cambodia », *California Law Review*, vol. 84, n° 3, 1996, pp. 817-874.
- BERTRAND, Didier, « Les Vietnamiens au Cambodge : analyse des représentations et des conditions d’une intégration », *Aséanie*, vol. 2, n° 2, 1998, pp. 27-46.
- BESSIN, Marc et ROULLEAU-BERGER Laurence, « Les armes du faible sont-elles de faibles armes ? », *L’Homme et la société*, n° 143-144, 2002/1 (<http://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2002-1-page-3.htm>).
- BESSIN, Marc, BIDART, Claire et GROSSETI, Michel, « Introduction générale. L’enquête sur les bifurcations : une présentation », in BESSIN, Marc, BIDART, Claire et GROSSETI, Michel (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l’événement*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 7-19.
- BIHR, Alain, « L’idéologie néolibérale », *Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 30, 2011 (<http://semen.revues.org/8960>).
- BLANC, Marie-Ève, « Construction sociale des homosexualités masculines au Viet Nam. Quelques clés pour comprendre la discrimination et ses implications pour la stratégie de prévention du sida », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 186, 2005/4, pp. 729-743.
- BOISSEAU DU ROCHER, Sophie, *L’ASEAN et la construction régionale en Asie du Sud-Est*, Paris, L’Harmattan (Logiques politiques), 1998, 310 p.
- BOTTE, Marie-France, *Le prix d’un enfant : 4 ans dans l’enfer de la prostitution enfantine à Bangkok*, Paris, Robert Laffont, 1993, 253 p.
- BOUMAN Fritz J. A., « Informal Rural Finance: An Aladdin’s Lamp of Information », *Sociologia Ruralis*, vol. 30, n° 4, 1990, pp. 155-173.
- BOURDIEU, Pierre, « L’illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, 1986, pp. 69-72.
- BOZON, Michel, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, 2013 (3^e édition), 128 p.
- BRAZIL, David, *No Money no Honey: A Candid Look at Sex-for-Sale in Singapore*, Singapore, Angsana Books, 2004 (5^e édition), 192 p.
- BRENNAN, Denise, *What’s Love Got to Do with It? Transnational Desires and Sex Tourism in the Dominican Republic*, Durham, Duke University Press, 2004, 296 p.
- BRENNAN, Denise. « Selling Sex for Visas: Sex Tourism as Stepping Stone to International Migration for Dominican Women », in EHRENREICH, Barbara et HOCHSCHILD, Arlie R. (dir.) *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books, 2002, pp. 164-168.
- BRIFFAUT, Camille, « L’engagement pour dettes dans le droit sino-annamite », *Questions pratiques de législation et d’économie morale*, 1907, pp. 1-34.

- BROQUA, Christophe, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, n° 75, 2009/2, pp. 109-124.
- BROWN, Eleanor, *The Ties that Bind. Migration and Trafficking of Women and Girls for Sexual Exploitation in Cambodia*, Phnom Penh, International Organisation for Migration, 2007, 113 p.
- BÙI Thế Cường, TRƯƠNG Sĩ Ánh, GOODKIND, Daniel, KNODEL, John et FRIEDMAN, Jed, « Older People in Vietnam Amidst Transformations in Social Welfare Policy », in PHILIPS, David R. (dir.), *Ageing in the Asia-Pacific Region Issues, Policies and Future Trends*, Londres et New York, Routledge, 2000, pp. 334-359.
- BURLACU, Roxana, *La vie qu'on a. L'histoire d'une fille de l'Est*, Paris, L'Harmattan (Pepper), 2009, 347 p.
- BURROUGHS, William, *Le festin nu*, Paris, Gallimard, 2002, 340 p. (traduction de *Naked Lunch*, Paris, New York, Olympia Press, Grove Press, 1959, 228 p.).
- BUSZA, Joann, « How Does a "Risk Group" Perceive Risk? », *Journal of Psychology & Human Sexuality*, vol. 17, n° 1, 2005, pp. 65-82.
- BUSZA, Joanna, « Sex Work and Migration. The Dangers of Over-simplification: A Case Study of Vietnamese Women in Cambodia », *Health and Human Rights*, vol. 7, n° 2, 2004, pp. 231-249.
- BUSZA, Joanna et SCHUNTER, Bettina, « From Competition to Community: Participatory Learning and Action among Young, Debt-Bonded Vietnamese Sex Workers in Cambodia », *Reproductive Health Matters*, vol. 9, n° 17, 2001, pp. 72-81.
- BỮU Lộc, *L'usure chez les paysans en Annam*, thèse pour l'obtention du doctorat en Droit, Faculté de droit et des sciences économiques, Université de Montpellier, 1941, 329 p.
- CARRUTHERS, Ashley, « Indochine Chic: Why is Vietnamese food so classy in Singapore? », *Anthropology Today*, vol. 28, n° 2, 2012, pp. 17-20.
- CASTRO, Julie, « L'épaisseur des transactions. Regard croisé sur la sexualité prémaritale et la "prostitution" au Mali », in BROQUA, Philippe et DESCHAMPS, Catherine (dir.), *L'échange économique-sexuel*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2014, pp. 89-123.
- CEFAÏ, Daniel, « Les politiques de l'enquête (II) : Vers une anthropologie critique » (recension de FASSIN, Didier et BENZA, Alban (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, 331 p.) (<http://www.laviedesidees.fr/Vers-une-anthropologie-critique.html>).
- CERTEAU, Michel de, *Arts de faire. L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990, 349 p.
- CHANTAVANICH, Supang, *Mobility And HIV/AIDS in the Greater Mekong Subregion*, Bangkok, Asian Development Bank, United Nations Development Program, 2000, 145 p.

- CHAUMONT, Jean-Michel, « Le militant, l'idéologue et le chercheur », *Le Débat*, n° 172, 2012/5, pp. 120-130
- CHAUMONT, Jean-Michel, *Le mythe de la traite des Blanches. Enquête sur la fabrication d'un fléau*, Paris, La Découverte, 2009 a, 321 p.
- CHAUMONT, Jean-Michel, « Postface. Louons maintenant les grandes femmes ! », in BURLACU, Roxana, *La vie qu'on a. L'histoire d'une fille de l'Est*, Paris, L'Harmattan (Pepper), 2009 b, pp. 311-347.
- CHAUMONT, Jean-Michel et WILBRIN, Anne-Laure, « Traite des Noirs, traite des Blanches : même combat ? », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 43, 2006, pp. 125-136.
- CHILD EXPLOITATION AND ONLINE PROTECTION CENTRE, *The Trafficking of Women and Children from Vietnam*, Hà Nội, Child Exploitation and Online Protection Centre, the British Embassy, 2011, 32 p.
- CHU, Julie, *Cosmologies of Credit: Transnational Mobility and the Politics of Destination in China*, Durham, Duke University Press, 2010, 343 p.
- COHEN, Erik, « Lovelorn Farangs: The Correspondence between Foreign Men and Thai Girls », *Anthropological Quarterly*, vol. 59, n° 3, 1986, pp. 115-127.
- CONDOMINAS, Georges (dir.), *Formes extrêmes de dépendance. Contribution de l'étude de l'esclavage en Asie du Sud-Est*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1998, 582 p.
- CONINCK, Frédéric et GODARD, Francis, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 1, 1990, pp. 23-53.
- CONNELL, Raewyn et MESSERSCHMIDT, James W., « Hegemonic Masculinity: Rethinking the Concept », *Gender and Society*, vol. 19, n° 6, 2005, pp. 829-859.
- CONNELL, Raewyn, *Masculinities*, Cambridge, Polity Press, 1995, 295 p.
- CRESSEY, Paul G., *The Taxi-Dance Hall: A Sociological Study in Commercialized Recreation and City Life*, Chicago, University of Chicago Press (The University Of Chicago Sociological Series), 2008 [1932], 329 p.
- CREUSOT, Anne-Claude Creusot et QUỲNH Trần Thị Thanh, *La microfinance a-t-elle encore sa place lorsque l'offre publique de crédit s'étend ?*, Nogent sur Marne, GRET (Coopérer aujourd'hui n° 33), 2003, 47 p.
- DAMAMME, Aurélie et PAPERMAN, Patricia, « Care domestique : délimitations et transformations », in MOLINIER, Pascale, LAUGIER, Sandra et PAPERMAN, Patricia (dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot (Petite Bibliothèque Payot), 2009, pp. 133-159.

- ĐẶNG Trinh Kỳ, *L'engagement des personnes en droit annamite*, Paris, Domat-Montchrestien, 1933, 171 p.
- DARTIGUENAVE, Henri, « Des ventes d'enfants en Indochine », *Revue indochinoise*, IX, janvier-juin 1908, pp. 239-247.
- DESCHAMPS, Catherine, « Les billets fétiches : des humeurs au liquide dans la prostitution de rue », *La Revue*, n° 3 (<http://www.lrdp.fr/articles.php?lng=fr&pg=1203>).
- DERKS, Annuska, *Khmer Women on the Move: Exploring Work and Life in Urban Cambodia*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2008, 258 p.
- DERKS, Annuska, HENKE, Roger et LY, Vanna, *Review of a Decade of Research on Trafficking in Persons*, Phnom Penh, The Asia Foundation, 2006, 59 p.
- DERKS, Annuska, *Trafficking of Vietnamese Women and Children to Cambodia*, Genève, International Organisation for Migration, 1998, 53 p.
- DIALMA, Emmanuel et MAM, Somaly, « Apparences de droit et réalités de fait de la traite humaine en Indo-Chine et notamment au Cambodge », *Alternatives Sud*, vol. XII, n° 3, 2005, pp. 89-109.
- DiGREGORIO, Michael et SALEMINK, Oscar, « Living with the Dead: The Politics of Ritual and Remembrance in Contemporary Vietnam », *Journal of Southeast Asian Studies*, vol. 38, n° 3, 2007, pp. 433-440.
- ĐINH Trọng Hiếu, « Vraies et fausses vierges au Viêt Nam. La falsification corporelle en question », *Extrême-Orient Extrême-Occident*, n° 32, 2010, pp. 163-191.
- ĐINH Văn Trung *La psychologie du paysan du Delta. Étude sur la culture vietnamienne*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1974, 825 p.
- ĐỖ Lam Chi Lan, *La mère et l'enfant dans le Viêt-Nam d'autrefois*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1998, 351 p.
- DOEZEMA, Jo, « Who Gets to Choose? Coercion, Consent, and the UN Trafficking Protocol », *Gender and Development*, vol. 10, n° 1, 2002, pp. 20-27.
- DOEZEMA, Jo, « Ouch!: Western Feminists' "Wounded Attachment" to the "Third World Prostitute" » *Feminist Review*, n° 67, 2001, pp. 16-38.
- DUFY, Caroline et WEBER, Florence, *L'ethnographie économique*, Paris, La Découverte, 2007, 122 p.
- DUNKLE, Kristin L., JEWKES, Rachel, NDUNA, Mzikazi, JAMA, Nwabisa, LEVIN, Jonathan, SIKWEYIYA, Yandisa et KOSS, Mary P., « Transactional Sex and Economic Exchange with Partners among Young South African Men in the Rural Eastern Cape: Prevalence, Predictors, and Associations with Gender-Based Violence », *Social Sciences and Medicine*, vol. 65, n° 6, 2007, pp. 1235-1248.

- DURRWELL, Georges, *Le Jeu en Cochinchine*, Saïgon, Ménard, 1901, 48 p.
- EARL, Catherine, « Leisure and Social Mobility in Ho Chi Minh City », in TAYLOR, Philip (dir.), *Challenges to Reform: Social Inequality in Vietnam*, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies Press, 2004, pp. 351-379.
- EBAUGH, Helen Rose et CURRY, Mary, « Fictive Kin as Social Capital in New Immigrant Communities », *Sociological Perspectives*, vol. 43, n° 2, 2000, pp. 189-209.
- EDMONDS, Eric V. et TURK, Carrie, « Child Labor in Transition in Vietnam », Washington D.C., World Bank (Policy Research Paper n° 2774), 2001, 56 p.
- EHRENTAUT, Stefan, « Perpetually Temporary: Citizenship and Ethnic Vietnamese in Cambodia », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 34, n° 5, 2011, pp. 779-798.
- ENGELBERT, Thomas, « “Go West” in Cochinchina. Chinese and Vietnamese Illicit Activities in the Transbassac (c. 1860-1920s) », *Chinese Southern Diaspora Studies*, vol. 1, 2007, pp. 56-82.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 310 p. (traduction de *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton, Princeton University Press, 1990, 260 p.).
- FABRE, Daniel, JAMIN, Jean et MASSENZIO, Marcello, « Jeu et enjeu ethnographiques de la biographie », *L'Homme*, n° 195-196, 2010/3, pp. 7-20.
- FARRINGTON, Anneka, *Living in the Shadows: Child Trafficking in the Ethnic Vietnamese Community in Poipet, Cambodia*, Phnom Penh, International Organisation for Migration, 2002, 74 p.
- FASSIN, Didier, « Une science sociale critique peut-elle être utile ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 9, 2009 (<http://traces.revues.org/4465>).
- FASSIN, Didier, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 55, n° 5, 2000, pp. 955-981.
- FASSIN, Didier, « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », in BECKER, Charles, DOZON, Jean-Pierre, OBBO, Christine et TOURÉ Mamadou (dir.), *Sciences sociales et sida en Afrique. Bilan et perspectives*, Paris, Karthala, 1999, pp. 41-66.
- FASSIN, Didier et BOURDELAIS, Patrice, « Les frontières de l'espace moral. Introduction », in FASSIN, Didier et BOURDELAIS, Patrice (dir.), *Les constructions de l'intolérable. Études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, Paris, La Découverte, 2005, pp 7-15.

- FASSIN, Didier et EIDELIMAN, Jean-Sébastien, « Introduction. Défense et illustrations des économies morales », in FASSIN, Didier et EIDELIMAN, Jean-Sébastien (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 2012, pp. 9-18.
- FERRERA Maurizio, « The “Southern Model” of Welfare in Social Europe », *Journal of European Social Policy*, vol. 6, n° 1, 1996, pp. 17-37.
- FINCH, Janet, *Family Obligations and Social Change*, Cambridge, Polity Press, 1989, 269 p.
- FINCH, Janet et MASON, Jennifer, *Negotiating Family Responsibilities*, Londres et New York, Routledge, 1992, 257 p.
- FISHER, Berenice et TRONTO, Joan, « Toward a Feminist Theory of Care », in ABEL, Emily et NELSON, Margaret (dir.), *Circles of Care: Work and Identity in Women's Lives*, Albany, State University of New York Press, 1991, pp. 36-54.
- FLEUCHÉ, Christophe, « Rattrapage, transition et décollage : analyse de la croissance vietnamienne (1900-2002) », in GIRONDE, Christophe et MAURER, Jean-Luc (dir.), *Le Vietnam à l'aube du XXIe siècle. Bilan et perspectives politiques, économiques et sociales*, Paris, Karthala, IUED, CRAM, 2004, pp. 75-109.
- FORMOSO, Bernard, « Corps étrangers. Tourisme et prostitution en Thaïlande », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 25, n° 2, 2001, pp. 55-70.
- FOUQUET, Thomas, « La clandestinité comme stratégie. Sur la “sexualité transactionnelle” à Dakar », in BROQUA, Philippe et DESCHAMPS, Catherine (dir.), *L'échange économique-sexuel*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2014, pp. 125-151.
- FREITAS, Any et GODIN, Marie, « Carrières migratoires des femmes latino-américaines dans le secteur de la domesticité à Bruxelles », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n° 2, 2013 (<http://remi.revues.org/6381>).
- GALLAGHER, Anne et PEARSON, Elaine, « The High Cost of Freedom: A Legal and Policy Analysis of Shelter Detention for Victims of Trafficking », *Human Rights Quarterly*, vol. 32, n° 1, 2010, pp. 73-114.
- GENDREAU, Francis, ĐỖ Tiên Dũng, PHẠM Đỗ Nhật Tân, « Les migrations internes », in GUBRY, Patrick, (dir.), *Population et développement au Viêt-nam*, Paris, Karthala, CEPED, 2000, pp 195-217.
- GENERAL STATISTICS OFFICE, *Viet Nam Population and Housing Census 2009: Age-sex Structure and Marital Status of the Population in Viet Nam*, Hà Nội, General Statistics Office, 2011, 168 p.
- GENERAL STATISTICS OFFICE, « *Keeping silent is dying* ». *Results from the National Study on Domestic Violence against Women in Viet Nam*, Hà Nội, General Statistics Office, 2010 a, 32 p.

- GENERAL STATISTICS OFFICE, *Result of the Viet Nam Household Living Standards Survey 2010*, Hà Nội, Statistical Publishing House, 2010 b, 712 p.
- GENERAL STATISTICS OFFICE, *Vietnam Population and Housing Census 2009: Age-sex Structure and Marital Status of the Population in Viet Nam*, Statistical Publishing House, 2009, 166 p.
- GILBOA, Amit, *Off the Rails in Phnom Penh: Into the Dark Heart of Guns, Girls, and Ganja*, Bangkok, Asia Books, 1998, 189 p.
- GIRONDE, Christophe, « Manque de crédit ou manque de profit ? L'économie familiale au Vietnam », *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 26, n° 2, 2007, pp. 157-172.
- GOFFMAN, Erving, *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975, 175 p. (traduction de *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1963, 147 p.).
- GOFFMAN, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973, 256 p. (traduction de *The Presentation of Self in Everyday Life*, Edinburgh, University of Edinburgh, Social Sciences Research Centre, Monograph n° 2, 1956, 173 p.).
- GOFFMAN, Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968, 447 p. (traduction de *Asylums: Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, Garden City, Anchor Books, Doubleday & Co., 1961, 392 p.).
- GOLD, Raymond, « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in CEFAÏ, Daniel, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, pp. 340-349 (traduction de GOLD, Raymond, « Roles in Sociological Field Observations », *Social Forces*, vol. 36, n° 3, 1958, pp. 217-233).
- GOODKIND, Daniel M., « Vietnam's One-or-Two-Child Policy in Action », *Population and Development Review*, vol. 21, n° 1, 1995, pp. 85-111.
- GOUIN, Eugène, *Dictionnaire vietnamien-chinois-français*, Paris, You-Feng, Les Indes savantes, Missions étrangères de Paris, 2002 [1957], 1606 p.
- GOUROU, Pierre, *Les paysans du Delta tonkinois. Étude de géographie humaine*, Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, 1936, 666 p.
- GOVERNMENT OF VIETNAM, *Sex Work and Mobility from A Gender Perspective: Findings from Three Cities in Viet Nam*, Hà Nội, Government of Viet Nam, United Nations in Viet Nam, 2012, 64 p.
- GRANOVETTER, Mark, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *The American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3, 1985, pp. 481-510.

- GRANOVETTER, Mark, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1973, pp. 1360-1380.
- GREENHALGH, Susan, « Sexual Stratification: The Other Side of “Growth with Equity” in East Asia », *Population and Development Review*, vol. 11, n° 2, 1985, pp. 265-314.
- GRILLOT, Caroline, *The Fringes of Conjuality. On Fantasies, Tactics and Representations of Sino-Vietnamese Encounters in Borderlands*, thèse pour l’obtention du doctorat en Anthropologie, Department of Social and Cultural Anthropology, Faculty of Social Sciences, Amsterdam University, 2012, 489 p.
- GRILLOT, Caroline, *Volées, envolées, convolées... Vendues, en fuite ou re-socialisées : les « fiancées » vietnamiennes en Chine*, Bangkok, Paris, Institut de recherche sur l’Asie du Sud-Est contemporaine, Connaissances et Savoirs, 2010, 407 p.
- GROUPE D’ÉTUDE SUR LA TOXICOMANIE DE HO CHI MINH-VILLE, « La toxicomanie », *Études vietnamiennes*, n° 66, 1981, pp. 9-64.
- GUÉRIN, Isabelle, MORVANT-ROUX, Solène et VILLAREAL, Magdalena, « Introduction », in GUÉRIN, Isabelle, MORVANT-ROUX, Solène et VILLAREAL, Magdalena (dir.), *Microfinance, Debt and over-Indebtedness. Juggling with Money*, Londres et New York, Routledge (Routledge Studies in Development Economics) 2014, pp. 1-23.
- GUÉRIN, Isabelle, « L’éducation financière ou comment apprendre aux pauvres à bien consommer ? », in GUÉRIN, Isabelle et SÉLIM, Monique (dir.), *À quoi et comment dépenser son argent ? Hommes et femmes face aux mutations globales de la consommation*, Paris, L’Harmattan, 2013, pp. 51-71.
- GUILMOTO, Christophe Z., « Son Preference, Sex Selection, and Kinship in Vietnam Christophe », *Population and Development Review*, vol. 38, n° 1, 2012, pp. 31-54.
- GUILMOTO, Christophe Z., XUYÊN Hoàng et NGÔ Văn Toàn, « Recent Increase in Sex Ratio at Birth in Viet Nam », *PLoS ONE*, vol. 4, n° 2, 2009, pp. e4624.
- GUSTAFSSON Mai Lan, « “Freedom. Money. Fun. Love.”: The Warlore of Vietnamese Bargirls », *The Oral History Review*, vol. 38, n° 2, 2011, pp. 308-330.
- GUYOT-BECKER, Thérèse, *La servitude pour dette au Campa du sud au XVIIIe siècle : étude des archives légales du “Panduranga-Campa” de la Société Asiatique de Paris*, thèse pour l’obtention du doctorat en Histoire, École pratique des hautes études, 2014, 529 p.
- HÀ Song Vữ, SCHULER, Sidney, HOÀNG Tú Anh et TRANG Quách, « Divorce in the Context of Domestic Violence against Women in Vietnam », *Culture, Health & Sexuality: An International Journal for Research, Intervention and Care*, vol. 16, n° 6, 2014, pp. 634-647.

- HAINES, David W., *The Limits of Kinship: South Vietnamese Households, 1954-1975*, DeKalb, Southeast Asia Publications, Center for Southeast Asian Studies, Northern Illinois University, 2006, 331 p.
- HANDMAN, Marie-Elisabeth, « S'émanciper en se prostituant », in VEAUUVY Christiane, ROLLINDE Marguerite et AZZOUG Mireille (dir.), *Les femmes entre violences et stratégies de liberté. Maghreb et Europe du Sud*, Saint-Denis, Bouchène, 2004, pp. 291-299.
- HARCOURT, Christine et DONOVAN, Basil, « The Many Faces of Sex Work », *Sexually Transmitted Infections*, n° 81, 2005, pp. 201-206.
- HARDY, Andrew, « From a Floating World: Emigration to Europe from Post-War Vietnam », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 11, n° 4, 2002, pp. 463-484.
- HARMS, Erik, « The Boss: Conspicuous Invisibility in Ho Chi Minh City », *City & Society*, vol. 25, n° 2, 2013, pp. 195-215.
- HAUGEN, Gary et HUNTER, Gregg, *Terrify No More: Young Girls Held Captive and the Daring Undercover Operation to Win Their Freedom*, Nashville, Thomas Nelson, 2007, 264 p.
- HELL, Stefan, *Siam and the League of Nations: Modernisation, Sovereignty and Multilateral Diplomacy 1920-1940*, Bangkok, River Books, 2010, 283 p.
- HENAFF, Nolwen, « Migrations et emploi au Vietnam. Évolution et tendances récentes », in GIRONDE, Christohe et MAURER, Jean-Luc (dir.), *Le Vietnam à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Khartala, IUED, CRAM, 2004, pp. 279-301.
- HENAFF, Nolwen et LANGE, Marie-France, « Accès à l'éducation et pauvreté au Viêt-nam », in AKKARI, Abdeljalil et PAYET, Jean-Paul (dir.), *Globalisation et transformations des systèmes éducatifs. Enjeux, réalités et avatars de la scolarisation dans les pays du Sud*, Genève, De Boeck, 2010, pp. 249-77.
- HENAFF, Nolwen et LANGE, Marie-France, « Stratégies des familles pauvres face à l'impératif scolaire au Viêt-nam », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 8, 2009 (<http://cres.revues.org/559>).
- HENAFF, Nolwen et MARTIN Jean-Yves, *Travail, emploi et ressources humaines au Viêt-nam. Quinze ans de Renouveau*, Paris, IRD, Karthala, 2003, 322 p.
- HIRSCHMAN, Charles et VŨ Mạnh Lợi, « Family and Household Structure in Vietnam: Some Glimpses from a Recent Survey », *Pacific Affairs*, vol. 69, n° 2, 1996, pp. 229-49.
- HOÀNG, Kimberly Kay, « “She’s Not a Low-Class Dirty Girl!”: Sex Work in Ho Chi Minh City », *Journal of Contemporary Ethnography*, n° 40, 2011, pp. 367-396.

- HOÀNG, Kimberly Kay, « Economies of Emotion, Familiarity, Fantasy, and Desire: Emotional Labor in Ho Chi Minh City's Sex Industry », *Sexualities*, vol. 13, n° 2, 2010, pp. 255-272.
- HOÀNG Lanh Anh et YEOH, Brenda S.A., « Coping with Debts: Transnational Labour Migration and Family Economics in Vietnam », in HOÀNG Lanh Anh et YEOH, Brenda S.A. (dir.), *Transnational Labour Migration, Remittances and the Changing Family in Asia*, Basingstoke, Palgrave Macmillan (Anthropology, Change and Development), sous presse.
- HOÀNG Lanh Anh et YEOH, Brenda S.A., « "I'd Do it for Love or for Money": Vietnamese Women in Taiwan and the Social Construction of Female Migrant Sexuality », *Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography*, vol. 22, n° 5, 2015, pp. 591-607.
- HOCHSCHILD, Arlie R., « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, n° 9, 2003, pp. 19-49.
- HOCHSCHILD, Arlie R., *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*, Berkeley, University of California Press, 1983, 307 p.
- HOEFINGER, Heidi, *Sex, Love and Money in Cambodia. Professional Girlfriends and Transactional Relationships*, Londres et New York, Routledge, 2013, 229 p.
- HONG-ZEN Wang et BÉLANGER, Danièle, « Exploitative Recruitment Processes and Working Conditions of Vietnamese Migrant Workers in Taiwan », in CHAN, Anita (dir.), *Labour in Vietnam*, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies Press, 2011, pp. 309-334.
- HORTON, Paul, « "I Thought I was the Only One": The Misrecognition of LGBT Youth in Contemporary Vietnam », *Culture, Health & Sexuality: An International Journal for Research, Intervention and Care*, vol. 16, n° 8, 2014, pp. 960-973.
- HORTON, Paul et RYDSTRØM, Helle, « Heterosexual Masculinity in Contemporary Vietnam: Privileges, Pleasures in Protests », *Men and Masculinities*, vol. 14, n° 5, 2011, pp. 542-564.
- HOURS, Bernard et SELIM, Monique, « La protection sociale au Vietnam de la fiction égalitaire à la marchandise », *Revue Tiers Monde*, n° 175, 2003/3, pp. 621-636.
- HUARD, Pierre et DURAND, Maurice, *Connaissance du Viêt-Nam*, Paris, Hà Nội, École française d'Extrême-Orient, Imprimerie nationale, 1954, 364 p.
- HUDGINS, Anastasia, *Policies and Competing Understandings of Risk: Nongovernmental Organizations' Discourses on Vietnamese Commercial Sex Workers in Cambodia*, Thèse pour l'obtention du doctorat en Anthropologie, Temple University, 2006, 305 p.
- HUGHES, Everett C., « Carrières », in CHAPOULIE, Jean-Michel (dir.), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1996, pp. 175-185 (traduction de « Careers », texte inédit utilisé par H. Hugues vers 1967 pour son enseignement à l'Université de Brandeis).

- HÙNG Cẩm Thái, *For Better or for Worse: Vietnamese International Marriages in the New Global Economy*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2008, 209 p.
- HUNTER, Mark, « The Materiality of Everyday Sex: Thinking beyond “prostitution” », *African Studies*, vol. 61, n° 1, 2002, pp. 99-120.
- HY Văn Lương (dir.), *Urbanization, Migration, and Poverty in a Vietnamese Metropolis*, Singapore, National University of Singapore Press, 2009, 464 p.
- HY Văn Lương, « “Brother” and “Uncle”: An Analysis of Rules, Structural Contradictions, and Meaning in Vietnamese Kinship », *American Anthropologist*, vol. 86, n° 2, 1984, pp. 290-315.
- JAKSIC, Milena, « État de littérature. Déconstruire pour dénoncer : la traite des êtres humains en débat », *Critique internationale*, n° 53, 2011/4, pp. 169-182.
- JASCHOK, Maria, *Concubines and Bondservants*, Londres, Zed Books, 1988, 156 p.
- JELLEMA, Kate, « Returning Home: Ancestor Veneration and the Nationalism of *Đổi Mới* Vietnam », in TAYLOR, Philip (dir.), *Modernity and Re-enchantment: Religion in Post-revolutionary Vietnam*, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies Press, 2007, pp. 57-89.
- JEWKES, Rachel, MORRELL, Robert, SIKWEYIYA, Yandisa, DUNKLE, Kristin et PENN-KEKANA, Loveday, « Transactional Relationships and Sex with a Woman in Prostitution: Prevalence and Patterns in a Representative Sample of South African men », *BMC Public Health*, vol. 2, n° 12, 2012, pp. 325-335.
- KARA, Siddharth, *Sex Trafficking: Inside the Business of Modern Slavery*, New York, Columbia University Press, 2009, 298 p.
- KELLEY, Liam C., « “Confucianism” in Vietnam: A State of the Field Essay », *Journal of Vietnamese Studies*, n° 1-2, 2006, pp. 314-370.
- KEMPADOO, Kamala, SANGHERA, Jyoti et PATTANAIK, Bandana (dir.), *Trafficking and Prostitution Reconsidered: New Perspectives on Migration, Sex Work, and Human Rights*, Londres, Boulder, Paradigm Publishers, 2005, 247 p.
- KISS, Ligia, « Health of Men, Women, and Children in Post-Trafficking Services in Cambodia, Thailand, and Vietnam: An Observational Cross-Sectional Study », *Lancet Global Health*, vol. 3, 2015, pp. e154-161.
- KNODEL, John, FRIEDMAN, Jed, TRƯƠNG Sĩ Ánh et BÙI Thế Cường, « Intergenerational Exchanges in Vietnam: Family Size, Sex Composition, and the Location of Children », *Population Studies*, 54, n° 1, 2000, pp. 89-104.
- KOH, David, « Negotiating the Socialist State in Vietnam through Local Administrators: The Case of Karaoke Shops », *Sojourn: Journal of Social Issues in Southeast Asia*, vol. 16, n° 2, 2001, pp. 279-305.

- KONG, Lily et CHANG Tou Chuan, *Joo Chiat: A living Legacy*, Singapore, Joo Chiat Citizens' Consultative Committee, National Archives of Singapore, 2001, 152 p.
- KOURILSKY, Grégory, « Note sur la piété filiale en Asie du Sud-Est theravādin : la notion de “*gun*” » *Aséanie*, n° 20, 2007, pp. 27-54.
- KROWOLSKI, Nelly, « Du dedans au dehors : le vocabulaire de parenté », in NGUYỄN Tùng (dir.), *Mông Phu : un village du delta du fleuve Rouge*, Paris, L'Harmattan (Recherches asiatiques), 1999, pp. 109-136.
- KULICK, Don, « La vie sexuelle des anthropologues : subjectivité érotique et travail ethnographique », *Genre, sexualité & société* n° 6, 2011 (<http://gss.revues.org/2123>) (traduction de « The Sexual Life of Anthropologists: Erotic Subjectivity and Ethnographic Work », in KULICK, Don et WILSON, Margaret (dir.), *Taboo, Sex, Identity and Erotic Subjectivity in Anthropological Fieldwork*, London, New York, Routledge, 1995, pp. 1-28).
- LAGRAVE, Rose-Marie, « Postface », in BROQUA, Philippe et DESCHAMPS, Catherine (dir.), *L'échange économique-sexuel*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2014, pp. 363-379.
- LAINEZ, Nicolas, « L'exploitation de la sexualité des femmes par leur famille au Vietnam : financer les chocs exogènes et le crédit informel », *Autrepart*, n° 66, 2013, 133-152.
- LAINEZ, Nicolas, « Commodified Bodies in Vietnam and Beyond », *Journal of Vietnamese Studies*, vol. 7, n° 1, 2012 a, 149-180.
- LAINEZ, Nicolas, « The Trade in Humans in Colonial Vietnam », in HAINES, David W., YAMANAKA, Keiko et YAMASHITA, Shinji (dir.), *Wind over Water. Rethinking Migration in an East-Asian Setting*, New York, Berghahn Books, 2012 b, pp. 21-33.
- LAINEZ, Nicolas, *Transacted Children and Virginity. Ethnography of Ethnic Vietnamese in Phnom Penh*, Hồ Chí Minh-Ville, Alliance Anti-Trafic, 2011 a, 51p.
- LAINEZ, Nicolas, *A Foot in and a Foot out. Sex Migration of Vietnamese Women to Singapore*, Hồ Chí Minh-Ville, Alliance Anti-Trafic, 2011 b, 75 p.
- LAINEZ, Nicolas, *Mobilité Prostitutionnelle et Représentations. Le Cas des Prostituées Vietnamiennes d'An Giang vers le Cambodge*, Bangkok, Hồ Chí Minh-Ville, IRASEC, Observatoire des Trafics Illicites, Alliance Anti-Trafic, 2010 a, 36 p.
- LAINEZ, Nicolas, « Transacted Kinship. Vietnamese Children Sold for Adoption in Cambodia », communication présentée à la conférence *Forcing Issues: Re-Thinking and Re-Scaling Human Trafficking in the Asia-Pacific Region*, National University of Singapore, 4-5 octobre 2010 b, 9 p.
- LAINEZ, Nicolas, « Représenter l'exploitation sexuelle ? La victime mise en scène », *Migrations et Société*, vol. 21, n° 126, 2009, pp. 127-141.

- LAINEZ, Nicolas, *Transactions de personnes et formes de dépendance au Vietnam. Pour une anthropologie de la "Traite des Jaunes"*, mémoire pour l'obtention du Master 2 en « Anthropologie sociale et Ethnologie », École des hautes études en sciences sociales, 2007, 85 p.
- LAINEZ, Nicolas, *Dette filiale, dette pécuniaire? Sur la servitude des femmes du sud du Vietnam qui se prostituent au Cambodge*, mémoire pour l'obtention du Master 2 en « Coopération internationale, action humanitaire et politiques de développement », UFR 11 (Sciences Politiques), Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2006, 112 p.
- LAINEZ Nicolas et le ROUX, *Bétail humain. La traite des femmes et des enfants en Chine et en Indochine (rapt - vente - infanticide). Suivi de onze documents sur l'esclavage (1860-1940)* (réédition augmentée et présentation du livre d'André BAUDRIT, voir *supra*), Paris, Connaissances et Savoirs (Sources d'Asie), 2008, 420 p.
- LANDES, Antony, « Lettre au gouverneur général de l'Indochine. Rapport sur la prostitution et le trafic des femmes à Cholon », *Excursions et reconnaissances*, n° 4, 1880, pp. 145-147.
- LAUGIER, Sandra, « L'éthique comme politique de l'ordinaire », *Multitudes*, n° 37, 2009/2, pp. 37-38,
- LÊ Bạch Dương, *Viet Nam Children in Prostitution in Hanoi, Hai Phong, Ho Chi Minh City and Can Tho: A Rapid Assessment*, Genève, International Labour Organization, International Programme on the Elimination of Child Labour, 2002, 109 p.
- LE ROUX, Pierre, « A Lethal Funnel: Prostitution and Trafficking in Women for Sexual Exploitation in Southeast Asia (Thailand, Malaysia, Singapore) », in ROUX, Pierre le, BAFFIE, Jean et BEULIER, Gilles (dir.), *The Trade in Human Beings for Sex in Southeast Asia*, Bangkok, White Lotus, 2010, pp. 111-150.
- LE ROUX, Pierre, « La cadette sacrifiée : criminalité organisée en Asie du Sud-Est », in Bessoles, Philippe (dir.), *Criminalité et récidive. Evaluation. Clinique. Thérapeutique. Interculturel*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2007, pp. 177-204.
- LE ROUX, Pierre, BAFFIE, Jean et BEULIER, Gilles (dir.), *The Trade in Human Beings for Sex in Southeast Asia*, Bangkok, White Lotus, 2010, 488 p.
- LE ROUX, Pierre et DIALMA, Emmanuel, « Une approche régionale et interdisciplinaire du trafic humain à but d'exploitation sexuelle en Asie du Sud-Est », in SABOURET, Jean-François (dir), *L'Asie-Monde. Chroniques sur l'Asie et le Pacifique (2002-2011)*, Paris, Centre national de la recherche scientifique (Études Imasie-Pacifique), 2011, pp. 139-145.
- LE ROUX, Pierre et DIALMA, Emmanuel, « The Chinese Diaspora and Prostitution at the Thai-Malay frontier (Hat Yai, Sadao-Dannok, Betong and Sungai Kolok) », in LEVEAU, Arnaud (dir.), *Investigating the Grey Areas of the Chinese Communities in Southeast Asia*, Bangkok, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (Occasional Paper), 2007, p. 91-114.

- LÊ Thị Quý, « Some Ideas about Prostitution in Vietnam », communication présentée à la conférence *Joining Forces to Further Shared Visions*, Washington D.C., 20-24 octobre 1993, pagination inconnue.
- LÊ Thu Hương, « A New Portrait of Indentured Labour: Vietnamese Labour Migration to Malaysia », *Asian Journal of Social Science*, vol. 38, n° 6, 2010, pp. 880-896.
- LEE, Hyunok, « Political Economy of Cross-Border Marriage: Economic Development and Social Reproduction in Korea », *Feminist Economics*, vol. 8, n° 2, pp. 151-172.
- LELART, Michel, *La microfinance au Vietnam : situation et enjeux*, Orléans, Laboratoire d'économie d'Orléans (UMR CNRS 6221), Faculté de droit, d'économie et de gestion, 2007, 19 p.
- LELART Michel, *De la finance informelle à la microfinance*, Paris, Agence universitaire de la francophonie, Éditions des archives contemporaines, 2006, 61 p.
- LENCLUD, Gérard, « L'acte de mentir », *Terrain*, n° 57, 2011 (<http://terrain.revues.org/14277>).
- LEONG, Kaiwen, *Pleasure Factory: Horrors of the Singapore Flesh Trade*, Singapour, Select Books, 2013, 300 p.
- LESHKOWICH, Ann-Marie, « Entrepreneurial Families in Việt Nam: Controversial Symbols of Moral Dilemmas in Changing Times », *Education about Asia*, vol. 13, n° 1, 2008, pp. 11-16.
- LEWIS, Jane, « Gender and the Development of Welfare Regimes », *Journal of European Social Policy*, n° 3, 1992, pp. 159-173.
- LI Tana, Nguyễn Cochinchina: *Southern Vietnam in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, Ithaca, Southeast Asia Program Publications, 1998, 194 p.
- LICOPPE, Christian, « Les formes de la présence », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 1, 2012 (<http://rfsic.revues.org/142>).
- LIGNIER, Wilfried, « Implications ethnographiques », *Genèses*, n° 90, 2013/1, pp. 2-6.
- LIM, Gerrie, *Invisible Trade II: Secret Livres and Sexual Intrigue in Singapore*, Singapour, Monsoon Books, 2008, 224 p.
- LIM, Gerrie, *Invisible Trade: High-Class Sex for Sale in Singapore*, Singapour, Monsoon Books, 2004, 208 p.
- LINDQUIST, Johan, BIAO Xiang et YEOH, Brenda S.A., « Introduction. Opening the Black Box of Migration: Brokers, the Organization of Transnational Mobility and the Changing Political Economy in Asia », *Pacific Affairs*, vol. 85, n° 1, 2012, pp. 7-19.
- LINGAT, Robert, *L'esclavage privé dans le vieux droit siamois*, Paris, Domat-Montchrestien, 1931, 395 p.

- LOENZIEN, Myriam de, « Mapping Lone-Motherhood in Vietnam and its Educational Outcomes for Children », communication présentée à la conférence *Growing up in One-Parent Family in Asia*, Asia Research Institute, National University of Singapore, 1-2 Juillet 2014, 16 p.
- LOENZIEN, Myriam de, *Famille et société au prisme du VIH/sida. L'exemple du Viet Nam*, Paris, L'Harmattan, 2014, 283 p.
- LONDON, Jonathan, *Education in Vietnam*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies Press, 2011, 57-103.
- LONDON, Jonathan, « Reasserting the State in Viet Nam: Health Care and the Logics of Market-Leninism », *Policy and Society*, n° 27, 2008, pp. 115-128.
- LYTTLETON, Chris, *Intimate Economies of Development: Mobility, Sexuality and Health in Asia*, Londres et New York, Routledge (Studies in Development, Mobilities and Migration), 2014, 228 p.
- MA Văn Kháng, *Trốn nợ [Fuir la dette]*, Hà Nội, Nhà xuất bản phụ nữ, 2008, 286 p.
- MAKAREMI, Chowra, « Participer en observant : étudier et assister les étrangers aux frontières », in FASSIN, Didier et BENZA, Alban, *Politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 165-183.
- MALAMOUD, Charles (dir), *Lien de vie, nœud mortel. Les représentations de la dette en Chine, au Japon et dans le monde indien*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1988, 208 p.
- MALARMEY, Shaun Kingsley, « The Limits of “State Functionalism” and the Reconstruction of Funerary Ritual in Contemporary Northern Vietnam », *American Ethnologist*, vol. 23, n° 3, 1996, pp. 540-560.
- MANOPAIBOON Chomnad, BUNNELL, Rebecca E., KILMARX, Peter H., CHAIKUMMAO, Supaporn, LIMPAKARNJANARAT, Khanchit, SUPAWITKUL, Somsak et St. LOUIS, Michael E., « Leaving Sex Work: Barriers, Facilitating Factors and Consequences for Female Sex Workers in Northern Thailand », *AIDS Care: Psychological and Socio-medical Aspects of AIDS/HIV*, vol. 15, n° 1, 2003, pp. 39-52.
- MARTIN, Philip, « “These Days Virginity is just a Feeling”: Heterosexuality and Change in Young Urban Vietnamese Men », *Culture, Health, and Sexuality: An International Journal for Research, Intervention and Care*, vol. 12, n° 1, 2010, pp. S5–18.
- MARTINEZ-CASTEJÓN, Rubén, *Rescate en Angkor Wat*, Amazon Kindle, 2012, 208 p.
- MARTINIELLO, Marco et REA, Andrea, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », *SociologieS*, 2011 (<http://sociologies.revues.org/3694>).
- MARSHALL, Phil, *Globalization, Migration and Trafficking: Some Thoughts from the South-East Asian Region*, Bangkok, UNIAP (Occasional Paper), 2001, pp. 15.

- MATHIEU, Edgard, *Le prêt usuraire et le crédit agricole en Cochinchine*, Paris, Sirey, 1912, 280 p.
- McCAMISH Malcolm, « The Friends Thou Hast: Support Systems for Male Commercial Sex Workers in Pattaya, Thailand », in JACKSON, Peter et SULLIVAN, Gerard (dir.), *Lady Boys, Tom Boys, Rent Boys*, New York, Harrington Park Press, pp. 161-191.
- McNALLY, Stephen, « Bia om and Karaoke: HIV and Everyday Life in Urban Vietnam », in DRUMMOND, Lisa B. W. et THOMAS, Mandy (dir.), *Consuming Urban Culture in Contemporary Vietnam*, Londres, Curzon press, 2003, pp. 110-122.
- MERLA, Laura, « Familles salvadoriennes à l'épreuve de la distance : solidarités familiales et soins intergénérationnels », *Autrepart*, vol. 1, n° 57-58, 2011, pp. 145-162.
- MERLA, Laura, « La gestion des émotions dans le cadre du devoir filial », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 41, n° 1, 2010, pp. 39-58.
- MERLA, Laura et BALDASSAR, Loretta, « Les dynamiques de soin transnationales entre émotions et considérations économiques », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 41, n° 1, 2010, pp. 1-14.
- MILLER, Rebecca, *What is the Added Value of Coordination? An Institutional Analysis of the United Nations' Response to National and Regional Coordination of Human Trafficking in the Greater Mekong Subregion*, thèse pour l'obtention du doctorat en Études du développement, Auckland University, 2008, 364 p.
- MINAS, Christos, JACOBSON, David, ANTONIOU, Efy, et McMULLAN, Caroline, « Welfare Regime, Welfare Pillar and Southern Europe », *Journal of European Social Policy*, vol. 24, n° 2, 2014, pp. 135-149.
- MINISTRY OF LABOUR AND SOCIAL WELFARE, UNIAP et UNICEF 2004, *Lessons Learnt Through Trace. Human Trafficking from Laos to Thailand*, Bangkok, Ministry of Labour and Social Welfare, UNIAP et UNICEF, 2004, 88 p.
- MOLINIER, Pascale, « Genre, travail et sexualité », in LAUFERT, Laurie et ROCHEFORT Florence (dir.), *Qu'est-ce que le genre*, Paris, Payot (Petite Bibliothèque Payot), 2014, pp. 155-171.
- MOLINIER, Pascale, LAUGIER, Sandra et PAPERMAN, Patricia, « Introduction. Qu'est-ce le care ? », in MOLINIER, Pascale, LAUGIER, Sandra et PAPERMAN Patricia (dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot (Petite Bibliothèque Payot), 2009, pp. 7-31.
- MOLLAND, Sverre, « In Search of the Perfect Method: Reflections on Knowing, Seeing, Measuring and Estimating Human Trafficking », in YEA, Sallie (dir.), *Human Trafficking in Asia: Forcing Issues*, Londres et New York, Routledge, 2014, pp. 101-117.
- MOLLAND, Sverre, *The Perfect Business? Anti-Trafficking and the Sex Trade along the Mekong*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2012, 276 p.

- MONTGOMERY, Heather, *Modern Babylon? Prostituting Children in Thailand*, Oxford, New York, Berghahn Books, 2001, 192 p.
- MORENO, Luis, « Le modèle de protection sociale des pays d'Europe du Sud. Permanence ou changement ? », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 2006/1, pp. 81-105.
- MUECKE, Marjorie, A., « Mother Sold Food, Daughter Sells her Body: The Cultural Continuity of Prostitution », *Social Sciences & Medicine*, vol. 35, n° 7, 1992, pp. 891-901.
- NATIONAL COMMITTEE FOR AIDS, DRUGS, AND PROSTITUTION PREVENTION AND CONTROL, *Viet Nam: Aids Response Progress Report 2012*, Hà Nội, National Committee for Aids, Drugs, and Prostitution Prevention and Control, 2012, 177 p.
- NATIONS UNIES, *Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et protocoles s'y rapportant*, Palerme, Nations unies (Office contre la drogue et le crime), 2000, 90 p.
- NGÔ Tất Tố, *Quand la lampe s'éteint*, Hà Nội, Fleuve rouge (éd. en langue étrangère), 1983, 185 p. (traduction de *Tất đèn*, Hà Nội, Xuất bản, 1939, pagination inconnue).
- NGÔ Thị Ngân Bình, « Imagination of a New Political Subjectivity and the Social Logics of "Diplomatic" Drinking in Ho Chi Minh City », communication présentée à la conférence *Modernities and Dynamics of Tradition in Vietnam*, Bình Châu, Việt Nam, 15-18 décembre 2007, 12 p.
- NGÔ Thị Ngân Bình, « Confucian Four Feminine Virtues (*tu duc*): The Old Versus the New - *Ke thua* Versus *phat huy* », in DRUMMOND, Lisa et RYDSTRØM, Helle (dir.), *Gender Practices in Contemporary Vietnam*, Copenhagen, Nordic Institute of Asian Studies Press, 2004, pp. 47-73.
- NGUYỄN Đăng Vững, OSTERGREN, Per-Olof et KRANTZ, Gunilla, « Intimate Partner Violence Against Women in Rural Vietnam - Different Socio-Demographic Factors are Associated with Different Forms of Violence: Need for New Intervention Guidelines? », *BMC Public Health*, n° 8, 2008, pp. 55-65.
- NGUYỄN Du, *Kiều*, Hà Nội, Éditions des langues étrangères, 1979, 447 p.
- NGUYỄN Phi Van Evelyne et GIRONDE, Christophe, « Negotiating (In)dependency: Social Journeys of Vietnamese Women to Cambodia », *Asian Journal of Social Science*, n° 38, 2010, pp. 930-944.
- NGUYỄN Phương Anh, « "Relationships Based on Love and Relationships Based on Needs": Emerging Trends in Youth Sex Culture in Contemporary Urban Vietnam », *Modern Asian Studies*, vol. 41, n° 2, 2007, pp. 287-313.
- NGUYỄN Thanh Bình, « Age at First Marriage in Recent Years Vietnam », *Mediterranean Journal of Social Sciences*, vol. 3, n° 1, 2012, pp. 491-496.

- NGUYỄN Thế Anh, « Việt-Nam, un voyage dans son histoire », Paris, la Frémillierie, 219 p. (l'article « La famille traditionnelle vietnamienne dans son évolution historique » est paru dans *Approches-Asie*, n° 13, 1996, pp. 57-66, et « Confucius et le confucianisme » dans *Les cahiers de l'Institut de science et de théologie des religions*, n° 2, 1998/1, pp.81-102).
- NGUYỄN Thu Hương, « Rape Disclosure: The Interplay of Gender, Culture and Kinship in Contemporary Vietnam », *Culture, Health & Sexuality: An International Journal for Research, Intervention and Care*, vol. 14, n° 1, 2012, pp. 39-52.
- NGUYỄN Tuấn Anh, *Kinship as Social Capital: Economic, Social and Cultural Dimensions of Changing Kinship Relations in a Northern Vietnamese Village*, thèse pour l'obtention du doctorat en Anthropologie, Amsterdam University, 2010, 286 p.
- NGUYỄN Văn Ngân, LÊ Khương Ninh et LENSINK, Robert, « Determinants of Farming Households' Access to Formal Credit in the Mekong Delta », in LENSINK, Robert et MAI Văn Nam (dir.), *Economic Development of the Mekong Delta in Vietnam*, Groningen, CDS Research Paper n° 27, Centre for Development Studies, University of Groningen, 2008, pp. 205-24.
- NGUYỄN Văn Phong, « La diffusion du confucianisme au Vietnam », *France-Asie*, vol. XXI, n° 2, 1966-67, pp. 179-196.
- NGUYỄN Võ Thu Hương, *The Ironies of Freedom: Sex, Culture, and Neoliberal Governance in Vietnam*, Seattle, University of Washington Press, 2008, 336 p.
- NGUYỄN Vũ Thương, NGUYỄN Thanh Long, NGUYỄN Duy Hùng, LÊ Thị Thanh Trúc, VÕ Thị Tuyết Nhung, CAO Thị Bảo Vân, FARREL, Nigel O., « HIV in Female Sex Workers in Five Border Provinces of Vietnam », *Sexually Transmitted Infections*, vol. 81, n° 6, 2005, pp. 477-479.
- NHƯ Hoàn, « Deux centres de désintoxication de Ho Chi Minh-Ville », *Études vietnamiennes*, n° 66, 1981, pp. 78-92.
- O'CONNELL DAVIDSON, Julia, « Troubling Freedom: Migration, Debt, and Modern Slavery », *Migration Studies*, vol. 1, n° 2, 2013, pp. 176-195.
- O'CONNEL DAVIDSON, Julia, *Children in the Global Sex Trade*, Cambridge, Polity, 2005, 178 p.
- ONG Jin Hui, « Singapore », in DAVIS, Nanette J. (dir.), *Prostitution: An International Handbook on Trends, Problems, and Policies*, Santa Barbara, Greenwood Press, 1993, pp. 243-272.
- ORTNER, Sherry, « The Virgin and the State », *Feminist Studies*, vol. 4, n° 3, 1978, pp. 19-35.
- OXFELD, Ellen, « *Drink Water, but Remember the Source* »: *Moral Discourse in a Chinese Village*, Berkeley, University of California Press, 2010, 312 p.

- PAILLARD, Bernard. « Le sida ou la mort repoussante », *Communications*, n° 57, 1993, pp. 87-99.
- PAIRAULT, Thierry, « Approches tontinières (première partie). De la France à la Chine par la Cochinchine et autres lieux », *Études chinoises*, vol. IX, n° 1, 1990 a, pp. 8-34.
- PAIRAULT, Thierry, « Approches tontinières (deuxième partie). Formes et mécanismes tontiniers », *Études chinoises*, vol. IX, n° 2, 1990 b, pp. 75-130.
- PANNIER, Emmanuel, « “Có đi có lại mới toại lòng nha”. *Circulation non marchande et relations sociales dans un village du delta du fleuve Rouge (Nord du Vietnam) : donner, recevoir et rendre pour s’allier*, thèse pour l’obtention du doctorat en Anthropologie, École doctorale 355 (Espaces, Cultures et Sociétés) et Institut de Recherche Asiatique (UMR 7306), Université Aix-Marseille I, 2012, 534 p.
- PAPERMAN, Patricia et LAUGIER, Sandra. *Le souci des autres, Ethique et politique du care*, Paris, École des hautes études en sciences sociales (Collection Raisons pratiques), 2005, 352 p.
- PATERSON, Orlando, *Slavery and Social Death. A Comparative Study*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 1982, 542 p.
- PAULUS, A., « L’Esclavage dans l’Indochine et en particulier au Cambodge et dans l’Annam », *Bulletin des sciences économiques et sociales*, 1885, pp. 41-50.
- PAVLOFF, Franck, *Lao Wee et Arusha. Enfants prostitués en Asie*. Paris, Syros Jeunesse, La Découverte, 1997 [1994], 109 p.
- PAYNE-PRICE, Arvilla C. « Etic Variations on Fosterage and Adoption », *Anthropological Quarterly*, vol. 54, n° 3, 1981, pp. 134-145.
- PEEBLES, Gustav, « Whitewashing and Leg-Bailing: On the Spatiality of Debt », *Social Anthropology*, vol. 20, n° 4, 2012, pp. 429-43.
- PEEBLES, Gustav, « The Anthropology of Credit and Debt », *Annual Review of Anthropology*, vol. 39, n° 1, 2010, pp. 225-240.
- PETERSON, Richard A. et WIEGAND, Bruce, « Ordering Disorderly Work Careers on Skid Row », *Research in the Sociology of Work*, vol. 3, 1985, pp. 215-230.
- PHẠM Thị Thu Trà et LENSINK, Robert, « Lending Policies of Informal, Formal and Semiformal Lenders. Evidence from Vietnam », *Economics of Transition*, vol. 15, n° 2, 2007, pp. 181-209.
- PHETERSON, Gail, *Le prisme de la prostitution*, Paris, L’Harmattan (Bibliothèque du féminisme), 2001, 213 p.

- PHINNEY, Harriet M., « “Rice Is Essential but Tiresome; You Should Get Some Noodles” : *Doi Moi* and the Political Economy of Men’s Extramarital Sexual Relations and Marital HIV Risk in Hanoi, Vietnam », *American Journal of Public Health*, vol. 98, n° 4, 2008, pp. 650-660.
- POLANYI, Karl, *La grande transformation : aux origines économiques et politiques de notre temps*, Paris, Gallimard 1983, 419 p. (traduction de *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of our Time*, Boston, Beacon Press Books, 1944, 305 p.).
- POULIN, Richard, *La mondialisation des industries du sexe. Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*, Paris, Imago, 2005 [2004], 250 p.
- POULIN, Richard, « Prostitution, crime organisé et marchandisation », *Tiers-Monde*, vol. 44, n° 176, 2003, pp. 735-770.
- POUPEAU, Franck, « Enquêter sur les inégalités urbaines en Bolivie. Accès au terrain, positionnement du chercheur et construction d’objet », *Genèses*, n° 90, 2013/1, pp. 62-84.
- PRIWITZER, Kerstin, *The Vietnamese Health Care System in Change. A Policy Network Analysis of a Southeast Asian Welfare*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies Press, 2012, 370 p.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD), *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, 1990, 203 p.
- RANNOU, Janine et ROHARIK, Ionela, « Parcours de formation, itinéraires d’insertion et réussite professionnelle: essai de modélisation des carrières des danseurs intermittents », *Relief*, n° 24, 2008, pp. 197-208.
- RASKIN, Brigitte. « Prostitution et société patriarcale », *Déviance et société*, vol. 10, n° 3, 1986, pp. 289-291.
- REA Abada Chiongson, *CEDAW and the Law: A Gendered and Rights-Based Review of Vietnamese Legal Documents through the Lens of CEDAW*, Hà Nội, UNIFEM, 2009, 392 p.
- REHER, David Sven, « Family Ties in Western Europe: Persistent Contrasts », *Population and Development Review*, vol. 24, n° 2, 1998, pp. 203-234.
- REIMER, J. K., « *At what Price, Honour?* » *Research into Domestic Trafficking of Vietnamese (Girl) Children for Sexual Exploitation from Urban Slums in Phnom Penh, Cambodia*, Phnom Penh, Chab Dai, 2006, 132 p.
- ROBERT, Christophe, « *Social Evils* » and the Question of Youth in Post-War Saigon, thèse pour l’obtention du doctorat en Anthropologie, Cornell University, 2005, 248 p.
- ROSTAING, Corinne, « Carrière », in PAUGAM, Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France (Que Sais-Je ?), 2010, pp. 48.

- ROUSTAN, Frédéric, « Mousmés and French Colonial Culture: Making Japanese Women's Bodies Available in Indochina », *Journal of Vietnamese Studies*, vol. 7, n° 1, 2012, pp. 52-105.
- ROUSTAN, Frédéric, « Français, Japonais et société Coloniale du Tonkin: exemple de représentations coloniales », *French Colonial History*, vol. 6, 2005, pp. 179-204.
- ROUX, Dr., « La prostituée japonaise au Tonkin », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 6, n° 1, 1905, pp. 203-10.
- ROUX, Sébastien, « Les larmes de Fon. Sexe, tourisme et affects en Thaïlande », in BROQUA, Philippe et DESCHAMPS, Catherine (dir.), *L'échange économique-sexuel*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2014, pp. 339-360.
- ROUX, Sébastien, *No money, no honey. Économies intimes du tourisme sexuel en Thaïlande*, Paris, La Découverte, 2011, 267 p.
- RUBENSON, Birgitta, ĐINH Phuong Hoa, NGUYỄN, Văn Chính, HÖJER, Bengt et JOHANSSON, Eva, « To be a Shoeshine Boy in Hanoi: A Different Childhood Narrative », *Health and Human Rights*, vol. 8, n° 1, 2004, pp. 138-158.
- RUBENSON, Birgitta, LÊ Thị Hạnh, HÖJER, Bengt et JOHANSSON, Eva, « Young Sex-Workers in Ho Chi Minh City Telling their Life Stories », *Childhood*, vol. 12, n° 3, 2005, pp. 391-411.
- RUBENSON, Birgitta, NGUYỄN Thị Văn Anh, HÖJER, Bengt et JOHANSSON, Eva, « Child domestic servants in Hanoi: Who are they and how do they fare? », *The International Journal of Children's Rights*, vol. 11, n° 4, 2004, pp. 391-407.
- RUSHING, Rosanne, « Migration and Sexual Exploitation in Vietnam », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 15, n° 4, 2006, pp. 471-94.
- RUSHING, Rosanne, *From Perception to Reality: A Qualitative Study of Migration of Young Women and Sexual Exploitation in Viet Nam*, thèse pour l'obtention du doctorat en Santé publique, Department of Public Health and Policy, London School of Hygiene and Tropical Medicine, 2004, 206 p.
- RYDSTRØM, Helle, « Sexual Desires and "Social evils": Young Women in Rural Vietnam », *Gender, Place and Culture: A Journal of Feminist Geography*, vol. 13, n° 3, 2006, 283-301.
- RYDSTRØM, Helle, *Embodying Morality: Growing Up in Rural Northern Vietnam*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2003, 232 p.
- RYDSTRØM, Helle, « Sexed Bodies/Gendered Bodies: Children and the Body in Vietnam », *Women's Studies: International Forum*, vol. 25, n° 3, 2002, pp. 359-372.
- RYDSTRØM, Helle, « "Like a White Piece of Paper". Embodiment and the Moral Upbringing of Vietnamese Children », *Ethnos*, vol. 66, n° 3, 2001, pp. 394-413.

- SAHLINS, Marshall, *Stone Age Economics*, Chicago, New York, Aldine Atherton, 1972, 348 p.
- SAID, Edward, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980, 392 p. (traduction de *Orientalism*, New York, Vintage Press, 1978, 368 p.).
- SAINSBURY, Diane (dir.), *Gendering Welfare States*, Londres, Sage Publications (Modern Politics Series), 1997 [1994], 243 p.
- SAMERS, Michael, *Migration*, Londres, New York, Routledge, 2010, 393 p.
- SANDERS, Teela, « Becoming an ex-Sex Worker: Making Transitions out of a Deviant Career », *Feminist Criminology*, n° 2, 2007, pp. 74-95.
- SANDY, Larissa, « “Behind Closed Doors”: Debt-Bonded Sex Workers in Sihanoukville, Cambodia », *The Asia Pacific Journal of Anthropology*, vol. 10, n° 3, 2009, pp. 216-30.
- SARDAN, Jean-Pierre Olivier de, « Émigré », *L'Homme*, vol. 38, n° 147, 1998, pp. 151-166.
- SARDAN, Jean-Pierre Olivier de, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n° 1, 1995, pp. 71-109.
- SCHULER, Sidney R., HOÀNG Tu Anh, VU Song Hà, TRẦN Hùng Minh, BÙI Thị Thanh Mai, et PHẠM Vũ Thiên, « Constructions of gender in Vietnam: In pursuit of the “Three Criteria” », *Culture, Health & Sexuality: An International Journal for Research, Intervention and Care*, vol. 8, n° 5, 2006, pp. 383-394.
- SCHUNTER, Bettina, « Filial Piety and Vietnamese Sex Workers in Svay Pak, Cambodia », *Research for Sex Work*, n° 4, 2001, 9-10.
- SCORNET, Catherine, « Un exemple de réduction de la fécondité sous contraintes : la région du delta du fleuve Rouge au Viet Nam », *Population*, vol. 55, n° 2, 2000, pp. 265-299.
- SCOTT, James C., *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990, 251 p.
- SCOTT, James C., « Patron-Client Politics and Political Change in Southeast Asia », *The American Political Science Review*, vol. 66, n° 1, 1972, pp. 91-113.
- SCOTT, James C. et KERKVLIIET, Benedict J., « How Traditional Rural Patrons Lose Legitimacy (in Southeast Asia) », *Cultures et développement* 5, 1973, pp. 501-540.
- SEILES, Georges, « La dette d'amour. Légende annamite », *Revue Indochinoise. Nouvelle série*, XVII, 1912 (Janvier-Juin), pp. 387-393.
- SHAH, Esha, « “A Life Wasted Making Dust”: Affective Histories of Dearth, Death, Debt and Farmers' Suicides in India », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 39, n° 5, 2012, pp. 1159-1179.

- SHOHET, Merav, *Silence and Sacrifice: Intergenerational Displays of Virtue and Devotion in Central Vietnam*, thèse pour l'obtention du doctorat en Anthropologie, University of California Los Angeles, 2010, 455 p.
- SILVESTRE, commandant, « Rapport sur l'esclavage », *Excursions et reconnaissances*, 4, 1880, pp. 96-147.
- SIRVEN, Nicolas, « De la pauvreté à la vulnérabilité : évolutions conceptuelles et méthodologiques », *Mondes en développement*, n° 140, 2007/4, pp. 9-24.
- SLOCOMB, Margaret, *Reintegration of Vietnamese Sex Trafficking Victims from Cambodia Back to Vietnam*, Phnom Penh, rapport commandité par International Organisation for Migration en 2001, jamais publié, 64 p.
- SOBIESZCZYK, Theresa, « Risky Business: Debt Bondage International Labour Migration from Northern Thailand », communication présentée à la *IUSSP Regional Population Conference on Southeast Asia's Population in a Changing Asian Context*, 10-12 juin 2002, 19 p.
- SOCIÉTÉ DES NATIONS, *Commission d'enquête sur la traite des femmes et des enfants en Orient*, Genève, Société des Nations, 1934 [1932], 46 p.
- SOK Khin, « L'esclavage au Cambodge à l'époque moyenne à travers les codes, les inscriptions modernes d'Angkor et les chroniques royales », in CONDOMINAS, Georges (dir.), *Formes extrêmes de dépendance. Contribution de l'étude de l'esclavage en Asie du Sud-Est*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1998, pp. 315-341.
- SOUDIÈRE, Martin de, « L'inconfort du terrain "Faire" la Creuse, le Maroc, la Lozère... (À propos des ouvrages Ethnologue au Maroc, réflexion sur une enquête de terrain de Paul Rabinow, et Vivre dans la Creuse de Jacques Maho) », *Terrain*, n° 11 (<http://terrain.revues.org/3316>).
- SPENCER, Robert, « The Annamese Kinship System », *Southwestern Journal of Anthropology*, vol. 1, n° 2, 1945, pp. 284-310.
- STEINFATT, Thomas, « Sex Trafficking In Cambodia: Fabricated Numbers Versus Empirical Evidence », *Crime Law and Social Change*, vol. 56, n° 5, 2011, pp. 443-462.
- STEINFATT, Thomas et BAKER, Simon, *Measuring the Extent of Sex Trafficking in Cambodia-2008*, Bangkok, UNIAP (Siren Trafficking Estimates), 2011, 77 p.
- STENVOLL, Dag, « Metaphors in the US Trafficking in Persons Report », communication présentée à la réunion annuelle de l'American Political Science Association, Toronto, Canada, 6 septembre 2009, 12 p.
- STOUT, Noelle, *After Love: Queer Intimacy and Erotic Economies in Post-Soviet Cuba*, Durham, Duke University Press, 2014, 248 p.

- TABET, Paola, « Échange économique-sexuel et continuum », in BROQUA, Philippe et DESCHAMPS, Catherine (dir.), *L'échange économique-sexuel*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2014, pp. 19-59.
- TABET, Paola, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan (Bibliothèque du féminisme), 2004, 207 p.
- TAYLOR, Philip, *Goddess on the Rise: Pilgrimage and Popular Religion in Vietnam*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2004, 332 p.
- TEERAWICHITCHAINAN, Bussarawan et KNODEL, John, « Tradition and Change in Marriage Payments in Vietnam, 1963-2000 », *Asian Population Studies*, vol. 8, n° 2, 2012, pp. 151-172.
- TEERAWICHITCHAINAN, Bussarawan, KNODEL, John, VŨ Mạnh Lợi et VŨ Tuấn Huy, *Gender Division of Household Labor in Vietnam: Cohort Trends and Regional Variations*, Michigan, University of Michigan, Population Studies Center (Research Report 08-658), 2008, 36 p.
- TERRE DES HOMMES, *A Study of Street Children in Ho Chi Minh City*, Hà Nội, National Political Publisher, 2004, 173 p.
- TESS DO, « Bargirls and Street Cinderella: Women, Sex and Prostitution in Le Hoang's Commercial films », *Asian Studies Review*, vol. 30, 2006, pp. 175-188.
- TESTAÌ, Patrizia, « Debt as a Route to Modern Slavery in the Discourse on "Sex Trafficking": Myth or Reality? », *Human Security Journal*, vol. 6, 2008, pp. 68-77.
- TESTART, Alain, *Critique du don. Études sur la circulation non marchande*, Paris, Syllepse, 2007, 265 p.
- TESTART, Alain, *L'esclave, la dette et le pouvoir. Études de sociologie comparative*, Paris, Érrance, 2001, 238 p.
- TESTART, Alain, « Qu'est-ce que l'amitié ? », in RAVIS-GIORDANI, Georges (dir.), *Amitiés. Anthropologie et histoire*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1999, pp. 20-60.
- TESTART, Alain, GOVOROFF, Nicolas et LÉCRIVAIN, Valérie, « Les prestations matrimoniales », *L'Homme*, n° 161, 2002/1, pp. 165-196.
- THẠCH Xuyên. « Le Vietnamien a-t-il peur de sa femme ? », *Indochine Sud-Est Asiatique*, n° 7 1952 (Juin), pagination inconnue.
- THION, Serge, *Watching Cambodia: Ten Paths to Enter the Cambodian Tangle*, Bangkok, White Lotus, 1993, 290 p.
- THIS SAINT-JEAN, Isabelle, « Peut-on définir la sociologie économique ? », *L'Année sociologique*, vol. 55, 2005/2, pp. 307-326.

- THOMAS, Frédéric, *Impact of Closing Svay Pak. Study of Police and International NGO-Assisted Interventions in Svay Pak, Kingdom of Cambodia*, Phnom Penh, Aidetous, COSECAM, 2005, 26 p.
- THOMAS, Frédéric et PASNIK, Florence, *Enquêtes sur les pratiques et comportements sexuels des touristes et clients étrangers avec des enfants et jeunes prostitués (2001-2002)*, Phnom Penh, rapport produit par Aidetous en 2002, jamais publié, 106 p.
- TRACOL-HUYNH, Isabelle, *Entre ordre colonial et santé publique. La prostitution au Tonkin de 1885 à 1954*, thèse pour l'obtention du doctorat en Histoire au Département d'histoire et à l'Institut d'Asie Orientale, Université de Lyon-Lumière 2, 2013, 568 p (hors annexes).
- TRẦN Đình Hựu, « Le confucianisme au Viet Nam », *Cahier d'études du Centre d'observation de l'actualité vietnamienne*, n° 8, 1996, pp. 3-34.
- TRẦN Đức Hòa, COHEN, Shari, NGUYỄN Quý Nghị, LÊ Thùy Dương, NGUYỄN Thị Vân, PHẠM Minh Anh, NGUYỄN Thị Lan Hương et NGUYỄN Ngọc Ánh, *Behind the Pleasure: Sexual Decision-Making Among High-Risk Men in Urban Vietnam*, Hà Noi, Family Health International (Working Paper on HIV Prevention, Care, and Treatment in Vietnam), 2006, 84 p.
- TRẦN Thị Kim Xuyên, « Nguyên nhân phụ nữ Đồng bằng Sông Cửu Long kết hôn với người Đài Loan » [Les raisons qui poussent les femmes du delta du Mékong à se marier avec des Taïwanais], *Xã hội học*, n° 1, 2005, pp. 73-84.
- TRẦN Thọ Đạt, « Analysis of the Informal Credit Sector in Vietnam », Kobe, The Global Development Research Center, 1999 (http://www.gdrc.org/icm/viet-dat_tran.html).
- TRẦN Văn Liêu, *De la piété filiale comme fondement du droit de famille annamite, d'après le code de Gialong et celui des Lê*, Paris, Robert Guillon, 1928, 109 p.
- TRONTO, Joan, *Un monde vulnérable pour une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009, 238 p. (traduction de *Moral Boundaries. A Political Argument for an Ethic of Care*, Londres et New York, Routledge, 1993, 40 p.).
- TRONTO, Joan, « Care démocratique et démocraties du care », in MOLINIER, Pascale, LAUGIER, Sandra et PAPERMAN Patricia (dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot (Petite Bibliothèque Payot), 2009, pp. 35-55.
- TRUITT, Allison, *Dreaming of Money in Ho Chi Minh City*, Seattle, University of Washington Press, 2013, 224 p.
- TRUITT, Allison, « Banking on the Middle Class in Ho Chi Minh City », in VĂN NGUYỄN, Marshall, DRUMMOND, Lisa B. W. et BÉLANGER, Danièle (dir.), *The Reinvention of Distinction. Modernity and the Middle Class in Urban Vietnam*, Singapore, Springer Asia, 2012, pp. 129-141.

- TRUITT, Allison, « Hot loans and cold cash in Saigon », in SENDERS, Stefan et TRUITT Allison (dir.), *Money: Ethnographic Encounters*, Oxford, Berg, 2007, pp. 57-67.
- TRƯỜNG Sĩ Anh, GUBRY, Patrick, VŨ Thị Hồng et HUGUET, Jerrold W., *Ho Chi Minh-Ville : de la migration à l'emploi*, Paris, CEPED (Les dossiers du CEPED n° 40), 1996, 58 p.
- TURNER, Sarah (dir.), *Red Stamps and Gold Stars: Fieldwork Dilemmas in Upland Socialist Asia*, Vancouver, Toronto, University of British Columbia Press, 2013, 308 p.
- TURTON, Andrew, « Thai Institutions of Slavery », in CONDOMINAS, Georges (dir.), *Formes extrêmes de dépendance. Contribution de l'étude de l'esclavage en Asie du Sud-Est*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1998, pp. 411-457.
- UNIAP, *A Quantitative Analysis on Human Trafficking. The Case of An Giang Province*, Bangkok, Long Xuyên, UNIAP (SIREN Trafficking Estimates), An Giang University, 2011, 41 p.
- US DEPARTMENT OF STATE, *Trafficking in Persons Report 2012*, Washington D.C., U.S. Department of State Publication, 2012, 396 p.
- VEBLEN, Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1970, 278 p. (traduction de *Theory of the Class Leisure*, New York, The Macmillan Company, 1899, 400 p.).
- VELLY, Ronan le, « Le problème du désencastrement », *Revue du MAUSS*, n° 29, 2007/1, pp. 241-256.
- VIJEYARASA, Ramona « The State, the Family and Language of “Social Evils”: Re-Stigmatising Victims of Trafficking in Vietnam », *Culture, Health & Sexuality: An International Journal for Research, Intervention and Care*, vol. 12, n° 5, 2010, pp. 89-102.
- VŨ Trọng Phụng, *Lục Xi. Prostitution and Venereal in Colonial Hanoi*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2011, 176 p. (traduction de *Lục sì*, 1937, éditeur inconnu).
- VŨ Trọng Phụng, *Industry of Marrying Europeans*, Ithaca, Cornell University Southeast Asia Program Publications, 2006, 74 p. (traduction de *Kỹ nghệ lấy Tây*, 1934, éditeur inconnu).
- WALKER, Dave et ERLICH, Richard, *Hello my Big Big Honey! Love Letters to Bangkok Bar Girls*, Bangkok, Dragon Dance Publications, 1992, 172 p.
- WALSH, Thomas J., « The Law of the Family in Vietnam: Assessing the Marriage and Family Law of Vietnam », *California Western International Law Journal*, vol. 42, n° 1, 2011, pp. 61-122.
- WALTERS, Ian, *Sex Work in Vietnam*, Amazon Kindle Direct Publishing, 2013, 454 p.
- WALTERS, Ian, « Novel Low-Risk Commercial Sex Practices in the Parks of Vietnam », *Aids Care*, vol. 15, n° 3, 2003, pp. 437-440.

- WATSON-ANDAYA, Barbara, « From Temporary Wife to Prostitute: Sexuality and Economic Change in Early Modern Southeast Asia », *Journal of Women's History*, vol. 9, n° 4, 1998, pp. 11-34.
- WEBER, Florence, *Le travail à-côté : une ethnographie des perceptions*, Paris, INRA, École des hautes études en sciences sociales, 1989, 212 p.
- WEE, S., BARRETT, M., LIAN, W., JAYABASKAR T. et CHAN K., « Determinants of Inconsistent Condom Use with Female Sex Workers among Men Attending the STD Clinic in Singapore », *Sexually Transmitted Infections*, vol. 80, n° 4, 2004, pp. 310-314.
- WEITZER, Ronald, « The Social Construction of Sex Trafficking: Ideology and Institutionalization of a Moral Crusade », *Politics & Society*, vol. 35, n° 3, 2007, pp. 447-475.
- WERNER, Jayne, *Gender, Household and State in Post-Revolutionary Vietnam*, Londres et New York, Routledge (ASAA Women in Asia Series), 2009, 198 p.
- WHITMORE, John K., « Social Organization and Confucian Thought in Vietnam », *Journal of Southeast Asian Studies*, vol. 15, n° 2, 1984, pp. 296-306.
- WILDING, Raelene, « “Virtual” Intimacies? Families Communicating across Transnational Contexts », *Global Networks*, vol. 6, n° 2, 2006, pp. 125-142.
- WILENSKY, Harold L., « Orderly Careers and Social Participation: The Impact of Work History on Social Integration in the Middle Mass », *American Sociological Review*, vol. 26, n° 4, 1961, pp. 521-539.
- WILSON, Ara, *The Intimate Economies of Bangkok Tomboys, Tycoons, and Avon Ladies in the Global City*, Berkeley, University of California Press, 2004, 288 p.
- WINKELS, Alexandra, « Migration, Social Networks and Risk: The Case of Rural-to-Rural Migration in Vietnam », *Journal of Vietnamese Studies*, vol. 7, n° 4, 2012, pp. 92-121.
- WONG, Mee-Lian, CHAN, Roy K. W., CHUA, W. L. et WEE, Sharon, « Sexually Transmitted Diseases and Condom Use Among Female Freelance and Brothel-Based Sex Workers in Singapore », *Sexually Transmitted Diseases*, vol. 26, n° 10, 1999, pp. 593-600.
- WONG, M. L., LUBEK, I., DY B. C., PEN, S., KROS S. et CHHIT M., « Social and Behavioural Factors Associated with Condom Use among Direct Sex Workers in Siem Reap, Cambodia », *Sexually Transmitted Infections*, vol. 79, n° 2, 2003, pp. 163-165.
- WONG Yang, Joel, « Brothels, Pimps and Prostitutes: The Administration of Criminal Justice vis-a-vis Prostitution », *Singapore Law Review*, n° 17, 1996, pp. 154-184.

- WOOD, Geof, « Informal Security Regimes: The Strength of Relationships », in GOUGH, Ian, WOOD, Geof, BARRIENTOS, Armando, BEVAN, Philippa, DAVIS, Peter et ROOM, Graham, *Insecurity and Welfare Regimes in Asia, Africa and Latin America: Social Policy in Development Contexts*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, pp. 49-87.
- WOOD, Geof et GOUGH, Ian, « A Comparative Welfare Regime Approach to Global Social Policy », *World Development*, vol. 34, n° 10, 2006, pp. 1696-1712.
- WOODSIDE, Alexander B., « Medieval Vietnam and Cambodia: A Comparative Comment », *Journal of Southeast Asian Studies*, vol. 15, n° 2, 1984, pp. 315-319.
- WORLD BANK, *Vietnam - Country Gender Assessment*, Hà Nội, The World Bank, 2011, 104 p.
- XENOS, Peter, NGUYỄN Duy Khê, NGUYỄN Hưu Minh, SHEEHAN, Margaret, VŨ Mạnh Lợi, Lê Thị Minh Châu et NGUYỄN Đình Chung « From Youth to Adulthood: Benchmarks and Pathways in Modern Vietnam », in BARBIERI, Magali et BÉLANGER, Danièle (dir.), *Reconfiguring Families in Contemporary Vietnam*, Stanford, Stanford University Press, 2009, pp. 169-202.
- YEA, Sallie, *Social Visits and Special Passes: Migrant Women Exploited in Singapore's Sex and Nightlife Entertainment Industry*, Singapour, Franciscan Missionaries of Mary, 2014, 89 p.
- YEA, Sallie, « "Shades of Grey": Spaces in and Beyond Trafficking for Thai Women Involved in Commercial Sexual Labour in Sydney and Singapore », *Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography*, vol. 19, n° 1, 2012, pp. 42-60.
- YEA, Sallie, *Commercial Sexual Exploitation and Trafficking of Children and Young People in Singapore*, Bangkok, ECPAT International, 2010, 87 p.
- YEOH, Brenda S. A., CHEE Heng Leng, VŨ Thị Kiều Dung et CHENG Yi'en, « Between Two Families: The Social Meaning of Remittances for Vietnamese Marriage Migrants in Singapore », *Global Networks*, vol. 13, n° 4, 2013, pp. 441-458.
- YEOH, Brenda S. A., HENG Leng Chee et BAEY, Grace H. Y., « The Place of Vietnamese Marriage Migrants in Singapore: Social Reproduction, Social "Problems" and Social Protection », *Third World Quarterly*, vol. 34, n° 10, 2013, pp. 1927-1941.
- YIP, Paul S. F., YANG, Kris C. T., BRIAN Y. T., LAW, Y. W. et WATSON, Ray, « Financial Debt and Suicide in Hong Kong SAR », *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 37, n° 12, 2007, pp. 2788-2799.
- ZELIZER, Viviana A., « L'économie du care », *Revue française de socio-économie*, n° 2, 2008/2, pp. 13-25 (<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2008-2-page-13.htm>).
- ZELIZER, Viviana A., « Circuits in Economic Life », *European Economic Sociology Newsletter*, n° 1, 2006 (novembre), pp. 30-35.

ZELIZER, Viviana A., « Intimité et économie », *Terrain*, n° 45, 2005 a (<http://terrain.revues.org/3512>).

ZELIZER, Viviana A., *The Purchase of Intimacy*, Princeton, Princeton University Press, 2005 b, 356 p.

ZELIZER, Viviana A., « Argent, circuits, relations intimes », *Enfances, Familles, Générations*, n° 2, 2005 c (<http://www.erudit.org/revue/efg/2005/v/n2/index.html>).

ZELIZER, Viviana A., « Circuits of Commerce », in ALEXANDER, Jeffrey C., MARX, Gary T. et WILLIAMS, Christine L. (dir.), *Self, Social Structure, and Beliefs. Explorations in Sociology*, Berkeley, University of California Press, 2004, pp. 122-44.

ZELIZER, Viviana A., « Transactions intimes », *Genèses*, n° 42, 2001/1, pp. 121-144.

ZUKIN, Sharon et DiMAGGIO, Paul, « Introduction », in ZUKIN, Sharon et DiMAGGIO, Paul (dir.), *Structures of Capital: The Social Organization of the Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 1-36.

Presse

AM N. PM., « A Midnight Argument, Then a Thud... », *Today Online*, 18/03/2006.

ANDERSON, Lisa, « Disgraced Anti-Sex Slavery Crusadermam Unveils Plans for New Group », *Reuters*, 24/12/2014 (<http://www.reuters.com/article/2014/12/24/us-advocacy-somaly-mam-new-foundation-idUSKBN0K215T20141224>).

ASIA ONE NEWS, « Vietnamese Woman Found Dead at “Water Tank Corpse” Block », *Asia One News*, 01/11/2011 (<http://news.asiaone.com/News/AsiaOne+News/Singapore/Story/A1Story20111101-308203.html>).

ASIA ONE NEWS, « 73 Arrested at Entertainment Outlets in Joo Chiat and Geylang », *Asia One News*, 23/03/2012 (<http://news.asiaone.com/News/AsiaOne+News/Crime/Story/A1Story20120323-335343.html>).

CHAMEAU, Christine et MARKSPARET, Simon, « L’ange déchu de l’humanitaire », *M Le Magazine du Monde*, 29/12/2014, pp. 38.

CHAN, Crystal, « Victim’s Bra Found in Chute », *The New Paper*, 18/03/2006.

CHHEANG Bopha, « La police ferme une nouvelle fois le quartier de Svay Pak », *Cambodge Soir*, 23/08/2004.

CHONG Chee Kin, « Prostitute’s Death Ruled an Accident. Woman was Intoxicated and Could Have Lost Footing and Fell », *The Straits Times*, 29/06/2007.

- CHUA Kong Ho, « No More New Pubs, Massage Joints in Joo Chiat. Freeze on Licences After Complaints. Streetwalkers Vanish After Many Raids », *The Straits Times*, 13/02/2005.
- COZ, Chlotilde le, « Cambodia: Somaly Mam's ex-Husband Speaks Out », *Global Post*, 09/10/2014 (<http://www.globalpost.com/dispatch/news/regions/asia-pacific/cambodia/140926/cambodia-somaly-mam-Pierre-legros>).
- CS, « Les autorités décident la fermeture des maisons de passe de Svay Pak », *Cambodge Soir*, 24/01/2003.
- DESNOS, Marie, « La fin d'une légende Somaly Mam, l'activiste mythomane », *Paris-Match*, 30/05/2014 (<http://www.parismatch.com/Actu/International/Somaly-Mam-l-activiste-mythomane-566822>).
- DPA, « Vietnamese Police Bust Ring Trafficking Women to Singapore », *DPA*, 23/09/2010 (http://yoursdp.org/news/vietnamese_police_bust_ring_trafficking_women_to_s_pore/2010-09-24-3077).
- DUY Minh, « Célébration de la journée de la famille du Vietnam 2012 », *Le courrier du Vietnam*, 27/06/2012 (<http://lecourrier.vn/celebration-de-la-journee-de-la-famille-du-vietnam-2012/125752.html>).
- FOGGO, Daniel, « "It's like a Sweet Shop: If this Girl's not Right, Get Another" », *Daily Telegraph*, 15/09/2002, pp. 12-13.
- FULLER, Thomas, « Cambodian Activist's Fall Exposes Broad Deception », *The New York Times*, 14/06/2014 (http://www.nytimes.com/2014/06/15/world/asia/cambodian-activists-fall-exposes-broad-deception.html?_r=0).
- HOÀNG Hoa, « La retraite complémentaire bientôt en application », *Le courrier du Viêt Nam*, 06/10/2014 (<http://lecourrier.vn/la-retraite-complementaire-bientot-en-application/109988.html>).
- HOÀNG Tuấn, TRƯỜNG Huyền et NGUYỄN Long, « Gambling Trap Bankrupts Families », *Thanh Niên News*, 30/04/2010 (<http://www.thanhniennews.com/society/gambling-trap-bankrupts-families-16654.html>).
- HUY Hoàng, « Affiliation de près de 60% de la population à l'assurance maladie », *Le courrier du Vietnam*, 07/07/2011 (<http://lecourrier.vn/affiliation-de-pregraves-de-60-de-la-population-agrave-lrsquoassurance-maladie/26419.html>).
- IRIN, « Briefing: Vietnam's Move away from Detaining Sex Workers », *IRIN-Humanitarian News and Analysis a - Service of the UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs*, 20/12/2012 (<http://www.irinnews.org/printreport.aspx?reportid=97087>).
- KHOO, Hedy, « Vietnamese Women Busted in the Buff », *The New Paper*, 26/06/2011 (<http://news.asiaone.com/News/AsiaOne+News/Singapore/Story/A1Story20110626-286029.html>).

- LAINEZ, Nicolas, « Should Thailand Legalize Commercial Surrogacy? », *Bangkok Post*, 06/05/2011 (<http://www.bangkokpost.com/print/235552/>).
- LAINEZ, Nicolas, « Thai Rescue has Unintended Victims », *Taipei Times*, 30/04/2011, pp. 8 (<http://www.taipeitimes.com/News/editorials/archives/2011/04/30/2003502026>).
- LAINEZ, Nicolas, « “Trafficked” Viet Women: There’s More to the Tale », *The Straits Times*, 18/04/2011, pp. 22.
- LAW, Elizabeth, « Study Mama Jailed 12 Months for Running Vice Ring », *Asia One News*, 18/03/2015 (<http://news.asiaone.com/news/singapore/study-mama-jailed-12-months-running-vice-ring>).
- LIAW Wy-Cin et YEO Sam Jo, « Lights For Notorious Alley. Four-Year Clean-up Sees Drastic Drop in Number of Pubs and Massage Parlours », *The Straits Times*, 03/04/2009.
- LING, Catherine, « Two sides of Little Vietnam in Singapore », *CNN Travel*, 27/07/2010 (<http://travel.cnn.com/singapore/play/little-vietnam-singapore-322798>).
- LUM, Selina, « Viet Woman’s Death Fall: It’s Misadventure. Prostitute was Drunk when she Tried to Climb out of Fourth-Floor Flat’s Window after Client Misplaced Keys », *The Straits Times*, 29/12/2006.
- MAI Trân, « Giải thoát 2 cô gái bị bán sang Trung Quốc » [Sauvetage de deux femmes vendues en Chine], *Thanh Niên*, 15/05/2009 (<http://www.thanhnien.com.vn/phap-luat/giai-toat-2-co-gai-bi-ban-sang-trung-quoc-274626.html>).
- MANG Chanoo, « Village Being Rebuilt a Month After Big Blaze », *Phnom Penh Post*, 22/09/1995.
- MARKS, Simon, « Somaly Mam: The Holy Saint (and Sinner) of Sex Trafficking », *Newsweek*, 21/05/2014 (<http://www.newsweek.com/2014/05/30/somaly-mam-holy-saint-and-sinner-sex-trafficking-251642.html>).
- MARKS, Simon et BOPHA, Phorn, « Sex Slave Story Revealed to be Fabricated », *The Cambodia Daily*, 12/10/2013 (<https://www.cambodiadaily.com/archives/secrets-and-lies-44964/>).
- MARKS, Simon et BOPHA Phron, « Somaly Mam Admits to Inaccuracies in Speech to UN », *The Cambodia Daily*, 26/04/2012 (<https://www.cambodiadaily.com/archives/somaly-mam-admits-to-inaccuracies-in-speech-to-un-1590/>).
- MARKS, Simon et BOPHA, Phorn, « More Questions Over Somaly Mam’s Kidnapping Claim », *The Cambodia Daily*, 25/04/2012 (<https://www.cambodiadaily.com/archives/more-questions-over-somaly-mams-kidnapping-claim-1592/>).

- MARSHALL, Andrew, « Child Sex Flourishes in Cambodia Despite Crackdown », *Reuters News Media*, 01/05/2002.
- MULCHAND, Arti, « Father Furious she Was in Vice Trade: Daughter Wanted to Earn Money the Fast and Easy Way, Says Dad », *The Straits Times* (Singapore), 24/03/2006.
- MULLANY, Gerry, « Activist Resigns Amid Charges of Fabrication », *The New York Times*, 29/05/2014 (<http://www.nytimes.com/2014/05/30/world/asia/anti-trafficking-activist-quits-amid-charges-stories-were-fabricated.html>).
- NADARAJAN, Ben, « Viet Girl's Parents Fail to Attend her Funeral », *The Straits Times*, 27/03/2006.
- NADARAJAN, Ben, « Viet Women Pay Respects to Woman in Death Fall », *The Straits Times*, 22/03/2006.
- NADARAJAN, Ben, « Flat Owner Arrested for Wrongful Confinement », *The Straits Times*, 19/03/2006.
- NADARAJAN, Ben, « Topless Body of Viet Woman Found », *The Straits Times*, 18/03/2006.
- NGUYỄN Văn Vĩnh. « L'esclavage a-t-il jamais existé chez nous ? Suite et fin », *L'Annam Nouveau*, 10/09/1931.
- NGUYỄN Văn Vĩnh, « L'esclavage a-t-il jamais existé chez nous ? », *L'Annam Nouveau*, 06/09/1931.
- NY PRESS, « Inside k11, Phnom Penh's Notorious Child Brothel », *NY Press*, 18/11/2003 (<http://www.nypress.com/inside-k11-phnom-penhs-notorious-child-brothel/>).
- OTHMAN, Zul, « Joo Chiat. Hip and Breezy. Now Without the Sleaze », *Asia One News*, 25/03/2013 (<http://www.asiaone.com/print/News/Latest%2BNews/Singapore/Story/A1Story20130325-411241.html>).
- PHẠM Công, « Vụ “Mẹ bắt 2 con bán trinh rồi bán dâm”: 16 năm tù cho hai bị cáo » [Cas « Mère force deux filles à vendre leur virginité puis à se prostituer » : 16 ans de prison pour les deux accusées], *Người Lao Động*, 08/10/2009 (<http://nld.com.vn/phap-luat/vu-me-bat-2-con-ban-trinh-roi-ban-dam-16-nam-tu-cho-hai-bi-cao-20091008124248493.htm>).
- PHÁT Đạt, « Mẹ bắt hai con bán trinh rồi bán dâm? » [Mère force deux filles à vendre leur virginité puis à se prostituer], *Người Lao Động*, 12/10/2008 (<http://nld.com.vn/phap-luat/me-bat-hai-con-ban-trinh-roi-ban-dam-242476.htm>).
- PESTA Abigail, « Somaly's Story: “I Didn't Lie”», *Marie-Claire US*, 16/09/2014 (<http://www.marieclaire.com/culture/news/a6620/somalys-story/>).

- QUEK, Tracy, « Residents Submit Plan to Clean Up Joo Chiat », *The Straits Times*, 03/01/2005.
- SAURÉZ, Gonzalo et JIMÉNEZ, Gerardo, « Somaly no quiso ver su abuso », *El Mundo*, 10/11/2013
(<http://www.elmundo.es/cronica/2013/11/10/527e836563fd3deb3d8b4578.html>).
- SO, Keneath et EAR, Sophal, « Yuon: What's in a xenonym? » *The Phnom Penh Post*, 08/02/2010.
- TAY Suan Chiang, « Joo Chiat Facelift. Shops, Restaurants and other Businesses are Moving into Joo Chiat Road Now that the Sleaze has Been Relatively Cleaned Up », *The Straits Times*, 17/10/2010
(<https://www.pa.gov.sg/images/news/1010180248434192.pdf>).
- THANH NIÊN NEWS, « Vietnam Cop Commits Suicide After Running up Football Gambling Debts », *Thanh Niên News*, 20/07/2012
(<http://www.thanhniennews.com/society/vietnam-cop-commits-suicide-after-running-up-football-gambling-debts-6285.html>).
- THANH NIÊN NEWS, « Vietnamese Man Burns Himself to Death over Debts », *Thanh Niên News*, 05/01/2012 (<http://www.thanhniennews.com/society/vietnamese-man-burns-himself-to-death-over-debts-8797.html>).
- THANH NIÊN NEWS, « Vietnamese Women trafficked to Singapore for Prostitution », *Thanh Niên News*, 15/12/2011 (<http://www.thanhniennews.com/society/vietnamese-women-trafficked-to-singapore-for-prostitution-9150.html>).
- THANH NIÊN NEWS, « Vietnamese Woman Found Dead in Suspected Singapore Murder », *Thanh Niên News*, 02/11/2011 (<http://www.thanhniennews.com/society/vietnamese-woman-found-dead-in-suspected-singapore-murder-9926.html>).
- THANH NIÊN NEWS, « Debt Drives Family to Suicide in Central Vietnam », *Thanh Niên News*, 02/10/2011 (<http://www.thanhniennews.com/society/debt-drives-family-to-suicide-in-central-vietnam-10240.html>).
- THANH NIÊN NEWS, « Five Arrested in Southern Vietnam for Trafficking Women », *Thanh Niên News*, 31/05/2010 (<http://www.thanhniennews.com/society/five-arrested-in-southern-vietnam-for-trafficking-women-16185.html>).
- THANH NIÊN NEWS, « Two Arrested for Trafficking Women to Singapore for Prostitution », *Thanh Niên News*, 21/05/2011
(<http://www.thanhniennews.com/society/two-arrested-for-trafficking-women-to-singapore-for-prostitution-12259.html>).
- THE STRAITS TIMES « Viet Woman's Death Fall: Man Jailed for Disposing of Evidence », *The Straits Times*, 01/12/2006.
- THRUPKAWE, Noy, « Beyond Rescue », *The Nation*, 09/10/2009
(<http://www.thenation.com/article/beyond-rescue>).

- THRUPKAWE, Noy, « The Crusade Against Sex Trafficking », *The Nation*, 16/09/2009 (<http://www.thenation.com/article/crusade-against-sex-trafficking>).
- THỰC Minh, « Vietnamese Fined in Singapore for Attempting to Sell Sex », *Thanh Niên New*, 16/09/2010 (<http://www.thanhniennews.com/society/vietnamese-fined-in-singapore-for-attempting-to-sell-sex-15039.html>).
- THỰC Minh, « Mại dâm Việt ở Singapore Kỳ cuối: Phạm vi khổng lồ » [Prostitution vietnamienne à Singapour : la zone de contrôle], *Thanh Niên News*, 03/07/2009 (<http://www.thanhnien.com.vn/phong-su/mai-dam-viet-o-singapore-ky-cuoi-pham-vi-khong-che-220036.html>).
- THỰC Minh, « Mại dâm Việt ở Singapore Kỳ 4: Đường đến phố đèn đỏ » [Prostitution vietnamienne à Singapour : la rue qui mène au quartier rouge], *Thanh Niên News*, 02/07/2009 (<http://www.thanhnien.com.vn/phong-su/mai-dam-viet-o-singapore-ky-4-duong-den-pho-den-do-220844.html>).
- THỰC Minh, « Mại dâm Việt ở Singapore Kỳ 3: Đường dây đưa gái ra nước ngoài » [Prostitution vietnamienne à Singapour : le réseau qui emmène les filles à l'étranger], *Thanh Niên News*, 01/07/2009 (<http://www.thanhnien.com.vn/phong-su/mai-dam-viet-o-singapore-ky-3-duong-day-dua-gai-ra-nuoc-ngoai-221607.html>).
- THỰC Minh, « Mại dâm Việt ở Singapore Kỳ 2: Phố đèn đỏ và những câu chuyện đau lòng » [Prostitution vietnamienne à Singapour : le quartier rouge et les histoires à briser le cœur], *Thanh Niên News*, 30/06/2009 a (<http://www.thanhnien.com.vn/phong-su/mai-dam-viet-o-singapore-ky-2-pho-den-do-va-nhung-cau-chuyen-dau-long-222218.html>).
- THỰC Minh, « Vietnamese Sex Workers Trapped in Extortion Racket », *Thanh Niên News*, 30/06/2009 b.
- THỰC Minh, « Mại dâm Việt ở Singapore - Kỳ 1: Cái tát đau điếng » [Prostitution vietnamienne à Singapour : la gifle douloureuse], *Thanh Niên News*, 29/06/2009 (<http://www.thanhnien.com.vn/phong-su/mai-dam-viet-o-singapore-ky-1-cai-tat-dau-dieng-222922.html>).
- TODAY, « Four Vietnamese Jailed for Trafficking Women to Singapore », *Today Online*, 09/12/2010.
- TUÔI TRE NEWS, « Gamblers Tied up in Black Credit », *Tuôi Trẻ News*, 08/02/2012.
- TUÔI TRE NEWS, « Inside Massage Parlors: More than just Money », *Tuôi Trẻ News*, 13/07/2011.
- TUÔI TRE NEWS, « Inside Massage Parlors: Blood Tips », *Tuôi Trẻ News*, 11/07/2011.
- TUÔI TRE NEWS, « Inside Massage Parlors: Hunting for Masseuses », *Tuôi Trẻ News*, 07/07/2011.
- TUÔI TRE NEWS, « Inside Massage Parlors: Prisons in Hell », *Tuôi Trẻ News*, 06/07/2011.

TUÔI TRE NEWS, « Inside Massage Parlors: First day on the “Job” », *Tuôi Trẻ News*, 04/07/2011.

VIỆT NAM NEWS, « Jail for Human Traffickers », *Việt Nam News*, 07/12/2011 (<http://vietnamnews.vn/society/206447/jail-for-human-traffickers.html>).

Photographie et films

BARADILLO, Predo et AYUSO, Carlos, *Mariposas del Mekong [Mekong Butterflies]*, 2007, 52 min.

D’AGATA, Antoine, *Ice*, Marseille, Images en manoeuvres, 2012, 304 p.

DE SARMIENTO, Lusena et SCHILLACI, Giuseppe, *La chambre cambodgienne*, 2009, 55 min.

JOLLEY, Mary-Ann, *Truth or Lies : Somaly Mam*, Al-Jazeera, 06/02/2015, 26 min. (<http://www.aljazeera.com/programmes/101east/2015/02/truth-lies-somaly-mam-150204125917184.html>).

LÊ Hoang, *Lọ lem hè phố [Cendrillon de rue]*, 2004, 117 min.

LÊ Hoang, *Gái nhảy [Danseuses]*, 2003, 110 min.

MARK, Mary Ellen, *Falkland Road*, New York, Knopf, 1981, 112 p.

MOSHE, Guy, *Holly*, 2006, 113 min.

NBC Dateline, *Children for Sale*, NBC News, 2003, 43 min.

PELLEGRIN, Paolo, *Cambogia*, Milan, Federico Motta Editore (Motta Fotografia Series), 1999, 72 p.

RICHARDS, Eugene, *Cocaine True, Cocaine Blue*, New York, Aperture, 1994, 160 p.

SMITH, Eugene, W. *Eugene Smith Photographs 1934-1975*, New York, Harry n° Abrams, 1998, 352 p.

VŨ Ngọc Đăng, *Hot boy nổi loạn [Lost in Paradise]*, 2011, 103 min.

VŨ Ngọc Đăng, *Những cô gái chân dài [Les filles aux jambes longues]*, 2004, 135 min.

ANNEXES

Annexe 1 : Notes de terrain – installation au foyer de Joo Chiat à Singapour

Notes 24-6 août 2010 (arrivée à Joo Chiat)

J'ai du mal à écrire sur ma nouvelle vie dans cet appartement de Joo Chiat où j'habite depuis le 14 août. Elle vient juste de commencer. L'expérience est forte d'un point de vue émotionnel et personnel, et à ce stade, il est difficile d'en parler ou de mettre des mots sur ce vécu en devenir. La vie dans cette maison est changeante, mouvante. Rien n'est fixé et tout bouge en permanence. Je n'avais pas prévu cela, et je manque encore de mots pour parler de cette expérience.

Trouver le logement, accepter une nouvelle vie

Je me promenais tard dans la soirée à Joo Chiat. J'ai aperçu un groupe de prostituées vietnamiennes dans la rue devant les bars, les karaokés et les restaurants, avec des clients et d'autres hommes – des proxénètes je présume – qui rôdaient autour d'elles. Il m'a suffi d'observer de près cette situation pendant quelques minutes pour comprendre que mon terrain se trouvait là, et que je ne pouvais ni ne devais aller habiter ailleurs.



Fig. 72 : Ma chambre.

La recherche d'un appartement par les petites annonces et les agents immobiliers n'a donné aucun résultat : prix inabordables, pas de locations à Joo Chiat Road, etc. C'est pourquoi j'ai décidé de prendre le taureau par les cornes et d'approcher la patronne (*chủ quán*) d'un restaurant vietnamien situé juste en face du Bétel Box Guest House et des pubs animés comme le Blue Lagoon, toujours bondé de femmes vietnamiennes. Cette *chủ quán* m'a présenté la responsable d'un appartement, Oanh, où habitent des migrantes. J'ai tout de suite compris qu'elle connaissait beaucoup de monde dans le quartier, qu'elle était une personne importante, et de ce fait essentielle pour mon travail. Elle s'avérera sûrement une excellente informatrice. Mais il faudra auparavant travailler la relation.

Je me présente à elle comme un étudiant en anthropologie et en vietnamien ayant vécu pendant de longues années à Hồ Chí Minh Ville et à Châu Đốc, désireux d'habiter chez elle pour améliorer mon vietnamien et essayer de comprendre la vie des femmes du quartier. La première visite de ma chambre est un choc. Je ne peux y rester que cinq minutes, puis je m'enfuis. La chambre fait 8 m². Elle n'a ni fenêtre, ni TV, ni Internet, ni meubles. Un vieux matelas est juste posé à terre. Les murs sont décrépis d'un côté, en fait, il s'agit d'une fausse porte. Le prix est assez élevé, 700 SGD ou 500 USD par mois, charges incluses. Je pense qu'ils ont dû augmenter le loyer de 100 USD du fait que je suis étranger, ou alors une partie va au *chủ quán* en guise de commission pour la mise en relation. En tout cas, le prix n'est pas beaucoup plus élevé que celui que paient mes colocataires, et il est plus bas que ce j'ai pu voir ailleurs, notamment les locations de chambres dans les condominiums de Geylang.

Le couloir d'entrée est très étroit et le salon fait la taille d'une grande table entourée de quatre chaises. Le couloir principal est parfois inondé, mais je n'ai pas encore compris pourquoi ni d'où vient toute cette eau. D'une manière générale, l'espace manque de lumière et d'aération. Plutôt que de respirer l'air frais, on respire l'humidité des vêtements mal séchés qui s'agitent, accrochés sous le ventilateur du « salon ».

Comment vais-je faire pour habiter ici pendant des mois ? En partant le premier jour, j'ai su que je ne pouvais pas refuser cette opportunité exceptionnelle. Je me suis néanmoins donné 24 heures pour y réfléchir et pour accepter cette nouvelle vie, non sans appréhension, car je vais manquer de tout ici, c'est-à-dire de confort et de services, notamment d'accès à Internet. Pire, je vais manquer de distance avec le terrain, car comment être dedans et dehors, *outsider* et *insider* en même temps ? Des problèmes techniques simples vont se poser : comment écrire des notes sur mes informatrices alors qu'elles habitent avec moi et que je partage autant avec elles ? Les chambres n'ont pas de fenêtres, par conséquent les portes sont souvent grandes ouvertes et tout le monde voit et partage la vie de tout le monde. Le défi consistera à préserver un minimum d'intimité et de distance, même si l'aménagement de l'espace ne s'y prête pas.

Je suis revenu le lendemain pour confirmer mon engagement et payer le loyer. Quant aux inconvénients, il faudra les oublier. Les colocataires et la *chủ quán* étaient surprises de voir un jeune Occidental venir s'installer dans cet espace si vietnamien. Cet a priori sympathique s'avérera sûrement utile par la suite.

Mon installation a pris deux jours. Je n'ai que deux sacs à dos, dont un petit qui ne contient presque rien. Mais il m'a fallu du temps pour déballer mes quelques biens et les ranger dans mon nouveau chez moi, et surtout pour dormir tranquille. Oanh avait pris soin de mettre une chaise en plastique, un matelas, et un bureau dans la chambre. J'ai uniquement acheté un étendoir pour le linge. J'ai pensé à acheter une table d'occasion, mais j'ai abandonné l'idée, car elle prendrait trop de place. Par ailleurs, je ne suis vraiment pas sûr de pouvoir étudier dans cet appartement étant donné le bruit, le manque de lumière et d'aération, et l'agitation qui règne en permanence dans la maison.

Comment se présenter et aborder l'enquête ?

Je me demande si mon objectif n'est pas un peu naïf, car je compte « m'infiltrer » dans l'appartement des migrantes vietnamiennes pour nouer des relations de confiance avec elles et pouvoir discuter plus facilement, étant donné qu'elles ne sont pas disponibles dans la rue aux heures de travail. Jusqu'à présent, je n'ai pas trouvé de meilleure solution pour les approcher. D'autant plus qu'il n'y a pas d'ONG sur laquelle compter à Singapour. Impossible de trouver un partenaire comme l'Union des femmes au Viêt Nam ou SFODA à Phnom Penh pour accéder au terrain. Ici, je ne peux compter que sur moi-même pour établir les fameux liens de confiance nécessaires à l'enquête. C'est à la fois un défi et une expérience formatrice.

Mon approche soulève des problèmes éthiques. D'une part, je me suis présenté comme un étudiant en anthropologie et en vietnamien qui voulait améliorer son expression orale et partager le quotidien des migrantes. Je n'ai pas encore dit que je souhaitais effectuer des recherches, c'est-à-dire mener des entretiens, etc. Les quelques chercheurs avec qui j'ai parlé de cette situation sur place ont tout de suite relevé le problème déontologique (« mais tu ne leur dis rien sur toi et ta mission ? », merci les gars, mais vous n'avez pas mieux à me proposer ?). J'ai répondu que je ne dirais que plus tard que je souhaitais faire un vrai travail de recherche, et que pour cela, je devais m'entretenir avec les femmes. Chaque chose en son temps, mais il est vrai qu'à un moment, je devrai me dévoiler si je veux commencer à travailler, et surtout, si je ne veux pas perdre les informatrices qui restent peu de temps sur place. Je me demande tous les jours quand je pourrai prendre ce risque, car j'ai peur des réactions et du qu'en-dira-t-on si jamais on venait à découvrir mes intentions. D'un côté, j'aimerais attendre pour que mes colocataires se familiarisent avec moi, c'est-à-dire prendre le temps de construire des relations solides. Mais d'un autre côté, je travaille avec un compte à rebours, car je sais que toutes ces femmes vont partir lors de l'expiration de leur *Social Visit Pass* de 30 jours, et je ne suis pas sûr de les revoir. La situation est donc stressante et je ne sais absolument pas ce qu'il va se passer.

Mouvement, mouvance et spontanéité

Un thème qui commence à émerger est celui du mouvement, de la mouvance, de l'imprévu, de la spontanéité. Ici, tout bouge et change sans cesse, rien n'est fixe, tout est *on the move*. Je n'ai pas de meilleurs mots ou d'expressions pour parler de cela à ce stade.

Le ballet de personnes

La population a changé plusieurs fois depuis mon arrivée. Au début, c'est-à-dire la semaine du 14 août, il y avait deux femmes dans une chambre. L'une est encore là, mais l'autre est déjà partie, je présume qu'elle est rentrée au Viêt Nam, mais je n'en suis pas sûr. Nhu, son enfant en bas âge, et sa mère Oanh sont dans la chambre d'en face. Quân et son mari Anh 2, un Chinois de Singapour avec plein de tatouages de dragons (apparemment, il n'est pas un mafieux, mais un simple ouvrier de la construction qui aime les tatouages) sont dans l'autre chambre. Et moi j'occupe une autre chambre. Voici pour les résidents du moment.

Tout change rapidement. Dans l'espace d'une dizaine de jours, l'une des migrantes est retournée au Viêt Nam. Nhu et son enfant ont fait de même, mais je crois qu'ils reviendront en septembre. Deux autres femmes de Long Xuyên sont apparues samedi 21 au soir avec un type qui semblait être un proxénète, ou, du moins, celui qui les a fait venir (*broker*). Mais elles sont mystérieusement reparties le lendemain et je n'ai pas pu parler avec elles. Par conséquent, leur chambre est vide depuis le week-end. La chambre de Nhu et de sa mère est occupée depuis dimanche par un Chinois, partiellement tatoué, qui habite avec une femme qui ne s'est pas encore installée. Oanh m'a demandé que je vérifie, devant lui, si son permis de travail à Singapour était vrai ou faux. Qu'est-ce que j'en sais, moi ?

L'espace en mouvement

Si l'appartement est un foyer aussi bien qu'un hôtel de passage – les deux femmes de Long Xuyên apparaissent un soir et disparaissent le lendemain matin –, il est une résidence plus permanente pour Oanh et pour des femmes comme Quân.

Oanh, m'a-t-on dit, s'occupe de la maison, mais en fait, elle ne fait pas grand-chose, et elle passe plutôt ses journées à boire de la bière. Même si elle habite de manière plus ou moins permanente dans la maison, elle dort à droite et à gauche en fonction des espaces libres. La maison est son chez-soi, car elle ne s'absente que pendant dix jours afin de renouveler son *Social Visit Pass*. Elle peut se permettre ce perpétuel mouvement, car elle n'a presque pas de biens personnels, et elle y vit sans vraiment être installée.

Il n'y a pas que les personnes qui changent : l'espace change lui aussi d'apparence. Il n'y a pas de meubles dans les chambres, mais uniquement de vieux matelas que l'on trimballe sans cesse au gré des arrivées. Les femmes gardent leurs effets personnels dans des sacs en plastique et des valises bon marché. Elles accrochent parfois leurs vêtements sur des cintres sous les ventilateurs pour les faire sécher. Comme les matelas, les valises et les sacs sont aussi transportés d'une chambre à l'autre selon les aléas. Tantôt, les matelas s'entassent dans le couloir arrière, à côté de la machine à laver, laquelle change aussi d'emplacement, tantôt ils sont posés temporairement dans des chambres.

Enfin, les murs changent eux aussi. En ce moment, il y a des travaux de rénovation. Lorsque je suis arrivé hier soir (24/08), j'ai été surpris de voir que les trois fausses portes en fine brique qui fermaient la cuisine et les deux chambres latérales, dont la mienne, avaient disparu. Par conséquent, on pouvait passer des chambres à l'énorme espace du magasin à côté. Quelle surprise a été la mienne quand je suis entré dans ma chambre et que j'ai vu une nouvelle porte donnant sur un énorme espace vide noir, qui à son tour donnait sur la rue en face des pubs et des karaokés où travaillent les femmes ! Tous mes effets personnels avaient été rassemblés et placés sous une bâche pour ne pas être salis. J'ai donc dormi avec la porte de ma chambre fermée à clé, mais avec la porte défoncée grande ouverte donnant sur le magasin d'à côté. C'était agréable, car j'entendais le bruit de la rue et je voyais la lumière de la nuit, les femmes entrer et sortir des bars, parfois avec les clients. La cuisine avait aussi changé d'allure, car Oanh avait placé le réfrigérateur et d'autres meubles à l'intérieur.

Quân et son copain doivent partir en fin de semaine et je suis censé reprendre leur chambre. Je lui ai demandé quand elle comptait revenir, mais elle ne sait pas.

Huong, qui parle chinois, est censée partir elle aussi le 28 août, et elle ne sait pas si elle reviendra à Singapour.

Une personne différente dort tous les soirs dans la chambre du fond, rattachée au magasin. Un jour, c'est une jeune fille (qui, je crois, a couché avec un garçon), apparemment ce serait la fille de la locataire vietnamienne, qui était de passage. Un autre soir, c'est un homme vietnamien. Apparemment, il s'agit du mari de la locataire. Il passe ses journées au casino, comme sa femme. Celle-ci est une riche femme d'affaires. La chambre est aussi occupée tantôt par Oanh, tantôt par Huong. En tout cas, il y a beaucoup de mouvement dans cette pièce qui donne sur la rue. Je n'y vais pas souvent.

Dimanche après-midi, je devais aller avec Huong, Oanh, la locataire vietnamienne et son mari au casino de Sentosa. Je vois la locataire et son mari dans la matinée et on se donne rendez-vous en début d'après-midi. Finalement, Huong ne revient pas avant deux heures de l'après-midi et va directement se coucher. Puis, Nhi et Oanh me disent que la locataire et son mari ont dû partir en urgence au Viêt Nam pour régler des affaires. Apparemment, elle achète des ordinateurs portables d'occasion à Singapour qu'elle revend au Viêt Nam.

Le 25 août, deux nouvelles femmes, des amies de Quân, prennent la chambre vide. L'une d'entre elles est de Đồng Nai. Il y a donc quatre nouvelles femmes à la maison.

Bref, la population change tous les jours, et je parie que personne ne sait qui viendra demain. Je ne sais pas d'où viennent tous ces gens. Sont-ils en relation avec Oanh ? Avec Hương ? Avec Quên ? Il faudra étudier tout cela.

Note sur les tatouages

Je n'ai pas abordé la question des tatouages dans les notes. Je me demande si certains dessins peuvent être des signes distinctifs de gangs criminels. Au Viêt Nam, on dit que les gens tatoués de haut en bas appartiennent à des gangs criminels, même si cela semble relever davantage du cinéma que de la réalité. Je me suis renseigné hier, et les points verts tatoués sur le front ou sur les mains seraient les signes distinctifs d'un gang de Singapour.



Fig. 73 : Ma chambre vue du magasin d'à côté dans le noir.



Fig. 74 : La cuisine pendant les travaux. Au fond, la porte d'entrée.

Paysage humain du foyer

Je n'ai pas encore compris comment fonctionnent les relations sociales ici. Elles semblent se nouer et se dénouer très vite. Cela dit, la vie commune se passe bien, et une certaine harmonie règne au foyer :

- Quân est une prostituée expérimentée qui a travaillé dans la rue 63 de Phnom Penh et le billard de Mạc Thị Bưởi / Hai Bà Trưng où je mange mes nouilles à Saïgon. Elle habite avec Anh 2, le Chinois de Singapour tatoué. Je crois qu'ils ne sont pas mariés.
- Oanh est la mère de Nhu. Elle est séparée de son mari et je ne sais toujours pas de quoi elle vit à Singapour. Sa fille Nhu ne se prostitue pas, du moins je ne l'ai jamais vue se maquiller ou sortir la nuit, et elle est mariée à un Chinois de Singapour qui vient parfois lui rendre visite à l'appartement (et coucher avec elle ?). Oanh m'a montré les photos de leur mariage au Viêt Nam en 2004 ou en 2006. Ils ont célébré leur union, mais en fait, ils ne l'ont pas déclarée. Lui est marié à une autre femme qui habite en Malaisie. Nhu travaille pour une petite entreprise de tourisme à Saïgon, et elle aimerait ouvrir un bureau à Singapour. Elle compte suivre une formation de tourisme pendant deux ans, d'où la lettre en anglais que j'ai écrite pour elle pour

appuyer sa demande de visa d'étudiant. Je crois qu'elle veut ouvrir le bureau de l'agence ici même, sur place, au foyer. Il se pourrait que tout soit un montage pour rester à Singapour et faire autre chose, je ne sais pas.

- Hurong, la prostituée de Saïgon qui parle mandarin et un peu cantonais, a 30 ans. Elle est séparée de son mari, mais elle a un enfant dont s'occupent ses parents.
- Le Chinois qui vient d'arriver ne colle pas au paysage. Il ne parle ni vietnamien ni anglais. Il parle chinois avec Quân et son petit ami, et un peu avec Oanh.
- Moi, l'étranger sympathique qui essaie de parler vietnamien avec tout le monde.

Bref, il s'agit d'un univers assez varié, et je suis surpris de voir que les choses se passent si bien. Par ailleurs, il semble que les femmes s'entraident. Je ne sais pas si on peut parler de cordialité vietnamienne favorisant l'harmonie des relations entre collègues, ou s'il existe vraiment une entraide particulière entre des migrantes qui vivent et travaillent sous le même toit. En tout cas, il faudra étudier cette question de plus de près.

Notes du 27 août 2010 (le projet caché)

Légalité – illégalité

Cette location semble être à la limite de la loi. Je n'ai jamais signé de contrat de location et je n'ai versé aucune caution. Personne ne m'a jamais demandé mes papiers, par exemple mon permis temporaire de travail, même si je les leur ai montrés. J'ai entendu dire que les propriétaires d'appartements à Singapour ne reçoivent pas les locataires qui n'ont pas de permis de travail ou de visa de longue durée, pas même pour discuter, car si la police les surprend en train d'héberger des migrants ou des travailleurs clandestins, ils peuvent avoir de graves ennuis. À la maison, personne ne m'a jamais rien demandé, et autant que je sache, aucune de mes colocataires n'a de papiers en règle, c'est-à-dire de permis de travail. Je pense qu'elles ont toutes un *Social Visit Pass* de 30 jours, l'équivalent d'un visa de tourisme. Mais elles semblent respecter la durée réglementaire, car sinon, il n'y aurait pas ce perpétuel mouvement de personnes. Cette maison est un peu *border line* : nous sommes dans et hors de la société singapourienne, ou plutôt dans la marge, dans une zone de tolérance où tout n'est pas tout à fait en règle. Mais cela ne semble pas déranger le gouvernement. Tant mieux.

Enquête et réflexivité

Rapports symétriques ou asymétriques ?

Mon rapport avec les colocataires n'est pas très symétrique. Je suis toujours mieux armé pour faire face à la situation qu'elles, et je ne trouve pas cela très juste. Je suis toujours protégé, quoi qu'il m'arrive, alors qu'elles sont beaucoup plus vulnérables. Cela fait partie des inégalités : j'ai de l'argent, des papiers, du soutien institutionnel, des amis et des collègues. Elles n'ont pas grand monde sur qui compter hormis leurs collègues, en tout cas bien moins que moi, me semble-t-il. Mais je me trompe peut-être.

L'angoisse du projet caché

C'est parfois éprouvant d'avoir un plan caché en tête, de ne pas être complètement honnête avec toutes ces femmes avec qui je partage le quotidien. Mais je n'ai pas encore tenté grand-chose. Oanh et les migrantes sont toujours adorables avec moi, et je m'efforce d'être charmant et aimable avec elles. Mais elles n'ont pas d'arrière-pensées ou de plan à mon égard. Ngân avait relevé ce problème à Châu Đốc, celui du « mensonge ethnographique », c'est-à-dire le fait que les gens ne comprennent pas toujours ce que nous faisons exactement, même si nous leur expliquons, et que nous les voyons comme des informateurs, alors qu'eux ne nous voient pas comme des enquêteurs, mais comme quelque chose d'autre. Et ce quelque chose autre change d'une personne à l'autre et d'un moment à l'autre. Je lui avais répondu

que les choses étaient comme ça, que nous pouvons contrôler ce jeu croisé de représentations. Peu importe, j'ai parfois l'impression ici et maintenant d'être malhonnête vis-à-vis des migrantes à cause de ce maudit projet caché et de mes objectifs : produire X entretiens approfondis, comprendre ceci, faire absolument cela... Je me sens parfois comme un espion qui manipule mon entourage pour obtenir ce qu'il souhaite. Mais que faire ? Si j'expose clairement mes intentions, les portes que j'ai si difficilement commencé à entrouvrir risquent de se refermer à jamais. Attendons un peu plus avant d'avancer dans l'enquête

Gérer les rapports sentimentaux avec les femmes

Voici une question importante qui a toujours été présente et que je n'ai jamais vraiment osé aborder : comment gérer mon empathie et surtout mon attirance sexuelle envers les migrantes prostituées ? Je suis célibataire, ma vie sexuelle est inexistante depuis le début du terrain, je change de pays et de cadre de vie comme de pantalon, je n'ai pas d'attaches affectives, ou plutôt je ne me les autorise pas, du moins j'essaie. Bref, je suis seul dans un univers de femmes et de sexe. Comment ne pas me laisser tenter ? La sexualité vénale ne m'intéresse pas d'un point de vue personnel, mais une fois que les prostituées enlèvent leur masque, elles deviennent des femmes que j'admire en raison de leur force et de leur courage. Prenons l'exemple de Hương avec qui j'ai discuté à plusieurs reprises. Cette femme d'une trentaine d'années a un enfant à Saïgon. Elle m'a dit hier soir qu'elle ne travaillait pas dans les karaokés ou les bars, mais qu'elle entretenait une relation avec le même homme qui lui verse 2 000 ou 3 000 SGD par mois. Elle est donc une petite épouse. Elle repart malheureusement demain samedi 28 août vers le Viêt Nam sans savoir quand elle reviendra. Au début de notre rencontre, elle me regardait à peine dans les yeux quand elle me parlait. À présent, on parle normalement et l'on rigole ensemble sur ses histoires d'amour et de flirts. Je ne sais pas ce qu'elle ressent pour moi, et je ne sais pas ce que je ressens pour elle, il s'agit peut-être d'une attirance provoquée par nos manques affectifs respectifs. Comment gérer cette attraction si humaine, mais à la limite de l'éthique de la recherche ? D'un côté, je devrais continuer à me rapprocher d'elle pour obtenir les informations que je suis censé collecter, mais d'un autre côté, je risque d'entrer dans une zone de turbulences si je m'approche trop. D'une part, je suis un ethnologue soucieux de comprendre la vie des migrantes, d'autre part, je suis un homme sensible qui ressent toutes sortes d'émotions et de sentiments pour ces femmes. Comme d'habitude, je marche sur la corde raide, tel un équilibriste...

Annexe 2 : Liste des enquêtés

Cette liste présente les enquêté-e-s cité-e-s et numéroté-e-s et dans le corps du texte. Pour chacun, le lecteur trouvera son âge pendant l'enquête, son surnom (voire le nom de famille et les liens de parenté), le lieu de rencontre, le district ou la province d'origine, l'activité et quelques éléments saillants de la biographie.

- 1 : Đan**, 19 ans, Châu Đốc, commerce sexuel, traite à Phnom Penh et décédée du sida à Châu Đốc.
- 2 : Thảo**, 20 ans, famille Trần (troisième fille), Châu Đốc, originaire Châu Đốc, commerce sexuel à la pagode de l'arbre du Bouddha, invente une histoire selon laquelle nous avons des rapports sexuels.
- 3 : Ngã**, 40 ans, chef de la famille Đoàn (mère de Kiêu, Tiên, Nhàn), Châu Đốc, originaire de Châu Đốc, ancienne prêteuse privée, malade et sans activité.
- 4 : Tiên**, 18 ans, famille Đoàn (seconde fille), Châu Đốc, originaire de Châu Đốc, commerce sexuel à la pagode de l'arbre du Bouddha.
- 5 : Giao**, 25 ans, Châu Đốc, originaire de Châu Đốc, commerce sexuel sur le RN 91 à Núi Sam et à la pagode de l'arbre du Bouddha, usagère de drogue et séropositive, absente pendant six mois.
- 6 : Cúc**, 30 ans, centre de l'Union des femmes à Cần Thơ, originaire de Cần Thơ, traite à Phnom Penh en 1997, mariée et en charge d'une micro-entreprise financée par l'Union des femmes.
- 7 : Sương**, 20 ans, centre de l'Union des femmes à Cần Thơ, originaire du district de Thốt Nốt (province de Cần Thơ), traite vers la Malaisie avec une promesse de mariage, fuite et rapatriement au Việt Nam.
- 8 : Huyền** 15 ans, centre de l'Union des femmes à Cần Thơ, originaire d'Hậu Giang, traite vers la Chine du Sud, fuite et rapatriement au Việt, manque la formation *Voice for Change* de l'Alliance Anti. Trafic.
- 9 : Hoài**, 27 ans, Phnom Penh, originaire de Cần Thơ, commerce sexuel à Poipet (frontière thaïlandaise), traite pour la mendicité infantile à l'âge de dix ans, dépucelage puis petite épouse, carrière sexuelle entre la Malaisie et le Cambodge.
- 10 : Linh**, 28 ans, jamais rencontrée (reconstruction de la biographie avec des dossiers de l'Alliance Anti-traffic et des coupures de presse), origine inconnue, traite en Malaisie et commerce sexuel à Singapour, retrouvée morte au pied de l'immeuble d'un client à Singapour.
- 11 : Oanh**, 45 ans, foyer de Joo Chiat, originaire de Huế, facilitatrice de la migration prostitutionnelle en charge de sa propre infrastructure.
- 12 : Tuyết**, 26 ans, Hồ Chí Minh-Ville, originaire de Long An, commerce sexuel à Hồ Chí Minh-Ville et à Singapour, traite à Singapour avec mise en dette après une rupture sentimentale

- 13 : Kim**, 15 ans, foyer de Joo Chiat, originaire de Bạc Liêu, débute dans le commerce sexuel à Joo Chiat, elle se rend à Singapour sur la base d'une information incomplète, le travail dans les bars ne lui plaît pas.
- 14 : Hùng**, 43 ans, chef de la famille Nguyễn (époux de Lan, père de Tâm, Xuân et Hoàng), Châu Đốc originaire de Châu Đốc, jardinier paysagiste.
- 15 : Lan**, 41 ans, famille Nguyễn (épouse de Lan, mère de Tâm, Xuân et Hoàng), Châu Đốc, originaire de Châu Đốc, asthmatique et sans travail.
- 16 : Tâm**, 22 ans, famille Nguyễn (fils aîné), Châu Đốc, originaire de Châu Đốc, ramasse des crevettes dans les rizières.
- 17 : Xuân**, 19 ans, famille Nguyễn (second enfant), Châu Đốc, originaire de Châu Đốc, ne travaille pas mais multiplie les relations d'entretien.
- 18 : Hoàng**, 12 ans, famille Nguyễn (fils cadet), Châu Đốc, originaire de Châu Đốc, détenu dans un centre de détention pour mineurs à la suite d'une double tentative de viol sur sa voisine mineure.
- 19 : Trang**, 21 ans, famille Phùng (fille aînée), Chbbar Ampov, originaire de Prey Veng, commerce sexuel au Tai Ming Plaza à Phnom Penh, elle vend sa virginité pour rembourser la dette de sa mère, sa famille fuit un prêteur harcelant.
- 20 : Nhung**, 19 ans, famille Phùng (deuxième fille), Chbbar Ampov, originaire de Prey Veng, relation d'entretien avec un ancien client taïwanais de sa sœur, elle vend sa virginité pour rembourser la dette de sa mère, sa famille fuit un prêteur harcelant.
- 21 : Kiêu**, 19 ans, famille Đoàn (fille aînée), jamais rencontrée, originaire de Châu Đốc, commerce sexuel à Phnom Penh, envoie des fonds à sa mère tous les mois.
- 22 : Vân**, 22 ans, foyer de Joo Chiat, originaire de Hồ Chí Minh-Ville, commerce sexuel à Singapour, lance une micro-activité de vente de DVD qui tourne au fiasco, fortement endettée.
- 23 : Nhàn**, 16 ans, famille Đoàn (fils cadet), Châu Đốc, originaire de Châu Đốc, vendeur de loterie.
- 24 : Nguyệt**, 39 ans, Hồ Chí Minh-Ville, originaire de Hồ Chí Minh-Ville, partie travailler au Japon et à Taiwan, long parcours de commerce sexuel entre le Viêt Nam, la Malaise et Singapour, raconte son refoulement par les agents de l'immigration à l'aéroport de Singapour.
- 25 : Yên**, 14 ans, Svay Pak, origine inconnue, enfant prostituée, employée dans un établissement où elles se marie au fils du tenancier, et recruteuse dilettante naviguant entre le Viêt Nam et le Cambodge.
- 26 : Chieu**, 25 ans, Hồ Chí Minh-Ville, originaire de Hồ Chí Minh-Ville, commerce sexuel à Singapour et manucure, elle m'offre ses mémoires.

- 27 : Quê**, 42 ans, l'« amant » de Xuân (famille Nguyễn), Châu Đốc, originaire d'An Giang, ancien soldat et contrebandier transfrontalier converti à la vente de peaux de crocodile.
- 28 : Trâm**, 19 ans, famille Ngô (seconde fille), centre de l'Union des femmes à Cần Thơ, originaire de Hậu Giang, forcée par sa mère et sa sœur aînée à vendre sa virginité et à se prostituer, porte plainte contre elles.
- 29 : Giang**, 18 ans, famille Ngô (troisième fille), centre de l'Union des femmes à Cần Thơ, originaire de Hậu Giang, forcée par sa mère et sa sœur aînée à vendre sa virginité et à se prostituer, porte plainte contre elles.
- 30 : Khai**, 31 ans, foyer de Joo Chiat, originaire de Hồ Chí Minh-Ville, encadrement d'un *bia ôm* et commerce sexuel à Hồ Chí Minh-Ville et à Singapour, elle contracte un mariage blanc pour continuer à travailler à Singapour, l'« entrepreneuse » du sexe.
- 31 : Đào**, 52 ans, foyer de Joo Chiat, originaire de Tiền Giang, exerce comme devin au foyer lorsqu'elle rend visite à sa fille Hạ qui travaille dans un salon de karaoké de Geylang.
- 32 : Hạ**, 33 ans, jamais rencontrée, originaire de Tiền Giang, travaille dans un salon de karaoké de Geylang, sa mère l'accompagne pendant son séjour.
- 33 : Dũng**, 24 ans, le « mari d'après » de Xuân (famille Nguyễn), Châu Đốc, originaire de Châu Đốc, conducteur de cyclo.
- 34 : Đức**, 67 ans, le « grand-père maternel » de Xuân, Châu Đốc, originaire de Châu Đốc, retraité.
- 35 : Châu**, 45 ans, famille Ngô (mère divorcée), jamais rencontrée, origine inconnue, force ses deux filles à vendre leur virginité et à se prostituer. Elle est arrêtée et écrouée.
- 36 : Dao**, 24 ans, foyer de Joo Chiat, originaire de Châu Đốc, traite en Malaisie suivi d'un long parcours dans le commerce sexuel en Malaisie, au Cambodge et à Singapour.
- 37 : Trọng**, 25 ans, « mari d'avant » de Xuân (famille Nguyễn), jamais rencontré, origine inconnue, endetté lorsqu'il se marie à Xuân, essaie de la convaincre de vendre leur bébé, mais face à son refus, il l'abandonne avec l'enfant.
- 38 : Joshep**, 24 ans, compagnon temporaire de Khai, foyer de Joo Chiat, originaire de Singapour, travaille comme ouvrier dans le port.
- 39 : Anh**, 22 ans, foyer de Joo Chiat, originaire de Hồ Chí Minh-Ville, commerce sexuel à Joo Chiat à l'instar de sa sœur, se marie avec un de ses clients.
- 40 : Khanh**, 26 ans, foyer de Joo Chiat, originaire de Trà Vinh (ethnicité khmère), mariée à un Taïwanais puis séparée, commerce sexuel et relations d'entretien, puis mariage avec un Malais de Singapour.
- 41 : Hương**, 29 ans, foyer de Joo Chiat, originaire de Hồ Chí Minh-Ville, relations d'entretien à Singapour et esthéticienne à Hồ Chí Minh-Ville.

42 : John, 43 ans, foyer de Joo Chiat, originaire de Singapour, il accueille la facilitatrice Oanh dans son appartement pour établir un foyer de migrantes.

Annexe 3 : Tableau récapitulatif de l'investigation

Enquête	Sous-enquête	Date	Lieu	Partenaire universitaire	Partenaire gouvernemental ou non-gouvernemental	Échantillon
An Giang	Mobilité transfrontalière	Mai-juin 2009	Province d'An Giang, communes d'An Phú, Tân Châu, Phú Tân, Châu Phú, Tịnh Biên, Chợ Mới, Tri Tôn Province de Đồng Tháp, commune de Hồng Nự	Université des sciences sociales et humaines d'Hồ Chí Minh-Ville Université d'An Giang	Alliance Anti-Trafic	7 transporteurs routiers 31 mototaxis, dont 4 travaillant comme proxénètes ou passeurs transfrontaliers 36 personnes rencontrées dans des cafés, marchés, centre-ville, etc.
	Commerce sexuel	Mai 2008-août septembre 2009	Municipalité de Châu Đốc	Idem	Alliance Anti-Trafic Union des femmes de Châu Đốc	24 victimes de la traite rapatriées par l'Alliance Anti-Trafic à An Giang (examen des dossiers) 6 femmes monnayant leur sexualité à la

						<p>pagode de l'arbre du Bouddha</p> <p>1 femme monnayant sa sexualité sur le RN 91</p> <p>2 masseuses</p> <p>1 conducteur de mototaxi et rabatteur</p> <p>3 éducatrices</p> <p>1 gérante du café de l'union des femmes</p> <p>1 médecin du sida à Núi Sam</p>
	Famille	Mai 2008-septembre 2009	Municipalité de Châu Đốc	Idem	idem	<p>5 familles dont au moins une fille monnaye sa sexualité</p> <p>2 familles dont au moins une fille est mariée à l'étranger</p> <p>4 familles dont au moins un enfant a migré à l'étranger</p>

						pour travailleur 5 familles dont celle qui m'accueille
Cần Thơ		Novembre 2009	Ville-province de Cần Thơ	Université des sciences sociales et humaines d'HCMV	Alliance Anti-Trafic Union des femmes de Cần Thơ	3 victimes de la traite prostitutionnelle 2 sœurs sexuellement exploitées par leur mère et sœur aînée 3 femmes ayant monnayé leur sexualité au Cambodge 2 candidates à la migration de mariage 1 épouse transnationale séparée 3 fonctionnaires (présidente de l'Union des femmes, directrice du centre, vice-présidente bureau lutte fléaux sociaux, DOLISA)

<p>Phnom Penh</p>		<p>Décembre 2009-Mai 2010</p>	<p>Bidonville vietnamien de Chbbar Ampov</p> <p>Svay Pak</p> <p>Appartements loués par des migrantes Vietnamiennes dans la rue 278</p> <p>Salon de massage de la rue 223</p> <p>Province de Takeo, district de Kiri Vong, communes de Preah Bat Choan Chum et Phnum Den</p> <p>Province de Kandal, district de Sampov Lun, commune de Chrey Thoum, district Ka Om Samna, commune du même nom</p>	<p>Université des sciences sociales et humaines d'Hồ Chí Minh-Ville</p> <p>Ecole française d'Extrême-Orient</p>	<p>Alliance Anti-Trafic</p> <p>SFODA</p> <p>PSF</p>	<p>13 femmes monnayant leur sexualité</p> <p>1 famille dont au moins une fille monnaye sa sexualité</p> <p>4 masseuses</p> <p>2 gérants de salon de massage</p> <p>2 maquereilles</p> <p>5 éducatrices de SFODA</p> <p>10 Vietnamiens rencontrés dans des cafés, marchés, etc.</p>
--------------------------	--	-------------------------------	--	---	---	--

Singapour	Hồ Chí Minh-Ville	Juin-Juillet 2010	Hồ Chí Minh-Ville	Université des sciences sociales et humaines d'Hồ Chí Minh-Ville	Alliance Anti-Trafic (équipe d'éducatrices)	<p>13 femmes monnayant leur sexualité dont 6 migrent régulièrement à Singapour</p> <p>1 couple de facilitateurs de la migration prostitutionnelle travaillant à Hong Kong</p> <p>5 proxénètes dont 2 travaillent comme prêteurs</p> <p>3 éducatrices de l'Alliance Anti-Trafic</p> <p>2 officiers de la brigade criminelle (unité de lutte anti-traite, C14)</p>
	Joo Chiat	Août-décembre 2010	Joo Chiat Geylang Orchard Towers	Université des sciences sociales et humaines d'Hồ Chí Minh-Ville	Contact avec les ONG : Project X Geylang Bless Good	11 migrantes monnayant leur sexualité dans les bars de Joo Chiat

				Asia Research Institute (Université nationale de Singapour)	Humanitarian Organization for Migration Economics Archdiocesan Commission for the Pastoral Care of Migrants and Itinerant People	3 épouses transnationales 1 facilitatrice de la migration prostitutionnelle 3 pourvoyeurs de services singapouriens 1 mère voyante résidant au foyer 3 clients ou petits-amis des migrantes 12 autres migrant-e-s non incluses dans l'échantillon, dont 2 hommes homosexuels
	Kuala Lumpur (non incluse dans l'analyse)	20-26 septembre 2010	Beach disco (zone des tours Petronas) Appartements des migrantes qui monnayent leur sexualité	idem	Alliance Anti-Trafic Tenaganita	6 migrantes qui monnayent leur sexualité au Beach Disco Irene Fernandez, directrice de Tenaganita

